

25324.  
33.

QUARANTE-NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL

DE LA

DIRECTION DES PÊCHERIES

MINISTÈRE DU SERVICE NAVAL

1915-16

*IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT*



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ,  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1916



*A Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, duc de Connaught et de Strathearn, C.J., C.C., C.P., etc., etc., Feld-Maréchal, Gouverneur-Général du Canada et Commandant en chef de ses forces militaires.*

PLAISE A VOTRE ALTESSE ROYALE :

Que j'aie l'honneur de lui soumettre pour sa gouverne et pour celle du Parlement le quarante-neuvième rapport annuel de la Direction des Pêcheries du ministère du Service Naval.

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Altesse Royale,  
le très obéissant serviteur,

J. D. HAZEN,  
*Ministre du Service Naval.*

MINISTÈRE DU SERVICE NAVAL,  
OTTAWA, septembre 1916.

### ERRATA.

Page 365.—Primes de pêche—au lieu de \$158,678.85, lisez \$158,741.05.

Page 372.—Primes de pêche, 1915-16, colonne des dépenses—au lieu de \$158,678.85, lisez \$158,741.05.

Page 440.—Division du garde-pêche Fred. Kennedy—au lieu de la juridiction qui lui est assignée à cette page, lisez : " Le comté de Bonaventure et le comté de Gaspé, à partir de la frontière du comté de Bonaventure jusqu'à la Pointe-de-la-Renommée.

Page 441.—Division du garde-pêche T. Migneault—au lieu de la juridiction qui lui est assignée à cette page, lisez : " A partir de Québec jusqu'à la rivière Saguenay, sur la rive nord, et à partir de Québec jusqu'à la Pointe-de-la-Renommée sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent."

## TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
Rapport du Sous-Ministre . . . . .	xiii

*Sujets traités.*

Transport du poisson frais et saumuré. . . . .	xiii
Exhibition des pêcheries à l'exposition nationale de Toronto . . . . .	xvii
Rapports quotidiens sur la boîte . . . . .	xviii
Loi concernant l'inspection du poisson. . . . .	xviii
Inspection des fabriques de poisson. . . . .	xx
Bureau de biologie . . . . .	xx
Résumé général. . . . .	xxi
Valeur des pêcheries. . . . .	xxii
Nombre de personnes employées, et montant des capitaux placés dans l'industrie de la pêche. . . . .	xxx
Résumé des pêcheries pour chaque province. . . . .	xxxii
Autres appendices. . . . .	lvi

*Appendices.*

Pêcheries du Nouveau-Brunswick. . . . .	1
Pêcheries de l'Île du Prince-Edouard. . . . .	44
Pêcheries de la Nouvelle-Ecosse. . . . .	63
Pêcheries du Québec. . . . .	182
Pêcheries de l'Ontario. . . . .	209
Pêcheries du Manitoba. . . . .	214
Pêcheries de la Saskatchewan et de l'Alberta. . . . .	225
Pêcheries du Territoire du Youkon. . . . .	240
Pêcheries de la Colombie-Anglaise. . . . .	244
Ostréiculture. . . . .	302
Primes de pêche. . . . .	307
Rapport sur l'histoire naturelle. . . . .	338
Entrées des navires de pêche américains. . . . .	339
Service de surveillance des pêcheries. . . . .	350
Dépenses et recettes des pêcheries. . . . .	365
Pisciculture. . . . .	373
Importation et exportation du poisson. . . . .	405
Inspection du poisson mariné et des fabriques de poisson. . . . .	410
Rapport sur les stations de biologie. . . . .	417
Statistique spéciale de la pêche du homard. . . . .	420
Service extérieur de la direction des pêcheries. . . . .	433



## INDEX ALPHABÉTIQUE

DU

## RAPPORT DES PÊCHERIES

1915-1916

## A

Alberta, résumé des pêcheries de l' . . . . .	xl
Rapport de l'inspecteur . . . . .	227
Statistique de pêche . . . . .	236
Récapitulation de la pêche et du matériel de pêche . . . . .	236
Albert, comté d', N.-B., navires, barques, etc. . . . .	19
Pêche . . . . .	22
Annapolis, comté d', N.-E., navires, barques, etc. . . . .	146
Pêche . . . . .	170
Antigonish, comté d', N.-E., navires, barques, etc. . . . .	102
Pêche . . . . .	116

## B

Boîte, rapports quotidiens sur la . . . . .	xviii
Bureau de biologie . . . . .	xx
Biologie, rapport sur les stations de . . . . .	417
Bonaventure, comté de, P.Q., navires, barques, etc. . . . .	184
Pêche . . . . .	188
Bateaux garde-pêche, rapports sur les . . . . .	350

## C

Colombie-Anglaise, résumé des pêcheries de la . . . . .	xli
"    "    Rapports des inspecteurs . . . . .	244
"    "    Statistique de pêche, district n° 1. . . . .	282
"    "    "    "    district n° 2. . . . .	284
"    "    "    "    district n° 3. . . . .	292
"    "    Récapitulation du rendement et de la valeur du poisson . .	300
"    "    Récapitulation du matériel de pêche . . . . .	301
"    "    Rapport sur les travaux d'exploration . . . . .	274



Chalifour, J., inspecteur intérimaire, rapport de M. . . . .	182
Cunningham, F. H., inspecteur en chef, C.-A., rapport de M. . . . .	244
Calder, J. F., inspecteur, N.-B., rapport de M. . . . .	1
Cap-Breton, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	76
Pêche. . . . .	86
Charlotte, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	10
Pêche. . . . .	12
Capitiaux placés, état des. . . . .	xxx
Colchester, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	100
Pêche. . . . .	112
Cumberland, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	100
Pêche. . . . .	109
Crichton, capitaine J. F., rapport du . . . . .	274
Carleton, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	36
Pêche. . . . .	38
Cantons de l'Est, navires, barques, etc. . . . .	200
Pêche. . . . .	201

## D

Davidson, G. S., inspecteur en chef de la Saskatchewan et de l'Alberta, rapport de M. . . . .	225
Desbarats, G. J., rapport du sous-ministre. . . . .	xiii
Digby, comté de, navires, barques, etc. . . . .	144
Pêche. . . . .	166
Dépenses de l'administration des pêcheries. . . . .	365
"    " Salaires et déboursés des officiers de pêche. . . . .	366
"    " Pisciculture. . . . .	367
"    " Service de surveillance des pêcheries. . . . .	369
"    " Etat comparatif. . . . .	371

## E

Etendue des pêcheries et de la ligne côtière. . . . .	xxi
Exportation du poisson. . . . .	405
Exhibition des pêcheries à l'exposition de Toronto. . . . .	xvii
Exploration, rapport général sur les travaux d'. . . . .	274
Entrées des navires de pêche américains, ports de l'Atlantique. . . . .	339
"    "    "    " ports du Pacifique. . . . .	346

## F

Fisher, Ward, inspecteur, N.-E., rapport de M. . . . .	71
--	----

## G

Gaspé, comté de, Québec, navires, barques, etc. . . . .	184
Pêche. . . . .	188
Gloucester, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	18
Pêche. . . . .	22
Guysboro, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	104
Pêche. . . . .	120

## H

Halifax, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	106
Pêche. . . . .	124
Halkett, Andrew, conservateur du musée d'Ottawa, rapport de M. . . . .	338
Halladay, A. P., inspecteur-adjoint, C.-A., rapport de M. . . . .	252
Hants, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	108
Pêche. . . . .	132
Harrison, H. E., inspecteur, N.-B., rapport de M. . . . .	5
Hoad, N. J., garde-pêche, Alta, rapport de M. . . . .	230
Hockin, Robert, inspecteur, N.-E., rapport de M. . . . .	66
Howell, J. A., inspecteur, Manitoba, rapport de M. . . . .	214
Histoire naturelle, rapport de M. Andrew Halkett sur l'. . . . .	338

## I

Inspecteurs des pêcheries, noms et districts. . . . .	433
"    "    "    rapports des (voir chaque province). . . . .	
Inverness, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	80
Pêche. . . . .	94
Importation du poisson. . . . .	405
Inspection des fabriques. . . . .	xx
Inspection du poisson mariné, par M. J. J. Cowie. . . . .	410
Inspection du poisson, lois concernant l'. . . . .	xviii
Ile du Prince-Edouard, résumé des pêcheries de l'. . . . .	xxxiv
"    "    rapport de l'inspecteur. . . . .	44
"    "    statistique de pêche. . . . .	46
"    "    récapitulation du rendement et de la valeur du poisson . . . . .	61
"    "    récapitulation du matériel de pêche. . . . .	62
"    "    nomenclature des navires ayant reçu des primes de pêche. . . . .	337

## K

Kemp, E., rapport sur l'ostréiculture. . . . .	302
Kent, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	19
Pêche. . . . .	22
Kings, comté de, N.-E., barques, etc. . . . .	148
Pêche. . . . .	174

Kings, comté, I.P.-E., navires, barques, etc. . . . .	46
Pêche. . . . .	52
Kings, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	36
Pêche. . . . .	38

L

Lunenburg, comté de, navires, barques, etc. . . . .	136
Pêche. . . . .	150

M

Morrison, D., inspecteur, N.-B., rapport de M. . . . .	4
Manitoba, résumé des pêcheries du. . . . .	xxxix
"    rapports des inspecteurs. . . . .	214
"    statistique de pêche, district n° 1. . . . .	220
"    "    "    district n° 2. . . . .	222
"    récapitulation de la pêche et du matériel de pêche. . . . .	224
Matheson, J. A., inspecteur, I.P.-E., rapport de M. . . . .	44
Musée canadien des pêcheries, rapport sur le. . . . .	338
Madawaska, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	37
Pêche. . . . .	39
Modus vivendi, navires de pêche américains possédant des licences de. . . . .	348

Mc

McDonald, G. C., inspecteur, Sask., rapport de M. . . . .	226
McHugh, J., ingénieur, rapport de M. . . . .	265
McLeod, A. G., inspecteur, N.-E., rapport de M. . . . .	63

N

Nouveau-Brunswick, résumé des pêcheries du. . . . .	xxxii
"    rapports des inspecteurs. . . . .	1
"    statistique de pêche. . . . .	10
"    comtés de l'intérieur, pêche et matériel de pêche. . . . .	36
"    récapitulation du rendement et de la valeur du poisson. . . . .	41
"    récapitulation du matériel de pêche. . . . .	43
"    nomenclature des navires ayant reçu des primes. . . . .	330
Northumberland, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	18
Pêche. . . . .	22
Nouvelle-Ecosse, résumé des pêcheries de la. . . . .	xxxiv
"    rapports des inspecteurs. . . . .	63
"    statistique de pêche. . . . .	74
"    Récapitulation du rendement et de la valeur du poisson. . . . .	179
"    récapitulation du matériel de pêche. . . . .	181
"    nomenclature des navires ayant reçu des primes. . . . .	319

## O

Officiers commandant les bateaux garde-pêche. . . . .	445
Ontario, résumé des pêcheries de l' . . . . .	xxxviii
" navires, barques, etc. . . . .	210
" pêche. . . . .	212
" récapitulation du rendement et de la valeur du poisson. . . . .	213
" récapitulation du matériel de pêche . . . . .	213
Ostréiculture, rapport par M. Ernest Kemp sur l' . . . . .	302

## P

Payson, C. C., inspecteur, Youkon, rapport de M. . . . .	240
Personnes employées, résumé des. . . . .	xxx
Pictou, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	102
Pêche. . . . .	114
Prince, comté de, I.P.-E., navires, barques, etc. . . . .	50
Pêche. . . . .	59
Primes de pêche, règlements concernant les. . . . .	307
" " réclamations reçues et payées en 1915. . . . .	310
" " statistique générale. . . . .	313
" " réclamations reçues et payées depuis 1882 . . . . .	314
" " nomenclature des navires ayant reçu des primes en 1915-16. . . . .	319
Pisciculture, rapport de M. J. A. Rodd. . . . .	373
" dépenses. . . . .	365
Piscifactories, liste des. . . . .	387
" distribution des alevins provenant des. . . . .	387
" gérants des. . . . .	444
Personnel extérieur des pêcheries. . . . .	433

## Q

Québec, résumé des pêcheries du . . . . .	xxxvii
" rapport de l'inspecteur. . . . .	182
" statistique de pêche pour le district du golfe. . . . .	184
" statistique de pêche pour le district de l'intérieur. . . . .	198
" récapitulation du rendement et de la valeur du poisson. . . . .	206
" récapitulation du matériel de pêche. . . . .	208
" nomenclature des navires ayant reçu des primes. . . . .	337
Queens, comté de N.-E., navires, barques, etc. . . . .	138
Pêche. . . . .	154
Queens, comté de, I.P.-E., navires, barques, etc. . . . .	48
Pêche. . . . .	56
Queens, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	36
Pêche. . . . .	38

## R

Récapitulation du rendement et de la valeur du poisson pour tout le Canada. . . . .	xxvi
Récapitulation du matériel de pêche pour tout le Canada . . . . .	xxxii
Reid, D. F., inspecteur, Manitoba, rapport de M. . . . .	215
Rapports des inspecteurs (voir chaque province). . . . .	
Ristigouche, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	18
Pêche. . . . .	22
Résumé des pêcheries de chaque province. . . . .	xxxii

Recettes, état des . . . . .	365
“ état comparatif des . . . . .	371
Richmond, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	74
Pêche . . . . .	82
Rimouski, comté de, P.Q., navires, barques, etc. . . . .	185
Pêche . . . . .	189
Résumé général des pêcheries . . . . .	xxi
Récapitulation de la valeur du poisson depuis 1870 . . . . .	lii
Récapitulation du matériel de pêche depuis 1880. . . . .	liv
Récapitulation du nombre de pêcheurs, etc., depuis 1895. . . . .	lv

## S

Saguenay, comté de, P.Q., navires, barques, etc. . . . .	185
Pêche . . . . .	189
Saint-Jean, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	10
Pêche . . . . .	12
Saskatchewan, résumé des pêcheries de la . . . . .	xl
“ rapports des inspecteurs . . . . .	225
“ statistique de pêche . . . . .	232
“ récapitulation de la pêche et du matériel de pêche . . . . .	235
Shelburne, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	140
Pêche . . . . .	158
Statistique de pêche (voir chaque province) . . . . .	
Statistique spéciale de la pêche du homard . . . . .	420
Sous-ministre, rapport du . . . . .	xiii
Service de surveillance des pêcheries, rapport du . . . . .	350

## T

Taylor, E. G., inspecteur, C.-B., rapport de M. . . . .	262
Transport du poisson frais . . . . .	xiii
Thompson, S. H., inspecteur intérimaire, rapport de M. . . . .	227

## V

Valeur des pêcheries (voir chaque province) . . . . .	xxii
Victoria, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	78
Pêche . . . . .	90
Victoria, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	37
Pêche . . . . .	39

## W

Westmoreland, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	19
Pêche . . . . .	22
Williams, J. T., inspecteur, C.-A., rapport de M. . . . .	255

## Y

Yarmouth, comté de, N.-E., navires, barques, etc. . . . .	142
Pêche . . . . .	162
Youkon, territoire du, résumé des pêcheries . . . . .	xl
“ “ rapport de l'inspecteur . . . . .	240
“ “ statistique de pêche . . . . .	241
York, comté de, N.-B., navires, barques, etc. . . . .	36
Pêche . . . . .	38

# RAPPORT DU SOUS-MINISTRE.

A l'honorable M. J. D. HAZEN,  
Ministère du Service naval.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le 49<sup>e</sup> rapport annuel de la direction des pêcheries, ministère du Service Naval, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Vous y trouverez les 21 appendices suivants:—

- N<sup>o</sup> 1.—Pêcheries du Nouveau-Brunswick.
- 2.—Pêcheries de l'Île du Prince-Edouard.
- 3.—Pêcheries de la Nouvelle-Ecosse.
- 4.—Pêcheries du Québec.
- 5.—Pêcheries d'Ontario.
- 6.—Pêcheries du Manitoba.
- 7.—Pêcheries de la Saskatchewan et de l'Alberta.
- 8.—Pêcheries du Territoire du Youkon.
- 9.—Pêcheries de la Colombie-Anglaise.
- 10.—Ostréiculture.
- 11.—Primes de pêche.
- 12.—Musée canadien des pêcheries.
- 13.—Entrées des navires de pêche américains.
- 14.—Service de surveillance des pêcheries.
- 15.—Dépenses et recettes des pêcheries.
- 16.—Pisciculture.
- 17.—Imports et exports du poisson.
- 18.—Inspection du poisson mariné et des fabriques de poisson.
- 19.—Rapport sur les études faites par le bureau de biologie.
- 20.—Statistique spéciale sur la pêche du homard.
- 21.—Personnel extérieur des pêcheries.

## *Transport du poisson frais et saumuré.*

L'aide accordée au service de transport du poisson au cours des années dernières consiste:—

1. Dans la mise en service de wagons-glacières transportés une fois par semaine de Mulgrave et d'Halifax à Montréal par train de marchandises rapide, les recettes du wagon pour chaque voyage vers l'Ouest, se trouvant garanties jusqu'à concurrence de celles d'un chargement de 20,000 livres, plus le coût de la glace. Ce service débuta en 1907 et existe encore aujourd'hui; trois wagons sont maintenant expédiés chaque semaine.

2. Dans le paiement d'un tiers des taux de messagerie sur les envois inférieurs à un chargement complet expédiés de la côte de l'Atlantique aux divers

centres de l'Ontario et du Québec, et de la côte du Pacifique à des endroits situés en deça de la frontière est de Manitoba. Ce service fut inauguré en 1908 et se poursuit encore.

3. Dans le service de wagons-glacières transportés à grande vitesse une fois par semaine de Mulgrave et de Halifax à Montréal, les recettes du wagon, pour chaque voyage vers l'ouest, se trouvent garanties jusqu'à concurrence de celles d'un chargement de 10,000 livres, plus le coût de la glace. On accorde aussi un rabais de  $\frac{1}{3}$  sur les taux de messagerie pour les envois expédiés de cette façon.

Ce service débuta en 1913 et s'est poursuivi en 1914, mais on a dû le discontinuer depuis car il n'a pas produit les résultats qu'on en attendait. On n'en a pas en effet profité en 1914 autant qu'au cours de l'année précédente. De plus les compagnies se montraient rebelles au transport de ces wagons. Les deux trains rapides trans-Canada "Ocean Limited" et "Maritime Express" sont deux gros convois, et le wagon-glacière les exposait à des retards continuels. De plus ces wagons ne semblaient pas construits de façon à suivre des trains de grande vitesse parce qu'en plus d'une occasion ils déraillèrent en mettant tout le convoi en danger.

D'un autre côté le service de wagons-glacières transportés par train de marchandises rapide de Mulgrave, N.-E., à Montréal, a produit des résultats très satisfaisants, et on en fait de plus en plus usage. En effet les envois effectués pour les marchés du vendredi sont presque tous expédiés par train de marchandises rapide. Le tableau ci-après donne les quantités de poisson expédiées par train de marchandises rapide de Mulgrave, N.-E., depuis que le département a fourni son aide pour ce service.

	Tonnes.
1907.....	2,086
1908.....	2,274
1909.....	1,966
1910.....	2,484
1911.....	2,732
1912.....	2,372
1913.....	2,793
1914.....	2,800
1915.....	2,930

Comme les droits de transport par train de marchandises rapide sont un tiers moins élevés que ceux effectués par la grande vitesse, il est d'intérêt public que les expéditeurs fassent usage de ce service en autant qu'ils le peuvent parce qu'il est clair que le poisson ainsi expédié peut se vendre meilleur marché que celui envoyé par la grande vitesse. D'après les renseignements reçus du département il n'y a pas de raison pour que ce service ne vienne à se transformer pratiquement en un service de grande vitesse, si on en fait suffisamment usage. La principale objection posée contre l'usage plus étendu du service de transport par train de marchandises rapide, semble être que les négociants en gros se trouvent incapables de recevoir leur poisson suffisamment à l'avance pour remplir leurs commandes. La difficulté a été surmontée en ce qui se rapporte au marché du vendredi qui est le plus considérable de toute la semaine, et il n'existe apparemment plus de raison pour que les négociants en gros ne cherchent pas à démontrer à leurs clients les avantages du service rapide par train de marchandises et à les induire à faire leurs commandes quelques jours plus tôt.

On a conséquemment senti le besoin d'agrandir le service de wagons-glacières par train de marchandises rapide. La question en a été référée aux chemins de fer de

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

l'Etat qui ont consenti à faire ce service de transport trois fois par semaine aux conditions suivantes et pourvu que le service de wagon-glacières de grande vitesse soit aboli :

1. Un wagon-glacière pour le transport du poisson frais et saumuté doit quitter Mulgrave pour Montréal par train de marchandises rapide les lundi, mardi et samedi de chaque semaine, à condition que les envois effectués d'Halifax soient transférés dans ledit wagon à Truro.

2. Les expéditeurs doivent payer le tarif régulier pour un envoi inférieur à un chargement complet. Mais les négociants expédiant 20,000 livres ou plus dans un même envoi paient le tarif régulier pour un chargement complet, plus \$2.50 par tonne pour la glace employée dans les réfrigérants.

3. Si un négociant expédie un chargement complet et que d'autres expéditeurs désirent faire des envois de moindre importance, la compagnie placera un second wagon-glacière à la disposition de ces derniers qui sont alors tenus de payer les taux exigés sur un envoi inférieur à un chargement complet.

4. Le département garantit les recettes du wagon pour chaque voyage vers l'ouest, quand les envois sont inférieurs à la capacité d'un wagon, mais représentant une valeur d'au moins \$35.00; plus le coût de la glace. Mais ces garanties ne s'appliquent pas au wagon expédié le samedi d'après l'ancienne coutume.

On a aussi pensé que si un service de train de marchandises rapide était placé à la disposition des expéditeurs de St. Jean, N.-B., pour Montréal, il en résulterait pour le public des bénéfices avantageux. On s'est donc abouché à ce sujet avec la compagnie du Pacifique-Canadien, et au cours du mois d'août, on a fait des arrangements par lesquels un wagon-glacière serait transporté par train de marchandises rapide et placé à la disposition des expéditeurs une fois par semaine, chaque fois qu'ils offriraient au transport un chargement de 5,000 livres de poisson.

On n'a pas profité de ces améliorations comme on pouvait s'y attendre. Le service de Mulgrave et Halifax n'a fonctionné que 8 fois entre le 1er juin et le 15 janvier. On a attiré l'attention du département sur ce fait, mais on a su que les expéditeurs ne pouvaient guère compter sur ce service à cause du transport des troupes et du matériel de guerre, de sorte qu'ils préféreraient faire usage du service plus dispendieux de la grande vitesse plutôt que de risquer de voir leurs expéditions arriver en retard.

On n'a pas fait usage du tout, au cours de la saison, du service de St. Jean à Montréal.

Le poisson est un produit domestique et ne coûte rien à produire, et le capital placé dans les pêcheries par comparaison aux recettes qu'on en reçoit, produit moins que dans toutes les autres industries de produits alimentaires. Le poisson devrait donc se vendre à bon marché dans toutes les parties du pays, mais pour en arriver à ce résultat il faut absolument créer des facilités de transport à des taux modérés.

Le service de transport de grande vitesse par wagons-glacières produirait certes les meilleurs résultats possibles mais les tarifs en sont très élevés. Le gouvernement l'a rendu abordable en payant  $\frac{1}{2}$  des taux de messagerie sur les envois faits en lots inférieurs à un chargement complet, mais on ne peut pas s'attendre à ce que cet aide se prolonge indéfiniment. Le but qu'on se proposait en le fournissant était de s'assurer si en rendant les taux abordables aux expéditeurs, le commerce de transport du poisson



était susceptible de prendre d'assez grands développements pour que les compagnies de transport voient avantage à réduire leurs tarifs et à procurer des meilleures facilités. L'expérience a pratiquement démontré qu'il pouvait en être ainsi. On a créé une industrie étendue et toujours croissante, et le temps approche rapidement où ce commerce aura atteint un tel degré de développement, qu'il pourra se maintenir par ses propres moyens et sans l'aide de personne. Le tableau suivant fournira une idée du développement des envois inférieurs à un chargement complet, et expédiés par grande vitesse. Comme le gouvernement a payé  $\frac{1}{2}$  des taux de messagerie, on peut se rendre compte des montants qu'il a versés pour l'amélioration de ce service.

Année.	Envois effectués de la côte orientale.	Envois effectués de la côte occidentale.
1909-10. . . . .	\$15,162 20	\$13,541 76
1910-11. . . . .	16,898 13	21,896 73
1911-12. . . . .	19,620 62	35,315 10
1912-13. . . . .	29,969 48	39,277 13
1913-14. . . . .	37,818 85	44,114 47
1914-15. . . . .	26,667 33	34,528 60
1915-16 . . . . .	27,122 69	34,872 56

Il ne faut pas oublier que ce tableau ne donne qu'une bien faible idée du transport total accompli. En plus des envois inférieurs à un chargement complet expédié par grande vitesse, de nombreux chargements complets de flétan et de saumon sont expédiés chaque semaine par grande vitesse de la côte du Pacifique à Winnipeg, Toronto et Montréal, et en plus d'autres envois sont expédiés de Mulgrave et de différents autres endroits le long de la côte par train de marchandises rapide et autre train de fret ou encore par lots d'une capacité de wagons ou inférieurs à un chargement complet. Il faut se souvenir aussi qu'au cours de l'hiver on expédie en général du poisson frais et congelé de l'une ou de l'autre côte dans des wagons de fret ordinaires.

La garantie promise pour le service de train de marchandises rapide ne s'est élevée qu'à \$373.33, dont \$132.65 représentait le prix de la glace.

Jusqu'à présent les compagnies de messageries n'ont pas manifesté de tendance à réduire leurs tarifs; elles soutiennent qu'ils sont déjà assez bas, et qu'on ne peut pas raisonnablement les modifier, que de plus le tarif actuellement en existence pour les expéditions effectuées de la côte de l'Atlantique représente le minimum exigible sur un chargement complet et qu'il est conséquemment impossible d'établir pour le chargement complet un tarif inférieur à celui qui est présentement en vigueur pour un chargement incomplet.

Il est cependant difficile, même en tenant compte des distances relatives, de concilier le tarif de \$3.00 par 100 livres exigé sur les expéditions faites de la côte du Pacifique à New-York ou Boston avec celui en vigueur pour les marchandises expédiées de la côte de l'Atlantique à Montréal ou Toronto—\$1.50 et \$1.75 par 100 livres respectivement—ou encore avec celui de la côte du Pacifique pour des endroits comme Calgary ou Winnipeg où il faut payer \$2.50 par 100 livres. De plus comme il n'y a pas de tarif d'établi sur les chargements complets effectués par grande vitesse de la côte de l'Atlantique, les négociants n'ont aucun avantage à faire leurs expéditions en grande quantité.

Il est vrai qu'il est très souvent impossible pour les expéditeurs de Winnipeg de réunir assez de poisson pour remplir un wagon, et il en est en général de même à Calgary et à Régina; mais si on permettait à ces localités de réunir leurs produits, ils

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

pourraient presque toujours effectuer des envois d'une capacité de wagons. Aux Etats-Unis sur les chemins de fer transcontinentaux on pratique depuis plusieurs années une coutume désignée sous l'expression "Opening in transit" qui n'est rien autre chose que la réunion des envois en cours de route et qui a produit les meilleurs résultats pour l'industrie de la pêche. On permet d'ouvrir le wagon à deux endroits en payant \$5.00 dans chaque cas, et on exige le tarif d'un chargement complet pour l'endroit le plus reculé. L'exemple suivant donne une idée des avantages d'une telle pratique.

Le taux sur un chargement complet de Vancouver en destination de Calgary s'élève à \$2.50 par 100 livres et de \$3.50 par 100 livres pour un chargement incomplet. Pour Régina et Winnipeg il est de \$2.50 et de \$4.50 pour 100 livres respectivement. Si on permettait aux négociants à ces trois endroits de réunir leurs expéditions en un seul wagon, au taux du chargement complet pour Winnipeg, ils n'auraient qu'à payer un taux de \$2.50 plus \$5.00 pour le transbordement à Calgary et à Régina. Les compagnies de messageries ont jusqu'ici refusé d'inaugurer cette pratique au Canada.

L'expérience a démontré que si on pouvait rendre absolument sûr, quant à la livraison des produits par service de train de marchandises rapide, on pourrait faire usage de ce service presque à l'exclusion du transport par grande vitesse. Il est de toute importance par conséquent d'améliorer et de développer le service de train de marchandises rapide.

On a saisi la Chambre des Communes de la question de l'augmentation du prix du poisson entre les centres de production et de consommation. La Chambre des Communes en a référé au comité spécial permanent de la marine et des pêcheries, pour qu'on fasse une enquête à ce sujet au cours de la présente session du parlement. Toute la question du transport fera nécessairement le sujet d'une enquête et le département se tient pour assuré que le public en retirera des résultats avantageux. On va attendre avec intérêt les découvertes et les décisions du comité.

*Exhibition des pêcheries à l'exposition nationale de Toronto.*

On a renouvelé cette année avec grand succès l'exhibition des pêcheries inaugurée il y a 2 ans à l'exposition de Toronto. Elle a été cette année plus considérable, et les produits exposés de meilleure qualité que par le passé, et elle a sans contredit constitué une des grandes attractions de l'exposition. Enfin elle a valu au département l'obtention d'une médaille d'or.

Les directeurs de l'exposition avaient été si favorablement impressionnés par l'exhibition des deux années précédentes, qu'il résolurent d'appeler "jour des pêcheries" le vendredi 3 septembre.

Comme nous l'avons dit dans notre dernier rapport, on avait pensé que l'établissement d'un restaurant de poisson de première classe, ouvert sur le terrain de l'exposition comme annexe au pavillon, remporterait des succès. On en est donc venu à une entente avec messieurs Nasmiths, Ltée, de Toronto, pour l'ouverture d'un restaurant de ce genre. L'aile est de la grande estrade qui peut contenir environ 600 personnes à la fois, fut aménagée à cette fin. On y servait pour 25 cents un excellent repas de poisson consistant d'un plat choisi entre les différentes variétés figurant sur le menu, avec des pommes de terre, du thé, du café ou du lait. On avait fait imprimer, en nombre suffisant pour permettre aux clients d'en apporter avec eux, des cartes attrayantes sur lesquelles se trouvait imprimé le menu et destinées à leur rappeler l'avantage

qu'il y a de faire usage chez eux du poisson comme produit alimentaire. On a obtenu à ce restaurant des résultats plus avantageux qu'on en avait espéré. Au cours de l'exposition on a servi 25,328 repas.

Les industriels et les négociants en poisson prétendent que cette exhibition a considérablement contribué à accroître la demande pour les produits de poisson dans tout le pays, et il semble bien que dans l'intérêt du public, on doive pour quelques années à venir, au moins, continuer cette coutume.

Je désire de nouveau exprimer la satisfaction du département pour la coopération que lui a accordée la Société des Pêches Maritimes, de Montréal, et la compagnie F. T. James Fish Co., Ltd., de Toronto, deux sociétés qui ont largement contribué au succès de cette exhibition.

#### *Rapports quotidiens sur la boîte.*

Au cours de la saison de pêche de 1915, le département a poursuivi la coutume de recueillir des renseignements par l'intermédiaire de ses gardes-pêche locaux en ce qui concerne les pêcheries où l'on peut se procurer de la boîte sur la côte de l'Atlantique, et de les expédier par télégramme à un certain nombre de ports de mer où ils sont affichés. Ces télégrammes furent aussi publiés dans les quotidiens d'Halifax, grâce à la courtoisie des rédacteurs de ces journaux.

Au printemps 134 télégrammes de cette nature furent envoyés des Iles-de-la-Madeleine, Souris, I. P.-E., et Queensport, N.-E., à Canso, Halifax, Lunenburg et Riverport, N.-E. Ces télégrammes contenaient aussi des renseignements sur la glace en plus de ceux concernant la boîte.

En juillet et en août 310 télégrammes furent expédiés de Petit Bras d'Or, l'Ardoise, Canso, Havre-au-Vin, Tangier et du havre Musquodoboit, N.-E., à Sydney-nord, Canso, Halifax, Lunenburg, Riverport et Shelburne, N.-E.; aussi de Lockeport, N.-E., à Canso et Halifax, N.-E., et de Shag Harbour, Middle West Pubnico et Digby, N.-E., à Halifax, Shelburne et Lockeport, N.-E.

De septembre jusqu'au milieu de décembre on a envoyé à Digby, N.-E., Yarmouth, Pubnico et Clark's Harbour, N.-E., 80 télégrammes de Campo Bello, N.-B., concernant des renseignements provenant des comtés de Charlotte et de Saint-Jean.

Ce service est d'un grand concours non seulement aux armateurs de navires de pêche à la recherche de la boîte, mais aussi aux pêcheurs de filets qui ont des approvisionnements de boîte à vendre.

#### *Loi concernant l'inspection du poisson.*

La loi concernant l'inspection du poisson mariné est entrée en vigueur le 1er mai 1915. Au cours de l'automne et de l'hiver, l'inspecteur général a tenu une série d'assemblées dans les provinces maritimes, en vue d'expliquer aux intéressés le but et les exigences de la loi. Il a tenu plus de 100 réunions de ce genre en plus des entrevues personnelles qu'il eut avec les pêcheurs, les tonneliers et les fabricants.

L'inspection n'est pas obligatoire, et comme on ne pouvait pas prévoir le nombre de fabriques qui se prévaudraient de la loi pour faire inspecter leur poisson, on n'a engagé que le plus faible personnel possible pour exécuter ce travail d'inspection sur la côte de l'Atlantique.

Au cours de la première saison de la mise en exécution de la loi, 1328 barils de

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

poisson mariné furent présentés pour l'inspection. De ce nombre 1,211 furent marqués et 117 rejetés. En outre plusieurs millions de barils de maquereau furent emballés aux Iles-de-la-Madeleine, sous la surveillance de notre inspecteur, mais on les vendit et les expédia avant le retour de ce dernier venu pour les inspecter et les marquer.

Le nombre total de barils marqués peut sembler faible, mais il ne faut pas oublier que l'emballage fait pour obtenir la marque du gouvernement est purement facultatif, et que nous devons compter seulement sur l'enseignement et la persuasion pour l'établir. De plus, vu son adoption relativement récente, il n'est pas suffisamment connu aux Etats-Unis pour qu'on puisse encore observer une différence entre les produits marqués et les autres.

Le résultat de nos travaux se fera mieux sentir au cours de la prochaine saison.

A cause de la mobilisation des flottes dans la mer du Nord, les négociants des Etats-Unis se sont trouvés dans l'impossibilité d'obtenir leur approvisionnement ordinaire de hareng mariné de la Grande-Bretagne, de la Hollande et de la Norvège au cours de la saison 1915.

Quand arriva la nouvelle de cet état de chose, le département pria les fabricants canadiens de s'efforcer de combler le déficit, en préparant le hareng d'après la méthode écossaise décrite dans la loi d'inspection du poisson.

On est parvenu à induire quelques négociants en poisson à se livrer à cette nouvelle industrie, et ils en ont été récompensés parce qu'ils ont obtenu pour leurs produits des prix plus élevés que jamais auparavant.

On est à prendre des dispositions dans la Nouvelle-Ecosse spécialement pour induire les négociants à s'adonner à la méthode écossaise sur une grande échelle au cours de la saison 1916.

Il faut se rappeler cependant qu'à moins de prendre de grands soins pour que le poisson soit paqué dans des barils du type convenable et préparé absolument selon cette nouvelle méthode, nous perdrons nécessairement notre avantage sur le marché américain avec le retour des conditions normales en Europe.

La loi d'inspection du poisson est donc venue en temps opportun. Le département a pris des mesures non seulement en vue de guider et de diriger ceux qui sont engagés dans l'industrie de la pêche, mais aussi en vue d'inspecter et de marquer le poisson préparé, en lui assurant ainsi les qualités nécessaires pour en faire un produit recherché. On a engagé un tonnelier expert pour visiter les tonnelleries où les barils sont fabriqués pour ce commerce. Il a passé un ou deux jours dans chaque établissement et a confectionné des barils modèles en présence des tonneliers.

On n'a pas encore nommé d'inspecteur pour la Colombie-Anglaise, parce que les conditions y diffèrent beaucoup de celles de l'Atlantique. On ne trouve ni maquereau, ni gaspareau dans les eaux du Pacifique, et ceux qui désirent se livrer à la fabrication du hareng à l'écossaise peuvent trouver dans leur propre province l'aide des nombreux tonneliers et préparateurs écossais qui l'habitent. On considère que le poisson préparé dans ces conditions n'a besoin ni d'être inspecté ni marqué.

On a fourni des instructions aux fabricants au moyen de brochures, publications, etc., et environ 5,000 barils de hareng furent paqués à l'écossaise au cours de 1915 sur la côte du Pacifique.

Si on a besoin de faire l'inspection et le marquage des produits dans la province du Pacifique, à la prochaine saison, on prendra les mesures nécessaires pour en agir ainsi.

#### *Inspection des fabriques.*

Comme au cours de l'année précédente, on a fait cette année l'inspection régulière de toutes les fabriques de poisson sur la côte du Pacifique et de l'Atlantique, en vue de s'assurer si la préparation et la mise en boîtes du poisson et des mollusques s'effectuaient d'après toutes les exigences sanitaires.

Il y a eu 636 fabriques en exploitation au cours de la saison, et on les a toutes visitées et inspectées régulièrement.

Les inspections sont effectuées en vertu de la loi des conserves alimentaires, mais comme les dispositions de cette loi ne répondent pas entièrement aux exigences de la fabrication du poisson, on va s'efforcer d'en créer une nouvelle mieux appropriée à cette fin.

Les rapports sur l'inspection du poisson mariné et sur les fabriques de poisson accomplies par l'inspecteur général forment l'appendice 18 de cet ouvrage.

#### *Bureau de biologie.*

On trouvera à l'appendice 19 de cet ouvrage un rapport sur le travail accompli par les stations de biologie, mais il n'est pas oiseux d'attirer l'attention du public sur les principaux points suivants.

La station de l'Atlantique à Saint-André, N.-B., possède un personnel complet d'hommes de science et on y a exécuté des travaux remarquables. Ce sont les professeurs A. B. Macallum et J. Playfair McMurrich qui ont pris la direction des recherches cette année, et qui ont dirigé la station.

Le principal F. C. Harrison du collège McDonald a fait des expériences sur la préparation du poisson, spécialement de l'aiglefin fumé, y compris des études sur l'analyse des tissus du poisson et sur la putréfaction causée par les bactéries. On a préparé du poisson de qualité supérieure d'après les méthodes préconisées par le spécialiste chargé de faire les recherches dans cette branche de la fabrication.

Le professeur Cox, de l'université de Frédéricton; M. W. H. Chase, du collège Acadia, N.-E., M. E. Horne Craigie, de l'université de Toronto, et autres ont fait des recherches très importantes avec l'aide des chaloupes de la station, *Prince* et "Sagitta".

Tout l'espace disponible de la station s'est trouvé occupé par ces personnes, et il semble maintenant devenu nécessaire d'en agrandir l'édifice. Cet agrandissement sera exécuté en 1916.

On a aussi accompli des observations sur l'élevage du homard et la culture des huîtres, les premières ont été exécutées à l'étang de Long Beach par les professeurs Knight et MacClement et leur personnel, cependant que les travaux sur l'ostréiculture ont été effectués à l'Île du Prince-Edouard par le professeur A. D. Robertson, de l'université Western, London, Ont., et le Dr Julius Nelson, de New-Jersey.

Le Dr Johan Hjort a poursuivi ses études sur le hareng et autres poissons du golfe Saint-Laurent avec l'aide de plusieurs membres du personnel de biologie à bord des vapeurs de l'état *Princess* et *Acadia* et du bateau garde-pêche n° 33.

La station de biologie de la Colombie-Anglaise, située près de Nanaïmo, a accompli des travaux importants. On a terminé les rapports commencés sur l'histoire na-

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

turelle du saumon, du flétan, du sockeye et de la morue dite rock cod et aussi d'autres espèces. On a aussi fait des études sur les œufs et les alevins de la morue, du rock cod et sur le hareng du Pacifique. Les Dr C. McLaren Fraser et Newcombe et M. Hamar Greenwood ont en comité spécial étudié la question du lion marin.

Toute cette série de rapports maintenant en voie de publication fournira un supplément à cet ouvrage-ci; et ajoutera des renseignements précieux à la science des pêcheries du Canada.

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

### *Etendue des Pêcheries.*

On peut affirmer sans exagération que le Canada possède les pêcheries les plus étendues du monde, et on peut ajouter de plus que les eaux situées en deça de la zone territoriale du Canada et celles qui baignent nos côtes renferment de plus grandes quantités des principaux poissons marchands comestibles que les eaux d'aucune autre contrée. Les ressources extraordinaires que renferment nos pêcheries sont suffisamment démontrées par le fait qu'à part du saumon, tout le homard, le hareng, le maquereau, la sardine, presque tout l'aiglefin et une bonne partie de la morue, de la merluche et du merlan débarqués au Canada sont pêchés en deça de nos eaux territoriales.

La ligne côtière des provinces de l'Atlantique à partir de la baie de Fundy jusqu'au détroit de Belle-Isle, sans tenir compte des petites baies ni des anses, mesure plus de 5,000 milles, et tout le long de cette considérable étendue côtière se trouvent des havres, des anses naturels où il est possible de prendre avec peu d'effort des quantités considérables de poisson. D'un autre côté, sur la côte du Pacifique, la province de la Colombie-Anglaise, vu le nombre considérable de ces îles, baies et fiords qui constituent des havres sûrs et d'accès facile, possède une ligne côtière de 7,000 milles.

Tout le long de cette côte, et en deça des limites des eaux territoriales, on trouve en plus grande abondance probablement que dans aucune autre partie du monde, des poissons et des mammifères marins.

En plus de cette immense étendue de pêcheries d'eau salée, notre pays renferme de nombreux lacs d'eau douce d'une superficie non inférieure à 220,000 milles carrés, tous abondamment peuplés de plusieurs espèces d'excellents poissons comestibles. A ce sujet il est bon de faire observer que l'étendue d'eau de ce qu'on appelle les grands lacs Supérieur, Huron, Érié et Ontario ne représente qu'un cinquième de la superficie totale des lacs d'eau douce du Canada.

Les pêcheries de l'Atlantique peuvent se diviser en deux catégories distinctes; les pêcheries maritimes et les pêcheries côtières.

La pêche maritime se fait à bord de navires de 40 à 100 tonneaux portant des équipages de 12 à 20 hommes. Les lieux de pêche exploités sont les nombreux bancs situés de 20 à 90 milles au large de la côte canadienne. Le mode de pêche en usage à bord de ces navires est la ligne traînante pourvue d'hameçons. La boîte généralement employée est le hareng, l'encornet et le capelan, et les poissons qu'on prend par ce procédé sont la morue, l'aiglefin, la merluche, le merlan et le flétan.

La pêche côtière se pratique à bord de barques portant 2 ou 3 hommes et aussi à bord de petits navires d'une équipage de 4 à 7 hommes. Le procédé de pêche employé par les pêcheurs en barques sont les filets à mailler, les seines pourvues d'hameçons et la ligne traînante. Sur le rivage on se sert de filets à piège, de seines et de nasses.

Les principaux poissons marchands capturés de cette façon sont la morue, la merluche, l'aiglefin, le merlan, le flétan, le hareng, le maquereau, le gaspereau, l'alose, l'éperlan, le carrelet et la sardine. La plus grande partie de la pêche de homard se pratique le long de la côte orientale du Canada pendant qu'on trouve d'excellents bancs d'huîtres dans plusieurs parties du golfe Saint-Laurent, spécialement sur la côte nord de l'Île du Prince-Edouard, et dans le détroit de Northumberland.

Sur la côte occidentale c'est évidemment la pêche du saumon qui prédomine, mais il s'y pratique aussi une pêche très abondante de flétan dans le nord de la Colombie-Anglaise à bord de navires de grande dimension et bien équipés. Le mode de capture employé est la ligne traînante. On se sert de doris pour tendre et relever les lignes comme pour la pêche maritime de l'Atlantique. Le hareng se trouve en très grande abondance sur la côte du Pacifique, et constitue un excellent produit pour la boitte employée dans la pêche du flétan.

Dans les lacs les différents procédés de pêche en usage sont les filets à mailler, les filets à enclos, les seines, et les lignes, et les principaux poissons marchands capturés sont le poisson blanc, la truite, le doré, le brochet, l'esturgeon et le hareng des lacs, ce dernier dans les lacs de l'Ontario.

#### *Valeur des pêcheries.*

La valeur totale de toutes les espèces de poisson, produits de poisson et mammifères marins capturés par les pêcheurs canadiens en mer et dans les lacs et rivières au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 1916, s'est élevée à \$35,860,708, soit une augmentation de \$4,596,077 par rapport à l'année précédente.

La plus grande partie de cette augmentation est imputable à la Colombie-Anglaise qui à elle seule a accru ses pêcheries de \$3,023,234 par comparaison à l'année dernière.

Les districts de River's Inlet, des rivières Skeena et Naas dans la partie nord de la province ont contribué à elles seules pour plus de \$2,000,000 de l'augmentation totale; cela est dû au fait qu'on a fabriqué plus de saumon et qu'on a obtenu des prix plus élevés pour toutes les espèces de poisson qu'au cours de l'année précédente.

Bien que la valeur du flétan débarqué dans la Colombie-Anglaise soit plus considérable, la quantité n'en a pas moins diminué de 19,000 quintaux par rapport à l'année dernière, ce qui représente 9,000 quintaux de moins qu'au cours de l'année 1913-14. A ce sujet l'inspecteur en chef de la province rapporta au cours de son travail que: "il n'y a plus de raison pour douter que cette importante pêche décline d'année en année, et qu'à moins qu'on en vienne à une saison prohibée internationale suffisante pour permettre le repeuplement de ce poisson, le temps viendra sous peu où l'industrie du flétan disparaîtra du commerce comme facteur important".

On a observé une augmentation substantielle s'élevant à \$1,436,660 dans la valeur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse. Les trois districts de la province ont contribué à cette augmentation, mais surtout la partie ouest. Cet accroissement est en partie dû à l'augmentation observée pour la pêche effectuée par la flotte côtière de Lunenburg, et aussi à la capture plus abondante du homard dont on a reçu en même temps des prix plus rémunérateurs que par le passé.

Le Nouveau-Brunswick qui donna l'année dernière une augmentation de \$600,000 accuse cette année un fléchissement de \$202,938. C'est à la côte nord de la province qu'il faut attribuer cette diminution due au manque de sel nécessaire pour préparer le hareng. Cet inconvénient a causé une perte de \$94,000 dans la pêche du hareng à

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

laquelle il faut ajouter une diminution de \$120,000 dans la valeur des pêcheries de l'éperlan due à la température élevée de l'hiver dernier.

D'un autre côté le comté de Saint-Jean et le comté de Charlotte manifestent une augmentation de \$62,548 par comparaison à l'année dernière, malgré que la saison précédente ait été la meilleure dont fassent mention les annales de la pêche, dans la baie de Fundy; cette augmentation s'est répartie également sur les différentes espèces de pêche.

L'île du Prince-Edouard accuse un fléchissement de plus de \$300,000. Cette diminution est due au temps doux survenu au cours de l'hiver et qui a presque fait totalement manquer la pêche de l'éperlan. D'autre part à cause de la présence de la glace sur la côte, on n'a pu entreprendre que très tard la pêche du homard sur la côte nord de l'île, et cela explique aussi les pertes éprouvées dans les pêcheries de l'île du Prince-Edouard.

La valeur des pêcheries de Québec a augmenté de \$152,420, ce qu'il faut attribuer aux succès obtenus dans la pêche de la morue, et aux prix élevés payés pour ce poisson, spécialement sur la côte de Gaspé, et dans la Baie-des-Chaleurs. La fermeture de nombreuses scieries, l'usage de plus en plus répandu du bateaux mus à propulsion et les meilleures conditions de vente de ces dernières années ont induit un grand nombre de jeunes gens à porter leur attention à la pêche de Gaspé où tous obtenu du succès.

Le Manitoba accuse un fléchissement de \$106,497 dû au grand nombre de pêcheurs qui se sont enrôlés pour le service d'outre-mer, et aussi à l'inclémence de la température qui s'est fait sentir au cours de la saison de pêche d'hiver.

On remarque aussi une légère diminution dans les pêcheries du Yukon.

Les pêcheries de l'Ontario dont la statistique nous est fournie par le Ministère Provincial de la Chasse et des Pêcheries manifestent une augmentation de plus de ¼ million de dollars. La truite, le poisson blanc, le hareng et le doré ont bien rendu l'année dernière, mais la pêche et la valeur du brochet ont décré. En résumé les pêcheries maritimes ont contribué au résultat final pour \$31,241,502, et les pêcheries de l'intérieur ou fluviales pour \$4,619,206.

Le tableau suivant donne la valeur des pêcheries pour chaque province par ordre d'importance avec selon le cas, l'augmentation ou la diminution par rapport à l'année 1914-15.

Provinces.	Rendement pécuniaire.	Augmenta- tion.	Diminution.
	\$	\$	\$
Colombie-Anglaise.....	14,538,320	3,023,234	.....
Nouvelle-Ecosse.....	9,166,851	1,436,660	.....
Nouveau-Brunswick.....	4,737,145	.....	202,938
Ontario.....	3,341,182	585,891	.....
Québec.....	2,076,851	152,421	.....
Île du Prince-Edouard.....	933,682	.....	327,984
Manitoba.....	742,925	.....	106,497
Saskatchewan.....	165,888	33,871	.....
Alberta.....	94,134	7,414	.....
Yukon.....	63,730	.....	5,995
<b>Totaux.....</b>	<b>35,860,708</b>	<b>5,239,491</b>	<b>643,414</b>
<b>Diminution nette.....</b>	<b>.....</b>	<b>4,596,077</b>	<b>.....</b>



Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués dans tout le Canada au cours de 1915-16 et au cours des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx	qtx	qtx	qtx	qtx
Saumon .....	1,410,769	1,409,828	1,551,411	1,253,997	1,136,732
*Homard .....	445,277	408,816	614,646	555,138	589,141
Morue .....	2,152,756	1,820,025	1,664,599	1,729,070	2,097,260
Eglefin .....	582,522	566,002	405,633	503,822	530,221
Merluche et lingue .....	379,959	262,897	353,598	349,395	275,755
Merlan .....	138,801	159,788	150,094	143,324	250,881
Flétan .....	226,151	239,920	256,096	282,658	245,609
Hareng .....	1,894,774	2,118,291	2,484,219	2,484,673	2,251,278
Maquereau .....	180,990	143,712	215,442	107,964	90,141
Sardines..... (Brls)	336,794	298,885	141,384	281,548	404,383
Gaspereau .....	97,032	90,935	61,768	117,614	75,567
Eperlan .....	67,607	93,771	80,728	102,360	81,748
Poisson blanc .....	153,529	159,894	137,887	140,404	131,515
Truite .....	115,999	67,896	73,164	73,664	80,638
Doré .....	55,722	97,555	61,603	64,339	79,610
Brochet .....	69,229	97,724	64,925	62,492	80,328
Esturgeon .....	4,363	4,871	4,811	10,035	9,145
Huitres .....	21,386	26,545	20,828	23,377	31,745
Mactres et pétoncles... (Brls)	73,713	87,972	121,335	105,303	103,347

Avant l'année 1914-15 on mettait 250 livres de homard frais par caisse. Depuis cette époque on n'en met plus de 200 livres par caisse.

Le tableau suivant donne la valeur commerciale relative des principaux poissons marchands qui ont produit \$100,000 et plus, dans leur ordre numérique et pour l'année sous revue, ainsi que leur augmentation ou leur diminution par rapport à l'année 1914-15.

Poissons.	Valeur.	Augmentation.	Diminution.
	\$	\$	\$
Saumon .....	11,262,381	2,701,995	
Homard .....	4,506,155	166,226	
Morue .....	4,489,496	603,362	
Hareng .....	2,906,887	171,630	
Flétan .....	2,261,776	468,493	
Eglefin .....	1,232,022		12,818
Sardines .....	1,229,096		120,519
Poisson blanc .....	1,048,641	72,956	
Maquereau .....	990,329	163,483	
Doré (y compris doré bleu) .....	901,183	243,400	
Truite .....	870,209	246,705	
Eperlan .....	632,733		204,949
Merluche et lingue .....	520,051	206,130	
Brochet .....	347,355		122,564
Mactres et pétoncles .....	240,611		42,265
Merlan .....	193,788		20,407
Tullipi .....	165,569	9,040	
Huitres .....	147,628		30,351
Gaspereau .....	120,126	13,220	
Espadon .....	106,090	81,310	
Anguille .....	104,237	28,359	

Dans le tableau suivant on trouvera les résultats du rendement pécuniaire total des pêcheries maritimes et de l'intérieur donnés séparément. Dans les deux premières colonnes figurent la pêche de toutes les espèces de poissons pris en mer et leur valeur commerciale telle que réalisée à bord du navire ou de la barque. Dans la troisième et la quatrième colonnes on donne les différents procédés en usage pour la vente du

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

poisson et la valeur commerciale de chaque espèce de poisson sur le marché. Dans la cinquième et la sixième colonnes on donne les quantités et la valeur de toutes les espèces de poissons d'eau douce mises en vente. Ces poissons sont pratiquement tous vendus par les pêcheurs à l'état frais et on ne fait pas de distinction entre la valeur commerciale du poisson vendu sur place et celle du poisson vendu sur le marché. Dans les autres colonnes, on donne les quantités totales des différentes espèces de poissons pris soit en mer, soit en eau douce, et la valeur commerciale de ce poisson sur le marché.

## RÉCAPITULATION

Donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour tout le Canada, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Pêche maritime.				Pêche fluviale (intérieure).		Total des deux pêches.		Valeur totale du poisson vendu.
	Poisson pêché et débarqué.		Poisson vendu.		Poisson pêché et vendu.		Total du poisson vendu.		
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
	\$		\$		\$		\$	\$	
Saumon.....	1,408,423	6,185,398							
"  frais.....	qtx.		386,221	2,912,221	2,346	27,679	388,567	2,939,900	
"  en boîtes.....	caisses		1,133,762	7,936,715			1,133,762	7,936,715	
"  sec salé.....	qtx.		31,425	143,168			31,425	143,168	
"  peu salé.....	"		10,309	150,327			10,309	150,327	
"  fumé.....	"		4,431	66,710			4,431	66,710	
"  mariné.....	"		3,101	25,561			3,101	25,561	
Homard.....	445,277	2,943,524							11,262,381
"  en boîtes.....	caisses		162,966	2,610,631			162,966	2,610,631	
"  expédié dans le test.....	qtx.		119,599	1,895,524			119,599	1,895,524	
Morue.....	2,152,756	3,704,888							4,506,155
"  fraîche.....	"		126,814	530,736			126,814	530,736	
"  verte-salée.....	"		155,527	496,036			155,527	496,036	
"  fumée.....	"		30	375			30	375	
"  filets fumés.....	"		214	2,140			214	2,140	
"  séchée.....	"		571,363	3,460,209			571,363	3,460,209	
Eglefin.....	582,522	776,254							4,489,496
"  frais.....	"		153,755	326,367			153,755	326,367	
"  vert salé.....	"		20,285	60,855			20,285	60,855	
"  fumé.....	"		49,108	351,736			49,108	351,736	
"  en boîtes.....	caisses		6,770	27,080			6,770	27,080	
"  séché.....	qtx.		89,563	434,824			89,563	434,824	
"  filets fumés.....	"		3,895	31,160			3,895	31,160	
									1,232,022

Merluche et lingue	"	379,959	356,008	6,607	7,482			6,607	7,482	
"	fraîches	"	"	156	468			156	468	
"	vertes-salées	"	"	666	3,330			666	3,330	
"	filets fumés	"	"	443	3,244			443	3,244	
"	fumées	"	"	123,456	505,527			123,456	505,527	520,051
"	séchées	"	"							
Merlan	"	138,801	134,786	13,916	14,787			13,916	14,787	
"	frais	"	"	265	795			265	795	
"	vert-salé	"	"	41,444	178,206			41,444	178,206	193,788
"	séché	"	"							
Hareng	"	1,777,404	1,475,304	180,730	503,897	105,852	523,300	286,582	1,027,197	
"	frais	"	"	21,501	113,240			21,501	113,240	
"	en boîtes	caisses		183,704	312,322			183,704	312,322	
"	salé au sel sec	qtx.		123,465	381,152	758	7,580	124,223	388,732	
"	fumé	brls.		108,731	619,642	3,334	33,340	112,065	652,982	
"	mariné	"		197,054	337,540			197,054	337,540	
"	pour boitte	"		151,149	74,874			151,149	74,874	
"	pour engrais	"								2,906,887
Maquereau	qtx.	180,990	781,682	82,367	615,950			82,367	615,950	
"	frais	"	"	32,729	373,331			32,729	373,331	
"	salé	brls.		131	1,048			131	1,048	
"	en boîtes	caisses								990,329
Alose	qtx.	7,734	48,791	7,308	55,164	1,571	9,125	8,879	64,289	
"	fraîche	"	"	138	2,325	35	525	173	2,850	
"	salée	brls.								67,139
Gaspereau	qtx.	94,190	87,560	35,433	45,754	2,842	5,684	28,275	51,438	
"	frais	"	"	19,585	68,688			19,585	68,688	
"	salé	brls.								120,126
Sardines	"	336,794	675,304	120,360	601,800			120,360	601,800	
"	en boîtes	caisses		312,722	627,296			312,722	627,296	
"	fraîches ou salées	brls.								1,229,096
Flétan	qtx.	226,151	1,195,552	226,151	2,261,776			226,151	2,261,776	
"	frais	"	"	3,773	14,449	3,773	27,848	3,773	27,848	
Sole	"	3,773	14,449	6,276	22,886			6,276	22,886	
Carrelet	"	6,276	22,886	1,738	5,537			1,738	5,537	
Raie	"	1,738	5,537	67,247	629,858	360	2,880	67,607	632,733	
Eperlan	"	67,247	390,446	13,729	76,982			13,729	76,982	
Oulachon	"	13,729	68,101	143	1,144			143	1,144	
Merlan jaune	"	143	407	18,537	37,007			18,537	37,007	
Petites morue	"	18,537	27,670	111	1,665			111	1,665	
Pieuvres	"	111	730	18,527	106,090			18,527	106,090	
Espadon	"	18,527	81,550	13,497	45,879			13,497	45,879	
Bonite	"	13,497	32,797							

## RÉCAPITULATION—Fin.

Donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour tout le Canada, au cour de l'année 1915-16—Fin.

Poissons.	Pêche maritime.				Pêche fluviale (intérieure.)		Total des deux pêches.		Valeur totale du poisson vendu.
	Poisson pêché et débarqué.		Poisson vendu.		Poisson pêché et vendu.		Total du poisson vendu.		
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Huitres .....	Brls.	21,386	121,243	21,386	147,628			21,386	147,628
Mactres .....	"	66,878	107,413						
" fraîches .....	"			50,265	133,303			50,265	133,303
" en boîtes .....	Caissons.			16,613	89,616			16,613	89,616
Algues, crabes, bucardes, etc. ....	qtx.	7,636	19,795	4,996	29,488			4,996	29,488
Encornet .....	Brls.	5,179	16,342	5,179	22,429			5,179	22,429
Capelan .....	"	2,187	944	2,187	1,827			2,187	1,827
Pétoncles .....	"	6,835	15,420						
" écaillées .....	Galls.			13,670	17,962			13,670	17,962
Truite .....	qtx.	4,638	40,020	4,638	58,745	111,361	811,464	115,999	870,209
Esturgeon .....	"	852	8,133	852	16,740	3,511	45,947	4,363	62,687
Bar .....	"	2,777	26,675	2,777	32,886		2,756	3,033	35,642
Anguilles .....	"	3,954	19,371	3,954	26,491		10,560	77,746	14,514
Poisson blanc .....	"					153,529	1,048,641	153,529	1,018,641
Doré bleu .....	"					48,823	488,230	48,823	488,230
Doré .....	"					55,722	412,953	55,722	412,953
Perche .....	"	487	2,306	487	3,896	18,731	94,223	19,218	98,119
Brochet .....	"					69,229	347,355	69,229	347,355
Tullipi .....	"					55,787	165,569	55,787	165,569
Maskinongé .....	"					303	3,451	303	3,451
Barbue .....	"					8,061	60,923	8,061	60,923
Laqualche .....	"					4,055	8,473	4,055	8,473
Carpe .....	"					20,181	40,362	20,181	40,362
Chevesne .....	"					6,673	6,673	6,673	6,673
Poissons divers .....	"	12,561	26,012	12,461	41,064	113,371	385,235	125,832	426,299
Langues et noues .....	"			1,046	5,802			1,046	5,802

Noues de merluche.....	"		461	15,475		461	15,475
Caviar.....	"		1	200	81,3	8,130	8,330
Vessies d'esturgeon.....	Nomb.				1,604	962	962
(Eufs de saumon.....	qtx.		623	6,230			6,230
Phoques communs.....	Nomb.	11,346	11,392				
Peaux de phoque commun.....	"		11,346	16,112		11,346	16,112
Phoques à fourrure.....	"	439	13,170				
Peaux de phoque à fourrure.....	"		439	13,170		439	13,170
Baleines.....	"	313	146,532				
Huile de baleine.....	Galls.		710,188	144,209		710,188	144,209
Fanons et engrais de baleine.....	Tonnes.		229	5,824		229	5,824
Engrais.....	qtx.		22,677	49,136		22,677	49,136
Huile de poisson.....	Galls.		565,924	200,756		565,924	200,756
Peaux de chien de mer.....	qtx.		1,043	1,408		1,043	1,408
Huile de phoque.....	Galls.		57,907	26,451		57,907	26,451
Isanes de poisson.....	Tonnes.		2,000	4,000		2,000	4,000
Bélugas.....	Nomb.	750	1,500				
Peaux de béluga.....	"		750	3,750		750	3,750
<b>Totaux.....</b>			<b>19,572,258</b>	<b>31,241,502</b>		<b>4,619,206</b>	<b>35,860,708</b>

*Nombre de personnes employées, et montant des capitaux placés dans l'industrie de la pêche.*

Le nombre total des personnes engagées dans les diverses branches de l'industrie de la pêche s'est élevé au cours de l'année sous revue à 102,182, le chiffre le plus élevé depuis 1900, alors qu'on en comptait 99,269. Au cour de 1914-15 il y avait 94,513 personnes se livrant à des travaux en rapport avec les pêcheries, de sorte que l'augmentation produite est de 7,669.

Du total général, 86,766 se livrèrent à la pêche maritime, et 15,416 à la pêche de l'intérieur. 9,541 personnes se livrèrent à la pêche à bord de navires, de remorqueurs et de semaques, 65,321 à bord de barques, et 27,320 furent employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques, les fumeries, etc., à nettoyer et à préparer le poisson pour le marché.

Le montant des capitaux placés dans les navires, barques, matériel de pêche, fabriques, etc., s'est élevé à \$25,855,575, soit une augmentation de \$1,122,413 par rapport à l'année. On évalue à \$11,060,319 les fabriques et autres établissements, et la différence qui s'élève à \$14,795,256 représente la valeur des navires, des barques et du matériel de pêche.

Il y a \$23,260,456 de placés dans les pêcheries maritimes et \$2,595,119 dans les pêcheries de l'intérieur. Dans les deux cas il y a eu augmentation.

1,984 navires remorqueurs et semaques ont été en usage par rapport à 1,892 l'année dernière. Des 3,536 barques 11,097 étaient mues à propulsion, soit 1,795 de plus que l'année dernière. Il y a 5 ans, il n'y avait que 4,588 barques à gasoline en usage dans les pêcheries.

Le tableau suivant donne en détail le nombre et la valeur des navires, barques et engins de pêche et le nombre des personnes employées dans la pêche pour tout le Canada.

RÉCAPITULATION.

DONNANT pour tout le Canada le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires et barques; des filets, rets, pièges, etc., en usage dans l'industrie de la pêche au cours de l'année 1915-16.

	Pêche maritime.		Pêche fluviale (eaux intérieures).		Total pour ces deux sortes de pêche.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$
Navires à vapeur (ton. 7,190).....	57	826,693	142	673,100	199	1,499,793
Voiliers et navires à gazoline.....	1,294	2,812,000			1,294	2,812,000
Barques à voiles et à rames.....	23,551	1,052,754	3,888	134,007	27,439	1,186,761
"    gazoline.....	10,262	2,864,068	835	295,125	11,097	3,159,193
Semaques.....	491	282,711			491	282,711
Filets à m., sein, fil. à pièg. et à éper., etc.	157,824	2,587,000		957,087		3,544,087
Naases.....	794	534,890	184	67,200	978	602,090
Lignes traînantes.....	21,101	225,833			21,101	225,833
Dards.....			419	1,067	419	1,067
Pièces de corde.....	1,950	28,500			1,950	28,500
Lignes à main.....	67,076	54,368	109,525	35,892	176,601	90,260
Pièges à anguille.....			170	340		340
Pièges à crabes.....	75	750			75	750
Cabiers à homard.....	1,371,774	1,355,851			1,371,774	1,355,851
Fabrique de homard.....	623	631,035			623	631,035
"    saumon.....	86	3,071,698			86	3,071,698
"    mactres.....	19	28,200			19	28,200
"    sardines.....	5	349,000			5	349,000
Pièges à saumons.....	2	6,000			2	6,000
Entrepôts frigorifiques et glacières.....	796	2,558,000	866	289,978	1,662	2,848,068
Fumoirs et poissonneries.....	8,812	1,527,162	197	14,740	9,009	1,541,902
Jetées et quais.....	2,643	2,207,538	230	66,583	2,873	2,274,101
Postes de baleiniers.....	4	180,855			4	180,855
Fabriques d'huile.....	1	40,000			1	40,000
Huttes de pêcheurs.....			55	60,000	55	60,000
Chalands et bachots à sonnette.....	576	35,460			576	35,460
<b>Totaux.....</b>		<b>23,260,456</b>		<b>2,595,119</b>		<b>25,855,575</b>

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES.

	Pêche maritime.	Pêche fluviale. (eaux intérieures).	Total pour ces deux sortes de pêche.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Nombre de perso. empl. à bord des navires.....	8,00	757	8,758
"    "    des barques.....	52,452	12,869	65,321
"    "    des semaqs.....	783		783
Nombre de person. empl. dans les fumoirs, les poissonn., les entr. frig. et les fabriq.	25,530	1,790	27,320
<b>Totaux.....</b>	<b>86,766</b>	<b>15,416</b>	<b>102,182</b>



## RÉSUMÉ DES PÊCHERIES POUR CHAQUE PROVINCE.

*Nouveau-Brunswick.*

La valeur totale commerciale des pêcheries de cette province pour l'année 1915-16 s'est élevée à \$4,737,145. La diminution de \$203,938 qu'on remarque pour l'ensemble par rapport à l'année précédente est due au fléchissement survenu dans la pêche de l'éperlan et du hareng à cause des conditions climatiques défavorables qui se sont fait sentir, et aussi du manque du sel nécessaire pour la préparation du hareng.

Le montant des capitaux engagés dans les navires, barques, matériel de pêche et établissements s'est élevé pour toute la province à \$3,958,714 par comparaison à \$3,765,020 pour l'année dernière. Il y a eu 23,373 personnes qui se sont livrées à des travaux en rapport avec l'industrie de la pêche. De ce nombre 1,697 furent employées à bord des navires et des semailles, 15,005 à bord des barques, et 6,671 dans les fabriques et les fumeries établies sur le rivage. L'année précédente le nombre de toutes ces personnes s'élevait à 22,034.

*District n° 1.*

Ce district comprend les comtés de Charlotte et de St-Jean. La valeur commerciale des pêcheries y a dépassé cette année celle de toutes les saisons précédentes. Bien que le prix de la sardine qui s'est maintenu très élevé en 1914-15 soit revenu à l'état normal, les grandes quantités de hareng préparé, et la pêche de la merluche qui a doublé par rapport à l'année dernière sont les deux facteurs qui ont contribué à l'augmentation qu'on observe dans ce district. En effet l'année dernière la valeur commerciale des pêcheries n'y a été que de \$2,049,322. Toutes les sortes de pêche ont produit des résultats fructueux, et la saison a été en tous points très prospère.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous revue et au cours des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Homard .....	9,232	9,337	11,751	12,410	8,539
Hareng .....	169,460	92,726	197,297	189,200	190,660
Sardines ..... (brls)	336,290	298,585	141,384	280,282	403,103
Merlan .....	38,165	53,875	70,862	47,954	58,210
Merluche .....	123,102	61,370	65,180	97,524	79,412
Saumon .....	2,156	3,724	3,998	3,295	3,353
Morue .....	20,978	23,300	18,832	25,253	18,160

On observe aussi une augmentation dans le montant du capital engagé; il est passé de \$2,065,896 à \$2,140,247. Le nombre des personnes employées s'est élevé de 3,493 à 3,965. Parmi ces personnes 425 ont travaillé à bord des navires et des semailles, 2,436 à bord des barques, et 1,104 dans les fumeries, etc.

*District n° 2.*

La valeur totale commerciale des pêcheries de ce district qui comprend les comtés d'Albert, Westmoreland, Kent, Northumberland, Gloucester et Ristigouche, s'est élevée à \$2,589,153, soit une diminution de \$260,267 par rapport à l'année dernière. La moitié de cette diminution est attribuable au fléchissement observé dans la pêche de l'éperlan, fléchissement qui s'est produit à cause de l'absence de la glace sur les ri-

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

vières dans la première partie de la saison. Quand la glace se fut formée et que les pêcheurs se furent trouvés en mesure de tendre leurs filets, les éperlans avaient déjà gagné la mer. Il y a aussi eu un fléchissement dans la pêche du hareng à cause du manque de sel.

Le tableau ci-après donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon.....	15,004	12,497	13,000	10,004	9,144
Homard.....	62,919	53,719	66,426	71,768	83,343
Morue.....	229,935	229,338	221,603	218,683	180,400
Hareng.....	512,730	546,096	670,829	565,482	552,729
Maquereau.....	19,748	29,857	16,831	6,010	5,671
Eperlan.....	52,900	65,105	60,059	79,854	64,179
Mactres.....(brls)	13,836	15,130	29,214	22,416	33,674

On pourra observer que le saumon, le homard et la morue ont tous produit une augmentation par rapport à 1914-15.

La valeur du matériel de pêche s'est élevée à \$1,712,597, soit une augmentation de \$122,672 par rapport à l'année précédente. 1,258 personnes ont trouvé de l'emploi à bord des navires, 11,284 à bord des barques, et 14 à bord des semailles, tandis que sur la terre ferme 5,567 personnes ont travaillé dans les fabriques, les fumeries et les poissonneries, soit un total de 18,123 personnes engagées dans les travaux de la pêche par comparaison à 17,253 l'année précédente.

*District n° 3 (pêche fluviale).*

Dans les comtés de Kings, Queens, Sunbury, York, Carleton, Victoria et Madawaska qui forment le district des pêches fluviales du Nouveau-Brunswick, la valeur totale des pêcheries s'est élevée à \$36,122, soit un fléchissement de \$4,819 par rapport à l'année précédente. Le doré s'est montré rare et de petite taille tandis que la pêche du saumon a moins bien rendu à cause des gros orages survenus au milieu de la saison.

Le tableau ci-après donne les quantités de poisson débarquées au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon.....	707	835	897	578	520
Truite.....	710	651	728	574	579
Doré.....	255	480	528	897	658
Gaspereau.....	2,842	4,374	3,810	4,288	3,760
Alose.....	1,422	967	839	821	709

Dans ce district où le département exploite une pisciculture pour l'alose, ce poisson a manifesté une amélioration sensible tant au point de vue de la quantité qu'au point de vue de la taille.

Le montant du capital placé dans les barques de pêche, matériel de pêche, et les maisons de club, s'est élevé à \$105,870 par comparaison à \$109,199 l'année précédente.

Le nombre des personnes employées à bord des barques a été de 1,285.

Dans l'appendice n° 1 on trouvera des renseignements détaillés concernant les pêcheries du Nouveau-Brunswick.

#### ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.

La valeur totale commerciale des pêcheries de cette province s'est élevée à \$933,682, soit une diminution de \$327,984 par comparaison à 1914-15; qu'on explique par suite d'un fléchissement observé dans la pêche de l'éperlan et du homard. La glace s'est formée trop tard et est restée trop mince pour empêcher les éperlans de se disperser sur les hauts-fonds où on ne peut pas faire usage de filets à poche; d'habitude ces poissons suivent la direction du chenal. Quant à la pêche du homard elle a été gravement compromise par la présence de la glace qui est restée trop tard sur la partie nord de l'île, et aussi par le manque de boitte.

La morue et la merluche ont donné de bons résultats.

Le tableau suivant donne les quantités de poisson débarquées au cours de l'année sous revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Homard .....	84,894	88,341	92,898	136,992	118,090
Morue .....	67,208	29,542	59,022	49,876	49,653
Merluche .....	21,282	22,900	25,191	38,751	16,600
Hareng .....	20,360	55,032	85,295	63,391	79,178
Maquereau .....	5,640	9,215	11,496	6,448	5,006
Huitres .....	6,206	7,823	12,951	8,631	8,835
Eperlan .....	4,412	19,326	9,777	10,545	5,688
Mactres .....	2,027	2,748	18,966	4,985	8,083

On évalue à \$1,024,268 les capitaux placés dans l'industrie de la pêche ce qui représente une diminution de \$6,196 par rapport à l'année précédente. L'année dernière 5,832 personnes se sont occupées de travaux en rapport avec les pêcheries, tandis que cette année 5,043 seulement se sont livrées à cette industrie. De ce nombre 3,004 furent employées à bord des barques et 89 à bord des navires et des semailles; le reste 2,550 ont travaillé dans les fumeries et les fabriques.

Dans l'appendice 2 on trouvera des renseignements détaillés concernant les pêcheries de l'île du Prince-Edouard.

#### NOUVELLE-ÉCOSSE.

Au cours de l'année sous-revue, la valeur totale commerciale du poisson et de ses produits s'est élevée pour cette province à \$9,166,851 par comparaison à \$7,730,191 en 1914-15. Cette augmentation très considérable de près d'un demi-million de dollars, est attribuable à l'augmentation observée dans la pêche effectuée par la flotte de Lunenburg, ainsi qu'aux prix élevés obtenus pour le homard dont on a pris 36,000 quintaux de plus que l'année dernière.

Le commerce du homard en boîtes, s'est remis passablement bien des pertes qu'il avait éprouvées par la guerre au cours de la saison précédente. La pêche quasi inépuisable de homards de grande taille a produit une augmentation de près de 30,000 quintaux pour les quantités expédiées dans le test.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Le montant du capital placé dans les navires, barques, matériel de pêche et établissements s'élève à \$7,899,112 pour l'année 1915-16, soit une augmentation de \$330,291 par rapport à l'année précédente.

29,062 personnes ont reçu de l'emploi pour des travaux en rapport avec les pêcheries, ce qui représente une diminution de 302 par comparaison à l'année précédente. Le nombre des pêcheurs à bord des navires et semailles s'est élevé à 5,415, à bord des barques à 17,320, et dans les fumeries, entrepôts frigorifiques et poissonneries à 6,297.

*District n° 1.*

La valeur totale commerciale de ce district qui comprend toute l'île du Cap Breton a atteint le chiffre de \$1,289,829 soit une augmentation de \$260,176 par comparaison à l'année dernière. La pêche de l'aiglefin a presque doublé par rapport à 1914-15, et on a obtenu des prix plus élevés pour presque tous les poissons. Le hareng fut extraordinairement abondant, et la pêche aurait produit 100% d'augmentation si on avait pu se procurer tout le sel nécessaire. En dépit des inconvénients éprouvés, les quantités prises n'en ont pas moins été plus considérables que l'année dernière.

Le tableau suivant donne les quantités de poisson débarquées au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon.....	3,645	4,169	2,406	1,903	2,690
Homard.....	39,949	32,843	51,426	53,221	49,250
Morue.....	130,505	159,666	114,043	101,696	146,440
Eglefin..	183,752	94,510	64,949	70,220	95,708
Merluche .....	7,761	5,224	7,338	6,541	6,384
Merlan .....	7,757	16,103	5,245	7,141	10,244
Hareng .....	55,231	47,931	54,947	47,896	33,621
Maquereau.....	26,792	25,437	36,772	19,883	8,883

Le montant du capital placé dans le matériel de pêche et autres accessoires a augmenté de \$56,732. L'année dernière il s'élevait à \$1,213,686 tandis que pour l'année sous-revue il est de \$1,270,318.

567 personnes sont montées à bord des navires, 5,001 à bord des barques, 134 à bord des semailles et 1,772 ont travaillé dans des fumeries et autres établissements établis sur la côte, ce qui donne un total de 7,474 ou 122 de plus que l'année dernière.

*District n° 2.*

Ce district comprend les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysboro, Halifax et Hants. La valeur totale commerciale du poisson et des ses produits pour ce district s'est élevée pour l'année sous-revue à \$2,173,057, soit une augmentation de \$227,666 sur l'année précédente. Dans ce district on remarque une augmentation pour la pêche de presque toutes les espèces de poisson.

Le tableau ci-après donne les quantités de poisson débarquées au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Homard .....	81,737	75,073	93,258	101,075	97,682
Maquereau .....	37,596	34,557	59,225	19,441	148,970
Morue .....	149,202	139,208	147,694	137,314	81,439
Flétan .....	15,968	13,199	21,962	13,992	17,794
Eglefin .....	124,741	135,368	101,375	162,172	192,774
Hareng .....	148,059	136,659	111,163	119,156	161,698

On a pris plus de saumon, d'alose et de gaspareau qu'on n'en avait capturé depuis de nombreuses années. On évalue à \$1,998,876 la somme du capital placé dans les navires, barques et matériel de pêche et établissements, ce qui représente une légère augmentation sur l'année dernière.

Des 7,393 personnes qui se sont livrées à l'industrie de la pêche au cours de l'année, 4,664 ont monté à bord des barques, 793 à bord des navires et des semailles, et 1,936 ont travaillé dans les fabriques, fumeries, poissonneries et entrepôts frigorifiques établis sur la côte. Au cours de l'année précédente le nombre total des personnes engagées dans l'industrie de la pêche s'élevait à 7,700.

#### District n° 3.

La valeur commerciale totale des pêcheries de ce district qui comprend les comtés de Lunenburg, Queens, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et Kings s'est élevée à \$5,703, 968 pour l'année sous-revue, soit une augmentation de \$948,908; à elle seule la pêche du homard a contribué pour \$494,410 à cette augmentation.

Non seulement la pêche a été plus abondante qu'en 1914-15, mais aussi les prix payés ont été plus élevés. En janvier et février il n'était pas rare d'obtenir \$70 la caisse pour du homard dans le test.

Le reste de l'augmentation se répartit sur la merluche et le maquereau. La flotte côtière de Lunenburg a remporté de très beaux succès au cours de la saison. Enfin il y a eu augmentation dans la pêche de toutes les espèces de poisson capturées dans les pêcheries côtières.

Le tableau suivant donne les quantités de poisson débarquées au cours de l'année revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Homard .....	142,958	120,693	157,577	129,222	175,316
Morue .....	796,577	624,146	706,133	689,095	1,021,493
Eglefin .....	245,553	314,233	221,062	239,880	217,876
Merluche et lingue .....	182,623	147,010	203,838	167,998	135,218
Hareng .....	264,409	228,285	220,361	218,105	180,033
Maquereau .....	49,128	23,544	66,610	45,263	8,899

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

On évalue à \$4,629,918 le montant du capital placé dans les navires, barques, matériel de pêche et établissements pour ce district, soit une augmentation de \$239,412 sur l'année précédente.

3,806 personnes se sont livrées à la pêche à bord des navires, 7,665 à bord des barques et 145 à bord des semailles, et 2,589 ont reçu de l'emploi dans les fumeries et les poissonneries établies sur le rivage, ce qui forme un total de 14,195 personnes, soit une diminution de 117 sur l'année précédente. Le nombre des pêcheurs employés à bord des navires a diminué, cependant que celui du pêcheur en barque a de nouveau manifesté une augmentation. Cela est dû à l'usage de plus en plus répandu des bateaux à gazoline.

Les bateaux à gazoline sont en train de supplanter les voiliers dans ce district, même en ce moment les premiers sont déjà plus en usage que les derniers. Il y a 2,811 bateau à gazoline contre 2,489 voiliers.

Dans l'appendice n° 3 on trouvera des rapports détaillés sur les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse.

## QUÉBEC.

La valeur commerciale totale des pêcheries de cette province pour l'année sous-revue s'est élevée à \$2,076,851 par comparaison à \$1,924,430 l'année précédente. Malgré le fléchissement éprouvé dans la pêche du hareng, et l'abaissement général des prix pour le homard en boîtes, il ne s'en est pas moins produit une augmentation de \$152,421 sur l'ensemble. La pêche de la morue a très bien rendu, et non seulement ces poissons se sont montrés en très grande quantités, mais ils étaient de qualité excellente et se sont aussi bien vendus.

Le montant total du capital placé dans des navires, barques et autres accessoires s'est élevé à \$1,464,373, soit une augmentation de \$72,334 sur l'année précédente.

373 pêcheurs se sont livrés à la pêche à bord des navires, 8,409 à bords des barques, 69 à bord des semailles et 4,946 personnes ont trouvé de l'emploi dans les poissonneries et les fumeries établies sur la côte, soit en tout 13,797 personnes, ce qui représente une augmentation de 2,785 par rapport à l'année précédente. L'amélioration des conditions du commerce et la fermeture de plusieurs scieries aussi bien que l'usage de plus en plus répandu des bateaux mus à propulsion, sont les principales raisons qui ont induit tant de jeunes gens à embrasser la carrière de pêcheur.

*Division du golfe. (Pêche maritime.)*

La valeur commerciale totale des pêcheries de cette division qui comprend les comtés de Bonaventure, Gaspé, y compris les Iles-de-la-Madeleine, Rimouski et Saguenay, s'est élevée à \$1,901,626, ce qui représente une augmentation de \$109,454 sur l'année précédente.

On a débarqué 84 baleines au cours de l'année dernière dans cette division. Bien que ce nombre soit inférieur à celui de l'année dernière, la quantité d'huile qu'on en a retirée n'a pas été moindre.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous-revue, et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon .....	11,726	11,310	12,676	8,946	8,278
Homard .....	23,588	22,810	44,310	50,450	56,927
Morue .....	732,481	567,664	365,052	478,573	474,610
Hareng .....	139,703	355,849	363,649	358,709	393,982
Maquereau .....	42,086	21,102	23,598	11,786	12,713
Eperlan .....	2,571	1,245	12,146	4,019	3,540

Le montant du capital placé s'élève à \$1,342,317, et le nombre des personnes se livrant à l'industrie de la pêche à 12,154.

#### *Pêche de l'Intérieur.*

Les pêcheries de l'intérieur du Québec sont administrées par le gouvernement provincial, et c'est grâce à la courtoisie des fonctionnaires du Ministère Provincial de la Colonisation des Mines et Pêcheries, que ce département-ci a pu se procurer les statistiques contenues dans ce rapport en ce qui concerne les pêcheries de l'intérieur de la province.

La valeur commerciale totale de l'année sous-revue s'élève à \$175,225, en augmentation de \$42,967 sur l'année précédente. Le montant du capital placé est de \$122,056, et le nombre des personnes employées 1,644.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Doré .....	927	1,289	1,229	1,423	1,175
Truite .....	85	356	967	1,240	1,000
Anguille .....	7,311	4,871	2,496	3,167	4,423
Esturgeon .....	757	1,075	977	1,742	2,095
Brochet .....	1,960	871	935	855	914
Perche .....	3,173	1,954	1,823	1,722	1,726

Dans l'appendice n° 4 on trouvera des renseignements détaillés sur les pêcheries de la province.

#### ONTARIO.

Les pêcheries de cette province sont aussi administrées par le gouvernement provincial, et le département a dû s'adresser au sous-ministre provincial de la Chasse et de la Pêche pour obtenir la statistique contenue dans ce rapport.

La valeur commerciale totale des pêcheries pour l'année sous-revue s'élève à \$3,341,182, ce qui représente \$585,891 de plus que l'année dernière.

On observe une augmentation de plus de 80 pour cent dans la pêche de la truite. Le poisson blanc et le doré et plusieurs autres variétés ont aussi mieux rendu que les années précédentes.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Truite.....	106,503	57,609	62,204	63,707	65,120
Poisson blanc.....	67,100	57,964	52,263	54,897	44,540
Hareng.....	115,715	91,474	130,718	170,677	131,020
* Doré.....	75,541	39,173	26,564	26,656	20,225
Brochet.....	25,844	44,258	34,547	24,732	20,985
Perche.....	14,904	19,536	12,427	13,931	9,572

\* Y compris le doré bleu.

Le montant du capital engagé dans les barques de pêche, matériel de pêche et établissements divers s'élève à \$1,860,732, soit une augmentation de \$108,393 sur l'année précédente. Au cours de l'année sous-revue 4,114 personnes ont été employées dans l'industrie de la pêche, ce qui représente une augmentation de 38 sur l'année précédente.

Dans l'appendice 5 de ce rapport on trouvera des renseignements détaillés concernant les pêcheries de la province.

MANITOBA.

La valeur commerciale totale des pêcheries de cette province pour l'année 1915-16 s'est élevée à \$742,925, soit une diminution de \$106,497 dans le rapport de 1914-15. La rigueur de l'hiver, l'abondance de la neige ont rendu le transport du poisson très difficile par chemin de fer, cependant que le grand nombre des pêcheurs qui se sont enrôlés dans l'armée canadienne au cours de l'année a été cause que des 1,864 employés dans l'industrie de la pêche l'année dernière, il n'en est plus resté cette année que 1,469, soit une diminution de 415.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Poisson blanc.....	44,360	47,649	38,243	48,439	51,844
Doré.....	23,134	53,868	31,024	33,044	54,274
Brochet.....	30,228	37,043	18,756	29,770	32,890
Tullipi.....	47,562	39,987	13,844	8,470	7,129

Le montant du capital engagé dans l'industrie de la pêche au cours de l'année sous-revue s'élève à \$399,119, soit une augmentation de \$80,836 sur l'année précédente.

Dans l'appendice 6 de ce rapport on trouvera des renseignements détaillés concernant les pêcheries de la province.



## SASKATCHEWAN.

La valeur totale des pêcheries de cette province pour 1915-16 s'est élevée à \$165,888 en une augmentation de \$33,871 par rapport à l'année précédente.

Comme dans le Manitoba, la rigueur de l'hiver, le grand abaissement du niveau des lacs et des rivières au cours de l'été ont nui à la pêche des diverses sortes de poisson, et ont causé une diminution; mais comme les prix du marché se sont maintenus élevés au cours de l'hiver, les pêcheurs ont retiré dans l'ensemble de meilleurs bénéfices de leur pêche que l'année dernière.

Le tableau suivant donne les quantités des principaux poissons débarqués au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Poisson blanc.....	23,936	35,443	30,993	23,120	30,856
Brochet.....	7,535	10,913	7,936	5,197	6,975
Doré.....	3,140	1,951	1,710	2,193	2,656
Poissons divers.....	4,824	7,752	4,984	2,915	3,195

Le montant du capital engagé dans l'industrie de la pêche de cette province en 1915-16 s'est élevé à \$50,089, soit une augmentation de \$5,782 par rapport à l'année précédente. 927 personnes se livrées à des travaux en rapport avec l'industrie de la pêche contre 813 de l'année précédente.

Dans l'appendice 7 on trouvera des renseignements détaillés sur les pêcheries de cette province.

## ALBERTA.

La valeur commerciale totale des pêcheries de cette province s'est élevée à \$94,134 pour 1915-16 en augmentation de \$7,414 par rapport à l'année précédente qui à son tour a fourni une augmentation de \$5,401 par comparaison à l'année 1913-14.

On a observé un fléchissement pour toutes les espèces de poisson à l'exception du doré dont la pêche a doublé par rapport à l'année précédente. Toutefois les pêcheurs ont obtenu de bons prix au cours de tout l'hiver, alors que la demande qui depuis juillet s'était graduellement accrue, en arriva à excéder de beaucoup l'offre des produits, surtout après qu'on eut dû cesser la pêche à cause de la rigueur de l'hiver.

Il s'est opéré au cours de l'année dernière de grandes améliorations dans la manutention du poisson provenant de l'Alberta. Ils est maintenant emballé dans des boîtes et arrive au marché en parfaite condition. Cela aura sans doute pour effet d'accroître encore la demande du poisson.

Le montant du capital engagé dans l'industrie de la pêche en 1915-16 s'est élevé à \$44,726, soit une augmentation de \$24,492 sur l'année précédente. Il y a eu 5,727 personnes d'engagées dans les pêcheries au cours de l'année sous-revue.

Dans l'appendice 7 on trouvera des renseignements détaillés sur les pêcheries de la province.

## TERRITOIRE DU YUKON.

La valeur commerciale totale des pêcheries pour le territoire du Yukon s'est élevé à \$63,730 pour 1915-16, soit une diminution de \$5,995 par rapport à l'année dernière.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

La montée du saumon dans la rivière Yukon a été très faible et il faut déplorer l'usage des nombreux pièges à poisson dits "fish wheels" mouillés dans le Yukon inférieur tout le long de son cours, jusqu'à la frontière canadienne.

La diminution de la pêche du poisson blanc n'est pas attribuée au dépeuplement des lacs, mais à l'enrôlement d'un grand nombre de pêcheurs d'expérience.

On a construit des entrepôts frigorifiques au lac Albert au cours de l'année. Ce lac a été exploité pour la première fois par les pêcheurs blancs.

Le montant du capital engagé dans les barques et le matériel de pêche au cours de l'année sous-revue s'est élevé à \$12,527 par rapport à \$11,915 l'année précédente. 250 personnes ont trouvé de l'emploi dans l'industrie de la pêche durant 1915-16, par comparaison à 243 l'année précédente.

Dans l'appendice 8 on trouvera des renseignements détaillés sur les pêcheries de ce territoire.

COLOMBIE-ANGLAISE.

La valeur totale des pêcheries de cette province pour l'année 1915-16, sans tenir compte de la consommation locale, et des débarquements effectués par les navires de pêche américains et destinés à être expédiés aux différents centres des Etats-Unis, s'est élevée à \$14,538,320, soit une augmentation de \$3,023,234 pour 1914-15.

Presque toute cette augmentation est attribuée à l'industrie du saumon qui a fourni \$2,714,213 de plus que l'année dernière.

Bien que le nombre de caisses ait peu varié, la valeur commerciale du saumon en boîtes a excédé celle de l'année dernière de \$2,259,517 à cause des prix plus élevés payés pour toutes les variétés de ce produit. L'insuccès des pièges à saumon tendus dans le passage Puget a aussi rendu nos pêcheurs en mesure de vendre de grandes quantités de saumon frais aux négociants américains à des prix rémunérateurs.

La pêche du flétan décline d'année en année, mais comme les prix payés pour ce produit ont été plus avantageux cette année que par le passé, la valeur totale commerciale de cette pêche s'en est trouvée accrue. Cette augmentation des prix est dû en grande partie au privilège accordé aux pêcheurs américains en mars 1915, privilège en vertu duquel ils peuvent expédier des ports de la Colombie-Anglaise leur poisson en entrepôt par chemin de fer canadien. Cette mesure a eu pour effet d'attirer un grand nombre de commerçants sur la côte, d'activer la concurrence et de fournir aux pêcheurs l'occasion de vendre leurs produits plus cher.

Cette concession a aussi contribué, dans une large mesure, au développement du commerce local, parce que les navires américains doivent nécessairement se ravitailler dans ces ports.

Le tableau ci-après donne les quantités des principaux poissons débarqués à l'état frais au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes.

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon .....	1,369,394	1,369,740	1,509,354	1,221,057	1,103,666
Morue .....	35,870	47,161	29,220	28,580	25,065
Hareng .....	467,452	563,406	649,062	729,567	545,442
Flétan .....	194,896	214,444	223,465	253,283	196,486

Le montant du capital placé dans les navires, barques, matériel de pêche et établissement divers s'est élevé à \$9,141,915 au cours de l'année sous-revue, ce qui représente une augmentation de \$312,175. 17,820 personnes ont trouvé de l'emploi dans l'industrie de la pêche, tandis que l'on en comptait 18,328 l'année précédente; cela marque une diminution de 508 personnes, qui s'est surtout fait sentir parmi les ouvriers employés dans les fabriques et les établissements.

*District n° 1.*

La valeur totale commerciale des pêcheries de ce district qui comprend la partie sud de la province en terre ferme s'est élevée à \$4,509,642 en 1915-16 par comparaison à \$3,984,091 l'année précédente. Cela représente une augmentation de \$525,551, sans tenir compte des quantités de poisson débarqué par les pêcheurs américains et celles employées pour la consommation locale.

La demande de la morue augmente d'année en année. La morue noire qu'on enlevait autrefois des hameçons à flétan et qu'on rejetait à la mer, se vend maintenant fraîche, congelée, très-salée, marinée et fumée.

Le tableau ci-après donne les quantités des principaux poissons débarqués à l'état frais au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes:—

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon.....	428,384	439,283	797,524	410,000	445,355
Hareng.....	29,126	34,540	29,502	46,800	19,822
Flétan.....	75,313	78,565	93,677	211,274	158,541
Morue.....	10,702	13,772	12,690	14,750	14,165
Esturgeon.....	811	1,149	1,090	5,051	5,168
Eperlan.....	2,303	1,757	1,835	1,864	2,530

Le montant du capital placé dans les navires, barques, matériel et établissements divers s'est élevé à \$2,783,654 par comparaison à \$3,747,934 l'année précédente. 7,659 personnes ont trouvé de l'emploi dans l'industrie de la pêche en 1915-16 contre 7,692 l'année précédente.

*District n° 2.*

La valeur totale commerciale des pêcheries de ce district qui comprend la partie nord de la province, y compris l'Archipel de la Reine Charlotte s'est élevée à \$6,390,372 au cours de l'année sous-revue, soit une augmentation de \$2,110,821 pour cette année.

C'est le saumon qui a le plus contribué à cette augmentation qui s'est chiffrée à \$1,898,885. La valeur commerciale du flétan a aussi augmenté de \$367,790.

La ville de Prince Rupert a retiré de grands bénéfices des concessions accordées aux navires de pêche américains, et cela à cause de ces excellentes facilités de transport et de son voisinage des grands bancs de flétan de l'Océan Pacifique Nord.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Le tableau ci-après donne les quantités des principaux poissons débarqués à l'état frais au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes:—

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon.....	615,902	564,929	414,380	589,647	491,989
Flétan.....	96,253	118,948	107,498	29,079	27,945
Morue.....	2,328	10,904	1,205	1,600	.....
Oulachon.....	10,950	12,700	13,950	13,800	15,000
Hareng.....	29,190	68,060	62,240	166,797	26,410
Baleines, (nombre).....	92	253	219	526	309

Le montant du capital placé dans les navires, barques, matériel et établissements divers s'est élevé à \$4,436,854 par comparaison à \$4,331,421 l'année précédente.

Cette année il y a eu 7,186 personnes d'employées dans l'industrie de la pêche, tandis que l'année dernière il y en avait 7,770. Cette diminution s'est surtout fait sentir dans le nombre de personnes employées dans les fabriques et les établissements.

*District n° 3.*

La valeur totale commerciale des pêcheries de ce district comprenant l'île Vancouver et une partie de la terre ferme contiguë à l'extrémité nord de l'île s'est élevée à \$3,683,306, soit une augmentation de \$386,862. Comme pour le district n° 1, la pêche du saumon a décliné, mais la valeur commerciale a augmenté. D'un autre côté, la pêche de la morue a produit les meilleurs résultats obtenus jusqu'ici, quant à la quantité et quant à la valeur commerciale. La pêche du hareng a été au-dessous de celle de l'année précédente, mais les prix payés ont été exceptionnellement bons. Plus de 5,000 barils ont été préparés à l'écoissaise en outre de plus de 11,000 caisses de hareng mis en boîtes. La mise en conserve du hareng s'est pratiquée l'année dernière pour la première fois dans la Colombie-Anglaise.

Les Indiens ont réussi à capturer 400 phoques à fourrure tandis que l'année dernière ils n'avaient pu s'en procurer que 257.

Le tableau ci-après donne les quantités des principaux poissons débarqués à l'état frais au cours de l'année sous-revue et des quatre années précédentes:—

Poissons.	1915-16.	1914-15.	1913-14.	1912-13.	1911-12.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.
Saumon.....	325,108	365,528	297,450	221,410	166,822
Morue.....	22,840	22,485	15,325	12,200	10,900
Hareng.....	409,136	460,806	557,320	515,980	499,210
Flétan.....	23,330	16,931	22,300	12,930	10,000
Mactres.....(brls)	5,288	9,322	10,000	8,865	4,030

Le montant du capital placé dans les navires, barques, matériel et établissements divers s'est élevé à \$1,921,407 par comparaison à \$1,750,385 l'année précédente. 2,975 personnes ont trouvé de l'emploi dans l'industrie de la pêche en 1915-16 par comparaison à 2,866 l'année d'avant, soit 109 de plus.

Dans l'appendice 9 de ce rapport, on trouvera des renseignements complets sur les pêcheries de cette province, ainsi qu'un rapport de l'ingénieur McHugh, et un autre sur les travaux d'exploration accomplis par le capitaine Crichton.

Ci-après nous donnons des tableaux récapitulant par province les quantités et la valeur commerciale du poisson; le nombre et la valeur des navires, barques, etc., la valeur commerciale annuelle du poisson produit par chacune des provinces de 1870 à 1915-16; le nombre et la valeur des navires et barques employés chaque année dans la pêche depuis 1880; et enfin le nombre de personnes employées chaque année dans l'industrie de la pêche depuis 1895.

## RÉCAPITULATION.

DONNANT pour chaque province la quantité et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus au cours de l'année 1915-16.

N <sup>os</sup> .	Poissons.	Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile-du-Prince-Edouard.		Québec.		Ontario.		N <sup>os</sup> .	
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.		
			\$		\$		\$		\$		\$		
1	Saumon, frais . . . . .	qtx.	9,868	156,025	17,867	268,005	100	1,000	8,463	77,571		1	
2	" en boîtes . . . . .	caisses	44	352					337	2,696		2	
3	" salé au sel sec . . . . .	qtx.	56	1,048								3	
4	" peu salé . . . . .	"										4	
5	" fumé . . . . .	"	49	980								5	
6	" mariné . . . . .	"						2,031	12,186			6	
7	Homard, en boîtes . . . . .	caisses	78,632	1,232,603	30,229	604,580	42,353	625,741	11,752	147,707		7	
8	" expédié dans le test . . . . .	qtx.	107,366	1,743,072	11,692	150,780	187	1,349	84	323		8	
9	Morue, fraîche . . . . .	"	68,663	158,092	13,884	27,768	5,629	13,988	3,959	5,938		9	
10	" verte, salée . . . . .	"	73,184	256,498	16,938	61,830	3,042	12,692	62,260	175,229		10	
11	" fumée . . . . .	"										11	
12	" filets fumés . . . . .	"	214	2,140								12	
13	" séchées . . . . .	"	286,895	1,923,811	67,699	345,296	15,160	90,960	201,334	1,096,705		13	
14	Eglefin, frais . . . . .	"	145,039	305,017	8,021	20,035	295	885	400	400		14	
15	" vert salé . . . . .	"	20,285	60,855								15	
16	" fumé . . . . .	"	44,768	317,016	4,340	34,720						16	
17	" en boîtes . . . . .	caisses	6,770	27,080								17	
18	" filets fumés . . . . .	qtx.	3,895	31,160								18	
19	" séché . . . . .	"	85,292	417,484	2,501	10,335	290	1,160	1,480	5,845		19	
20	Merluche et lingue, fraîches . . . . .	"	3,857	4,432	2,687	2,924	63	126				20	
21	" vertes salées . . . . .	"	156	468								21	
22	" fumées . . . . .	"	666	3,330								22	
23	" filets fumés . . . . .	"	443	3,244								23	
24	" séchées . . . . .	"	70,669	312,927	45,515	156,653	7,072	35,247	200	700		24	
25	Merlan, frais . . . . .	"	2,781	3,652	11,135	11,135						25	
26	" vert-salé . . . . .	"		795								26	
27	" séché . . . . .	"	32,435	142,170	9,009	36,036						27	
28	Hareng, frais . . . . .	"	80,113	89,063	21,113	39,901	2,969	3,203	4,248	4,335	104,197	520,985	28
29	" en boîtes . . . . .	caisses	5,733	22,932	4,300	4,300							29
30	" salé au sel sec . . . . .	qtx.											30
31	" fumé . . . . .	"	11,468	47,424	104,907	279,844			1,209	1,218	758	7,580	31
32	" mariné . . . . .	brls.	69,059	342,045	21,058	84,742	438	2,069	9,286	27,534	3,334	33,340	32
33	" pour boîte . . . . .	"	76,509	148,912	49,680	79,550	8,035	16,070	45,600	50,058			33
34	" pour engrais . . . . .	"	350	175	112,982	72,201			7,817	2,408			34
35	Maquereau, frais . . . . .	qtx.	60,218	399,115	19,514	195,140	2,354	20,590	281	1,106			35

RÉCAPITULATION—*Suite.*

DONNANT pour chaque province les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus au cours de l'année 1915-16—*Suite.*

Numéros.	Poissons.	Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile du Prince-Edouard.		Québec.		Ontario.		Numéros.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			\$		\$		\$		\$		\$	
36	Maquereau salé..... brls.	17,620	232,168	78	936	1,096	15,021	13,935	125,206			36
37	" en boîtes..... caisses	131	1,048									37
38	Alose, fraîche..... qtx.	1,545	13,774	7,037	47,330			254	2,540			38
39	" salée..... brls.	63	1,200	110	1,650							39
40	Gaspereau, frais..... qtx.	12,253	20,494	26,022	30,944							40
41	" salé..... brls.	3,233	14,132	16,222	54,166	130	390					41
42	Sardines, en boîtes..... caisses			120,360	601,800							42
43	Sardines, fraîches ou salées..... brls.	436	2,180	312,218	624,436			68	680			43
44	Flétan, frais..... qtx.	30,518	283,676	347	3,470			390	2,340			44
45	Sole..... "	595	1,865									45
46	Carrelet..... "	2,110	9,833	2,767	5,534							46
47	Raie..... "	1,209	1,305									47
48	Eperlan..... "	4,770	47,987	52,961	529,610	4,412	24,467	2,931	9,945			48
49	Oulachon..... "											49
50	Merlan jaune..... "											50
51	Petite morue..... "	247	417	18,082	36,164	30	60	178	366			51
52	Pieuvres..... "											52
53	Espadon..... "	18,527	106,090									53
54	Bonite..... "	13,497	45,879									54
55	Huitres..... "	1,592	10,420	12,498	74,988	6,206	42,055					55
56	Mactres fraîches..... "	13,375	25,762	25,308	38,400	1,077	4,695	2,293	4,686			56
57	" en boîtes..... caisses	551	2,264	12,674	63,370	950	5,700	2	12			57
58	Algues, crabes, bucardes, etc..... qtx.	1,660	5,102	1,160	5,655							58
59	Encornet..... brls.	4,032	20,314	148	292			999	1,823			59
60	Capelan..... brls.							2,187	1,827			60
61	Petonscles écailles..... gals.	10,170	12,712	3,500	5,250							61
62	Doré bleu..... qtx.									48,823	488,230	62
63	Fruits..... "	1,007	12,070	2,947	29,470	111	1,110	529	3,110	106,503	770,090	63
64	Esturgeon..... "	11	220	87	870			787	6,749	2,514	87,710	64
65	Bar..... "	219	2,190	2,599	31,106			207	2,322			65
66	Anguille..... "	2,182	12,050	1,710	13,311	150	1,500	7,346	58,620	3,128	18,756	66
67	Poisson blanc..... "			42	630			257	2,930	67,100	623,240	67
68	Doré..... "			255	2,550			927	8,468	26,718	267,180	68
69	Perche..... "			12	48			3,173	16,548	14,904	74,520	69
70	Brochet..... "							1,960	10,156	25,844	206,752	70

71	Tullipi.....	"								6,630	39,780	71	
72	Maskinongé.....	"						285	3,001			72	
73	Barbue.....	"								6,675	53,400	73	
74	Laqualche.....	"										74	
75	Carpe.....	"								20,181	40,362	75	
76	Chevresne.....	"										76	
77	Poissons divers.....	"	4,725	5,520	980	980	135	136	8,694	57,091	30,063	150,315	77
78	Langues et noues.....	"	731	1,666			175½	3,756	139	380			78
79	Noues de merluche séchées.....	"			461	15,475							79
80	Caviar.....	"	1	200	1½	150					79½	7,980	80
81	Vessies d'esturgeon.....	nomb.									1,604	962	81
82	Œufs de saumon.....	qtx.											82
83	Peaux de phoque commun.....	nomb.	2,857	2,861	23	69			8,466	13,182			83
84	Peaux de phoque à fourrure.....	"											84
85	Peaux de beluga.....	"							750	3,750			85
86	Fanons et engrais de baleine.....	tonn.							10	900			86
87	Engrais.....	qtx.							3,617	12,659			87
88	Huile de baleine.....	gala.							171,000	49,590			88
89	Huile de poisson.....	"	254,312	101,893	86,420	25,926	24,283	9,713	167,344	60,861			89
90	Peaux de chien de mer.....	qtx.	1,043	1,408									90
91	Issues de poisson.....	tonn.	2,000	4,000									91
92	Huile de phoque.....	gala.	22,448	11,204					35,459	15,247			92
	<b>Totaux.....</b>			<b>9,166,851</b>		<b>4,737,145</b>		<b>933,632</b>		<b>2,076,851</b>		<b>3,341,182</b>	



RÉCAPITULATION—*Suite.*

DONNANT par province les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus au cours de l'année 1915-16.—*Suite.*

Numéros.	Poissons.	Manitoba.		Saskatchewan.		Alberta.		Yukon.		Colombie-Britannique.		Numéros.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			\$		\$		\$		\$		\$	
1	Saumon, frais.....	qtx.						1,570	15,700	350,699	2,421,599	1
2	" en boîtes.....	caisses								1,133,381	7,933,667	2
3	" salé au sel sec.....	qtx.								31,869	142,120	3
4	" peu salé.....	"								10,809	150,327	4
5	" fumé.....	"								4,382	65,730	5
6	" mariné.....	"								1,070	13,375	6
7	Homard, en boîtes.....	caisses										7
8	" expédié dans le test.....	qtx.										8
9	Morue fraîche.....	"								34,779	324,950	9
10	" verte, salée.....	"								103	1,287	10
11	" fumée.....	"								30	375	11
12	" filets fumés.....	"										12
13	" séchée.....	"								275	3,437	13
14	Eglefin, frais.....	"										14
15	" vert salé.....	"										15
16	" fumé.....	"										16
17	" en boîtes.....	caisses										17
18	" filets fumés.....	qtx.										18
19	" séché.....	"										19
20	Merluche et lingue, fraîches.....	"										20
21	" vertes salées.....	"										21
22	" fumées.....	"										22
23	" filets fumés.....	"										23
24	" séchées.....	"										24
25	Merlan, frais.....	"										25
26	" vert salé.....	"										26
27	" séché.....	"										27
28	Hareng, frais.....	"								73,942	369,710	28
29	" en boîtes.....	caisses								11,468	68,808	29
30	" salé au sel sec.....	qtx.								183,704	312,322	30
31	" fumé.....	"								5,791	62,666	31
32	" mariné.....	brls.								8,890	163,252	32
33	" pour boitte.....	"								17,180	42,950	33
34	" pour engrais.....	"										34
35	Maquereau, frais.....	qtx.										35

36	"	salé	brla									36		
37	"	en boîtes	caisses									37		
38	Alose	fraîche	qxt.								43	38		
39	"	salée	brla.									39		
40	Gaspereau	frais	qxt.									40		
41	"	salé	brla.									41		
42	Sardines,	en boîtes	caisses									42		
43	Sardines,	fraîches ou salées	brla.									43		
44	Fletan,	frais	qxt.							194,896	1,972,200	44		
45	Sole		"							3,178	25,983	45		
46	Carrelet		"							1,397	7,515	46		
47	Rais		"							529	4,232	47		
48	Eperlan		"							2,533	20,724	48		
49	Ouilachon		"							13,729	76,982	49		
50	Merlan	jaune	"							143	1,144	50		
51	Petite morue		"									51		
52	Pieuvres		"							111	1,665	52		
53	Espadon		"									53		
54	Bonite		"									54		
55	Hultres		brla.							1,090	20,165	55		
56	Mactres et	pétoncles, fraîches	"							8,212	59,860	56		
57	"	en boîtes	caisses							2,436	18,270	57		
58	Algues com.,	bucardes, crab-s	qxt.							2,176	18,731	58		
59	Encornet		brla.									59		
60	Capelan		brla.									60		
61	Pétoncles	écaillées	gala.									61		
62	Doré	bleu	qxt.									62		
63	Traite		"	436	1,744	2,218	9,632	1,138	13,878	271	8,130	830	20,975	63
64	Esturgeon		"	153	918							811	16,220	64
65	Bar		"	8	24									65
66	Anguille		"											66
67	Poisson	blanc	"	44,360	256,992	23,936	92,420	17,036	52,479	798	19,950			67
68	Doré		"	23,134	114,973	3,140	15,351	1,546	4,381	2	50			68
69	Perche		"	673	2,865	17	72	52	170		487		3,896	69
70	Brochet		"	30,228	91,099	7,535	29,541	3,660	10,757	2	50			70
71	Tullipi		"	47,562	119,826	1,247	5,029	348	934					71
72	Maskinongé		"							18	450			72
73	Barbue		"	1,346	7,523									73
74	Lsquaiche		"	3,941	7,882	44	240	70	361					74
75	Carpe		"											75
76	Cheveane		"	6,673	6,673									76
77	Poissons	divers	"	66,703	133,406	4,824	13,603	1,804	11,184	971	19,400	6,933	34,666	77
78	Langues	et noues	"											78
79	Noues	de merluques, séchées	"											79
80	Caviar		"											80
81	Vessies	d'esturgeon	nombre											81
82	Oeufs	de saumon	qxt.									623	6,230	82
83	Peaux	de phoque commun	nombre											83
84	Peaux	de phoque	"									439	13,170	84

39-2

RÉCAPITULATION—Fin

Donnant pour chaque province les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus au cours de l'année 1915-16.—Fin.

Nombre.	Poissons.	Manitoba.		Saskatchewan.		Alberta.		Yukon.		Colombie-britannique.		Nombre.
		Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
			\$		\$		\$		\$		\$	
85	Peaux de béluga..... "											85
86	Fanons et engrais de baleine... tonnes									219	4,924	86
87	Engrais..... qtx.									19,060	36,477	87
88	Huile de baleine..... gals.									539,188	94,619	88
89	Huile de poisson..... "									33,565	12,363	89
90	Peaux de chien de mer..... qtx.											90
91	Issues de poisson..... tonnes											91
92	Huile de phoque..... gals											92
	Totaux.....		742,925		165,888		94,134		63,730		14,538,320	

## RÉCAPITULATION.

DONNANT par province le nombre des personnes employées dans l'industrie de la pêche, et le nombre et la valeur des engins, navires, barques de pêche, etc., en usage dans la même industrie, au cours de l'année 1915-16.

Provinces.	Nombre de personnes employées.			Navires, rem. semailles.		Barques.			Valeur des filets à mailles, seines, filets à éperlan, etc.	Valeur des lignes à main, des nasses et lignes traînantes, etc.	Valeur des fabriques de homard, etc.	Valeur approximative des fabriques de saumon, entrepôts frigorifiques, poissonneries et au. access.	Valeur totale.
	A bord des navires.	A bord des barques.	Dans les fabr. de conserves, pois., etc.	Nombre.	Valeur.	A gazoline.	A voiles et à rameur.	Valeur totale.					
					\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse.....	5,445	17,320	6,207	857	1,907,054	4,678	8,847	1,439,654	755,251	246,548	1,022,252	2,528,353	7,899,112
Nouveau-Brunswick.....	1,697	15,005	6,671	493	384,150	1,722	7,909	649,399	618,658	521,621	380,176	1,404,710	3,958,714
Ile du Prince-Edouard.....	89	3,004	2,550	33	18,450	1,271	562	237,575	45,367	10,151	444,773	267,952	1,024,268
Québec.....	412	8,409	4,946	90	166,375	518	3,872	396,066	215,465	102,154	139,685	444,628	1,464,373
Ontario.....	588	3,526	.....	118	522,650	666	1,463	315,566	818,321	6,052	.....	198,153	1,860,732
Manitoba.....	105	1,060	394	10	141,000	2	361	29,335	79,534	.....	.....	149,250	399,119
Saskatchewan.....	.....	927	.....	.....	.....	51	610	20,310	26,319	2,580	.....	880	50,089
Alberta.....	.....	5,711	16	.....	.....	15	184	7,708	9,680	22,870	.....	4,468	44,726
Youkon.....	.....	224	26	.....	.....	1	113	3,045	3,408	149	.....	5,925	12,527
Colombie-Anglaise.....	1,175	19,135	6,510	383	1,454,825	2,143	2,578	1,247,306	972,084	42,735	.....	5,424,965	9,141,915
<b>Totaux.....</b>	<b>9,541</b>	<b>65,321</b>	<b>27,320</b>	<b>1,984</b>	<b>4,594,504</b>	<b>11,097</b>	<b>27,439</b>	<b>4,345,954</b>	<b>3,544,087</b>	<b>954,860</b>	<b>1,986,886</b>	<b>10,429,284</b>	<b>.....</b>
D'une valeur totale de.....													25,855,675

TABLEAU COMPARATIF donnant la valeur totale des pêcheries, pour chacune des provinces du Canada, de 1870 à 1915-16, inclusivement, d'après les chiffres publiés chaque année dans le rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries.

Années.	Nouvelle-Écosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile-du-Prince-Édouard.	Québec.	Ontario.	Colombie-Anglaise.	Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Yukon.	Total pour tout le Canada.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1870.....	4,019,425	1,131,433	Inconnu.	1,161,551	264,982	Inconnu.	Inconnu.	6,577,391
1871.....	5,101,030	1,185,033	"	1,093,612	193,524	"	"	7,573,199
1872.....	6,016,835	1,965,459	"	1,320,189	267,633	"	"	9,570,116
1873.....	6,577,055	2,285,662	207,595	1,391,564	293,091	"	"	10,754,997
1874.....	6,652,302	2,685,794	288,863	1,608,660	446,267	"	"	11,681,886
1875.....	5,573,851	2,427,654	298,927	1,596,759	453,194	"	"	10,350,385
1876.....	6,029,050	1,953,389	494,967	2,097,668	437,229	104,697	"	11,117,000
1877.....	5,527,858	2,133,237	763,036	2,560,147	438,223	583,433	"	12,005,934
1878.....	6,131,600	2,305,790	840,344	2,664,055	348,122	925,767	"	13,215,678
1879.....	5,752,937	2,554,722	1,402,301	2,820,395	367,133	631,766	"	13,529,254
1880.....	6,291,061	2,744,447	1,675,089	2,631,556	444,491	713,335	"	14,499,979
1881.....	6,214,782	2,930,904	1,955,290	2,751,962	509,903	1,454,321	"	15,817,162
1882.....	7,131,418	3,192,339	1,855,687	1,976,516	825,457	1,842,675	"	16,824,092
1883.....	7,689,374	3,185,674	1,272,468	2,138,997	1,027,033	1,614,646	"	16,958,192
1884.....	8,763,779	3,736,454	1,085,619	1,694,561	1,133,724	1,358,267	"	17,766,404
1885.....	8,283,922	4,005,431	1,293,430	1,719,460	1,342,692	1,078,038	"	17,722,973
1886.....	8,415,362	4,180,227	1,141,991	1,741,382	1,435,998	1,577,348	186,980	18,679,288
1887.....	8,379,782	3,559,507	1,037,426	1,773,567	1,531,850	1,974,887	129,084	18,386,103
1888.....	7,817,030	2,941,863	876,862	1,860,012	1,834,869	1,902,195	180,677	17,418,508
1889.....	6,346,722	3,067,039	886,430	1,876,194	1,963,123	3,348,067	167,679	17,655,254
1890.....	6,636,444	2,699,055	1,041,109	1,615,119	2,009,637	3,481,432	232,104	17,714,900
1891.....	7,011,300	3,571,050	1,238,733	2,008,678	1,806,389	3,008,755	332,969	18,977,874
1892.....	6,340,724	3,203,922	1,179,856	2,236,732	2,042,198	2,849,483	1,088,254	18,941,169
1893.....	6,407,279	3,746,121	1,133,368	2,218,905	1,694,930	4,443,963	1,042,093	20,686,659
1894.....	6,547,387	4,351,526	1,119,738	2,363,386	1,659,968	3,950,478	787,087	20,719,570
1895.....	6,213,131	4,403,158	976,836	1,867,920	1,584,473	4,401,354	752,466	20,199,338
1896.....	6,070,895	4,799,433	976,126	2,025,754	1,605,674	4,183,999	745,543	20,407,424
1897.....	8,490,346	3,934,135	954,949	1,737,011	1,289,822	6,138,865	638,416	22,783,544
1898.....	7,226,034	3,849,357	1,070,202	1,761,440	1,433,632	3,713,101	613,355	19,667,121
1899.....	7,347,600	4,119,891	1,043,645	1,953,134	1,590,447	5,214,074	622,911	21,891,706
1900.....	7,809,152	3,769,742	1,059,193	1,989,279	1,333,294	4,878,820	718,159	21,557,639
1901.....	7,989,548	4,193,264	1,050,623	2,174,459	1,428,078	7,942,721	958,410	25,737,153
1902.....	7,351,753	3,912,514	887,024	2,059,175	1,265,706	5,281,824	1,198,437	21,959,433
1903.....	7,841,602	4,186,800	1,099,510	2,211,792	1,535,144	4,748,365	1,478,665	23,101,878
1904.....	7,287,099	4,671,084	1,077,546	1,751,397	1,793,229	5,219,107	1,716,977	23,516,439

1905.....	8,259,085	4,847,090	998,922	2,003,716	1,708,963	9,850,216	1,811,570	29,479,562
1906.....	7,799,160	4,905,225	1,168,939	2,175,035	1,734,856	7,003,347	1,492,928	26,279,485
1907-08.....	7,632,330	5,300,564	1,492,695	2,047,390	1,935,025	6,122,923	968,422	25,499,349
1908-09.....	8,009,838	4,754,298	1,378,624	1,881,817	2,100,078	6,465,038	861,392	25,451,085
1909-10.....	8,081,111	4,676,315	1,197,566	1,808,436	2,177,813	10,314,755	1,373,181	29,629,169
1910-11.....	10,119,243	4,134,144	1,153,708	1,692,475	2,026,121	8,163,235	1,676,507	29,965,433
1911-12.....	9,367,550	4,886,157	1,196,396	1,868,136	2,205,436	13,677,125	1,467,072	34,667,872
1912-13.....	7,384,055	4,264,054	1,379,905	1,988,241	2,842,878	14,455,488	1,074,843	33,389,404
1913-14.....	8,297,626	4,308,707	1,280,447	1,850,427	2,674,686	13,891,398	904,458	33,207,748
1914-15.....	7,730,191	4,940,083	1,261,666	1,924,430	2,755,291	11,515,086	1,137,894	31,264,631
1915-16.....	9,166,851	4,737,145	933,682	2,076,851	3,341,182	14,533,320	1,066,677	35,860,708
<b>Total .....</b>	<b>330,732,543</b>	<b>165,330,892</b>	<b>46,727,823</b>	<b>89,709,942</b>	<b>65,138,487</b>	<b>203,595,764</b>	<b>27,425,195</b>	<b>930,660,146</b>

TABLEAU comparatif donnant le nombre et la valeur des navires et des barques en usage dans l'industrie de la pêche au Canada, ainsi que la valeur de tout le matériel de pêche en usage dans la même industrie, depuis 1880.

Années.	Navires.			Barques.		Valeur des filets et des seines.	Valeur d'autre matériel de pêche.	Total du capital placé dans les pêcheries
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Nombre	Valeur.			
			\$		\$	\$	\$	\$
1880. ....	1,181	45,323	1,814,688	25,266	716,352	985,978	419,564	3,936,582
1881. ....	1,120	48,389	1,765,870	26,108	696,710	970,617	679,852	4,113,049
1882. ....	1,140	42,845	1,749,717	26,747	833,137	1,351,193	823,938	4,757,985
1883. ....	1,198	48,106	2,023,045	25,825	783,186	1,243,366	1,070,930	5,120,527
1884. ....	1,182	42,747	1,866,711	24,287	741,727	1,191,579	1,224,646	5,014,663
1885. ....	1,177	48,728	2,021,633	28,472	852,257	1,219,284	2,604,285	6,697,459
1886. ....	1,153	41,605	1,890,411	28,187	850,545	1,263,152	2,720,187	6,814,295
1887. ....	1,168	44,845	1,989,840	28,092	875,316	1,499,323	2,384,356	6,748,840
1888. ....	1,137	33,247	2,017,558	27,384	859,953	1,594,992	2,390,502	6,863,005
1889. ....	1,100	44,936	2,064,918	29,555	965,010	1,591,085	2,149,138	6,770,151
1890. ....	1,069	43,084	2,152,790	29,803	924,346	1,695,358	2,600,147	7,372,641
1891. ....	1,027	39,377	2,125,355	30,438	1,007,815	1,644,892	2,598,124	7,376,186
1892. ....	988	37,205	2,112,875	30,513	1,041,972	1,475,043	3,017,945	7,647,835
1893. ....	1,104	40,096	2,246,373	31,508	955,109	1,637,707	3,174,404	8,681,557
1894. ....	1,178	41,768	2,409,029	34,102	1,009,189	1,921,352	4,099,546	9,439,116
1895. ....	1,121	37,829	2,318,290	34,268	1,014,057	1,713,190	4,208,311	9,253,848
1896. ....	1,217	42,447	2,041,130	35,398	1,110,920	2,146,934	4,527,267	9,826,251
1897. ....	1,184	40,679	1,701,239	37,693	1,124,682	1,965,304	4,585,569	9,370,794
1898. ....	1,154	38,011	1,707,180	38,675	1,136,943	2,075,928	4,940,046	9,860,097
1899. ....	1,178	38,508	1,716,973	38,538	1,195,856	2,162,876	5,074,135	10,149,840
1900. ....	1,212	41,307	1,940,329	38,930	1,248,171	2,405,860	5,395,765	10,990,125
1901. ....	1,231	40,358	2,417,680	38,186	1,212,297	2,312,187	5,549,136	11,491,300
1902. ....	1,206	49,888	2,620,661	41,667	1,199,598	2,103,621	5,382,079	11,305,959
1903. ....	1,343	42,712	2,755,150	40,943	1,338,003	2,305,444	5,842,857	12,241,454
1904. ....	1,316	43,025	2,592,527	41,933	1,376,165	2,189,666	6,198,584	12,356,942
1905. ....	1,334	41,640	2,813,834	41,463	1,373,337	2,310,508	6,383,218	12,880,897
1906. ....	1,439	40,827	2,841,875	39,634	1,462,374	2,426,341	7,824,975	14,555,565
1907-08. ....	1,390	36,902	2,731,888	38,711	1,437,196	2,266,722	8,374,440	14,826,592
1908-09. ....	1,441	40,818	3,571,871	39,965	1,696,856	2,283,127	7,957,500	15,508,275
1909-10. ....	1,750	37,662	3,303,121	41,170	1,855,629	2,572,820	9,626,962	17,357,932
1910-11. ....	1,680	33,454	3,028,625	38,977	2,483,996	2,786,548	10,720,701	19,019,870
1911-12. ....	1,648	.....	3,502,928	36,761	2,635,650	2,453,191	12,281,135	20,932,904
1912-13. ....	1,669	.....	4,671,923	34,501	3,072,115	4,154,880	12,489,541	24,388,459
1913-14. ....	1,992	.....	4,445,259	37,686	3,834,178	3,423,110	15,761,486	27,464,033
1914-15. ....	1,892	.....	4,390,660	39,144	3,957,912	3,313,581	13,071,009	24,733,162
1915-16. ....	1,984	.....	4,594,501	38,536	4,345,954	3,544,087	13,371,039	25,855,575

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

TABLEAU comparatif donnant le nombre des pêcheurs et des personnes employées dans l'industrie de la pêche depuis 1895.

Années.	Nombre de personnes employées dans les fabriques et poissonneries.	Nombre de pêcheurs à bord des navires.	Nombre de pêcheurs à bord des barques.	Nombre total des pêcheurs	Nombre total des personnes employées par l'industrie de la pêche.
1895 .....	13,030	9,804	61,530	71,334	84,364
1896 .....	14,175	9,735	65,502	75,237	89,412
1897 .....	15,165	8,879	70,080	78,959	94,124
1898 .....	16,548	8,657	72,877	81,534	98,082
1899 .....	18,708	8,970	70,893	79,863	98,601
1900 .....	18,205	9,205	71,859	81,064	99,269
1901 .....	15,315	9,148	69,142	78,290	93,606
1902 .....	13,563	9,123	68,678	77,801	91,364
1903 .....	14,018	9,304	69,830	79,134	93,152
1904 .....	13,981	9,236	68,109	77,345	91,326
1905 .....	14,037	9,366	73,505	82,871	96,908
1906 .....	12,317	8,458	67,646	76,104	88,421
1907-08 .....	11,442	8,089	63,163	71,254	82,696
1908-09 .....	13,753	8,550	62,520	71,070	84,823
1909-10 .....	21,694	7,931	60,732	68,663	90,357
1910-11 .....	24,978	8,521	60,089	68,610	93,588
1911-12 .....	25,206	9,056	56,870	65,926	91,132
1912-13 .....	23,327	9,076	56,005	65,081	88,408
1913-14 .....	26,893	10,325	61,251	71,776	98,669
1914-15 .....	24,559	9,400	60,554	69,954	94,513
1915-16 .....	27,320	9,541	65,321	74,862	102,182



## AUTRES APPENDICES.

*Ostréiculture.*

L'ostréiculteur du département a visité au cours de la saison la baie Cocagne, N.-B., où il a procédé à l'enlèvement des plantes marines et des sédiments qui s'étaient accumulés sur les bancs.

Il a aussi inspecté cette partie de la rivière Richibouctou s'étendant en amont de la pointe Chapel, en vue de s'assurer des quantités d'huîtres qu'il est nécessaire d'enlever chaque année, et de localiser les étendues de bancs où on peut sans inconvénient permettre le dragage de la vase coquillière.

En examinant la rivière et la baie Kouchibouguac, la rivière Noire, et la rivière et la baie Saint-Louis, il en est venu à la conclusion qu'il ne fallait pas espérer réussir dans la culture des huîtres à ces endroits dans les conditions actuellement existantes.

Il a examiné les bancs de Shédiac qu'il a trouvés dans un état très malpropre, parce qu'on les avait négligés depuis quelque temps. Sur sa recommandation le département a permis à des pêcheurs licenciés de faire la pêche des huîtres à cet endroit du 15 au 30 octobre, ce qui a eu pour effet d'améliorer considérablement ces bancs.

Dans l'appendice n° 10 on trouvera des renseignements détaillés sur les travaux accomplis par l'ostréiculteur du département.

*Primes de pêche.*

Les pêcheurs des Provinces maritimes ont reçu cette année la somme de \$158,741.05 en primes pour la pêche qu'ils ont accomplie au cours de l'année 1915. Le nombre des réclamations reçues au cours de l'année s'est élevé à 14,877, soit une augmentation de 596 par rapport à 1914. Quant au nombre des réclamations payées elles ont été de 14,857 en augmentation de 641 par rapport à l'année précédente. On a réparti la somme de \$59,676.70 entre 941 navires et leurs équipages, ce qui représente une diminution de 14 navires sur l'année précédente.

Pour ce qui est des barques et des pêcheurs en barques, on a fait droit à des réclamations s'élevant à la somme de \$99,064.35. 13,926 barques et 24,670 pêcheurs en barques ont bénéficié de la prime de pêche. Cela représente une augmentation de 665 barques et de 1,842 hommes par rapport à l'année précédente.

Le montant des primes de pêche payées dans chaque province pour 1915 s'est réparti comme suit:

Nouvelle-Ecosse. . . . .	\$ 90,611 05
Nouveau-Brunswick. . . . .	17,609 95
Ile du Prince-Edouard. . . . .	9,513 95
Québec. . . . .	41,006 10

Depuis l'adoption des primes de pêche en 1882, le département a payé aux pêcheurs, et aux propriétaires de navires et de barques la somme de \$5,377,185.81 en vue de les encourager à développer l'industrie de la pêche.

On trouvera dans l'appendice n° 11 les règlements concernant le paiement des primes de pêche ainsi que des renseignements en rapport avec le répartition de ces primes.

*Musée des Pêcheries.*

Ce musée est située à l'angle des rues Queen et O'Connor. Il est ouvert au public chaque jour de la semaine de 9.30 hrs m. à 5.30 hrs s. et le dimanche de 2 à 5 heures s. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1916, on a enregistré 45,110 visiteurs.

On voit dans ce musée de nombreux spécimens des poissons peuplant les eaux de l'Amérique du Nord, et le nombre en est augmenté chaque année. Au cours de l'année dernière on y a fait des réparations, en vue d'obtenir l'espace nécessaire pour exhiber les nouveaux spécimens. Il y a actuellement deux salles ouvertes au public au lieu d'une comme auparavant.

Dans la salle supérieure on trouve le squelette d'un baléinoptère ainsi qu'un lion marin, et un certain nombre de morses et de phoques, puis un modèle d'épaulard, et enfin deux pieuvres. On y montre aussi une collection d'oiseaux aquatiques comprenant des spécimens de presque tous les canards indigènes à nos eaux canadiennes.

Dans l'appendice n° 12 on trouvera un rapport détaillé fait sur le musée par le naturaliste du département.

*Entrées des navires de pêche américains.*

Dans l'appendice n° 13 on trouvera la nomenclature des navires de pêche américains qui ont fait escale aux ports canadiens, et celle des navires de pêche américains qui jouissent des permis de modus vivandi qui leur furent délivrés en 1915-16.

Sur la côte de l'Atlantique on a enregistré un total de 1,633 entrées accomplies par 230 navires par comparaison à 1,495 entrées par 219 navires au cours de l'année précédente. On a délivré des permis de modus vivendi à 73 navires américains au cours de l'année et les recettes provenant de ces licences se sont élevées à \$9,912. L'augmentation des recettes de cette année s'est chiffrée par 1,033; l'année dernière on n'avait délivré que 70 permis aux navires américains.

Sur la côte du Pacifique il y a eu 611 entrées accomplies par 124 navires, tandis que l'année dernière le nombre des entrées n'a été que de 46 faites par 4 navires. Le privilège accordé aux pêcheurs américains d'expédier leur poisson des ports de la Colombie-Anglaise explique l'augmentation remarquable qu'on peut observer dans le nombre des navires faisant escale à ces ports.

*Service de surveillance des pêcheries.*

En vue de mettre en vigueur les règlements de pêche dans les eaux de l'intérieur et de prévenir sur la côte, la pêche illicite du homard et des autres espèces, la direction des pêcheries possède dans les diverses provinces un certain nombre de chaloupes mus à propulsion et de petits vapeurs. On trouvera dans l'appendice n° 14 le rapport sur les travaux accomplis par notre flotte garde-pêche au cours de l'année 1915-16.

*Dépenses et recettes des pêcheries.*

On trouvera à l'appendice n° 15 de ce rapport un état détaillé de toutes les dépenses et recettes en rapport avec l'administration des pêcheries du Canada au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 1916.

Les dépenses se repartissent comme suit:—

Salaires et déboursés des officiers de pêche. . . . .	\$ 247,539 56
Pisciculture. . . . .	275,079 38
Dépenses diverses. . . . .	433,943 30

\$ 956,562 24

En plus, on a distribué la somme de \$158,678.85 en primes de pêche. Le montant des recettes provenant des permis de pêche, des amendes, etc., s'est élevé à \$106,288.26. Cette somme comprend les \$9,912 provenant des permis accordés aux navires américains en vertu du *modus vivendi*.

#### *Pisciculture.*

Le rapport annuel pour les travaux accomplis pour l'élevage du poisson aux diverses établissements du Canada au cours de l'année 1915-16 forme l'appendice n° 16 de ce rapport.

#### *Exportation et importation du poisson.*

A l'appendice n° 17 on trouvera des tableaux indiquant les quantités des principaux poissons marchands et de leurs produits importés au Canada pour la consommation locale, et les quantités des principaux poissons marchands et de leurs produits (de production canadienne) exportées du Canada au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 1915-16.

Les quantités des différents poissons exportées dans une année n'indique pas nécessairement les quantités exactes de ces mêmes poissons capturés cette année-là, parce que les produits peuvent fort bien n'être pas exportés l'année où les poissons sont capturés. Les chiffres qui apparaissent dans cet appendice sont extraits du rapport du ministère des Douanes, et nous les reproduisons ici sous une forme appropriée, dans le simple but de montrer vers quels pays se dirigent nos produits.

#### *Statistique spéciale du homard.*

Dans l'appendice n° 20, on trouvera des tableaux donnant par district et comté les quantités de homard en boîtes et expédiées dans le test, ainsi que le nombre de fabriques de homard et de casiers à homard en usage dans cette industrie depuis 1897.

#### *Personnel extérieur des pêcheries.*

A l'appendice n° 21 on trouvera la nomenclature des divers inspecteurs des pêcheries et garde-pêches et des districts sur lesquels s'étend leur juridiction ainsi que la nomenclature des gérants de pisciculture et des officiers commandant nos bateaux garde-pêches.

#### *Observations générales.*

Les employés de la direction des pêcheries ont accompli cette année leurs devoirs d'une manière loyale et efficace, et je tiens à leur en exprimer toute ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. J. DESBARATS,  
Sous-ministre du Service Naval.

APPENDICE N<sup>o</sup> 1.

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

**District No. 1.**—Comprenant les comtés de Charlotte et Saint-Jean, Inspecteur John F. Calder, Campobello.

**District No. 2.**—Comprenant les comtés d'Albert, Westmorland, Kent, Northumberland, Gloucester et Ristigouche. Inspecteur D. Morrison, Newcastle.

**District No. 3.**—Comprenant les comtés de Kings, Queens, Sunbury, York, Carleton, Victoria et Madawaska. Inspecteur H. E. Harrison, Frédéricton.

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT No. 1.

A Monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon dixième rapport annuel sur les pêcheries du district n<sup>o</sup> 1, province du Nouveau-Brunswick, aussi bien que la statistique des différentes divisions.

Je suis heureux d'avoir à vous faire part d'une augmentation substantielle dans la valeur des pêcheries de cette année par comparaison à celle de l'année précédente. Le rendement pécuniaire de la pêche s'est élevé pour le présent exercice à \$2,049,322 par comparaison à \$2,111,870 pour celui écoulé, soit une augmentation d'environ 3 pour 100. Comme vous avez pu l'observer dans mon dernier rapport, la saison passée s'est montrée très productive en matière de pêcheries: en fait, elle a été une des plus fructueuses dont aient joui les pêcheurs depuis nombre d'années et je croyais réellement qu'elle ne serait pas de longtemps dépassée. Les archives du département ne font en effet mention que d'une seule saison, 1911-12, où le rendement de la pêche a excédé celui du dernier exercice. Cette année, cependant, la valeur de pêcheries a légèrement excédé celui de 1911-12. Un des traits caractéristiques de la présente augmentation réside dans le fait qu'elle s'est répartie également sur les différentes branches de l'industrie. Dans les dernières saisons une ou deux branches de l'industrie de la pêche ont bien rendu pendant que d'autres n'ont produit que de bien faibles résultats, mais au cours de 1915-16 le succès a été général et toutes les personnes de mon district employées dans l'industrie de la pêche, à quelques exceptions près, ont joui d'une saison prospère.

SAUMON.

Il s'est manifesté un fléchissement considérable dans la pêche du saumon cette année par comparaison à celle de l'année dernière. Cette diminution peut être attribuée aux conditions climatiques défavorables qu'on a éprouvées au cours de la saison du saumon. Comme la plus grande partie du poisson est capturé par des pêcheurs faisant usage de filets dérivants dans la baie de Fundy, vous comprenez même quel rôle joue

7 GEORGE V, A. 1917

la température pour nos pêcheries, et le temps s'étant montré exceptionnellement mauvais, les pêcheurs aux filets dérivants n'ont obtenu que de bien faibles résultats. Pendant ce temps de grandes quantités de saumons entrèrent dans les rivières du district et se dirigèrent vers les frayères.

#### HOMARD.

La pêche du homard a produit pratiquement les mêmes résultats que la saison dernière. J'ai fait figurer dans mes tableaux les mêmes prix que ceux de l'exercice précédent, mais en réalité les prix de cette année, particulièrement pendant les mois d'hiver, furent bien plus élevés que ceux en cours la saison dernière.

Le rendement de 9,232 quintaux tel que donné est à peu près exact. On a pratiqué beaucoup de pêche illégale du homard au cours de la saison. Les bateaux de surveillance et les gardes-pêche ont dû détruire un grand nombre de casiers pendant le temps prohibé, de même qu'ils ont été forcés de libérer de grandes quantités de petits homards capturés au cours de la saison ouverte et cela plus spécialement dans certaines parties du comté de Charlotte. Le garde-pêche spécial, monsieur Joseph Ellis, de la baie Maces, s'est montré très énergique à sévir contre les pêcheurs enclins à conserver de petits homards. Au cours du mois de mai il en a relâché plus de 1,700 dont la taille se trouvait au-dessous du minimum. Ces démarches ont produit un effet des plus salutaires sur ceux qui se livraient à ce trafic illicite, et je crois réellement qu'ils ont à la fin cessé toute pêche de ce genre pendant le reste de la saison. Dans le comté de Saint-Jean, quatre pêcheurs mouillèrent leurs casiers avant la date fixée pour l'ouverture de la pêche. Ils ont été poursuivis et condamnés à l'amende pour cette infraction à la Loi, et je suis certain que ces actes de répression ont eu pour effet d'en empêcher d'autres de mouiller des casiers avant l'ouverture de la pêche.

#### MERLUCHE.

La quantité de merluche prise a plus que doublé par rapport à celle de 1914-15. On a payé de bons prix pour la merluche séchée. Les chiens de mer n'ont guère nui aux pêcheurs au cours de cette saison.

#### EGLEFIN, MORUE ET MERLAN.

Il n'y a rien de très remarquable à faire connaître sur ces diverses sortes de pêche. La pêche du merlan et de la morue s'est montrée inférieure à celle de l'année dernière, pendant que celle de l'églefin a été beaucoup plus considérable.

#### SARDINES.

Cette pêche s'est montrée très ordinaire. L'industrie de la sardine est dans ce district beaucoup plus importante que toutes les autres ensemble. Les pêcheurs qui se servent de la drague dans le port de Saint-Jean ont accompli de belles captures au cours des mois d'automne, mais il existe actuellement des relations très tendues entre les pêcheurs canadiens se servant de nasses et les négociants américains qui font le commerce du hareng-sardine parce que ces commerçants ont averti les pêcheurs à la nasse qu'ils n'achèteraient plus de hareng-sardine qui, à l'arrivée aux fabriques, contien-

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

draient des copépodes. Cependant, à part cette déclaration la situation n'est pas grave encore parce qu'on n'a jusqu'ici refusé que très peu de poisson. J'observe avec intérêt la situation, et si l'état de choses l'exige, je recommanderai à votre département de prendre les dispositions nécessaires dans les circonstances, car je suis d'avis que la Loi des Pêcheries donne au ministère le droit d'agir en de telles occasions. On a remarqué une très grande augmentation dans la quantité de hareng fumé préparé à Grand Manan.

#### CONCLUSIONS.

Il y a peu d'observations à faire sur la pêche de cette année. Les différentes branches de l'industrie sont relativement prospères et tous ceux qui s'y sont livrés ont été récompensés de leurs efforts par les beaux bénéfices qu'ils en ont retirés.

Les pêcheurs savent apprécier à sa juste valeur l'aide fournie par le département en protégeant les pêcheries et en favorisant le repeuplement des eaux. Bien qu'un grand nombre de jeunes gens des villages de pêcheurs aient offert leurs services à leur Roi et à leur pays, je ne crois pas qu'on doive craindre de voir se produire une grande diminution dans la pêche et même tout tend à nous faire espérer une nouvelle année prospère pour 1916.

Je désire de nouveau vous exprimer mes remerciements, à vous et aux fonctionnaires de votre ministère, pour la courtoisie qui m'a été manifestée au cours de l'année dernière.

Votre obéissant serviteur,

J. F. CALDER,

*Inspecteur des pêcheries.*

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT No. 2.

A Monsieur le Directeur des pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel sur les pêcheries du district n° 2, province du Nouveau-Brunswick, pour l'exercice financier 1915-16, ainsi qu'un état-statistique des quantités du poisson capturé, du matériel de pêche en usage et du nombre de personnes se livrant à la pêche.

Les statistiques indiquent que la valeur du poisson pris s'est élevé à \$2,589,152 par comparaison à \$2,849,820 pour l'année précédente, soit une diminution de \$260,668.

## SAUMON.

On a observé une diminution de 2,507 quintaux de saumon, ce qui représente \$37,605. Dès le commencement de la saison, les conditions climatiques dans la rivière Miramichi se sont montrées défavorables à cette pêche, et à l'embouchure des rivières et baie Miramichi, la pêche a fléchi à cause surtout des phoques communs qui ont détruit de grandes quantités de poisson, spécialement aux environs des îles Portage et Fox, où d'importants lieux de pêche n'ont rien produit du tout. Si la température avait été belle dans la division Miramichi, on aurait eu à enregistrer une belle pêche, car grâce aux piscifactoreries et à la protection accordée aux poissons, on fait plus qu'y maintenir l'approvisionnement voulu de poisson. La montée d'automne dans la Miramichi a égalé si non dépassé celle des années précédentes.

## HOMARD.

Je suis heureux de vous faire connaître que cette importante pêche qui nous causait tant d'inquiétudes, vu le fléchissement observé il y a quelques années, manifeste maintenant une grande amélioration, et que grâce aux règlements strictement mis en vigueur, une de nos plus grandes industries de pêche nous sera conservée.

En 1915, il existait 135 fabriques en exploitation par comparaison à 155 en 1914. On a observé une augmentation de 3,200 quintaux, représentant \$27,835, et cela en dépit des grandes tempêtes survenues en pleine saison, et qui détruisirent des engins de pêche non remplaçables, et qui ont eu pour effet d'abrégé la saison de cinq jours.

## HARENG.

Il y a eu un fléchissement dans la pêche du hareng de 33,366 quintaux, représentant \$94,469. Cette diminution est jusqu'à un certain point attribuée au manque de sel et aussi à l'augmentation du prix du sel.

Maintenant que le procédé du fumage se répand de plus en plus, on a raison d'espérer que ce poisson qu'on employait tant autrefois comme engrais sera dorénavant ou salé ou fumé, et vendu comme poisson alimentaire.

## MAQUEREAU.

Cette pêche a diminué de 10,109 quintaux, fléchissement qu'on attribue aux conditions climatiques défavorables, car le poisson n'est pas entré dans les baies en aussi grand nombre que l'année dernière. Les prix du marché se sont aussi maintenus faibles.

## EPERLAN.

On a remarqué une diminution de 12,205 quintaux dans cette pêche par comparaison à 1915, diminution qui équivaut à \$122,050 de perte. Comme c'est une des grandes industries de pêche pendant l'hiver et qu'elle donne de l'emploi à un grand nombre de personnes à une époque où le travail se fait rare, il est très important que les pouvoirs publics y accordent toute la protection possible.

Les conditions climatiques sont la cause du fléchissement observé sur la Miramichi et ses tributaires. La glace ne s'y est pas formée avant le mois de janvier et on

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

prétend que les éperlans ont pris la mer avant ce temps-là. Le même état de chose a existé pour les autres districts. Vu que cette sorte de pêche est très en usage, il faudrait qu'on fasse observer les règlements d'une façon sévère et qu'on exerce une grande vigilance dans les frayères fréquentées par ces poissons.

MORUE.

Il y a eu une augmentation de 597 quintaux dans cette pêche. En juin, ces poissons se sont montrés d'une abondance jusque-là inconnue, mais comme les pêcheurs se sont trouvés dans l'impossibilité de se procurer du sel, ils n'ont pas pu la pratiquer sur une aussi grande échelle qu'ils l'auraient voulu.

HÛITRES.

On a observé une diminution de 2,632 barils d'huîtres par comparaison à l'année dernière.

MACTRES À ÉCAILLE TENDRE ET ÉCAILLE DURE.

On observe dans cette pêche une diminution de 5,878 barils par rapport à l'année dernière. On a pêché 681 barils de moins de mactres à écaille tendre et 5,197 barils de moins de mactres à écaille dure. Cette diminution en mactres est attribuable au fait que les prix du marché se sont maintenus si bas qu'il n'a pas valu la peine de pêcher ces mollusques.

Le tableau ci-après donne le nombre des divers genres de licences délivrées dans mon district au cours de l'année:

Nombre de licences de pêche du saumon.. . . . .	478
“ “ “ “ des huîtres.. . . . .	467
“ “ “ spéciales de pêche des huîtres.. . . . .	24
“ “ “ de nasses à hareng.. . . . .	8
“ “ “ de filets à poche à éperlan.. . . . .	2,863
“ “ “ “ “ “ (gratis) . . . . .	29
“ “ “ “ à mailler à éperlan.. . . . .	166
“ “ “ “ “ à achigan.. . . . .	74
“ “ “ de nasse à achigan.. . . . .	55
“ “ “ du homard . . . . .	151
“ “ “ additionnelles du homard . . . . .	102
“ “ “	—
“ “ “ de mactres à écaille dure.. . . . .	253
	102

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
 Votre obéissant serviteur,

D. MORRISON,  
*Inspecteur des pêcheries.*

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT N° 3, (PÊCHERIES DE L'INTÉRIEUR).

A Monsieur le Directeur des pêcheries,  
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon quatorzième rapport annuel sur les pêcheries de l'intérieur du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier 1915-16, ainsi qu'un état-statistique des quantités de poisson pris, et de sa valeur commerciale; de la quantité du matériel en usage dans ces pêcheries et de sa valeur approximative.



7 GEORGE V, A. 1917

L'état comparatif des deux années écoulées indique une diminution cette année, d'environ dix pour 100 dans la valeur du poisson :

Années.	Valeur du poisson.	Valeur du matériel.
1914-15.....	\$40,941	\$45,099
1915-16.....	36,123	45,870

Ce tableau dénote un fléchissement assez considérable dans la valeur du poisson mais quand on y regarde de près, la situation n'apparaît réellement pas sérieuse, attendu qu'une seule pêche, fructueuse d'habitude, a manifesté un fléchissement, et c'est celle du doré qui se montra rare et de petite taille.

A commencer par le saumon, on est heureux de constater que les pêcheurs retirent dans cette industrie très importante de bons bénéfices de leurs travaux et de leurs placements, tout en conservant en abondance de cet excellent poisson alimentaire pour leur consommation domestique, et bien que les trois cents pêcheurs de saumon aient réalisé \$2,000 de moins cette année, je suis convaincu qu'ils se dédommageront plus tard lorsque le temps se montrera plus favorable à la pêche du saumon.

Au milieu de la saison de pêche, les pêcheurs éprouvèrent de très fortes pluies, ce qui amena une grande crue des eaux, et cela si soudainement que presque tous les filets qui étaient tendus à cette époque durent être abandonnés pour le moment, attendu qu'ils se trouvèrent submergés à une profondeur de six ou huit pieds d'eau pendant quelques jours; même quelques-uns furent emportés par le courant.

Pendant ce temps, on estime que plusieurs centaines de saumon passèrent pour se rendre aux frayères de la Tobique et d'autres cours d'eau et c'est pourquoi je suis d'opinion que les pêcheurs retireront plus tard de beaux bénéfices du fait même de ces conditions climatiques.

Les pêcheurs du comté de Kings ont souffert beaucoup et de la température et d'autres désagréments. La pêche à cet endroit a donné 50 pour 100 de moins que celle de l'année précédente; Queens a été un peu moins éprouvé, mais la pêche dans Sunbury a aussi diminué de 50 pour 100 de moins. Fait remarquable, York a produit plus que les années précédentes; Carleton a obtenu à peu près le même rendement qu'en 1914; aussi bien dans Victoria et Madawaska la pêche à la ligne a produit plus qu'en 1914.

Bien que le Club de Saumon de Tobique et d'autres partis de pêcheurs amateurs sur la rivière Tobique n'aient pas obtenu d'aussi bons succès que les années précédentes, les résultats n'en ont pas moins été plus satisfaisants qu'en 1914.

J'ai lu le rapport que M. T. F. Allen, président du Club de Saumon de Tobique, a envoyé aux membres du club à New-York, E.U.A. et dans lequel il fait observer qu'il se pratique de la pêche illicite aux filets dans la rivière Saint-Jean et que cette pêche a affecté considérablement les opérations du club, ajoutant néanmoins que sans l'inondation survenue au milieu de l'époque la mieux appropriée pour la pêche à la mouche, la saison aurait été passablement satisfaisante, car les jeunes poissons pullulaient en septembre et octobre.

M. Allen fait aussi mention de la capture d'un saumon de trente et une livres et demie, poids qu'il juge considérable pour un poisson pris dans ces eaux et aussi de dix saumons capturés en un seul jour dans la même fosse, par le même homme, un des membres du club. Ce club a pratiquement monopolisé toute la pêche faite dans cette rivière depuis environ vingt-cinq ans.

Sur la rivière Miramichi sud-ouest, mon district semble avoir bénéficié jusqu'à un certain point de la crue des eaux car le courant ayant emporté plusieurs grands filets tendus dans les eaux de marée, s'est trouvé par le fait même à favoriser la montée d'un certain nombre de saumons et de saumoneaux vers la source de la rivière. Dès que l'eau eût repris son niveau normal, la pêche donna de bons résultats, mais on devrait assigner au garde-pêche des limites quant au nombre de saumons ou de sau-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

moneaux qu'ils peuvent prendre dans une semaine, car des amateurs qui se rendent pour pêcher trouvent souvent les meilleures fosses presque dépeuplées. Cette remarque s'applique tout particulièrement à deux de nos hommes chargés de la surveillance la saison dernière, mais qui n'auront plus à l'exercer cette saison-ci.

On rapporte que la pêche de la truite a été meilleure qu'en 1914; les chiffres indiquent en effet une capture plus considérable de ce poisson, particulièrement dans le comté de Madawaska.

Bien que cette pêche ne puisse pas être considérée comme une pêche commerciale, le nombre de truites prises et consommées, dénote que ce poisson remplit un rôle important comme produit alimentaire. Il serait donc à désirer pour le public que les piscifactoreries soient mises en mesure de déposer une quantité suffisante de truites tachetées et de truites de ruisseau dans toutes les eaux appropriées à ces poissons et qui sont maintenant pratiquement dépeuplées, après, bien entendu, une étude et un examen sérieux desdites eaux et l'approbation d'un fonctionnaire dûment autorisé par le département.

Non seulement la truite est un poisson important au point de vue alimentaire, mais sa capture procure une distraction agréable à plusieurs centaines de personnes de la localité et attire en outre chaque année un grand nombre d'amateurs étrangers dans nos parages. Ces gens dépensent chaque fois beaucoup d'argent et indirectement viennent en aide aux compagnies de transport.

On trouve des quantités limitées de poisson blanc de la taille approximative d'un hareng dans la Sainte-Croix, comté de York, dans la Rivière-aux-Saumons, comté de Victoria et dans le lac Baker, comté de Madawaska; on les considère comme des poissons alimentaires de choix.

La pêche de l'achigan a fléchi de 30 pour 100 par comparaison à 1914 et il semble bien qu'elle va de nouveau devenir à peu près nulle. La pêche du doré a été un sujet de désappointement, mais il est difficile d'assigner une cause à son fléchissement. Les pêcheurs sont cependant portés à croire que la diminution est attribuable au dépeuplement des eaux, car la taille moyenne des poissons capturés était de beaucoup inférieure à celle désignée dans mon premier rapport.

Là est peut être en effet la vraie cause, et si l'on juge convenable de tenter des efforts pour sauver cette pêche, il faudra probablement établir des règlements plus stricts pour la protection du doré.

Les amateurs en général préféreraient voir ce poisson diminuer parce qu'il n'y a pas de doute qu'il ne dévore beaucoup de truites dans les lieux de pêche.

La pêche de l'esturgeon n'a pas autant produit qu'en 1914, mais elle s'est montrée plus abondante que les dernières années. Tout fait prévoir que cette pêche va prendre des proportions considérables dans l'avenir; cependant il peut s'écouler quelques années avant qu'elle ne devienne l'industrie importante qu'elle était autrefois sur la rivière Saint-Jean. On voit un grand nombre de petits esturgeons dans cette rivière, et les pêcheurs de saumon en prennent souvent dans leurs filets.

La pêche de l'anguille a considérablement diminué par rapport à 1914. Les pêcheurs de saumon et d'alose se plaignent amèrement du grand nombre d'anguilles qui semblent y avoir dans les eaux chaudes et des ravages qu'elles font dans les filets contenant des saumons et de l'alose.

Vu les difficultés qu'on éprouve pendant les chaleurs à conserver les anguilles vivantes et en bon état sanitaire, en attendant de les expédier par temps frais, vu aussi la faible demande qui existe pour ce poisson, cette sorte de pêche n'est pas pratiquée aussi généralement qu'elle pourrait l'être.

On observe également une diminution de plus de 30 pour 100 dans la pêche du gaspareau, diminution non pas attribuable comme j'en ai été informé à la rareté de ces poissons, mais aux conditions du marché; la demande pour ce poisson est si faible que les pêcheurs ne prennent généralement pas le temps d'en capturer. Il est à espérer

que cet état de choses ne durera pas parce que cette industrie a déjà procuré des bénéfices considérables aux pêcheurs des comtés de la rivière Saint-Jean inférieure.

Les bons résultats obtenus dans la pêche de l'alose par comparaison aux années précédentes ont été de nature à réjouir les pêcheurs et les consommateurs. L'augmentation s'est chiffrée par 30 pour 100. Quand on considère qu'il y a quelques années nous avions presque abandonné tout espoir de sauver cette industrie importante, les bénéfices obtenus sont certainement encourageants. Que le département mérite ou non de s'en faire attribuer le crédit à cause des travaux exécutés à la pisciculture pour alose, en exploitation au cours de l'année passée—et, j'apprends de source autorisée qu'il est un peu trop tôt pour obtenir des avantages réels de cette innovation—le fait n'en reste pas moins vrai que la pêche a produit des résultats avantageux et que les pêcheurs en font remonter la cause au bon fonctionnement de la pisciculture. Plusieurs pêcheurs m'ont affirmé n'avoir jamais tant vu d'aloses adultes en outre du grand nombre de petites aloses qu'ils considèrent comme un produit de la pisciculture. On a même pêché des aloses qui pesaient 7 ou 9 livres et même plus.

J'espère que les travaux de pisciculture seront poursuivis dans mon district, mais je prie avec instance le département d'amender les règlements de pêche de l'alose pour 1915, de façon à établir une saison prohibée pas plus tard que le 10 juillet. En ceci je suis appuyé par les gardes-pêche et les gardiens locaux et la plupart de pêcheurs et seuls les pêcheurs qui désirent pratiquer la pêche illégalement, diffèrent de mon avis. Le 30 juin serait assurément préférable, comme la chose existait en vertu des anciens règlements, parce que l'eau est si chaude à cette époque que les aloses deviennent molles et flasques et de bien peu de valeur pour la consommation, ce qui n'empêche pas un certain nombre de personnes de pêcher au filet dérivant ou de tendre des filets fixes, au grand ennui des gardes-pêche et des gardiens qui doivent surveiller attentivement pour les empêcher de prendre du saumon dans ces engins. Il n'est guère possible de maintenir continuellement en devoir un garde-pêche pour chaque groupe de pêcheurs faisant usage de filets dérivants en vue de les empêcher de capturer du saumon au lieu de l'alose—il faudrait pour cela une armée de gardes-pêche—et comme il y a plusieurs personnes dans les comtés supérieurs qui pêchent illégalement dès qu'ils en ont l'occasion, les règlements actuellement en vigueur pour l'alose leur donnent une excuse toute trouvée pour pêcher illicitement au moyen de filets dérivants.

Ci-après je vous donne un résumé des rapports envoyés par les gardes-pêche locaux :

Le garde-pêche Gagnon, du comté de Madawaska, dit que les conditions se sont montrées favorables, qu'il y a eu une augmentation dans la capture du poisson et qu'il n'a pas observé d'infractions à la Loi au cours de la saison ouverte.

Le garde-pêche Watson, du comté de Victoria, fait part de la plus fructueuse pêche de l'alose depuis vingt-cinq ans—ces poissons ont été capturés à une très grande distance en aval des Grandes Chutes—et ils étaient de très belle taille. Cette pêche est très importante dans son comté.

Je n'ai pas de garde-pêche dans le comté de Carleton, mais d'après les rapports des gardiens de pêche spéciaux et d'après mes propres observations, je puis affirmer que les conditions n'ont pas beaucoup varié d'une façon générale excepté peut être sur la rivière Miramichi Sud-Ouest, où la pêche à la ligne a mieux rendu que d'habitude. Les propriétaires de scieries ont mieux observé la loi en ce qui regarde la sciure de bois et les déchets de leurs moulins.

Le garde-pêche McNally dit que dans le district de la rivière Saint-Jean, il a observé une montée de saumon considérable et qu'on y a fait de superbes captures; il fait même mention d'un homme qui a pris plus de 23 quintaux. Il fait aussi observer que la majorité des eaux de son district étant des eaux sans marée, où les filets sont enlevés alternativement chaque quinzaine, le saumon se trouve par le fait même à avoir de meilleures occasions de s'échapper. La pêche de la truite a été bonne; on a pris dans le cours d'eau Pokiok des poissons de 17 pouces de longueur. Il rapporte une grande montée d'alose, mais demande avec instance que, comme les règlements actuels sont absolument défectueux, on accorde à l'inspecteur du district l'autorité nécessaire pour

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

mettre fin à la pêche de l'alose au temps où il le jugera nécessaire, de façon à empêcher les pêcheurs de capturer du saumon sous prétexte de pêcher l'alose aux filets dérivants.

Il fait allusion au grand nombre d'anguilles et à la destruction qu'elles causent aux saumons dans les filets et se propose de faire des démarches pour la création d'un débouché pour l'anguille. Le doré a presque disparu des eaux de son district.

Le garde-pêche Babbitt, du comté de Sunbury, fait rapport que la pêche du saumon a diminué à cause de la crue des eaux d'été; que la pêche de l'alose a été très bonne, que celle du gaspareau a donné de faibles résultats parce que la demande en a été faible, que celle du doré a été si déconcertante, que les pêcheurs croient que cette pêche est maintenant ruinée pour toujours, que la pêche de l'anguille n'a pas été poussée aussi activement que par le passé, que celle de la truite s'est maintenue dans la moyenne et qu'on a tenu les cours d'eau libres de sciure de bois et de déchets de moulins.

Le garde-pêche Holmes, du comté de Queens, dit que la pêche du saumon a peu varié par rapport à l'année précédente, que la pêche de l'alose a été la plus fructueuse depuis nombre d'années, que celle du gaspareau a été négligée à cause de l'abaissement des prix et qu'il n'a pas éprouvé de désagréments avec les propriétaires de scieries.

Dans le comté de Kings les conditions, si on en croit les rapports des gardiens spéciaux, ont été normales en ce qui concerne la truite. Il s'y est manifesté une augmentation dans la pêche de l'alose; le saumon, l'achigan et l'anguille ont rendu moins, mais le gaspareau a augmenté. Ces derniers poissons peuvent être expédiés chaque jour à l'état frais parce qu'ils sont capturés dans des pêcheries situées à proximité de Saint-Jean où le service de transport s'effectue rapidement.

En résumé, je puis affirmer que j'ai accompli un service de surveillance efficace l'année dernière, particulièrement dans le comté de Carleton, où je n'ai pas de garde-pêche local et où les gardiens spéciaux exercent une surveillance directe; malheureusement il y a plusieurs personnes dans ce district qui croient faire preuve d'intelligence en violant les règlements de pêche.

On a traduit plusieurs personnes devant les tribunaux dans les comtés de York, Carleton, et Madawaska où ils furent condamnés à l'amende. On a aussi saisi et confisqué du matériel de pêche dont une partie fut vendue et dont les produits furent portés au profit du département. Je détiens encore une certaine partie de ce matériel pour le vendre à l'occasion.

On a tenté avec succès à différents endroits, le long de la rivière Saint-Jean, la pêche à la mouche et on y a pris plusieurs saumons et saumoneaux. C'est une agréable distraction quand le niveau de l'eau le permet.

Ci-après je donne un état du nombre des différentes espèces de licences que j'ai délivrées au cours de l'année 1915-16:—

Licences de pêche du saumon. . . . .	106
Licences de filets au saumon. . . . .	163
Licences de pêche de l'achigan. . . . .	29
Licences de pêche de l'esturgeon. . . . .	5

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
 Votre obéissant serviteur,

H. E. HARRISON,  
*Inspecteur des pêcheries.*

TARLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour les comtés de Charlotte et Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.										Engins de pêche.										
		Bateaux à voiles et à gazoline.					Barques.					Semaques.			Filets à mailler, seïnes, filets à p. et à éperlan.		Nasses.		Lignes traï-nantes.			
		40 tonneaux et plus, nombre.	20 à 40 ton-neaux, nombre.	10 à 20 ton-neaux, nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Numéros.	
	<i>Comté de Charlotte.</i>				\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$			
1	Lepreau à Red-Head .....		2	2	5000	2	100	1500	37	9350	74	184	13	21200	33	50	7500	50	50000	90	2460	1
2	Red-Head à L'Etang .....				3000	19	140	2870	74	17250	144	13	21200	33	478	10810	62	30500	90	2460	2	
3	L'Etang à St-Georges .....				1500	14	241	7200	51	9680	217	1	1000	2	377	8090	59	50000	75	350	3	
4	St-Georges à St-Etienne .....	1	3	10	68000	32	342	11970	40	15000	365				356	18650	109	120000	15	600	4	
5	Grand Manan .....		1	55	36700	128	205	4250	191	64600	317				577	21300	73	144000	122	2440	5	
6	Campobello .....		3	5	5000	59	140	2600	121	40000	300	3	2400	6	225	3680	23	9000	100	2500	6	
7	Iles de l'Ouest .....						200	2000	210	24000	430	40	20000	80	160	7500	110	50000	20	400	7	
	<b>Totaux .....</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>82</b>	<b>118200</b>	<b>260</b>	<b>1368</b>	<b>32390</b>	<b>724</b>	<b>179880</b>	<b>1887</b>	<b>57</b>	<b>44600</b>	<b>121</b>	<b>2213</b>	<b>77530</b>	<b>486</b>	<b>453500</b>	<b>422</b>	<b>8750</b>		
	<i>Comté de St-Jean.</i>																					
1	Port de St-Jean .....		1	1	1300	2	180	6300	65	19500	230	2	1600	4	420	16000	27	18400	.....	.....	1	
2	Lepreau à Chance-Harbour .....		3	3	3000	20	20	400	26	6500	52				97	1600	8	8000	26	800	2	
3	Chance-Harbour à St-Jean .....		4	4	2000	8	120	2400	110	3300	240				1200	14000	25	12500	30	875	3	
4	Mispec à la crique Tynemouth .....						2	24	10	1500	13	2	1700	4			2	100	2	24	4	
5	Tynemouth au Comté d'Albert .....		1	1	600		10	285	7	1075	14				8	63					5	
	<b>Totaux .....</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>6900</b>	<b>36</b>	<b>332</b>	<b>9409</b>	<b>218</b>	<b>31875</b>	<b>549</b>	<b>4</b>	<b>3300</b>	<b>8</b>	<b>1725</b>	<b>31663</b>	<b>62</b>	<b>39000</b>	<b>57</b>	<b>1699</b>		

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour les comtés de Charlotte et Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Engins de pêche.		Fabriques.				Autres accessoires.								Nombre de personnes employées dans les fabriques, entrepôts frigorifiques et poissonneries.	Numéros.					
							Lignes à main.		Casiers à homard.		Fabriques de sardines.		Fabriques de moules.				Entrepôts frigorifiques et glacières.		Funnors et poissonneries.		Jetées et quais.
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
<i>Comté de Charlotte.</i>																					
1			2000	2000			2	12000					5	6000	12	1200			60	1	
2	100	50	2370	2370	3	67000	2	3000	5	1700	27	9000	23	19000	96	2275			270	2	
3	220	110	818	818							30	1700	16	800	90	2560			4	3	
4	50	25	500	500	1	257000	1	3000	4	60200	3	3000	1	2000	108	9600			200	4	
5	810	810	19500	19500					1	500	453	226200	113	44500	50	11025			415	5	
6	500	250	700	700							90	6000	49	5000	30	1000				6	
7	700	350	1800	1800	1	25000					60	9000	50	5000	190	7800			60	7	
Totaux		2380	1595	27688	27688	5	340000	5	18000	10	62400	663	254900	257	82300	576	35460			1009	
<i>Comté de St-Jean.</i>																					
1			1000	1000					7	93000	56	69000	60	91000					60	1	
2			1050	1050							3	600	3	300					15	2	
3			3000	3000					4	2800	40	4000	16	1600					20	3	
4			800	800																4	
5	13	13	1045	1045																5	
Totaux		13	13	6895	6895					11	96800	129	73600	75	92900					95	

## PÊCHE

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans les comtés de Charlotte et de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.																Numéros.			
	Saumon, qtx.*	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue qtx.	Morue, valeur.	Egletin, qtx.	Egletin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspereau, qtx.	Gaspereau, valeur.		
<i>Comté de Charlotte.</i>																				
1			503	7545															1	
2			908	13620	4650	9300	9290	23225	49602	49602	1000	1000	10980	10980	11	55			2	
3			313	4695	3830	7660	1500	3750	1360	1360	2700	2700							3	
4			37	555	123	246	2100	5250	340	340			1700	1700					4	
5			4020	60300	6700	13400	532	1330	30000	30000	4405	4405	153360	153360					5	
6			210	3150	4000	8000	3870	9675	33300	33300	18000	18000	1320	1320					6	
7			600	9000	600	1200	400	1000	600	600	12000	12000	800	800					7	
			6591	98865	19903	39806	17692	44230	115202	115202	38105	38105	168160	168160	11	55				
<i>Comté de St-Jean.</i>																				
1	540	8100	500	7500									1300	1300	1800	9000	52500	52500	1	
2	310	4650	775	11625	420	840	50	125	3500	3500							1600	1600	2	
3	1260	18900	516	7740	620	1240	24	60	4400	4400					1480	7400	1600	1600	3	
4	46	690	435	6525	35	70													4	
5			435	6525							60	60							5	
			2156	32340	2641	39615	1075	2150	74	185	7900	7900	60	60	1300	1300	3280	16400	54100	54100

\*Qtl. = 100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans les comtés de Charlotte et de Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Nuités.	Divisions de pêche.		Sardines, brls.		Sardines, valeur.		Flétan, qtx.		Flétan, valeur.		Carrelet, qtx.		Carrelet, valeur.		Eperlan, qtx.		Eperlan, valeur.		Anguille, qtx.		Anguille, valeur.		Encornet, brls.		Encornet, valeur.		Bucardes, qtx.		Bucardes, valeur.		Mactres, brls.		Mactres, valeur.		Algues, qtx.		Algues, valeur.		Pétoncles, brls.		Pétoncles, valeur.		Numeros.
<i>Comté de Charlotte.</i>																																											
1	Lepreau à Red-Head	26950	53000																																						1		
2	Red-Head à L'Etang	35500	71000	10	100	25	50	10	100																																2		
3	L'Etang à St-Georges	45165	90330			82	164	27	270																																3		
4	St-Georges à St-Etienne	62640	125280			118	236	24	240																																4		
5	Grand Manan	40400	80800	120	1200																																				5		
6	Campobello	780	1560	37	370																																				6		
7	Iles de l'Ouest	59138	118276																																						7		
	<b>Totaux</b>	<b>270573</b>	<b>541146</b>	<b>167</b>	<b>1670</b>	<b>225</b>	<b>450</b>	<b>61</b>	<b>610</b>																																		
<i>Comté de St-Jean.</i>																																											
1	Port de St-Jean	43000	86000																																							1	
2	Lepreau à Chance-Harbour	3000	6000																																							2	
3	Chance-Harbour à St-Jean	19675	39350																																							3	
4	Mispec à la crique Tynemouth	42	84																																							4	
5	Tynemouth au comté d'Albert																																									5	
	<b>Totaux</b>	<b>65717</b>	<b>131434</b>																																								



POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour les comtés de Charlotte et St-Jean, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, qtx.*	Homard dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, quintals. †	Eglefin frais, qtx.	Eglefin en boîtes, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue, fraîches, qtx.	Merluche et lingue, séchées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Hareng pour en-grais, brls.	Numéros.
<i>Comté de Charlotte.</i>																			
1	Lepreau à Red-Head]		503																1
2	Red-Head à L'Etang		908	507	516	1057	40	4340	768	150	16484		333	400			3000	1000	2
3	L'Etang à St-Georges		313	1900		605	1500			1360		900	600						3
4	St-Georges à St-Etienne		37			42	2100			340						850			4
5	Grand Manan		4020	310		2130	2		176		10000	1235	1056	625	68000	510	7000	600	5
6	Campobello		210	2500		500	3870				11100	6000	4000		600		60		6
7	Iles de l'Ouest		600			200	400			600		3000	3000		400				7
	Totaux.....\$		6591	5217	516	4534	7912	4340	944	2450	37584	11135	8989	1025	69850	510	10060	1600	
	Prix.....\$		15	2	4	6.50	2.50	8	6	1	3.50	1	4	1	3	5	2	1	
	D'une valeur de.....\$		98865	10434	2064	29471	19780	34720	5664	2450	131544	11135	35956	1025	209550	2550	20120	1600	
<i>Comté de St-Jean.</i>																			
1	Port de St-Jean	540	500											1300					1
2	Lepreau à Chance-Harbour	310	755	420			50				1166								2
3	Chance-Harbour à St-Jean	1260	516	620			24				1466								3
4	Mispec à la crique Tynemouth	46	435	35															4
5	Tynemouth au comté d'Albert		435										20						5
	Totaux.....\$	2156	2641	1075			74				2632		20	1300					
	Prix.....\$	15	15	2			2.50				3.50		4	1					
	D'une valeur de.....\$	32340	39615	2150			185				9212		80	1300					

\* Qtx. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour les comtés de Charlotte et de St-Jean, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Hareng en boîtes, caisses.	Alose fraîche, qtx.	Gaspereau frais, qtx.	Gaspereau salé, brls.	Sardines en boîtes, caisses.	Sardines fraîches ou salées, brls.	Filetan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Encornet pour boîte, brls.	Bucardes fraîches, brls.	Macres fraîches, brls.	Macres en boîtes, caisses.	Algues séchées, qtx.	Noues de merlu- che séchées, qtx.	Huile de poisson, gallons.	Pétoncles dans l'é- caille, gals.	Numéros.
<i>Comté de Charlotte.</i>																				
1	Lepreau à Red-Head .....					26950	17000	10	25	10				6240	1936	140				1
2	Red-Head à L'Etang .....	4300	11			92500	45165		82	27				4010			170	12320		2
3	L'Etang à St-Georges .....					25860	57468		118	24			390	3860				380		3
4	St-Georges à St-Etienne .....						40400							2237	3448					4
5	Grand Manan .....						780	120						360		600	130	10000		5
6	Campobello .....						58738	37				40		55			120	8500	9200	6
7	Iles de l'Ouest .....					2000								2000				3000	300	7
	<b>Totaux .....</b>	<b>4300</b>	<b>11</b>			<b>120360</b>	<b>246501</b>	<b>167</b>	<b>225</b>	<b>61</b>		<b>48</b>	<b>390</b>	<b>18762</b>	<b>5384</b>	<b>740</b>	<b>420</b>	<b>34200</b>	<b>3500</b>	
	<b>Prix .....</b>	<b>5</b>	<b>5</b>			<b>5</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>10</b>		<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>35</b>	<b>30c.</b>	<b>1.50</b>	
	<b>D'une valeur de .....</b>	<b>21500</b>	<b>55</b>			<b>601800</b>	<b>493002</b>	<b>1670</b>	<b>450</b>	<b>610</b>		<b>192</b>	<b>1170</b>	<b>18762</b>	<b>26920</b>	<b>4440</b>	<b>14700</b>	<b>10290</b>	<b>5250</b>	
<i>Comté de St-Jean.</i>																				
1	Port de St-Jean .....		1800	19500	11000		43000				110									1
2	Lepreau à Chance-Harbour .....						3000													2
3	Chance-Harbour à St-Jean .....		1480	1600			19675										19	1000		3
4	Mispeo à la crique Tynemouth .....						42													4
5	Tynemouth au comté d'Albert .....																			5
	<b>Totaux .....</b>		<b>3280</b>	<b>21100</b>	<b>11000</b>		<b>65717</b>				<b>110</b>						<b>19</b>	<b>1000</b>		
	<b>Prix .....</b>		<b>5</b>	<b>1</b>	<b>3.50</b>		<b>2</b>				<b>8</b>						<b>35</b>	<b>30c.</b>		
	<b>D'une valeur de .....</b>		<b>16400</b>	<b>21100</b>	<b>38500</b>		<b>131434</b>				<b>890</b>						<b>665</b>	<b>300</b>		

Comté de Charlotte—D'une valeur totale de ..... \$1,817,709  
 " St-Jean " " ..... 294,161

## RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District n° 1, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16:

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Saumon..... qtx.	2,156	32,340	2,156		
" frais..... "					32,340
Homard..... "	9,232	138,480	3,232		
" expédié dans le test..... "					138,480
Morue..... "	20,978	41,956	6,292	12,584	
" fraîche..... "			516	2,064	
" expédiée verte-salée..... "			4,534	29,471	
" séchée..... "					44,119
Eglefin..... "	17,766	44,415	7,986	19,965	
" frais..... "			4,430	34,720	
" fumé (en boîtes)..... "			944	5,664	
" séché..... "					60,349
Merluche..... "	123,102	123,102			
" fraîche..... "			2,450	2,450	
" séchée..... "			40,216	140,756	
					143,206
Merlan..... "	38,165	38,165	11,135	11,135	
" frais..... "			9,009	36,036	
" séché..... "					47,171
Hareng..... "	169,460	169,460			
" frais..... "			2,325	2,325	
" en boîtes..... caisses			4,300	21,500	
" fumé..... qtx.			69,850	209,550	
" mariné..... brls.			510	2,550	
" pour boîte..... "			10,060	20,120	
" pour engrais..... "			1,600	1,600	
					257,645
Alose..... qtx.	3,291	16,455	3,291		
" fraîche..... "					16,455
Gaspereau..... "	54,100	54,100	21,100	21,100	
" frais..... "			11,000	38,500	
" sale..... brls.					59,600
Sardines..... "	336,290	672,590	120,360	601,800	
" en boîtes..... caisses			312,218	624,436	
" fraîches ou salées..... brls.					1,226,236
Flétan frais..... qtx.	167	1,670	167		1,670
Carrelet..... "	225	450	225		450
Eperlan..... "	61	610	61		610
Anguilles..... "	110	880	110		880
Encornet..... brls.	48	192	48		192
Bucardes..... "	390	1,170	390		1,170

RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District n° 1, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Mactres..... brls.	24,146	24,146			
" fraîches..... "			18,762	18,762	
" en boîtes..... caisses			5,384	26,920	45,682
Algues..... qtx.	1,560	3,120			
" séchées..... "			740		4,440
Noues de Merluche..... "			439		15,365
Pétoncles..... brls.	1,750	5,250			
" écaillés..... gall.			3,500		5,250
Huile de poisson..... "			35,200		10,560
<b>Totaux.....</b>		<b>1,368,541</b>			<b>2,111,870</b>

RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques et filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour le District n° 1, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Voiliers et bateaux à gazoline.....	104	126,100
Barques (à voiles).....	1,700	41,799
" (gazoline).....	942	211,755
Semaques.....	61	47,900
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan, etc.....	3,938	109,193
Nasses.....	548	42,500
Lignes trainantes.....	479	10,449
Lignes à main.....	2,393	1,608
Casiers à homard.....	34,52	31,523
Fabriques de sardines.....	5	349,000
Bachots à sonnettes et dévidoirs pour seines.....	576	33,460
Fabriques de moules.....	5	18,000
Entrepôts frigorifiques et glacières.....	21	158,200
Fumoirs et poissonneries.....	792	328,500
Jetées et quais.....	336	175,200
<b>Totaux.....</b>		<b>2,140,247</b>
Nombre d'hommes employés sur les navires.....		296
" " " barques.....		2,436
" " " semasques.....		129
Nombre de personnes employés dans les entrepôts frigorifiques, fabriques, etc....		1,104
<b>Totaux.....</b>		<b>3,965</b>

DISTRICT N° 2.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et des barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le District n° 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.												Engins de pêche.						Numéros.					
		Navires à vapeur.		Voiliers et bateaux à gazoline.				Barques.				Semailles.		Filets à mailles, seines, filets à piège et à éperlan.		Nasses.		Lignes traînantes.							
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	(20 à 40 tonnes) nomb.	(10 à 20 tonnes.) nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles et à rames.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.			
	<i>Comté de Restigouche.</i>			*																					
1	En amont de Dalhousie					1	800	5	46		950	3	4500	62	3	350	6	1146	14620					1	
2	En aval de Dalhousie					1	500	3	225		5850	10	3000	350	1	500	2	1485	22900					2	
	Totaux					2	1300	8	271		6800	13	7500	412	4	850	8	2631	37520						
	<i>Comté de Gloucester.</i>																								
3	Beresford, etc.									449	13000	5	2000	868				3700	26000			15	150	3	
4	Bathurst, New-Bandon, etc.									335	8000	7	2500	678				4169	27000			49	735	4	
5	Caraquet, etc.				9	147	79800	646	355	15000	5	5000	750					3200	21000			160	1300	5	
6	Shippigan et Îles-Miscou.				7	73	56000	318	397	23060	5	1500	749					1865	14450			80	600	6	
7	Tracadie, Inkerman, etc.					31	39200	120	415	14200	15	11500	835					6200	49600			48	300	7	
	Totaux				16	251	175000	1114	1951	73260	37	22500	3880					19125	138050			352	3085		
	<i>Comté de Northumberland.</i>																								
8	Chatham, Négouac, etc.	1	16	2500	3					4	1100	12	460	12000	7	2800	715		8736	94220			5	60	8
9	Baie du Vin, etc.					24	15000	68	250		4500	2	650	410				6200	87600					9	
10	Rivières Miramichi, S.-O. et N.-O.									200	2800	2	1000	220				1760	11500					10	
	Totaux	1	16	2500	3	28	16100	80	910	19300	11	4450	1345					16696	193320			5	60		

<i>Comté de Kent.</i>																		
11	Richibouctou, etc.....	14	5100	37	255	17400	31	9300	468	.....	.....	3610	31640	22	538	11		
12	Boucouche, etc.....	8	7500	16	590	22000	25	12500	1150	1	500	2	3000	30500	.....	12		
13	Dundas.....	.....	.....	.....	377	14700	16	4800	786	.....	.....	.....	1468	10670	.....	13		
Totaux.....		22	12600	53	1222	54100	72	26600	2404	1	500	2	8078	72850	22	538		
<i>Comté de Westmoreland.</i>																		
14	Shediac, etc.....	1	500	3	520	20000	55	14000	949	2	800	4	3163	20120	150	1125	14	
15	Botsford.....	.....	.....	.....	200	10000	400	80000	1400	.....	.....	.....	1715	14450	1	100	15	
16	Sackville et Westmoreland.....	.....	.....	.....	220	5000	150	26250	800	.....	.....	.....	2500	15000	1	100	16	
17	Dorchester.....	.....	.....	.....	31	3600	.....	.....	60	.....	.....	.....	160	1800	.....	.....	17	
Totaux.....		1	500	3	971	38600	605	120250	3209	2	800	4	7538	51370	2	200	250	1625
18	<i>Comté d'Albert.</i>	.....	.....	.....	15	400	2	600	34	.....	.....	.....	200	800	2	600	.....	18

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le District n° 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.				Fabriques.				Autres accessoires.				Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.		
		Lignes à main.		Casiers à homard.		Fabriques de homard.		Fabriques de moules.		Entrepôts frigorifiques et glaciers.		Fumoirs et poissonneries.				Jetées et quais.	
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Nombre.	Valeur.
<i>Comté de Restigouche.</i>																	
1	En amont de Dalhousie.....	20	10							3	16000	2	800			30	1
2	En aval de Dalhousie.....	40	20	3800	4750	2	1900			5	8500	4	2000	1	200	50	2
	<b>Totaux.....</b>	<b>60</b>	<b>30</b>	<b>3800</b>	<b>4750</b>	<b>2</b>	<b>1900</b>			<b>8</b>	<b>24500</b>	<b>6</b>	<b>2800</b>	<b>1</b>	<b>200</b>	<b>80</b>	
<i>Comté de Gloucester.</i>																	
3	Beresford, etc.....	250	250	3600	4500	5	3500			6	4000	23	1600			100	3
4	Bathurst et New-Bandon.....	428	380	10850	13562	10	6400			9	3600					220	4
5	Caraquet, etc.....	2250	2250	5260	6575	6	3000			4	5000	30	8000	3	2500	475	5
6	Shippigan et les îles Miscou.....	1858	1530	26200	32750	42	23970			6	3300	27	8500	2	1800	760	6
7	Tracadie, Inkerman, etc.....	715	400	7428	9281	11	8400	1	5000	12	20000	55	5600	2	2100	450	7
	<b>Totaux.....</b>	<b>5501</b>	<b>4810</b>	<b>53338</b>	<b>66668</b>	<b>74</b>	<b>44270</b>	<b>1</b>	<b>5000</b>	<b>37</b>	<b>35900</b>	<b>135</b>	<b>23700</b>	<b>7</b>	<b>6400</b>	<b>2005</b>	
<i>Comté de Northumberland.</i>																	
8	Chatham, Neguac.....	80	80	11150	13937	12	9900			24	16000	80	14160			340	8
9	Baie du Vin, etc.....	52	26	7775	9719	4	6000			12	13200	8	1000			228	9
10	Rivières Miramichi, Sud-Ouest et Nord-Ouest.....									7	1800	23	700			42	10
	<b>Totaux.....</b>	<b>132</b>	<b>106</b>	<b>18925</b>	<b>23656</b>	<b>16</b>	<b>16900</b>			<b>43</b>	<b>31000</b>	<b>116</b>	<b>15860</b>			<b>610</b>	

<i>Comté de Kent.</i>															
11	Richibouctou, etc.....	346	110	20650	25812	11	9000	21	18400	14	1250	15	7400	296	11
12	Bouctouche, etc.....	350	200	12500	15625	10	6100	8	7000	6	1500	3	1500	325	12
13	Dundas.....	200	100	9145	11431	7	5900							169	13
	<b>Totals.....</b>	<b>896</b>	<b>410</b>	<b>42295</b>	<b>52868</b>	<b>28</b>	<b>21000</b>	<b>29</b>	<b>25400</b>	<b>20</b>	<b>3750</b>	<b>18</b>	<b>8900</b>	<b>790</b>	
<i>Comté de Westmoreland.</i>															
14	Shédiac, etc.....	100	30	26900	33625	14	15900	8	18000	10	10000			450	14
15	Botsford.....	200	200	36125	45156	17	19650	35	6000	110	24000	25	5000	900	15
16	Sackville et Westmoreland.....	100	30					30	5000	100	23500	10	2000	700	16
17	Dorchester.....									15	300	2	500	30	17
	<b>Totaux.....</b>	<b>400</b>	<b>260</b>	<b>63025</b>	<b>78781</b>	<b>31</b>	<b>35550</b>	<b>73</b>	<b>29000</b>	<b>235</b>	<b>57800</b>	<b>37</b>	<b>7500</b>	<b>2080</b>	
18	<i>Comté d'Allert.</i>			200	250					2	150			2	18



## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le District n° 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.*		Homard, qtx.		Morue, qtx.		Egiefin, qtx.		Merlucho et lingue, qtx.		Merlan, qtx.		Numéros.
		qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	
	<i>Comté de Restigouche.</i>		•		•		•		•		•		•	
1	En amont de Dalhousie.	850	12750	....	....	100	150	....	....	....	....	....	....	1
2	En aval de Dalhousie.	1794	26910	877	4385	670	990	....	....	45	45	....	....	2
	Totaux.....	2644	39660	877	4385	760	1140	....	....	45	45	....	....	
	<i>Comté de Gloucester.</i>													
3	Beresford, etc.....	1068	16020	790	3950	5093	7640	....	....	....	....	....	....	3
4	Bathurst, New Bandon, etc.....	870	13050	3395	16975	6200	9300	....	....	....	....	....	....	4
5	Caraquet, etc.....	....	....	1362	6810	102090	153135	3600	3600	4500	4500	....	....	5
6	Shippigan et îles Miscou.	....	....	12045	60225	49430	74145	470	470	1474	1474	....	....	6
7	Tracadie, Inkerman, etc	392	5880	2646	12730	51600	77450	....	....	....	....	....	....	7
	Totaux.....	2330	34950	20138	100690	214415	321670	4070	4070	5974	5974	....	....	
	<i>Co. de Northumberland</i>													
8	Chatham, Néguaç, etc.	1510	22650	5113	25565	1558	2337	....	....	....	....	....	....	8
9	Baie-du-Vin, etc.....	6743	101145	5083	25415	2168	3252	....	....	....	....	....	....	9
10	Rivière Miramichi S.-O et N.-O.....	480	7200	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10
	Totaux.....	8733	130995	10196	50980	3726	5589	....	....	....	....	....	....	
	<i>Comté de Kent.</i>													
11	Richibouctou, etc.....	638	9570	11289	56445	7554	11331	35	35	9454	9454	....	....	11
12	Bouctouche, etc.....	....	....	4120	20600	1440	2160	600	600	662	662	....	....	12
13	Dundas.....	....	....	2915	14575	120	180	....	....	....	....	....	....	13
	Totaux.....	638	9570	18324	91620	9114	13671	635	635	10116	10116	....	....	
	<i>Comté de Westmoreland.</i>													
14	Shédiac, etc.....	580	8700	6163	30815	1100	1650	....	....	....	....	....	....	14
15	Botsford.....	....	....	7167	36835	150	225	....	....	....	....	....	....	15
16	Sackville et Westmoreland.....	15	225	....	....	50	75	....	....	....	....	....	....	16
17	Dorchester.....	36	540	....	....	120	180	....	....	....	....	....	....	17
	Totaux.....	631	9465	13330	66650	1420	2130	....	....	....	....	....	....	
18	<i>Comté d'Albert.</i>	28	420	54	270	500	750	....	....	....	....	....	....	18

\* Qtl.=100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le District n° 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16—Suite.

Numéros.	Divisions de pêche.	Hareng, qtx*	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gasparsau, qtx.	Gasparsau, valeur.	Filetan, qtx.	Filetan, valeur.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Numéros.
<i>Comté de Restigouche</i>														
1	En amont de Dalhousie.....		\$		\$		\$		\$		\$		\$	1
2	En aval de Dalhousie.....	4285	2571	8	56	10	80					1000	1500	2
	Totaux.....	4285	2571	8	56	10	80					1200	1800	
<i>Comté de Gloucester.</i>														
3	Beresford, etc.....	37100	22260	700	4900									3
4	Bathurst, New-Bandon, etc.	16890	10134	70	490					50	400	60	90	4
5	Carraquet, etc.....	46140	27684	680	4760					100	800	40	60	5
6	Shippigan et îles Miscou....	34310	20586	2069	14483					20	160			6
7	Tracadie, Inkerman, etc....	24200	14520	8350	58450	80	640	4200	2520	10	80			7
	Totaux.....	158640	95184	11860	83083	80	640	4200	2520	180	1440	100	150	
<i>Comté de Northumberland.</i>														
8	Chatham, Néguaq, etc.....	10900	6540	150	1050	728	5824	1380	828			260	390	8
9	Baie-du-Vin, etc.....	6500	3900	1400	9800	80	640	2100	1260			60	90	9
10	Rivière Miramichi, S.-O. et N.-O.....					1050	8400	850	510					10
	Totaux.....	17400	10440	1550	10850	1858	14864	4330	2598			320	480	
<i>Comté de Kent</i>														
11	Richiboucto, etc.....	33100	19860	5233	36631	89	712	3840	2304			426	639	11
12	Boucouverte, etc.....	29610	17766	328	2296			4075	2445			146	219	12
13	Dundas.....	53360	32016	40	280			400	240			200	300	13
	Totaux.....	116070	69642	5601	39207	89	712	8315	4989			772	1158	
<i>Comté de Westmoreland.</i>														
14	Shédiac, etc.....	132100	79260	600	4200	66	528	200	120			140	210	14
15	Botsford.....	58000	34800	100	700			200	120					15
16	Sackville et Westmoreland.	26105	15663	10	70	141	1128	500	300					16
17	Dorchester.....	80	48			380	3040							17
	Totaux.....	216285	129771	710	4970	587	4696	900	540			140	210	
18	<i>Comté d'Albert.</i>	50	36	10	70	30	240					10	15	18

\* Qtl. = 100 livres.

## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le District n° 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16—Suite.

Numéros.	Divisions de pêche.	Eperlan, qtx.*		Truite, qtx.		Achigan, qtx.		Anguille, qtx.		Petite morue, qtx.		Poissons divers, qtx.		Numéros.
		qtx.*	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	
<i>Comté de Restigouche.</i>														
1	En amont de Dalhousie.....	2520	15120	100	800	20	200	40	240	20	30	20	20	1
2	En aval de Dalhousie.....	240	1440	140	1120	10	100	55	330	30	45	100	100	2
	Totaux.....	2760	16560	240	1920	30	300	95	570	50	75	120	120	
<i>Comté de Gloucester.</i>														
3	Beresford, etc.....	20	120	30	240	12	120	20	120	40	60	.....	.....	3
4	Bathurst, New-Bandon, etc.	285	1710	55	440	30	300	45	270	4600	6900	.....	.....	4
5	Caraquet, etc.....	680	4080	20	160	20	200	40	240	300	450	.....	.....	5
6	Shippigan et fles Miscou.....	1550	9300	10	80	20	200	20	120	.....	.....	.....	.....	6
7	Inkerman, Tracadie, etc.....	3760	22560	120	960	240	2400	600	3600	50	75	200	200	7
	Totaux.....	6295	37770	235	1880	322	3220	725	4350	4990	7485	200	260	
<i>Comté de Northumberland.</i>														
8	Chatham, Neguac, etc.....	14964	89784	55	440	60	600	50	300	12280	18420	.....	.....	8
9	Baie du Vin, etc.....	10214	61284	35	280	140	1400	40	240	280	420	.....	.....	9
10	Rivière Miramichi, S.-O. et N.-O.	80	480	1270	10160	315	3150	200	1200	.....	.....	.....	.....	10
	Totaux.....	25258	151548	1360	10880	515	5150	290	1740	12560	18840	.....	.....	
<i>Comté de Kent.</i>														
11	Richiboucto, etc.....	7089	42534	29	232	1471	14710	27	162	64	96	160	160	11
12	Boucouche, etc.....	3338	20028	48	384	70	700	120	720	38	57	.....	.....	12
13	Dundas.....	2670	16020	40	320	40	400	35	210	100	140	50	50	13
	Totaux.....	13097	78582	117	936	1581	15810	182	1092	202	303	210	210	
<i>Comté de Westmoreland.</i>														
14	Shédiac, etc.....	2730	16380	60	480	60	600	50	300	190	285	100	100	14
15	Botsford.....	2450	14700	100	800	20	200	20	120	.....	.....	.....	.....	15
16	Sackville et Westmoreland.....	310	1860	15	120	20	200	25	150	20	30	.....	.....	16
17	Dorchester.....	.....	.....	30	240	.....	.....	40	240	50	75	.....	.....	17
	Totaux.....	5490	32940	205	1640	100	1000	135	810	260	390	100	100	
18	<i>Comté d'Albert.</i>	.....	.....	80	640	10	100	50	300	20	30	.....	.....	18

\* Qtl. = 100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le District n° 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Encornet, brls.*	Encornet, valeur.	Huitres, brls.	Huitres, valeur.	Macrres à écaille tendre, brls.	Macrres à écaille tendre, valeur.	Macrres à écaille dure, brls.	Macrres à écaille dure, valeur.	Algues, crabes, bucardius, etc., qtx.	Algues, crabes, bucardius, etc., valeur.	Phoques, nombre.	Phoques, valeur.	Numéros.
	<i>Comté de Restigouche.</i>	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
1	En amont de Dalhousie.....					15	30							1
2	En aval de Dalhousie.....					25	50							2
	Totaux.....					40	80							
	<i>Comté de Gloucester.</i>													
3	Beresford, etc.....					320	640							3
4	Bathurst, New-Bandon, etc.			50	250	80	160							4
5	Caraquet, etc.....	100	100	600	3000	700	1400	200	400					5
6	Shippigan et îles Miscou.....			10	50	400	800							6
7	Tracadie, Inkerman, etc.....					5800	11600							7
	Totaux.....	100	100	660	3300	7300	14600	200	400					
	<i>Comté de Northumberland.</i>													
8	Chatham, Neguac, etc.....			1115	5575	1510	3020							8
9	Baie-du-Vin, etc.....			2859	14295							21	63	9
10	Rivière Miramichi S. O., et N. O.....					25	50					2	6	10
	Totaux.....			3974	19870	1535	3070					23	69	
	<i>Comté de Kent.</i>													
11	Richibouctou, etc.....			434	2170	25	50			30	30			11
12	Bouctouche, etc.....			3523	17615			1533	3066					12
13	Dundas.....			1917	9585			1750	3500					13
	Totaux.....			5874	29370	25	50	3283	6566	30	30			
	<i>Comté de Westmoreland.</i>													
14	Shédiac, etc.....			1950	9750	80	160	1200	2400					14
15	Botsford.....			40	200	30	60	55	110					15
16	Sackville and Westmoreland					28	56							16
17	Dorchester.....					30	60							17
	Totaux.....			1990	9950	168	336	1255	2510					
18	<i>Comté d'Albert</i>					30	60							

\* Q. L = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes pour le District n° 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16—*Suite.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, .	Homard en boîtes, caisses	Homard expédié dans le	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-	Morue séchée, † quintals.	Eglefn séché, quintals.	Merluche et lingue,	Merluche et lingue	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Hareng pour engrais,	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Alose fraîche, qtx.	Gaspereau frais, qtx.	Gaspereau salé, brls.	Numéros.
		qtx.		test, qtx.	salée, qtx.	† quintals.	fraîches, qtx.	séchées, quintals.						brls.	brls.						
<i>Comté de Ristigouche.</i>																					
1	En amont de Dalhousie.....	850			100																1
2	En aval de Dalhousie.....	1794	391	94	140	40	146		25	7	135	617	300	300	708	8		10			2
	Totaux.....	2644	391	94	240	40	146		25	7	135	617	300	300	708	8		10			
	Prix..... \$	15	20	5	2	3	5		2	3	2	2	4	1.50	50c.	10		10			
	D'une valeur de..... \$	39660	7820	470	480	120	730		50	21	270	1238	1200	450	354	80		100			
<i>Comté de Gloucester.</i>																					
3	Beresford, etc.....	1068	34	721	1010	1200	561				200		700	100	17300	700					3
4	Bathurst, New-Bandon, etc....	870	1686	25	600	1200	1067				1200		600	1900	5045	70					4
5	Caraget, etc.....		671	20	200	5000	20630	1200		1500	500		3900	2280	14690	680					5
6	Shippigan et îles Miscou.....		6002	40	130	5435	12810	157		491	100		1900	4400	9855	2030	13				6
7	Tracadie, Inkerman, etc.....	392	1258	20	200	1200	16333				200		1000	1500	9000	8350		80	120	1360	7
	Totaux.....	2330	9651	836	2140	14035	61401	1357		1991	2200		8100	10180	5 590	11830	13	80	120	1360	
	Prix..... \$	15	20	5	2	3	5	3		3	2		4	1.50	50c.	10	12	10	2	3	
	D'une valeur de..... \$	84950	193020	4180	4280	42105	307005	4071		5973	4400		32400	15270	27945	118300	156	800	240	4080	

<i>Comté de Northumberland.</i>																				
8	Chatham, Néguaq, etc.....	1510	2547	19	96	86	430	.....	.....	145	30	763	1930	2273	150	.....	728	30	450	8
9	Baie-du-Vin, etc.....	6743	2526	31	46	1061	.....	.....	.....	100	.....	400	1000	1600	1313	29	80	300	600	9
10	Rivières Miramichi S.-O. et N.-O.....	480	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1050	100	250	10
	<b>Totaux.....</b>	<b>8733</b>	<b>5073</b>	<b>50</b>	<b>142</b>	<b>1147</b>	<b>430</b>	.....	.....	<b>245</b>	<b>30</b>	<b>1163</b>	<b>2930</b>	<b>3873</b>	<b>1463</b>	<b>29</b>	<b>1858</b>	<b>430</b>	<b>1300</b>	
	Prix..... \$	15	20	5	2	3	5	.....	.....	2	2	4	1.50	50c.	10	12	10	2	3	
	D'une valeur de..... \$	130995	101460	250	281	8441	2150	.....	.....	490	60	4652	4395	1936	14630	348	18580	860	3900	

\*Qt. = 100 livres.    † Quintal = 112 livres.

## POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes pour le District N° 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-1916—*Suite.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truites fraîches, qtx.	Bar frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite-morue fraîche, qtx.	Poissons div. frais, qtx.	Encornet pour boîte, qtx.	Huitres fraîches, barils.	Macres fraîches, barils.	Macres en boîtes, caisses.	Peaux de phoques communs.	Huile de poisson, galla.	Valeur totale par division de pêche.	Numéro.
<i>Comté de Ristigouche.</i>																	
1	En amont de Dalhousie.....		1000	2520	100	20	40	20	20			15					1
2	En aval de Dalhousie.....		200	240	140	10	55	30	100			25			60		2
	Totaux.....		1200	2760	240	30	95	50	120			40			60		
	Prix..... \$		2	10	10	12	8	2	1			3			30c.		
	D'une valeur de..... \$		2400	27600	2400	360	760	100	120			120			18		
	D'une valeur totale de.....															86,917	
<i>Comté de Gloucester.</i>																	
3	Beresford, etc.....		60	20	30	12	20	40				320			500		3
4	Bathurst, New-Bandon, etc.....		50	285	55	30	45	4600			50	80			2500		4
5	Caraquet, etc.....		100	680	20	20	40	300		100	600	900			32050		5
6	Shippigan et Iles Miscou.....		20	1560	10	20	20				10	400			10800		6
7	Tracadie, Inkerman, etc.....		10	3760	120	240	600	50	200				5800		5000		7
	Totaux.....		180	100	9295	235	322	725	4990	200	100	660	1700	5800	49850		
	Prix.....		10	2	10	10	12	8	2	1	1	6	3	5	30c.		
	D'une valeur de.....		1800	200	62950	2350	3864	5800	9980	200	100	3960	5100	29000	14955		
	D'une valeur totale de.....															967,504	

8  
10

<i>Comté de Northumberland.</i>													
8 Chatham .....	260	14964	55	60	50	12280	.....	.....	1115	20	1490	21	250
9 Baie-du-Vin, etc. ....	60	10214	35	140	40	280	.....	.....	2859	.....	.....	2	.....
10 Rivière Miramichi S.-O. et N.-O. ....	.....	80	1270	815	200	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....
<b>Totaux.....</b>	<b>320</b>	<b>25258</b>	<b>1360</b>	<b>515</b>	<b>290</b>	<b>12560</b>	.....	.....	<b>3974</b>	<b>45</b>	<b>1490</b>	<b>23</b>	<b>250</b>
<b>Prix.....</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	.....	.....	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>30c.</b>
<b>D'une valeur de..... \$</b>	<b>640</b>	<b>252580</b>	<b>13600</b>	<b>6180</b>	<b>2320</b>	<b>25120</b>	.....	.....	<b>23844</b>	<b>135</b>	<b>7450</b>	<b>69</b>	<b>75</b>
<b>D'une valeur totale de..... \$</b>	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

620,444

Qtl. = 100 livres.      Quintal = 112 livres.



## POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le District n° 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-1916—

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé,	Homard en boîtes, caisses-		Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée fraîche salee, qtx.	Morue séchées, quintaux.†	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, quintaux.	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue séchées, quintaux.	Merlan frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, bris.	Hareng pour boîte, bris.	Hareng pour engrais, bris.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, bris.	Alose fraîche, qtx.	Alose salée, bris.	Gaspereau frais, qtx.	Gaspereau salé, bris.	Numéros.
		qtx.	test, qtx.	test, qtx.																			
<i>Comté de Kent.</i>																							
11	Richibouctou, etc .....	638	5345	600	3000	600	1088	35	.....	3151	6350	.....	1970	2300	8126	5200	.....	11	74	5	40	1267	11
12	Boucouché, etc .....	.....	1976	168	540	300	100	.....	200	212	150	5858	500	2800	2300	4876	328	.....	.....	.....	1000	1025	12
13	Dundas .....	.....	1442	30	120	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	2080	1600	21910	40	.....	.....	.....	40	120	13	
	<b>Totaux .....</b>	<b>638</b>	<b>8763</b>	<b>798</b>	<b>3750</b>	<b>900</b>	<b>1188</b>	<b>35</b>	<b>200</b>	<b>212</b>	<b>3301</b>	<b>12308</b>	<b>500</b>	<b>6850</b>	<b>6200</b>	<b>34906</b>	<b>5568</b>	<b>11</b>	<b>74</b>	<b>5</b>	<b>1080</b>	<b>2412</b>	
	<b>Prix .....</b>	<b>\$ 15</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1.50</b>	<b>50c.</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
	<b>D'une valeur de ... \$</b>	<b>9570</b>	<b>175260</b>	<b>3999</b>	<b>7500</b>	<b>2700</b>	<b>5940</b>	<b>70</b>	<b>600</b>	<b>424</b>	<b>9903</b>	<b>24616</b>	<b>1000</b>	<b>27400</b>	<b>9300</b>	<b>17453</b>	<b>55680</b>	<b>132</b>	<b>740</b>	<b>75</b>	<b>2160</b>	<b>7236</b>	
<i>Comté de Westmorland.</i>																							
14	Shédiac, etc .....	580	2841	480	500	300	.....	.....	.....	.....	2300	10000	2600	10000	41000	600	.....	66	.....	200	.....	14	
15	Botsford .....	.....	3510	148	150	.....	.....	.....	.....	.....	400	14000	1200	9000	4000	25	25	.....	101	10	200	50	
16	Sackville et Westmorland .....	15	.....	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1100	10000	335	1000	1000	10	.....	210	60	.....	100	16	
17	Dorchester .....	36	.....	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	
	<b>Totaux .....</b>	<b>631</b>	<b>6361</b>	<b>628</b>	<b>820</b>	<b>300</b>	.....	.....	.....	.....	<b>3880</b>	<b>34000</b>	<b>4135</b>	<b>20000</b>	<b>46000</b>	<b>635</b>	<b>25</b>	<b>377</b>	<b>70</b>	<b>450</b>	<b>150</b>		
	<b>Prix .....</b>	<b>\$ 15</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	.....	.....	.....	.....	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1.50</b>	<b>50c.</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
	<b>D'une valeur de ... \$</b>	<b>9465</b>	<b>127020</b>	<b>3140</b>	<b>1640</b>	<b>900</b>	.....	.....	.....	.....	<b>7760</b>	<b>68000</b>	<b>16540</b>	<b>30000</b>	<b>23000</b>	<b>6350</b>	<b>300</b>	<b>3770</b>	<b>1050</b>	<b>900</b>	<b>450</b>		

\* Qtl = 100 livres.

† Quintal = 112 livres.



POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, en boîtes pour le District No. 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.												Valeur totale par division de pêche.	Numéros.
		Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Achigan frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Poissons divers, frais, qtx.	Huitres fraîches, brls.	Maîtres fraîches, brls.	Algues, crabes, bucardes et autres mollusques, frais, qtx.	Langues et noues mari-nées ou séchées, qtx.		
<i>Comté de Kent.</i>														
11	Richiboucto, etc.	426	7089	29	1471	27	64	160	434	25	30	22	860	11
12	Boucouché, etc.	146	3338	48	70	120	38	.....	3523	1533	.....	.....	.....	12
13	Dundas	200	2670	40	40	35	100	50	1917	1750	.....	.....	.....	13
	Totaux	772	13097	117	1581	182	202	210	5874	3308	30	22	860	
	Prix	\$ 2	10	10	12	8	2	1	6	3	1.50	5	30c.	
	D'une valeur de	\$ 1544	130970	1170	18972	1456	404	210	35244	9924	45	110	258	
	D'une valeur totale de													562,058
<i>Comté de Westmoreland.</i>														
14	Sétdiac, etc	140	2730	60	60	50	190	100	1950	1280	.....	.....	200	14
15	Botsford	.....	3450	100	20	20	.....	.....	40	85	.....	.....	.....	15
16	Sackville and Westmoreland	.....	310	15	20	25	20	.....	.....	28	.....	.....	.....	16
17	Dorchester	.....	.....	30	.....	40	50	.....	.....	30	.....	.....	.....	17
	Totaux	140	5490	205	100	135	260	100	1990	1423	.....	.....	200	
	Prix	\$ 2	10	10	12	8	2	1	6	3	.....	.....	30c.	
	D'une valeur de	\$ 280	54900	2050	1200	1080	520	100	11940	4269	.....	.....	60	
	D'une valeur totale de													376,634

<i>Comté d'Albert.</i>										
18 Comté d'Albert .....	10		80	10	50	20	.....	30	.....	.....
Prix.....	2	.....	10	12	8	2	.....	3	.....	.....
D'une valeur de.....	20	.....	800	120	400	40	.....	90	.....	.....
D'une valeur totale de.....										3,617

Qt. = 100 livres.      Quintal = 112 livres.

## RÉCAPITULATION

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District n<sup>o</sup> 2, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Saumon..... qtx.	15,004	225,060	15,004		225,060
" frais.....					
Homard..... caisses	62,919	314,595	30,229	604,580	
" en boîtes.....			2,460	12,300	
" expédié dans le test..... qtx.					616,880
Morue..... "	229,935	344,950			
" fraîche..... "			7,592	15,184	
" verte-salée..... "			16,422	49,266	
" séchée..... "			63,165	315,825	380,275
Eglefin..... "	4,705	4,705			
" frais..... "			35	70	
" séché..... "			1,557	4,671	4,741
Merluche..... "	16,135	16,135			
" fraîche..... "			237	474	
" séchée..... "			5,299	15,897	16,371
Hareng..... "	512,730	307,644			
" frais..... "			18,788	37,576	
" fumé..... "			35,147	70,294	
" mariné..... brls.			20,548	82,192	
" pour boîte..... "			39,620	59,430	
" pour engrais..... "			141,382	70,691	320,183
Maquereau..... qtx.	19,748	133,236			
" frais..... "			19,514	195,140	
" salé..... brls.			78	936	196,076
Alose..... qtx.	2,654	21,232			
" fraîche..... "			2,429	24,290	
" salée..... brls.			75	1,125	25,415
Gaspereau..... qtx.	17,745	10,647			
" frais..... "			2,080	4,160	
" salé..... brls.			5,222	15,666	19,826
Flétan frais..... qtx.	180	1,440	180		1,800
Carrelet..... "	2,542	3,813	2,542		5,084
Eperlan..... "	52,900	317,400	52,900		529,000
Truite..... "	2,237	17,896	2,237		22,370
Achigan..... "	2,558	25,580	2,558		30,696
Anguille..... "	1,477	8,862	1,477		11,816
Petite morue..... "	18,082	27,123	18,082		36,164
Poissons divers..... "	630	630	630		630
Encornet..... brls.	100	100	100		100
Huitres..... "	12,498	62,490	12,498		74,988
Mactres..... "	13,836	27,672			
" fraîches..... "			6,546	19,638	
" en boîtes..... caisses			7,290	36,450	56,088
Algues, bucardes et autres mollusques..... qtx.	30	30	30		45
Langues et noues..... "			22		110
Phoques communs..... nomb.	23	69			
Peaux de phoques communs..... "			23		69
Huile de poisson..... galls.			51,220		15,366
Totaux.....		1,876,309			2,589,153

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RECAPITULATION

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques et filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour le District n° 2 Province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 16).....	1	2,500
Voiliers et navires à gazoline.....	320	205,500
Barques à voile.....	5,340	192,460
" (gazoline).....	740	181,000
Semaques.....	7	2,150
Filets à maillet, sennes, filets à piège et à éperlan.....	54,268	493,910
Nasses.....	4	800
Lignes traînantes.....	629	5,308
Lignes à main.....	6,989	5,616
Casiers à homard.....	181,583	226,973
Fabriques de homard.....	151	118,620
" de moules.....	1	5,000
Entrepôts frigorifiques et glaciers.....	190	145,800
Fumoirs et poissonneries.....	514	103,060
Jetées et quais.....	63	23,000
		1,712,597

Nombre de personnes employées à bord des navires.....	1,258
" " " barques.....	11,284
" " " semaques.....	14
" " " dans les fumoirs, les poissonneries et les fabriques..	5,567
Total.....	18,123

**PÊCHE DE L'INTÉRIEUR, DISTRICT N° 3.**

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la valeur de tous les engins et autre matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour les comtés de Kings, Queens, Sunbury, York, Carleton, Victoria et Madawaska, province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Barques.					Filets mailier		Pièges à anguille.		Lignes main.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Numéros.
		A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	<i>Comté de Kings.</i>		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		
1	Division de la rivière St-Jean.....	40	800	3	600	65	90	1,800	.....	.....	50	100	.....	.....	10	100	1
2	Division de la rivière Kennébecasis.....	30	300	4	800	30	120	960	100	200	375	550	.....	.....	25	250	2
3	Division de la Baie de Belle-Isle.....	30	450	2	450	60	70	700	.....	.....	75	150	.....	.....	10	100	3
	Totaux.....	100	1,550	9	1,850	155	280	3,460	100	200	500	800	.....	.....	45	450	
	<i>Comté de Queens.</i>																
4	Au nord de la rivière St-Jean.....	50	500	5	750	100	275	2,200	65	130	100	250	.....	.....	30	240	4
5	Rivière St-Jean et sud.....	90	1,080	6	1,325	125	180	2,165	.....	.....	60	150	.....	.....	15	150	5
	Totaux.....	140	1,580	11	2,075	225	455	4,365	65	130	160	400	.....	.....	45	390	
6	Comté de Sunbury, (en tout).....	40	600	3	750	50	550	4,600	5	10	60	200	.....	.....	15	250	6
	<i>Comté de York.</i>																
7	Division de la rivière St-Jean.....	132	1,320	.....	.....	132	132	1,980	.....	.....	100	200	.....	.....	.....	.....	7
8	Ste-Croix, Magaguadavic, et Oromocto.....	92	1,380	17	6,950	130	.....	.....	.....	.....	600	1,200	19	1,900	.....	.....	8
9	Miramichi, S.-O.....	25	250	.....	.....	128	30	180	.....	.....	150	300	.....	.....	.....	.....	9
	Totaux.....	249	2,950	17	6,950	390	162	2,160	.....	.....	850	1,700	19	1,900	.....	.....	
	<i>Comté de Carleton.</i>																
10	Rivière St-Jean et à l'ouest.....	60	600	.....	.....	65	75	900	.....	.....	100	200	.....	.....	.....	.....	10
11	A l'est de la rivière St-Jean.....	15	180	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	75	300	.....	.....	.....	.....	11
	Totaux.....	75	780	.....	.....	80	75	900	.....	.....	175	500	.....	.....	.....	.....	

<i>Comté de Victoria.</i>													
12	Division de la rivière Saint-Jean .....	10	100	.....	15	7	70	.....	40	100	.....	12	
13	Rivière Tobique et lacs .....	30	600	.....	30	.....	.....	.....	75	700	5	500	13
	Totaux.....	40	700	.....	45	7	70	.....	115	800	.....	.....	.....
<i>Comté de Madawaska.</i>													
14	Rivière Madawaska et à l'est.....	145	1,000	.....	210	.....	.....	.....	400	420	.....	14	
15	A l'ouest de la rivière Madawaska.....	80	700	.....	130	.....	.....	.....	140	180	.....	15	
	Totaux.....	225	1,700	.....	340	.....	.....	.....	540	600	.....	.....	.....



PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place dans les comtés de Kings, Queens, Sunbury, York, Carleton, Victoria et Madawaska, Province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

Numérs.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.	Saumon, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Poisson blanc, qtx.	Poisson blanc, valeur.	Bar, qtx.	Bar, valeur.	Doré, qtx.	Doré, valeur.	Gasparot, qtx.	Gasparot, valeur.	Esturgeon, qtx.	Esturgeon, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Perche, qtx.	Perche, valeur.	Alose salée, brls.	Alose salée, valeur.	Alose fraîche, qtx.	Alose fraîche, valeur.	† Poisson divers, qtx.	† Poisson divers, val'r.	Caviar, qtx.	Caviar, valeur.	Numérs.	
		¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢		
<i>Comté de Kings.</i>																													
1	Division de la riv. Saint-Jean .....	175	2625	20	200	..	..	..	..	..	..	35	70	80	800	..	..	..	..	..	..	..	80	400	20	20	1 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	120	1
2	Division de la riv. Kennebecasis .....	5	75	60	600	..	..	..	..	20	200	100	200	..	..	75	375	..	..	..	..	320	1600	30	30	20	20	..	2
3	Division de la baie de Belle-Isle .....	10	150	10	100	..	..	25	250	10	100	125	250	..	..	..	..	..	..	10	150	..	..	20	20	..	..	..	3
	<b>Totaux</b> .....	190	2850	90	900	..	..	25	250	30	300	260	520	80	800	75	375	..	..	10	150	400	2000	70	70	1 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	120	..	
<i>Comté de Queens.</i>																													
4	Au nord de la riv. Saint-Jean .....	10	150	15	150	..	..	6	60	40	400	300	600	..	..	25	125	..	..	..	..	8	125	225	1125	25	25	..	4
5	Au sud de la riv. Saint-Jean .....	12	180	10	100	..	..	..	..	80	800	700	1400	..	..	..	..	..	..	..	..	100	883	1915	25	25	..	..	5
	<b>Totaux</b> .....	22	330	25	250	..	..	6	60	120	1200	1000	2000	..	..	25	125	..	..	15	225	608	3040	50	50	..	..	..	
6	<i>Comté de Sunbury</i> (en tout) .....	35	525	16	160	..	..	..	..	90	900	1500	3000	7	70	8	40	..	..	10	150	60	300	50	50	1 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>	30	6	
<i>Comté de York.</i>																													
7	Division de la riv. Saint-Jean .....	251	3765	120	1200	..	..	..	..	..	..	20	40	..	..	..	..	..	..	..	..	195	975	10	10	..	..	7	
8	Sainte-Croix, Magaguadavic et Oro- mocto .....	40	600	100	1000	..	..	10	100	15	150	12	24	..	..	..	..	12	48	..	..	..	..	10	10	..	..	8	
9	Sud-Ouest de la Miramichi .....	50	750	40	400	..	..	..	..	..	..	50	100	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	9	
	<b>Totaux</b> .....	341	5115	260	2600	..	..	10	100	15	150	82	164	..	..	..	..	12	48	..	..	195	975	20	20	..	..	..	
<i>Comté de Carleton.</i>																													
10	Rivière Saint-Jean et à l'Ouest .....	52	780	12	120	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	15	75	10	10	..	..	10	
11	A l'est de la riv. Saint-Jean .....	15	225	22	220	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	5	5	..	..	11	
	<b>Totaux</b> .....	67	1005	34	340	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	15	75	15	15	..	..	..	

<i>Comté de Victoria.</i>																												
12	Division de la rivière St-Jean.....	5	75	25	250	4	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	75	.....	.....	.....	.....	3	195	5	5	.....	.....	12		
13	Rivière Tobique et lacs.....	35	525	50	500	3	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13
	Totaux.....	40	600	75	750	7	105	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	75	.....	.....	.....	.....	30	195	15	15	.....	.....	.....	.....	
<i>Comté de Madawaska.</i>																												
14	Rivière Madawaska et à l'est.....	12	180	150	1500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14
15	À l'ouest de la rivière Madawaska.....	.....	.....	60	600	35	525	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15
	Totaux.....	12	180	210	2100	35	525	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

Qtl. - 100 livres. † "Poisson divers" comprend la barbus, le saumoneau, le chabot, la laquaiche et l'ouananiche.

## RÉCAPITULATION.

DONNANT le rendement et la valeur des pêcheries pour le District n° 3 du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-1916.

Poissons.		Quantités.	Valeur.
			\$
Saumon. ....	*Qtz.	707	10,605
Truite. ....	"	710	7,100
Poisson blanc. ....	"	42	630
Bar. ....	"	41	410
Doré. ....	"	255	2,550
Esturgeon. ....	"	87	870
Anguille. ....	"	123	615
Perche. ....	"	12	48
Gaspereau. ....	"	2,842	5,684
Alose, salée. ....	Brls.	35	525
Alose, fraîche. ....	Qtz.	1,317	6,585
Poissons divers. ....	"	350	350
Caviar. ....	"	1½	150
Total. ....			36,122

Quantités consommées au Canada ..... 6,017  
 " exportées aux États-Unis..... 575½

\* Qtl. = 100 livres.

## RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre et la valeur des navires, barques, filets, pièges, etc., en usage dans l'industrie de la pêche, pour le District n° 3 du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-1916.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Barques à voiles. ....	869	9,860
" à gazoline. ....	40	11,625
Filets à maille. ....	1,529	15,555
Pièges à anguille. ....	170	340
Lignes à main. ....	2,400	5,000
Entrepôts frigorifiques et glacières. ....	24	2,400
Fumoirs et poissonneries. ....	105	1,090
Huttes construites et habitées par les pêcheurs canadiens et par les amateurs étrangers. ....	55	60,000
		105,870

Nombre de personnes employées à bord des barques ..... 1,285

RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour toute la province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Pêches maritimes.				Pêches de l'intérieur.		Total des pêches maritimes et de l'intérieur.		Total du poisson vendu.
	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Poisson vendu.		Poisson vendu.		
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Saumon..... qtx.	17160	257400							
" frais..... "			17160	257400	707	10605	17867		268005
Homard..... "	72151	453075							
" en boîtes, caisses.			30229	604580			30229	604580	
" exp. d. le test qtx.			11692	150780			11692	150780	755360
Morue..... "	250913	386906							
" fraîche..... "			13884	27768			13884	27768	
" verte-salée..... "			16938	51330			16938	51330	
" séchée..... "			67699	345296			67699	345296	424394
Eglefin..... "	22471	49120							
" frais..... "			8021	20035			8021	20035	
" fumé..... "			4340	34720			4340	34720	
" séché..... "			2501	10335			2501	10335	65090
Merluque et lingue..... "	139237	139237							
" fraîches..... "			2687	2924			2687	2924	
" sèches..... "			45515	156653			45515	156653	159577
Merlan..... "	38165	38165							
" frais..... "			11135	11135			11135	11135	
" séché..... "			9009	36036			9009	36036	47171
Hareng..... "	682190	477104							
" frais..... "			21113	39901			21113	39901	
" en boîtes, caisses.			4300	21500			4300	21500	
" fumé..... qtx.			104997	279844			104997	279844	
" mariné..... brls.			21058	84742			21058	84742	
" pour boîte..... "			49680	79550			49680	79550	
" pour engrais..... "			142982	72291			142982	72291	577828
Maquereau..... "	19748	132236							
" frais..... "			19514	195140			19514	195140	
" salé..... brls.			78	936			78	936	196076
Alose..... qtx.	5945	37687							
" fraîche..... "			5720	40745	1317	6585	7037	47330	
" salée..... brls.			75	1125	35	525	110	1650	48980
Gaspereau..... qtx.	71845	64747							
" frais..... "			23180	25260	2842	5684	26022	30944	
" salé..... brls.			16222	54166			16222	54166	85110
Sardines..... qtx.	336290	672550							
" en boîtes, caisses.			120360	601800			120360	601800	
" fraîches ou salées..... brls.			312218	624436			312218	624436	1226236
Flétan..... qtx.	347	3110	347	3470			347	3470	3470
Carrelet..... "	2767	4263	2767	5534			2767	5534	5534

## RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour toute la province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.—Fin.

Poissons.	Pêches maritimes.				Pêches de l'intérieur.		Total des pêches maritimes et de l'intérieur.		Total du poisson vendu.
	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Poisson vendu.		Poisson vendu.		
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Raie..... cwt.									
Eperlan..... "	52961	318010	52961	529610			52961	529610	
Petite morue..... "	18082	27123	18082	36164			18082	36164	
Truite..... "	2237	17896	2237	22370	710	7100	2947	29470	
Esturgeon..... "					87	870	87	870	
Bar..... "	2558	25580	2558	30696	41	410	2599	31106	
Anguille..... "	1587	9742	1587	12696	123	615	1710	13311	
Poisson blanc..... "					42	630	42	630	
Doré..... "					255	2550	255	2550	
Perche..... "					12	48	12	48	
Poissons divers..... "	630	630	630	630	350	350	980	980	
Encornet..... brls.	148	292	148	292			148	292	
Huitres..... "	12498	62490	12498	74988			12498	74988	
Mactres..... "	37982	51818							
" fraîches... "			25308	38400			25308	38400	
" en boîtes, caisses.			12674	63370			12674	63370	
									101770
Pétoncles..... brls.	1750	5250							
" dans l'écaille gals.			3500	5250			3500	5250	
Algues, bucard, etc. qtx.	1980	4320	1160	5655			1160	5655	
Langues et noues.. "									
Noues de merluche "			461	15475			461	15475	
Caviar..... "					1½	150	1½	150	
Huile de poisson.. gals.			86420	25926			86420	25926	
Phoques communs. nomb.	23	69							
Peaux de " "			23	69			23	69	
Totaux.....		3244850		4701023		36122			4737145

RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques et filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour toute la province du Nouveau-Brunswick, au cours de l'année 1915-16.

	Pêches maritimes.		Pêches de l'intérieur.		Total des deux pêches.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 16).....	1	2,500			1	2,500
Voiliers et navires à gazoline.....	424	331,600			424	331,600
Barques (à voiles et à rames).....	7,040	234,250	869	9,860	7,909	244,119
" (gazoline).....	1,682	393,655	40	11,625	1,722	405,280
Semaques.....	68	50,050			68	50,050
Filets à mailler, seines, fil à piège et à éper.....	58,206	603,103	1,529	15,555	59,735	618,658
Nasses.....	552	493,300			552	493,300
Lignes traînantes.....	1,108	15,757			1,108	15,757
Lignes à main.....	9,382	7,224			9,382	7,224
Pièges à anguille.....			170	340	170	340
Cannes de pêche.....			2,400	5,000	2,400	5,000
Casiers à homard.....	216,166	261,556			216,166	261,556
Fabriques de homard.....	151	118,620			151	118,620
Fabriques de sardines.....	5	349,000			5	349,000
Fabriques de moules.....	6	23,000			6	23,000
Entrepôts frigorifiques et glaciers.....	211	304,000	24	2,400	235	306,400
Fumoirs et poissonneries.....	1,309	431,500	105	1,090	1,414	432,590
Jetées et quais.....	399	198,200			399	198,200
Bachots à sonnette et chalands.....	576	35,460			576	35,460
Huttes de pêcheurs.....			55	60,000	55	60,000
<b>Totaux.....</b>		<b>3,852,844</b>		<b>105,870</b>		<b>3,958,714</b>

	Pêches maritimes.	Pêches de l'intérieur.	Total des deux pêches.
Nombre de personnes employées à bord des navires.....	1,554		1,554
" " " barques.....	13,720	1,285	15,005
" " " semaques.....	143		143
" " " dans les fumoirs, etc.....	6,671		6,671
<b>Totaux.....</b>	<b>22,088</b>	<b>1,285</b>	<b>23,373</b>

## APPENDICE N° 2.

## ILE DU PRINCE-EDOUARD.

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE LA PROVINCE.

A Monsieur le Directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries de la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour l'année 1915-16 ainsi qu'un certain nombre de tableaux indiquant les quantités et la valeur de chacune des espèces de poissons capturés.

J'ai le regret d'avoir à vous faire connaître qu'il s'est produit une diminution dans la valeur du poisson pris en 1914-15. Ce fléchissement se chiffre par \$328,116 et il est surtout attribuable à la pêche du homard.

## MORUE.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'on a observé une augmentation considérable dans les quantités de morue prise; l'augmentation a été de cent pour cent; les pêcheurs qui ont pratiqué cette pêche ont été bien récompensés de leurs efforts.

## HOMARD.

On n'a pratiqué que très peu de pêche avant le 10 mai à cause de la glace qui est demeurée tard sur la partie nord de l'île. En certains endroits on n'a pas pu entreprendre la pêche avant le 20, et ce délai a considérablement abrégé la saison. La boîte s'est montrée peu abondante, ce qui a été un nouvel inconvénient. Dès qu'on a pu s'en procurer, on a fait de belles captures, mais comme la main-d'œuvre s'est aussi montrée rare, plusieurs fabricants n'ont acheté de homard que tous les deux jours. Malgré les difficultés éprouvées par les pêcheurs et les fabricants, la quantité de homard capturé cette année a égalé celle de 1914.

## EGLEFIN.

On a pris peu d'églefin et on l'a presque tout consommé à l'état frais.

## MERLUCHE.

Cette pêche a beaucoup mieux rendu que la saison dernière.

HARENG.

La plus grande partie du hareng capturé est employée comme boîte pour la pêche du homard; il est du reste de qualité inférieure. La pêche a duré peu de temps, parce que les bancs de hareng ont fait leur apparition avant que la glace se détache de la côte et il a fallu importer de la boîte.

ÉPERLAN.

Il y a longtemps que la pêche de l'éperlan n'a pas donné d'aussi faibles résultats. Les pêcheurs prétendent que cet état de choses est attribuable au fait que la glace s'est formée trop tard et qu'elle n'a pas été assez épaisse pour empêcher le poisson de se disperser sur les hauts-fonds où il est impossible de faire usage de filets à poche; l'éperlan n'a pas, comme d'habitude, suivi la route du chenal.

HUÎTRES.

Je regrette d'avoir à vous faire rapport qu'il s'est encore produit une diminution dans la pêche de ces mollusques; ni les bancs publics, ni les bancs privés n'ont rendu comme à l'ordinaire, même on a trouvé sur plusieurs bancs des mollusques morts, chose qu'on ne peut guère expliquer.

MAQUEREAU.

Cette pêche n'a pas égalé celle de l'année dernière. On a remarqué un fléchissement et dans la pêche aux filets et dans la pêche à la ligne.

GASPAREAU.

Le prix du gaspereau s'étant maintenu faible et les pêcheurs n'ont guère pratiqué la pêche de ce poisson.

TRUITE.

On a pris à peu près les quantités ordinaires de ce poisson qu'on'emploie pour la consommation domestique.

Votre obéissant serviteur,

J. A. MATHESON,  
*Inspecteur des pêcheries.*

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE ET LA VALEUR DES LICENCES DE PÊCHE DÉLIVRÉES EN 1915-16  
DANS LA PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Licences de conserves du homard . . . . .	172
“ pour mactres . . . . .	53
“ de filets à piège . . . . .	4
“ d'huîtres . . . . .	572
“ de filets à mailler à éperlan . . . . .	242
“ de filets à poche à éperlan . . . . .	266





DOC. PARLEMENTAIRE No 39

des navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel, Kings, province de l'île du Prince-Edouard au cours de l'année 1915-16.

Engins de pêche.						Fabriques de				Autres accessoires.						Nombre de personnes empl. dans les fab., entr. frig. et poissonn.	Numeros.
Lignes trainantes.		Lignes à mains.		Casiers à homard.		Homard.		Moules.		Ent'pôts frigor. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		
170	13600	100	1000	4400	4400	3	2000	1	100	1	1000	10	1000	2	5000	140	1
20	160	50	50	7300	7300	2	4000	...	...	...	...	4	400	1	5000	40	2
25	200	140	140	12000	12000	2	6000	...	...	...	...	4	400	2	2000	60	3
20	160	120	120	9600	9600	...	7000	2	300	...	...	8	400	2	5000	120	4
25	200	140	140	21000	21000	...	9000	4	300	...	...	10	600	1	12000	100	5
230	1840	200	200	13300	13300	12	14000	1	100	...	...	12	600	1	10000	100	6
125	1000	220	220	26500	26500	10	7800	...	...	...	...	16	800	1	15000	200	7
20	160	120	120	10400	10400	7	8000	...	...	...	...	15	1000	1	16000	150	8
30	240	60	60	18700	18700	6	5000	...	...	...	...	16	800	...	...	140	9
60	480	70	70	12200	12200	6	12000	...	...	...	...	14	700	...	...	120	10
725	5800	1220	1220	135400	135400	49	74800	8	700	1	1000	109	6700	11	109000	1250	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires en usage dans l'industrie de la pêche pour le comté de Queens,

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.										
		Voiliers et navires à gazoline.			Barques.					Semailles.		
		(10 à 20 tonnes.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.
	<i>Comté de Queens.</i>		\$			\$		\$			\$	
1	Tracadie.....	3	1500	12	50	1750	115	17250	330			
2	New-London.....				2	400	47	11750	106			
3	Pointe-Prim.....				10	500	57	10545	114			
4	Rustico.....	1	500	3	18	1080	75	18750	183	1	200	2
5	Rivière Wheatley.....				10	300	12	2040	33			
6	Pownal.....				4	120	10	2000	23			
7	Charlottetown.....				10	500	15	3200	60			
8	Crapaud.....				6	240	14	2800	50			
9	Lot 65.....				20	600	70	14000	180			
10	Baies et rivières.....				70	700	15	4000	24			
	<b>Totaux.....</b>	<b>4</b>	<b>2000</b>	<b>15</b>	<b>206</b>	<b>6190</b>	<b>432</b>	<b>86335</b>	<b>1083</b>	<b>1</b>	<b>200</b>	<b>2</b>

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel de pêche, etc., province de l'Île du Prince-Edouard, au cours de l'année 1915-16.

Engins de pêche.								Fabriques.		Autres accessoires.				Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrep., frig. et les pois. Nombres.	
Filets à mailler, seines, fil., et piège à éperlan, etc.		Lignes trainantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Fumoirs et poissonneries		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	§		§		§		§		§		§		§		
675	40500	15	300	100	60	13050	12850	4	6000	90	2600	9	9050	111	1
875	52500	13	260	160	96	5530	5212	6	3800	10	875	9	1000	65	2
72	432	10	200	65	39	11449	10001	18	6910	8	240	...	...	75	3
500	3000	30	600	250	150	12300	12300	4	5400	35	3500	2	1500	96	4
76	456	5	100	15	9	1300	1300	1	500	...	...	1	400	10	5
30	180	...	...	...	...	1500	1500	1	1500	...	...	...	...	6	6
20	300	...	...	40	24	...	...	...	...	...	...	...	...	7	7
65	520	...	...	...	...	4125	3400	5	2350	6	300	...	...	26	8
55	440	...	...	25	15	12000	8450	6	6100	17	272	2	1000	58	9
45	270	...	...	...	...	...	...	...	...	20	200	...	...	...	10
2413	14898	72	1460	655	393	61254	55013	45	32560	186	7987	23	12950	447	

7 GEORGE V, A. 1917.

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des dans l'industrie de la pêche pour le comté de Prince, province de l'Île du

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, Barques et semailles.														
		Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Filets à mail- ler, seines, fil. et piège à ép.				
		(40 tonnes et plus.) Nombre. (20 à 40 ton.)	Nombre. (10 à 20 ton.)	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.		
	<i>Comté de Prince.</i>				\$				\$		\$			\$		
1	Tignish.....	1	1		3400	8	4	200	67	9380	142	4	350	8		
2	Nail, Etang.....						8	400	16	3400	39					
3	Skinner, Etang.....	1			1200	4	17	880	10	1900	56					
4	Miminegash.....		1	2	2000	8	15	900	30	4200	60					
5	Alberton.....			2	600	4	6	300	25	3300	50					
6	Roxberry.....								7	840	16					
7	Brae.....								4	480	8					
8	Pointe de l'Ouest.....								8	960	14					
9	Narrows, Lot 11.....						5	300	23	4600	53					
10	Ellerslie, Lot 12.....						1	50	1	200	3					
11	Bideford.....															
12	Wellington.....															
13	Grande-Rivière.....						6	480	16	3200	27					
14	Richmond, Baie.....						14	1100	10	2000	48					
15	Traveller's Rest.....															
16	Malpeque.....	1	1		600	6	20	1600	17	3400	87					
17	Fifteen Point.....						4	300	54	10800	119					
18	Summerside.....								5	1000	10					
19	Carleton.....								15	3000	27					
20	Tryon.....								28	5600	60					
21	Enmore.....						1	80	3	600	7					
22	Rivière-aux-Indiens.....															
	Totaux.....	3	2	5	7800	30	101	6590	339	58360	826	4	350	8		

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel, en usage Prince Edouard, au cours de l'année 1915-1916.

Engins de pêche.								Fabriques.		Autres accessoires.						Nombre de pers. emp. dans les fab., les entrep. frig. et pois.
Filets à mailles, seines, casiers et filets à éperlan.		Lignes trainantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
	•		•		•		•		•		•		•		•	
54	870	4	32	6	3	20500	16700	7	7700			11	1500	2	42600	184
30	90	10	70	20	10	3800	3800	4	3000			6	600			60
35	105	50	350	10	5	4300	3900	6	2600			15	1500			108
40	120	55	440	6	3	8000	8000	7	5000			2	1500	1	20000	120
100	800	50	350	10	5	4000	4000	9	1200	1	800	9	400	1	20000	60
25	154					2100	2100	2	600			3	150	1	15000	15
19	30					1600	1600	2	500			3	200	1	6000	12
20	60					2500	2500	7	1600			8	400	1	15000	35
115	300			10	5	4400	4400	6	5000							34
53	330			15	7	400	400	1	300							3
120	350															
120	600															
142	710							2	2000			7	16			14
80	400															
85	420															
180	750					10000	10000	3	4000			4	200	1	1600	47
80	1400					20000	20000	12	14500							91
18	315					1300	1300	1	450							10
82	1600					4050	4050	3	1800							17
120	780					10000	10000	5	2400							36
135	660					1300	1300	1	300					2	2000	7
85	400															
1732	10644	169	1240	77	38	98250	94050	78	52950	1	800	86	6615	10	122200	853

7 GEORGE V, A. 1917

PÊCH

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué  
cours de l'année

Numéros.	Divisions de pêche	Saumon, qtz.*		Homard, qtz.		Morue, qtz.		Eglefîn, qtz.		Merluche et lingue, qtz.	
		qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.
	<i>Comté de Kings.</i>		•		•		•		•		•
1	Souris et Pointe-Rouge.....			1253	5012	5737	8605	300	300	8780	7024
2	Baie Fortune.....			1977	7908	1200	1800	75	75	353	282
3	Annandale.....			3511	14044	600	900	50	50	250	200
4	Georgetown.....			3122	12488	700	1050	50	50	200	160
5	Murray-Harbour, Nord.....			5327	21208	800	1200	50	50	120	96
6	Murray-Harbour, Sud.....			2590	10360	4800	7200	200	200	7100	5680
7	Morel et St-Pierre.....	100	1000	7376	29504	4600	6900	150	150	200	160
8	Naufrage.....			2700	10800	4800	7200	200	200	140	112
9	Lac du Nord.....			2786	11134	1700	2550	60	60	130	104
10	Lac de l'Est.....			3189	12756	900	1350	30	30	100	80
	Totaux.....	100	1000	33831	135214	25837	38755	1165	1165	17373	13898

\* Qtz. = 100 liv.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

HE.

à l'état frais, dans le comté de Kings, province de l'Île du Prince-Edouard, au 1915-16.

Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Gaspereau, qtx.	Gaspereau, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Petite-morue, qtx.	Petite-morue, valeur.	Poissons divers, qtx.	Poissons div., valeur.	Macres à écaille tendre, brls.	Macres à écaille tendre, valeur.	Macres à écaille dure, brls.	Macres à mailles dures, valeur.	Numéros.
2000	1000	900	3600	.....	.....	50	250	5	40	5	25	15	15	25	12	200	400	.....	.....	1
300	150	120	480	.....	.....	150	750	5	40	5	25	.....	.....	10	5	50	100	.....	.....	2
300	150	125	500	.....	.....	20	100	5	40	5	25	.....	.....	10	5	40	80	.....	.....	3
2000	1000	50	200	.....	.....	20	100	10	80	20	100	.....	.....	10	5	240	480	.....	.....	4
1100	550	20	80	.....	.....	20	100	10	80	25	125	.....	.....	10	5	400	800	.....	.....	5
2346	1173	20	80	.....	.....	20	100	15	120	15	75	15	15	20	10	175	350	110	275	6
200	100	300	1200	50	25	293	1465	10	80	20	100	.....	.....	20	10	40	80	.....	.....	7
200	100	350	1400	.....	.....	20	100	5	40	5	25	.....	.....	10	5	30	60	.....	.....	8
150	75	75	300	40	20	30	150	10	80	5	25	.....	.....	10	5	25	50	.....	.....	9
100	50	50	200	.....	.....	20	100	10	80	10	50	.....	.....	10	5	30	60	.....	.....	10
8696	4348	2010	8040	90	45	643	3215	85	680	115	575	30	30	135	67	1230	2460	110	275	



POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ces produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Kings, province de l'Île du Prince-Edouard, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais* et gelé, qtx.*	Homard, en boîtes, caisses.	Morue fraîche, qtx.	Morue verte-salée, qtx.	Morue séchée, †, "quintals".	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, "quintals".	Merluche et lingue séchées, "quintals".	Hareng frais, qtx.	Hareng, mariné, brls.	Hareng, pour boî- te, brls.	Maquereau frais, brls.	Maquereau, salé, brls.	Numéros.
<i>Comté de Kings.</i>															
1	Souris et Pointe-Rouge.....		626	500	100	1679	150	50	2927	800	30	555	215	228	1
2	Baie Fortune.....		989	20	25	377	15	20	118	100		100	21	33	2
3	Annandale.....		1755	20	20	180	10	13	83	100		100	23	34	3
4	Georgetown.....		1561	120	40	166	10	13	67	688	52	578	14	12	4
5	Murray Harbour, nord.....		2663	25	20	245	10	14	40	200		450	20	62	5
6	Murray Harbour, sud.....		1295	375	90	1415	20	60	2366	600	100	723	20	20	6
7	Morel et St-Pierre.....	100	3688	200	100	1400	20	43	66	50		75	115	62	7
8	Naufrage.....		1350	100	89	1507	35	55	47	50		75	133	72	8
9	Lac du Nord.....		1393	40	30	533	15	15	43	50		50	15	20	9
10	Lac de l'Est.....		1596	44	10	277	10	7	33	40		30	14	12	10
	Totaux.....	100	16915	1444	524	7779	296	290	5790	2678	182	2736	590	473	
	Prix..... \$	10	15	2.50	5	6	3	4	5	1	5	2	5	12	
	Valeur..... \$	1000	253725	3610	2620	46674	835	1160	28950	2678	910	5472	2900	5676	

\* Qtx. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Kings province de l'Île du Prince-Edouard, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Gaspereau salé,	Eperlan frais,	Truite fraîche,	Anguille fraîche,	Petite morue fraîche,	Poissons divers	Maîtres fraîches,	Maîtres en boîtes,	Langues et noues	Noues et merlu-	Huile de poisson,	Numéros.
		brls.	qtz.	qtz.	qtz.	qtz.	frais, qtz.	brls.	caisses.	marinées ou séchées.	che séchées, qtz.	galls.	
<i>Comté de Kings.</i>													
1	Souris et Pointe-Rouge.....		50	5	5	15	25	50	150	10	65	4900	1
2	Baie Fortune.....		150	5	5		10	50				230	2
3	Annandale.....		20	5	5		10	40				160	3
4	Georgetown.....		20	10	20		10	40	200			130	4
5	Murray-Harbour, Nord.....		20	10	25		10	50	460			80	5
6	Murray-Harbour, Sud.....		20	15	15	15	20	35	140		50	4730	6
7	Morel et St-Pierre.....	17	293	10	20		20	40		5		130	7
8	Naufrage.....		20	5	5		10	20				90	8
9	Lac du Nord.....	13	30	10	5		10	25				80	9
10	Lac de l'Est.....		20	10	10		10	30				60	10
	<b>Totaux.....</b>	<b>30</b>	<b>643</b>	<b>85</b>	<b>115</b>	<b>30</b>	<b>135</b>	<b>390</b>	<b>950</b>	<b>20</b>	<b>115</b>	<b>10590</b>	
	<b>Prix.....</b>	<b>\$ 3</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>25</b>	<b>40c.</b>	
	<b>D'une valeur de.....</b>	<b>\$ 90</b>	<b>4501</b>	<b>850</b>	<b>1150</b>	<b>60</b>	<b>135</b>	<b>1560</b>	<b>5700</b>	<b>80</b>	<b>2875</b>	<b>4236</b>	

D'une valeur totale de.....\$377,517

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de Queens, province de l'Ile du Prince-Edouard, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Homard, qtx.*	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Gaspereau, qtx.	Gaspereau, valeur.	Numéros.
	<i>Comté de Queens.</i>		\$		\$		\$		\$		\$		\$	
1	Tracadie .....	4013	12039	3593	6090			390	304	597	2985	300	300	1
2	New-London .....	2833	8499	3232	5478	80	101	533	259	666	3330			2
3	Pointe-Prim .....	2278	6833	191	323	664	843	107	80					3
4	Rustico .....	5050	15150	16531	28020			649	491	910	4550			4
5	Wheatley, rivière .....	440	1320	596	1010			45	35	180	900			5
6	Pownal .....	440	1320					21	16					6
7	Charlottetown .....													7
8	Crapaud .....	744	2233					211	163					8
9	Lot 65 .....	3329	9988	70	118			403	314					9
10	Baies et rivières .....													10
	<b>Totaux</b> .....	<b>19127</b>	<b>57382</b>	<b>24213</b>	<b>41039</b>	<b>744</b>	<b>944</b>	<b>2159</b>	<b>1662</b>	<b>2353</b>	<b>11765</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	

\* Qtl. = 100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de Queens, province de l'Ile du Prince-Edouard, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Comté de Queens.											Numéros.	
		Eperlan, qtx.*	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Huitres, brls.	Huitres, valeur.	Mactres, à écaille tendre, brls.	Mactres à écaille tendre, valeur.	Mactres à écaille dure, brls.		Mactres à écaille dure, valeur.
1	Tracadie.....	744	3691	4	24	25	150	1060	4547					1
2	New London.....	347	1724	6	36	10	60	20	86					2
3	Pointe Prim.....	208	1032	16	96			586	2514					3
4	Rustico.....	111	551							100	250			4
5	Wheatley, rivière.....	67	333											5
6	Pownal.....	33	164					15	65					6
7	Charlottetown.....	164	814					92	395					7
8	Crapaud.....	131	690											8
9	Lot 65.....	622	3086					634	2720			50	75	9
10	Baies et rivières.....	213	1067					124	532					10
	Totaux.....	2648	13142	26	156	35	210	2531	10859	100	250	50	75	

\* Qtl. = 100 livres.

## POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le comté de Queens, province de l'Île du Prince-Edouard, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, † "quintals".	Merluche et lingue fraîches, qtx.	Merluche et lingue séchées, "quintals".	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Gaspereau salé, brls.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Huîtres fraîches, brls.	Mactres fraîches, brls.	Langues et noues marinées ou séchées, qtx.	Huile de poisson, galls.	Numéros.
<i>Comté de Queens.</i>																						
1	Tracadie.....	2006	.....	927	433	600	.....	.....	50	6	161	423	58	100	744	4	25	1060	.....	.....	500	1
2	New London.....	1417	.....	202	750	510	20	20	24	43	90	66	200	.....	347	6	10	20	.....	1	475	2
3	Pointe Prim.....	1138	.....	71	30	20	43	207	3	10	37	.....	.....	.....	208	16	.....	586	.....	.....	160	3
4	Rustico.....	2525	.....	2471	1015	4010	.....	.....	81	20	254	610	100	.....	111	.....	.....	.....	100	.....	9500	4
5	Wheatley rivièr.....	220	.....	296	75	50	.....	.....	5	.....	20	.....	60	.....	67	.....	.....	.....	.....	.....	150	5
6	Pownal.....	210	20	.....	.....	.....	.....	.....	6	5	.....	.....	.....	.....	33	.....	.....	15	.....	.....	.....	6
7	Charlottetown.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	164	.....	.....	92	.....	.....	.....	7
8	Crapaud.....	373	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	15	74	.....	.....	.....	139	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Lot 65.....	1665	.....	50	10	.....	.....	.....	47	22	145	.....	.....	.....	622	.....	.....	634	50	.....	.....	9
10	Baies et rivières.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	213	.....	.....	124	.....	.....	.....	10
	Totaux.....	9554	20	4017	2313	5190	63	227	234	121	781	1099	418	100	2648	26	35	2531	150	14	10785	
	Prix.....\$	14	9	2.50	4	6	2	4.50	2	4	2	10	15	3	5	10	10	5	3	14	40c.	
	D'une valeur de...\$	133756	180	10042	9152	31140	126	1022	468	484	1562	10990	6270	300	13240	260	350	12655	450	21	4314	
	D'une valeur totale de.....																				\$236,882	

\* Qtl. = 100 livres.

† Quintal = 112 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de Prince, province de l'Île du Prince-Edouard, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.		Homard, qtx.		Morue, qtx.		Merluche et lingue, qtx.		Hareng, qtx.		Maquereau, qtx.		Eperlan, qtx.		Huitres, brls.		Mactres à écaille dure, brls.		Mactres à écaille dure, valeur.		Numéros.
	Comté de Prince.		Homard, valeur.	Morue, valeur.	Merluche et lingue, valeur.	Merluche et lingue, valeur.	Hareng, valeur.	Maquereau, valeur.	Eperlan, valeur.	Huitres, valeur.	Mactres à écaille dure, valeur.										
1	Tignish	8248	16496	1394	1394	720	432	2260	1130	130	390	40	200								1
2	Etang Nail	1962	3924	992	992	270	162	827	414	95	285										2
3	Etang Skinner	1420	2840	1294	1294	525	315	967	484	174	522										3
4	Miminigash	2203	4406	996	996	840	504	898	449	190	570	46	230								4
5	Alberton	672	1344	1094	1094	810	486	841	420	323	1615	210	1050								5
6	Roxberry	810	1620	30	30			781	390			162	972	460	1150						6
7	Pointe de l'ouest	345	690	40	40			481	240			42	210								7
8	Bras	310	620	38	38			520	260												8
9	Narrows, Lot 11	2600	10400	300	600			300	150			25	125	291	2328	42	84				9
10	Ellerslie, Lot 12	150	600	200	400			50	25			37	185	640	5120	112	224				10
11	Bideford							50	25			25	150	624	4992						11
12	Wellington							50	25					800	6400						12
13	Grande-Rivière	350	1400	50	100			100	50			20	120	186	1488						13
14	Richmond, baie	2600	10400	40	80							28	168	205	1640						14
15	Traveller's Rest							100	50			55	330	144	1152						15
16	Malpèque	3822	15288	690	1380			400	200	365	1095	70	420	100	800	130	260				16
17	Fifteen-Point	3500	14000					300	150			26	156								17
18	Summerside	221	884					100	50			109	654								18
19	Carleton	900	3600					100	50			140	840								19
20	Tryon	1632	6528					150	75			39	234								20
21	Enmore	191	764					100	50			30	180	155	1240	253	506				21
22	Rivière-aux-Indiens							130	65			17	102	70	560						22
	Totaux	31936	95804	7158	8438	3165	1899	9505	4752	1277	4477	1121	6326	3675	26870	537	1074				

\* Qtl. = 100 lbs.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le comté de Prince, province de l'Île du Prince-Edouard, au cours de l'année 1915-16.

Numeros.	Divisions de pêche.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test qtx.	Morue fraîche, qtx.*	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, "quintals".†	Merluche et lingue, séchées, "quintals".	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîtes, brls.	Maquereau frais, brls.	Maquereau salé, brls.	Eperlan frais, qtx.	Huitres fraîches, brls.	Mactres fraîches, brls.	Langue et noues, marinées ou séchées, qtx.	Huile de poisson, galls.	Numeros.	
<i>Comté de Prince.</i>																			
1	Tignish.....	4076	96			464	240	2		1129	80	17	40					958	1
2	Nail, étang.....	981				327	90	3		412	60	12					4	330	2
3	Skinnars, étang.....	710				431	175	1		443	105	23					10	750	3
4	Miminegash.....	1066	71			332	280			499	85	35	46				11	460	4
5	Alberton.....	336				364	270			428	323		210				8		5
6	Roxberry.....	403				10	10			390			162	460					6
7	Pointe de l'ouest.....	172		10		10				241			42						7
8	Brae.....	155		8		10				260									8
9	Narrows, Lot 11.....	1300		30	50	58		2	30	104			25	291	42			90	9
10	Ellerslie, Lot 12.....	75		10	40	37		2	10	9			37	640				60	10
11	Bideford.....								12	7				800	112				11
12	Wellington.....							2	10	9			25	624					12
13	Grande-Rivière.....	175		20	15			3	15	26			20	186				16	13
14	Richmond, baie.....	1300		40									28	205				14	14
15	Travellers Rest.....							4	8	36			55	144				15	15
16	Malpeque.....	1911		50	100	146		5	10	182	12	118	70	100	130			230	16
17	Fifteen Point.....	1750						15	12	124			26						17
18	Summerside.....	110						3		48			109						18
19	Carleton.....	450						2	5	41			140						19
20	Tryon.....	816						5	6	63			39						20
21	Enmore.....	96						2	7	34			30	155	253				21
22	Rivière-aux-Indiens.....							6	10	47			17	70					22
	Totaux.....	15884	167	168	205	2191	1055	57	135	4518	665	203	1121	3675	537	39	2908		
	Prix.....	15	7	2	4	6	5	1	5	2	10	15	6	8	5	20	40c.		
	Valeur.....	238260	1169	336	820	13146	5275	57	675	9036	6650	3075	6726	29400	2685	780	1163		
	D'une valeur totale de.....															\$319,253			

\* Qtl. = 100 lb. † Quintal = 112 lb.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RÉCAPITULATION

Donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîte, pour la province de l'Île-du-Prince-Edouard, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Total du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Saumon..... qtx.	100	1,000	100		1,000
" frais..... "					
Homard..... caisses.	84,894	288,400	42,353	625,741	
" en boîte..... "			187	1,349	
" expédié dans le test..... qtx.					627,090
Morue..... "	57,208	88,232			
" fraîche..... "			5,629	13,988	
" verte-salée..... "			3,042	12,692	
" séchée..... "			15,150	90,960	117,640
Eglefin..... "	1,165	1,165			
" frais..... "			295	885	
" séché..... "			290	1,160	2,045
Merluche et Lingue..... "	21,282	16,741			
" " fraîches..... "			63	126	
" " séchées..... "			7,072	35,247	35,373
Hareng..... "	20,360	10,762			
" frais..... "			2,969	3,203	
" mariné..... brls.			439	2,069	
" pour boîte..... "			8,035	16,070	21,342
Maquereau..... qtx.	5,640	24,282			
" frais..... brls.			2,354	20,590	
" salé..... brls.			1,096	15,021	35,611
Gaspereau..... qtx.	390	345			
" salé..... brls.			130		390
Eperlan..... qtx.	4,412	22,683	4,412		24,467
Truite..... "	111	836	111		1,110
Anguille..... "	150	785	150		1,500
Petite-morue..... "	30	30	30		60
Poissons divers..... "	135	67	135		135
Huitres..... brls.	6,206	39,729	6,206		42,055
Mactres..... "	2,077	4,134			
" fraîches..... "			1,077	4,695	
" en boîtes..... caisses.			950	5,700	10,395
Langues et noues..... qtx.			175½		3,756
Huile de poisson..... galls.			24,283		9,713
Totaux.....		497,191			933,632



## RÉCAPITULATION

Donnant le nombre de pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche, pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Voiliers et bateaux à gazoline.....	25	17,300
Barques à voiles.....	562	17,880
" gazoline.....	1,271	219,695
Semaques.....	8	1,150
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.....	6,055	45,367
Lignes traînantes.....	967	8,500
Lignes à main.....	1,952	1,651
Casiers à homard.....	294,904	284,463
Fabriques de homard.....	172	160,310
Fabriques de moules.....	8	700
Entrepôts frigorifiques et glacières.....	2	1,800
Fumoirs et poissonneries.....	381	21,302
Jetées et quais.....	44	244,150
Total.....		1,024,268

Nombre de personnes employées à bord des navires.....	76
" " " barques.....	3,004
" " " semaqués.....	13
Nombre de personnes employées dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques et les fabriques.....	2,550
	5,643

## APPENDICE No 3.

### NOUVELLE-ÉCOSSE.

DISTRICT N° 1.—Comprenant les quatre comtés de l'Île du Cap-Breton. Inspecteur, A. G. McLeod, Jetée-Whitney.

DISTRICT N° 2.—Comprenant les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysborough, Halifax et Hants. Inspecteur, R. Hockin, Pictou.

DISTRICT N° 3.—Comprenant les comtés de Kings, Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queens et Lunenburg. Inspecteur, Ward Fisher, Shelburne.

#### RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT N° 1.

A Monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon quatrième rapport annuel sur les pêcheries du district n° 1 de la province de la Nouvelle-Ecosse. J'y joins aussi un tableau indiquant les quantités de poisson capturé dans les nombreux comtés du district, et de matériel en usage ainsi que le nombre de personnes employées dans l'industrie de la pêche.

C'est évidemment la pêche de l'églefin qui prédomine dans le comté de Victoria, mais on exerce aussi la pêche de la morue sur une haute échelle dans le comté d'Inverness.

#### VALEUR DES PÊCHERIES.

La valeur totale de toutes les espèces de poisson et de ses produits vendus au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 1916, s'est élevée à \$1,289,826 par comparaison à \$1,029,650 pour les douze mois précédents, soit une augmentation de \$260,176. Cet accroissement de valeur est dû à la pêche de l'églefin qui s'est montrée cent pour cent plus considérable que l'année précédente et aussi à ce que les prix de vente de presque toutes les espèces de poisson ont été plus élevés, à l'exception toutefois du homard.

#### NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES ET CAPITAL PLACÉ DANS L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE.

Au cours de l'année sous-revue, 7,474 personnes se sont livrées à l'industrie de la pêche, soit une augmentation de 122 par rapport à l'année précédente. 5,702 furent employées à bord des navires, barques et semailles, et 1,772 dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques et les fabriques.

Le capital engagé dans les navires, barques, matériel et établissements divers s'élève à \$1,270,318 par comparaison à \$1,213,686 l'année précédente.

#### COMTÉ DE RICHMOND.

La valeur totale du poisson vendu pour ce district s'est élevée à \$241,541. Cette augmentation de valeur est due aux quantités considérables de homard capturé aussi bien qu'à l'augmentation du prix de vente de toutes les espèces de poisson.

## COMTÉ DU CAP-BRETON.

La valeur totale des pêcheries de ce comté s'élève à \$301,590. Cette augmentation est attribuable aux quantités considérables de saumon, de homard, d'églefin, et d'espadon capturés. La pêche a été plus considérable que l'année dernière et les prix de vente beaucoup plus élevés.

## COMTÉ DE VICTORIA.

La valeur totale des pêcheries de ce district s'est élevée à \$284,739 pour l'exercice sous -revue. Cette augmentation est due aux grandes quantités d'églefin, de hareng et d'espadon capturés et à l'accroissement des prix de vente du poisson.

## COMTÉ D'INVERNESS.

La valeur totale des pêcheries de ce district s'est élevée pour l'année sous-revue à \$461,956. C'est la morue, l'églefin, la merluche, le merlan, le hareng, le maquereau, le gaspareau, le flétan et l'espadon qui rendent compte de cette augmentation.

## SAUMON.

Bien que la pêche du saumon pratiquée sur la côte manifeste un fléchissement par comparaison à l'année précédente, il me fait plaisir de vous faire rapport que la pêche à la ligne a rendu des résultats considérables, spécialement dans la rivière Margaree. Le succès obtenu est dû, jusqu'à un certain point, au fait que le niveau de l'eau est demeuré élevé pendant tout la saison de pêche, à l'usage plus répandu qu'on fait maintenant des bateaux mus à propulsion entre le port Margaree et chez Joseph Miller, mais plus particulièrement aux efforts accomplis par les trois gardiens de pêche spéciaux, récemment nommés pour la surveillance de ce cours d'eau.

## HOMARD.

On a pris plus de homard cette année, mais les prix de vente ont été plus faibles. La caisse du homard s'est vendue quatre piastres de moins que l'année précédente.

## MORUE.

On a pris plus de homard cette année, mais les prix de vente ont baissé. La caisse du homard s'est vendue quatre piastres de moins que l'année précédente.

## ÉGLEFIN.

L'églefin a mieux rendu que l'année précédente et il s'est aussi mieux vendu.

## MERLUCHE.

La merluche a aussi été prise en plus grande quantité que l'année précédente.

## HARENG.

On a observé une augmentation pour le hareng et dans les quantités capturées et dans les prix de vente par comparaison aux douze mois précédents. D'après les plus vieux habitants de la localité, le hareng de juillet n'est jamais apparu en si grandes quantités sur cette partie de la côte; malheureusement les pêcheurs se virent forcés de cesser leurs opérations en pleine abondance du hareng à cause de la disette de sel. N'eût été cet inconvénient, la pêche aurait sans doute doublé par rapport aux années précédentes.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

GASPAREAU.

Le gaspareau s'est montré abondant dans la rivière Margaree; la pêche totale a rendu 5,160 quintaux.

ESPADON.

L'espadon a produit 4,284 quintaux par comparaison à 1,127 quintaux de l'année précédente.

CONFISCATIONS.

Au cours de cette année, on a confisqué cinq filets à saumon, deux filets à hareng, deux filets à gaspareau et deux filets à éperlan tendus illégalement. On a aussi saisi un bateau employé à la pêche illicite.

POURSUITES.

On a poursuivi et fait condamner à l'amende deux personnes pour infractions aux règlements des pêcheries, une pour la pêche illégale de l'éperlan et une autre pour la pêche illégale du saumon.

DÉLIVRANCE DES LICENCES.

On a délivré soixante et une licences d'huîtres, cent quarante-cinq licences de filets à mailler à éperlan, vingt-sept licences de filets à poche, trente et une licences de filets à piège, soixante-deux licences de homard, trente-deux licences supplémentaires de homard et vingt-sept permis de pêche à la ligne.

BATEAUX DE SURVEILLANCE.

! Nous n'avons pas de bateau de surveillance dans ce district à l'exception du canot automobile fourni au gardien en chef spécial sur la rivière Margaree.

Les gardes-pêche et les gardiens ont accompli leurs devoirs d'une façon très efficace au cours de l'année. Je désire vous exprimer mon admiration pour les services qu'ils ont accomplis.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES PÊCHERIES DE VICTORIA.

Je tiens à vous signaler les services incalculables que m'a rendus l'obligeant et dévoué secrétaire de cette société, M. George Kennan, docteur ès lettres.

Je l'ai toujours trouvé empressé à s'intéresser aux pêcheries de cette île et son appui et sa coopération m'ont aidé d'une façon inestimable dans la protection des eaux placées sous ma juridiction.

PERTES DE VIE.

Je regrette excessivement d'avoir à vous faire rapport de la noyade d'un pêcheur survenue en juin au Havre de l'Est, comté d'Inverness. Cet homme tomba à la mer en manœuvrant le grand mât.

Votre obéissant serviteur,

A. G. McLEOD,  
*Inspecteur des pêcheries.*

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT N° 2.

A Monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries du district n° 2, province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. Je vous envoie aussi un état-statistique indiquant les quantités et la valeur du poisson capturé dans les comtés du district, du matériel de pêche en usage et le nombre de personnes employées dans l'industrie de la pêche.

La valeur globale de la pêche de cette année est portée à \$2,173,057 par comparaison à \$1,945,391 pour 1914-1915, soit une augmentation de 11 pour 100.

Parmi les espèces de poissons capturés en haute mer, la morue a augmenté de 7 pour 100, la merluche de 50 pour 100, le merlan de 25 pour 100, le flétan de 20 pour 100, mais l'églefin accuse une diminution de 8 pour 100; d'autre part le hareng a rendu 9 pour 100 d'augmentation, tandis que le maquereau accuse une diminution de 9 pour 100.

## SAUMON.

Exception faite de la saison de 1913, la pêche du saumon a été la plus fructueuse que nous ayons observée depuis vingt-huit ans. Elle a donné une augmentation d'environ 50 pour 100 par rapport à celle de l'année dernière.

Sur la côte de l'Atlantique, cette pêche a moins rendu que l'année dernière, soit 30 pour 100 de diminution, mais dans le détroit de Northumberland, dans les comtés d'Antigonish et de Pictou, elle a produit 125 pour 100 de plus que l'année dernière et s'est montrée la plus abondante depuis de nombreuses années. Dans la baie Cobequid et dans le bassin des Mines, on a aussi constaté une augmentation de 300 pour 100 par rapport à l'année dernière.

Au moment de la montée du poisson, la rivière se trouvait dans des conditions très favorables.

## HOMARD.

La pêche du homard a augmenté de 9 pour 100 par rapport à l'année dernière. Cette année on n'a mis en conserves que 31,357 caisses, d'un autre côté 18,962 quintaux ont été expédiés dans le test. En 1896, année où pour la première fois on a licencié les fabriques de conserves de homard, 68,352 caisses avaient été mises en conserves et on en avait expédié dans le test 5,810 quintaux.

Dans le détroit de Northumberland la pêche a rendu 4 pour 100 de moins qu'en 1914, à cause de la glace qui a empêché de mouiller les casiers avant le 15 de mai et comme la saison de pêche se termine le 25 juin, les pêcheurs n'eurent que bien peu de temps pour se livrer à leur industrie.

D'un autre côté sur la côte de l'Atlantique la pêche a manifesté une augmentation de 30 pour 100 par rapport à l'année dernière, ce qu'on attribue aux conditions climatiques plus favorables qu'en 1914.

## ALOSE.

Cette pêche a produit plus cette année qu'au cours des douze dernières années.

## GASPAREAU.

Le gaspareau a manifesté une augmentation de 40 pour 100, par rapport à 1903. On n'a jamais vu une année aussi fructueuse.

## ÉPERLAN.

Il y a eu diminution de 30 pour 100 dans les quantités d'éperlan capturé. La température s'est montrée douce au cours de décembre et dans la première partie de janvier, mais la glace ne fut pas assez forte pour permettre la pêche aux filets à poche avant le 12 janvier. Quand elle fut formée, l'éperlan était devenu rare et un grand nombre de pêcheurs décidèrent de se rendre dans les forêts pour travailler aux chantiers.

## POURSUITES.

On a intenté six poursuites au cours de l'année contre des personnes qui possédaient des homards œuvés; deux contre des personnes qui avaient pêché en temps prohibé; cinq contre des propriétaires de scieries qui avaient déversé de la sciure de bois dans les eaux fréquentées par le poisson; sept contre des personnes qui avaient fait la pêche de l'éperlan illégalement et quatre contre des personnes ayant pêché le saumon en temps prohibé.

On a aussi confisqué vingt et un filets tendus illicitement.

## PERTES SUBIES.

On estime à \$7,000 les pertes en filets et en casiers à homard subies cette année par les pêcheurs au cours des tempêtes.

## LICENCES.

Au cours de l'année dernière, on a délivré les licences suivantes: 53 licences de filets à piège, 88 licences de mise en conserves de homard, 79 licences supplémentaires, 10 licences de nasses à hareng, 154 licences de filets à poche à éperlan, 76 licences de filets à mailler à éperlan, 94 licences pour la pêche des huîtres, 34 licences de filets à saumon, 14 licences de pêche à la ligne et 164 licences de drague.

Je donne ci-après un résumé des rapports reçus des gardes-pêche:—

Le garde-pêche Thomas Kennedy, dont la division s'étend du comté de Lunenburg à la ville d'Halifax, rapporte que le saumon s'est montré rare dans toute sa division. En haute mer, il a observé une augmentation dans la pêche de la merluche et de la lingue, attribuée aux goélettes de pêche qui se rendent sur les bancs éloignés. La merluche est aussi apparue sur les côtes, de sorte que les petites embarcations ont pu aussi faire de belles captures. L'augmentation de la pêche du merlan est due à sa grande abondance et plusieurs seines tendues pour la pêche du maquereau en prirent de grandes quantités. L'augmentation observée dans la pêche du hareng est largement attribuable au fait que le hareng s'est rapproché des côtes sinon en grandes quantités, en nombre suffisant toutefois pour permettre à tous les pêcheurs d'avoir leur part. La légère augmentation remarquée pour le maquereau est due aux conditions climatiques favorables observées à l'époque où le maquereau s'est rapproché des côtes. Le flétan s'est montré abondant sur les bancs, si on en croit les rapports des pêcheurs en barque. On attribue l'augmentation de la bouite et de l'espadon à ce que les petites navires sont maintenant équipés pour les capturer s'ils apparaissent au moment où les pêcheurs préparent leurs filets.

Les navires se sont améliorés en ce district et on a remplacé les vieux bateaux par des types plus modernes.

On a parfaitement bien observé la saison prohibée.

Le garde-pêche se tient en relations avec les pêcheurs et s'enquiert auprès d'eux de la pêche illégale. Il affiche des avis aux scieries et empêche la sciure de bois d'être déversée dans les rivières grâce aux visites qu'il fait à ces établissements.

Les échelles à poissons sont entretenues en bon état.

Le garde-pêche Georges Rowlings, dont la division s'étend de la ville d'Halifax à Ship-Harbour, fait part des difficultés qu'il éprouve à obtenir des chiffres exacts en ce qui concerne la pêche de l'églefin, de la morue et du merlan respectivement, parce que les pêcheurs désignent en général tous ces poissons sous le nom de morue.

Il me fait part aussi d'un léger fléchissement dans la pêche du hareng, par rapport à la saison précédente, mais cette diminution n'a guère d'importance, car 1914 avait été une saison excessivement fructueuse. Le maquereau s'est montré quelque peu plus abondant que l'année dernière, tandis que l'éperlan a presque doublé son rendement. A Jeddore on a condamné un certain nombre de personnes pour avoir capturé de l'éperlan en temps prohibé. Il y a eu diminution dans la pêche du saumon l'année dernière, mais la protection accordée a été plus efficace que les années précédentes. En 1914, on avait dû condamner à l'amende un certain nombre de personnes qui se servaient de harpons et de foënes pour capturer du saumon dans la rivière Musquodoboit, mais on n'a pas observé de nouvelles violations depuis lors.

Le nombre des gardes-pêche a quelque peu augmenté dans son district; chaque année les pêcheurs installent des moteurs à essence à bord de leurs navires de pêche.

Le garde-pêche Robert Gaston dont la division s'étend de Ship-Harbour au comté de Guysborough, m'a fait part d'une augmentation notable pour le homard mis en boîtes et expédié dans le test aussi bien que pour la pêche du maquereau, mais il se plaint d'un fléchissement pour toutes les autres espèces de poisson, spécialement pour la morue.

La flotte de pêche s'améliore chaque année, et la saison prohibée est bien observée, cependant que les cours d'eau ne sont plus pollués par la sciure de bois et que les échelles à poissons sont entretenues en bon état.

Le garde-pêche R. V. Cooper, dont la division s'étend de la frontière du comté de Guysborough jusqu'au port du comté, rapporte qu'il s'est manifesté une augmentation notable dans la pêche du homard et du hareng, un fléchissement dans la pêche du saumon, cependant que pour les autres espèces du poisson, la pêche s'est maintenue dans la moyenne par rapport à l'année dernière.

On a ajouté un nouveau navire de pêche à la flotte qui, du reste, n'a guère varié depuis l'année dernière.

Il existe peu de violations à la loi et les saisons prohibées sont très bien observées. Il s'est assuré de la chose par inspection et observation personnelles.

On enlève à présent la sciure de bois aux moulins au moyen de transporteurs à courroies et on la détruit à l'aide de brûleurs dans lesquels elle est consommée et non plus jetée aux rivières comme par le passé. Les échelles à poissons sont bien entretenues.

Le garde-pêche Hugh McDougall, du comté d'Antigonish, rapporte que c'est le saumon et la morue qui ont produit l'augmentation de cette année dans sa division, attendu que les autres espèces de poissons n'ont rendu que la moyenne de pêche. Les saumons se sont accrus au cours des dernières années, et comme les conditions climatiques se sont montrées favorables on s'explique facilement que la pêche ait produit une augmentation. Il attribue l'augmentation de la morue au fait que les pêcheurs se sont rendus plus au large qu'auparavant à cause de l'usage qu'ils font maintenant des chalutiers à vapeur.

La flotte de pêche manifeste une augmentation pour les bateaux mus à propulsion et un fléchissement correspondant dans le nombre des voiliers.

Il n'a pas eu connaissance de violations à la loi; toutes les saisons prohibées ont été exactement observées. Il a remarqué un moins grand nombre de tentatives de braconnage dans les cours d'eau que pour les années précédentes. Les échelles à poissons sont bien entretenues et on ne jette plus de sciure de bois ou de déchet de scierie dans les cours d'eau.

L'abaissement observé dans le prix de vente du homard et du saumon au cours de l'année dernière a considérablement affecté l'industrie de la pêche dans son district.

Le garde-pêche D. L. McDonald dont la division s'étend de la frontière du comté d'Antigonish jusqu'à la Rivière-des-Français, me fait connaître qu'il a découvert quelque cas de pêche illicite du saumon dans son district, et qu'il a confisqué trois filets, mais que d'autre part les propriétaires de scierie observent bien la loi en ce qui concerne la sciure de bois.

Le garde-pêche William Germain dont la division s'étend de la Rivière-des-

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Français au port de Pictou, m'apprend que les tempêtes ont empêché les pêcheurs de mouiller leurs casiers à homard avant la dernière partie de mai. Le saumon s'est montré plus abondant qu'au cours de l'année dernière, mais la pêche de l'éperlan a complètement manqué parce que la glace s'est formée trop tard. Le hareng de printemps s'est montré abondant tandis que le contraire s'est produit pour le hareng d'automne.

Il n'y a pas eu d'infractions à la loi et les saisons prohibées ont été bien observées. En vue d'empêcher toutes contraventions, il a fait afficher des avis dans toutes les parties de sa division et là où il soupçonnait la pêche illégale du saumon, il inspectait tout de suite les rivières afin de s'assurer si les gardiens faisaient leurs devoirs.

Il n'y a qu'une seule échelle à poissons dans sa division et quand il l'a inspectée, en octobre dernier, elle était en parfait état.

Le garde-pêche A. O. Pritchard dont la division comprend le port de Pictou et l'île de Pictou, affirme que dans les rivières de l'est et du milieu, il ne s'est produit que bien peu de braconnage dans la pêche du saumon au cours de l'année dernière. Dans la rivière de l'ouest on a bravé la loi, ce qui l'a conduit à arrêter deux hommes qui furent condamnés à l'amende.

Le garde-pêche Langille, dont la division embrasse le comté de Colchester et le détroit de Northumberland, a constaté beaucoup de pêche illégale du saumon dans la rivière Waugh où il a saisi six filets.

Le garde-pêche R. S. Smith, du comté de Cumberland, dont la division s'étend du cap Cliff au port Philip, dit qu'on n'a pas pratiqué de pêche du homard avant le 10 mai et qu'à cause de l'abaissement des prix de vente, on n'a mouillé qu'environ les deux tiers des casiers, mais qu'en dépit de ces inconvénients on a pris presque autant de homard que l'année dernière. A cause de la glace la pêche du hareng fut considérablement retardée; la première montée du saumon était terminée quand la glace se détacha de la côte.

On a construit dans sa division deux nouvelles fumeries pour le poisson.

Il constate que les huîtres deviennent de plus en plus rares chaque année dans la rivière Pugwash et il conseille de fermer la pêche des huîtres pendant deux ans. L'éperlan s'est montré très rare pendant la première partie de l'hiver, mais la pêche s'est améliorée à la fin de la saison et les prix se sont maintenus élevés. Les pêcheurs se sont presque tous défaits de leurs voiliers auxquels ils ont substitué les bateaux mus par moteurs à essence.

Le garde-pêche Hunter dont la division s'étend du port Philip jusqu'à la frontière du comté de Westmoreland m'a fait connaître que le homard s'est montré plus abondant que l'année précédente. La flotte de pêche s'est accrue de cinq ou six nouveaux navires. Le hareng s'est montré rare à cause de la glace épaisse qui est restée très tard dans le détroit. On a construit quatre nouvelles fabriques de homard et deux nouvelles fumeries de hareng.

On a très bien observé les règlements, peut-être d'une façon plus exacte que jamais auparavant.

Le garde-pêche A. D. Marshall, division de la rivière Philip, fait rapport que la pêche de l'éperlan s'est montrée extrêmement faible pour le nombre de licences en exploitation dans la rivière, et que, quand les pêcheurs eurent constaté que l'éperlan était si rare, ils enlevèrent leurs filets et se rendirent dans les forêts pour travailler aux chantiers. A son avis ce sont les grands vents survenus vers la fin de novembre qui en troublant l'eau ont été la cause de la rareté de l'éperlan. Un autre inconvénient a été la grande crue des eaux qui a entraîné l'éperlan vers le détroit. Ces poissons restèrent en eau profonde pour y passer l'hiver quand la température fut devenue froide.

On a pratiqué quelque peu la pêche illégale du saumon la nuit et comme la rivière est bordée de forêts et de buissons, il est très difficile de l'empêcher. On a néanmoins saisi 8 filets à saumon, mais il fut impossible au garde-pêche de découvrir les personnes qui les avaient tendus.



On a construit une échelle à poissons en béton dans la digue en béton de la rivière Philip près d'Oxford-Jonction, ce qui donne aux poissons libre accès à la source de la rivière.

Le garde-pêche S. F. Fletcher, du bassin Cobequid, dont la division s'étend de la frontière du comté de Cumberland jusqu'à la Rivière-aux-Saumons, comté de Colchester, rapporte une augmentation appréciable par rapport à l'année dernière dans la pêche de l'alose, du saumon et du gaspareau, mais un fléchissement dans la pêche du merlan. La pêche du hareng a bien rendu et on est à construire cette année un certain nombre de nouvelles écluses dans le bassin.

Les gardiens accomplissent leurs devoirs d'une façon très efficace, mais il ne réussissent pas à faire condamner les délinquants; cependant ils sont parvenus à saisir deux filets tendus pour la pêche illégale du saumon.

Le garde-pêche J. H. McCleave, dont la division s'étend de la Rivière-aux-Saumons aux rivières Shubénacadie et Stewiacke, n'a pas eu connaissance de violations à la loi bien qu'il se soit livré à une surveillance active dans son district. La saison prohibée est bien observée et on n'a pas remarqué d'infractions à la loi en ce qui concerne la pollution des cours d'eau par la sciure de bois. Au contraire, les propriétaires des scieries se sont montrés très soucieux de respecter la loi. Il n'y a pas de digues dans la rivière Stewiacke actuellement; celle qui y existait a été emportée.

La pêche du gaspareau s'est montrée plus abondante qu'en 1914, mais l'alose et le saumon n'ont guère rendu.

Le garde-pêche John A. Dillon, Guysborough, rapporte qu'au cours de la saison, le hareng s'est montré très abondant et que, grâce aux renseignements fournis aux navires par le département, quant aux endroits où il est possible de se procurer de la boîte, les pêcheurs en haute mer purent renouveler sans cesse leurs approvisionnements.

Au havre Isaac, le hareng fut préparé d'après la méthode écossaise et les fabricants se sont montrés très satisfaits des résultats et ils se proposent de la mettre en pratique à l'avenir.

La flotte des navires ne s'est accrue d'aucune unité, mais ils sont aussi bien équipés que n'importe quels autres bâtiments de pêche au monde.

Deux entrepôts frigorifiques ont été construits, l'un à Whitehead et l'autre à Goldboro.

La homarderie de Canso a commencé à fonctionner trop tard et il recommande qu'elle soit mise en exploitation dès que les pêcheurs entreprendront la pêche.

Les saisons prohibées sont bien observées à l'exception d'un cas où on découvrit de la pêche illégale du homard; après avoir surveillé toute la nuit, le garde-pêche parvint à arrêter les délinquants qui furent condamnés à l'amende, et virent leur bateau confisqué.

Le garde-pêche Thomas Rose, du comté de Hants, dont la division s'étend de la rivière Shubénacadie jusqu'à Tennycape, fait rapport d'une augmentation considérable par rapport à l'année dernière pour toutes les espèces de poisson. Il ajoute qu'il y a maintenant un plus grand nombre de bateaux engagés dans l'industrie de la pêche et que les nasses tendues entre Selmah et Tennycape ont donné de bien meilleurs résultats que l'année précédente.

On n'a observé aucune infraction à la loi en ce qui concerne la sciure de bois et les déchets de scierie. Des personnes s'étant plaintes de pêche illégale entre Shubénacadie et Milford, le garde-pêche se rendit pour surveiller la rivière pendant deux soirées, mais ne put constater que la présence de filets tendus illégalement.

Votre obéissant serviteur,

R. HOCKIN,

*Inspecteur des pêcheries.*

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT N° 3.

A Monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries du district n° 3, pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

La pêche s'est montrée favorable, et aux pêcheurs et aux négociants en dépit du fait que les conditions climatériques à partir de septembre jusqu'à la fin de l'année financière, close le 31 mars, ont fait obstacle à la pêche en haute mer et à celle en bateau. Cet état de la température a causé un fléchissement dans le département des quantités de morue, d'églefin et autres poissons maritimes, et il devint conséquemment impossible de satisfaire aux demandes du marché. N'eût été du poisson capturé par les chalutiers à vapeur à Digby et à Lockport, la situation serait devenue encore plus aiguë.

La pêche du comté de Lunenburg, qui se pratique particulièrement par les grandes flottes de pêche et dont les produits sont séchés, a obtenu de très bons résultats; elle a pris 562,923 quintaux de morue par comparaison à 366,297 l'année précédente. On a aussi observé une augmentation pour la pêche de l'espadon et du flétan, le premier est passé de 243 quintaux à 5,726 quintaux.

La valeur totale de la pêche commerciale pour le district tout entier, y compris les sous-produits, s'est élevée à \$5,703,968 par comparaison à \$4,755,060, ce qui représente une augmentation de \$948,908.

## HOMARD.

Bien qu'il ne se soit exporté que peu de homard en boîtes en Angleterre et dans l'Europe continentale, on peut dire que les pêcheurs ont joui d'une des années les plus prospères dont fasse mention les annales de cette pêche qui s'est élevée à 142,958 quintaux par comparaison à 120,693 quintaux l'année précédente. La valeur pécuniaire totale a atteint \$2,029,566 par comparaison à \$1,535,156 l'année précédente.

Cette augmentation est attribuable en grande partie aux expéditions de homard frais qui ont passées de 64,130 quintaux à 82,314 quintaux d'une valeur commerciale respective de \$1,504,732 et de \$1,026,080 l'année précédente.

La mise en boîtes a passé de 28,282 caisses à 30,319 caisses d'une valeur commerciale respective de \$542,834 et de \$509,076.

L'augmentation dans les quantités expédiées dans le test peut être attribuée à la présence continue et extraordinaire des gros homards, dont j'ai fait mention l'année précédente. Les prix de vente de ces homards qui furent principalement expédiés à Boston ont été élevés et bien des pêcheurs ont vendu \$70 et même plus une caisse d'environ 160 livres, prix réellement très haut. On cite même le cas d'une caisse qui s'est vendue \$130. Il convient de faire observer cependant que ces prix furent payés pour du homard expédié en janvier et février, alors que la pêche était moins active et la demande plus considérable.

Le commerce du homard en boîte s'est entièrement remis de la période difficile qu'il a eu à traverser au commencement de l'année précédente, alors que les perturbations économiques causées par la guerre actuelle affectèrent grandement l'Angleterre et l'Europe continentale. Les fabricants se trouvèrent pris au dépourvu avec un fonds considérable en leur possession ce qui a amené un abaissement rapide des prix. Les négociants ont cependant fait face à la situation d'une façon intelligente et ils réussirent à disposer de la plus grande partie de leur assortiment avant de la saison actuelle. Ils durent évidemment sacrifier des profits, mais ils ont évité de cette sorte l'encombrement du marché. Les conditions se sont grandement améliorées cette saison et les fabricants déploient de nouveau beaucoup d'activité pour la mise en conserves du homard. Les pêcheurs reçoivent de bien meilleurs prix que l'année dernière pour le jeune homard.

7 GEORGE V, A. 1917

## MORUE ET ÉGLEFIN.

La morue et l'églefin ont produit 1,142,130 quintaux par comparaison à 938,379 l'année précédente d'une valeur totale respective de \$2,334,110 et de \$2,248,250.

L'augmentation pour la pêche de la morue s'est élevée à 172,431 quintaux d'une valeur commerciale de \$318,241, pendant que la diminution de 68,680 quintaux observée pour la pêche de l'églefin a correspondu à un fléchissement dans la valeur commerciale évaluée à \$232,381.

## MERLUCHE ET MERLAN.

Ces deux espèces de poissons ont produit 249,297 quintaux par comparaison à 214,563 quintaux l'année précédente d'une valeur commerciale respective de \$376,877 et de \$276,932. Digby manifeste une augmentation de 40,302 quintaux pour la merluche et une diminution de 7,416 quintaux pour le merlan. Des bancs considérables de merlan font leur apparition dans la baie Sainte-Marie, comté de Digby au cours des mois de mai, juin, juillet et août de chaque année. La pêche qu'on y fait au moyen de la ligne à la main ne saurait soutenir la comparaison avec celle qu'on pourrait y effectuer en se servant de procédés plus modernes. On a donc proposé l'usage de l'ableret pour la pêche du merlan dans la baie Sainte-Marie au cours des mois ci-haut désignés après l'adoption de règlements appropriés. Il n'y aurait aucune objection sérieuse, semble-t-il, contre l'usage de l'ableret pour la pêche du merlan.

## HARENG.

La pêche du hareng a produit 264,409 quintaux par comparaison à 228,285 quintaux l'année précédente, d'une valeur respective de \$367,802 et de \$306,588.

Le commerce du hareng mariné a passé de 31,964 à 26,815 barils. Dans le port Woods, district de Shelburne, les négociants de Philadelphie ont préparé 5,450 barils de hareng d'après les procédés prescrits par la nouvelle loi de l'inspection du poisson. Tout ce hareng a été exporté aux Etats-Unis, même on en aurait préparé une plus grande quantité si on avait pu obtenir du poisson dans l'état voulu. Le hareng ainsi préparé était payé environ \$10 le baril par comparaison à \$4 pour celui emballé selon les anciennes méthodes encore généralement en usage. Il est probable que le paquage du hareng selon les prescriptions de la loi d'inspection se répandra d'année en année et deviendra dans ces localités une industrie très rémunérative.

## MAQUEREAU.

Le maquereau a produit 49,128 quintaux par comparaison à 23,544 quintaux l'année précédente, soit une augmentation de plus de 100 pour 100. La valeur commerciale s'est élevée à \$269,254 par comparaison à \$117,425 l'année précédente.

## FLÉTAN, ESPADON ET BONITE.

La pêche du flétan s'est élevée à 11,684 quintaux, soit une augmentation de 2,962 quintaux par rapport à l'année précédente une augmentation pécuniaire de \$24,753. L'espadon a rendu 7,448 quintaux d'une valeur commerciale de \$47,587.

La bonite a donné 3,051 quintaux d'une valeur commerciale de \$14,541, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

## SAUMON ET TRUITE.

La pêche du saumon a produit 1,790 quintaux par comparaison à 1,877 quintaux l'année précédente d'une valeur commerciale respective de \$32,855 et de \$35,102. La truite a manifesté une augmentation d'environ 50 pour 100. - Il faut se souvenir que les résultats ci-haut désignés pour le saumon et la truite ne représentent que ceux

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

dont on a fait rapport au garde-pêche. Comme le saumon est surtout un saumon sportif et que la truite en est essentiellement un, il est impossible d'obtenir des chiffres donnant exactement les quantités prises, attendu qu'un nombre innombrable d'amateurs fréquentent les rivières et les cours d'eau et qu'il est difficile d'obtenir d'eux les chiffres exacts de leurs pêches.

## PERSONNEL ET MATÉRIEL.

Le nombre total des navires, barques, filets et autre matériel directement employés dans l'industrie de la pêche s'est élevé à \$1,629,918, soit une augmentation de \$239,412 par rapport à l'année dernière. Le nombre total des personnes employées s'est élevé à 14,195, ce qui représente une légère diminution parce que l'année dernière on faisait mention de 14,312 personnes employées.

## SERVICE DE SURVEILLANCE.

Les bateaux garde-pêche ont continué de rendre des services efficaces et ont largement contribué à la meilleure observance des règlements, particulièrement en ce qui concerne la pêche illicite. Les pêcheurs et autres personnes intéressées dans l'industrie apprécient hautement l'énergie déployée pour l'observance rigide de la loi concernant la pêche du homard pendant la saison prohibée et lui attribuent l'amélioration qu'on remarque dans cette pêche.

En terminant je désire exprimer mon admiration pour le dévouement et la vigilance des gardes-pêche au cours de mon absence l'année dernière. Cela suffit à mettre en évidence la bonne organisation qui préside au service de nos pêcheries.

Votre obéissant serviteur,

WARD FISHER,

*Inspecteur des pêcheries.*

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Richmond, province

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.												
		Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Semailles.		
		(40 tonnes et plus.)	(20 à 40 tonnes.)	(10 à 20 tonnes.)	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.
	<i>Comté de Richmond.</i>	Nombre	Nombre	Nombre	•		•		•		•		•	
1	Fourchu, Framboise et environs.....					148	3450	11	3400	252	4	2500	12	
2	Grande Rivière et environs.....					120	2275	9	3000	153				
3	Pointe Michaud et L'Ardoise.....			2	1650	7	363	16285	18	6200	373			
4	Rockdale et Grande Grève.....					167	6493	2	900	185	2	675	2	
5	St-Pierre et Rivière Bourgeois.....	1	3	7	14000	84	60	1200	7	2500	130	7	1500	20
6	Louisdale et River des Habitants.....		1		600	6	30	600	3	900	72			
7	Ports Malcolm et Richmond.....					20	400				40			
8	Baie de l'Ouest.....					10	150				20			
9	Ile Madame.....	3	5	15	13500	151	306	3672	53	11925	350	5	1250	9
	Totaux.....	4	9	24	29750	248	1224	34525	103	28825	1575	18	5925	43

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Engins de pêche.										Fabriques.		Autres accessoires.				Personnes employées dans les fabriques, les entrep. frig. et poissonneries.		Numéros.	
Filets à mailles, seinse, fil. à pièg. et à éperl.		Nasses.		Lignes trainantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Entrep. frig. et glacière.		Fumoirs et poissonneries.					Jetées et quais.
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
135	1080	...	...	...	...	190	95	8500	7600	3	5000	...	...	23	980	8	1400	68	1
395	3160	...	...	...	...	80	40	3300	2970	1	1000	...	...	23	900	2	280	20	2
1926	16.600	...	...	34	306	825	412	2100	2100	1	500	...	...	141	5400	8	1200	240	3
901	8608	...	...	8	72	259	125	4900	4400	1	1000	...	...	37	1675	3	380	80	4
350	2100	1	20	100	500	200	150	2300	2300	1	1000	1	2650	30	4500	4	8000	40	5
300	1800	2	20	20	100	50	34	...	...	...	...	...	...	2	150	1	100	...	6
80	480	...	...	...	...	20	15	...	...	...	...	...	...	3	300	1	100	...	7
25	150	...	...	25	125	50	37	...	...	...	...	...	...	1	100	...	...	...	8
3855	27315	...	...	1025	6500	730	730	7800	7800	5	4500	3	550	160	2040	40	1250	140	9
7967	61293	3	40	1212	7603	2395	1642	28900	27170	12	13000	4	3200	425	16045	67	12710	588	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires de la pêche, pour le comté du Cap-Breton, province de la Nouvelle-

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.										Engins de		
		Voiliers et navires à gazoline.				Barques.					Semaques.		Filets à mail- ler, seines, fil. à pièg. et à éperlan, etc	
		(10 à 20 tonnes.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
<i>Comté de Cap-Breton.</i>														
1	Division du Petit Bras-d'Or.....	3	900	12	20	400	23	3450	96	2	400	4	90	450
2	Crique Leitches, Ile Longue et Boisdale .....				18	280			25				42	210
3	Sydney nord au cap Cranberry....	7	2100	26	8	150	3	450	20				92	920
4	Sydney, Lingan et Glace-Bay ...	4	2800	16	83	2250	19	5900	178	4	1200	6	329	3290
5	Port Morien et environs.....	4	1800	14	15	1525	38	7350	79	5	1900	12	357	3510
6	Main-à-Dieu et environs.....	3	1800	16	50	3000	30	2600	240	4	1600	8	320	2200
7	Ile Scatari.....				19	1550	15	3360	54	1	800	2	130	1000
8	Louisbourg et environs.....				80	3900	15	2500	190	4	1000	8	320	3200
9	Gabus à Fourchu .....				85	4700	26	6000	270	2	1000	5	400	3200
	<b>Totaux .....</b>	<b>21</b>	<b>9400</b>	<b>84</b>	<b>378</b>	<b>17765</b>	<b>169</b>	<b>31610</b>	<b>1152</b>	<b>22</b>	<b>7900</b>	<b>46</b>	<b>2080</b>	<b>17960</b>

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie Écossaise, au cours de l'année 1915-16.

Pêche.						Fabriques.		Autres accessoires.						Nomb. de personnes employées dans les fabric., les entrepôts frigor., et les poissonneries.	Numeros.
Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homards.		Homards.		Entrepôt frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
41	164	140	50	5000	5000	2	5000	1	1200	30	750	25	1900	73	1
14	140	39	78	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	3000	.....	.....	.....	2
20	80	92	74	300	300	.....	.....	2	5000	10	4000	2	2500	18	3
127	8500	247	183	4375	4375	2	2500	.....	.....	.....	.....	4	450	44	4
66	5200	174	174	6800	6800	4	3000	.....	.....	31	930	6	200	62	5
90	2500	770	462	9600	5780	2	4400	.....	.....	30	500	95	11500	.....	6
30	3000	160	90	1100	900	1	1200	.....	.....	20	200	.....	.....	.....	7
20	200	275	138	5300	5300	2	3200	.....	.....	.....	.....	20	2500	35	8
.....	.....	250	150	4405	4392	4	5600	1	500	26	520	6	700	49	9
408	2513	2147	1390	36880	32847	17	24900	4	6700	149	9900	158	31860	300	



TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Victoria, province

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.										Engins			
		Voiliers et navires à gazoline.				Barques.					Se-mailles.	Filets à mailles, seines, fil. à pièg. et fil. à l'éperlan.			
		(20 à 40 ton.) Nombre.	(10 à 20 ton.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
				\$			\$	\$			\$				\$
1	Iona, Washabuck et Little Narrows. ....				43	1200	2	300	35	1	125	1	75	750	
2	Baddeck et environs. ....				8	175	1	150	9				20	200	
3	Division du Grand Bras d'Or. ....	1		500	3	54	700	11	1650	70			70	520	
4	Englishtown à anse Breton. ....				55	1650	4	600	160	2	300	2	170	3400	
5	Wreck-Cove à Cape-Smokey. ....				85	2550	1	150	100	2	300	4	130	1300	
6	Ingonish. ....	12		9600	60	119	11210	11	5075	27			317	8500	
7	Anse Verte à Meat-Cove. ....	1		500	3	197	7958	35	7200	340	5	1500	10	5000	
	Totaux. ....	1	13	10600	66	566	25443	65	15125	989	10	2225	17	1201	22670

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

de pêche.						Fabriques		Autres accessoires						Personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numeros.	
Lignes tr'nante.		Lignes à mains.		Casiers à homard.		Homard.		Entr'p. frigorif. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.				
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			
68	340	90	45	180	135											1
5	40	8	24													2
12	100	112	50	1270	1270					8	100					3
35	350	350	175	2000	2000	2	1000	3	300	120	4800	1	2500		20	4
25	250	250	125	500	500	1	400	1	100	18	720	1	3800		12	5
568	5976	136	115	2530	1430	5	1450	6	4150	30	9650	14	81450		200	6
97	1250	919	919	5000	5000	7	6050	6	2350	65	11000	17	8900		94	7
810	6306	1865	1453	11480	10335	15	8000	16	6600	241	26270	33	96650		326	

7 GEORGE V, A. 1917.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté d'Inverness,

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.										Engins			
		Voiliers et navires à gazoline.				Barques.					Semailles		Fil, à mail- ler, seines, fil. à piège et à éper- lan, etc.		
		(20 à 40 tonnes.)	(10 à 20 tonnes.)	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	A gazoline	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
	<i>Comté d'Inverness.</i>	Nom- bre.	Nom- bre.	\$		\$	\$			\$		\$		\$	
1	Anse Pollet à la baie Plai- sance.....					8	120	29	3200	79	1	350	2	63	3575
2	Cap Rouge, Port de l'Est, Chéticamp et Grand Etang.....	3	32	18029	154	41	2216	47	11493	253	4	2450	8	392	4305
3	Friar's Head, Margaree- havre à anse Smith.....		4	3600	15	145	9390	69	22150	461	5	1600	5	573	22766
4	Anse Broad, Port Ban à havre Mabou.....					27	810	23	3450	125	2	500	4	265	3630
5	Lac de l'Ouest, Ainslie et baie Whycomah.....					30	700			55				64	304
6	Petit Mabou et Port Hood à Hawkesbury.....					6	180	114	22800	205	9	3150	9	500	4500
7	Baie de l'Ouest, Malaga- watch et Deny, bassin...					105	1320			107				242	484
	Totaux.....	3	36	21629	169	362	14736	282	63093	1285	21	8050	28	2099	39564

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel province de la Nouvelle-Ecosse, au cours ce l'année 1915-16.

de pêche.								Fabriques		Autres accessoires.						Personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numeros.
Nasses.		Lignes traillantes.		Lignes à maina.		Casiers à homard.		Homard.		Entrepôts frigorif. et glacieres.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
.....	.....	5	40	80	112	3500	1750	2	1600	6	200	19	475	.....	.....	18	1
.....	.....	57	1835	814	1019	12330	10999	9	7000	6	2150	18	5650	17	11775	207	2
50	1250	119	1428	1296	1490	6385	6385	7	4600	4	3500	160	16940	19	10900	88	3
.....	.....	15	150	375	375	4900	4900	2	4500	.....	.....	.....	.....	3	4500	36	4
.....	.....	5	50	75	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	10000	.....	5
.....	.....	175	4375	300	300	19300	14475	6	6300	6	271000	2	2500	8	40000	209	6
.....	.....	62	186	236	59	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	152	6	72	.....	7
50	1250	438	8064	3176	3430	46415	38500	26	24000	22	276850	213	25717	54	77247	.....	558

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de Richmond, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.*	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingues, qtx.	Merluche et lingues, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Numeros.	
		§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§		
<i>Comté de Richmond</i>																			
1	Fourchu, Framboise et environs .....	7	70	3602	14021	1740	3045	48	60	.....	.....	72	72	178	178	81	203	1	
2	Grande-Rivière et environs .....	46	460	.....	.....	297	5220	24	30	.....	.....	18	18	100	100	135	338	2	
3	Pointe Michaud et L'Ardoise.....	122	1220	.....	.....	4089	7156	6029	7537	.....	.....	1095	1095	1791	1791	912	2280	3	
4	Rockdale et Grande-Grève.....	38	380	948	3690	315	551	636	795	.....	.....	364	364	1857	1857	165	414	4	
5	St-Pierre et Rivière Bourgeois.....	.....	.....	412	1236	10001	15137	487	566	.....	.....	20	36	1700	1700	95	300	5	
6	Louisdale et Rivière des Habitants.....	.....	.....	.....	.....	390	592	.....	.....	.....	.....	15	15	1000	1000	.....	.....	6	
7	Ports Malcolm et Richmond.....	.....	.....	.....	.....	195	293	.....	.....	.....	.....	.....	.....	498	498	.....	.....	7	
8	Baie de l'Ouest.....	.....	.....	.....	.....	220	330	.....	.....	.....	.....	.....	.....	124	124	.....	.....	8	
9	Ile-Madame .....	22	220	2445	7997	12590	15938	32309	36303	895	509	700	400	3035	3530	162	820	9	
Totaux.....		235	2350	7407	26944	29927	48262	39533	45291	895	509	2344	1994	10343	10778	1550	4355		

\* Qtl. = 100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de Richmond, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Alose, qtx.*		Gaspareau, qtx.		Flétan, qtx.		Carrelet, qtx.		Eperlan, qtx.		Eperlan, valeur.		Anguille, qtx.		Anguille, valeur.		Espadon, qtx.		Espadon, valeur.		Poissons divers, qtx.		Poissons divers, val.		Encornet, bris.		Encornet, valeur.		Mactres, bris.		Mactres, valeur.		Phoques nombre.		Phoques, valeur.		Numeros.	
		qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.	qtx.	val.		
	<i>Comté de Richmond.</i>		*		*		*		*		*		*		*		*		*		*		*		*		*		*		*		*		*		*		*
1	Fourchu, Framboise et environs.			5	4	31	310			1	6																												
2	Grande-Rivière et environs					6	60																																
3	Pointe-Michaud et l'Artoise	56	84	29	22	50	500	8	2																														
4	Rockdale et Grande-Grève	11	17	18	11	19	190	5	5																														
5	St-Pierre et Rivière Bourgeois.					41	121																																
6	Louisdale et Rivière-des-Habitants.																																						
7	Porte Malcolm et Richmond									28	2016	150	450																										
8	Baie de l'Ouest																																						
9	He-Madame			102	204	3	15	25	13	203	1015	80	160	750	3000																								
	Totaux	67	101	151	211	150	1196	38	26	658	3873	250	670	1036	3888	20	20	456	2542	38	76	58	58																

\* Qtl. = 100 livres.

## POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Richmond, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, *qtz.	Saumon salé, qtz.	Honnard en boîtes, caisses.	Honnard expédié dans le test, qtz.	Morue fraîche, qtz.	Morue expédiée verte salée, qtz.	Morue séchée, † quintals.	Eglefin frais, qtz.	Eglefin vert-salé, qtz.	Eglefin filets fumés qtz.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue fraîches, qtz.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais, qtz.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtz.	Hareng mariné, qtz.	Hareng pour boîte, bris.	Numéros.
<i>Comté de Richmond.</i>																				
1	Fourchu, Framboise et environs.....	7	..	1216	1170	180	..	520	6	..	..	14	..	..	..	24	..	44	23	1
2	Grande-Rivière et environs.....	46	..	..	..	..	..	99	..	..	..	..	..	..	..	6	..	26	11	2
3	Pointe-Michaud et L'Ardoise.....	92	20	..	..	..	..	1363	26	..	..	2001	..	..	..	365	..	511	129	3
4	Rockdale et Grande-Grève.....	38	..	474	..	135	..	60	81	..	..	185	..	..	70	98	306	497	30	4
5	St-Pierre et Rivière-Bourgeois.....	..	..	206	..	150	..	3363	..	..	..	162	..	..	25	..	2	400	250	5
6	Louisdale et Rivière-des-Habitants.....	..	..	..	..	..	..	131	..	..	..	..	..	..	..	3	..	300	50	6
7	Ports Malcolm et Richmond.....	..	..	..	..	..	..	65	..	..	..	..	..	..	..	..	..	166	..	7
8	Bay de l'Ouest.....	..	..	..	..	70	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	8
9	Ile-Madame.....	22	..	1222	..	1249	650	3347	21663	1375	29	2603	238	219	50	236	..	780	377	9
	<b>Totaux.....</b>	<b>205</b>	<b>20</b>	<b>3118</b>	<b>1170</b>	<b>1784</b>	<b>650</b>	<b>8948</b>	<b>21776</b>	<b>1375</b>	<b>29</b>	<b>4973</b>	<b>238</b>	<b>219</b>	<b>145</b>	<b>732</b>	<b>308</b>	<b>2724</b>	<b>931</b>	
	<b>Prix.....</b>	<b>\$ 15</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	
	<b>D'une valeur de.....</b>	<b>\$ 3075</b>	<b>400</b>	<b>43652</b>	<b>9360</b>	<b>3568</b>	<b>2600</b>	<b>53688</b>	<b>43552</b>	<b>4125</b>	<b>232</b>	<b>24865</b>	<b>238</b>	<b>876</b>	<b>290</b>	<b>2928</b>	<b>616</b>	<b>13620</b>	<b>1862</b>	

\* Qcl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le comté de Richmond, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.—Fin.

Nuinéros.	Divisions de pêche.	Maquereau frais,	Maquereau salé,	Alose fraîche, qtx.	Alose salée, brls.	Gaspereau frais,	Gaspereau salé,	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Poissons divers, frais.	Encornet p. boîte, brls.	Mactres fraîches, brls.	Peaux de pfoque commun, nomb.	Huile de poisson,	Huile de pfoque,	Nuinéros.
		qtx.	brls.			qtx.	brls.										galls.	galls.	
<i>Comté de Richmond.</i>																			
1	Fourchu, Framboise et environs.....		27			5		31		1				4	36	11	280	480	1
2	Grande-Rivière et environs.....		45					6								2	55		2
3	Pointe Michaud et L'Ardoise.....	36	292	20	12	20	3	50	8				170	12	2	45	1175		3
4	Rockdale et Grande Grève.....	72	31	5	2	3	4	19	5	6			26				46		4
5	St. Pierre et rivière Bourgeois.....	35	20					41		160	20		30	20			1200		5
6	Louisdale et rivière des Haoutants.....									288	150						200		6
7	Porte Richmond et Malcolm.....																100		7
8	Baie de l'Ouest.....																100		8
9	Ile Madame.....	72	30				34	3	25	203	80	750		440			1100		9
	Totaux.....	215	415	25	14	28	41	150	38	658	250	1036	20	456	38	58	4256	480	
	Prix.....	\$ 10	12	5	10	1.50	5	10	5	10	5	8	2	5	2	1	35c.	50c.	
	D'une valeur de.....	\$ 2150	5340	125	140	42	205	1500	190	6580	1250	8288	40	4280	76	58	1490	240	

D'une valeur totale de..... \$241,541

\* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.



7 GEORGE V, A. 1917

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à cours de

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtz.		Homard, qtz.		Morue, qtz.		Eglefín, qtz.		Merlan, qtz.		Hareng, qtz.	
		qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.
	<i>Comté du Cap-Breton.</i>	•		•		•		•		•		•	
1	Division du Petit Bras d'Or.	11	110	2146	6438	2665	5018	350	525	...	...	550	600
2	Leitches crique, Ile Longue et Boisdale.	...	...	...	...	135	135	...	...	...	...	460	460
3	Sydney Nord à Cranberry Head.	...	...	135	378	1905	2938	87	103	12	12	2240	2330
4	Sydney, Lingan et Glace Bay.	6	60	3226	11795	3185	5574	312	470	12	12	3215	3360
5	Port Morien et environs.	33	358	3225	10875	4695	8695	168	183	52	56	2386	2886
6	Main-à-Dieu et environs.	197	1930	1853	5653	9116	12475	10729	8810	2690	1519	2701	4044
7	Ile Scateri.	20	200	440	1400	2044	3066	502	392	170	193	270	265
8	Louisbourg et environs.	241	2892	2820	8460	2150	3745	2105	1792	...	...	492	492
9	Gabarus à Fourchu.	...	...	1041	3109	3411	5687	504	467	426	404	4750	4913
	Totaux.	508	5550	14886	48108	29306	47333	14757	12742	3362	2196	17064	19350

\*Qtz. = 100 livres.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

PÊCHE.

l'état frais, dans le comté du Cap-Breton, province de la Nouvelle-Ecosse, au l'année 1915-16.

Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspereau, qtx.	Gaspereau, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Espadon, qtx.	Espadon, valeur.	Encornet, brls.	Encornet, valeur.	Huitres, brls.	Huitres, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Phoques, nombre.	Phoques, valeur.	Numéros.
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
154	462	.....	.....	120	120	60	390	.....	.....	500	2000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
388	2000	.....	.....	.....	.....	217	190	.....	.....	140	560	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
57	207	.....	.....	.....	.....	104	556	.....	.....	13	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
2042	12540	5	25	.....	.....	788	8943	.....	.....	77	231	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
32	220	.....	.....	.....	.....	90	370	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
105	262	.....	.....	90	90	5	25	22	144	510	1530	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
1350	3750	.....	.....	40	40	.....	.....	137	548	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
4128	19441	5	25	250	250	2264	12187	179	857	1240	4366	51	206	14	42	10	50	1650	1650	9

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson, et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté du Cap-Breton, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, * qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, quintaux.	Morue expédiée verte salée, qtx.	Morue séchée, † quintaux.	Eglefin frais, quintaux.	Eglefin séché, quintaux.	Merlan frais, quintaux.	Merlan séché, "quintaux".	Hareng frais, quintaux.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Numéros.
<i>Comté du Cap-Breton.</i>															
1	Division du Petit Bras-d'Or . . . . .	11	1073	.....	1015	.....	550	350	.....	.....	.....	.....	50	200	1
2	Crique Leitches, Ile Longue et Boisdale . . . . .	.....	.....	.....	135	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	113	60	2
3	Sydney-Nord à Cranberry-Head . . . . .	.....	.....	.....	396	60	463	.....	29	.....	4	26	538	300	3
4	Sydney, Lingan et Glace Bay . . . . .	6	1113	1000	436	255	746	57	85	.....	4	173	242	1157	4
5	Port Morien et environs . . . . .	33	1018	1189	489	1223	586	19	49	.....	1	17	33	343	5
6	Main-à-Dieu et environs . . . . .	197	659	534	4389	.....	1575	8685	681	975	571	759	629	27	6
7	Ile Scatarie . . . . .	20	35	370	2044	.....	.....	502	.....	170	.....	.....	46	65	7
8	Louisbourg et les environs . . . . .	241	72	1369	54	359	459	371	578	.....	.....	19	144	20	8
6	Gabarus à Fourchu . . . . .	.....	503	34	58	173	1002	.....	168	.....	142	350	1416	75	9
	Totaux . . . . .	508	5126	4631	9016	2070	5381	9984	1590	1146	738	1360	3521	2565	
	Prix . . . . . \$	15	14	.....	2	4	6	2	5	1	4	2	5	2	
	D'une valeur de . . . . . \$	7620	71764	37048	18032	8280	32286	19968	7950	1146	2952	2720	17605	5130	

Qtl. = 100 livres.

† Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté du Cap-Breton, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Maquereau frais,	Maquereau salé,	Alose fraîche,	Gaspereau frais,	Gaspereau salé,	Flétan frais,	Ejlerlan frais,	Espadon frais,	Encornet pour	Huitres fraîches,	Maîtres fraîches,	Peaux de phoque	Huile de poisson,	Huile de phoque,	Numéros.
		qtz.	brls.	qtz.	qtz.	brls.	qtz.	qtz.	qtz.	boîtes, bris.	brls.	qtz.	commun, nomb.	galls.	galls.	
<i>Comté du Cap-Breton.</i>																
1	Division du Petit-Bras-d'Or.....												150	1000	1200	1
2	Crique Leitches, Ile Longue et Bois- dale.....							7								2
3	North-Sydney à Cranberry-Head.....	40	38			40	60		600				1500	23671	12000	3
4	Sydney, Lingan et Glace-Bay.....	105	94				217		140		14					4
5	Port-Morien et environs.....	14	14				104	13	13	5		10				5
6	Main-à-Dieu et environs.....	1928	38	5			1788		77	28				1000		6
7	Ile Scatarie.....	32					90			18						7
8	Louisbourg et les environs.....	15	30		90		5	22	510							8
9	Gabarus à Fourchu.....	300	350			13		137								9
	Totaux.....	2434	564	5	90	53	2264	179	1240	51	14	10	1650	25671	13200	
	Prix.....	\$ 5	14	5	1	5	10	12	5	5	5	5	1	35c.	50c.	
	D'une valeur de.....	\$ 12170	7806	25	135	265	22640	2148	6200	255	70	50	1650	8985	6600	
	D'une valeur totale de.....															\$ 301,590

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de Victoria, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtx.	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Numéros.
	<i>Comté de Victoria.</i>		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$	
1	Iona, Washabuck et Little-Narrows.....	38	444	28	44	412	618							100	137			1
2	Baddeck et environs.....	19	190			269	378	9	14					262	262			2
3	Division du Grand-Bras-d'Or.....	2	24			1,410	2,115	4	6			21	21	849	1,180	4	16	3
4	Englishtown à Anse Breton.....	80	560	672	1,680	1,134	1,134					90	68	5,800	3,856	102	204	4
5	Wreck-Cove à Cap-Smokey.....	8	56	378	945	390	390									80	60	5
6	Ingonish.....	96	576	672	1,680	12,158	18,162	87,177	87,177	312	241	1,139	934	2,210	2,515	1,110	1,665	6
7	Anse Verte à Meat-Cove.....	212	2,120	1,949	5,847	11,947	15,889	7,480	7,102	125	127	898	365	2,849	2,453	287	891	7
	Totaux.....	455	3,970	3,699	10,196	27,710	38,686	94,670	94,259	447	368	1,648	1,383	12,070	10,405	1,533	2,836	

\* Qtx. = 100 livres.

PÊCHE.

TBLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de Victoria, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.														Numéros.		
	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Espadon, qtx.	Espadon, valeur.	Encornet, brls.	Encornet, valeur.	Huitres, brls.	Huitres, valeur.	Phoques, nombre.	Phoques, valeur.	
<i>Comté de Victoria.</i>																	
1		*		*		*		*		*		*		*		*	1
2							23	92					76	228			2
3			2	6			1	2					12	36			3
4							10	50							224	224	4
5															160	150	5
6			10	50					821	3,284							6
7	68	204			1	8	8	24	535	1,458	74	148			170	170	7
	68	204	12	56	1	8	42	168	1,356	4,742	74	148	88	264	544	544	

## POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Victoria, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtz.	Saumon salé, qtz.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtz.	Morue fraîche, qtz.	Morue expédiée verte-sèche, qtz.	Morue séchée, quintals.	Eglefin frais, qtz.	Eglefin vert-salé, qtz.	Eglefin fumé, qtz.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue vertes-salées, qtz.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais, qtz.	Merlan vert-salé, qtz.	Merlan séché, quintals.	Numéros.
<i>Comté de Victoria.</i>																		
1	Iona, Washabuck et Little-Narrows.....	38			28	125	85	39										1
2	Baddeck et environs.....	19				87	14	48				3						2
3	Division du Grand Bras-d'Or.....	2				69		447	1			1						3
4	Englishtown à l'anse Breton.....	80		336				378										4
5	Wreck-Cove à Cap-Smokey.....	8		189				130										5
6	Ingonish.....	26		336		2300	3284	1096	4150	15516	1051	16631	156			244	216	6
7	Anse Verte à Meat-Cove.....	158	36	958	33	451	5495	170	286			2398		45	5		131	7
	Totaux.....	401	36	1819	61	3032	8878	2308	4437	15516	1051	19033	156	45	5	244	384	
	Prix.....\$	15	18	14	8	2	4	6	2	3	8	5	3	4	2	3	4	
	D'une valeur de.....\$	6015	648	25466	488	6064	35512	13848	8874	46548	8408	95165	468	180	10	732	1536	

\*Qtz. = 100 livres. †Quintal = 112 lbs.

POISSON VENDU.

TABLEAU montrant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Victoria, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.										Numéros.							
	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Esparon frais, qtx.	Encornet pour boîte, brls.	Huitres fraîches, brls.	Langues et noues, marinées ou séchées, qtx.	Peaux de putoque commun, nomb.	Huile de poisson, gals.	Huile de putoque, gals.	
<i>Comté de Victoria.</i>																		
1	Iona, Washabuck et Little Narrows.....	45	5	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Baddeck et environs.....	106	.....	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	Division du Grand Bras d'Or.....	34	.....	167	157	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
4	Englishtown à l'anse Breton.....	.....	.....	298	2422	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	224	189	1792	4
5	Wreck Cove à Cap Smokey.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	65	1200	5
6	Ingonish.....	.....	.....	350	580	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
7	Anse Verte à Meat Cove.....	121	.....	319	885	164	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	170	3900	1360	7
	Totaux.....	306	5	1219	4047	465	356	68	12	1	42	1356	74	88	18	544	4221	4352
	Prix.....	2	3	5	2	5	14	10	12	10	5	5	3	5	10	1	30c.	50c.
	D'une valeur de.....	612	15	6035	8094	2325	4984	680	144	10	210	6780	222	440	180	544	1266	2176
	D'une valeur totale de.....																\$284,739	

\*Qtx=100 livres. †Quintal=112 livres.



PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté d'Inverness, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtz.	Saumon, valeur.	Homard, qtz.	Homard, valeur.	Morue, qtz.	Morue, valeur.	Eglefin, qtz.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtz.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtz.	Merlan, valeur.	Hareng, qtz.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtz.	Maquereau, valeur.	Gaspereau, qtz.	Gaspereau, valeur.	Numéros.
			\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$	
<i>Comté d'Inverness.</i>																				
1	Pollet Anse à Baie de Plaisance .....	230	1725	958	2874	934	1167	56	44	.....	.....	42	34	480	638	1275	4200	.....	.....	
2	Cap Rouge, Havre de l'Est, Chéticamp et Grand Etang.....	545	4360	3659	10977	14206	17776	1153	871	1255	816	311	202	4900	7375	6959	29411	...	.....	
3	Cap Friar, port Margaree à Anse Smith ..	787	5903	2051	5577	10734	14395	6733	6733	...	...	...	...	4445	4445	9527	33266	4330	2315	
4	Anse Broad, Port Ban au havre Mabou. ....	255	2040	1594	5100	1281	1963	280	426	.....	.....	50	50	2062	3141	1125	4020	.....	.....	
5	Lac de l'Ouest Ainslie et baie Whycomagh..	.....	.....	.....	.....	100	175	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	87	.....	.....	.....	.....	75
6	Petit Mabou et Port Hood au Port Hawkesbury.....	636	5100	5695	17043	15578	20829	26570	36892	5164	3633	.....	.....	3665	1890	695	2899	354	177	
7	Baie de l'Ouest, Malagawatch et Bassin Deny.	.....	.....	.....	.....	729	1093	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	75	.....	.....	.....	.....	
Totaux.....		2447	19428	13957	41571	43562	57398	34792	44960	6419	4449	403	286	15752	17651	19581	73796	4759	2567	

\*Qtz. = 100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué frais, dans le comté d'Iverness, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Division de pêche.	Flétan, qtx.		Carrelet, qtx.		Eperlan, qtx.	Truite, qtx.	Sole, qtx.	Anguille, qtx.	Espadon, qtx.	Poissons divers (poisson noir), qtx.	Poissons divers (poisson noir), valeur.	Encornet, brls.	Huitres, brls.	Ploques, nombre.	Ploques, valeur.	Numéros.					
		Flétan, valeur.	Carrelet, valeur.	Eperlan, valeur.	Truite, valeur.													Sole, valeur.	Anguille, valeur.	Encornet, valeur.	Huitres, valeur.	
<i>Comté d'Iverness.</i>																						
1	Pollet's Anse à Baie Plaisance.....									124	372				482	482	1					
2	Cap-Rouge, Havre de l'Est, Cheticamp et Grand-Etang.....	80	400				4	32	178	890	65	225		65	130			2				
3	Cap Friar, port Margaree à l'anse Smith.....														45	45	3					
4	Anse Broad, Port Ban au havre Mabou.....					45	225						5	10			4					
5	Lac Ouest Ainslie et baie Whycomagh.....						10	30									5					
6	Petit Mabou et Port Hood à Hawkesbury.....	304	1477	60	30	172	1546		40	80	72	144	463	1852	100	1050	222	444	260	780	527	6
7	Baie de l'Ouest, Malagawatch et Bassin Deny.....																					7
	Totaux.....	384	1877	60	30	217	1771	14	62	40	80	256	1034	652	2449	100	1050	292	584	260	780	527

Qtl. = 100 livres.

'POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté d'Iverness, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.										Number.									
	Saumon frais et gelé, *qtz.	Saumon, en boîtes, caisses.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, †quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin vert-salé, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue fraîche, qtx.	Merluche et lingue fumée, qtx.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais-salé, qtx.	Merlan séché, †quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng, fumé, qtx.		
<i>Comté d'Iverness,</i>																				
1	Anse Pollet à Baie Plaisance.....	230		479		452	10		28						21				1	
2	Cap-Rouge, Havre de l'Est, Cheticamp et Grand-Etang..	534	13	1829	73	6257	539	22			377			419		103	49		2	
3	Cap Friar, port Margaree à Anse Smith.....	787		1011	27	5367			3366								1080		3	
4	Anse Broad, Port Ban à havre Mabou.....	255		775	44	160	287	280								16			4	
5	Lac Ouest Ainslie, et baie Whycomaght.....					37	21												5	
6	Petit Mabou et Port Hood à Port Hawkesbury.....	630		2769	157	10336	171	1633	17336		3986	420	124	666	1236		935	460	6	
7	Baie de l'Ouest, Malagawatch et Bassin Deny.....					411	159										50		7	
	Totaux.....	2436	13	6863	228	10 57	2496	17640	3394	3986	797	124	666	1654	21	119	2114	460		
	Prix.....\$	15	8	14	8	2	4	6	2	3	8	5	1	5 3 50	3	4 50	2	3		
	D'une valeur de.....\$	36540	104	96082	1824	21914	50264	14940	35280	10182	31888	3985	124	3330	5789	63	535	4229	1380	

\*Qtl. = 100 livres.

†Quintal. = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et ses produits vendus : frais, séchés, marinés et en boîtes, etc., dans le comté d'Inverness, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.														Numéros.				
	Hareng, mariné, brls.	Hareng, pour boîte, brls.	Maquereau, frais, qtx.	Maquereau, salé, brls.	Gaspereau, frais, brls.	Fletan, frais, qtx.	Carrelet, frais qtx.	Eperlan, frais, qtx.	Truite, fraîche, qtx.	Sole, fraîche, qtx.	Anguille, fraîche, qtx.	Espadon, frais qtx.	Encornet, pour boîte, brls.	Huitres, fraîches, brls.		Langues et noues mar. ou séchées, qtx.	Peaux de phoque commun, nombre.	Huile de poisson, galls.	Huile de phoque, galls.
<i>Comté d'Inverness.</i>																			
1	Anse Pollet à Baie Plaisance.....	120	60	425	2307	80						124				482		3856	1
2	Cap Rouge, Havre de l'Est, Cheticamp et Grand Etang..	917	1050	37	2307	80			4	178	65	65			8		6195	360	2
3	Cap Friar, port Margaree à Anse Smith.....	1000	182	540	2305	1443									45		490		3
4	Anse Broad, Port Ban au havre Mabou.....	513	261		375			45					5						4
5	Lac Ouest Ainslie et baie Whycoomagh.....	16				20			10										5
6	Petit Mabou et Port Hood à Port Hawkesbury.....	166	655	380	105	118	304	60	172	40	72	463	222		18		1900		6
7	Baie de l'Ouest, Malagawatch et Bassin Deny.....		50											260					7
	Totaux.....	2732	2258	957	6207	1586	384	69	217	14	40	250	652	292	260	26	527	25685	4216
	Prix.....	\$ 5	2	5	14	5	10	6	12	10	5	5	5	3	5	10	1	35c.	50c.
	D'une valeur de.....	\$ 13660	4516	4785	86898	7930	3840	360	2604	140	200	1250	3260	876	1300	260	527	8990	2108
	D'une valeur totale de.....															\$461,956			

## RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantité et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais ; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le District n° 1, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poissons pris et débarqués à l'état frais.		Poisson vendu.		T. tal du poisson vendu.
	Quantités	Valeur.	Quantités	Valeur.	
Saumon .....	qtz.	3,645	\$ 31,298		
" frais .....	"			3,550	53,250
" en boîtes .....	caisses.			13	104
" salé au sel sec .....	qtz.			56	1,048
Homard .....	"	39,949	126,819		54,402
" en boîtes .....	caisses.			16,926	236,964
" expédié dans le test .....	qtz.			6,090	48,720
Morue .....	"	130,505	191,679		285,684
" fraîche .....	"			24,789	49,578
" verte—salée .....	"			24,164	96,656
" séchée .....	"			19,127	114,762
Eglefin .....	"	183,752	197,292		260,996
" frais .....	"			53,837	107,674
" vert—salé .....	"			20,285	60,855
" fumé (finnans) .....	"			5,037	40,296
" (filets) .....	"			29	232
" séché .....	"			26,393	131,965
Merluche .....	"	7,761	5,326		341,022
" fraîche .....	"			362	362
" fumée .....	"			666	3,330
" séchée .....	"			6,918	6,815
" verte—salée .....	"			156	468
Merlan .....	"	7,757	5,864		11,006
" frais .....	"			1,296	1,446
" vert—salé .....	"			265	795
" séché .....	"			1,973	7,951
Hareng .....	"	55,231	58,184		10,192
" fraia .....	"			4,088	8,176
" fumé .....	"			465	1,395
" mariné .....	brls.			10,196	50,980
" pour boitte .....	"			9,801	19,602
Maquereau .....	qtz.	26,792	100,428		80,153
" frais .....	"			4,071	21,430
" salé .....	brls.			7,572	105,118
Alose .....	qtz.	72	126		126,548
" fraîche .....	"			30	150
" salée .....	brls.			10	140
Gaspereau .....	qtz.	5,160	3,058		290
" frais .....	"			118	177
" salé .....	brls.			1,680	8,400
Flétan, frais .....	qtz.	2,866	15,464		8,577
Carrelet .....	"	99	56		23,660
Eperlan .....	"	1,066	6,557		550
Truite .....	"	15	70		11,476
Sole .....	"	40	80		150
Anguille .....	"	542	1,872		200
Espadon .....	"	4,284	15,445		2,710
				4,284	24,528

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pêché et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur des divers poissons et de leurs produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District n° 1, province de la Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1915-16—Fin.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Poissons divers.....	qtx. 120	1,070	20*	.....	40
Encornet.....	brla. 873	3,480	873	.....	5,633
Huitres.....	" 362	1,086	362	.....	1,810
Mactres.....	" 48	126		.....	
" fraîches.....	"		48	.....	126
Langues et noues.....	qtx.		44	.....	440
Peaux de phoque commun.....	nomb. 2,779	2,779		.....	
" ".....	"		2,779	.....	2,779
Huile de poisson.....	galla.		59,833	.....	20,731
Huile de phoque.....	"		22,248	.....	11,124
<b>Totaux.....</b>		<b>768,159</b>			<b>1,289,826</b>

\* On s'est servi du poisson noir pour fabriquer de l'huile.

RÉCAPITULATION.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans le District n° 1, province de la Nouvelle-Ecosse, établi pour l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires de pêche (tonnage).....		
Bateaux à voiles et à gazoline.....	111	71,379
Barques (à voiles).....	2,530	92,469
" (à gazoline).....	619	138,653
Semaques.....	71	24,100
Filets à mailler, seines, filets à pièges et à éperlan.....	13,347	141,607
Nasses.....	53	1,290
Lignes traînantes.....	2,868	24,486
Lignes à main.....	9,583	7,924
Casters à homard.....	123,675	108,861
Fabriques de conserves de homard.....	70	69,900
Entrepôts frigorifiques.....	46	293,350
Fumoirs et poissonneries.....	1,028	77,932
Jetées et quais.....	312	218,467
		<b>1,270,3'8</b>

Nombre d'hommes employés sur les navires.....	567
" " " barques.....	5,001
" " " semaquas.....	134
" de personnes employées dans les poissonneries, les entrep. frigorif., etc.	1,772
<b>Total.....</b>	<b>7,474</b>

7 GEORGE V, A. 1917

## DISTRICT

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Cumberland,

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.													
		Navires.				Barques.					Semailles.		Filets à mailles, seines, filets à piège et à éperlan, etc.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.			Pêcheurs.
<i>Comté de Cumberland.</i>															
1	A partir de la frontière du comté Colchester jusqu'à et y compris le cap Cliff et la rivière Wallace.					27	1080	88	12975	148			17	330	
2	A partir du cap Cliff jusqu'à et y compris Port-Philippe, rivière Philippe et rivière Pugwash.							83	15250	60			99	1060	
3	A partir de Port-Philippe jusqu'à la frontière du côté de Westmoreland.							30	4500	30			33	500	
4	A partir du Fort Lawrence jusqu'au cap Chignecto.					2	50	2	500	12			6	40	
5	A partir du cap Chignecto jusqu'à la frontière du côté de Colchester.					20	600	89	2750	77			25	209	
	Totaux.....					49	1730	211	35975	327			180	2139	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Colchester,

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.					Engins			
		Barques.					Filets à mailles, seines, filets à éperl., à piège etc.		Nasses.	
		A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Comté de Colchester.</i>										
1	Détroit de Northumberland.....	2	70	6	900	13	325			
2	Bassin Cobiquid y compris rivière Stewiacke.....	131	2675	3	375	160	154	2900	3	150
	Totaux.....	133	2745	9	1275	168	167	3225	3	150

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

N° 2.

navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Engins de pêche.								Fabriques.		Autres accessoires.				Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frig. et les poissonneries.	Numeros.
Nasses.		Lignes trainantes.		Lignes à main.		Casiers à homards.		Homard.		Entrepôts frigorifiques et glaciers.		Fumoirs et poissonneries.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
.....	.....	.....	.....	.....	.....	31148	28227	14	26365	.....	.....	6	110	206	1
.....	.....	.....	.....	.....	.....	15600	15600	11	11700	.....	.....	2	4000	50	2
2	100	.....	.....	.....	.....	9500	6500	9	1200	.....	.....	8	4000	90	3
2	150	.....	.....	24	12	50	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
8	600	.....	.....	53	53	125	125	.....	.....	1	1000	.....	.....	.....	5
12	850	.....	.....	77	65	56423	50502	34	39265	1	1000	16	8110	349	

navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

de pêche.				Fabriques.						Autres accessoires.				Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frig. et les poissonneries.	Numeros.
Lignes trainantes.		Lignes à main.		Casiers à homards.		Homard.		Mouies.		Entrepôts frigorifiques et glaciers.		Fumoirs et poissonneries.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
.....	.....	.....	.....	2000	2000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	1
6	240	.....	.....	.....	.....	2	1350	1	300	1	100	3	60	2	2
6	250	.....	.....	2000	2000	2	1350	1	300	1	100	3	60	13	



7 GEORGE V, A. 1917.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Pictou,

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.							Engins		
		Barques.					Semailles.		Filets à mail- ler, seines, filets à piège et à éperlan.		
		A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
	<i>Comté de Pictou.</i>	*			*		*			*	
1	A partir de la frontière du comté d'Antigonish jusqu'au port de Pictou y compris l'affluent est de la riv. Ste-Marie.	23	1005	47	8200	125	1	400	2	213	11111
2	Port de Pictou et île de Pictou.	10	380	53	9450	72	4	5800	6	148	1175
3	A partir du port de Pictou jusqu'à la frontière du comté de Colchester.	21	525	107	14900	128	2	200	2	105	800
	Totaux	54	1910	207	32550	325	7	6400	10	496	13086

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté d'Antigonish,

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.							Engins					
		Voiliers et bateaux à gazoline.			Barques.				Semailles.		Filets à mail- ler, seines, fil. à piège et à éperlan.			
		(10 à 20 tonnes.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
	<i>Comté d'Antigonish.</i>		*			*		*		*			*	
1	A partir de la fr. du comté de Guysboro jusq. et y comp. le p. d'Antig.	2	800	6	55	1450	36	5200	126	7	1800	7	650	8420
2	A partir du port d'Antigonish jusq. et y compris le côté sud du cap Georges				33	670	29	2900	73	3	600	3	170	2600
3	A partir du cap Georges jusqu'à la frontière du comté de Pictou.				13	210	14	1950	36	2	500	2	112	1500
	Totaux	2	800	6	101	2360	79	10050	235	12	2900	12	932	12520

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel, etc., en province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

de pêche.						Fabriques.		Autres accessoires.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numeros.
Lignes trainantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Entrepôts frigorifiques et glaciers.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		
19	133	57	29	11100	8905	3	3300	20	3875	16	320	1	1500	75	1
.....	.....	54	27	16400	13200	6	20600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	106	2
.....	.....	98	72	28206	24656	10	18800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	186	3
19	133	209	128	55706	46761	19	42700	20	3875	16	320	1	1500	367	

navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel, etc., en province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

de pêche.						Fabriques.		Autres accessoires.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numeros.
Lignes trainantes.		Lignes à main.		Casiers à homards.		Homard.		Entrepôts frigorifiques et glaciers.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		
110	650	220	110	15000	11175	3	3000	3	2500	90	900	2	4000	92	1
60	300	70	35	13400	6700	2	3000	1	1000	19	300	.....	.....	69	2
40	200	50	25	6900	4320	2	2400	2	2200	23	415	.....	.....	46	3
210	1050	340	170	35300	22695	7	8400	6	5700	132	1615	2	4000	207	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et le nombre et la valeur de tout le matériel, etc., en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Guysborough, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.										Engins de pêche.						Numeros.		
		Voiliers et bateaux à gazoline.				Barques.				Semaques.		Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.		Nasses.		Lignes traînantes.				
		(20 à 40 tonnes.) Nombre.	(10 à 20 tonnes.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voilés.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.
<i>Comté de Guysborough.</i>																				
1	Ecum Secum et Marie Joseph.....					52	1100	31	4600	75	2	300	2	150	700	2	50	66	420	1
2	Liscomb et Gegoggin.....	1		1200	8	49	1000	32	4000	71	1	200	1	138	600			25	200	2
3	Baie et rivière Ste-Marie.....					8	250	8	1100	15				48	300			10	100	3
4	Havre-du-vin et Port Hillford.....					33	700	2	300	42	1	100	1	150	750			25	200	4
5	De Port-Hillford jusqu'à et y compris Port-Beckerton.....					20	600	18	4500	50				323	2450			109	850	5
6	Fisherman's Harbour et Country Harbour.....					23	500	12	3000	44	1	500	2	234	1570			21	200	6
7	Port Isaac et Drum Head.....	2		1100	7	26	2300	35	9700	95	9	2600	17	450	4500			190	1900	7
8	De Drum-Head à et y compris Rivière Larry.....		4	2000	14	100	6275	64	18750	235	4	1100	8	1943	19430			268	2680	8
9	De Rivière Larry à et y compris Port-Félix.....		14	7800	55	182	10900	29	8200	183	2	705	4	1922	19220			327	3270	9
10	Whitehead Raspberry et Dover.....	1	12	12100	53	136	6500	23	5950	124	5	1500	5	1303	13030			265	2650	10
11	Canseau et Petit Canseau.....	3	18	21500	96	161	6700	43	15000	152	12	3700	15	2089	20890			570	5700	11
12	Du Petit Canseau à et y compris port Philippe.....		1	440	5	96	5250	20	3900	121	2	700	4	1720	17200			190	1900	12
13	Queensport.....		1	430	5	46	2800	9	1650	54	3	900	5	589	5890			89	890	13
14	De Queensport à et y compris Anse Cook.....					118	5600	4	1050	139				1400	14000			193	1930	14
15	Guysboro et Manchester.....					18	600	2	350	21	1	80	1	276	2760			18	180	15
16	De Guysboro à et y compris Pointe de Sable.....					114	4440			112	1	150	1	1695	16950			146	1460	16
17	De Pointe de Sable à la frontière du comté d'Antigonish.....					45	2400	3	900	50	3	8600	8	986	9860			16	160	17
		5	52	46570	243	1227	57915	335	82950	1588	47	21135	74	15416	150100	2	50	2528	24690	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Guysborough, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.		Engins de pêche.				Fabriques.				Autres accessoires.				Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrep. frig. et les poissonneries.	Numéros.		
			Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Moules.		Entrep. frig. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.				Jetées et quais.	
			Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Nombre.	Valeur.
<i>Comté de Guysborough</i>																		
1	Ecum-Secum et Marie-Joseph	104	52	3000	3000					4	200	50	800	10	600	1		
2	Liscomb et Gegoggin	114	57	2800	2800	1	1200			3	150	51	850	8	300	14		
3	Baie et rivière Ste-Marie	30	15	800	800			1	100	6	400	12	200	1	50	2		
4	Havre-du-vin et Port-Hillford	72	36	1500	1500					2	200	30	750			4		
5	De Port-Hillford jusqu'ou et y compris Port-Beckerton	112	56	2800	2800					8	600	24	1000	9	450	5		
6	Fisherman's Harbour et Country-Harbour	82	41	1070	1070	1	800			1	100	17	450	6	300	16		
7	Port-Isaac et Drum-Head	136	136	6600	6600	2	1800			5	7500	41	5000	17	16000	75		
8	De Drum-Head à et y compris rivière Larry	972	972	10000	10000					2	2000	108	17050	32	12200	12		
9	De rivière Larry à et y compris Port-Félix	556	556	3700	3700	1	500					86	7160	45	19400	19		
10	Whitehead-Raspberry et Dover	370	370	9200	9200	3	4200			2	8000	53	12560	84	17800	101		
11	Canseau et Petit Canseau	1000	1000	7500	7500	2	2700			9	90000	56	18050	31	16000	150		
12	Du Petit Canseau à et y compris port Philippe	236	236	5000	5000	1	500			6	26300	60	16030	4	7000	16		
13	Queensport	98	98	3000	3000	1	2000					14	2500			40		
14	De Queensport à et y compris anse Cove	227	227	2500	2500					3	1400	64	11550	6	10075	4		
15	Guysborough et Manchester	26	26	600	600							16	2600			15		
16	De Guysborough à et y compris Pointe de Sable	161	161	2300	2300							66	13950			16		
17	De Pointe de Sable à la frontière du comté d'Antigonish	90	90	1010	1010	2	4000			3	15600	16	2316	3	14700	60		
		4386	4129	63380	63380	14	17700	1	100	56	151850	764	112816	206	114875	513		

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.												Numéros.
		Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Semaques.		
		(40 ton. et plus) Nombre.	(20 à 40 ton.) Nombre.	(10 à 20 ton.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Voile.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	
<i>Comté d'Halifax</i>														
1	De la frontière du comté de Lunenburg à la tête de la baie Marguerite.	1			6500	20	135	2700	4	1200	82	1	200	2
2	De la tête de la baie Marguerite au Port-aux-Indiens.	1		2	6000	23	232	9150	4	800	140	1	300	2
3	Port-aux-Indiens à anse Peggy.	1	1	9	7500	44	250	14000	58	12900	182	13	500	4
4	Dover.			13	6500	44	382	11350	4	1500	137	1	200	2
5	Prospect.		1	1	1200	10	103	3400	4	1000	91			5
6	Baie Terence.		3	5	5500	35	210	8200	18	4400	143	1	400	6
7	Pennant.		1	8	4500	30	27	700	3	900	30			7
8	Sambro.		3	3	9500	35	60	4500	19	2850	26	1	5000	8
9	Port-Ketch.		1	2	3000	15	52	4000	5	1500	60			9
10	Anse-aux-Portugais.						73	4600	8	3000	40			10
11	Anse-au-Hareng et Anse-aux-Portugais.	1		2	3500	18	98	1960	5	1000	98			11
12	Bedford, Grand Lac et Halifax.			1	3500	7	29	685			36			12
13	Dartmouth, Ile-du-Diable et Passage de l'Est.			1	1000	3	60	1600	31	5500	67			13
14	Du Passage de l'Est à et y compris Three-Fathom-Harbour.	1			6000	18	56	945	9	1355	50			14
15	Chezetcook ouest et est.	2			5000	34	127	1835	7	1285	90			15
16	Port-Petpeswick et port Musquodoboit.						79	1250	43	6895	88	2	270	4
17	Jeddore.		3	1	2775	28	83	1155	41	6600	94	1	125	17
18	Clam Harbour à et y compris West-Ship-Harbour.		2	3	4800	25	82	2005	17	2320	75	1	400	18
19	East-Ship-Harbour à Tangier.						1	10	45	8015	106			19
20	Port-Pope et ile Gerrard.		1		600	3	2	42	16	2360	41			20
21	Baie Spry au cap Taylor.		4		1600	12	28	1295	19	2470	107			21
22	Sheet-Harbour et ile Sober.		4		2800	15	5	125	15	3390	47			22
23	Port-Beaver et Port-Dufferin.						4	210	7	1105	19			23
24	Quoddy et anse Harrigan.			1	600	4	5	195	4	570	17			24
25	Rivière Moser à Ecum Secum.						8	315	15	1125	44			25
	Totaux.	7	16	63	82375	423	2,191	76137	401	74040	1908	11	7395	25

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.								Fabriques.		Autres accessoires.				Nombre d'employés dans les fabriques, les entrep. frig. et les poissonneries.	Numéros.		
		Filets à mail.		Lignes traînante.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Entrep. frigorif. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.				Jetées et quais.	
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Nombre.	Valeur.
<i>Comté d'Halifax.</i>																			
1	De la frt. du cmt. de Lunenburg à la t. d. la baie Marguerite	1200	18000	50	1350	300	150	1500	750	.....	6	1200	60	8500	60	4500	16		
2	De la tête de la baie Margaret au Port-aux-Indiens	2160	29500	90	2200	300	150	2300	1150	.....	3	10000	72	11000	72	5600	5		
3	Port-aux-Indiens à anse Peggy	2810	22000	255	7950	312	156	3300	1650	.....	3	450	63	10500	54	4050	3		
4	Dover	3130	56500	325	4500	400	200	5100	2550	.....	2	1400	61	8000	60	3600	6		
5	Prospect	1900	25800	70	1750	210	105	3100	1550	1	400	2	1200	35	10500	36	4700	2	
6	Baie Terrence	990	12500	275	3450	240	120	4800	2400	1	700	3	1250	50	7500	50	2500	6	
7	Pennant	349	5250	35	740	30	15	1900	950	.....	2	30	12	2400	12	900	.....		
8	Sambro	915	9630	125	1980	210	105	3000	1500	1	2000	3	1300	20	3000	21	2500	20	
9	Port Ketch	245	3830	69	990	175	87	300	150	.....	2	1200	25	3000	14	1500	.....		
10	Anse-aux-Portugais	511	6080	40	560	76	38	890	445	.....	.....	.....	19	2850	20	1500	.....		
11	Anse-au-Hareng et anse Ferguson	175	5065	125	2720	175	87	1100	550	.....	.....	.....	27	4400	27	2200	.....		
12	Bedford, Grand Lac et Halifax	56	1488	13	65	30	15	300	150	.....	6	30000	15	33000	6	62000	260		
13	Dartmouth, Ile du Diable et Passage de l'Est	277	1100	76	1050	225	113	2800	1400	.....	.....	.....	56	6000	27	800	.....		
14	Du Passage de l'Est à et y compris Three Fathom Harbour	259	1036	2	50	140	70	2200	1100	.....	.....	.....	66	1535	10	750	.....		
15	Chezetook, ouest et est	631	2624	5	100	286	143	2825	1413	.....	.....	.....	35	800	13	900	.....		
16	Petpeswick, port et port Musquodoboit	279	1084	4	70	180	90	2750	1375	2	2150	.....	42	925	19	650	19		
17	Jeddore	382	1444	8	175	200	100	3000	1500	2	3000	.....	46	950	14	700	24		
18	Clam Harbour à et y compris West Ship Harbour	371	2214	.....	.....	322	111	5200	2600	2	2000	2	260	36	1550	21	1700	12	
19	East Ship Harbour à Tangier	434	1736	.....	.....	215	107	4500	3500	.....	.....	.....	41	1285	29	1381	20		
20	Port Poja's et Ile Gerrard	204	816	3	70	86	43	2500	2000	1	500	.....	15	362	10	335	10		
21	Baie Spry et Taylor's Head	685	2740	6	95	221	110	4000	3000	1	400	1	50	21	725	14	440	17	
22	Sheet Harbour et Ile Sober	236	904	8	130	118	68	2000	1600	.....	.....	1	75	22	470	15	280	12	
23	Port Beaver et port Dufferin	46	104	3	60	41	21	3000	2400	2	2000	1	50	9	156	5	55	16	
24	Quoddy et anse Harrigan	35	140	3	20	46	23	4000	3500	1	1000	.....	6	89	4	110	15		
25	Rivière Moser à Ecum Secum	115	460	8	66	62	31	3500	2800	2	1500	.....	20	275	8	120	20		
<b>Totaux</b>		18385	179565	1598	30141	4600	2258	69865	42583	16	15650	38	39465	879	119872	621	103771	487	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Hants, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.					Engins de pêche.								
		Barques.					Filets à mailles, à piège, à éperlan, etc.		Nasses.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		
		Voiles.	Valeur.	Gazo- line.	Valeur.	Pê- cheurs.	Nombre	Valeur.	Nombre	Valeur.	Nombre	Valeur.	Nombre	Valeur.	
	<i>Comté de Hants.</i>		\$		\$				\$		\$		\$		\$
1	Hantsport à et y compris Tennycape....	10	875	6	1300	32	19	348	3	300	.....	.....	34	25	
2	Tennycape à Maitland y compris Shubénacadie. ...	63	565	.....	.....	81	130	880	5	350	2	10	67	17	
		73	1440	6	1300	113	149	1228	8	650	2	10	101	42	

## PÊCHE

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de Cumberland, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros	Divisions de pêche.	Saumon, *qtz.		Homard, qtz.	Homard, valeur.	Morue, qtz.	Morue, valeur.	Egletin, qtz.	Egletin, valeur.	Merluche et lingue, qtz.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtz.	Merlan, valeur.	Hareng, qtz.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtz.	Maquereau, valeur.	Alose, qtz.	Alose, valeur.	Gaspereau, qtz.	Gaspereau, valeur.	Fletan, qtz.	Fletan, valeur.	Carrelet, qtz.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtz.	Eperlan, valeur.	Truite, qtz.	Truite, valeur.	Huîtres, brls.	Huîtres, valeur.	Numéros.		
		*	qtz.																														*	valeur.
	<i>Comté de Cumberland.</i>	*																																
1	De la frontière du comté de Colchester à et y compris cap Cliff et la rivière Wallace.....			10778	43112									328	246					525	525					123	615	321	375	1875		1		
2	Du cap Cliff à et y compris Port-Philippe, rivière Philip et rivière Pugwash.....			5677	22703									4400	3300					601	601					249	1245	214	200	1000		2		
3	De Port-Philippe à la frontière de Westmoreland.....			3358	13432			20	30					9350	4675					20	20					143	715	17				3		
4	De Fort Lawrence au cap Chignecto.....	8	80	200	800	213	320	20	30			25	25	70	70			200	1000	48	48						17	7				4		
5	Cap Chignecto à la frontière du comté de Colchester..	33	330	250	1000	1624	2436	613	920	111	111	2301	2301	80	80	936						41	220	13	13			214				5		
	Totaux.....	41	410	20263	81052	1837	2756	653	980	111	111	2326	2326	14228	8371	936		200	1000	1194	1194	44	220	13	13	515	2575	963	575	2875				

\* Qtl. = 100 livres.



POISSON VENDU—*Suite.*

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc. pour le comté de Cumberland, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, *qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée, verte-salée, qtx.	Morue séchée, †quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Numéros.
<i>Comté de Cumberland.</i>																
1	De la frontière du comté de Colchester, jusqu'à et y compris le cap Cliff et la rivière Wallace.....	.....	5369	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Du cap Cliff jusqu'à et y compris Port-Philippe, rivière Philippe et rivière Pugwash.....	.....	2822	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2000	2
3	De Port-Philippe à la fr. du comté de Westmoreland.....	.....	1669	20	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4350	3
4	De Fort Lawrence au cap Chignecto.....	8	.....	200	107	53	.....	20	.....	.....	.....	25	.....	40	.....	4
5	Du cap Chignecto à la frontière de Colchester.....	33	.....	250	610	480	18	195	50	106	37	300	667	15	.....	5
	Totaux.....	41	9880	503	717	533	18	235	50	106	37	325	667	55	6350	
	Prix..... \$	15	15	10	2.50	3.50	6.50	2	6	4.50	4	1.50	4	2	3	
	D'une valeur de ... \$	615	148200	5030	1792	1866	117	470	300	477	148	488	2668	110	19050	

\* Qtx. = 100 livres.

† Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU—*Fin.*

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le comté de Cumberland, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—*Fin.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Hareng mariné, brla.	Hareng pour boîte, brla.	Hareng pour engrais, brla.	Maquereau frais, qtx.	Alose fraîche, brla.	Alose salée, brla.	Gaspereau frais, qtx.	Gaspereau salé, brla.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Huitres fraîches, brla.	Numéros.
<i>Comté de Cumberland.</i>															
1	Du comté de Colchester, jusqu'à et y compris cap Cliff, et rivière Wallace.....		164					525				123	3	875	1
2	Du Cap Cliff jusqu'à et y compris Port-Philippe, rivière Philippe et rivière Pugwash.....		200					10	197			249	2	200	2
3	De Port-Philippe à la front. du comté de Westmoreland.....		125	200				20				143	1		3
4	Fort Lawrence à cap Chignecto.....	10				200		48					1		4
5	Cap Chignecto au comté de Colchester.....	15	10		3					44	13		2		5
	<b>Totaux</b> .....	25	499	200	3	200		603	197	44	13	515	9	575	
	<b>Taux</b> .....	4.50	1.75	50c	14	10		2	4	10	5	8	10	7	
	<b>D'une valeur de</b> .....	112	873	100	42	2000		1206	788	440	65	4120	90	4025	

D'une valeur totale de ..... \$195,192

## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de Colchester, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtz.		Homard, qtz.		Morue, qtz.		Merlan, qtz.		Hareng, qtz.		Alose, qtz.		Gaspereau, qtz.		Flétan, qtz.		Eperlan, qtz.		Truite, qtz.		Bar, qtz.		Huitres, brls.		Mactres, brls.		Numéros.
		qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	brls.	valeur.	brls.	valeur.	
	<i>Comté de Colchester.</i>	••		••		••		••		••		••		••		••		••		••		••		••		••		
1	Détroit de Northumberland	.....	.....	846	1,384	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Bassin Cobequid, y compris rivière Stewiacke.....	223	2,230	.....	.....	191	286	11	11	159	159	470	2,350	870	1,740	4	20	5	30	8	56	6	30	.....	.....	50	50	2
	Totaux.....	223	2,230	346	1,384	191	286	11	11	159	159	470	2,350	870	1,740	4	20	75	40	8	56	6	30	20	100	50	50	

\* Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., dans le comté de Colchester, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Division de pêche.	Saumon frais et gelé, * qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Morue fraîche, qtx.	Morue séchée, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Alose fraîche, qtx.	Gaspareau frais, qtx.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Bar frais, qtx.	Huitres fraîches, brls.	Mactres fraîches, brls.	Mactres en boîtes, caisses.	Numéros.
<i>Comté de Colchester.</i>																				
1	Détroit de Northumberland .....		173											70			20			1
2	Basin Cobequid y compris riv. Stewiacke ..	223	116	25	2	3	30	24	27	470	870		4	5	9	6		10	40	2
	Totaux .....	223	173	116	25	2	3	30	24	27	470	870	4	75	8	6	20	10	40	
	Prix .....	15	15	2.50	6.50	1.50	4	2	3	4.50	10	2	10	8	10	10	7	2	4.50	
	D'une valeur de .....	3345	2595	290	163	3	12	60	72	122	4700	1740	40	600	80	60	140	20	180	
	D'une valeur totale de .....																			\$14,222

\*Qtl = 100 liv. †Quintal = 112 liv.

PÊCHE.

TABLEAU donnant la quantité et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.		Saumon, qtx.		Homard, qtx.		Morue, qtx.		Eglefim, qtx.		Merluche et lingue, qtx.		Hareng, qtx.		Maquereau, qtx.		Gaspereau, qtx.		Eperlan, qtx.		Truite, qtx.		Bar, qtx.		Anguille, qtx.		Huitres, brls.		Huitres, valeur.		Numé- re.		
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur					
<i>Comté de Pictou.</i>																																	
1	De la frontière du comté d'Antigonish au port de Pictou, y compris l'affluent est de la rivière Ste-Marie.....		1194	14328	3457	13828	154	231	22	28	270	270	2061	1546	20	100	50	63	422	2110	10	70	...	...	...	...	150	600	...	...	1		
2	Port de Pictou et Ile de Pictou.....		...	...	4480	17920	131	197	32	40	75	75	1185	88	20	100	20	25	185	915	6	42	15	75	...	...	10	40	...	...	2		
3	Du port de Pictou à la frontière du comté de Colchester.....		...	...	9894	39576	40	165	60	75	210	210	2240	2130	4	20	10	12	60	300	3	21	...	...	...	...	...	...	80	400	...	...	3
Totaux.....			1194	14328	17831	71324	395	593	114	143	555	555	6086	4565	44	220	80	100	665	3325	19	133	15	75	160	640	80	400	...	...			

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé,	Homard en boîtes,	Homard expédié dans	Morue fraîche, qtx.	Eglefin frais, qtx.	Merluche et lingue,	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, bris.	Hareng pour boîte,	Maquereau frais, qtx.	Gaspereau frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Achigan frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Huitres fraîches, qtx.	Numéros.	
		* qtx.	caisses.	le test, qtx.			séchées, quintals.			bris.									
<i>Comté de Pictou.</i>																			
1	De la frontière du comté d'Antigonish à Pictou y compris l'affluent est de la rivière Ste-Marie.....	1194	1713	31	154	22	90	924	145	351	20	50	422	10	150	.....	1		
2	Port de Pictou et île de Pictou .....	.....	2235	10	131	32	25	160	126	325	20	20	183	6	15	10	.....	2	
3	Du port de Pictou à la frontière du comté de Colchester.....	.....	4942	10	110	60	70	480	40	1120	4	10	60	3	.....	.....	80	3	
	<b>Totaux.....</b>	<b>1194</b>	<b>8890</b>	<b>51</b>	<b>395</b>	<b>114</b>	<b>185</b>	<b>1564</b>	<b>310</b>	<b>1796</b>	<b>44</b>	<b>80</b>	<b>665</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>160</b>	<b>80</b>		
	Prix..... \$	15	15	10	2.50	2	4	2	4.50	1.75	7	2	8	10	10	5	7		
	D'une valeur de..... \$	17910	133350	510	987	228	740	3128	1395	3143	308	160	5320	190	150	800	560		

D'une valeur totale de..... \$ 168,879

\* Qtx. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

7 GEORGE V, A. 1917

## POISSON

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'année

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, * qtx.	Saumon, valeur.	Honard, qtx.	Honard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lin- gue, qtx.	Merluche et lin- gue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.
			\$		\$		\$		\$		\$		\$	
	<i>Comté d'Antigonish.</i>		\$		\$		\$		\$		\$		\$	
1	A partir de la frontière de Guysborough, jusqu'à et y compris le port d'Antigonish.....	1407	14070	3746	11238	3864	5796	22	22	120	120	40	40	2774
2	A partir du port d'Antigonish, jusqu'à et y compris le côté sud du cap Georges.....	345	3450	3670	11010	808	1212	70	70	750	750	.....	.....	1281
3	Du cap Georges à la frontière du comté de Pictou .....	200	2000	1730	5190	1013	1520	329	329	2241	2241	...	...	1198
	Totaux.....	1952	19520	9146	27438	5685	8528	421	421	3111	3111	40	40	2535

\* Qtl.=100 livres.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

VENDU.

l'état frais, dans le comté d'Antigonish, prov. de la Nouvelle-Ecosse, au cours de 1915-16.

	Harang, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, val.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Bar, qtx.	Bar, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Petite morue, qtx.	Petite morue, valeur.	Poissons divers, qtx.	Poissons divers, valeur.	Encornet, brls.	Encornet, val.	Huitres, brls.	Huitres, valeur.	Numéros.
2080	82	410	•	4	12	245	1225	8	56	70	350	140	420	20	60	250	250	40	120	549	2196	1
961	59	295	•	•	•	12	60	1	7	10	50	•	•	•	•	10	10	8	24	•	•	2
899	51	255	•	•	•	•	•	1	7	20	100	•	•	•	•	20	20	6	18	•	•	3
3940	192	960	•	4	12	257	1235	10	70	100	500	140	420	20	60	290	280	54	162	519	2196	



7 GEORGE V, A. 1917

## POISSON

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vinct de la Nouvelle-Ecosse, au

Numéros.	Divisions de pêche	Saumon, frais et gelé,	Homard en boîtes,	Morue fraîche, qtx.	Morue séché, quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue	Merlan frais, qtx.	Hareng, frais, qtx.
		qtx.*	caisses.					séchées, quintals.		
<i>Comté d'Antigonish.</i>										
1	A partir de la frontière jusqu'à et y compris le port d'Antigonish.....	1407	1873	75	1263	13	3	40	40	35
2	A partir du port d'Antigonish jusqu'à et y compris le côté sud du cap Georges.....	345	1835	64	248	70	.....	250	.....	43
3	Du cap Georges à la frontière du comté de Pictou ..	200	865	47	322	134	65	747	.....	48
	Totaux.....	1952	4573	186	1833	217	68	1037	40	126
	Prix.....\$	15	15	2.50	6.50	2	4.50	4	1.50	2
	D'une valeur de .....	29290	68595	465	11914	434	306	4148	60	252
	D'une valeur totale de.....									

\*Qtl. = 100 livres. †Quintal = 112 livres.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

VENDU.

vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté d'Antigonish, pro-  
cours de l'année 1915-1916.

Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Hareng pour engrais, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Bar frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Encornet pour boîte, brls.	Huitres fraîches, brls.	Langues et noues ma- rinées ou séchées, qtx.	Huile de poisson, galls.	Numeros.
113	1050	150	37	15	4	245	8	70	140	20	250	40	549	1	200	1
96	475	....	17	14	....	12	1	10	....	....	10	8	....	1	100	2
96	431	....	6	15	....	....	1	20	....	....	20	6	....	2	200	3
305	1956	150	60	44	4	257	10	100	140	20	250	54	549	4	500	
4.50	1 75	50c.	7	14	5	8	10	10	5	5	1.50	5	7	5	40c.	
1372	3423	75	420	616	20	2056	100	1000	700	100	420	270	3343	20	200	
\$130,089																

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de Guysborough, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtz.	Saumon, valeur.	Homard, qtz.	Homard, valeur.	Morue, qtz.	Morue, valeur.	Eglefin, qtz.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtz.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtz.	Merlan, valeur.	Hareng, qtz.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtz.	Maquereau, valeur.	Alose, qtz.	Alose, valeur.	Numéros.
<i>Comté de Guysborough.</i>																				
1	Ecum Secum et Marie-Joseph	6	60	726	4356	1347	2694	15	15			6	6	1913	1430	48	240			1
2	Liscomb, Baie Spanish Ship et Gogoggin	20	200	789	4734	2079	4158	18	18			9	9	2023	1517					2
3	Baie et rivière Ste-Marie	55	550	197	1182	330	660							546	409	33	165			3
4	Havre-au-Vin et Port-Hilford	14	140	278	1668	399	798							1685	1199	66	330			4
5	De Port-Hilford jusqu'à et y compris Port-Beckerton	5	50	711	4266	1839	3678	66	66	6	5	15	15	2966	2224	1212	6060			5
6	Fisherman's Harbour et Country Harbour	14	140	1216	7296	489	978	9	9					2373	1780	702	3510			6
7	Port-Isaac et Drum-Head	8	80	3644	18220	13135	19702	285	285	81	65	585	468	4700	3525	892	3568			7
8	De Drum-Head à et y compris rivière Larry	4	40			3654	5481	936	936	105	84	1476	1181	1900	1425	495	1980			8
9	De rivière Larry à et y compris Port-Félix			81	405	2558	3837	1680	1680	660	528	1035	828	1250	937	336	1344			9
10	Whitehead, Raspberry et Dover	3	30	3277	16385	1930	2895	5090	5090	120	96	837	670	1888	1416	330	1320			10
11	Canseau et Petit Canseau	169	1690	2951	14755	29010	43515	55122	55122	2688	2150	2280	1824	5252	3939	1114	4456	1		11
12	Du Petit Canseau à et y compris Port-Philip			520	2600	3698	5547	6505	6505	864	691	1419	1135	2000	1500	330	1320			12
13	Queensport	50	500	1537	7685	4450	6675	5520	5520	375	300	780	624	3400	2550	350	1400			13
14	De Queensport à et y compris anse Cook					781	1171	96	96	69	55	735	588	834	624	78	312			14
15	Guysborough et Manchester	60	600			76	114	35	35	12	10	45	36	108	81					15
16	De Guysborough à et y compris Pte de Sable	80	800			68	102	45	45	15	12	48	38	210	156					16
17	De Pointe de Sable à la frontière du comté d'Antigonish	75	750	594	2970	1030	1546	11392	11392	18	14	54	44	194	147					17
	Totaux	563	5630	16521	86522	66873	103551	86815	86815	5313	4010	9324	7466	33142	24849	5986	26005	1		3

\*Qtz. = 100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de Guysborough, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RAPPORTS DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES—NOUVELLE-ÉCOSSE

Numéros	Divisions de pêche.	Gaspereau, qtz.	Gaspereau, valeur.	Flétan, qtz.	Flétan, valeur.	Eperlan, qtz.	Eperlan, valeur.	Truite, qtz.	Truite, valeur.	Anguille, qtz.	Anguille, valeur.	Espadon, qtz.	Espadon, valeur.	Encornet, brls.	Encornet, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Poques communs, nombre.	Poques communs, valeur.	Numéros.
<i>Comté de Guysborough.</i>																				
1	Ecum-Secum et Marie-Joseph.....			30	150	8	40	4	7	35	140					12	12	4	4	1
2	Liscomb, baie Spanish-Ship et Gegoggin.....	21	21	28	140	33	165	2	14	4	16					10	10	2	2	2
3	Baie et rivière Ste-Marie.....					30	150	2	14	16	64					81	81			3
4	Havre-au-vin et Port-Hilford.....					35	175	1	7			15	60							4
5	De Port-Hilford jusqu'à et y compris Port-Beckerton.....			39	195			4	28	4	16	85	340			18	18			5
6	Fisherman's-Harbour et Country-Harbour.....							2	14			32	128			7	7	2	2	6
7	Port-Isaac et Drum-Head.....			175	1050			2	14			240	960							7
8	De Drum-Head à et y compris rivière Larry.....			56	336	90	630	1	7	30	120	310	1240							8
9	De rivière Larry à et y compris Port-Félix.....	60	60	87	522			4	28	6	24	485	1940							9
10	Whitehead, Raspberry et Dover.....	150	150	475	2850			6	42	45	180	400	1600							10
11	Canseau et Petit Canseau.....	210	210	4798	28788			8	56			1470	5880	950	3800					11
12	Du Petit Canseau à et y compris Port-Philippe.....	30	30	17	102					5	20	35	140							12
13	Queensport.....			25	150									500	2000					13
14	De Queensport à et y compris anse Cook.....	27	27	4	21			2	14	7	28									14
15	Guysborough et Manchester.....	36	36			18	126			2	8									15
16	De Guysborough à et y compris Pointe de Sable.....	24	24			5	378	8	42	4	16									16
17	De Pointe de Sable à la frontière du comté d'Antigonish.....							3	21	3	12			782	3128					17
	Débarqué dans la province mais assigné à aucune division.....											2950	11800							
	Totaux.....	558	558	5734	34307	268	1664	41	308	161	644	6022	24088	2232	8928	126	128	8	8	

\*Qt. = 100 livres.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits de Guysborough, province de la

Numéros.	Divisions de pêche.	Quantités											
		Saumon frais et gelé, *qtx.	Saumon en boîtes, caisses.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, tqta.	Egletin frais, qtx.	Egletin fumé, qtx.	Egletin séché, qta.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan séché, qta.
<i>Comté de Guysborough</i>													
1	Ecum-Secum et Marie-Joseph.....	6			726		449			5		2	
2	Liscomb, baie Spanish-Ship et Gegoggin....	20		91	607		693			6		3	
3	Baie et rivière Ste-Marie	55			197		110						
4	Havre-au-vin et Port-Hilford.....	14			278		133						
5	De Port-Hilford jusqu'à et y compris Port-Beckerton .....	5			711		613			22	2	5	
6	Fisherman's-Harbour et Contry-Harbour.....	14		374	468		163			3			
7	Port-Isaac et Drum-Head.....	8		1038	1568		2963	2403		95	27	195	
8	De Drum-Head et y compris rivière Larry..	4					513	876		312	35	492	
9	De rivière Larry à et y compris Port-Félix..			36	9	80	474	510		560	220	345	
10	Whitehead, Raspberry et Dover.....	3		929	1419	650	310	220	1269	1273	425	40	279
11	Canseau et Petit-Canseau	143	31	956	1041	15346	2932	2600	33153	2163	5881	896	760
12	Du Petit-Canseau à et y compris Port-Philippe			160	200		760	726	1372		1711	288	473
13	Queensport.....	50		761	15	1350	500	700	960	1050	820	125	260
14	De Queensport à et y compris anse Cook.....						335	37			32	23	245
15	Guysborough et Manchester.....	60					2	12			12	4	15
16	De Guysborough à et y compris Pte de Sable..	80					16	12			15	5	16
17	De Pte de Sable à la frontière du co. d'Antigonish Débarqué dans la province, mais assigné à aucune division.....	75		297		1000	9	4	8560	1386	20	6	18
	<b>Totaux.....</b>	<b>537</b>	<b>31</b>	<b>4642</b>	<b>7239</b>	<b>18426</b>	<b>8832</b>	<b>10261</b>	<b>45314</b>	<b>5872</b>	<b>9919</b>	<b>1671</b>	<b>3108</b>
	<b>Prix.....</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>2 50</b>	<b>3 50</b>	<b>6 50</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>4 50</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
	<b>D'une valeur de.....</b>	<b>8055</b>	<b>248</b>	<b>69630</b>	<b>72390</b>	<b>46065</b>	<b>30912</b>	<b>66697</b>	<b>90628</b>	<b>35232</b>	<b>44636</b>	<b>6684</b>	<b>12432</b>
	D'une valeur totale de .....												

\* Qtl=100 livres.

† Quintal=112 livres.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

VENDU.

vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîtes, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Alose fraîche, qtx.	Gaspereau frais, qtx.	Gaspereau salé, brls.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Encornet pour boîte, brls.	Maîtres fraîches, brls.	Maîtres en boîtes, caisses.	Eaux de ploque, commun, nombre.	Huile de poisson, galls.	Huile de ploque, galls.	Numéros.
573	97	.....	16	.....	.....	.....	30	8	1	35	.....	.....	12	.....	4	510	100	1
605	104	.....	.....	.....	21	.....	28	33	2	4	.....	.....	10	.....	2	600	50	2
162	30	.....	11	.....	.....	.....	.....	30	2	16	.....	.....	.....	81	.....	130	.....	3
475	80	.....	22	.....	.....	.....	.....	35	1	.....	15	.....	.....	.....	.....	400	.....	4
322	1000	.....	404	.....	.....	.....	39	.....	4	4	85	.....	18	.....	.....	500	.....	5
265	789	.....	234	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	32	.....	7	.....	2	160	50	6
1100	700	250	214	.....	.....	.....	175	.....	2	.....	240	.....	.....	.....	.....	4500	.....	7
380	380	.....	165	.....	.....	.....	56	90	1	30	310	.....	.....	.....	.....	2050	.....	8
210	310	.....	112	.....	.....	20	87	.....	4	6	485	.....	.....	.....	.....	1950	.....	9
230	599	300	10	.....	.....	50	475	.....	6	45	400	.....	.....	.....	.....	2245	.....	10
500	1876	1114	.....	1	.....	70	4798	.....	8	.....	1470	950	.....	.....	.....	25400	.....	11
250	625	.....	110	.....	.....	10	17	.....	.....	5	35	.....	.....	.....	.....	3900	.....	12
300	1250	350	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	3575	.....	13
50	342	.....	26	.....	.....	9	4	.....	2	7	.....	.....	.....	.....	.....	532	.....	14
6	45	.....	.....	.....	.....	12	.....	18	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	15
10	90	.....	.....	.....	.....	8	.....	54	8	4	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....	16
4	91	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	3	.....	782	.....	.....	.....	2800	.....	17
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2950	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5442	8408	2014	1324	1	21	179	5734	268	46	161	6022	2232	47	81	8	49342	200	
4 50	1 75	7	14	10	2	4	10	8	10	5	5	5	2	4 50	1 25	40c.	40c.	
24489	14714	14,98	18536	10	42	716	57340	2144	460	805	30110	11160	94	364	10	19736	80	

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.*	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Egiefin, qtx.	Egiefin, valeur.	Merluche et lin- gue, qtx.	Merluche et lin- gue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspereau, qtx.	Gaspereau, valeur.	Numéros.
			\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$	
<i>Comté d'Halifax.</i>																						
1	De la frontière du comté de Lunenburg à la tête de la baie Margarite.	32	384	300	3000	1700	2550	1620	2023	1800	1800	900	900	2168	1626	1836	11016			20	20	1
2	De la tête de la baie Margarite au Port-aux-Indiens.	21	252	450	4500	3200	4800	3590	4488	1500	1500	1200	1200	3775	2831	3454	20724			10	10	2
3	Port-aux-Indiens à anse Peggy.	60	720	700	7000	5750	8625	4998	6247	2850	2850	1500	1500	3810	2857	5336	32016			15	15	3
4	Dover	78	936	800	8000	4300	6450	4305	5381	2400	2400	1800	1800	4116	3087	6100	36600			60	60	4
5	Prospect	48	576	385	3850	3060	4590	2320	2900	750	750	1200	1200	2725	2044	2714	16284			6	6	5
6	Baie Terrence	8	96	520	5200	5100	7650	4148	5185	2700	2700	1110	1110	4175	3131	1916	11496			25	25	6
7	Pennant	27	324	200	2000	3185	4778	2358	2948	1500	1500	750	750	1877	1408	720	4320			40	40	7
8	Sambro	33	396	670	6700	3866	5799	2500	3125	1200	1200	750	750	1734	1300	515	3090			8	8	8
9	Port-Ketch	25	300	200	2000	2683	4024	1974	2468	900	900	270	270	1925	1444	1225	7350			50	50	9
10	Anse-aux-Portugais	27	182	230	2300	531	797	390	487	60	60	219	219	1495	1121	650	3900			17	17	10
11	Anse-aux-Hareng et anse Ferguson.	52	624	407	4070	4008	6012	4090	5113	2202	2202	900	900	3540	2655	2732	16392			12	12	11
12	Bedford, Lac Grand et Halifax.	10	120	12	120	100	150	1340	1675			21	21	87	65	28	168	160	1600	63	63	12
13	Dartmouth, île du Diable et Passage de l'Est.	1	12	1300	7800	2320	3480	1120	1400			339	339	1850	1387	230	1380			12	12	13
14	Du Passage de l'Est à et y compris Three-Fathom-Harbour.	9	108	550	3300	2267	3401	90	112			96	96	2983	2237	107	642			17	17	14
15	Chezetcook ouest et est					6557	9835	154	193			114	114	4632	3474	290	1200			5	5	15
16	Petpeswick, port et Port-Musquodoboit.	21	252	510	3060	4644	6966	523	654	19	19	1004	1004	4302	3226	188	1128			8	8	16
17	Jeddore	2	24	1671	10026	7135	10703	386	483	60	60	1080	1080	11446	8584	340	2040					17
18	Clam-Harbour à et y compris West-Ship-Harbour.	7	84	2218	13308	3005	4507	147	184	855	855	102	102	5293	3970	159	954			7	7	18

19	East Ship Harbour à Tan- gier.	2	20	498	2088	2435	3653	239	239	.....	.....	456	456	6929	5197	649	3245	.....	.....	.....	.....	19
20	Port Pope et Ile Gerrard	.....	.....	243	1458	1445	2168	119	119	.....	.....	84	84	4844	3633	983	4915	.....	.....	.....	.....	20
21	Baie Spry et Taylor Head.....	10	100	997	5982	3185	4778	171	171	72	72	441	441	9136	6852	1011	5055	.....	.....	.....	.....	21
22	Sheet Harbour et Ile Sober.....	35	350	347	2022	1137	1706	45	45	756	756	33	33	3718	2789	162	810	.....	.....	.....	.....	22
23	Port Beaver et Port Duf- ferin.	.....	.....	1005	6030	588	882	39	39	12	12	39	39	680	435	24	120	.....	.....	.....	.....	23
24	Quoddy et anse Harrigan.....	12	120	2483	14898	657	986	24	24	12	12	36	36	226	169	17	85	.....	.....	.....	.....	24
25	Rivière Moser à Ecum Secum..	7	70	944	5664	1173	1760	48	48	18	18	60	60	1750	1312	69	345	.....	.....	.....	.....	25
Totaux.....		500	5868	17630	125276	74031	111050	36738	45753	19666	19666	14504	14504	89116	66834	31365	185275	160	1600	375	375	

\* Qtl. = 100 livres.



## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris ou débarqué à l'état frais dans le comté de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Solea, b l.		Fietan, qtx.	Fietan, valeur.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Bonite, qtx.	Bonite, valeur.	Raie, qtx.	Raie, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Espadon, qtx.	Espadon, valeur.	Poissons div., qtx.	Poissons div., val.	Encornet, brls.	Encornet, valeur.	Huitres, brls.	Huitres, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Peaux de phoque c.	Peaux de phoque c.	Numéros.
		Soles, valeur.	Soles, qtx.																											
1	De la prt. du comt. de Lunenburg à la t. de la baie Marguerite.	75	38	836	5852	250	750	...	...	45	315	1840	3680	113	57	100	300	70	280	250	250	70	140	...	...	80	120	...	...	1
2	De la tête de la b. Marguerite au Port-aux-Indiens.	80	40	1120	7840	240	720	...	...	30	210	1500	3000	100	50	106	318	60	240	250	250	95	190	...	...	90	135	...	...	2
3	Port-aux-Indien à anse Peggy.	55	27	1800	12600	110	330	...	...	7	49	900	1800	68	34	40	120	80	320	190	190	90	180	...	...	82	123	...	...	3
4	Dover	95	48	1370	9590	415	1245	...	...	31	217	1100	2200	112	56	120	360	80	320	300	300	65	130	...	...	105	158	...	...	4
5	Prospect	30	15	400	2800	150	450	...	...	15	105	1000	2000	30	15	60	180	50	200	60	60	30	60	...	...	76	114	...	...	5
6	Baie Terrence	90	45	900	6300	200	600	...	...	30	210	1000	2000	100	50	65	195	60	240	400	400	70	140	...	...	55	83	...	...	6
7	Pennant	25	12	800	5600	35	105	...	...	9	63	600	1200	20	10	5	15	40	160	20	20	15	30	...	...	25	38	...	...	7
8	Sambro	30	15	700	4900	30	90	...	...	6	42	600	1200	30	15	3	9	20	80	120	120	12	24	...	...	20	30	...	...	8
9	Port Ketch	5	3	600	4200	20	60	...	...	4	28	400	800	20	10	8	24	60	240	15	15	11	22	...	...	21	30	...	...	9
10	Anse-aux-Portugais	7	4	200	1400	30	90	...	...	5	35	600	1200	20	10	10	30	26	104	40	40	9	18	...	...	34	51	...	...	10
11	Anse-aux-Hareng et anse Ferguson.	35	17	960	6720	35	105	...	...	6	42	900	1800	500	250	15	45	80	320	100	100	31	62	...	...	50	75	...	...	11
12	Bedford, Lac Grand et Halifax.	28	14	...	...	30	90	...	...	34	238	...	...	...	...	72	216	...	...	...	...	2	4	...	...	77	116	...	...	12
13	Dartmouth, Ile du Diable et Passage de l'Est.	...	...	145	725	20	60	...	...	...	...	...	...	...	...	4	12	95	380	...	...	...	...	...	...	85	85	...	...	13
14	Du Passage de l'Est à et y compris Three Fathom Harbour.	...	...	8	40	40	120	160	800	5	35	...	...	...	...	6	18	...	...	...	...	...	...	...	...	286	286	...	...	14
15	Chezetook Ouest et Est	...	...	10	50	38	114	107	535	6	42	...	...	...	...	13	39	...	...	...	...	...	...	...	...	3110	3110	...	...	15
16	Petreswick port et Port Musquodoboit.	...	...	54	270	40	120	248	1240	13	91	...	...	...	...	12	36	5	20	...	...	...	...	6	30	2000	2000	...	...	16
17	Jeddore	...	...	64	320	20	60	3	15	3	21	...	...	...	...	5	15	3	12	...	...	...	...	...	...	60	60	...	...	17
18	Clam Harbour à et y com. West Ship Harbour.	...	...	74	370	33	99	8	40	10	70	6	12	...	...	7	21	35	140	...	...	...	...	...	1220	1220	...	...	18	

19	East Ship Harbour et Tangier.	26	130							12	84					10	30					2	6		8	8		19		
20	Pope's Harbour et île Ger- rard.	13	65							3	21														6	6		20		
21	Baie Spry et Taylor Head.	17	85							13	91					8	24							3	9		5	5	21	
22	Sheet Harbour et île Sober.	45	225			25	125			15	105					10	30										6	6	22	
23	Beaver Harbour et Port Dufferin.	10	50							7	49							5	20								2	2	10	23
24	Quoddy et anse Harrigan..	9	45			10	50			10	70					11	33										3	3		24
25	Rivière Moser à Écum Secum.	10	50					11	55	7	49							4	16								4	4	25	
Totaux.....		555	278	10171	7022	1736	5208	572	2860	326	2282	10446	20892	1113	557	690	2070	773	3092	1745	1745	505	1015	6	30	7510	7868	10	10	

Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le comté de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, qtx.	Saumon fumé, qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue séchée, quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, bris.	Hareng pour boîte, brl.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brl.	Numéros.	
<i>Comté d'Halifax.</i>																				
1	De la frontière de Lunenburg à la tête de la baie Marguerite ..	15	10	...	300	500	400	1000	10	200	600	...	300	150	606	100	1056	260	1	
2	De la tête de la baie Marguerite au Port-aux-Indiens ..	10	7	...	450	800	800	1500	25	680	500	...	400	225	1000	275	2800	218	2	
3	Port-aux-Indiens à anse Peggy ..	50	6	...	700	1250	1500	2300	20	886	950	...	500	370	900	370	4700	212	3	
4	Dover ..	68	6	...	800	700	1200	1600	25	883	800	...	600	472	900	472	5500	200	4	
5	Prospect ..	40	5	...	385	600	820	800	10	500	250	...	400	225	700	200	2444	90	5	
6	Baie Terrence ..	8	...	10	500	900	1400	1428	10	900	900	...	370	375	1000	400	1540	124	6	
7	Pennant ..	25	1	...	200	425	920	700	4	550	500	...	250	175	450	176	600	40	7	
8	Sambro ..	30	2	260	150	830	1012	993	3	500	400	...	250	178	400	178	500	6	8	
9	Port Ketch ..	22	2	...	200	550	711	950	2	340	300	...	90	125	450	225	1000	75	9	
10	Anse-aux-Portugais ..	27	...	...	230	300	77	270	...	40	20	...	73	195	370	95	620	10	10	
11	Anse-au-Hareng et anse Ferguson ..	50	...	...	407	750	1086	1690	...	800	734	...	300	280	900	280	2600	44	11	
12	Bedford Grand Lac et Halifax ..	10	1	...	12	100	...	19	661	...	...	...	7	29	...	29	...	...	12	
13	Dartmouth, île du Diable et Passage de l'Est ..	1	...	...	1300	550	590	580	...	180	...	...	15	108	30	300	460	140	30	13
14	Du Passage de l'Est à et y compris Three Fathom Harbour ..	9	...	...	550	11	752	6	...	28	...	...	32	10	943	72	8	33	14	
15	Chezetook ouest et est ..	...	...	...	...	17	2180	10	...	48	...	...	38	16	1399	210	8	64	15	
16	Port Petpeswick Port de Musquodoboit ..	21	...	96	318	60	1528	2	...	165	6	...	2	334	11	1357	110	8	60	16
17	Jeddore ..	2	...	448	775	25	2370	20	...	122	20	...	360	6	3720	140	10	110	17	
18	Clam Harbour à et y compris West Ship Harbour ..	7	...	514	1190	11	998	9	...	46	285	...	84	6	1589	260	3	52	18	
19	East Ship Harbour à Tangier ..	2	...	...	498	35	800	17	...	74	...	...	152	15	2288	25	16	211	19	
20	Port Pope et île Gerrard ..	...	...	...	240	20	475	14	...	35	...	...	23	12	1604	10	8	325	20	
21	Baie Spry et Taylor's Head ..	10	...	336	325	35	1050	21	...	50	24	...	147	30	3022	20	21	330	21	
22	Sheet Harbour et île Sober ..	20	9	...	337	18	373	15	...	10	252	...	11	12	1208	41	12	50	22	

23	Havre Beaver et port Dufferin.....	.....	.....	295	415	18	190	9	.....	10	4	.....	13	15	185	5	6	623
24	Quoddy et anse Harrigan.....	12	.....	898	687	9	216	.....	.....	8	4	.....	12	6	70	5	2	524
25	Rivière Moser à Feum Secum.....	7	.....	372	200	12	387	9	.....	13	6	.....	20	15	575	5	9	2025
	Totaux.....	446	49	3229	11169	8526	21835	13988	770	7070	6555	17	4829	2982	25936	4163	23639	2574
	Prix.....	\$ 15	20	15	10	2.50	6.50	2	6	4.50	4	1.50	4	2	4.50	1.75	7	14
	D'une valeur de.....	\$ 6690	980	48435	111690	21315	141928	27976	4620	31815	26220	25	19316	5964	116712	7285	165473	86036

\* Qtl = 100 livres.

† Quintal = 112 livres.

## POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le comté d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Alose fraîche, qtx.	Gaspereau frais, qtx.	Sole fraîche, qtx.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Bonite fraîche, qtx.	Raie fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Poissons divers, frais, qtx.	Encornet pour boîte, brls.	Huîtres fraîches, brls.	Mactres fraîches, brls.	Langues et nones marines ou séchées, qtx.	Peaux de phoques commun, nomb.	Huile de poisson, galla.	Numéros.
1	De la frontière du comté de Lunenburg à la tête de la baie Marguerite.....	20	75	836	250	.....	45	1840	113	100	70	250	70	.....	80	12	.....	1800	1	
2	De la tête de la baie Marguerite au Port-aux-Indiens.....	10	80	1120	240	.....	30	1500	100	106	60	250	95	.....	90	17	.....	2800	2	
3	Port-aux-Indiens à anse Peggy.....	15	55	1800	110	.....	7	900	68	40	80	190	90	.....	82	21	.....	5000	3	
4	Dover.....	60	95	1370	415	.....	31	1100	112	120	80	300	65	.....	105	42	.....	4257	4	
5	Prospect.....	6	30	400	150	.....	15	1000	30	60	50	60	30	.....	76	15	.....	2416	5	
6	Baie Terrence.....	25	90	900	200	.....	30	1000	100	65	60	400	70	.....	55	33	.....	4346	6	
7	Pennant.....	40	25	900	35	.....	9	600	20	5	40	20	15	.....	25	6	.....	2596	7	
8	Sambro.....	8	30	700	30	.....	6	600	30	3	20	120	12	.....	20	5	.....	2769	8	
9	Port Ketch.....	50	5	600	20	.....	4	400	20	8	60	15	11	.....	21	4	.....	1941	9	
10	Anse-au-Portugais.....	17	7	200	30	.....	5	600	20	10	26	40	9	.....	34	4	.....	400	10	
11	Anse-au-Hareng et anse Ferguson.....	12	35	960	35	.....	6	900	500	15	80	100	31	.....	50	17	.....	3733	11	
12	Bedford, Grand Lac et Halifax.....	160	63	28	30	.....	34	.....	.....	72	.....	.....	2	.....	77	.....	.....	.....	.....	12
13	Dartmouth, Ile du Diable et Passage de l'Est.....	12	.....	145	20	.....	.....	.....	.....	4	95	.....	.....	.....	85	.....	.....	960	13	
14	Du Passage de l'Est jusqu'à et y compris Three Fathom Harbour.....	17	.....	8	40	160	5	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	286	.....	.....	668	14	
15	Chezetook, ouest et est.....	5	.....	10	38	107	6	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	3110	.....	.....	1538	15	
16	Petpeswick, port et havre Musquodoboit.....	8	.....	54	40	248	13	.....	.....	12	5	.....	.....	6	2000	.....	.....	1561	16	
17	Jeddore.....	.....	.....	64	20	3	3	.....	.....	5	3	.....	.....	.....	60	.....	.....	2110	17	
18	Clam Harbour à et y compris West Ship Harbour.....	7	.....	74	33	8	10	6	.....	7	35	.....	.....	.....	1220	.....	.....	854	18	
19	East Ship Harbour à Tangier.....	.....	.....	26	.....	.....	12	.....	.....	10	.....	.....	.....	2	8	13	.....	1295	19	
20	Pope's Harbour et Ile Gerrard.....	.....	.....	13	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	6	.....	472	20	
21	Baie Spry et Taylor's Head.....	.....	.....	17	.....	.....	13	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	5	10	.....	1129	21	
22	Sheet Harbour et Ile Sober.....	.....	.....	45	.....	25	15	.....	.....	10	.....	.....	.....	3	6	8	.....	499	22	



## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de Hants, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.	Saumon, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspereau, qtx.	Gaspereau, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Achigan, qtx.	Achigan, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Numéros.
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
<i>Comté de Hants.</i>																				
1	De Hantsport jusqu'à et y compris Tennycapè...	50	550	80	160	50	75	48	336	2000	3000	15	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
2	Tennycapè à Maitland y compris rivière Shubenacadie.....	85	935	110	220	25	37	329	2303	1421	2131	.....	.....	8	56	23	115	12	18	2
	Totaux. ....	135	1485	190	380	75	112	377	2639	3421	5131	15	75	8	56	23	115	12	18	

Qtl = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU indiquant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, dans le comté de Hants, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, qtx.	Morne fraîche, qtx.	Morue expédiée fraîche salée, qtx.	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Alose fraîche, qtx.	Alose salée, brls.	Gaspereau frais, qtx.	Gaspereau salé, brls.	Fictan frais, qtx.	Truite, fraîche, qtx.	Bar frais, qtx.	Mactres fraîches, brls.	Numéros.
<i>Comté de Hants.</i>															
1	Hantsport à et y compris Tennycape.....	50	80	.....	50	.....	48	.....	2,000	.....	15	.....	.....	.....	1
2	Tennycape à Maitland, y comp. riv. Shubenacadie.....	85	40	35	16	9	170	53	1,130	97	.....	8	23	12	2
	Totaux .....	135	120	35	66	3	218	53	3,130	97	15	8	23	12	
	Prix .....	\$ 15	2 50	3 50	2	4.50	10	20	2	4	10	10	10	2	
	D'une valeur de.....	\$ 2,025	300	122	132	12	2,180	1,060	6,260	388	150	80	230	24	

\* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

D'une valeur totale de..... \$ 12,964



## RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais et la quantité et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le District n° 2, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Saumon . . . . . qtx.	4,608	49,471			
"  frais . . . . . "			4,528	67,920	
"  en boîtes . . . . . caisses			31	248	
"  fumé . . . . . qtx.			49	980	
					69,148
Hornard . . . . . "	81,737	392,996			
"  en boîtes . . . . . caisses			31,387	470,805	
"  expédié dans le test . . . . . qtx.			18,962	189,620	
					660,425
Morue . . . . . "	149,202	227,144			
"  fraîche . . . . . "			28,486	71,214	
"  verte-salée . . . . . "			9,400	32,900	
"  séchée . . . . . "			33,972	220,819	
					324,933
Eglefin . . . . . "	124,741	134,112			
"  frais . . . . . "			59,868	119,736	
"  fumé (finnans) . . . . . "			6,692	40,152	
"  séché . . . . . "			17,163	77,234	
					237,122
Merluche . . . . . "	28,456	27,453			
"  séchée . . . . . "			9,485		
					37,940
Merlan . . . . . "	26,205	24,347			
"  frais . . . . . "			384	576	
"  séché . . . . . "			8,607	34,428	
					33,004
Hareng . . . . . "	148,059	108,830			
"  frais . . . . . "			4,823	9,646	
"  fumé . . . . . "			6,374	19,122	
"  mariné . . . . . brls.			32,048	144,215	
"  pour boîte . . . . . "			16,822	29,438	
"  "  engrais . . . . . "			350	175	
					202,596
Maquereau . . . . . qtx.	37,596	212,496			
"  frais . . . . . "			25,757	180,299	
"  salé . . . . . brls.			3,945	55,230	
					235,529
Alose . . . . . qtx.	1,208	7,592			
"  fraîche . . . . . "			1,049	10,490	
"  salée . . . . . "			53	1,060	
					11,550
Gaspereau . . . . . qtx.	6,498	9,093			
"  frais . . . . . "			5,079	10,158	
"  salé . . . . . brls.			473	1,892	
					12,050
Flétan frais . . . . . qtx.	15,968	104,849	15,968		159,680
Carrelet . . . . . "	1,753	5,233	1,753		8,765
Eperlan . . . . . "	2,352	12,159	2,352		18,816
Truite . . . . . "	426	2,968	426		4,260
Sole . . . . . "	555	278	555		1,665
Bonite . . . . . "	10,446	20,892	10,446		31,338
Raie . . . . . "	1,113	557	1,113		1,113
Bar . . . . . "	144	720	144		1,440
Anguille . . . . . "	1,151	3,774	1,151		5,755
Petite-morue . . . . . "	20	60	20		100
Epadon . . . . . "	6,795	27,180	6,795		33,975
Poisson divers . . . . . "	2,025	2,025	2,025		3,037

RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pêché et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur des divers poissons et de leurs produits vendus: frais, séchés, marinés en boîtes, etc., dans le District n° 2, province de la Nouvelle-Ecosse durant l'année de 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Encornet..... brl.	2,791	10,105	2,791		13,955
Huitres..... "	1,230	5,601	1,230		8,610
Mactres..... "	7,700	8,064			
" fraîches..... "			7,579	15,158	
" en boîtes..... caisses.			121	544	
					15,702
Longues et noues..... qtx.			217		1,085
Phoques..... nomb.	18	13			
Peaux de phoque commun..... "			18		22
Huile de poisson..... galis.			93,409		37,362
Huile de phoque..... "			200		80
Totaux.....		1,398,022			2,173,057

RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour le District n° 2, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Voiliers et navires à gazoline.....	145	129,745
Barques (à voiles).....	3,828	144,237
" (à gazoline).....	1,248	238,140
Semaques.....	77	37,830
Filets à mailier, seines, filets à éperlan, etc.....	35,725	361,853
Nasses.....	25	1,700
Lignes trainantes.....	4,363	56,264
Lignes à main.....	9,713	6,792
Casiers à homard.....	282,674	227,921
Fabriques de homard.....	92	125,065
Fabriques de mactres.....	2	400
Entrepôts frigorifiques et glaciers.....	122	201,940
Fumoirs et poissonneries.....	1,810	242,793
Jetées et quais.....	830	224,146
D'une valeur totale de.....		1,998,876

Nombre d'hommes employés à bord des navires.....	672
" " " barques.....	4,064
" " " semaques.....	121
Nombre de personnes employées dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques, les fabriques, etc.....	1,936
Total.....	7,393

DISTRICT N° 3.

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.										Engins de pêche.		Numeros.			
		Voiliers et navires à gazoline.					Barques.					Semaques.			Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.		
		(40 tonnes et plus.) Nombre.	(20 à 40 tonnes). Nombre.	(10 à 20 tonnes). Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.		Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
<i>Comté de Lunenburg.</i>																	
1	Pointe-aux-Renards					100	2200	6	1300	55				170	6000	1	
2	Anse du Moulin			1	600	3	120	3000	4	800	55			200	5 000	2	
3	Anse N. O. et Lodge			1	600	3	60	1500	6	1200	34			140	4000	3	
4	Aspotofan					30	1000	5	1500	14				100	3800	4	
5	Bayswater, Blandford et Deep-Cove.		2	17	13500	54	165	4500	20	5000	70			400	8000	5	
6	Chester			6	3000	16	75	2000	12	2400	35			200	5500	6	
7	Baie Mahone et rivière Martin	10		2	6000	186	122	3200	12	3400	35			200	3000	7	
8	Tancook, Ile.		1	16	10000	55	240	16800	60	16000	115			1000	16000	8	
9	Havre Lunenburg à Kingsbury	73	1	30	866040	1380			122	42700	189	1	230	2	1243	27967	9
10	LaHave, rivière	31	1	8	339600	674			143	50650	193	1	230	2	1440	14900	10
11	Petite Rivière à Vogler, anse.	2			21480	44			70	24500	101	1	230	1	700	7000	11
	<b>Totaux</b>	116	5	81	1314820	2115	912	34200	460	149650	896	3	690	5	5793	101167	

District N° 3.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.						Fabriques.				Autres accessoires.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numéros.
		Lignes traînantes.		Lig. à main.		Casiers à homards.		Homards.		Mactres.		Entrep. frigor. et glacières.		Fumoirs et poissonnerie.		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	<i>Comté de Lunenburg.</i>		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$
1	Pointe-aux-Renards.....	50	750	100	50	1000	1000					1	200	15	1000	5	500		1
2	Anse-du-Moulin.....	60	1000	100	50	1000	1000					1	200	18	720	5	500		2
3	Anse N.-O. et Lodge.....	35	500	75	35	1500	1500							20	800	15	600		3
4	Aspotogan.....	5	75	40	20	2000	2000	1	600					8	400	7	350		4
5	Baywater, Blandford et Deep-Cove.....	50	1200	300	150	3500	3500					2	200	68	23 0	27	1500		5
6	Chester.....	7	210	60	30	1500	1500	1	600	1	600	1	200	10	400	8	800		6
7	Baie Mahone et rivière Martin.....	70	2600	30	15	1000	1000					2	200	35	6500	25	6000		7
8	Tancook, île.....	185	3200	600	300	4000	4000	1	600			1	100	60	2500	40	1000		8
9	Havre Lunenburg à Kingsbury.....	690	16560	415	207	18900	18900	1	600			1	2500	119	29850	12	175000		9
10	LaHave, rivière.....	335	8040	506	253	19300	19300	1	600					100	28500	6	52000		10
11	Petite rivière à Vogler, anse.....	18	450	290	145	10100	10100	1	600					42	6300				11
	<b>Totaux.....</b>	<b>1506</b>	<b>34585</b>	<b>2516</b>	<b>1255</b>	<b>63900</b>	<b>63900</b>	<b>6</b>	<b>3600</b>	<b>1</b>	<b>600</b>	<b>9</b>	<b>3600</b>	<b>665</b>	<b>79270</b>	<b>150</b>	<b>238250</b>		<b>109</b>

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des usages dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Queens

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.											
		Voiliers et navires à gazoline.				Barques.				Semailles			
		(20 à 40 tons.) Nombre.	(10 à 20 tons.) Nombre.	Valeur. \$	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur. \$	Gazoline.	Valeur. \$	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur. \$	Pêcheurs.
<i>Comté de Queens.</i>													
1	Port-Medway.....	8	3250	24	24	2000	21	3650	86				
2	Mill-Village.....				14	210			28				
3	Greenfield.....				13	200			28				
4	Liverpool, Weston-Head, et Brooklyn.....	2	1500	5	5	250	65	9750	90	2	500	4	
5	Iles-aux-Goélands pointes White et Hunt, Summerville.....	2	750	5	7	350	32	4800	50	1	200	2	
6	Port-Mouton, et Port-Mouton S.-O.....	3	1500	10	10	300	45	6750	90	6	15000	18	
7	Port-John, Port-L'Hébert, Sandy-Bay.....				2	100	32	4800	40	1	200	2	
8	Berlin E. et O. et Beach-Meadows Eastern-Head.....	1	2000	10	15	750	20	3000	60	1	200	2	
	Totaux.....	1	17	9000	54	90	4160	215	32750	470	11	16100	28

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Engins de pêche.								Fabriques.				Autres accessoires.							
Filets à mailler, seines et filets à pièg. et à éperl.		Lignes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Mac-tres.		Entr. frigor. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		Nomb. de pers. empl. dans les fa- briq. le centr. frig. et les pois- sonneries.	Numeros.
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§	§		
400	3200	90	450	300	225	4300	4300	1	1800	.....	.....	3	2500	70	1800	20	750	12	1
41	230	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	160	18	120	12	120	.....	2
630	19800	500	2000	300	225	8000	8000	1	2000	.....	.....	5	2500	14	200	.....	.....	.....	3
400	3200	150	600	300	225	7500	7500	.....	.....	.....	.....	.....	50	2500	4	200	.....	.....	5
606	7800	300	1200	400	300	10000	10000	4	8000	.....	.....	2	1000	25	1200	10	500	60	6
401	3700	100	400	200	150	5000	5000	1	500	1	500	.....	10	1000	4	200	.....	.....	7
402	4200	200	800	300	225	8500	8500	1	500	.....	.....	1	500	25	1250	8	500	.....	8
2880	42180	1340	5450	1800	1350	43300	43300	8	12800	1	500	17	7160	272	11180	66	2670	84	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Shelburne, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.													Numéros.				
		Navires à vapeurs.				Voiliers et navires à gazoline.				Barques.				Semailles.					
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	(40 tonnes et plus) nomb.	(20 à 40 ton.) Nombre.	(10 à 20 ton.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.		Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.
	• Comté de Shelburne.			•				•					•			•			
1	Woods, havre.....						1	1000	7	10	350	102	23000	220				3	
2	Shag-Harbour et Pointe-aux-Ours.....						1	350	4	27	450	49	13180	130				5	
3	Cape-Island.....						17	3000	52	7	800	284	85400	555				10	
4	Barrington.....						5	1350	16	4	200	18	3750	85				4	
5	Port La Tour et Baccaro.....						9	2300	36	32	1200	85	22950	140		1	250	5	
6	Cape-Negro et Blanche.....									4	90	40	9500	86				6	
7	Port-Saxon, Clyde, Riv., havre N.E. et N.O.....									40	580	15	2890	98				7	
8	Pointe-Noire, Cap-Rouge, et Baie-Ronde.....									67	790	20	2600	154				8	
9	Roseway, Carleton-Village et McNutt, Ile.....									83	1250	38	5700	192		1	200	2	
10	Gunning, anse, Churchover et Birchtown.....									33	330	13	1850	92				9	
11	Shelburne et Sandy-Point.....					3	2	8	25000	102	92	4440	53	10500	240			11	
12	Jordan est et ouest.....									50	630	29	5600	120				12	
13	Lockeport.....					6	6	14	5000	180	200	3850	90	12560	496		3	11000	10
	Totaux.....				9	8	55	83000	397	649	14960	836	199480	2558	15	14650		32	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Shelburne, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.								Fabriques de homard.		Autres accessoires.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, entrepôts frigorifiques et poissonneries.	Numeros.
		Filets à m., seines, fil. à piége et à éperlan-		Lignes trainantes.		Lignes à main.		Caisiers à homard.		Nombre.	Valeur.	Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
	<i>Comté de Shelburne.</i>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		
1	Woods, havre.....	386	6378	20	130	50	50	13920	16450	6	3500	2	300	18	1800	12	7000	100	1
2	Shag-Harbour et Pointe-aux-Ours..	340	7810	14	98	70	70	11500	14000	2	500	2	250	56	2800	22	4500	25	2
3	Cape-Island.....	1245	9310	50	3850	504	504	50175	61800	4	3500	5	1200	44	7550	51	25350	165	3
4	Barrington.....	37	259	10	70	50	50	1500	1750	.....	.....	4	400	11	1200	3	700	10	4
5	Port-La-Tour et Baccaro.....	565	4120	30	210	450	450	7020	8500	.....	.....	3	250	70	3500	6	1500	52	5
6	Cape-Negro et Blanche.....	262	2000	100	700	82	82	5000	6200	1	150	1	200	6	2500	7	10700	18	6
7	Port-Saxon, Riv. Clyde, havre N.-E. et N.-O..	198	1782	54	270	72	72	730	730	.....	.....	.....	.....	24	220	13	310	.....	7
8	Pointe-Noire, Cap-Rouge et baie Ronde.....	289	3023	49	245	100	100	4320	4320	.....	.....	.....	.....	51	1570	11	560	.....	8
9	Roseway, Carleton Village et McNutt, Ile.....	462	2772	190	600	227	227	4950	4950	1	200	.....	.....	58	1870	34	2400	.....	9
10	Gunning, anse, Churchover et Birchtown.....	296	1080	29	135	92	92	1480	1480	.....	.....	.....	.....	27	3100	15	1400	.....	10
11	Shelburne et Sandy-Point.....	683	4810	70	3750	340	340	4500	4500	.....	.....	.....	.....	90	8100	40	4600	.....	11
12	Jordan, est et ouest.....	450	2763	60	300	150	150	3905	3905	2	200	.....	.....	65	2500	47	1500	.....	12
13	Lockeport.....	429	4810	818	4000	426	426	9690	9690	2	6500	5	146500	44	5670	70	65900	.....	13
	<b>Totaux.....</b>	<b>5645</b>	<b>60977</b>	<b>2581</b>	<b>14368</b>	<b>2613</b>	<b>2613</b>	<b>118590</b>	<b>137975</b>	<b>18</b>	<b>14550</b>	<b>22</b>	<b>149100</b>	<b>589</b>	<b>42260</b>	<b>331</b>	<b>126420</b>	<b>618</b>	



7 GEORGE V, A. 1917

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des usages dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Yarmouth,

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et Semaques.																
		Navires à vapeur.			Voiliers et navires à gazoline.					Barques.			Semaques.					
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	(40 tonnes et plus) nomb.	(20 à 40 tonnes) nomb.	(10 à 20 tonnes) nomb.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.
	<i>Comté de Yarmouth.</i>			\$				\$			\$		\$			\$		
1	Port Maitland.....						1	450	4	7	160	49	14700	100				
2	Sandford.....						1	300	4	10	180	40	12000	96				
3	Yarmouth.....	6	180	20950	26	5	3	5	29600	150	8	650	91	27300	190	1	350	3
4	Arcadia.....										4	200	25	8500	60	1	250	2
5	Pinkney-Pointe.....										5	250	35	10500	80	2	600	4
6	Comneau, côte.....										8	400	61	18300	139	2	590	5
7	Wedgeport.....	3	70	11000	18	1	2	5000	32	14	290	119	35700	265				
8	Rivière-aux-Saumons.....										18	90		20				
9	Tusket.....						1	300	3	75	460			80				
10	Eel-Brook.....						2	900	15	9	100	3	900	12				
11	Argyle.....						1	4	2350	30	8	130	38	11400	80			
12	Pubnico.....				8	3	5	24300	214	16	230	68	20400	171	3	1000	6	
	Totaux.....	9	250	31950	44	14	7	21	63200	452	182	3140	529	159700	1293	9	2790	20

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Engins de pêche.								Fabriques.		Autres accessoires.				Nombre de personnes empl. dans les fabr., les entr. frig. et les poissonn. Numeros.					
Filets à mail, seines, filets à piège et à éperlan.		Naasses		Lignes traî-nantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homards.		Entrepôt frigi-rifig. et glacières.			Fumoirs et poisson-neries.		Jetées et quais.		
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
192	8410	..	..	160	500	290	290	8500	8500	3	1500	3	200	16	1550	1	1200	70	1
190	7920	..	..	60	300	200	200	7100	7100	1	900	1	150	4	1000	1	100	50	2
446	4435	..	..	250	1250	920	920	14000	14000	3	3200	5	5600	22	20800	15	226500	405	3
125	620	..	..	15	75	70	70	5000	5000	2	1200	..	..	3	150	2	1200	30	4
160	810	1	200	15	75	80	80	5380	5380	..	..	..	..	3	150	2	400	3	5
270	1380	2	700	40	200	270	270	12650	12650	3	3000	..	..	5	3000	3	2400	75	6
441	4272	13	2600	60	300	560	560	20000	20000	3	3400	2	400	26	2000	7	1700	120	7
42	210	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2	60	..	..	4	8
352	1630	5	1500	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	23	1970	2	1000	35	9
94	460	..	..	..	..	..	..	210	210	..	..	..	..	..	..	2	600	..	10
200	1200	..	..	30	150	55	55	6000	6000	..	..	..	..	8	975	2	1200	18	11
420	4000	6	1800	20	100	418	418	12900	12900	4	4800	3	1400	33	4290	6	6200	130	12
2926	30347	27	6800	290	2150	2863	2863	91800	91800	19	18200	14	7750	145	35945	43	24250	949	

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires en usage dans l'industrie de la pêche, pour le comté de Digby,

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.												Filets à mailles, seines, filets à pièce et à éperlan.						
		Navires à vapeur.			Voiliers et navires à gazoline.				Barques.			Semailles.		Nombre.	Valeur.					
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	Voiliers et navires à gazoline.		A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.			Valeur.	Pêcheurs.			
						No. 40 ton. et plus	No. 20 à 40 tons.							No. 10 à 20 tons.	Valeur.			Pêcheurs.		
	<i>Digby et environs.</i>																			
1	Digby et environs.....				5		2	37000	140			15	4500	30	3	2000	6			
2	Bay-View et Culloden.....									12	600	17	3400	58				34	340	
3	Anse Gullivers et Waterford.....									15	750	16	3200	38				74	740	
4	Centerville.....	1	32	6000	5	1	1	8200	27	10	200	28	11000	60	1	400	2	50	400	
5	Sandy Cove et Mink Cove.....					1		1000	3	20	410	16	4000	50	1	200	2	55	1290	
6	Petite-Rivière et Anse aux-Baleines.....					1	2	4600	8	30	800	22	6600	50	3	2700	6	51	600	
7	Tiddville et Ferryest.....									17	650	18	4500	53				68	680	
8	Tiverton et Central-Grove.....				2	2		6000	30	20	600	80	30000	200	5	3500	14	202	2200	
9	Freeport.....				3	1		7500	48	15	300	65	19500	170	4	5000	12	130	1300	
10	Westport.....				1	1		3700	23	30	250	70	21000	180	3	3000	6	256	8900	
11	Anse Smith et Brighton.....									15	300	8	1500	37				8	80	
12	Plympton à Weymouth.....									16	320	25	6200	60				104	1040	
13	New-Edinburgh.....									5	70	22	5500	54				110	1100	
14	Belliveau et White Cove.....									14	280	17	4250	62				75	750	
15	Grosses Coques.....									4	80	10	2500	28				15	150	
16	Pointe de l'Eglise.....									10	200	5	1200	30				20	200	
17	Petit Ruissseau et Comeauville.....				1			1200	5	26	390	20	5000	92				4	40	
18	Saultmierville.....									12	180	9	1850	42				10	100	
19	Rivière Météghan.....									9	320	7	1750	34				20	200	
20	Météghan.....									20	400	14	3150	68				40	400	
21	Anse Comeau.....									9	180	8	2000	28				10	100	
22	Anse-aux-Ours.....									20	300	14	3500	68				20	200	
23	Cap Ste-Marie.....				1	11		4800	64	10	500	52	17500	135	1	400	2	100	1000	
24	Rivières-aux-Saumons et-aux-Castors.....									15	300	14	3250	58				20	200	
	Totaux.....	1	32	6000	5	13	5	18	73400	348	354	8380	572	166900	1685	21	17200	50	1476	22010

DOC. PARLEMENTAIRE, No 39

et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Engins de pêche.								Fabriques.		Autres accessoires.						Nombre de personnes empl. dans les fabriques, les entrep. frigorifiques et le poisson.	Numéros.
Naasses.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Entrep. frigor. et glaciers.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
2	700	500	3500	25	25	1500	1500	...	9	11400	37	54600	12	36000	150	1	
...	...	78	546	20	20	2000	2000	...	...	...	6	200	...	...	...	2	
4	2000	96	672	50	50	2000	2000	1	30000	5	500	9	800	1	2000	3	
...	...	270	1890	25	25	1500	1500	...	...	...	30	5700	1	500	75	4	
2	1300	66	462	45	45	1600	1600	1	1500	8	1500	13	1800	...	...	5	
2	1300	150	1050	25	25	2000	2000	4	12000	6	1000	25	3500	16	11000	50	6
1	1800	74	518	320	320	1600	1600	...	1	25	16	1500	5	1500	...	7	
...	...	750	5250	500	500	4500	4500	1	1500	2	900	49	850	24	25000	100	8
...	...	430	3110	250	250	3000	3000	...	4	750	75	10000	27	5000	15	9	
...	...	340	2380	300	300	3500	3500	2	2500	5	1500	24	3100	35	11000	55	10
9	2600	15	80	36	36	200	200	...	3	75	7	300	...	...	...	11	
2	600	80	560	106	106	1100	1100	...	4	205	17	500	5	2000	...	12	
3	1600	175	1050	54	54	2000	2000	1	300	3	75	10	4300	...	25	13	
5	4000	150	900	50	50	400	400	...	6	150	19	4140	...	...	...	14	
5	1400	40	240	10	10	...	...	...	1	25	5	1200	...	...	...	15	
...	...	25	150	60	60	750	750	...	1	25	11	1330	...	...	...	16	
1	150	12	72	100	100	2400	2400	1	500	...	22	850	...	...	...	17	
1	150	10	60	80	80	1800	1800	...	...	...	24	960	...	...	...	18	
2	300	20	120	40	40	1000	1000	...	...	...	3	300	...	...	...	19	
...	...	20	120	80	80	2100	2100	1	400	2	100	13	1230	...	...	20	
...	...	...	65	65	1700	1700	...	...	...	...	7	175	...	...	...	21	
...	...	20	120	100	100	2000	2000	...	...	...	10	200	...	...	...	22	
...	...	20	120	400	400	5000	5000	2	900	...	41	1325	...	...	100	23	
...	...	...	76	76	400	400	...	...	...	...	3	45	...	...	...	24	
39	17900	3341	22970	2817	2817	44050	44050	14	49600	60	18230	478	106595	126	94000	725	

7 GEORGE V, A. 1917

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires trie de la pêche pour le comté d'Annapolis, province de la

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.											
		Voiliers et navires à gazoline.				Barques.			Semailles.				
		(40 ton. et plus) Nombre.	(20 à 40 ton.) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.
	<i>Comté d'Annapolis.</i>			\$				\$		\$		\$	
1	Margaretville .....					6	120	9	2500	28			
2	Port-George .....					37	740	9	2150	50			
3	Port-Lorne .....					8	240	8	1800	30			
4	Hampton .....					10	500	4	900	20	1	300	3
5	Phinney, anse .....					30	600	11	2700	65	1	400	3
6	Parker, anse .....		1	500	10	35	700	26	5700	75	1	900	4
7	Hilsburne .....	1	1	2500	24	18	360	18	4300	50			
8	Litchfield .....					10	200	17	4000	45			
9	Port-Wade .....	2		4000	36	10	200	1	1400	24			
10	Victoria-Beach .....					30	600	52	11000	120			
11	Deep-Brook et Clementsport .....					10	200	5	1100	20			
12	Annapolis, Lequille et Nicteaux, Rivières .....					50	750			60			
	Totaux .....	3	2	7000	70	254	5210	166	37550	587	3	1600	10

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Engins de pêche.										Autres accessoires.						Nombre des employés dans les fabriques, les entrepôts frigorif. et les poissonneries.	Numeros.
Filets à mailles, seines, filets à pièg. et à éperl.		Nasses		Lignes trainantes		Lignes à main.		Casiers à homard.		Entr. frigorif. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
35	350	2	40	6	180	125	125	125	125	3	300	10	1000	2	1000	1	
50	500	2	300	25	375	175	175	500	500	9	450	15	750			2	
50	500	2	300	20	300	150	150	350	350	2	150	10	500			3	
30	300	2	300	20	300	50	50	300	300	3	300	4	400			4	
70	700			50	1500	175	175	1600	1600			20	600			5	
60	600			150	2250	175	175	2000	2000	2	400	30	2500	1	1000	15	
45	450			175	2625	100	100	500	500	3	2200	7	1500	2	900	40	
20	200			150	2250	75	75	1000	1000	1	100	12	1200			8	
		3	600	125	3125	50	50	500	500	3	1500	11	3000	3	3000	5	
				250	7500	200	200	3000	3000	1	700	40	2000	10	2000	40	
4	40	5	500	7	210	50	50			1	1500	10	1500	7	1500	11	
60	600	5	500											10	1000	12	
424	4240	21	2900	978	20615	1325	1325	9875	9875	28	7600	169	14950	35	10300	100	

7 GEORGE V, A. 1917

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires trie de la pêche, pour le comté de Kings, province de la

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et senaques.							
		Voiliers et navires à gazoline.		Barques.					
		(10 à 20 tonnes). Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.
	<i>Comté de Kings.</i>		\$			\$		\$	
1	Morden et environs .....				5	110	6	1,800	22
2	Victoria, havre et Ogilvie, quai .....				3	60	2	500	12
3	Harbourville .....	1	300	4	2	30	4	1,200	12
4	Canada, crique .....				7	140	1	250	15
5	Chipman, ruisseau et Pointe-Huntingdon .....	1	400	4	4	70	2	500	10
6	Hall, havre .....	4	1,900	13	8	160	6	1,500	28
7	Race-Point et Sheffield-Vault .....				2	40			6
8	Baxter, havre .....				9	135	3	800	22
9	Whalen-Beach et Wells, anse .....				2	40			4
10	Scott, baie .....				4	100	6	1,500	20
11	Blomidon et Kingsport .....				2	40	3	900	15
	Totaux .....	6	2,600	21	48	925	33	8,950	166

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Engins de pêche.										Autres accessoires.						Numéros.
Filets à mailler, seines, filets à pièg. et à éper.		Nasses.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Entrep. frigor. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
8	80	4	800	...	...	45	45	200	200	4	100	5	100	1	5,000	1
5	50	2	400	...	...	20	20	100	100	1	15	2	40	1	7,000	2
5	50	3	600	...	...	25	25	...	...	2	40	4	100	1	15,000	3
10	100	3	800	...	...	30	30	345	345	3	50	6	120	1	8,000	4
10	100	3	700	4	20	20	20	60	60	1	20	3	45	1	5,000	5
15	150	3	500	10	50	35	35	100	100	4	30	5	100	1	10,000	6
...	...	2	400	...	...	6	6	...	...	2	30	2	40	...	...	7
18	180	1	200	6	30	45	45	50	50	2	30	5	100	1	4,000	8
2	20	1	250	10	50	...	...	...	...	1	15	1	15	...	...	9
12	120	4	1,200	7	35	40	40	100	100	5	100	7	200	1	5,000	10
12	120	4	1,000	...	...	30	30	...	...	1	15	2	40	1	10,000	11
97	970	29	6,850	37	185	296	296	955	955	26	495	42	900	9	69,000	



TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à cours de

Numéros.	Divisions de pêche.		Saumon, *qtz.	Saumon, valeur.	Homard, qtz.	Homard, valeur.	Morue, qtz.	Morue, valeur.	Eglefin, qtz.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtz.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtz.	Merlan, valeur.
<i>Comté de Lunenburg</i>														
1	Pointe-aux-Renards.....				196	1960	3786	7372	1305	1957	939	939	132	198
2	Anse du Moulin.....				138	1380	546	1092	24	36	18	18	234	270
3	Anse N.-O. et Lodge.....				277	2720	495	990	6	9				
4	Aspotogan.....				181	1810	126	252						
5	Bayswater, Blandford et Deep-Cove.....				589	5890	3720	7440	69	86	18	18	117	125
6	Chester.....		42	675	487	4900	816	1632	144	210			24	24
7	Baie Mahone et rivière Martin...		8	145	157	1570	41751	83502	2904	4356	672	672	1968	1968
8	Ile Tancook.....				446	4460	5493	10986	2403	3605			2199	2199
9	Lunenburg et Kingsbury.....		3	90	3754	37540	302097	679717	48463	72703			3900	3900
10	Rivière La Have.....		44	1320	3160	31600	201222	452749	32881	49321			222	222
11	Petite Rivière à l'anse Vogler....		12	360	1728	17280	2871	6459	903	1354			48	48
	Totaux.....		109	2590	11113	111110	562923	1252391	89108	133637	1647	1647	8844	8954

Qtl. = 100 liv.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

PÊCHE.

l'état frais dans le comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse, au l'année 1915-16.

Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Gaspereau, qtx.	Gaspereau, valeur.	Fictan, qtx.	Fictan, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Bonite, qtx.	Bonite, valeur.	Espadon, qtx.	Espadon, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Pétoncles, brls.	Pétoncles, valeur.	Numéros.
	\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$	
2090	1045	2064	6276							65	65	30	150					1
275	175	3378	10212							105	105	50	250					2
150	80	1846	5658							5	5	11	55					3
111	111	798	2460							3	3	90	450					4
6445	6245	1640	5510			26	130					70	350			83	150	5
1130	930	465	1395	27	27			38	530					430	430	207	414	6
420	320	120	360	3	3	29	145	29	400							115	230	7
12000	12000	1800	6300			32	160			60	60	95	475					8
8358	12537	2013	11650			1681	8405	241	2410			4180	20900			4578	9356	8
3183	4774	1071	4284			1047	5235	418	4180			1200	6000					9
597	597	150	600			405	2025	36	360									10
34759	38814	16245	54795	30	30	3220	16100	762	7880	238	238	5726	28630	430	430	5085	10170	11

## POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.—*Fin.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, * qtx.	Homard en boîte, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue séchée, quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluce et lingue séchées, quintals.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Numéros.
<i>Comté de Lunenburg.</i>														
1	Pointe-aux-Renards .....		33	130		1262	30	425	313	44			1045	1
2	Anse du Moulin .....		29	80	210	112	24						100	2
3	Anse N.-O. et Lodge .....		41	200		165	6				15		60	3
4	Aspotogan .....		48	85		42							37	4
5	Bayawater, Blandford et Deep-Cove .....		184	321		1240	3	21	6	39	15		2010	5
6	Chester .....	42	82	323		272	138	2		8			243	6
7	Baie Mahone et rivière Martin .....	8	26	105		13917	75	943	224	656			73	7
8	Ile Tancook .....		75	296		1831	120	761		733			4000	8
9	Lunenburg, havre & Kingsbury .....	3	269	3216		100699	169	16100		1300			2788	9
10	La Have, rivière .....	44	248	2660		67074	85	10932		74			1061	10
11	Petite-Rivière & Vogler; anse .....	12	131	1466		954		301		16			199	11
	Totaux .....	109	1116	8882	219	187568	650	29485	549	2948	60	10429	1705	
	Prix .....	\$ 25	20	14	2.50	7	4	5	4	5	1.50	4	2	
	D'une valeur de .....	\$ 2725	22320	124348	525	1312976	2600	147425	2196	14740	90	41716	3410	

\* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Maquereau frais,	Maquereau salé,	Gaspereau, frais,	Gaspereau salé,	Fietan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Bonite fraîche,	Espadon frais,	Mactres en boîtes,	Pétoncles écaillées,	Huile de poisson,	Numéros.
		qtx.	brls.	qtx.	brls.			qtx.	qtx.	caisses.	galls.	gallons.	
<i>Comté de Lunenburg.</i>													
1	Pointe-aux Renards.....	1914	50					65	30			640	1
2	Anse du Moulin.....	3318	20					105	50			80	2
3	Anse N.-O. et Lodge.....	1221	208					5	11			65	3
4	Aspotogan.....	12	262					3	90			10	4
5	Bayswater, Blandford et Deep-Cove.....	180	486			26			70		170	500	5
6	Chester.....	60	135	9	6		34			430		414	6
7	Baie Mahone et rivière Martin.....	15	35	3		29	29					230	7
8	Ile Tancook.....	66	478			32		60	95		9356	1000	8
9	Port Lunenburg & Kingsbury.....		971			1681	241		4180			34400	9
10	La Have, rivière.....		357			1047	418					18000	10
11	Petite-Rivière à Vogler, anse.....		760			405	36		1200				11
	Totaux.....	6786	3052	12	6	3220	762	238	5726	430	10170	61795	
	Prix.....	\$ 5	11	1.50	4	5	12	2	6	4	1.25	36c.	
	D'une valeur de.....	\$ 33930	33572	18	24	16100	9144	476	31356	1720	12712	22246	

D'une valeur totale de..... \$ 1,839,369

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson, pris et débarqué à de l'année

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.*		Homard, qtx.		Morue, qtx.		Eglen, qtx.		Merluche et lingue, qtx.		Merlan, qtx.		Hareng, qtx.	
		qtx.*	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.
<i>Comté de Queens.</i>															
1	Port Medway.....	62	1030	1396	13285	1806	2709	400	800	192	288	261	396	245	245
2	Mill Village.....	43	790	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	Greenfield.....	25	390	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	Liverpool, Brooklyn et Western Head.....	10	200	2000	19000	1200	1800	500	850	200	200	750	837	1500	1500
5	Iles-aux-Goélants, White et Hunt Pointes, et Summerville.....	.....	.....	2500	23750	905	1357	500	850	300	300	1250	1562	1000	1000
6	Port Mouton et Port Mouton, S.O.....	.....	.....	2720	25840	2000	3000	750	1075	300	300	1250	1562	2500	2500
7	Port Joli, Port L'Hébert, et Sandy Cove.....	.....	.....	1900	18050	800	1200	900	1530	250	250	250	312	700	700
8	Berlin, Est et Ouest, Beach Meadows, et Eastern Head.....	.....	.....	1920	18240	2324	3486	1130	1904	350	330	500	625	1000	1000
Totaux.....		140	2410	12346	118165	9035	13352	4180	7009	1592	1688	4264	5294	6945	6945

\* Qtl. = 100 livres.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

PÊCHE.

l'état frais, dans le comté de Queens, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours 1915-16.

Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspereau, qtx.	Gaspereau, valeur.	Fletan, qtx.	Fletan, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Bonito, qtx.	Bonito, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Espadon, qtx.	Espadon, valeur.	Mactres, bris.	Mactres, valeur.	Phoques com. nomb.	Phoques com valeur.	Numéro.	
52	390	5	50	75	75	27	162	39	390	18	180			99	450	235	1410	19	57	60	60	1	
.....	.....	.....	.....	350	350	.....	.....	.....	.....	40	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
4375	21875	.....	.....	110	110	40	280	50	250	.....	.....	200	1000	.....	.....	100	750	.....	.....	.....	.....	.....	3
500	2500	.....	.....	.....	.....	100	700	.....	.....	.....	.....	25	125	.....	.....	50	325	.....	.....	.....	.....	.....	4
1000	5000	.....	.....	.....	.....	100	700	.....	.....	.....	.....	50	250	.....	.....	100	750	.....	.....	.....	.....	.....	5
1000	5000	.....	.....	.....	.....	75	525	.....	.....	.....	.....	50	250	.....	.....	25	187	.....	.....	.....	.....	.....	6
1500	7500	.....	.....	.....	.....	20	140	.....	.....	.....	.....	25	125	.....	.....	35	257	.....	.....	.....	.....	.....	7
8427	42265	5	50	1435	1435	362	2507	89	640	58	580	350	1750	90	450	545	3679	19	57	60	60	8	

7 GEORGE V, A. 1917

## POISSON

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué de la Nouvelle-Ecosse,

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé,	Homard en boîtes,	Homard expédié dans	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-	Morue séchée, quintaux	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, quin-	Merluche et lingue	Merluche et lingue,	Merlan séché,	Hareng frais, qtx.
		*qtx.	caisses.	le test, qtx.		salée, qtx.				tals.	fraîches, qtx.	secchées, qtx.	quintaux.	
<i>Comté de Queens.</i>														
1	Port-Medway.....	62		1306	186		540	136		88	156	11	88	
2	Mill-Village.....	43												
3	Greenfield.....	25												
4	Liverpool, Western-Head, Brooklyn.....	10		1000	250	400	50	300	100			67	250	150
5	Iles-aux-Goélands, pointes White et Hunt, Sum- merville.....			1250		400	35			167		100	417	50
6	Port-Mouton et Port-Mou- ton S.O.....		1955	1500	100		634	300		150		100	416	50
7	Port-Joli, Port-L'Hébert, Sandy-Bay.....			2000	75	200	108	200		234		83	83	50
8	Berlin, est et ouest, Beach- Meadows, et Eastern- Head.....			1380	90	250	578	220		304		117	166	50
	Totaux.....	140	1955	8136	701	1260	1945	1156	100	943	156	478	1420	350
	Prix.....\$	25	14	14	2	3	6	2	5	5	1.50	4	4	1
	D'une valeur de.....\$	3500	27370	118104	1402	3750	11670	2312	500	4715	234	1912	5680	350
	D'une valeur totale de.....													

\*Qtl. = 100 livres. †Quintal = 112 livres.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

VENDU.

à l'état frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Queens, province au cours de l'année 1915-16.

Hareng mariné, bris.	Hareng pour boîtes, bris.	Maquereau frais, qtx.	Alose fraîche, qtx.	Gaopareau frais, qtx.	Gaopareau salé, bris.	Flétan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Bonite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Maîtres fraîches, bris.	Peaux de phoque commun, nombre.	Huile de poisson, gals.	Numeros.
15	100	52			25	27	29			90	235	19	60	80	1
			5	350				18							2
				900				40							3
100	525	4375		110		40	50		200		100				4
200	175	500				100			25		50				5
400	625	1000				100			50		100				6
	325	1000				75			50		25				7
100	325	1500				20			25		35				8
815	2075	8427	5	1360	25	362	89	58	350	90	545	19	60	80	
4	2	6	10	2	4	7	10	10	5	5	7	3	1	40c.	
3260	4150	50562	50	2720	100	2534	890	580	1750	450	3815	57	60	32	

.....\$252,509



## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de Shelburne, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtz.	Saumon, valeur.	Homard, qtz.	Homard, valeur.	Morue, qtz.	Morue, valeur.	Egletin, qtz.	Egletin, valeur.	Merluche et lingue, qtz.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtz.	Merlan, valeur.	Hareng, qtz.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtz.	Maquereau, valeur.	Numéros.
	<i>Comté de Shelburne.</i>		*		*		*		*		*		*		*		*	
1	Wood's, havre.....			6901	79170	79	118	20	20					5446	5446	1250	6875	1
2	Shag-Harbour et Pointe-aux-Ours.....			2232	25628	820	1230	50	50					2192	2192	163	907	2
3	Cap-Island .....			13706	157278	16234	24351	2811	2811			4553	4553	9985	9985	3905	21477	3
4	Barrington.....	34	272	217	2495	3418	5127	572	572			264	264	721	721	55	302	4
5	Port-La-Tour et Baccaro.....			526	6023	6589	9884	1442	1442			477	477	1687	1687	66	363	5
6	Cap Negro et Blanche.....			456	5242	2386	3579	988	988					6400	6400	195	1072	6
7	Port-Saxon, rivière Clyde, Havre N.-E. et N.-O.....	10	156	308	2680	490	735	40	60			10	10	399	326	6	42	7
8	Pointe-Noira, Cap-Rouge et Baie-Ronde.....	1	15	680	6074	615	922	420	630			125	75	5036	4257	60	393	8
9	Roseway, village de Carleton et Ile McNutt's.....			911	8608	3380	5070	2210	3315			245	147	11800	9925	147	1053	9
10	Anse Gunning, Churchover et Birchtown.....	3	51	744	7195	1386	2079	950	1425			170	102	6648	5635	23	165	10
11	Shelburne et pointe-Sandy.....	11	174	726	6903	3460	5190	2275	3412			106	66	56772	53829	502	3350	11
12	Jordan, est et ouest.....	28	435	2071	18652	865	1297	1555	1944			36	29	1908	1546	105	785	12
13	Lockeport.....			9845	89110	53012	79518	21270	31905	11842	10065	6000	5400	26397	19742	2116	14390	13
	Totaux.....	87	1103	39322	415058	92734	139100	34603	48374	11842	10065	11986	11123	135390	121690	8597	51174	

\* Qtl. = 100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de Shelburne, province de la Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1915-16—Fin

Numéros.	Divisions de pêche.																Numeros.
	Gaspereau, qtx.	Gaspereau, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Bonite, qtx.	Bonite, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Espadon, qtx.	Espadon, valeur.	Encornet, brls.	Encornet valeur.	Mactres, brls.	Mactres, Valeur.	
	<i>Comté de Shelburne.</i>																
1		*		*		*		*		*		*		*		*	1
2																	2
3																	3
4	420	420	1727	12952			440	1980			75	600			30	60	4
5			53	398													5
6			30	225							35	280					6
7	435	435															7
8	80	80	30	180							3	21					8
9	65	65			14	204					2	10					9
10	25	25			33	482									25	31	10
11	60	60	211	1246	6	92									310	387	11
12	130	130	17	99	95	1366					1	5			225	281	12
13	198	198	747	5075			1205	4985	15	45	863	5089	36	80	493	613	13
	Totaux.....	1413	1413	2958	20497	148	2144	1801	7667	15	45	984	6015	36	80	1083	1372

\*Qtl. = 100 livres.

## POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Shelburne, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saunon, frais et gelés, * qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte- sauce, qtx.	Morue séchée quintals.	Églefin frais, qtx.	Églefin fumé, qtx.	Églefin séché, quintals.	Merluche et lingue frai- ches, qtx.	Merluche et lingues sé- chées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan, séché, quintals.	Hareng, frais, qtx.	Numéros.
<i>Comté de Shelburne.</i>																
1	Wood havre.....		2401	2099	20	13	5			3					685	1
2	Shag-Harbour et Pointe-aux-Ours.....		471	1290	182	152									1429	2
3	Cape-Island.....		3170	7366	5776	2894	8			934				1518	1525	3
4	Barrington.....	34		217	776	622	4			189				88	96	4
5	Port-La-Tour et Baccaro.....			525	1515	1186	6			497				159	256	5
6	Cape-Negro et Blanche.....			456	607	391				329					53	6
7	Port-Saxon, Clyde, rivière, Havre N.-E. et N.-O.....	10		308	237	50				12					284	7
8	Pointe Noire, Cap Rouge et Baie Ronde.....	1		680	149		155	110		103			10		41	8
9	Roseway, Carleton Village et McNutt, Ile.....		182	547	1644	32	365	1250		320				50	65	9
10	Gunning anse, Churchover et Birchtown.....	3		744	901	25	145	250		233					59	10
11	Shelburne et Sandy Point.....	11		726	2110		450	1500		258				106	4438	11
12	Jordan, est et ouest.....	18		2071	546		105	1000		183				36	1358	12
13	Lockeport.....		2764	4316	4774	13065	7376	5418	3327	3066	994	3616	225	1922	5783	13
	Totaux.....	87	8938	21345	10361	20326	13904	9552	3327	6129	994	3610	427	3852	69890	
	Prix..... \$	20	18	16	2.50	3	6	2	8	5	1.50	4.50	1.50	5	1	
	D'une valeur de..... \$	1740	161784	341520	25902	60978	83424	19104	26616	30645	1491	16272	640	19260	69890	

\* Qtx. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Shelburne, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Comté de Shelburne.													Numéros.			
		Ha eng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, brls.	Gaspereau frais, qtx.	Gaspereau salé, brls.	Fletan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Bouite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Espadon frais, qtx.	Encornet pour boîte, brls.		Mactres fraîches, qtx.	Huile de poisson, galls.	
1	Wood, Havre		510	1615	1220	10					64							1
2	Shag-Harbour et Pointe-aux-Ours		15	354	165				5		90							2
3	Cape-Island		1600	1840	3905			1727		410		75				2140		3
4	Barrington		125	125	55		150	90			2				30			4
5	Port La-Tour et Baccaro		445	48	66				53									5
6	Cap-Negro et Blanche		1941	762	155				30			35						6
7	Port Saxon, rivière Clyde, Havre N.-E. et N.-O.		25	20	6			435										7
8	Pointe Noire, Cap-Rouge Baie-Ronde		460	460	30	10		80		30								8
9	Roseway, Carleton-Village et Ile McNutt		925	1370	42	35	65				14							9
10	Anse Gunning, Churchover et Birchtown		330	610	10	5	23				84						25	10
11	Shelburne et Pointe-Sandy		2000	2000	352	50	60		211	6					310			11
12	Jordan, Est et Ouest		50	200	105		130		17	95		1			225			12
13	Lockeport	2800	1142	5291	1849	89	198		747		1205	15	863	36	493	2813		13
	Totaux	2800	9568	15588	8000	199	1143	90	2858	148	1801	15	984	36	1063	4952		
	Prix	\$ 7	8	2	7	14	1.50	4	9	15	5	7	8	3	2	30c.		
	D'une valeur de	\$ 19600	76534	31176	86000	2786	1714	360	23722	2220	9005	105	7872	108	2166	1486		
	D'une valeur totale de															\$1,096,120		

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de Yarmouth, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.*	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Numéros.
	<i>Comté de Yarmouth.</i>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
1	Port Maitland.....	16	320	4816	44122	1228	1750	468	738	.....	.....	2820	2692	850	674	287	861	3	18	1
2	Sandford.....	18	360	4592	42935	1072	1525	39	61	.....	.....	1105	1079	1030	820	616	2448	2	12	2
3	Yarmouth.....	1	20	9794	91638	26019	36657	10467	16538	12444	11300	12502	11709	3089	2447	1114	3342	1	6	3
4	Arcadia.....	.....	.....	2550	23825	300	435	21	32	.....	.....	39	35	1300	1037	200	600	.....	.....	4
5	Pointe Pinkney.....	.....	.....	2958	27637	150	210	9	14	.....	.....	15	13	1000	799	100	300	.....	.....	5
6	Côte Comeau.....	.....	.....	10128	94777	2260	3239	201	317	.....	.....	300	270	3308	2622	1200	3600	.....	.....	6
7	Wedgeport.....	.....	.....	10216	95540	2000	2850	99	156	.....	.....	102	93	7000	5500	7000	20990	.....	.....	7
8	Rivière-aux-Saumons.....	7	140	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Tusket.....	21	420	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	118	9
10	Kel-Brook.....	.....	.....	60	558	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
11	Argyle.....	.....	.....	2958	27637	86	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	320	254	43	129	.....	.....	11
12	Pubnico.....	.....	.....	10200	95300	20400	28580	3214	5072	1492	1350	5646	5244	3054	2422	3500	10497	.....	.....	12
	<b>Totaux.....</b>	<b>63</b>	<b>1260</b>	<b>58276</b>	<b>543969</b>	<b>53315</b>	<b>75866</b>	<b>14518</b>	<b>22928</b>	<b>13936</b>	<b>12650</b>	<b>22529</b>	<b>21135</b>	<b>20951</b>	<b>16575</b>	<b>14060</b>	<b>42767</b>	<b>26</b>	<b>154</b>	

\* Qtx = 100 livres.

## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de Yarmouth, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—*Fin.*

Numéros.	Divisions de pêche.	Gaspereau, qtx.*	Gaspereau, valeur.	Fletan, qtx.	Fletan, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Bonite, qtx.	Bonite, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Petite morue, qtx.	Petite morue, val.	Espadon, qtx.	Espadon, valeur.	Poissons divers, qtx.	Poissons divers, valeur.	Encornet, brls.	Encornet, valeur.	Mactrea, brls.	Mactrea, valeur.	Algues, crabes, buccardes et autres mollusques, qtx.	Algues, crabes, buccardes et autres mollusques, valeur.	Numéros	
	<i>Comté de Yarmouth.</i>		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		
1	Port-Maitland .....	14	14	5	36																			1	
2	Sandford .....	60	60																						2
3	Yarmouth .....	20	20	3452	26317									193	571	830	415			300	600	30		3	
4	Arcadia .....	10	10																					4	
5	Pointe Pinkney .....																								5
6	Côte Corneau .....			4	30															25	48			6	
7	Wedgeport .....	40	40	1				3.6	124											10	23			7	
8	Riviere-aux-Saumons .....	170	170							30	180														8
9	Tusket .....	4717	4717			123	1699			80	480														9
10	Fel-Brook .....	100	100			30	362			50	300														10
11	Argyle .....	10	10							45	270														11
12	Pubnico .....	40	40	100	755	112	1436	40	149	25	150	12	60			130	65	40	24	150	300	15	50	12	
	<b>Totaux .....</b>	<b>5181</b>	<b>5181</b>	<b>3562</b>	<b>27146</b>	<b>273</b>	<b>3594</b>	<b>394</b>	<b>1458</b>	<b>230</b>	<b>1380</b>	<b>12</b>	<b>60</b>	<b>193</b>	<b>571</b>	<b>1830</b>	<b>915</b>	<b>40</b>	<b>24</b>	<b>655</b>	<b>1291</b>	<b>138</b>	<b>251</b>		

\* Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Yarmouth, province de la Nouvelle-Écosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, *qtx.	Houard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue, fraîches, qtx.	Filets de merluche et de lingue, fumés, qtx.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais, qtx.	Merlan séché, quintal.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Numéros.
<i>Comté de Yarmouth.</i>																				
1	Port-Maitland.....	16	1218	2380	10	.....	406	.....	.....	156	.....	.....	.....	.....	940	2	.....	133	224	1
2	Sandford.....	18	1241	2060	10	.....	354	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	368	.....	.....	133	315	2
3	Yarmouth.....	1	1948	6152	2307	4859	4664	4091	1030	1438	2335	343	3027	308	4064	1	210	577	468	3
4	Arcadia.....	.....	708	1134	8	146	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	.....	13	3	.....	233	299	4
5	Pointe-Pinkney.....	.....	810	1338	6	72	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	200	200	5
6	Comeau-Hill.....	.....	2482	5084	8	676	300	.....	.....	67	.....	.....	.....	.....	100	4	.....	765	504	6
7	Wedgeport.....	.....	3005	4146	18	691	200	.....	.....	33	.....	.....	.....	.....	34	2	.....	2000	500	7
8	Rivière-aux-Saumons.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
9	Tusket.....	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
10	Eel-Brook.....	.....	20	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
11	Argyle.....	.....	908	1142	.....	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	160	11
12	Pubnico.....	.....	30-0	4140	16	5692	3000	2	.....	1070	.....	.....	497	.....	18*2	2	.....	634	576	12
	Totaux.....	63	15340	27596	2383	12179	8924	4093	1030	2787	2335	343	3524	308	7406	13	210	4675	3246	
	Prix..... \$	20	17	16.50	2.10	3.10	6.10	2	8	4	1	8	4	1	4	1.70	4	4	2	
	D'une valeur de..... \$	1260	260780	455334	5004	37754	54437	8186	8240	11148	2335	2744	14096	308	29624	22	840	18700	6492	

\* Qtl. = 100 livres. † Quintals = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, mis en boîtes, etc., pour le comté de Yarmouth, province de la Nouvelle-Ecose, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Maquereau frais,	Maquereau salé,	Alose fraîche, qtx.	Gaspereau frais, qtx.	Gaspereau salé, brla.	Fletan frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Bonite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Esquidon frais, qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Encornet pour boîte, brla.	Macres fraîches, brla.	Algues, crabs, buccardes et autres mollusques, frais, qtx.	Huile de poisson, gallons.	Numéros.	
		qtx.	brla.		qtx.	brla.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	gallons.	1
<i>Comté de Yarmouth.</i>																			
1	Port-Maitland	287		12	14		5						250					80	1
2	Sandford	616		8	60								410					40	2
3	Yarmouth	1000	38		20		3432					193	830		300			845	3
4	Arcadia	110	30			3									50		15	30	4
5	Pinkey, pointe	55	15												25				5
6	Côte Comeau	600	200				4		18				50		10			42	6
7	Wedgport	1000	2000		10	10	1		336				60		20			40	7
8	Rivière-aux-Saumons				20	50		8		30									8
9	Tusket			6	2029	896		123		80									9
10	Eel-Brook				100			30		50									10
11	Argyle	43			10					45								15	11
12	Pubnico	2018	494		40		100	112	40	25	12		130	40	150		50	1200	12
	Totaux	5729	2777	26	2303	959	3562	273	394	230	12	193	1830	40	655		138	2247	
	Prix	\$ 8.10	12.50	9	1.50	8.50	10	17	5	7	6	8	1	2	2		4	40c.	
	D'une valeur de	\$ 46404	34712	234	3454	8356	35620	4641	1970	1610	72	1544	1830	80	1310		55½	898	

D'une valeur totale de .....\$ 1,055,590

\* Qtx. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.



## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le comté de Digby, province de la Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1915-16.

Numéros.	Saumon, *qtz.		Homard, qtz.		Morue, qtz.		Egiefin, qtz.		Merluche et lingue, qtz.		Merlan, qtz.		Hareng, qtz.		Maquereau, qtz.		Numéros.
	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	
<i>Comté de Digby.</i>																	
1	5	100	300	5400	10402	18203	38527	77054	25050	22545	800	800	2075	1556	15	67	1
2			450	8100	180	315	500	1000	1500	1350	75	75	25	19			2
3	35	700	500	9000	700	1225	600	1200	4500	4050	185	185	8000	6000	800	3600	3
4			800	14000	4000	7000	13408	26816	8400	7560	120	120	9000	6750	135	608	4
5			650	11700	500	875	600	1200	1600	1440	124	124	7500	5625	200	900	5
6			1500	27000	950	1663	3200	6400	8906	8015	150	150	5400	4050	100	450	6
7			500	9000	700	1225	250	500	8400	7560	1200	1200	1600	1200	50	225	7
8			2300	41000	12500	21875	1700	3400	40000	36000	3000	3000	2500	1875			8
9			2000	36000	7500	13125	904	1808	21000	18900	3400	3400	1000	750			9
10			2300	41400	9700	16975	2900	5800	12050	10845	5000	5000	1500	1125			10
11	2	40	10	180	5	9	5	10	10	9			6000	4500			11
12			150	2700	534	934	100	200	100	90	50	50	600	450			12
13			299	5382	273	546	5458	5458					2115	2115	82	492	13
14			18	324	22	44	20268	20268					6408	6408	178	1068	14
15			10	180			10	10					1585	1585	6	36	15
16			82	1476	390	780	20	20			123	123	185	185			16
17			1497	21946	2204	4408	120	120					455	455			17
18			267	4806	1652	3304	135	135			60	60	385	385			18
19			185	3330	2212	4424	301	301					337	337			19
20			903	16254	6193	12386	1395	1395			405	405	395	395			20
21			211	3798	932	1864	206	206			36	36	90	90			21
22			330	5940	30	60	5	5					160	160			22
23			4991	89838	4840	9680	573	573			642	642	2425	2425			23
24	1	20			1371	2742	130	130					375	375			24
Totaux.....		43	860	20233	358754	67790	123662	91315	154009	131516	118364	15370	15370	60115	48815	1566	7446

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le comté de Digby, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Gaspereau, qtx.		Sardines, brls.		Flétan, qtx.		Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Raie, qtx.	Raie, valeur.	Bonite, qtx.	Bonite, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Petite-morue, qtx.	Petite-morue, valeur.	Poissons divers, qtx.	Poissons div., valeur.	Encornet, brls.	Encornet, valeur.	Fulgues, qtx.	Fulgues, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Moules, qtx.	Moules, valeur.	Algues, qtx.	Algues, valeur.	Numéros.			
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•				
	Comté de Digby.																																				
1	Digby et environs	15	15	28	1960	82	82	10	50	10	100	96	141	10	40	2	24	3	1	50	12	3	12	390	380	1760	2728	480	240	2156	2156	1					
2	Bay View et Culloden			4	35	25	25	2	10		20									25	6	4	16								30	30	2				
3	Anse Gulliver & Waterford	12	12			25	25								15	60	3	36	2	20	20	1	4			50	77			90	90	3					
4	Centreville		436	2180	60	420	5	5												100	25	2	2										4				
5	Sandy Cove et Mink Cove	10	10			3	21	15	15	4	20	1	10		120	180					75	19	1	4			75	116					5				
6	Petite Rivière et Whale Cove	8	8			20	20	4	20	1	10				8	32	4	48	3	1	80	20	1	4									6				
7	Tiddville et Ferry-Est					5	35	20	20	3	15	3	30		105	420					25	6	5	20										7			
8	Tiverton et Central Grove					150	1050							1							85	22	10	40			60	77						8			
9	Frisport					176	1232														50	12	25	100			300	465						9			
10	Westport					180	1260														40	10	30	120			75	117						10			
11	Anse Smith et Brighton	2165	2165			30	30	3	15	10	100									3	2	100	25												11		
12	Plympton & Weymouth					12	12	54	540	15	150										75	15	4				350	543							12		
13	New Edinburgh														6	36											80	120							13		
14	Belliveau et White Cove														4	24					2	4					120	180							14		
15	Groses Coques																				3	6					125	187							15		
16	Pointe de l'Eglise																										5	7							16		
17	Petit Ruissseau et Comeauville																				3	6														17	
18	Saulnierville																																			18	
19	Rivière Météghan																												2	12						19	
20	Météghan					16	112																				20	30							20		
21	Anse Comeau					7	49																													21	
22	Anse aux Ours																																				22
23	Cap Ste-Mario											50	500																								23
24	Rivières aux Saumons et aux Castors					2	14																					20	30							24	
	Totaux	2208	2208	436	2180	891	6237	209	2090	80	670	94	940	96	144	268	792	124	128	185	112	725	181	82	328	380	380	3538	5464	480	240	2276	2276				

\* Qtl. = 100 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et valeur de tout le poisson et des produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Digby, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numeros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, qtx.	Homard en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le testé, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-salée, qtx.	Morue séchée, quintals.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin en boîtes, caisses.	Eglefin fumé, qtx.	Filets d'Eglefin fumé.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue fraic., qtx.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais, quintaux.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng en boîtes, caisses.	Hareng mariné, bris.	Hareng p. boîte, bris.	Maquereau frais, qtx.	Numeros.
<i>Comté de Digby.</i>																							
1	Digby et environs.....	5		300	500	2500	1634	3400		11598	3866	111		8350									1
2	Bay View et Culloden.....			450		15	50	500						500								12	2
3	Anse Gulliver à Waterford.....	35		500		350		600						1500								4000	3
4	Centreville.....		166	468			1334		5220	2278				2400								1633	4
5	Sandy Cove et Mink Cove.....			650			166	100						533				860	5733			8750	5
6	Petite Rivière et Whale Cove.....		626	244			317		1550	360				2969								2700	6
7	Tiddville et Ferry-Est.....			500			233	250						2800								800	7
8	Tiverton et Central Grove.....		17	2265		3000	2167	850		425				13334								1250	8
9	Freeport.....			2000			2500	904						7000								500	9
10	Wesport.....		463	1374			3234	2900						4017								750	10
11	Anse Smith et Brighton.....	2		10	5			5														3000	11
12	Plympton et Weymouth.....			150			178	100														300	12
13	New-Edinburgh.....		55	189			91	70		2694												995	13
14	Belliveau et White Cove.....			18	22			90		10089							150	350				2704	14
15	Grosses Coques.....			10				10														670	15
16	Pointe de l'Eglise.....			82			130	20														80	16
17	Petit Ruisseau et Comeauville.....			653	14		730	60									41	25				200	17
18	Saulnierville.....			267	2		550	135				20					20	25				150	18
19	Rivière Météghan.....			185			735	94														120	19
20	Meteghan.....		293	316	43		2050	495									135	25				30	20
21	Anse Comeau.....			211			308	266									12					10	21
22	Anse aux Ours.....			330			10	5									214	50				10	22
23	Cap Ste-Marie.....		868	3254	79		1587	300				91										1000	23
24	Rivières aux Saumons et Castors.....	1					457	130														150	24
	Totaux.....	43	2910	14427	680	5865	18461	11724	6770	27444	3866	591	10	43836	50	5107	845	1210	5733	394	26034	1215	
	Prix..... \$	20	18	30	3	4	6	3	4	7	8	6	1	4.50	1	5	1	4	4	5	2	7	
	D'une valeur de..... \$	860	52380	432810	2040	23460	104766	35172	27080	192108	30928	3546	10	197262	50	25535	845	4840	22932	1970	52668	3505	

\* Qtl. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Digby, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RAPPORTS DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES—NOUVELLE-ÉCOSSE

Numéros.	Divisions de pêche.				Maquereau en boîtes, caisses.	Maquereau salé, bris.	Gaspereau, frais.	Sardines, en boîtes, caisses.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan, frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Rais fraîche, qtx.	Bonite fraîche, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Moules fraîches, qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Encornet pour boîtes, bris.	Fulgurs frais, qtx.	Mactres fraîches, bris.	Algues séchées, qtx.	Nœuds de merlu- che séchés ou marinés, qtx.	Yeux de chiens de mer, qtx.	Isaurs de pois- sons,	Huile de poisson, gals.	Numéros.
<i>Comté de Digby.</i>																											
1	Digby et environs.....		15		280	82	10	10	96	10		2	3	480	50	3	380	1760	432	91	1000			2100	1		
2	Bay View et Culloden.....				6																					2	
3	Gulliver, anse à Waterford.....	75	12		4	25	2			15								50	18							3	
4	Centreville.....	131		436	60	6												80								4	
5	Sandy Cove et Mink Cove.....		10		3	16	4	1		120								75		75							5
6	Petite Rivière et Whale Cove.....		8		3	20	4	1		8								80									6
7	Tiddville et Ferry-Est.....				6	20	3	3		105								25				150					7
8	Tiverton et Central Grove.....				150			2										85	10	50						8	
9	Freeport.....				176													50	25	300						9	
10	Westport.....				180													40	80	75						10	
11	Smith, anse, et Brighton.....		2163			30	3	10										100		500						11	
12	Plympton et Weymouth.....				12	64	15								35	150		15		350						12	
13	New Edinburgh.....																			80						13	
14	Belliveau et White Cove.....																			120						14	
15	Groses Coques.....																			125						15	
16	Pointe de l'Église.....																			6						16	
17	Petit ruisseau et Comeauville.....																									17	
18	Saumièreville.....																									18	
19	Meteghan, rivière.....																			8						19	
20	Meteghan.....					16														20						20	
21	Comeau, anse.....					7																				21	
22	Anse-aux-ours.....																									22	
23	Cap Ste-Marie.....																							150		23	
24	Riv. aux-Saumons et aux Castors.....					2		50							80					20						24	
	Totaux.....	231	75	2208	436	891	209	80	94	96	268	121	185	480	725	82	380	3538	456	470	1043	2000	27150				
	Prix..... \$	8	10	1	5	10	2	10	10	2	5	10	1	1	50c.	4	2	1.75	5	30c.	1.35	2	60c.				
	D'une valeur de..... \$	1048	750	2208	2180	8910	418	800	940	191	1340	1240	185	480	363	328	760	6191	2280	141	1408	4000	16290				

D'une valeur totale de..... \$1,271,619

7 GEORGE V, A. 1917

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué  
cours de

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtz.	Saumon, valeur.	Homard, qtz.	Homard, valeur.	Morue, qtz.	Morue, valeur.	Eglefin, qtz.	Eglefin valeur.	Merluce et lin- gue, qtz.	Merluce et lin- gue, valeur.	Merlan, qtz.	Merlan valeur.	Hareng, qtz.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtz.	Maquereau, valeur.
	<i>Comté d'Annapolis</i>	*			*		*		*		*		*		*		*
1	Margaretsville	52	1040	19	380	310	620	152	304	70	70	84	84	230	230	.....	.....
2	Port-George....	63	1260	71	1420	210	420	120	240	83	83	80	80	280	280	.....	.....
3	Port-Lorne....	35	700	46	920	330	660	102	204	94	94	354	354	205	205	.....	.....
4	Hampton.....	41	820	151	3020	290	400	321	642	400	400	205	205	360	360	.....	.....
5	Phinney, anse	.....	.....	212	4240	340	680	550	1100	1300	1300	310	310	229	229	.....	.....
6	Parker, anse....	.....	.....	221	4420	830	1660	525	1050	3321	3321	420	420	250	250	.....	.....
7	Hillsburne.....	.....	.....	197	3940	3020	6040	3000	6000	5020	5020	110	110	360	360	.....	.....
8	Litchfield.....	.....	.....	135	2700	810	1620	850	1700	3485	3485	90	90	280	280	.....	.....
9	Port-Wade.....	.....	.....	52	1040	700	1400	2040	4080	3000	3000	.....	.....	750	750	.....	.....
10	Victoria-Beach	.....	.....	282	5640	1050	2100	3700	7400	5010	5010	320	320	.....	.....	.....	.....
11	Deep-Brook et Clementsport	.....	.....	.....	.....	81	162	200	400	40	40	.....	.....	250	250	69	345
12	Annapolis, Lequille et Nicteaux, riv.	62	1240	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux....	253	5060	1386	27720	7881	15762	11560	23120	21823	21823	1973	1973	3194	3194	69	345

\* Qtl.=100 livres.



7 GEORGE V, A. 1917

## POISSON

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits  
vince de la Nouvelle-Ecosse,

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, frais et gelé, *qtx.	Homard, en boîtes, caisses.	Homard expédié dans le test, qtx.	Morue fraîche, qtx.	Morue, filets fumés, qtx.	Morue séchée, quintals. †	Eglefin frais, qtx.	Eglefin fumé, qtx.	Eglefin séché, quintals.	Merluche et lingue, filets fumés qtx.	Merluche et lingue séchées, quintals.
<i>Comté d'Annapolis.</i>												
1	Margaretville.....	52	1	17	10		100	20		44		23
2	Port-George.....	63	1	69	9		67	30		30		24
3	Port-Lorne.....	35	1	44	9		107	30		24		32
4	Hampton.....	41	1	149	8		64	20		100		133
5	Phinneys anse.....		1	210			113	10		180		433
6	Parkers, anse.....		1	219	6		275	15		170		1107
7	Hillsburn.....		1	195			1006	15	500	662		1677
8	Litchfield.....			135			270	480		123		1162
9	Port-Wade.....		1	60	145	99	86	1245	230	112		1000
10	Victoria-Beach.....		2	278	210	115	165	1925	408	324	100	1570
11	Deep-Brook et Clementsport.....				36		15	100		33		13
12	Annapolis, Lequille et Nicteaux, rivières.....	62										
	Totaux.....	253	10	1366	432	214	2268	3890	1138	1801	100	7174
	Prix..... \$	20	20	21	2	10	7	2.50	8	6	6	5
	D'une valeur de..... \$	5060	200	28686	864	2140	15876	9725	9104	10806	500	35870

D'une valeur totale de .....

\* Qtl. = 100 livres.

† Quintal = 112 livres.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

VENDU.

vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté d'Annapolis, pro-  
au cours de l'année 1915-16.

Merlan séché, quintals.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Maquereau frais, qtx.	Alooe fraîche, qtx.	Flétan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Esturgeon frais, qtx.	Bar frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Maîtres fraîches, brls.	Algues, crabes, bucardes et autres mollusques frais, qtx.	Caviar, qtx.	Huile de poisson, gall.	Numero.
28		40	55														300	1
27		43	75														200	2
118		53	23														200	3
58		73	74														200	4
103		63	20														450	5
140		44	59														400	6
37		60	90														1000	7
30		47	68														300	8
	9	118	184			420	20							300			400	9
107						310						30					1200	10
		42	61	69			30	200					125	103	150			11
					300			200	11	75						1		12
658	9	583	709	69	300	730	50	400	11	75	30	30	125	403	200	1	4650	
4	3	5	2	5	5	8	2	15	20	10	6	2	2	1.50	5	200	60c.	
2632	27	2915	1418	315	1500	5810	100	6000	220	750	180	60	250	604	1030	200	2790	

\$145,692



TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué de l'année

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, * qtx.	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Églefn. qtx.	Églefn. valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Merlan, qtx.	Merlan, valeur.
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<i>Comté de Kings.</i>													
1	Morden .....	174	3132	45	675	346	692	25	50	39	78	336	504
2	Victoria et Ogilvie .....	50	900	18	270	110	220	12	24	21	42	89	133
3	Harbourville .....	130	2340	14	210	205	410	13	26	15	30	152	228
4	Canada-Creek .....	160	2880	92	1380	226	452	26	52	45	90	156	234
5	Chipman, ruisseau, et Huntingdon, pointe.	75	1350	2	300	109	218	13	26	21	42	85	127
6	Hall, havre .....	240	4320	36	540	814	1628	31	62	60	120	310	465
7	Race, pointe et Sheffield-Vault .....	105	1890									95	143
8	Baxter, havre .....	32	576	15	225	485	970	81	162	36	72	330	495
9	Whalen-Beach et Well's, anse .....	22	396			15	30					32	48
10	Scott, baie .....	52	936	22	330	225	450	57	114	30	60	88	132
11	Blomidon et Kingsport .....	51	972			96	192	11	22			35	52
12	Avonport et Eaux de l'Intérieur .....	1	15			68	136						
	Totaux .....	1095	19707	262	3930	2699	5398	269	538	267	534	1708	2561

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

PÊCHE.

à l'état frais, dans le comté de Kings, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours 1915-16.

Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Gaspereau, qtx.	Gaspereau, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Encornet, barils.	Encornet, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Numero.
237	237	20	200	3	30			10	100			20	20			1
125	125	21	210	1	10			3	30			10	10			2
318	318	27	270	3	30			2	20			15	15			3
224	224	16	160	1	70			3	30			40	40			4
120	120	12	120	1	10			4	40			15	15			5
417	417	25	250	4	40			4	40			45	45			6
15	15	7	70	5	30											7
477	477							4	40			35	35			8
30	30	20	200	3	30							5	5			9
949	949	16	160	51	510			6	60			10	10			10
107	107			8	80			25	250			15	15	50	150	11
36	36			51	510	30	45			14	140					12
3055	3055	164	1640	135	1350	30	45	61	610	14	140	210	210	50	150	

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le comté de Kings, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Comté de Kings.														Huile de poisson, gall.	Numéros.					
		Saumon frais et gelé, *qtz.	Homard expédié dans le test, qtz.	Morue fraîche, qtz.	Morue séchée, †quintals.	Eglefin frais, qtz.	Merluche et lingue séchées, quintals.	Merlan frais, qtz.	Merlan séché, quintals.	Hareng frais, qtz.	Hareng fumé, qtz.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte, brls.	Maquereau frais, qtz.	Alose fraîche, qtz.			Gaspereau frais, qtz.	Flétan frais, qtz.	Truite fraîche, qtz.	Encornet pour boîte, brls.	Mactres fraîches, brls.
1	Morden .....	174	45	1	115	25	13	30	102	11	30	68	20	2			10		20		40	1
2	Victoria et Ogilvie .....	50	18	5	35	12	7	5	28		15	40	21	1			2		10		2	2
3	Harbourville .....	130	14	31	58	13	5	2	50	21	27	58	27	2			2		15		3	3
4	Canada, crique .....	160	92	31	65	26	15	6	50		20	62	16	7			2		40		4	4
5	Chipman, ruisseau, et Pte Huntingdon	75	20	4	35	13	7	4	27		20	30	12	1			4		15		5	5
6	Hall, havre .....	240	36	25	263	31	20	40	90	6	81	84	25	4			4		45		6	6
7	Race, Pointe et Sheffield Vault .....	105						5	30		5			3							7	7
8	Baxter, havre .....	32	15	230	85	81	12	165	55		87	108					4		35		8	8
9	Whalen-Beach et Wells, anse .....	22						17	5		10			3					5		9	9
10	Scotts, baie .....	52	22	60	55	57	10	22	22		53	83	16	51			6		10		10	10
11	Blomidon et Kingsport .....	54		66	10	11		20	5	6	3	46		2			25		15		11	11
12	Avonport et eaux intérieures .....	1		68							18			51	30		14				12	12
	Totaux .....	1095	262	521	726	269	89	316	464	44	400	351	579	164	135	30	61	14	210	50	195	
	Prix .....	\$ 18	15	3	7	2	6	2	5	1	4	5	2	10	1 60		10	10	1	3	30c	
	D'une valeur de .....	\$ 19710	3930	1563	5082	538	534	632	2320	44	1600	1755	1158	1640	1350	45	610	140	210	150	58	

D'une valeur totale de ..... \$ 43,069

\*Qt. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

RÉCAPITULATION

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, dans le District n° 3, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Saumon..... qtx.	1,790	32,990			
" frais..... "			1,790		
Homard..... "	142,958	1,578,716			34,855
" en boîtes..... caisses.			30,219	524,831	
" expédié dans le test..... qtx.			82,314	1,504,732	
Morue..... "	796,577	1,625,231			2,029,566
" fraîche..... "			15,288	37,300	
" verte-salée..... "			39,620	125,942	
" filets fumés..... "			214	2,140	
" séchées..... "			233,796	1,588,290	
Eglefin..... "	245,553	389,815			1,753,612
" frais..... "			31,334	77,637	
" en boîtes..... caisses.			6,770	27,080	
" fumé (finnans)..... qtx.			33,039	236,568	
" filets fumés..... "			3,866	30,928	
" séché..... "			41,736	208,285	
Merluche et lingue..... "	182,623	166,771			590,498
" fraîches..... "			3,495	4,070	
" filets fumés..... "			443	3,244	
" séchées..... "			59,266	268,142	
Merlan..... "	66,674	66,410			275,456
" frais..... "			1,101	1,630	
" séché..... "			21,855	99,791	
Hareng..... "	264,409	239,088			101,421
" frais..... "			71,202	71,241	
" en boîtes..... caisses.			5,733	22,932	
" fumé..... qtx.			4,629	26,907	
" mariné..... brls.			26,815	146,856	
" pour boîte..... "			49,936	99,872	
Maquereau..... qtx.	49,128	200,432			867,802
" frais..... "			30,390	197,386	
" en boîtes..... caisses.			131	1,048	
" salé..... brls.			6,103	71,820	
Alose..... qtx.	466	3,054			269,254
" fraîche..... "			466		
Gaspereau..... "	10,207	10,312			3,134
" frais..... "			7,056	10,159	
" salé..... brls.			1,080	3,840	
Sardines..... brls.	436	2,180			13,999
" fraîches et salées..... "			436		
Flétan, frais..... qtx.	11,684	78,937	11,684		2,180
Carrelet..... "	259	308	259		95,336
Eperlan..... "	1,352	14,928	1,352		518
Truite..... "	566	7,660	566		17,695
Raie..... "	96	144	96		7,660
Bonite..... "	3,051	11,905	3,051		192
					14,541

## RÉCAPITULATION

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour le District n° 3, province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—*Fin*.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Esturgeon.....	qtx.	11	220	11	220
Bar.....	"	75	375	75	750
Anguille.....	"	489	2,953	489	3,585
Petite morue.....	"	227	232	227	317
Espadon.....	"	7,448	38,925	7,448	47,587
Poissons divers.....	"	2,680	1,345	2,680	2,443
Encornet.....	brls.	368	642	368	726
Mactres.....	"	6,178	9,368		
" fraîches.....	"			5,748	10,478
" en boîtes.....	caisses.			430	1,720
					12,198
Algues, bucardes et autres mollusques.....	qtx.	3,480	4,177	1,660	5,102
Langues et noues.....	"			470	141
Caviar (œufs d'esturgeon).....	"			1	200
Pétoncles.....	brls.	5,085	10,170		
" écaillées.....	galls.			10,170	12,712
Peaux de chiens de mer.....	qtx.			1,043	1,408
Issues de poisson.....	tonnes.			2,000	4,000
Huile de poisson.....	galls.			101,070	43,800
Phoques communs.....	nombre.	60	60		
Peaux de phoque commun.....	"			60	60
Totaux.....			4,497,348		5,703,968

## RÉCAPITULATION

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche, pour le District n° 3, Province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 232).....	10	37,950
Voiliers et bateaux à gazoline.....	381	1,553,020
Voiliers.....	2,489	70,975
Barques à gazoline.....	2,811	755,180
Semaques.....	62	53,030
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.....	19,241	251,891
Nasses.....	116	34,450
Lignes traînantes.....	10,375	101,123
Lignes à main.....	14,230	12,519
Casiers à homard.....	372,170	391,755
Fabriques de homard.....	65	98,750
Fabriques de moules.....	2	1,100
Entrepôts frigorifiques et glacières.....	176	193,935
Fumoirs et poissonneries.....	2,350	291,100
Jetées et quais.....	760	783,140
D'une valeur totale de.....		4,629,918
Nombre de personnes employées à bord des navires.....	3,806	
"    "    "    des barques.....	7,655	
"    "    "    des semaques.....	145	
"    dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques, les fabriques, etc.....	2,589	
Total.....	14,195	

RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur des divers poissons et de leurs produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour toute la province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
Saumon	qtz.	10,043	113,759		
" frais	"			9,868	156,025
" en boîtes	caisses.			44	352
" salé au sel sec	qtz.			56	1,048
" fumé	"			49	980
					158,406
Homard	"	264,644	2,098,531		
" en boîtes	caisses.			78,632	1,232,603
" expédié dans le test	qtz.			107,366	1,743,072
					2,975,675
Morue	"	1,076,284	2,044,054		
" fraîche	"			68,563	158,042
" verte-salée	"			73,184	255,498
" filets fumés	"			214	2,140
" sèches	"			286,895	1,923,811
					2,339,541
Eglefin	"	554,046	721,219		
" frais	"			145,039	305,047
" en boîtes	caisses.			6,770	27,080
" fumé (finnans)	qtz.			44,768	317,016
" vert-salé	"			20,285	60,855
" filets fumés	"			3,895	31,160
" séché	"			85,292	417,484
					1,158,642
Merluche	"	218,840	199,560		
" fraîche	"			3,857	4,432
" fumé	"			666	3,330
" filets fumés	"			443	3,244
" vert-salé	"			156	468
" séché	"			70,669	312,927
					324,401
Merlan	"	100,636	96,621		
" frais	"			2,781	3,652
" vert-salé	"			265	795
" séché	"			32,435	142,170
					146,617
Hareng	"	467,699	406,102		
" frais	"			80,113	89,063
" en boîtes	caisses.			5,733	22,932
" fumé	qtz.			11,468	47,424
" mariné	brls.			69,059	342,045
" pour boîte	"			76,559	148,912
" pour engrais	"			350	175
					650,551
Maquereau	qtz.	113,516	513,350		
" frais	"			60,218	399,115
" en boîtes	caisses.			131	1,048
" salé	brls.			17,620	232,168
					632,331
Alose	qtz.	1,746	10,772		
" fraîche	"			1,545	13,774
" salée	brls.			63	1,200
					14,974

## RÉCAPITULATION

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de divers poissons et de leurs produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, pour toute la province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale de poisson vendu.	
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.		
		\$		\$	\$	
Gaspereau.....	qtx.	21,955	22,468	12,253	20,494	34,626
" frais.....	"			3,233	14,132	
" salé.....	brls.					
Sardines.....	brls.	436	2,180	436		2,180
" fraîches ou salées.....	"					
Flétan, frais.....	qtx.	30,518	199,250	30,518		283,676
Carrelet.....	"	2,110	5,598	2,110		9,833
Eperlan.....	"	4,770	33,644	4,770		47,987
Truite.....	"	1,007	10,698	1,007		12,070
Sole.....	"	595	358	595		1,865
Bonite.....	"	13,497	32,797	13,497		45,879
Esturgeon.....	"	11	220	11		220
Raie.....	"	1,209	701	1,209		1,305
Bar.....	"	219	1,095	219		2,190
Anguille.....	"	2,182	8,599	2,182		12,050
Petite morue.....	"	247	292	247		417
Espadon.....	"	18,527	81,550	18,527		106,090
Poissons divers.....	"	4,825	4,440	4,725		5,520
Enco rnet.....	brls.	4,032	14,227	4,032		20,314
Huitres.....	"	1,592	6,687	1,592		10,420
Mactre.....	"	13,926	17,558			
" fraîches.....	"			13,375	25,762	28,026
" en boîtes.....	caisses.			551	2,264	
Algues, bucardes et autres mollusques.....	qtx.	3,480	4,177	1,660		5,102
Langues et noues.....	"			731		1,666
Caviar (œufs d'esturgeon).....	"			1		200
Phoques communs.....	nombre.	2,857	2,857			
Peaux de phoque comm un.....	"			2,857		2,861
Pétoncles.....	brls.	5,085	10,170			
" écaillées.....	gallons.			10,170		12,712
Huile de poisson.....	"			254,312		101,893
Huile de phoque.....	"			22,448		11,204
Peaux de chien de mer.....	qtx.			1,043		1,408
Issues de poissons.....	tonnes.			2,000		4,000
Totaux.....			6,663,530			9,166,851

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre de pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets de pêche, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour toute la province de la Nouvelle-Ecosse, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 232).....	10	37,950
Voiliers et bateaux à gazoline.....	637	1,754,144
Barques à voiles.....	8,847	307,681
"    à gazoline.....	4,678	1,131,973
Semaques.....	210	114,960
Filets à mailler, seines, filets à piège et à éperlan.....	68,313	755,251
Nasses.....	194	37,440
Lignes traînantes.....	17,606	181,873
Lignes à main.....	33,526	27,235
Casiers à homard.....	778,519	728,537
Fabriques de homard.....	227	293,715
"    de moules.....	4	1,500
Entrepôts frigorifiques et glacières.....	344	689,275
Fumoirs et poissonneries.....	5,188	611,825
Jetées et quais.....	1,902	1,225,753
D'une valeur totale de.....		7,899,112

Nombre de personnes employées à bords des navires.....	5,045
"    "    "    des barques.....	17,320
"    "    "    des semaqués.....	400
"    de pers. empl. dans les poisson., les entr. frig. et les fab., etc.....	6,297
Total.....	29,062



APPENDICE N<sup>o</sup> 4.

## QUÉBEC.

DISTRICT DU GOLFE.—Pêcheries maritimes—Comprenant les comtés de Bonaventure, Saguenay et Rimouski. Inspecteur intérimaire, capitaine Jos. Chalifour, L'Islet.

DISTRICT DU GOLFE.—Pêcheries de l'intérieur—Comprenant les comtés de Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Charlevoix, Montmorency et Québec. Inspecteur intérimaire, capitaine Jos. Chalifour, L'Islet.

N.B.—Les pêcheries des autres parties du Québec sont administrées par le gouvernement provincial.

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT DU GOLFE.

A monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries du district du Golfe St-Laurent pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

Le 26 avril, j'ai quitté Québec en compagnie de feu le commandant Wakeham pour me rendre à Souris, Ile-du-Prince-Edouard où j'ai rencontré les docteurs Hjort et Wellie, deux experts bien connus en matières des pêcheries. Ces messieurs s'étaient rendus à Souris en vue de faire, à bord du *Princess*, un voyage de recherches scientifiques sur les pêcheries du golfe St-Laurent. Le 30 avril nous étions à Charlottetown et comme le détroit de Northumberland et le golfe St-Laurent étaient à cette époque couverts de glaces épaisses s'étendant jusqu'au nord des îles de la Madeleine, les docteurs Hjort et Wellie se trouvèrent dans l'impossibilité d'exécuter leurs travaux et décidèrent d'aller faire des observations sur la côte de l'Atlantique, pendant que moi-même je me rendais à Gaspé avec le Commandant Wakham dont la santé devenait de plus en plus précaire. Il mourut quelques jours plus tard au grand regret de tous ceux qui l'avaient connu. Il s'est beaucoup dévoué pour les pêcheries au cours des trente-sept années qu'il a consacrées à cette œuvre. Tous les pêcheurs ont éprouvé du chagrin à la nouvelle de sa mort, surtout ceux du Labrador dont la majorité qui sont pauvres avaient trouvé en lui un protecteur et un conseiller habile.

C'est depuis sa mort que je remplis d'après vos instructions les devoirs d'inspecteur intérimaire des pêcheries pour le district du golfe. Après avoir accompli un voyage au cours duquel les docteurs Hjort et Wellie firent des observations scientifiques, je me suis porté sur la côte du Labrador. La pêche était commencée depuis douze jours quand j'y suis arrivé et elle se montrait pleine de promesses, malheureusement une banquise de plus de quarante milles, poussée par un très fort vent de l'est traversa le détroit, s'arrêta juste en face de la côte, et arrêta la pêche pendant quinze jours.

Aux Îles-de-la-Madeleine, la glace a aussi causé des retards et on y a pris peu de hareng, ce qui a nui aux pêcheurs, en les empêchant d'approvisionner de boîtes les navires étrangers.

D'une façon générale et en dépit des retards subis, la pêche s'est montrée fructueuse dans tout le district, tout spécialement sur la côte de Gaspé et dans la Baie-des-Chaleurs où le poisson fut plus abondant que jamais. Le nombre des pêcheurs a aussi augmenté par rapport à l'année dernière.

## HARENG.

On a remarqué un fléchissement dans la pêche du hareng de printemps. Comme je l'ai déjà fait observer cette pêche n'a presque rien rendu à certains endroits à cause

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

des conditions climatiques défavorables qui se sont fait sentir au commencement de la saison. Plus tard, en juin on a vu de la glace à la baie Mouton; cependant, le hareng qui avait presque disparu des côtes du Labrador depuis nombre d'années s'y montra cette saison en assez grandes quantités et de très bonne qualité, mais comme les pêcheurs n'avaient pas un nombre suffisant de barils, ils se trouvèrent dans l'impossibilité de profiter de la bonne occasion qui s'offrait.

Sur la côte de Gaspé et dans la Baie-des-Chaleurs, la pêche a produit suffisamment pour subvenir aux besoins des fabriques.

L'épidémie qui a ravagé les bancs de hareng pendant les dernières années semble être entièrement disparue.

## MORUE.

Cette pêche s'est améliorée partout en 1914. Dans le comté de Gaspé et dans la Baie-des-Chaleurs, la morue s'est montrée exceptionnellement belle, les prix se sont maintenus élevés et les pêcheurs ont réalisé de beaux bénéfices, car de grandes quantités de ces poissons furent expédiés en Europe aux nations belligérantes à bord des navires français et anglais qui pour la première fois se présentèrent dans ces parages pour s'approvisionner de morue.

Plusieurs scieries ont fermé leurs portes au cours de la saison, d'autres réduisirent leur personnel, et comme les hommes n'avaient plus d'ouvrage, ils se portèrent naturellement vers la pêche. Ainsi donc, l'augmentation du nombre des pêcheurs, la facilité d'écouler leurs produits et l'augmentation des prix obtenus ont contribué largement au développement de l'industrie de la pêche dans tout le district du golfe.

Les chiens de mer qui, au cours des années précédentes apparurent en si grand nombre pour chasser la morue semblent maintenant disparaître. On en a vu quelques-uns seulement au cours des premières semaines d'août et les pêcheurs n'ont pas eu à souffrir de leurs dégâts.

## SAUMON.

Dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé, le saumon s'est montré abondant et les prix obtenus élevés. Sur la côte nord du Labrador, les résultats n'ont pas été avantageux. Ce fléchissement doit être attribué non pas à la rareté du saumon, mais aux difficultés de transport qui empêchent de disposer de ce poisson. C'est la raison pour laquelle les prix de vente se sont maintenus si bas dans cette division.

## HOMARD.

La pêche du homard s'est améliorée par rapport à l'année dernière, mais son rendement pécuniaire a baissé. La caisse de homard qui avait coutume de se vendre \$22 par caisse de quarante-huit boîtes d'une livre n'a donnée cette année que \$12.

Deux grandes bourrasques survenues à la fin de juin ont causé des dégâts à Anticosti en détruisant un grand nombre de casiers qu'on n'a pas remplacés vu les incertitudes du marché et l'abaissement considérable des prix de vente. Plusieurs fabriques fermèrent leurs portes avant l'expiration du temps fixé par la loi.

## MAQUEREAU.

La pêche du maquereau a été bonne en général. Ce produit s'est vendu \$13 le baril. Aux Iles-de-la-Madeleine, cette pêche s'est montrée réellement surprenante tant pour la quantité que pour la qualité.

## BALEINE.

Aux postes de baleiniers on a capturé quatre-vingt-quatre baleines. Bien que le nombre de ces mammifères soit égal à celui de l'année précédente, la quantité d'huile a cependant diminué.

En terminant, je désire vous faire observer qu'il ne s'est pas produit d'infractions à la loi et que les règlements de pêche ont partout été bien observés.

Votre obéissant serviteur,

J. CHALIFOUR,  
Inspecteur intérimaire des pêcheries.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le District du Golfe, (district des pêches maritimes), province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semaques.													Engins de pêche.		Numéros.		
		Navires à vapeur.				Voiliers et navires à gazoline.				Barques.				Semaques.				Filets à mailler, seines et filets à éperlan, etc.	
		Nombre.	Tonneaux.	Valeur.	Pêcheurs.	(20 à 40 tonnes) Nombre.	(10 à 20 tonnes) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.		Pêcheurs.	Nombre.
1	Subdivision de Ristigouche (de la marée haute à Miguasha).....			•			•		20	500			40				20	500	1
2	Subdivision de Bonaventure (Miguasha à Paspébiac).....							175	6500	2	600	250	6	11000	28		390	6500	2
3	Subdivision de Port-Daniel (Paspébiac à Pointe-Maquereau).....				1		1500	4	200	13000	15	4000	430				475	7000	3
	Totaux.....				1		1500	4	455	20000	17	4600	770	6	11000	28	885	14000	

COMTÉ DE GASPÉ.

4	Subdivision de Grande-Rivière (Pointe Maquereau à Barachois).....								468	44800	115	33260	1543	5	1250	5	1827	31187	4
5	Subdivision de Gaspé (Barachois à Pointe-de-la-Renommée).....								677	54180	35	8250	1424				1470	26944	5
6	Subdivision de Mont-Louis et Ste-Anne (Pointe-de-la-Renommée au Cap Chatte).....								407	15530	37	6650	625				979	14670	6
7	Iles-de-la-Madeleine (Subdivision sud).....				4	7	6300	71	418	21200	127	23200	1474	14	3500	28	4294	38130	7
8	Iles-de-la-Madeleine (Subdivision nord).....				4	1	4800	43	260	7495	60	13750	780	1	250	2	784	18950	8
	Totaux.....				8	8	11100	114	2230	143205	374	83110	5846	20	5000	35	9354	129881	

COMTÉ DE SAGUENAY.

9	Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambons).....					3	11	12800	28	20	3200	11	5495	27				361	19000	9
10	Subdivision de Moisie (Jambons à Pigon).....	4	653	90000	110					71	2975	5	9500	105				279	5715	10
11	Subdivision de Mingan (Pigon à St-Charles).....	2	27	1100	8					272	30950	6	1600	550				5665	5290	11
12	Subdivision de Nataashquan (St-Charles à Pointe-Nataashquan).....									55	13750	3	3000	170	1	150	2	7	875	12
13	Subdivision de Romaine (Pointe-Nataashquan à Cap-Whittle).....	1	18	600	6					24	1430	10	1350	58	2	175	4	1510	770	13
14	Subdivision de St-Augustin (Cap-Whittle à Chicatica).....									150	10200	22	4135	264				234	11352	14
15	Subdivision de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc-Sablon).....									175	8453	35	8545	365				222	20499	15
16	Anticosti, Ile.....	1	42	10000	7					4	575			6				16	1693	16
	Totaux.....	8	740	101700	131	3	11	12800	28	780	71533	92	31625	1545	3	325	6	8293	65194	

COMTÉ DE RIMOUSKI.

17	Comté de Rimouski—Totaux.....	8	92	13500	32					59	5500	5	2800	112				125	2120	17
----	-------------------------------	---	----	-------	----	--	--	--	--	----	------	---	------	-----	--	--	--	-----	------	----

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le District du Golfe (district des pêches maritimes), province de Québec, au cours de l'année 1915-16—*Fin.*

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéros.	Divisions de pêche.	Engins de pêche.								Fabriques.				Autres accessoires.						Nombre de personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Numeros.				
		Nasses.		Lignes traînantes.		Lignes à main.		Casiers à homard.		Homard.		Saumon.		Entrepôts frigorif. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quai.							
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.						
1	Subdiv. de Ristigouche, (de la marée haute à Miguasha) .....	•	•	•	•	40	250	•	•	•	•	•	•	3	450	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1
2	Subdivision de Bonaventure (Miguasha à Paspebiac) .....	•	•	30	600	500	300	600	400	1	500	•	•	7	2000	80	90000	1	15000	•	•	•	•	•	2
3	Subdivision de P.-Daniel (Paspebiac à Pointe-Maquereau) .....	•	•	160	3500	1000	600	3000	2000	6	6500	•	•	21	5000	50	30000	•	•	•	•	•	•	•	3
	Totaux .....	•	•	190	4100	1540	1150	3600	2400	7	7000	•	•	31	7450	130	120000	1	15000	•	•	•	•	•	325

COMTÉ DE GASPÉ.

4	Subdivision de la Grande-Rivière (Pointe-Maquereau à Barachois) .....	•	•	347	5205	3402	1701	9965	9470	9	12000	•	•	14	760	271	39595	6	3400	•	•	•	•	•	•	4
5	Subdivision de Gaspé (Barachois à Pointe-Renommée) .....	•	•	•	•	4518	2259	•	•	•	•	•	•	39	2900	622	35890	16	31545	•	•	•	•	•	•	5
6	Subdivision de Mont Louis et Ste-Anne (Pointe-Renommée à Cap-Chatte) .....	•	•	•	•	1250	2425	•	•	•	•	•	•	25	4850	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	6
7	Iles de la Madeleine (subdivision sud) .....	•	•	270	6950	3520	1475	30525	31525	14	13450	•	•	18	16950	294	11100	8	7000	•	•	•	•	•	•	7
8	Iles de la Madeleine (subdivision nord) .....	•	•	492	738	886	265	32200	32200	24	18300	•	•	9	4850	20	5875	13	3200	•	•	•	•	•	•	8
	Totaux .....	•	•	1109	12893	13575	8135	72690	73195	47	43750	•	•	105	30300	1207	92400	43	45145	•	•	•	•	•	•	20-5

COMTÉ DE SAGUENAY.

9	Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambon) . . . . .	40	2000	4	240	276	207	50	50	1	400	73	8280	19	1670	9	9			
10	Subdivision de Moisie (Jambon à Pigon) . . . . .					132	132					4	110	41	1140	1	50	80		
11	Subdivision de Mingan (Pigon à St-Charles) . . . . .					1612	1600	200	200	1	75	2	400	50	3500			727		
12	Subdivision de Natashquan (St-Charles à Pointe Natashquan) . . . . .					560	280	910	1365	6	1265	3	650	108	16206	1	300	21		
13	Subdiv. de Romains (Pointe Natashquan au Cap Whittle) . . . . .					119	89	2075	2075	3	300	2	75	19	655	5	30	68		
14	Subdivision de Saint-Augustin (Cap Whittle à Chicatica) . . . . .		13	112	495	495	1360	1360	7	600			198	35420	88	1760	110			
15	Subdivision de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc Sablon) . . . . .		63	578	802	401							126	15775	72	2953	30			
16	Anticosti Ile . . . . .		6	30	25	25	1300	650	1	6000			3	2020	2	50	21			
	Totaux . . . . .	40	2000	86	960	4021	3234	5895	5700	19	7640	5	625	82	11800	562	105918	167	5093	1066

COMTÉ DE RIMOUSKI.

17	Comté de Rimouski—Totaux . . . . .	8	2150									1	825	2	900			26	17
----	------------------------------------	---	------	--	--	--	--	--	--	--	--	---	-----	---	-----	--	--	----	----

## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le district du Golfe (district des pêches maritimes), province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

## COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtz.	Saumon, valeur.	Homard, qtx.	Homard, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Eglefin, qtx.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtx.	Merluche et lingue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtx.	Maquereau, valeur.	Sardines, brls.	Sardines, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Numéros.
		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
1	Subdivision de Ristigouche (de la marée haute à Miguasha).....	175	1400	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1
2	Subdivision de Bonaventure (Miguasha à Pointe Paspébiac).....	1270	10160	382	1146	18650	26110	150	120	180	144	11600	2610	250	600	•	•	•	•	•	•	2
3	Subdivision de Port Daniel (Paspébiac à Pointe Maquereau).....	670	5360	873	2619	49200	68880	300	240	420	336	8850	1991	505	1212	•	•	•	•	•	•	3
	Totaux.....	2115	16920	1255	3765	67850	94990	450	360	600	490	20450	4601	755	1812	•	•	•	•	•	•	

## COMTÉ DE GASPÉ.

4	Subdivision de la Grande-Rivière (Pointe-Maquereau à Barachois)...	391	3128	2368	10656	227169	340753	1520	1520	•	•	36503	18251	260	1300	•	•	•	•	•	•	4
5	Subdivision de Gaspé (Barachois à Pointe Renommée).....	275	2200	•	•	193389	290083	2720	2720	•	•	36957	18479	•	•	•	•	•	•	•	•	5
6	Subdiv. de Mont-Louis et Ste-Anne (Pointe-Renommée à Cap-Chatte).....	635	5080	•	•	55835	83752	•	•	•	•	10230	5115	•	•	•	•	139	695	•	•	6
7	Iles-de-la-Madeleine (subdivision sud).....	•	•	8180	36810	66930	100395	•	•	•	•	20466	10233	31830	79575	•	•	•	•	•	•	7
8	Iles-de-la-Madeleine (subdivision nord).....	•	•	10294	46323	46500	6975	150	150	•	•	3550	1775	9204	23010	•	•	•	•	•	•	8
	Totaux.....	1301	10408	20842	93789	547973	821959	4390	4390	•	•	107706	53853	41294	103885	•	•	139	695	•	•	

\*Qtz. = 100 livres.

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le District du Golfe (District des pêches maritimes), province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

COMTÉ DE SAGUENAY.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtz.	Saumon, valeur.	Homard, qtz.	Homard, valeur.	Morue, qtz.	Morue, valeur.	Eglefin, qtz.	Eglefin, valeur.	Merluche et lingue, qtz.	Merluche et lingue, valeur.	Hareng, qtz.	Hareng, valeur.	Maquereau, qtz.	Maquereau, valeur.	Sardines, qtz.	Sardines, valeur.	Fiétan, qtz.	Fiétan, valeur.	Carrelet, qtz.	Carrelet, valeur.	Numéros.
		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
9	Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambon).	2910	14550	.....	.....	1479	1479	.....	.....	.....	.....	1104	552	1	3	68	544	120	600	2	2	9
10	Subdivision de Moisie (Jambons à Pigon).	708	3540	.....	.....	5598	5598	.....	.....	.....	.....	495	247	36	108	.....	.....	103	515	.....	.....	10
11	Subdivision de Mingan (Pigon à St Charles).	963	4815	28	112	53851	53851	.....	.....	.....	.....	126	63	.....	.....	.....	.....	4	20	.....	.....	11
12	Subdivision Natashquan (St-Charles à la Pointe Natashquan).	1755	8775	194	776	19704	19704	.....	.....	.....	.....	634	317	.....	.....	.....	.....	2	10	.....	.....	12
13	Subdivision de Romaine (Pte Natashquan à Cap Whittle).	384	1920	332	1328	1862	1862	.....	.....	.....	.....	4860	2430	.....	.....	.....	.....	14	70	.....	.....	13
14	Subdivision de St-Augustin (Cap Whittle à Chicatica).	1002	5010	492	1968	26677	26677	.....	.....	.....	.....	2292	1146	.....	.....	.....	.....	4	20	.....	.....	14
15	Subdivision de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc Sablon).	231	1155	.....	.....	6932	6932	.....	.....	.....	.....	744	372	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15
16	Ile Anticosti.	201	1005	445	1780	530	530	.....	.....	.....	.....	92	46	.....	.....	.....	.....	4	20	.....	.....	16
	Totaux.....	8154	40770	1491	5964	116633	116633	.....	.....	.....	.....	10347	5173	37	111	68	544	251	1255	2	2	

COMTÉ DE RIMOUSKI.

17	Comté de Rimouski (Totaux).....	156	1248	.....	.....	25	25	.....	.....	.....	.....	1200	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17
----	---------------------------------	-----	------	-------	-------	----	----	-------	-------	-------	-------	------	-----	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	----

\*Qtz. = 100 livres.



PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais pour le District du Golfe (district des pêches maritimes), province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéros.	Divisions de pêche.	Eperlan, qtx.		Truite, qtx.		Esturgeon, qtx.	Esturgeon, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Petite morue, qtx.	Petite morue, valeur.	Capelan, brls.	Capelan, valeur.	Poissons divers, qtx.	Poissons div., valeur.	Encornet, qtx.	Encornet, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Phoques, com., nom.	Phoques, comm., val.	Belugas, nombre.	Belugas, valeur.	Baleines, nombre.	Baleines, valeur.	Numéros.
		•	•	•	•																					
1	Subdivision Ristigouche (de la marée haute à Miguasha).....		•		•				•																	1
2	Subdivision de Bonaventure (Miguasha à la pointe Paspébiac).....	400	440	10	50							300	75					325	650							2
3	Subdivision de Port Daniel (Paspébiac à Pointe-Maquereau).....	710	781	10	50							300	75			350	525	630	1260							3
	Totaux.....	1110	1221	20	100							600	150			350	525	955	1910							

COMÉ DE GASPÉ.

4	Subdivision de Grand Rivière (Pointe Maquereau à Barachois).....	742	2226												445	890	340	340								4
5	Subdivision de Gaspé (Barachois à Pointe Renommée).....																	250	250							5
6	Subdivision de Mont St-Louis et Ste-Anne, Pte Renommée à Cap Chatte).....			94	470					47	94															6
7	Iles-de-la-Madeleine (Subdivision du sud).....	216	630															410	820	1500	1500					7
8	Iles-de-la-Madeleine (Subdivision du nord).....																	60	120	435	435					8
	Totaux.....	952	2856	94	470					47	94				445	890	1060	1530	1935	1935						

PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantité et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais dans le District du Golfe (district des pêches maritimes), province de Québec, au cours de l'année 1915-16—Fin.

COMTÉ DU SAGUENAY.

1	Numéros.	Divisions de pêche.	Eperlan, qtx.		Truite, qtx.		Esturgeon, qtx.		Anguille, qtx.		Capelan, brls.		Poissons divers, qtx.		Encornet, valeur.		Mactres, brls.		Phoques communs, nombre.		Belugas, nombre.		Baleines, nombre.		Numeros.	
			qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.	qtx.	valeur.		qtx.
	9	Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambon).....	494	1482	133	665	30	300	35	245	131	131	23	46	4	8	26	52	589	589	145	290	.....	.....	9	
	10	Subdivision de Moisie (Jambon à Pigon).....									127	64	.....	.....	180	360	43	86	4464	4464	605	1210	84	58800	10	
	11	Subdivision de Mingan (Pignons à St-Charles).....			33	165	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	40	310	310	.....	.....	.....	.....	11	
	12	Subdivision de Natashquan (St-Charles à Pointe-Natashquan).....			16	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	46	92	127	127	.....	.....	.....	.....	.....	12	
	13	Subdivision de Romaine (Pointe-Natashquan Cap-Whittle).....			96	480	.....	.....	.....	.....	1000	500	.....	.....	10	20	.....	.....	630	630	.....	.....	.....	.....	13	
	14	Subdivision de St-Augustin (Cap-Whittle à Chicatica).....			48	240	.....	.....	.....	.....	460	230	.....	.....	.....	.....	39	78	411	411	.....	.....	.....	.....	14	
	15	Subdivision de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc Sablon).....			.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	
	16	Ile Anticosti.....			.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	
		Totaux.....	494	1482	326	1630	30	500	35	245	131	131	1587	794	23	46	204	408	280	560	6531	6531	750	1500	84	58800

COMTÉ DE RIMOUSKI.

17	Comté de Rimouski. (Totaux).....	15	45	4	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17
----	----------------------------------	----	----	---	----	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	----	----	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	----

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District du Golfe (district des pêches maritimes), province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé,	Saumon en boîtes,	Saumon salé, quintaux.	Homard en boîtes, caisses	Homard expédié dans le	Morue fraîche, qtx.	Morue expédiée verte-	Morue séchée, quintaux.	Eglefin frais, qtx.	Eglefin séché, quintaux.	Merluche et lingue	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng mariné, brls.	Hareng pour boîte,	Hareng pour engrais,	Maquereau frais, qtx.	Maquereau salé, qtx.	Numéros.
		qtx.	caisses.			test, qtx.	salée, qtx.	sechées, quintaux.					brls.	brls.		brls.				
1	Subdivision de Ristigouche (de la marée haute à Miguasha) .....	175																		1
2	Subdivision de Bonaventure (Miguasha à pointe Paspébiac).....	1270			186	10		4000	3530		50	60			200	1000	4500	10	80	2
3	Subdivision de Port-Daniel (Paspébiac à Pointe-Maquereau).....	670			414	45		11400	8800		100	140				2925	1500	10	165	3
	Totaux .....	2115			60	55		15400	12330		150	200			200	3925	6000	20	245	
	Prix.....	9			12	3		2.50	6		3.50	3.50			4	1	25c.	3	8	
	D'une valeur de .....	19035			7200	165		38500	74100		625	700			800	3925	1500	60	1960	

COMTÉ DE GASPÉ.

4	Subdivision de Grande-Rivière (Pointe-Maquereau à Barachois).....	391			1177	14	1375	34624	52182	350	390		85			18209		260		4
5	Subdivision de Gaspé (Barachois à Pointe-à-la-Renommée).....	275					2173	2560	62032	50	890		135		40	18351				5
6	Subdiv. de Mont St-Louis et Ste-Anne (Pointe-à-la-Renommée à cap Chatte).....	63						1975	17295						450	3620	820			6
7	Ile-de-la-Madeleine, (Subdivision du Sud).....				4090				22310				925	1200	5067	270	700		10610	7

8	Iles-de-la-Madeleine (Subdiv. du Nord)	.....	.....	.....	5147	.....	.....	.....	1550	.....	50	.....	.....	850	500	.....	.....	3068	
	Totaux	1301	.....	.....	10414	14	3548	39159	155369	400	1330	.....	1145	1200	6407	40950	1520	260	13678
	Prix	\$ 9.50	.....	.....	12.50	7	1.50	3	5.50	1	4	.....	50c.	1	2.50	1.10	50c.	4	9
	D'une valeur de	\$ 12360	.....	.....	130175	98	5322	117477	854530	400	5320	.....	572	1200	16018	45045	760	1040	123102

COMTÉ DE SAGUENAY.

9	Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambons)	2880	.....	20	.....	.....	81	690	6	.....	.....	.....	195	9	101	17	277	1	9
10	Subdivision de Moisie (Jambons à Pigon)	645	.....	42	.....	.....	.....	2724	50	.....	.....	.....	.....	.....	145	10	20	.....	12
11	Subdivision de Mingan (Pigon à St-Charles)	405	.....	372	14	.....	.....	875	17367	.....	.....	.....	.....	.....	42	.....	.....	.....	11
12	Subdivision de Natashquan (St-Charles à Pointe-Natashquan)	887	75	536	97	.....	.....	450	6268	.....	.....	.....	.....	.....	.....	317	.....	.....	12
13	Subdivision de Romaine (Pointe-Natashquan à Cap-Whittle)	.....	25	242	166	.....	.....	133	532	.....	.....	.....	.....	.....	1620	.....	.....	.....	13
14	Subdivision de St-Augustin (Cap Whittle à Chicatica)	.....	.....	668	246	.....	.....	2432	7271	.....	.....	.....	.....	.....	566	297	.....	.....	14
15	Subdivision de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc Sablon)	5	.....	151	.....	.....	255	187	2101	.....	50	.....	.....	.....	205	38	.....	.....	15
16	Ile d'Anticosti	.....	237	.....	215	13	50	210	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	46	.....	.....	16
	Totaux	4822	337	2031	738	15	386	7701	33615	.....	.....	.....	248	9	2679	725	297	1	12
	Prix	\$ 9	8	6	14	4	1.50	2.50	5	.....	.....	.....	1	2	4	1.50	50c.	5	12
	D'une valeur de	\$ 43398	2696	12186	10332	60	579	19252	168075	.....	.....	.....	248	18	10716	1088	148	5	144

COMTÉ DE RIMOUSKI.

17	Comté de Rimouski	156	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	.....	.....	1200	.....	.....	.....	.....	.....	17
	Prix	\$ 9	.....	.....	.....	.....	1.50	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	D'une valeur de	\$ 1404	.....	.....	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	.....	1200	.....	.....	.....	.....	.....	.....

\* Qtl. = 100 livres.

† Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District du Golfe (Division des pêches maritimes), province de Québec, au cours de l'année 1915-16—Fin.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Numéros.	Divisions de pêche.	Sardines fraîches ou salées, brls.	Fictan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truites fraîches, qtx.	Esturgeon frais, qtx.	Anguille fraîche, qtx.	Petite morue fraîche, qtx.	Capelan frais, brls.	Poissons divers frais, qtx.	Encornet pour boîte, brls.	Macres fraîches, brls.	Macres en boîtes, caisses.	Huile de phoque, gals.	Lapques et moues, marinées ou séchées, qtx.	Engrais de baleine, ton.	Fanons de baleine, ton.	Peaux de chiens de mer, nombre.	Peaux de belugas, nomb.	Huile de poisson, gals.	Huile de baleine, gals.	Numéros.
1	Subdivision de Ristigouche (de la marée haute à Miguasha).																						1
2	Subdivision de Bonaventure (Miguasha à pointe Paspébiac).				400	10				300			325									4500	2
3	Subdivision de Port-Daniel (Paspébiac à Pointe-Maquereau).				710	10				300		350	630									12500	3
	<b>Totaux</b>				1110	20				600		350	955									17000	
	<b>Prix</b>				1.10	5				40c		1.50	2									40c.	
	<b>D'une valeur de</b>				1221	100				240		525	1910									680c	
D'une valeur totale de.....																					\$ 159,266		

COMTÉ DE GASPIÉ.

4	Subdivision de Grande-Rivière (Pointe-Maquereau à Barachois).				742							445	340									37700	4
5	Subdivision de Gaspé (Barachois à Pointe-à-la-Remouée).												250									46300	5
6	Subdivision de Mont Louis et Ste-Anne (Pointe à la Remouée à Cap Chatte).	139				94																13120	6
7	Iles-de-la-Madeleine (Subdivision du sud).				210								410		3000	105				1500		7100	7

8 Ile de la Madeleine (subdivision du nord).....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....	870	.....	.....	.....	.....	435	.....	.....	8
Totaux.....	139	952	94	.....	.....	47	.....	415	1060	.....	3870	105	.....	.....	.....	.....	1935	.....	104220	.....
Prix.....	6	4	5	.....	.....	5	.....	2	2	.....	43c.	2	.....	.....	.....	.....	1.75	.....	20c.	.....
D'une valeur de.....	834	3808	470	.....	.....	235	.....	890	2120	.....	1664	210	.....	.....	.....	.....	3386	.....	30224	.....
D'une valeur totale de.....																			\$ 1,357,260	

COMTÉ DE SAGUENAY.

9 Subdivision de Godbout (Tadoussac à Jambons).....	68	120	2	494	133	30	35	131	.....	23	4	26	.....	6227	8	.....	.....	589	145	.....	.....	9
10 Subdivision de Moisie (Jambons à Pigon).....	.....	103	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	127	180	43	.....	22320	.....	3617	10	4464	605	.....	171000	10
11 Subdivision de Mingan (Pigon à Saint-Charles).....	.....	4	.....	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	620	.....	.....	.....	310	.....	16747	.....	11
12 Subdivision de Natashquan (Saint-Charles à Pointe Natashquan).....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6106	.....	12
13 Subdivision de Romaine (Pointe Natashquan au Cap Whittle)..	.....	14	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	44	2	254	1	.....	.....	127	.....	446	.....	13
14 Subdivision de Saint-Augustin (Cap Whittle à Chicatica).....	.....	4	.....	96	.....	.....	.....	1000	.....	10	.....	.....	.....	1346	25	.....	.....	630	.....	8597	.....	14
15 Subdivision de Bonne-Espérance (Chicatica à Blanc-Sablon).....	.....	.....	.....	48	.....	.....	.....	460	.....	.....	.....	39	.....	822	.....	.....	.....	411	.....	14183	.....	15
16 Ile d'Anticosti.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45	.....	16
Totaux.....	68	251	2	494	326	30	35	131	1587	23	204	278	2	31589	34	3617	10	6531	750	46124	171000	.....
Prix.....	10	6	2	4	5	10	7	1	1	3	2	2	6	43c	5	3.50	90	1.50	5	30c.	29c.	.....
D'une valeur de.....	680	1506	4	1976	1630	300	245	131	1587	69	40c	556	12	13583	170	12659	900	9796	3750	13837	49590	.....
D'une valeur totale de.....																					\$ 382,334	

COMTÉ DE RIMOUSKI.

17 Comté de Rimouski.....	.....	.....	15	4	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17
Prix.....	.....	.....	4	5	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
D'une valeur de.....	.....	.....	60	20	.....	.....	.....	.....	.....	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
D'une valeur totale de.....																					\$ 2,766	

39-133

## RÉCAPITULATION.

Donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes pour le District du Golfe, province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
Saumon..... qtx.	11,726	\$ 69,346			
" frais..... caisses.			8,394	76,197	
" en boîtes..... caisses.			337	2,696	
" salé au sel sec..... qtx.			2,031	12,186	
Homard..... "	23,588	103,518			91,079
" en boîtes..... caisses.			11,752	147,707	
" expédié dans le test..... qtx.			84	323	
Morue..... "	732,481	1,033,607			148,030
" fraîche..... "			3,959	5,938	
" verte—salée..... "			62,260	175,229	
" séchée..... "			201,334	1,096,705	
Eglefin..... "	4,840	4,750			1,277,872
" frais..... "			400	400	
" séché..... "			1,480	5,845	
Merluche et lingue..... "	600	480			6,245
" " séchées..... "			200		700
Hareng..... "	139,703	64,227			
" frais..... "			2,593	2,320	
" fumé..... "			1,209	1,218	
" mariné..... brls.			9,286	27,534	
" pour boîte..... "			45,600	50,058	
" pour engrais..... "			7,817	2,408	
Maquereau..... qtx.	42,086	105,808			83,238
" frais..... "			281	1,105	
" salé..... brls.			13,935	125,206	
Sardines..... qtx.	68	544			126,311
" fraîches ou salées..... brls.			68		650
Flétan, frais..... qtx.	390	1,950	390		2,340
Carrelet..... "	2	2	2		4
Eperlan..... "	2,571	5,604	2,571		7,065
Truite..... "	444	2,220	444		2,220
Esturgeon..... "	30	300	30		300
Anguille..... "	35	245	35		245
Petite morue..... "	178	225	178		366
Capelan..... brls.	2,187	944	2,187		1,827
Poissons divers..... qtx.	33	76	33		114
Encornet..... brls.	999	1,823	999		1,823
Mactres..... "	2,295	4,000			
" fraîches..... "			2,293	4,586	
" en boîtes..... caisses.			2	12	
Phoques communs..... nomb.	8,466	8,466			4,598
Langues et noues..... qtx.			139		390
Belugas..... nomb.	750	1,500			
Baleines..... "	84	58,800			
Peaux de phoque commun..... "			8,466		13,182
" belugas..... "			750		3,750
Huile de poisson..... galls.			167,344		50,861
" baleine..... "			171,000		49,590
" phoque..... "			35,459		15,247
Engrais de baleine..... qtx.			3,617		12,659
Fanons de baleine..... tonnes.			10		900
Totaux.....		1,468,435			1,901,626

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur de tous les navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche, pour le District du Golfe, (district des pêches maritimes) province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 832).....	16	115,200
Voiliers et navires à gazoline.....	31	25,400
Barques à voiles.....	3,524	240,238
Barques à gazoline.....	488	124,135
Semaques.....	29	16,325
Filets à mailier, seines, filets à piège et à éperlan, etc.....	18,657	211,195
Nasses.....	48	4,150
Lignes trainantes.....	1,385	17,963
Lignes à main.....	19,133	12,523
Casiers à homard.....	82,185	81,295
Fabriques de homard.....	73	58,390
"    de saumon.....	5	625
Entrepôts frigorifiques et glaciers.....	219	50,375
Fumoirs et poissonneries.....	1,901	319,275
Jetées et quais.....	211	65,238
<b>Total.....</b>		<b>1,342,817</b>

Nombre de personnes employées à bord des navires.....	309
"    "    "    barques.....	8,273
"    "    "    semaques.....	69
Nombre de personnes employées dans les entrepôts frigorifiques, poissonneries, et fabriques, etc.....	3,502
<b>Total.....</b>	<b>12,153</b>



## PÊCHE DE L'INTÉRIEUR.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques, et la quantité et la valeur de tous les engins et autre matériel en usage dans l'industrie de la pêche, dans la région des pêches fluviales (eaux de l'intérieur) du District du Golfe, province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires à vapeur ou remorqueurs.				Barques.				Filots à mailler.		Seines.		Nasses.		Entr. frig. et glaciers.		Fumoirs et poissonneries.		Nombre de personnes employ. dans les entr. frig., fumoirs, etc.	Numéros.	
		Nombre.	Tonneaux.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.			Valeur.
1	Témiscouata, comté de.....	4	39	1950	20	22	1750	2	900	29	12	200	1	125	14	1500	2	950	1	400	13	1
2	Kamouraska ".....	2	24	1300	12	10	1500	1	1200	21					12	2100	2	800	3	500	10	2
3	L'Islet ".....	3	33	2300	13	14	1400	3	900	24					14	2800	1	400			4	3
4	Montmagny ".....	1	20	800	4	12	850	1	500	3			2	150	18	3200	1	300			15	4
5	Chicoutimi ".....					19	1300	2	900	14					8	900	1	400			25	5
6	Charlevoix ".....	4	84	3100	15	12	900	1	150	16					15	4800	2	850			6	4
7	Montmorency ".....					8	500	2	850	8					13	3900	2	750				7
8	Québec ".....					12	725	4	1200	21					10	2800	3	2000				8
	Totaux.....	14	202	9450	64	109	8925	16	6600	136	12	200	3	275	104	22000	14	6450	4	900	67	

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place dans la région des pêches fluviales (eaux de l'intérieur) du District du Golfe, province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, * qtx.	Saumon, valeur.	Truite, qtx.	Truit, valeur.	Poisson blanc, qtx.	Poisson blanc, valeur.	Achigan, qtx.	Achigan, valeur.	Doré, qtx.	Doré, valeur.	Esturgeon, qtx.	Esturgeon, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Alose, qtx.	Alose, valeur.	Poissons divers, qtx. †	Poissons divers, valeur	Numéros.
		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
1	Témiscouata, comté de.....	8	80	10	100	4	40	2	20	4	40	4	20	12	60	925	1335	13	104	.....	.....	9	36	1
2	Kamouraska, ".....	10	100	3	30	4	40	2	20	.....	.....	3	15	42	240	730	980	21	168	.....	.....	12	48	2
3	L'Islet, ".....	.....	.....	.....	.....	12	120	13	130	.....	.....	3	40	35	175	.....	.....	12	96	5	50	10	40	3
4	Montmagny, ".....	2	20	.....	.....	25	250	85	850	7	70	23	115	192	960	.....	.....	48	384	13	130	16	64	4
5	Chicoutimi, ".....	21	850	21	210	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
6	Charlevoix, ".....	13	130	4	40	3	30	.....	.....	.....	.....	4	20	12	60	.....	.....	15	120	24	240	10	40	6
7	Montmorency, ".....	3	30	15	150	10	100	12	96	5	50	15	75	250	1250	.....	.....	39	312	200	2000	14	56	7
8	Québec, ".....	2	20	12	120	5	50	5	50	9	90	9	45	7	35	.....	.....	212	1696	12	120	16	64	8
Totaux.....		59	1239	65	650	59	590	117	1146	21	210	66	330	565	2825	1655	2315	360	2880	254	2540	100	400	

\* Qtx. = 100 livres. † "Poissons divers" comprend le saumoneau, le chabot et l'ouananiche.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la quantité et la valeur de tous les engins et autre matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour les Cantons de l'Est, province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Barques.					Seines.		Verveux.		Lignes.		Jetées et quais.		Nomb. d. per. son. employ. ds les entrep. frig., les pois sonner., etc'				
	Divisions de pêche.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		Valeur.	Nombre.		
<i>Cantons de l'Est.</i>																		
1	Comtés de Chambly, Verchères et St-Jean.....	.....	*	.....	*	.....	13	305	.....	*	.....	13	89	.....	2	100	.....	162
2	Comtés de Missisquoi et Iberville.....	2	400	1	300	.....	.....	.....	4	100	.....	11	55	.....	.....	.....	.....	50
3	Comtés de Stanstead et Sherbrooke.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	Comtés de Shefford et Brome.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	Comtés de Yamaska, St-Hyacinthe, Bagot et Rouville.....	75	1500	16	3075	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	31	.....	.....	.....	.....	251
6	Comtés de Richmond, Wolfe, Mégantic et Beauce.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Totaux.....	77	1900	18	4475	.....	13	305	4	100	.....	42	175	.....	2	100	.....	463

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place, pour les Cantons de l'Est, province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtz.	Saumon, valeur.	Truite, qtz.	Truite, valeur.	Poisson blanc, qtz.	Poisson blanc, valeur.	Achigan, qtz.	Achigan, valeur.	Doré, qtz.	Doré, valeur.	Brochet, qtz.	Brochet, valeur.	Esturgeon, qtz.	Esturgeon, valeur.	Anguilles, qtz.	Anguilles, valeur.	Perche, qtz.	Perche, valeur.	Maskinongé, qtz.	Maskinongé, valeur.	Poissons divers, qtz.	† Poissons divers, valeur.	Numéros.
		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
<i>Cantons de l'Est.</i>																								
1	Comtés de Chambly, Verchères et St-Jean.....					18	360	35	350	30	300	215	1600	46	575	165	1231	43	301	24	288	700	4900	1
2	Comtés de Missisquoi et Iberville.....									4	48	42	336			762	6096	50	400			128	1024	2
3	Comtés de Stanstead et Sherbrooke.....	5	75	20	240			30	300	5	50	50	500			3	30	100	500			50	550	3
4	Comtés de Shefford et Brome.....																							4
5	Comtés de Yamaska, St-Hyacinthe, Bagot et Rouville.....							4	32	107	1177	516	2550			910	4550	1153	5765	103	1133	2802	19614	5
6	Comtés de Richmond, Wolfe, Mégantic et Beauce.....																							6
	Totaux.....	5	75	20	240	18	360	69	682	146	1575	817	4986	46	575	1840	11907	1346	6966	127	1421	3680	26088	

\* Qtl. = 100 livres.

† "Poissons divers" comprend le saumoneau, le chabot et l'ouananiche.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la quantité et la valeur de tous les engins et autre matériel en usage dans l'industrie piscicole, depuis la frontière, comté de Huntingdon, jusqu'à celui de Bellechasse, sur la rive sud, et depuis le comté de Portneuf, jusqu'à celui de Soulanges, inclusivement, sur la rive nord, province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Barques.				Filets à mailler.		Seines.		Verveux.		Lignes.		Nasses.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Nombre de personnes employées d. les entrepôts frigorif. et poissonneries.	Numéros.	
		A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			
1	Lac St-François et tributaires		*		*		*		*		*		*		*		*		6	1
2	Lac St-Louis et Châteauguay	9	198					1	20			2	5						9	2
3	Laprairie, comté de							6	180										9	3
4	Chambly, "																			4
5	Verchères, "							13	9	11	66								99	5
6	Richelieu, "																			6
7	Yamaska, "	75	1500	16	3975					368	1840	18	31						251	7
8	Nicolet, "	33	448	6	1040			9	138	75	1092	102	102						183	8
9	Champlain et St-Maurice, comtés de																			9
10	Maskinongé et Berthier, "																			10
11	L'Assomption et Terrebonne "																			11
12	Laval et Lac des Deux-Montagnes, comtés de																			12
13	Hochelaga et Jacques-Cartier, comtés de																			13
14	Vaudreuil, comté de			3	1000	15	45					5	15						66	14
15	Bellechasse, comté de	45	1392	1	240									80	45200	30	1665	300	15	
	Totaux	162	3538	26	6255	15	45	29	347	454	2998	127	153	80	45200	30	1665	914		

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place depuis la frontière, comté de Huntingdon, jusqu'à celui de Bellechasse, sur la rive sud, et à partir du comté de Portneuf, jusqu'à celui de Soulanges, inclusivement, sur la rive nord, province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

Nombres.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtx.	Saumon, valeur.	Poisson blanc, qtx.	Poisson blanc, valeur.	Achigan, qtx.	Achigan, valeur.	Doré, qtx.	Doré, valeur.	Brochet, qtx.	Brochet, valeur.	Esturgeon, qtx.	Esturgeon, valeur.	Anguille, qtx.	Anguille, valeur.	Perche, qtx.	Perche, valeur.	Maskinongé, qtx.	Maskinongé, valeur.	†Poissons divers, qtx.	Poissons, divers, val.	Nombres.
		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*		
1	Lac-St-François et tributaires.....											19	190	7	70	2	12			5	15	1
2	Châteauguay et Lac St-Louis.....							9	72	100	800	33	330	123	984	184	1104					2
3	Laprairie comté de.....																			431	2586	4
4	Chambly ".....																					5
5	Verchères ".....			18	360			30	300	95	760	56	448	45	270	43	301			128	1024	6
6	Richelieu ".....																					7
7	Yamaska ".....							107	1177	505	2525			907	4535	1153	6765	100	1100	2802	19614	8
8	Nicolet ".....			1	10	6	60	16	160	17	85	40	600	77	462	31	310	3	36	159	1272	9
9	Champlain et Saint-Maurice comtés de.....																					10
10	Maskinongé et Berthier, comtés de.....																					11
11	L'Assomption et Terrebonne comtés de.....																					12
12	Comté de Laval et Lac des Deux-Montagnes.....																					13
13	Hochelega et Jacques-Cartier, comtés de.....																					14
14	Vaudreuil comté de.....					14	424	503	4024	420	940	130	1040	37	222	410	2050	53	424	1091	4158	15
15	Bellechasse ".....	5	60	161	1610	1	10	95	950	6	60	367	2936	3710	37100	4	40			260	1820	16
		5	60	180	1980	21	494	760	6683	1143	5170	645	5544	4906	43643	1827	9582	158	1580	4876	30489	

\* Qtx. = 100 livres.

† "Poissons divers" comprend le saumoneau, le chatot et l'ouananiche.

7 GEORGE V, A. 1917

## RÉCAPITULATION.

Donnant le rendement et la valeur des pêches fluviales (eaux de l'intérieur)  
pour la province de Québec au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Quantités.	Valeur.
		\$
Saumon.....	*Qtl. 69	1,374
Truite.....	" 85	890
Poisson blanc.....	" 257	2,930
Hareng.....	" 1,655	2,315
Achigan.....	" 207	2,322
Doré.....	" 927	8,468
Brochet.....	" 1,960	10,156
Esturgeon.....	" 757	6,449
Anguille.....	" 7,311	58,375
Perche.....	" 3,173	18,548
Maskinongé.....	" 285	3,001
Eperlan.....	" 360	2,880
Alose.....	" 254	2,540
Laqualche.....	"	
Poissons divers.....	" 8,656	56,977
Caviar.....	"	
Total.....		175,225

\*Qtl. = 100 livres.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre et la valeur des navires, barques, filets, pièges, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour la province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires à vapeur ou remorqueurs, (tonnage 202).....	14	9,450
Barques à voile.....	348	14,363
" à (gazoline).....	60	17,330
Filets à mailler, seines et autres filets.....	530	4,270
Nasses.....	184	67,200
Lignes.....	169	328
Entrepôts frigorifiques et glacières.....	44	8,115
Fumoirs et poissonneries.....	6	1,000
Jetées et quais (privés).....		
Total.....		122,056

Nombre de personnes employées sur les navires ou les remorqueurs.....	64
" " barques.....	136
" " dans les poissonneries, les entr. frigor., etc.	1,444
	1,644



## RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, en boîtes pour toute la province de Québec, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Pêches maritimes.				Pêches fluviales.		Total des deux pêches.		Valeur totale du poisson vendu.
	Poisson pris et débarqué.		Poisson vendu.		Poisson vendu.		Poisson vendu.		
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	
Saumon..... qtx.	11,726	69,346							
"  frais..... "			8,394	76,197	69	1,374	8,463	77,571	
"  en boîtes... caisses.			337	2,696			337	2,696	
"  salé..... qtx.			2,031	12,186			2,031	12,186	92,453
Homard..... "	23,588	103,518							
"  en boîtes... caisses.			11,752	147,707			11,752	147,707	
"  exp. d. le test... qtx.			84	323			84	323	148,030
Morue..... "	732,481	1,033,607							
"  fraîche..... "			3,959	5,938			3,959	5,938	
"  verte-salée..... "			62,260	175,229			62,260	175,229	
"  séchée..... "			201,334	1,096,705			201,334	1,096,705	1,277,872
Eglefin..... "	4,840	4,750							
"  frais..... "			400	400			400	400	
"  séchés..... "			1,480	5,845			1,480	5,845	6,245
Merluce et lingue..... "	600	480							
"  fraîches..... "									
"  séchées..... "			200	700			200		700
Hareng..... "	139,703	64,227							
"  frais..... "			2,593	2,020	1,655	2,315	4,248	4,335	
"  fumé..... "			1,209	1,218			1,209	1,218	
"  mariné..... brls.			9,286	27,534			9,286	27,534	
"  pour boîte..... "			45,600	50,058			45,600	50,058	
"  pour engrais..... "			7,817	2,408			7,817	2,408	85,553
Maquereau..... qtx.	42,086	105,808							
"  frais..... "			281	1,105			281	1,105	
"  salé..... brls.			13,935	125,206			13,935	125,206	126,311
Alose fraîche..... qtx.					254	2,540	254		2,540
Sardines..... brls.	68	544							
"  fraîch. ou salées..... "			68	680			68	680	
Flétan frais..... qtx.	390	1,950	390	2,340			390	2,340	
Eperlan..... "	2,571	5,604	2,571	7,065	360	2,880	2,931	9,945	
Truite..... "	444	2,220	444	2,220	85	890	529	3,110	
Esturgeon..... "	30	300	30	300	757	6,449	787	6,749	
Bar..... "					207	2,322	207	2,322	
Anguille..... "	35	245	35	245	7,311	58,375	7,346	58,620	
Petite-morue..... "	178	225	178	366			178	366	
Poisson blanc..... "					257	2,930	257	2,930	
Doré..... "					927	8,468	927	8,468	
Perche..... "					3,173	16,548	3,173	16,548	
Brochet..... "					1,960	10,156	1,960	10,156	
Maskinongé..... "					285	3,001	285	3,001	

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RÉCAPITULATION.

Donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqués à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et des produits vendus: frais, séchés, en boîtes pour toute la province de Québec, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Poissons.	Pêches maritimes.				Pêches fluviales.		Total des deux pêches.		Valeur total du poisson vendu.
	Poisson pris et débarqué.		Poisson vendu.		Poisson vendu.		Poisson vendu.		
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
	\$		\$		\$		\$	\$	
Carrelet..... qtx.	21	2	2	4			2		4
Poissons divers..... "	38	79	38	114	8,656	56,977	8,694		57,091
Encornet..... brla.	999	1,823	999	1,823			999		1,823
Mactres..... "	2,295	4,000							
" fraîches..... "			2,293	4,586			2,293	4,586	
" en boîtes..... caisses.			2	1			2	1	4,598
Capelan..... brla.	2,187	944	2,187	1,827			2,187		1,827
Langues et noues..... qtx.			139	380			139		380
Phoques communs..... nom.	8,466	8,466							
Peaux de phoque com..... "			8,466	13,182			8,466		13,182
Baleines..... "	84	53,800							
Fanons et eng. de balei. tonn.			10	900			10		900
Engrais..... qtx.			3,617	12,659			3,617		12,659
Huile de baleine..... gals.			171,000	49,590			171,000		49,590
Huile de poisson..... "			167,344	50,861			167,344		50,861
Belugas..... nom.	750	3,750							
Peaux de belugas..... "			750	3,750			750		3,750
Huile de phoque..... gals.			35,459	15,247			35,459		15,247
<b>Totaux.....</b>		1,468,435		1,901,626		175,225			2,076,851

## RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre des pêcheurs etc., le nombre et la valeur de tous les navires barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour toute la province de Québec au cours de l'année 1915-16.

	Pêches maritimes.		Pêches fluviales.		Total des deux pêches	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$
Navires à vapeur, (tonnage 1034).....	16	115,200	14	9,450	30	124,650
Voiliers et navires à gazoline.....	31	25,400			31	25,400
Barques à voiles.....	3,524	240,238	348	14,363	3,872	254,601
Barques à gazoline.....	488	124,135	60	17,330	548	141,465
Semaques.....	29	16,325			29	16,325
Fil. à mail. seines, fil. à piège et à éperlan	18,657	211,195	530	4,270	19,187	215,465
Nasses.....	48	4,150	184	67,200	232	71,350
Lignes trainantes.....	1,385	17,953			1,385	17,953
Lignes à main.....	19,136	12,523	169	323	19,305	12,851
Casiers à homard.....	82,185	81,295			82,185	81,295
Fabriques de homard.....	73	58,390			73	58,390
" de saumon.....	5	625			5	625
Entrep. frigorif. et glacières.....	219	50,375	44	8,115	263	58,490
Fumoirs et poissonneries.....	1,901	319,275	6	1,000	1,907	320,275
Jetées et quais.....	211	65,238			211	65,238
<b>Totaux.....</b>		<b>1,342,317</b>		<b>122,056</b>		<b>1,464,373</b>

	Pêches maritimes.	Pêches fluviales.	Total des deux pêches.
Nombre de personnes employées à bord des navires.....	309	64	373
" " " barques.....	8,273	136	8,409
" " " semaques.....	69		69
Nomb. de personn. empl. dans les poissonn., entrep. frigor., fabr., etc	3,502	1,444	4,946
<b>Totaux.....</b>	<b>12,153</b>	<b>1,644</b>	<b>13,797</b>

APPENDICE N° 5

ONTARIO

**N.B.—Les pêcheries de l'Ontario sont administrées par le gouvernement provincial.**

7 GEORGE V, A. 1917

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, le nombre et la valeur des navires, dans l'industrie de la pêche pour la province

Numéros.	Divisions de pêche.	Matériel de pêche.											
		Remorqueurs.				Chaloupes à gazoline			Barques à voiles ou à rames.			Filets à mailer.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	Verges.	Valeur.
				\$			\$			\$			\$
1	Kenora et Rivière-la-Pluie...	4	90	6650	4	67	21405	131	67	2656	112	139400	14061
2	Lac Supérieur...	20	317	56850	118	17	7650	41	104	7310	169	916310	51935
3	Lac Huron (chenal nord)...	20	391	71400	91	43	18955	97	79	3765	109	1022700	69119
4	Baie Georgienne...	12	306	48500	53	66	27385	140	93	8386	151	924175	52357
5	Lac Huron (proprement dit)...	12	183	28500	47	35	14165	70	75	6818	130	468471	33593
6	Lac Ste-Claire, etc...					55	16900	98	120	4492	197		
7	Lac Erié...	50	1431	310750	275	166	82460	449	186	10505	293	1526642	141203
8	Lac Ontario...					157	44470	307	434	14653	657	887685	49420
9	Eaux de l'intérieur					60	17600	66	245	5981	309	9960	1068
	Totaux.....	118	2718	522650	588	666	250990	1399	1403	64566	2127	5895343	412756

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

remorqueurs et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage d'Ontario, au cours de l'année 1915-16.

Matériel de pêche.														Autres accessoires.				Numéros.
Seines.			Filets à enclos.		Verveux.		Carrelets filets sur dévidoirs.		Lignes dormantes.		Dards.		Entrepôts frigor. et glacières.		Jetées et quais.			
Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
		*		*		*		*		*		*		*		*		
.....	.....	.....	45	13650	6	260	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37	11430	21	2947	1	
.....	.....	.....	57	17175	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	7475	30	4180	2	
.....	.....	.....	130	52000	1	20	.....	.....	3000	150	.....	.....	44	14050	31	15300	3	
1	100	90	9	3050	25	483	.....	.....	28600	2500	.....	.....	22	5625	23	2900	4	
6	370	430	64	18300	.....	.....	.....	.....	5200	215	.....	.....	42	4755	6	1275	5	
70	12301	4524	10	2800	169	9080	6	128	3300	738	.....	.....	34	9895	11	1683	6	
65	21005	8030	607	255650	.....	.....	11	71	9235	131	.....	.....	123	8080	56	25150	7	
19	1163	506	.....	.....	566	11015	.....	.....	28400	813	224	336	276	7065	11	955	8	
14	555	536	3	375	239	7544	8	17	20235	418	195	751	62	2000	6	450	9	
175	35494	14116	925	362300	1006	28402	34	247	98870	4965	419	1087	666	143315	195	54838		

## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place pour la province de l'Ontario, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.																			Numéros.
	Hareng, frais, *qtz.	Hareng, salé, brls.	Hareng, fumé, qtz.	Truite, fraîche, qtz.	Truite, salée, brls.	Poisson blanc, frais, qtz.	Poisson blanc, salé, brls.	Doré frais, qtz.	Doré bleu, qtz.	Brochet, qtz.	Esturgeon, qtz.	Anguille, qtz.	Perche, qtz.	Vessies d'esturgeon, nomb.	Tullipi frais, qtz.	Barbue fraîche, qtz.	Carpe fraîche, qtz.	†Poissons divers, qtz.	Caviar, qtz.	
1				928		13496		11637		12219	856	596	80	121	2621	1186	1903	815	17	1
2	27769	2234		16453	9896	8420	690	1800		709	161		3		89		14	1571	0.16	2
3	394	138		17252	179	6565	103	3326		1018	275		162	248	524	14		4255	4.27	3
4	991	461		13883	3662	3924	1330	854		784	61		110		430	87	156	455	9.05	4
5	2219	405		7876	987	519	26	1680		2	126		1617	13	2699		110	808	9.82	5
6						437	200	374		546	341		1126			663	6636	3836	10.67	6
7	55737			24		18322		6077	48823	6305	563		10421	1219	211	384	9049	9486	28.61	7
8	17064	96	758	5508	23	8096	40	860		3670	15	2197	1193			2677	1125	4387		8
9	23			338		157		110		591	116	333	192	3	56	1664	1188	4450	0.22	9
	Totaux ..	104197	3334	758	62262	14747	59936	2388	26718	48823	25844	2514	3126	14904	1604	6630	6675	20181	30063	794
	Prix.....	5	10	10	10	10	10	10	10	8	15	6	5	60c	6	8	2	6	100	
	D'une valeur de....	\$ 520985	33340	7580	622620	147470	599360	23380	267180	488230	206752	37710	18756	74520	962	39780	53400	40362	150315	7980

\* Qtl. = 100 livres

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RÉCAPITULATION

Donnant le rendement et la valeur des pêcheries de la province de l'Ontario, au cour de l'année 1915-16.

Poissons.	Quantités.	Valeur.
		\$
Truite.....	*Qtz. 106,503	770,090
Poisson blanc.....	" 67,100	623,240
Hareng.....	" 115,715	561,905
Doré.....	" 26,718	267,180
Doré bleu.....	" 48,823	488,230
Brochet.....	" 25,844	206,762
Esturgeon.....	" 2,514	37,710
Anguille.....	" 3,126	18,756
Perche.....	" 14,904	74,520
Vessies d'esturgeon.....	nombre. 1,604	962
Tullipi.....	Qtz. 6,630	39,780
Barbue.....	" 6,675	53,400
Carpe.....	" 20,181	40,362
Poisson divers.....	" 30,063	150,315
Caviar.....	" 79½	7,980
<b>Total</b> .....		<b>3,341,132</b>

\*Qtz. = 100 livres.

RÉCAPITULATION.

Donnant le nombre et la valeur des navires, barques, filets, pièges, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour la province de l'Ontario, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires ou remorqueurs à vapeur (tonnage 2,718).....	118	522,650
Barques (à voiles).....	1,403	64,566
" (à gazoline).....	666	250,990
Filets à mailler, seines et autres filets.....		818,321
Dards.....	419	1,087
Lignes.....	98,870	4,965
Entrepôts frigorifiques et glaciers.....	666	143,316
Jetées et quais (privés).....	155	54,838
<b>Total</b> .....		<b>1,860,732</b>

Nombre d'hommes employés à bord des navires ou remorqueurs..... 5-8  
 " " " barques..... 3,526

4,114



## APPENDICE N° 6.

## MANITOBA.

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT N° 1.

A monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon cinquième rapport annuel sur les pêcheries du district n° 1, Manitoba, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. J'y joins aussi un état-statistique donnant des quantités du poisson capturé et leur prix de vente.

Je suis heureux d'avoir à vous faire rapport que la pêche d'été du poisson blanc dans le lac Winnipeg a été abondante et que toutes les compagnies qui exportent de ce poisson ont réussi, avant la fin de la saison, à s'en procurer tout l'approvisionnement de poisson nécessaire; en fait, on n'a pêché que deux mois et on a partout constaté que les poissons étaient très abondants et de belle taille. A chaque station, j'ai pesé cent poissons qui m'ont donné comme moyenne trois livres chacun. C'est la première année que j'ai entendu dire aux pêcheurs que la taille et la quantité du poisson blanc s'étaient améliorées à cause du grand nombre d'alevins de ce poisson déposés dans le lac chaque année et provenant des trois piscifactures établies sur ses bords du lac. Le nombre d'alevins de poisson blanc éclos et déposés dans le lac Winnipeg s'est élevé à 125,000,000; on a aussi expédié un grand nombre d'alevins de doré dans les lacs situés dans la partie sud du Manitoba et qui provenaient de la piscifactory de Gull-Harbour sur le lac Winnipeg.

Vous pourrez constater dans la statistique annuelle qu'on a pris une plus grande quantité de poisson blanc au cours de l'été 1915-16 qu'en 1914-15. Bien peu de personnes se livrent l'hiver à la pêche du poisson blanc, ce qui explique les faibles quantités de ce poisson capturé pendant cette saison. Vous remarquerez que les quantités de tullipi capturé excèdent celles de l'année dernière, tout aussi bien d'ailleurs que la quantité de matériel en exploitation. Les prix de vente n'ont pas varié l'année dernière; les compagnies ont disposé de tous leurs approvisionnements et n'ont pas conservé de poisson dans les entrepôts frigorifiques.

On a pratiqué peu de pêche d'automne dans mon district. Il y a tant de dorés conservés en entrepôt frigorifique qu'aucune des grandes compagnies de poisson n'en a acheté l'automne dernier.

On a pêché cette saison dans les lacs du nord de mon district savoir: Setting, Landing et Partridge. Les pêcheurs ont accompli de belles captures et les poissons étaient de bonne taille, mais à cause du manque de neige, ils se trouvèrent dans l'impossibilité de transporter tout leur poisson aux voies ferrées et durent en abandonner des centaines dont ils firent don aux Indiens.

Je n'ai dans mon district qu'un seul garde-pêche, M. D. S. Daly, qui prend charge du bureau quand je fais mes inspections sur le lac. Sa division s'étend de Selkirk à Narrows. J'ai aussi deux gardiens MM. B. Thordarson et C. R. Macfie qui parcourent le lac Winnipeg tout l'hiver; il y en a aussi deux aux écluses St-André. J'éprouve plus de difficultés à ce dernier endroit qu'à tous les autres à la fois de mon district car

DOC. PARLEMENTAIRE N° 39

les poissons s'assemblent en grand nombre au pied de la digue où les gens vont le prendre à l'épervier; il faut donc exercer beaucoup de vigilance particulièrement la nuit.

En une circonstance, je me suis rendu, en compagnie de l'équipage du vapeur de l'Etat *Bradbury* et de deux gardiens, aux écluses en question; après avoir surveillé jusqu'à deux heures du matin il nous est arrivé de surprendre deux hommes possédant 500 livres de poisson. Ils ont été condamnés à \$100 d'amende chacun et ceci semble avoir mis fin à la pêche illicite pour un temps au moins. Je constate que c'est de cet endroit qu'il m'arrive le plus de représentations, le marché Winnipeg se trouvant à peu de distance et le poisson s'y montrant abondant, il est presque impossible d'empêcher la population de se livrer à la pêche pendant la saison prohibée.

Votre obéissant serviteur,

J. A. HOWELL,

*Inspecteur des pêcheries.*

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT N° 2.

A monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries du district n° 2 du Manitoba-ouest pour l'exercice financier clos le 31 mars 1916, ainsi qu'un état-statistique s'y rapportant.

Il n'y a eu qu'une seule poursuite d'intentée dans mon district au cours de l'année contre un pêcheur faisant la pêche du poisson blanc pendant la saison du frai et qui retenait vivants des poissons dans des caisses en fil de fer en attendant de les geler et de les vendre au marché. Cette méthode de pêche illégale est très difficile à empêcher et on la pratique le long des lacs où les établissements de colonisation sont clairsemés.

Durant l'année, j'ai eu pour m'aider deux gardes-pêche et cinq gardiens et aussi deux gardiens spéciaux employés pendant de courtes périodes.

Le tableau ci-après des quatre principales qualités de poissons démontre la grande diminution qui s'est produite dans la pêche de mon district cette année:—

1914-15.		1915-16.	
Nombre de licences délivrées 779.		Nombre de licences délivrées, 551.	
	Livres.		Livres.
Truite .....	74,200	Truite .....	43,600
Poisson blanc .....	2,387,500	Poisson blanc .....	1,654,700
Doré .....	2,987,200	Doré .....	1,260,900
Brochet .....	3,270,000	Brochet .....	2,707,500
<b>Total .....</b>	<b>8,698,900</b>	<b>Total .....</b>	<b>5,666,700</b>

Je donne aussi ci-après les quantités totales de toutes les espèces de poisson pris dans mon district au cours des deux exercices ci-haut désignés:

1914-15 .....	11,550,000 livres.
1915-16 .....	7,534,000 "
Diminution .....	4,016,000 "

D'après le tableau ci-haut désigné, vous pourrez constater que la diminution est due jusqu'à un certain point au fléchissement remarqué dans le nombre des filets en usage, mais il y a aussi d'autres causes que je vais vous énumérer:

7 GEORGE V, A. 1917

1. Au cours de l'année 1914-15, les négociants en poisson avait fourni aux pêcheurs des filets et autre matériel, ce qu'ils n'ont pas fait au cours de 1915-16.

2. Il faut aussi tenir compte du nombre des licences délivrées; elles accusent une diminution de 228 pour l'année 1915-16 par comparaison à l'année 1914-15.

3. Au cours de l'année un grand nombre de pêcheurs se sont enrôlés; on m'informe de bonne source que dans un seul village des 37 hommes passés à l'armée trente-cinq étaient des pêcheurs.

4. L'hiver dernier s'est montré très rigoureux pour les pêcheurs par toute la province. La température s'est maintenue froide et la neige exceptionnellement abondante, ce qui a rendu la pêche difficile et a beaucoup nui au transport du poisson aux voies ferrées.

5. Le bas niveau de l'eau dans les lacs et les rivières a aussi été une des causes de la diminution de la pêche dans plusieurs localités et a créé beaucoup de désagréments aux pêcheurs pour le déplacement de leurs filets et la recherche du poisson.

Je crois que la grande quantité de neige tombée l'hiver dernier aura un effet bienfaisant pour nous dans l'avenir et j'ai tout lieu d'espérer que la prochaine saison de pêche va de beaucoup surpasser celle qui vient de se terminer.

J'ai constaté dans certaines parties de mon district que les pêcheurs capturent et que les négociants achètent de grandes quantités de poissons d'une taille au-dessous du minimum; ils les classifient comme poissons n° 2 et les vendent la moitié du prix du marché. Il est impossible aux gardes-pêche d'empêcher la capture de ces petits poissons dans des conditions actuelles et je recommande l'adoption d'un règlement uniforme fixant la taille minimum du poisson blanc dans toute la province.

Ci-après figurent les rapports du garde-pêche Stevenson pour le district de LePas et du garde-pêche White pour le district de Winnipégois.

Nous avons tous su apprécier à sa juste valeur la courte visite que vous nous avez faite l'été dernier et j'espère que votre santé vous permettra d'en accomplir une plus prolongée au cours de l'été prochain, car les inspections faites par les directeurs des différents services produisent toujours un bon effet.

Le tableau ci-après donne le nombre des licences commerciales délivrées à mon bureau au cours de l'exercice financier 1915-16:

	Nombre de licences.	
	1914-15.	1915-16.
<i>Pêche d'été—</i>		
Voiliers .....	19	16
Esquifs .....	82	13
Esturgeon.....	..	14
	101	43
<i>Pêche d'hiver—</i>		
Doré .....	431	357
Poisson blanc.....	221	135
Brochet.....	26	16
	678	508

J'ai le regret d'avoir à vous faire part que seulement soixante-neuf colons seulement de mon district ont profité du droit de se procurer un permis de pêche gratis. J'attribue cette négligence à ce que la majorité des colons ne sont pas au courant des règlements de pêche.

Le département a ouvert cette année, pour la pêche d'hiver, trois petits lacs qui sont: le lac Athapapaskow, le Lac-aux-Œufs et le Lac-aux-Oies. Le seul de ces trois lac dans lequel on a pêché durant l'hiver fut le Lac-aux-Œufs, le plus petit des trois; la pêche y a été très fructueuse.

## DCC. PARLEMENTAIRE No 39

On n'a pas pêché dans le lac Reed au cours de l'hiver. Les tentatives faites durant l'hiver précédent ont prouvé que ce lac ne renfermait pas de poisson. On n'a pas non plus pêché d'une façon commerciale dans le Lac-aux-Chiens à cause du bas niveau de l'eau.

On a permis l'été dernier la pêche de l'esturgeon dans les lacs Cumberland et de l'Esturgeon (Namew), mais à cause de la crue considérable des eaux de la rivière Saskatchewan, on n'a réussi à y faire que très peu de pêche, attendu que les terres basses entourant les lacs furent tellement submergées que les conditions se trouvèrent complètement modifiées. Plusieurs pêcheurs après s'être pourvu de matériel et avoir payé leurs licences n'ont même pas tenté d'y faire la pêche.

On a observé un état de chose très particulier dans ce district au cours de l'été dernier. Les lacs du territoire Winnipegosis se firent remarquer par le bas niveau de leurs eaux, tandis que les rivières traversant le territoire de Le Pas subirent une crue considérable et que la rivière Saskatchewan déborda tout à fait, inondant sur des espaces considérables toutes les terres basses qu'elle arrose.

Je ne puis pas terminer mon rapport sans remercier tous les fonctionnaires du département, à Ottawa, pour la façon polie et prompte avec laquelle ils nous fournissent tous les renseignements demandés et répondent à toutes nos lettres.

Il est aussi de mon devoir de complimenter tous les officiers de mon district pour l'activité et l'empressement qu'ils ont déployés dans l'accomplissement de leurs devoirs. Je ne puis non plus passer sous silence ceux du district n° 1, avec qui nous nous trouvons intimement liés, ceux-là aussi ont rempli leurs devoirs d'une façon exemplaire.

Votre obéissant serviteur,

D. F. REID,

*Inspecteur des pêcheries.*

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT DE LE PAS.

Monsieur D. F. REID,  
Inspecteur des pêcheries,  
Winnipeg.

MONSIEUR,—Je vous soumetts mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

Après avoir été fermé à la pêche de l'esturgeon pendant plusieurs années, le public eut enfin accès cet été aux lacs de l'Esturgeon et Cumberland. On avait délivré quatorze licences pour la pêche de l'été, mais huit seulement furent exploitées parce que le marché s'est montré peu favorable pour cette sorte de poisson ce qui est dû au fait que les négociants n'étaient pas préparés pour la manutention et la conservation de l'esturgeon. La pêche de l'esturgeon ne s'est pas montrée aussi abondante qu'au cours des années qui ont précédé la fermeture du lac et cela à cause de la grande crue des eaux qui s'est fait sentir dans cette région où les terres environnant ces lacs se sont trouvées inondées pendant la plus grande partie de l'été. La moyenne du poids de l'esturgeon apprêté fut de vingt livres, à peu près la même qu'avant la fermeture des lacs.

La pêche commerciale d'hiver pour le poisson à écailles n'a pas si bien rendu que la saison dernière. À l'automne les prix se sont maintenus très bas et les pêcheurs n'ont guère acheté de nouveaux filets; la plupart préférant pratiquer leur industrie au moyen de matériel peu dispendieux. Cependant, vers la Noël, les prix montèrent et la plupart des pêcheurs purent de ce fait réaliser de très bons bénéfices. L'hiver tempétueux que nous avons éprouvé rend aussi compte jusqu'à un certain point de

la différence qu'on observe dans la pêche de cette année, car un grand nombre de pêcheurs cessèrent leurs opérations de bonne heure en janvier.

On n'a pas pratiqué de pêche commerciale dans le Lac-aux-Cèdres. La plus grande partie de la pêche pratiquée dans le lac de l'Original s'est faite dans les eaux peu profondes de l'extrémité nord parce que cet endroit est plus rapproché du chemin de fer et que les taux de transport y sont moins élevés. La plupart des pêcheurs se servirent de filets d'une profondeur de six à huit mailles et ils ne remportèrent de ce fait que de bien faibles succès. La taille des poissons dans ce lac ne varie pas; le poisson blanc pèse encore, en moyenne, trois livres, et la pêche qui se fait dans les eaux profondes a aussi bien rendu que par le passé. On n'a pas pratiqué de pêche dans le lac Reed cette saison. On a délivré quinze licences pour le lac Wekuska, et bien qu'on n'ait observé nulle part de pêche très abondante, tous les pêcheurs remportèrent cependant des résultats suffisamment fructueux, parfois même encourageants. Je suis d'avis qu'avec des engins de pêche appropriés, on aurait fait de plus belles captures. Dans ce lac, le poisson blanc semble mourir très vite dans les filets; les pêcheurs ont beau retirer leurs engins tous les deux jours, ils n'y trouvent pas moins un grand nombre de poissons morts.

On a fait peu de pêche au Lac-aux-Castors cette saison. Comme il faut défrayer un sou et demi pour transporter le poisson à la ville et que les négociants ne l'ont vendu que trois sou et demi l'automne dernier, personne ne se livra à l'industrie de la pêche sur une grande échelle. Le poisson de ce lac constitue un bon produit alimentaire et conserve la taille moyenne. La truite pèse en moyenne plus de sept livres et le poisson blanc trois livres. Au lac de l'Est, il n'y eut que trois hommes qui se livrèrent à la pêche, mais ils réussirent à eux seuls à capturer plus de poissons que la saison dernière.

On a ouvert quatre nouveaux lacs à la pêche dans ce district cette saison, mais comme il était trop tard pour permettre aux pêcheurs de tendre leurs engins dans les eaux profondes, un seul de ces lacs a produit quelques revenus. Le Lac-aux-Œufs, le plus voisin de Le-Pas, est un petit lac d'environ six milles de longueur par quatre milles de largeur; on y a délivré six licences et on y fait des pêches splendides de poisson blanc de très bonne qualité alimentaire. On a pris quelques brochets, du tullipi et des carpes, mais il n'y a pas de truites dans ce lac et très peu de doré.

Je crois que d'autres nouveaux lacs seront ouverts la saison prochaine, tels que, par exemple, les lacs Athapapaskow, des Oies et Running. Ces étendues d'eau sont abondamment peuplées de poissons blancs et de truites.

Il existe un grand nombre de bons lacs pour le poisson blanc dans ce district, mais qui ne sont pas indiqués sur les cartes. Je crois que sur une étendue de deux cents milles carrés au nord de Le-Pas, il y a beaucoup plus d'eau que de terre.

Je n'ai pas constaté d'infractions aux règlements de pêche cette année. La loi a été bien observée, et, bien qu'il s'accumule de grandes quantités de neige au bord des cavités pratiquées dans la glace sur les lacs, j'ai tout lieu d'être persuadé que les déchets de poisson ont été bien enlevés, car j'ai enjoint aux pêcheurs d'agir ainsi chaque nuit, si possible.

Votre obéissant serviteur,

E. H. STEVENSON,  
Garde-pêche.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT DE WINNIPÉGOSIS.

M. D. F. REID,  
Inspecteur des pêcheries,  
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

Dans mon district il s'est produit dans la pêche un fléchissement d'un million de livres par comparaison à l'année dernière, mais il convient d'ajouter que l'année dernière j'ai délivré 302 licences pendant que je n'en ai émis que 204 cette année. Je ne pense pas que ce fléchissement doive être regardé comme un signe de dépeuplement des pêcheries dans ce lac; j'attribuerais plutôt ces conditions à la diminution du nombre des licences; l'abaissement des eaux du lac peut aussi rendre compte de cet état de choses, cependant que le poisson peut bien aussi s'être porté vers d'autres lieux d'alimentation. Le lac a baissé de quatre pieds dans les deux dernières années.

Dans le lac Red-Deer, on a constaté la présence d'un grand nombre de poissons morts au cours de l'hiver, et quand la glace se fut brisée au printemps, ces poissons furent rejetés sur le rivage. Ce lac contient très peu d'eau; il n'a que sept pieds dans ses parties les plus profondes. Comme l'hiver s'est montré très froid et qu'on a eu que peu de neige, l'eau doit avoir gelé jusqu'au fond en plusieurs endroits, causant ainsi la mort de tous les poissons. Une fois la glace fondue, ces poissons furent rejetés sur le rivage. Les habitants qui vivent autour du lac disent qu'ils consistaient surtout en doré et en chevesne.

Dans le lac Dauphin, l'eau a baissé d'environ deux pieds au cours de l'année dernière et les pêcheurs durent cesser la pêche de bonne heure dans la saison. Comme leurs filets prenaient dans la glace, ils étaient forcés de les retirer quand je les ai visités en janvier.

Dans le lac Waterhen, la pêche a donné de bien faibles résultats pendant la première partie de l'année, mais au commencement de janvier elle a bien rendu et a continué à prospérer jusqu'à la fin de la saison.

Dans la partie nord-ouest du lac Manitoba, la pêche n'a pas été très bonne cet hiver.

Au cours des voyages d'inspection que je fais dans mon district, j'ai constaté que l'état de choses existant était parfait et que les pêcheurs tenaient la glace libre de déchets ou d'issues de poisson.

J'espère que mon rapport vous paraîtra satisfaisant.

Votre obéissant serviteur,

C. L. WHITE,  
Garde-pêche.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche, pour le District No. 1, province du Manitoba, au cours de l'année 1915-16.

Numeros.	Divisions de pêche.				Navires ou remorqueurs à vapeurs.			Barques.			Filets à mailles.		Lignes.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		Nombre de personnes employées dans les entrepôts frigorifiques, fumoirs, etc.	Numeros.
	Nombre.	Tonnes.	Valeur.	Pêcheurs.	Esquifs et barques à voiles.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			
1	Lac Winnipeg.....	8	1026	127000	89	89	23000	237	1526	16786					53	57000	50	2500	12	9000	225	1
2	Rivière Rouge.....					50	250	50	50	250			40	80								2
3	Winnipeg, rivière.....					155	775	155	25	1350												3
4	Lac du Bonnet.....					25	125	25	25	150												4
5	Pointe-du-Bois.....					5	25	5	5	30												5
6	Setting, lac (pêche d'hiver).....							10	160	1600												6
7	Falcon, lac, (pêche d'hiver).....							2	30	300												7
8	Landing, lac, (pêche d'hiver).....							10	160	160												8
9	Partridge Crop, lac, (pêche d'hiver).....							1	16	160												9
	Totaux.....	8	1026	127000	89	324	24175	495	2197	22226	40	80			53	57000	50	2500	12	9000	225	

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place pour le District No. 1, province du Manitoba, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Poisson blanc, * qtx.	Poisson blanc, valeur.	Achigan, qtx.	Achigan, valeur.	Doré, qtx.	Doré, valeur.	Brochet, qtx.	Brochet, valeur.	Perche, qtx.	Perche, valeur.	Tullipi, qtx.	Tullipi, valeur.	Barbue, qtx.	Barbue, valeur.	Laqualche, qtx.	Laqualche, valeur.	† Poissons div., qtx.	Poissons div., valeur.	Numéros.
		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	
1	Lac Winnipeg (pêche d'été) .....	25070	162955			185	925	518	1554									4000	8000	1
	" (pêche d'hiver) .....	1383	8989			10170	50850	2085	6255			45411	113527			3641	7282	3500	7000	
2	Rivière Rouge (pêche d'été) .....			8	24									1386	7523			2000	4000	2
	" (pêche d'hiver) .....									407	2035							1500	3000	
3	Rivière Winnipeg (pêche d'été) .....																	7500	15000	3
	" (pêche d'hiver) .....																			
4	Lac-du-Bonnet (pêche d'été) .....																	7000	14000	4
	" (pêche d'hiver) .....																	7500	15000	
5	Pointe-du-Bois (pêche d'été) .....																			
	" (pêche d'hiver) .....																			
6	Setting, lac (pêche d'hiver) .....	450	2925			100	500	250	750									8500	7000	6
7	Landing, lac (pêche d'hiver) .....	500	3250			70	350	300	900			273	682					2500	5000	7
8	Falcon, lac (pêche d'hiver) .....	400	2600															100	200	8
9	Partridge Crop, lac .....																			
	" (pêche d'hiver) .....	10	65															100	200	9
10	District de la rivière Nelson (Indiens) .....																	18000	36000	10
	Totaux .....	27813	180784	8	24	10525	52625	3153	9450	407	2035	45684	114209	1386	7523	3641	7282	57200	114400	

\* Qtx. = 100 livres.

† "Poissons divers" comprend le saumoneau, le chabot et l'ouananiche.



TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires, et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le District n° 2, province de Manitoba, au cours de l'année 1915-16.

Numeros.	Divisions de pêche.	Navires ou remorqueurs de pêche.				Barques.					Filets à mailler,		Entrp. frigl. et glacières.		Poissonneries.		Jetées et quais.		Nomb. de personnes empl. dans les entrp. frigl. fum. et poiss.	Numeros.	
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles et esquifs.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			
	<i>Pêche d'été.</i>			\$		\$		\$			\$		\$		\$		\$		\$		
1	Lac Winnipegosis.....	2	80	14000	16	29	3460	1	800	42	675	6750	2	2000	14	4600	4	2050	65	1	
2	" Cumberland et de l'Esturgeon, ..					8	400	1	500	12	24	294			2	100			2	2	
	<i>Pêche d'hiver</i>																				
3	Lac Winnipegosis.....									138	2070	20700									3
4	" Manitoba.....									226	1808	12864									4
5	" Water-Hen.....									22	330	3300									5
6	" Dauphin.....									16	240	2400									6
7	" Red Deer.....									10	150	1500									7
8	" St-Martin.....									37	40	200									8
9	Lac-à-l'Original.....									20	270	3240									9
10	" Wekuska.....									15	220	2640									10
11	" aux-Eufs.....									6	60	720									11
12	Lac-aux-Esturgeons (Sask.).....									3	45	540									12
13	Lac-aux-Castors (Sask.).....									12	180	2160									13
14	Le Pas.....												1	5000	3	4000					14
	Totaux.....	2	80	14000	16	37	3860	2	1300	565	6112	57308	3	7000	19	8700	4	2050	79		

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place pour le District n° 2, province du Manitoba, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Quantités et Valeurs																Numéros.					
		Truite, qtx.	Truite, valeur.	Poisson, blanc, qtx.	Poisson blanc, valeur.	Doré, qtx.	Doré, valeur.	Brochet, qtx.	Brochet, valeur.	Esturgeon, qtx.	Esturgeon, valeur.	Chevesne, qtx.	Chevesne, valeur.	Perche, qtx.	Perche, valeur.	Tullipi, qtx.	Tullipi, valeur.		Laquatche, qtx.	Laquatche, valeur.	Poissons divers, qtx.	Poissons divers, valeur.	
	<i>Pêche d'été.</i>		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$
1	Lac Winnipegosis,.....			780	3900	1379	6897	609	1827			146	146								448	896	1
2	" Cumberland et de l'Esturgeon ...									153	918												2
	<i>Pêche d'Hiver.</i>																						
3	Lac Winnipegosis.....			4980	24900	2940	14700	11726	35178			4206	4206			188	564	23	46	2322	4644	3	
4	" Manitoba.....			2238	11190	4510	22550	12880	38640			1450	1450	126	630	952	2856			3006	6000	4	
5	" Waterhen.....			1470	7350	1566	7830	742	2226			608	608	4	20	572	1716	100	200	355	710	5	
6	" Dauphin.....					549	2745	261	783			16	16					177	354	180	360	6	
7	" Red-Deer.....			169	845	648	3240	237	711			173	173							90	180	7	
8	" St-Martin.....			383	1915	320	1600	35	105			74	74	36	180	149	447			1317	2634	8	
9	Lac de l'Original.....	50	200	1937	7748	411	1644	142	284											1046	2092	9	
10	" Wewuska.....			1964	7856	130	520	397	794											226	452	10	
11	" aux-Enfs.....			1230	4920			26	52											4	8	11	
12	" aux-Esturgeon (Sask.....	98	392	290	1160			29	40											159	300	12	
13	" aux-Castors, Sask.....	288	1152	1106	4424	156	624									17	34			365	730	13	
	Totaux.....	436	1741	16547	76248	12609	62343	27075	80640	153	918	6673	6673	166	830	1878	5617	300	600	9503	19006		

## RÉCAPITULATION

Donnant le rendement et la valeur des pêcheries pour la province du Manitoba, au cours de l'année 1915-1916.

Poissons.	Quantités.	Valeur.
		\$
Truite.....*Qtz.	436	1,744
Poisson blanc.....	44,360	256,992
Achigan.....	8	24
Doré.....	23,134	114,973
Brochet.....	30,228	90,099
Esturgeon.....	153	918
Chevesne.....	6,673	6,673
Perche.....	573	2,865
Tullipi.....	47,562	119,826
Barbue.....	1,36	7,523
Laquaiche.....	3,941	7,882
Poisson divers.....	66,703	133,406
<b>Totaux.....</b>		<b>742,925</b>

\*Qtz. = 100 livres.

## RÉCAPITULATION

Donnant le nombre et la valeur de tous les navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour la province du Manitoba, au cours de l'année 1915-1916.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires ou remorqueurs à vapeur (tonnage 1,106).....	10	141,000
Barques à voiles.....	361	28,035
" (à gazoline).....	2	1,300
Filets à mailer, seines et autres filets.....	8,309	79,534
Entrepôts frigorifiques et glacières.....	56	127,000
Fumoirs et poissonneries.....	69	11,200
Jetées et quais (privés).....	16	11,050
<b>D'une valeur totale de.....</b>		<b>399,119</b>

Nombre de personnes employées à bord des navires ou remorqueurs.....	105
" " " barques.....	1,060
" " " dans les entrepôts frigor., poissonneries, etc....	304
	<b>1,469</b>

## APPENDICE N° 7.

## SASKATCHEWAN ET ALBERTA.

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE CES DEUX PROVINCES PAR L'INSPECTEUR EN CHIEF, À INDIAN-HEAD, SASK.

A monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon second rapport annuel sur les pêcheries de la province de la Saskatchewan et de l'Alberta, pour l'exercice financier 1915-16. Je vous envoie aussi la statistique de la pêche et du capital engagé dans cette industrie, et du nombre des personnes qui y sont employées.

Le capital engagé dans l'industrie de la pêche s'élève à \$72,040, soit \$7,499 de plus que l'année dernière; l'augmentation du nombre des bateaux mus à propulsion sur les lacs rend compte de cette différence, et jusqu'à un certain point, de l'augmentation dans la valeur des filets.

La valeur globale du poisson capturé s'élève à \$218,737, par comparaison à \$229,427, soit un fêchissement de \$10,690. Cette diminution remonte à plusieurs causes dont la principale est l'abondance des récoltes de 1915, qui a exigé toute la main-d'œuvre disponible; en second lieu, la température inélemente que nous avons éprouvée au cours de l'hiver 1915-16, et enfin le grand nombre d'hommes se livrant autrefois à la pêche qui sont maintenant enrôlés dans l'armée.

Il y a douze mois, quand je préparais mon rapport annuel, nous ressentions déjà les effets de la lutte mondiale qui se livre aujourd'hui en Europe. Nous espérons alors que la paix que nous demandions tous avec instance serait bientôt faite, mais le sort en a autrement décrété, même la lutte s'est, pour ainsi dire, rapprochée de nous. Un grand nombre de nos plus dévoués officiers sont actuellement dans les tranchées; quelques-uns ont été blessés, d'autres sont encore sur la ligne de feu. Leur exemple a été suivi par un grand nombre d'autres qui ont répondu à l'appel de leur Roi pour la défense du Canada et de l'empire. Qu'il plaise à Dieu de nous les ramener vivants à la fin de cette année.

Il est intéressant cependant de mettre en regard l'état actuel des affaires et les conditions existantes l'année dernière, spécialement dans la province de l'Alberta, où les pêcheries étaient à peu près la seule source de revenus pour un grand nombre de colons. Mais les choses ont bien changé depuis car plusieurs de ces colons possèdent actuellement de beaux dépôts dans les banques, d'abondantes récoltes dans leurs greniers et retirent des prix élevés de leurs produits de ferme. Grâce à l'administration intelligente des pêcheries, ces personnes purent se procurer par la pêche un moyen d'existence et en fait cette industrie fut pour eux leur principale ressource au cours de l'année si peu productive de 1914.

La Saskatchewan sud est placée sous la juridiction de ce bureau. Il existe deux lacs importants dans les limites de ce territoire, mais nous en avons un grand nombre d'autres plus petits, abondamment pourvus de brochets, de dorés et de carpes, et qui suffisent à approvisionner les fermiers de poisson frais pendant toute la saison d'été. Si l'on continue de bien observer la saison prohibée, il n'y a pas de raison pour que le rendement de la pêche dans ces lacs diminue jamais.

Malgré la rudesse de l'hiver, les lacs Qu'Appelle et le lac Lang ont donné de bons résultats.

Ci-après figure un rapport détaillé des pêcheries fait par l'inspecteur. Macdonald Voici le nombre des condamnations faites au cours de l'année: Saskatchewan, 53, Alberta, 38. Ceci manifeste par rapport à l'année dernière, une augmentation que j'attribue à l'aide fournie dans les districts environnants par la Gendarmerie Royale à Cheval du Nord-Ouest.

Ci-après figure aussi les rapports préparés par l'inspecteur adjoint Thompson, pour l'Alberta-Nord, et par le garde-pêche N.-J. Head, pour l'Alberta-Sud. Ces rapports sont détaillés et intéressants.

Votre obéissant serviteur,

G. S. DAVIDSON,  
*Inspecteur en chef des Pêcheries.*

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE LA SASKATCHEWAN NORD.

M. G. S. DAVIDSON,  
Inspecteur en chef des pêcheries,  
Indian-Head, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de la partie nord de la Saskatchewan pour l'exercice clos le 31 mars 1916, ainsi que la statistique du rendement et de la valeur de la pêche et des quantités et de la valeur du matériel en usage dans cette industrie.

La pêche des diverses espèces de poissons a diminué par rapport à l'année dernière. L'abaissement du niveau de l'eau dans les lacs et les rivières au cours de l'été et l'hiver excessivement froid que nous avons éprouvé, rendent compte de cette diminution.

Ci-après figure le tableau comparatif des licences délivrées au cours des deux dernières années:—

	1914-15.	1915-16.
Licences de pêcheurs. . . . .	420	336
" commerciales. . . . .	11	—
" domestiques. . . . .	93	130
" aux Indiens. . . . .	—	394
" de pêche à la ligne. . . . .	15	11

La plus grande diminution observée dans le nombre des licences aux pêcheurs s'est fait sentir dans le district de l'Île-à-la-Crosse. Dans cette partie du pays, vu l'augmentation des prix payés pour les fourrures, les hommes se sont détournés de la pêche pour se livrer à la chasse.

On a aussi remarqué un grand fléchissement dans la pêche du poisson blanc, dans les lacs de l'Île-à-la-Crosse, à cause du nombre de personnes y faisant la pêche commerciale. L'augmentation du poisson jaune a cependant été appréciable, vu le grand nombre de permis de pêche à la ligne qu'on a délivrés. Cette augmentation s'est surtout fait sentir dans les divisions de Jackfish, Round, Wakaw et du lac de l'Esturgeon mais dans tous ces endroits il faut exercer une surveillance active pour empêcher les infractions à la loi.

Vu le manque de facilités de transport, on n'a pas pratiqué sur une grande échelle la pêche de l'été dans la partie nord du district. Des pêcheurs ont tenté l'expérience au lac à la Tortue, mais comme ils avaient à parcourir 35 milles avant d'atteindre la voie ferrée la plus rapprochée, ils durent abandonner leur projet.

Les prix se sont maintenus fermes au cours de l'hiver parce que le poisson n'étant pas aussi abondant, les négociants furent forcés de payer des prix plus élevés en vue

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

de maintenir leur approvisionnement et de remplir leurs engagements. Les pêcheurs furent conséquemment mieux rémunérés de leurs travaux que l'année précédente, alors que la pêche avait cependant été plus considérable.

Les marchés locaux ont été abondamment pourvus de poissons au cours de la saison et les colporteurs ont pu réaliser dans le commerce local des bénéfices rémunérateurs et réguliers; ils ont du reste porté une attention toute spéciale à leur négoce. Dans le district de Battleford, comme d'ailleurs dans d'autres districts, on a vendu de grandes quantités de poisson aux associations de cultivateurs afin qu'elles le distribuent parmi leurs membres; ceci a permis aux fermiers d'acheter aux prix du gros et de payer moins pour le transport.

Le poisson capturé dans le lac Froid et dans les districts de Battleford, à l'exception de trois wagons expédiés à Edmonton, a été employé à la consommation domestique locale. Le poisson pris dans le district de Big-River, fut expédié dans la partie sud de la province, à l'exception de huit wagons qu'on a envoyés aux Etats-Unis. Le poisson capturé en ce dernier district fut capturé dans des boîtes de 120 livres, et à peu près 15 pour 100 du poisson envoyé aux Etats-Unis a été expédié sans avoir été apprêté.

Bien qu'il y ait eu trente-trois licences de pêcheurs de délivrées dans la rivière Saskatchewan, la pêche n'a pourtant rendu que juste la quantité suffisante pour les besoins des licenciés. Cette rivière est, pour ainsi dire, dépeuplée et a un besoin urgent d'être réempoisonnée.

On a opéré vingt-sept poursuites au cours de l'année et ces poursuites se sont réparties comme suit:—

Pêche sans licence.....	23
Obstructions des cours d'eau.....	2
Usage illicite des filets.....	2

Les amendes imposées se sont élevées à \$123.50 et les frais à \$73.35.

La pêche sans licence fut surtout pratiquée dans la rivière Saskatchewan, mais ces poursuites produiront sans doute dans l'avenir un bon effet sur les colons.

Ce sont les Indiens qui obstruent le cours d'eau, par suite de l'habitude qu'ils ont acquise dans le passé de se procurer du poisson par ce procédé.

Dans mon district le poisson s'est amélioré au cours des deux dernières années, quant à la qualité et à la taille. Le garde-pêche Jackfish affirme que les poissons de cette région sont plus gros qu'il y a deux ans, et c'est en dépit de la pêche intense qui s'y pratique.

En terminant, je tiens à féliciter le personnel des pêcheries de mon district pour l'intérêt qu'il prend dans l'accomplissement de ses devoirs, en même temps que pour la compétence qu'il y manifeste. Deux de nos gardes-pêche se sont enrôlés au cours de l'année, et par la mort du gardien Matthews, de Big-River, le département a perdu un officier dévoué et intelligent.

Votre obéissant serviteur,

G. C. McDONALD,

*Inspecteur des Pêcheries.*

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ALBERTA NORD.

G. S. DAVIDSON,

Inspecteur en chef des Pêcheries,  
Indian-Head, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de l'Alberta-Nord pour l'exercice clos le 31 mars 1916. J'y joins aussi la statistique du rendement de la pêche, de la valeur du poisson pris et des quantités et de la valeur du matériel en usage.

La comparaison avec les chiffres de l'année 1914-15 démontre qu'à l'exception du district du Petit-Lac-des-Esclaves, il s'est produit un fléchissement considérable et

7 GEORGE V, A. 1917

dans les quantités de poisson capturé et dans le nombre des pêcheurs. On peut indiquer deux causes à cet état de choses; en premier lieu le grand nombre d'hommes qui auparavant se livraient à la pêche et qui se sont depuis enrôlés dans l'armée canadienne; en second lieu les froids intenses que nous avons éprouvés à partir de la dernière semaine de décembre jusqu'à la fin de janvier, où le thermomètre a enregistré de 35 degrés jusqu'à 60 degrés au-dessous de zéro dans les districts nord. Cette température s'est maintenue pendant une période de cinq semaines, au cours desquelles les pêcheurs se trouvèrent dans l'impossibilité d'exploiter leurs filets. Dans la première partie de l'année, le marché s'est montré irrégulier, et jusqu'au milieu de juillet il n'y a pas eu une grande demande pour le poisson. Dans la plupart des cas, les pêcheurs ne se sont pas livrés à la pêche avant de s'assurer d'un débouché certain pour leur poisson. On a observé une amélioration dans l'observance des règlements de pêche et on a poursuivi et fait condamner à l'amende dix-huit personnes. Ces poursuites se décomposent comme suit:—

Pêche sans licence.....	12
Pêche en temps prohibé.....	3
Usage de pièges à poisson.....	1
Usage de filets de mailles illicites.....	1
Transfert des licences sans autorisation.....	1

Les gardes-pêche se sont montrés très vigilants à empêcher la pêche illicite et les membres de la gendarmerie fédérale à cheval du Nord-Ouest leur ont aidé et leur ont prêté un secours efficace.

Au cours de l'année le département a délivré gratis des permis à tous les Indiens ou Métis qui en ont fait la demande. D'abord on a éprouvé quelques légères difficultés pour leur faire comprendre que ces permis étaient nécessaires, mais après leur avoir expliqué la chose, les Indiens se sont rendus à nos désirs. Cette innovation nous mettra en mesure à l'avenir de nous procurer toutes les statistiques qui nous manquent pour les Indiens ou les Métis, car jusqu'ici on devait se borner à évaluer approximativement les quantités de poissons capturés par les Indiens et les Métis. Au cours de l'année on n'a pas permis le séchage du poisson.

La demande du poisson s'est montrée très irrégulière jusqu'au milieu de juillet et on a fait peu de pêche si ce n'est pour l'approvisionnement du marché local; mais à partir de la dernière partie de juillet, la demande a augmenté de mois en mois. Plusieurs maisons d'Edmonton ayant découvert des débouchés aux Etats-Unis et à différents endroits du Canada, ont envoyé leurs acheteurs dans les localités et ont pratiquement accaparé tout le poisson disponible. C'est surtout le district renfermant le Petit Lac-des-Esclaves, le lac Wabamun et le lac la Biche qui ont bénéficié le plus du commerce du poisson parce que les facilités de transport aux grands centres y sont plus avantageuses.

Au commencement de l'hiver avec la perspective d'un bon marché et d'une demande régulière, les pêcheurs n'éprouvèrent pas de difficultés à disposer de leur pêche à des prix variant de deux à quatre sous la livre. Ils ne purent cependant déployer toute l'activité qu'ils auraient voulu à cause de l'extrême rigueur de l'hiver, de sorte, la demande, spécialement en janvier et pendant les deux premières semaines de février, excéda l'offre de beaucoup, même quelques maisons eurent des difficultés à remplir leurs contrats.

Une grande partie du poisson fut vendu sur les marchés et dans les limites de la province. Le poisson était expédié aux petites villes et villages et vendu aux fermiers contents de pouvoir en acheter à un prix raisonnable. Dans ces petits centres la vente du poisson n'a lieu que l'hiver parce qu'on n'a pas les moyens de le conserver pendant l'été.

Cependant la demande venue de l'extérieur pour le poisson de l'Alberta a contribué beaucoup à l'amélioration des méthodes en usage pour la manutention de ce produit. Au cours des deux années écoulées, le poisson était expédié dans des sacs et très rudement manutentionné au cours du transport, ce qui avait pour effet de l'abîmer et d'en réduire non seulement le prix, mais d'en rendre la vente plus difficile. Cette

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

année, les plus gros négociants attachèrent plus d'importance au transport en plaçant le poisson dans des boîtes et en les livrant au marché comme produits de première qualité. Cela aura sans doute pour effet d'amener une augmentation dans la demande du poisson provenant d'Alberta, spécialement pour le poisson blanc.

La demande du brochet a été considérable, on n'a même pas pu y faire face; les prix sont à peu près les mêmes que ceux payés pour le poisson blanc.

Actuellement, les seuls districts où on pratique sur une certaine étendue la pêche commerciale et sur lesquels on peut compter pour l'approvisionnement sont: le Petit-Lac-des-Esclaves, le lac Wabamun, le lac la Biche et un peu moins le lac Saddle. Ce dernier est en réalité un très bon centre de pêche, mais il est situé si loin des voies ferrées que la pêche n'y saurait donner des bénéfices appréciables.

Les pêcheries de l'Alberta acquièrent d'années en années plus d'importance. Les chemins de fer y ont ouvert de nouveaux territoires, amélioré les facilités de transport et créé de nouveaux débouchés. Il y a toujours des personnes prêtes à s'adonner au commerce du poisson dès qu'il se crée un marché régulier où les pêcheurs peuvent disposer de leurs produits.

Dans les plus petits districts les conditions n'ont pas varié au cours de l'année. Les lacs spécialement réservés pour la pêche à la ligne sont restés sous les mêmes règlements et il n'y a pas de raison pour qu'on y opère de changement à présent.

Dans deux lacs on a observé que le poisson se faisait plus rare. Ce sont les lacs Calling dans le district d'Athabaska, et le lac Shining-Bank.

Bien que le lac Calling ne soit accessible qu'au cours de l'hiver, on y a cependant pratiqué la pêche sur une très grande échelle au cours des années passées. La ville d'Athabaska et les établissements voisins en dépendent pour leur approvisionnement de poisson et bien que le dépeuplement s'y fasse encore peu sentir, il serait bon toutefois de limiter à 8 le nombre de licences de pêcheurs car ce nombre serait suffisant pour pourvoir aux besoins locaux. On recommande que les colons avoisinant le lac soient autorisés à pêcher pour des fins domestiques.

Le lac Shining-Bank n'est qu'une petite étendue d'eau dans une région déjà très peuplée, et bien qu'au cours des années dernières on ait accordé deux ou trois licences de pêcheurs, et qu'Edson et les petites localités de cette région pourraient facilement être approvisionnées du poisson capturé dans ce lac, je suis d'avis qu'à l'avenir on n'y accorde plus que des licences domestiques, au nombre de 10 à 12 pas davantage. Cette mesure rendrait capables, ceux qui vivent de poisson, de se procurer leur approvisionnement nécessaire, et en même temps permettrait au lac de se repeupler.

Les conditions du lac Wabamun sont excellentes, et le poisson y augmente en nombre chaque année. Il est bien surveillé et il n'y a pas de danger qu'il ne s'y produise de dépeuplement.

Le Petit-Lac-des-Esclaves, le lac le plus étendu d'Alberta est en parfaite condition. On y pratique la pêche commerciale et il constitue pour la province la source principale pour l'approvisionnement du marché et pour la consommation locale. On n'y a pas encore remarqué de diminution dans les quantités des poissons, et grâce à une surveillance active et à certaines restrictions apportées, soit dans le nombre de licences délivrées, soit dans les quantités de poisson permises dans une saison, il y a toute raison d'espérer que ce lac demeurera pour les années à venir une source d'approvisionnement inépuisable.

J'ai reçu des plaintes de plusieurs personnes en ce qui concerne l'augmentation du brochet et des dégâts qu'il cause au poisson blanc. J'ai fait une enquête minutieuse et j'ai constaté que ces plaintes ne sont pas fondées. Le brochet n'est abondant dans le Petit-Lac-des-Esclaves qu'à deux endroits: à la baie Firoux et à la baie Auger, et on peut affirmer sans erreur qu'ils n'y sont pas plus nombreux actuellement qu'au cours des dernières 17 années; de plus ils n'augmentent pas rapidement comme les représentations que j'ai reçues tendaient à le faire croire. La pêche du brochet a produit cette année presque un tiers de celle du poisson blanc, et en autant que j'ai pu m'en assurer, on peut considérer cette pêche comme normale par comparaison aux



années dernières. Actuellement le brochet est un poisson de prix; on le paye très peu moins que le poisson blanc et je ne vois pas pourquoi on essaierait de l'éliminer du Petit-Lac-des-Esclaves.

Au cours d'août plusieurs négociants ont commencé à acheter du poisson au Petit-Lac-des-Esclaves et il s'en est suivi une grande activité commerciale. On y a vu une très forte concurrence et les pêcheurs ont trouvé là un marché régulier où ils ont obtenu de bons prix. Au cours de l'hiver on a reçu de nombreuses demandes pour des licences mais on n'a pas pu faire droit à toutes. Comme un certain nombre de licences n'étaient pas exploitées et devenaient par conséquent susceptibles d'être annulées, certaines personnes firent les démarches nécessaires en vue de se faire transférer ces licences, mais comme elles n'avaient présenté leur demande que tard dans la saison et qu'il n'était pas possible aux gardes-pêche d'indiquer dans l'espace d'une semaine ou dix jours les personnes qui ne faisaient pas usage de leur licence et d'envoyer ensuite son rapport, on a jugé qu'il ne serait pas avantageux d'opérer le transfert de ces licences puisqu'il ne resterait plus que deux semaines de pêche aux nouveaux licenciés. Du reste les aspirants aux licences ont parfaitement compris cette raison.

Tout annonce que la pêche va se pratiquer sur une grande échelle au cours de la saison 1916-17. Plusieurs entrepôts frigorifiques ont été construits et on y a emmagasiné à peu près 3,000 tonnes de glace. De plus un grand nombre de pêcheurs ont exprimé leur désir de demander des licences.

Au cours de cette année la pêche totale a presque doublé dans le Petit-Lac-des-Esclaves. Le rendement de toutes les espèces de poisson pour 1914-15 s'est élevé à 7,533 quintaux, cette année il a été de 11,198 quintaux, soit une augmentation de 4,665 quintaux.

La pêche totale pour toutes les espèces de poisson au cours de la saison d'été s'est élevée au taux de 3,613 quintaux, celle pratiquée pendant l'hiver à 7,585 quintaux.

Au cours des années dernières on a accordé des licences commerciales dans le Petit-Lac-des-Esclaves; cette année on en a délivré 9 pour la pêche d'été mais on a réduit à 5 celles de la pêche d'hiver. Cette catégorie de licences pourrait être retranchée des lacs sans qu'il y en résulte d'inconvénients pour personne; de la sorte on ne conserverait que les licences de pêcheurs. En opérant cette innovation on pourrait délivrer plus de licences de pêcheurs et donner par le fait même de l'emploi à des personnes qui à cause du nombre limité des licences ne peuvent pas s'en procurer.

Au cours de l'année 1915-16 on a expédié du Petit-Lac-des-Esclaves aux Etats-Unis 7½ wagons de poisson de toutes variétés d'un poids de 1,250 quintaux. 7 de ces wagons furent expédiés à Chicago et le ½ wagon à Baltimore.

Le montant total du poisson expédié de la province d'Alberta aux Etats-Unis pour 1915-16 s'est élevé à 3,283.25 quintaux. Mais il est probable qu'une partie de ce poisson a été pris dans le lac Saskatchewan, dans le lac Froid et dans le lac Primrose.

Tous les gardes-pêche et gardiens de ce district ont accompli fidèlement et efficacement leurs devoirs au cours de l'année.

Votre obéissant serviteur,

S. H. THOMPSON,

*Inspecteur intérimaire des pêcheries.*

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE L'ALBERTA SUD.

G. S. DAVIDSON,

Inspecteur en chef des Pêcheries,  
Indian Head, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de l'Alberta sud pour l'année 1915-16.

Au point de vue de la pêche à la ligne les pêcheries n'ont guère rendu cette année à cause des pluies incessantes qui se sont fait sentir en mai, juin et juillet et qui ont

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

rendu les cours d'eau impraticables pour la pêche à la ligne, En réalité on n'a guère pu pratiquer cette sorte de pêche avant la mi-août et on a dû la discontinuer vers la mi-septembre.

Comme au cours des deux années précédentes le poisson blanc des montagnes Rocheuses ou comme les pêcheurs l'appellent aussi, le grayling, s'est montré abondant. On a aussi observé un grand nombre de jeunes truites coupe-gorge, ce que j'attribue au fait que les saisons prohibées ont été bien observées au cours des trois dernières années. Le nombre des pêcheurs à la ligne a diminué de 10 pour 100 parce qu'un grand nombre d'hommes se sont enrôlés dans l'armée canadienne.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que cette année, comme les années précédentes, les pêcheurs à la ligne nous ont prêté leur concours empressé pour la mise en vigueur des règlements.

On a condamné 26 personnes au cours de l'année; les offenses se repertissent comme suit:

Pêche à la ligne en temps prohibé.. . . . .	11
Pêche sans permis.. . . . .	6
Usage de lignes dormantes.. . . . .	4
Usage de filets.. . . . .	1
Usage de grappins.. . . . .	1
Vente de grayling en temps prohibé.. . . . .	1

19 des délinquants étaient des étrangers et 7 d'origine anglaise.

J'ai le plaisir d'avoir à vous faire rapport que grâce à la vigilance des différents gardiens; on n'a pas fait usage de dynamite dans les cours d'eau.

Les pêcheurs à la ligne se sont répartis les cours d'eau à peu près de la manière suivante:

Clearwater et affluents.. . . . .	30
Etang-au-Chien.. . . . .	50
Rivière Bow.. . . . .	500
Etang-à-Jumping.. . . . .	250
Fish-Creek.. . . . .	500
Sheep-Creek.. . . . .	500
Willow.. . . . .	150
Rivière Sainte-Marie.. . . . .	150
Highwood.. . . . .	700
Crique Pincher.. . . . .	600
Rivière Old-Man.. . . . .	600
Rivière Eibow.. . . . .	500

Le nombre et les espèces de poisson capturé dans les cours d'eau et leurs affluents se décomposent comme suit:

	Truite.	Grayling.
Rivière Bow.. . . . .	20,000	15,000
Clearwater.. . . . .	1,000	500
Etang-au-Chien.. . . . .	2,000	—
Etang-à-Jumping.. . . . .	10,000	10,000
Fish-Creek.. . . . .	15,000	15,000
Rivière Eibow.. . . . .	12,000	10,000
Sheep-Creek.. . . . .	20,000	15,000
Highwood.. . . . .	25,000	15,000
Crique Willow.. . . . .	10,000	5,000
Rivière Sainte-Marie.. . . . .	7,000	4,000
Crique Pincher.. . . . .	20,000	7,000
Rivière Old-Man.. . . . .	25,000	20,000

Vu le nombre de vétérans qui reviendront du front sous peu et qui se livreront certainement à la pêche à la ligne, je recommanderais l'empoissonnement des cours d'eau aussitôt que possible. Comme dans le passé la Gendarmerie Royale à Cheval du Nord-Ouest nous a été d'un très grand secours dans les districts de l'Alberta Sud.

Votre obéissant serviteur,

N. J. HOAD,  
Garde-pêche.

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le District Nord, province de la Saskatchewan, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Barques.					Filets à mailles.		Verveux.		Lignes.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Jetées et quais.		Numéros.
		A voile.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
			\$		\$			\$		\$		\$		\$		\$	
1	Froid, Primrose, etc., lacs.	11	300			11	173	2435			61	61					1
2	Lac-aux-Grenouilles, lacs Fishing et Prairie.	8	80			8	37	190			40	40					2
3	Jack-Fish et Murray, lacs.	20	850	5	1300	25	160	1115			500	500	4	125	2	50	3
4	Turtle et Bright-Sand, lacs.	8	150	2	600	10	242	1557			50	50	1	50	1	20	4
5	Loon, Waterhen et Fishing, lacs.						127	865			200	200					5
6	Lac Ile-à-la-Croise.	194	3400			194	209	4180									6
7	Lacs Doré, La-Plonge et Smoothstone.						168	2520									7
8	Stony, Devils et Ladder, lacs.	10	250			10	67	717			75	75					8
9	Montréal et Trout, lacs.	8	120			8	56	345									9
10	Candle, Sturgeon, lacs.	25	405			25	44	425			290	290					10
11	Wakaw, Fishing et Lenora, lacs.	45	600			45	6	60			230	230					11
12	Lac La-Ronge.	20	300			20	91	930									12
13	Lac Vert et Rivière-aux-Castors.	15	197			15	60	600			35	35					13
14	Rivière Saskatchewan.	12	428	1	175	1	36	375	92	510	200	200					14
	Totaux.	376	7080	8	2075	372	1476	16314	92	510	1681	1681	5	175	3	70	

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place, pour le District Nord, province de la Saskatchewan, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Truite, qtz.		Poisson blanc, qtz.		Doré, qtz.		Brochet, qtz.		Tullipi, qtz.		Laquaiche, qtz.		Poissons divers, qtz.		Numéros.
		qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	
1	Froid, Prinrose, etc., lacs.....	1498	5992	2078	8312	100	400	185	555					68	136	1
2	Lac-aux-Grenouilles, Fishing et Prairie, lacs.....			139	696			91	273						90	2
3	Jack Fish et Murray, lacs.....			1246	4984	122	488	288	864					46	90	3
4	Turtle et Bright-Sand, lacs.....			470	1880			271	813	42	126			86	172	4
5	Loon, Water en et Fishing, lacs.....			1024	6721	87	352	265	765	29	80			145	290	5
6	Lac Ile-à-la-Croise.....			6529	19587	875	2625	2486	4972	103	206			1276	2552	6
7	Lacs Doré, La-Plonge et Smoothatone.....	500	2500	5724	21896			277	831					1080	2174	7
8	Stony, Devils et Ladder, lacs.....			639	3159	88	342	212	1170					120	300	8
9	Montréal et Trout, lacs.....	20	140	336	1940	97	496	108	540					137	627	9
10	Candle, Sturgeon lacs.....			256	1460	149	1490	739	4627					136	734	10
11	Wakaw, Fishing et Lenora, lacs.....					463	4315	445	4410					270	2060	11
12	La-Ronge, lac.....	200	1000	1247	3741	452	1362	435	870					278	554	12
13	Lac Vert et Rivière-aux-Cartors.....			517	2068	70	280	106	318	8	16			300	300	13
14	Rivière Saskatchewan.....			7	70	16	160	31	310			4	40	592	2960	14
	Totaux.....	2218	9632	20803	76505	2519	12309	5969	21218	173	428	4	40	4528	12941	

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des remorqueurs, navires et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le District Sud, province de la Saskatchewan, au cours de l'année 1915-1916.

Numéros.	Divisions de pêche.	Barques.					Filets à mailler.		Lignes.		Entrepôts frigorifiques et glacières.	
		A rames	Valeur.	Gazo-line.	Valeur.	Pêcheurs	Nom-bra.	Valeur.	Nom-bra.	Valeur.	Nom-bra.	Valeur.
			\$		\$			\$		\$		
1	Lacs Long et Buffalo . . .	34	850	2	450	144	680	7,045	.....	.....	12	550
2	Vallée Qu'Appelle.....	30	240	15	2,000	34	120	960	600	600	8	80
3	Lac Pelletier.....	10	150	1	100	25	110	880	.....	.....	.....	.....
4	Lacs Devils et Fishing.....	117	2,340	10	2,700	30	1	5	.....	.....	.....	.....
5	Dundurn.....	2	15	.....	.....	4	25	250	.....	.....	.....	.....
6	Oxbow.....	1	10	.....	.....	2	1	5	.....	.....	.....	.....
7	Lac Rond.....	.....	.....	.....	.....	9	11	55	.....	.....	.....	.....
8	Crooked, lac.....	40	300	15	2,000	300	5	45	299	299	.....	.....
9	Katepwa.....	.....	.....	.....	.....	7	30	250	.....	.....	.....	.....
	Totaux.....	234	3,905	43	7,250	555	983	9,495	899	899	20	630

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place, pour le District Sud, province de la Saskatchewan, au cours de l'année 1915-1916.

Numéros.	Divisions de pêche.	Poisson blanc		Doré.		Brochet.		Perche.		Tullipi.		La-qualche.		†Pois. divers.	
		* Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.	Qtx.	Valeur.
			\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$
1	Lacs Long et Buffalo.	2,465	12,325	520	2,600	824	4,120	.....	.....	42	210	.....	.....	250	500
2	Vallée Qu'Appelle...	30	210	59	236	91	364	13	52	769	3,070	.....	.....	8	24
3	Lac Pelletier.....	30	300	.....	.....	15	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	10
4	Lacs Devils et Fishing.....	.....	.....	.....	.....	520	3,120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	50
5	Dundurn.....	.....	.....	11	55	33	165	.....	.....	.....	.....	35	175	14	42
6	Oxbow.....	.....	.....	.....	.....	7	54	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	5
7	Lac Rond.....	600	3,000	2	6	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	6
8	Crooked, lac.....	.....	.....	20	100	45	225	.....	.....	.....	.....	5	25	2	10
9	Katepwa.....	8	80	9	45	30	150	4	20	263	1,315	.....	.....	3	15
	Totaux.....	3,133	15,915	621	3,042	1,566	8,323	17	72	1,074	4,601	40	200	296	662

\*Qtx. = 100 livres.

†"Poissons divers" comprend le greyling, le chabot et l'ouananiche.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RÉCAPITULATION

DONNANT le rendement et la valeur des pêcheries pour la province de la Saskatchewan, au cours de l'année 1915-16.

	Quantités.	Valeur.
		\$
Saumon.....	*Qtz.	
Truite.....	2,218	9,632
Poisson blanc.....	23,936	92,420
Hareng.....	"	
Achigan.....	"	
Dore.....	3,140	15,351
Brochet.....	7,535	29,541
Esturgeon.....	"	
Anguille.....	"	
Perche.....	17	72
Maskinongé.....	"	
Tullipi.....	1,247	5,029
Barbue.....	"	
Laqualche.....	44	240
Poissons divers.....	4,824	13,603
Caviar.....	"	
Total.....		165,888

\*Qtz. = 100 livres.

RÉCAPITULATION

DONNANT le nombre et la valeur de tous les navires, barques, filets etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour la province de la Saskatchewan, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires à vapeur ou remorqueurs.....		
Barques à voiles et à rames.....	610	10,985
" à gazoline.....	51	9,325
Filets à mailles seines et autres.....	2,459	25,809
Verveux.....	93	510
Lignes.....	2,580	2,580
Entrepôts frigorifiques et glaciers.....	25	805
Fumoirs et poissonneries.....		
Jetées et quais (privés).....	3	75
Total.....		50,089

Nombre de personnes employées à bord des barques..... 927

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, le nombre et la valeur des navires, barques et remorqueurs et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le Nord de l'Alberta, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Barques.					Filets à mailler.		Lignes.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		Nombre de pers. empl. d. les entrep. frigorif., les poiss., etc.	Numéros.
		A rames.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	
1	Athabasca .....		*			26	85	750									3	1
2	Beaver Hills, lac.....	10	200			22	24	350									2	2
3	Buck, lac.....					43	31	123									3	3
4	Buffalo, lac.....	4	40			11	5	20										4
5	Chip, lac et Edson.....					6	2	15										5
6	Conjuring et Gull, lacs.....					22	2	15	80	60								6
7	Lac-la-Biche.....	20	300			31	87	525			2	50						7
8	Lac Ste-Anne.....	33	383			34	76	475			4	155						8
9	McLeod, lac.....					6	6	30										9
10	Ministic.....	16	320	4	125	30	8	80			1	10						10
11	Moose, lac.....	2	23			25	20	200										11
12	Saddle, lac.....	7	70			32	60	400										12
13	Shining Bank.....	8	80			8	20	200										13
14	Lac des Esturgeons.....	6	60			10	22	95										14
15	Rivière des Esturgeons.....	10	100			50	17	170	45	23								15
16	Sylvan, lac.....					25			25	12								16
17	Wabamun, lac.....	2	153	8	1,450	51	273	2,000			25	1,300						17
18	Pigeon, lac.....	34	450			71	91	545			4	75		15	300			18
19	Petit lac-des-Esclaves.....	32	1,150	3	2,800	153	335	3,685			12	1,800	6	600				19
		184	3,333	15	4,375	716	1,154	9,680	150	95	48	3,393	11	775	15	300		16

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place pour le Nord de l'Alberta  
au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.		Truite.		Poisson blanc.		Doré.		Brochet.		Perche.		Tullipi.		Laquette.		†Poissons divers.		Numéros.
	*Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	
1			1,750	7,000	100	300	120	360	20	40	100	200					200	200	1
2								80	400								20	60	2
3			138	552				70	210										3
4							173	519											4
5	4	20			1	5	4	24									3	6	5
6					2	6	20	60									1	2	6
7			1,093	3,279	147	294	365	750	9	18	71	142					16	32	7
8			432	2,160	18	54	89	267			43	215					4	8	8
9			15	75			3	12											9
10							80	400	3	12			5	25			50	150	10
11			109	436	20	60	70	310			84	252					30	30	11
12	240	720	280	840	100	250	125	250									20	20	12
13			67	268			5	15											13
14			50	250	5	20	260	780									10	20	14
15					150	750	300	1,500					50	200			50	150	15
16					2	10	35	105	20	100			2	6			10	10	16
17			3,982	13,929	13	52	602	1,204											17
18			352	1,760	14	70	129	300									16	32	18
19	102	663	8,768	21920	964	2,410	950	1,425			50	125					364	364	19
Totaux			346	1,403	17,036	52,479	1,536	4,281	3,480	8,957	52	170	348	934	58	231	794	1,084	

\* Qtz. = 100 livs. † "Poissons divers" comprend le greyling, le chabot et l'ouanaiche.



7 GEORGE V, A. 1917

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur de tous les navires barques, remorqueurs, filets, etc., et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le Sud de l'Alberta, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Pêcheurs.	Lignes.	
		A la ligne.	Nombre.	Valeur.
				\$
1	Rivière Bow.....	600	600	3,000
2	Rivière Clear water.....	50	50	100
3	Dog Pound, Crique.....	50	50	100
4	Jumping Pound, Crique.....	200	200	1,000
5	Fish, Crique.....	300	300	1,500
6	Elbow, Rivière.....	450	450	2,250
7	Sheep, Crique.....	500	500	2,500
8	Highwood, Rivière.....	700	700	3,500
9	Willow, Crique.....	70	70	350
10	Rivière Ste-Marie.....	150	150	600
11	Pincher, Crique.....	300	300	1,500
12	Old Man's, Rivière.....	1,300	1,300	5,800
13	Chestermere, Lac.....	300	300	450
14	Red Deer, Rivière.....	25	25	125
	Totaux.....	4,995	4,995	22,775

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu, ou consommé sur place pour la partie Sud de l'Alberta, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Truite.		Doré.		Brochet		Laquaique.		Poissons divers	
		Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.	Qtz.	Valeur.
			\$		\$		\$		\$		\$
1	Rivière Bow.....	100	150							75	750
2	Rivière Clear water.....					10	100			5	50
3	Dog Pound, Crique.....									20	200
4	Jumping Pound, Crique.....	60	900							100	1,000
5	Fish, Crique.....	75	1,125							150	1,500
6	Elbow, Rivière.....	60	900							100	1,000
7	Sheep, Crique.....	100	1,500							150	1,500
8	Highwood, Rivière.....	112½	1,875							150	1,500
9	Willow, Crique.....	50	750							50	500
10	Rivière Ste-Marie.....	35	525							40	400
11	Pincher, Crique.....	100	1,500							70	700
12	Old Man's, Rivière.....	100	1,500							100	1,000
13	Chestermere, Lac.....					120	1,200				
14	Red Deer, Rivière.....			10	100	50	500	12	120		
	Totaux.....	792	12,475	10	100	180	1,800	12	120	1,010	10,100

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

## RÉCAPITULATION

DONNANT le rendement et la valeur des pêcheries pour la province de l'Alberta, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Quantités.	Valeur.
Truite..... * Qtx.	1,138	13,878
Poisson blanc.....	17,036	52,479
Doré.....	1,546	4,381
Brochet.....	3,660	10,757
Perche.....	52	170
Tullipi.....	348	834
Laquaiche.....	70	351
Poissons divers.....	1,804	11,184
Total.....		94,134

\* Qtx. = 100 livres.

## RÉCAPITULATION

Donnant le nombre et la valeur de tous les navires, remorqueurs, barques, filets etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour la province de l'Alberta, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
Barques à voiles.....	184	3,333
Barques à gazoline.....	15	4,375
Filets à mailles, seines et autres filets.....	1,154	9,680
Lignes à main.....	5,145	22,870
Entrepôts frigorifiques et glacières.....	48	3,393
Fumoirs et poissonneries.....	11	775
Jetées et quais (privés).....	15	300
Total.....		44,726

Nombre de personnes employées à bord des navires ou remorqueurs..... 5,711  
 " " " " à bord des barques (y compris pêcheurs à la ligne)..... 16

5,727

APPENDICE N<sup>o</sup> 8.

## TERRITOIRE DU YOUKON.

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU YOUKON.

Monsieur le directeur des pêcheries, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les pêcheries du territoire du Youkon pour l'exercice financier 1915-16. J'y joins aussi un état-statistique des quantités et de la valeur du poisson, et du matériel en usage.

Vous remarquerez que la pêche n'a pas aussi bien rendu que l'année dernière, ce que j'attribue à deux causes: en premier lieu la montée du saumon dans la rivière Youkon, où l'on en prend la plus grande partie, a été la plus faible que nous ayons vue depuis 1915, tandis que l'année dernière avait été l'année la plus productive depuis 1898; en deuxième lieu un grand nombre de pêcheurs d'expérience se sont enrôlés au début des hostilités. Comme un certain nombre de ces pêcheurs exerçaient leur industrie dans les lacs, la pêche du poisson blanc a nécessairement été grandement réduite.

Il faut déplorer l'usage de ces pièges à poisson appelés "fish-wheels" qu'on trouve le long de la rivière Youkon inférieure jusqu'à la frontière internationale à environ 80 milles en aval de Dawson.

Nos lacs semblent maintenir leur approvisionnement aussi bien en poisson blanc qu'en truite.

Les lacs Teslin, Tagish et Big sont exploités principalement par les Indiens, et le lac LaBerge, qui a été le premier des grands lacs où la pêche se soit pratiquée sur une très grande échelle, n'indiquent pas de fléchissement.

Le lac Albert, dans la Petite-Rivière-au-Saumon, a été fréquentée pour la première fois l'année dernière par les blancs. Le manque de moyens de transport avait été jusqu'aujourd'hui la grande objection à l'exploitation de ce lac, mais maintenant on y a érigé des entrepôts frigorifiques, où le poisson peut être conservé d'où il peut être expédié à Dawson durant l'été.

On observe une grande diminution pour le saumoneau dans la rivière Klondika. Il n'y a pas à s'en étonner parce que les grandes dragues qui opèrent dans cette rivière en troublent l'eau considérablement.

La source des rivières Upper-Stewart et Pelly est restée pratiquement inexploitée, si ce n'est par les Indiens, vu le manque de moyens de transport. Si, comme la chose semble assurer, on vient à exploiter sur une grande échelle les mines de quartz situées dans le district Mayo sur la Stewart supérieur, on peut espérer voir s'établir là un district de pêche florissante.

Vous remarquerez que les statistiques de pêche des Blancs et des Indiens sont placées sous deux rubriques différentes.

Tous les pêcheurs de notre région se soumettent à la loi. La saison prohibée est bien observée. Tous semblent satisfaits des règlements depuis qu'on y a apporté des amendements il y a un an.

En ce qui concerne les violations à la loi je vous ferai observer que j'ai détruit l'année dernière trois barrages fermant des criques qui se déversaient dans la rivière Youkon. Je ne crois pas cependant qu'ils aient été construits par des pêcheurs licenciés, parce qu'il ne se pratique pas de pêche près de ces lieux.

Ci-après je donne le nombre de licences délivrées au cours de l'année.

Licences commerciales .....	13
Licences domestiques .....	11
Total .....	24

Votre obéissant serviteur,

C. C. PAYSON,

*Inspecteur des pêcheries.*

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires, remorqueurs et barques et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le Territoire du Youkon, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Barques.				Filets à mailler.		Lignes.		Entrepôts frigorifiques et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.		Personnes employées dans les entrepôts frigorifig., les poissonneries, etc.	Numéros.
		A voiles et à rames.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.		
	<i>Exploitées par les Blancs.</i>		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$	No.	
1	Dawson .....	9	300	1	180	14	40	480	40	20	2	4,700	3	300		16	1
2	Pelly, région de .....	4	120			8	20	200	20	10			1	100		2	2
3	Quarante-Milles .....	4	120			8	12	120	35	15			1	175		3	3
4	Lac La Barge .....	6	180			14	18	170	60	20					1	300	4
5	Carcross .....	7	210			15	34	409	40	20							5
6	Klondike, rivière .....	6	175			12	18	180	25	12			1	100			6
7	Thistle et Soixante-Milles .....	3	90			4	20	200	16	8						2	7
8	Lac Albert .....	4	60			4	12	120	30	14	1	250				4	8
9	Toutes aut. part. du Terri. du Youkon	8	240			8	22	220	60	15							9
	<i>Exploitées par les Indiens.</i>																
10	Rivière au saumon .....	8	150			20	8	80									10
11	Lac Teslin .....	5	80			12	24	240									11
12	Fagish .....	4	60			16	22	220									12
13	Big, lac .....	2	40			6	8	80									13
14	McQuestion .....	3	60			6	7	50									14
15	Selkirk et Pelly .....	12	240			20	40	280	35	15							15
16	Duncan .....	4	80			8	12	84									16
17	Porcupine .....	4	80			9	8	56									17
18	Peel, rivière .....	6	180			12	11	70									18
19	Rampart .....	8	200			16	10	65									19
20	Hootchi .....	6	200			12	12	84									20
	<b>Totaux .....</b>	<b>113</b>	<b>2,865</b>	<b>1</b>	<b>180</b>	<b>224</b>	<b>358</b>	<b>3,408</b>	<b>361</b>	<b>149</b>	<b>3</b>	<b>4,950</b>	<b>6</b>	<b>675</b>	<b>1</b>	<b>300</b>	<b>26</b>

39-16

TABEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris, vendu ou consommé sur place, pour le Territoire du Yukon au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, * qtx.		Truite, qtx.		Poisson blanc, qtx.		Doré, qtx.		Brochet, qtx.		Maskinongé, qtx.	Maskinongé, valeur.	† Poissons divers, qtx.	Poissons divers, valeur.	Numéros.
		qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	qtz.	valeur.	
<i>Exploitées par les Blancs.</i>																
1	Dawson .....	200	2,000	8	240	30	750	2	50	2	50	3	75	100	2,000	1
2	Pelly, région de .....	50	500	24	720	100	2,500					5	125	20	400	2
3	Quarante-Milles .....	140	1,400	4	120	5	125					1	25	30	600	3
4	Lac LaBarge .....			9	270	115	2,875					2	50	30	600	4
5	Carcross .....			50	1,500	40	1,000					4	100	20	400	5
6	Klondike, rivière .....	40	400	10	300	15	375							80	1,600	6
7	Thistle et Soixante-Milles .....	25	250	5	150	8	200							60	1,200	7
8	Lac Albert .....			6	180	40	1,000									8
9	Toutes autres parties du Territoire du Yukon .....	130	1,300	30	900									100	2,000	9
<i>Exploitées par les Indiens.</i>																
10	Rivière au Saumon .....	140	1,400	8	240	30	750					3	75	72	1,440	10
11	Lac Tealin .....			12	360	40	1,000							80	1,600	11
12	Tagish .....			10	300	50	1,250							70	1,400	12
13	Big, lac .....			5	150	10	250							30	600	13
14	McQuestion .....	120	1,200	5	150	25	625							40	800	14
15	Selkirk et Pelly .....	300	3,000	20	600	75	1,875							50	1,000	15
16	Duncan .....	50	500	10	300	20	500							30	600	16
17	Porcupine .....	40	400	3	90	25	625							20	400	17
18	Peel, rivière .....	120	1,200	20	600	50	1,250							25	500	18
19	Rampart .....	115	1,150	12	360	70	1,750							64	1,280	19
20	Hootchi .....	100	1,000	20	600	50	1,250							50	1,000	20
	Totaux .....	1,570	15,700	271	8,130	798	19,950	2	50	2	50	18	450	971	19,400	

\* Qtx. = 100 livres.

† "Poissons divers" comprend le saumoneau, le chabot et l'ouananiche.

RÉCAPITULATION.

Donnant les quantités et la valeur des pêcheries pour le Territoire du Youkon, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Quantités.	Valeur.
		\$
Saumon . . . . . * Qtl.	1, 570	15, 700
Truite . . . . . "	271	8, 130
Poisson blanc . . . . . "	798	19, 950
Doré . . . . . "	2	50
Brochet . . . . . "	2	50
Maskinongé . . . . . "	18	450
Poisson divers . . . . . "	971	19, 400
		63, 730

\*Qtl.=100 livres.

RÉCAPITULATION.

Donnant le nombre et la valeur de tous les navires, remorqueurs, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour le Territoire du Youkon, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Barques à gazoline . . . . .	1	180
" (à voiles et à rames) . . . . .	113	2, 865
Filets à mailles . . . . .	358	3, 408
Lignes . . . . .	361	149
Entrepôts frigorifiques et glacières . . . . .	3	4, 950
Fumoirs et poissonneries . . . . .	6	675
Jetées et quais (privés) . . . . .	1	300
		12, 527

Nombre de personnes employées à bord des barques . . . . . 224  
 " " dans les poissonneries, entrepôts frigorifiques, etc.. 26

250

## APPENDICE N° 9.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE.

A monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ministère du Service Naval,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, sur les pêcheries dans la province de la Colombie-Anglaise, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1916.

La valeur totale des pêcheries pour la période ci-haut désignée, s'est élevée à \$14,538,320, sans compter la somme approximative de \$3,398,985, embrassant la consommation domestique du poisson capturé par les Blancs et les Indiens.

On estime aussi à \$678,210 la valeur du flétan capturé dans les pêcheries américaines et débarqué dans les ports de la Colombie-Anglaise mais qui n'est pas comprise dans la valeur totale du rendement de la province. L'augmentation en valeur commerciale par rapport à l'année précédente, non compris les deux derniers item, s'est élevée à \$3,023,234. Les quantités de saumon mis en boîtes se sont élevées à 952,040 quintaux donnant 1,133,381 caisses d'une valeur de \$7,933,669. La valeur du saumon mis en boîtes a excédé celle de l'année précédente de \$2,259,517, bien qu'on ait produit un nombre inférieur de caisses. L'augmentation dans la valeur des pêcheries pour l'année sous-revue est due en grande partie à la hausse des prix obtenus pour le saumon en boîtes de toutes les variétés. Il ne faut pas cependant oublier que chaque année une quantité, toujours croissante, de saumon est capturé dans les eaux de cette province et employé à l'état frais ou préparé par d'autres procédés que la mise en conserves. L'augmentation observée pour le saumon ainsi préparé s'est chiffrée par 30,121 quintaux. Le tableau suivant est intéressant à consulter à ce sujet:—

	1912-13.	1914-15.	1915-16.
A l'état frais .....	84,441	214,102	204,616
Salé au sel sec .....	134,000	118,430	19,634
Peu salé .....	51,042	26,372	10,309
Fumé .....	5,019	7,904	4,382
Mariné .....		900	1,070
Exporté aux Etats-Unis .....			146,083
Exporté en Orient (saumon-chien, salé au sel sec) .....			11,735
<b>Totaux .....</b>	<b>274,502</b>	<b>367,708</b>	<b>397,829</b>

Dans le rapport de l'année dernière on avait attiré l'attention du public sur le fait qu'il s'était manifesté une diminution d'environ 9,000 quintaux de flétan par comparaison à l'année précédente 1913-1914, et pourtant cette année la diminution s'est encore fait sentir par 19,000 quintaux en comparaison de l'année dernière. Il n'y a plus de doute que cette pêche très importante décline graduellement d'année en année et

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

qu'on verra l'industrie du flétan disparaître sous peu à moins qu'on ne s'entende pour fixer une saison prohibée internationale d'une longueur suffisante pour permettre le repeuplement de cette espèce.

## DISTRICT N° 1.

Le rapport soumis par l'inspecteur Hallady donne en détail les conditions existantes dans le district n° 1. La pêche la plus importante est évidemment celle du saumon dans la fleuve Fraser d'où on retire en saumon et en sous-produits la valeur de \$3,338,050. Ces résultats sont encourageants parce que l'année 1915 a été une saison de petite montée.

Pour certaines raisons inconnues les filets à piège exploités dans le passage Puget n'ont pas produit de bons résultats et les fabricants américains se trouvèrent en possession de plusieurs boîtes non remplies. Pour ne pas attendre jusqu'à la saison suivante et pour se conformer à leurs contrats, ils ont acheté du saumon d'automne jusqu'à concurrence de 138,679 quintaux, à un prix très rémunérateur pour les pêcheurs, et ils l'ont exporté aux États-Unis pour la mise en conserve. C'est là évidemment un état de choses sans précédent et on ne peut pas compter qu'il se renouvelle chaque année.

La pêche de la morue dans ce district augmente d'année en année, et j'ai le plaisir de vous faire connaître que la *Canadian Fishing Company* fume de la morue noire et que la vente de ce produit a atteint un point où les capitaines des bateaux de pêche de flétan reçoivent instructions d'apporter tout ce qu'ils peuvent prendre de cette espèce de poisson. Jusqu'ici on décrochait ces poissons des hameçons et on les rejetait à la mer, mais maintenant la morue noire est vendue fraîche, gelée, salée, marinée et fumée.

Il serait certainement dans l'intérêt de la pêche qu'on expérimente avec d'autres variétés de poissons maritimes maintenant de peu de valeur en vue d'en faire des produits alimentaires pour le marché.

L'augmentation dans la quantité de poisson consommé dans cette province aussi bien que dans le reste du Canada devrait faire l'objet de plus d'attention, car non seulement le poisson est un produit alimentaire peu coûteux mais en répandant l'usage on créerait un nouveau champ d'activité pour une industrie dans laquelle on pourrait faire des placements avantageux. Il semblerait cependant que les capitalistes et ceux qui vivent de l'industrie du poisson portent exclusivement leur attention à la mise en conserves, croyant trouver là un moyen d'acquérir rapidement la fortune; mais il faut se souvenir que s'il est vrai que les fabriques donnent des bénéfices qu'on ne trouve nulle part dans les autres branches du commerce, elles éprouvent selon les saisons de pêche des contre-temps en ce qui concerne leur rendement. Il en est de l'industrie de la mise en conserves comme de l'agriculture: on y voit des saisons désastreuses qui réduisent considérablement les profits accomplis dans une année fructueuse. On fera bien d'avertir ceux qui se proposent de se livrer à l'industrie de la pêche de se renseigner personnellement avant de s'aventurer dans cette voie, car dans aucun autre genre de commerce on ne peut perdre plus complètement et plus irrémédiablement de grandes sommes d'argent, comme du reste les faits l'ont prouvé dans le passé. Dans quelques endroits on se figure que toute demande pour l'établissement d'une fabrique de mise en conserves devrait être favorablement accueillie, et que si on désire faire des placements dans les fabriques, le gouvernement devrait plutôt aider qu'entraver les efforts de ceux qui désirent se lancer dans cette direction. Ces idées sont erronées au point de vue d'affaires parce qu'un nombre illimité de fabriques causerait une pêche excessive avec le résultat que les pêcheries seraient bientôt dépeuplées. Le petit capitaliste se ruinerait pendant que les grandes compagnies prospéreraient.

Les prix actuellement payés pour le saumon mis en boîtes peuvent à peine être considérés comme normaux, et quand ce commerce se sera stabilisé on verra s'établir une base de prix et pour les pêcheurs et pour les manufacturiers.



## DISTRICT No. 2.

On peut dire que ce district embrasse la côte nord de la Colombie-Anglaise; il comprend dans son étendue des régions de pêche bien connues tels que Smith Inlet, Rivers Inlet, la rivière Skeena, la rivière Naas et les eaux entourant l'Archipel de la Reine-Charlotte. La valeur totale du poisson s'y est élevée à \$6,390,372 soit une augmentation de \$2,000,000 pour cette année. Comme dans d'autres parties de la province, cette augmentation est en grande partie attribuable à la hausse des prix obtenus pour toute les variétés de saumon et aussi aux demandes du marché qui ont assuré l'écoulement d'une plus grande quantité de saumon en conserves de toutes les espèces, mais surtout de celles appartenant à la montée d'automne.

Rivers Inlet s'est de nouveau montré très productif et a excédé la mise en conserves de l'année précédente par plus de 30,000 caisses dont la majorité était composée de sockeye. Il résulte des renseignements obtenus que les saumons augmentent à Rivers Inlet et cela doit être dû aux travaux intéressants accomplis à la pisciculture de l'Etat située sur le lac Owekano au fond de la baie. C'est à cet endroit que le sockeye se rend pour frayer après son entrée dans Rivers Inlet.

La mise en conserves du saumon sur les bords des rivières Skeena et Naas a dépassé celle des années précédentes à cause, il n'y a pas à en douter, des conditions climatiques favorables qui y ont régnées pendant toute la saison de pêche. Les résultats obtenus indiquent que l'industrie de saumon dans ces rivières est loin de décliner, et surtout maintenant qu'on y a fondé des piscifactoreries il n'y a pas de raisons pour que la montée du saumon ne se montre pas abondante chaque saison. Les fabricants et les pêcheurs doivent toutefois se souvenir qu'il est de leur devoir de seconder le département dans ses efforts et ils ne le peuvent mieux qu'en se conformant à la prohibition hebdomadaire et aux autres règlements indiqués pour la protection et la propagation de cette espèce de poisson. Les gardiens au cours de leur inspection des frayères de la Skeena supérieure ont fait rapport qu'elles étaient bien ensemencées d'œufs et annoncent une saison très prospère dans quatre ans.

Il n'est guère possible de fournir des renseignements détaillés sur la côte nord et sur l'Archipel de la Reine-Charlotte parce que les fabricants n'y ont pas ouvert leurs portes l'année dernière, mais j'ai appris qu'en 1916, les deux fabriques fonctionneront; de cette façon on pourra fournir des chiffres assez exacts dans le prochain rapport. Je vous ferais observer que c'est le poisson d'automne qui prédomine ici. Comme la demande de cette variété est devenue très considérable, on obtient de cette pêche des résultats avantageux.

Les pêcheries du sockeye à Kimsquit n'ont de nouveau rien rendu et tout indique qu'il va falloir leur accorder une protection des plus vigilantes, en même temps qu'il deviendra nécessaire d'y transporter les alevins de cette espèce dont on peut se passer en d'autres endroits.

Dans ce district, on remarque deux catégories de licences, l'une est connue et désignée sous le nom de licence "attachée", et l'autre sous le nom de licence "indépendante"; la licence indépendante est une innovation faite en vue d'encourager les Blancs à s'établir permanentement dans le nord et à devenir ainsi un plus grand facteur dans le développement des pêcheries de cette partie de la province. On se prévaut de plus en plus des avantages accordés, et par le gouvernement fédéral, et par le gouvernement provincial, si bien que ces licences sont passées de 456 en 1914, à 575 durant l'année sous-revue. Ce privilège a induit plusieurs colons blancs à pratiquer la pêche pendant une partie de l'année, et bien que la majorité d'entre eux ne soient encore que des novices dans la pêche comme la plupart d'entre eux renouvèlent leurs licences chaque année et acquièrent toujours ainsi de nouvelles expériences, on a tout lieu d'espérer grâce à leur persistance et leur énergie, qu'ils deviendront bientôt des pêcheurs prospères.

## DISTRICT No. 3.

La valeur du poisson vendu dans ce district s'est élevée à \$3,638,306 par comparaison à \$3,251,444 l'année précédente. On observe une diminution dans les quantités

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

du saumon et du hareng capturés, mais la valeur s'en est accrue à cause des prix élevés qu'on a reçus. Comme pour le district No. 1, le saumon d'automne a trouvé un débouché dans l'état voisin de Washington où la demande pour les produits bruts s'est fait grandement sentir et a par conséquent, contribué à faire monter les prix. À un certain point de vue, on doit regretter de voir exporter le produit à l'état brut pour être manufacturé à l'étranger parce qu'un tel état de choses enlève à nos gens des occasions de travailler et prive nos fabriques de matière première, mais il y a tout lieu d'espérer qu'avec la création de nouveaux établissements le poisson va dans un avenir prochain être mis en conserves dans notre région; même des mesures ont été prises à cette fin.

Bien que la pêche du hareng ne se soit pas maintenue au niveau de celle de l'année dernière, il n'est agréable de vous faire connaître que le nombre de seines en exploitation a été grandement réduit, pendant que l'usage des filets à mailler s'est soudainement répandu. Pendant que les harengs pris en seine sont en grande partie exportés au marché d'Orient pour y être employés comme boîte pour la capture du flétan, ceux capturés dans les filets à mailler étant plus gros sont mis en barils d'après la méthode de préparation écossaise. La demande de cette qualité de produit est toujours considérable et tout indique qu'elle va encore augmenter dans l'avenir.

L'industrie de la fourrure que pratiquent les Indiens semble devenir plus profitable d'année en année. En 1913 on a pris 119 phoques, 257 en 1914 et 400 en 1915 d'une valeur de \$12,000. Les méthodes de chasse doivent de toute nécessité être primitives et bien que les Indiens doivent être grandement tentés de violer les règlements, le garde-pêche Grice rapporte qu'il n'a pas observé d'infractions à la Loi.

## FLÉTAN.

La quantité totale de flétan débarquée dans les ports de la Colombie-Anglaise au cours du dernier exercice s'est élevée à 33,053,300 livres par comparaison à 21,444,400 livres pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Par décret ministériel en date du 9 mars 1915, les étrangers et les corporations étrangères furent autorisés à débarquer le poisson frais aux ports de cette province sans avoir à défrayer de droits et à le transporter à l'entrepôt à un des ports américains, ou de le vendre à l'entrepôt aux commerçants localement licenciés pour en faire l'achat. Le poisson doit être exporté selon les exigences de l'entreposage. De plus les navires sont autorisés à se ravitailler et à embaucher des équipages dans n'importe quels ports de la province. Le but principal de ces concessions a été d'augmenter le commerce des différents ports affectés. Il était devenu nécessaire d'ouvrir un débouché pour le hareng pris par les pêcheurs canadiens et qui, bien que de trop petite taille pour servir de produit alimentaire, n'en constitue pas moins un excellent produit pour la boîte. Malheureusement les harengs pris au moyen d'ablersets ne sont pas de taille uniforme, et on estime à environ 40 pour 100 ceux qui sont assez gros pour servir à l'alimentation. La différence de 60 pour 100 ne peut être employée que comme boîte. L'innovation préconisée par le gouvernement canadien a produit des résultats plus avantageux au commerce en général que ne l'avaient même espéré ses plus ardents promoteurs.

Du premier avril 1915 au 31 mars 1916 on a vu 117 bateaux débarquer leur pêche aux ports de cette province. Ils ont effectué 507 livraisons de poisson représentant 13,564,200 livres. Ce flétan est exporté par voie du Grand-Tronc-Pacifique à New-York et Chicago, de sorte que la ville de Prince-Rupert reçoit tous les profits de l'argent affecté à l'achat du matériel de pêche, en plus de celui dépensé par les équipages des bateaux pour leurs besoins personnels et dont la somme est assez considérable pour aider au développement du port.

La permission accordée aux pêcheurs américains d'expédier leur poisson à l'entrepôt par les voies canadiennes constitue la cause principale de la grande augmentation observée dans les quantités de poisson maritime débarquées aux ports de la Colombie-Anglaise au cours de l'année qui vient de se terminer. En expédiant par les chemins de fer canadiens, les pêcheurs américains se sont trouvés en mesure d'éviter les longs et dispendieux voyages vers le sud à destination d'un port américain,

7 GEORGE V, A. 1917

et en même temps d'épargner le temps qu'ils perdaient nécessairement pour accomplir ce trajet. Les Américains ont sans doute bénéficié de l'innovation mais les ports et les pêcheurs canadiens en ont retiré de plus grands avantages encore. La quantité de flétan débarquée a attiré un grand nombre de négociants vers la côte et a activé la concurrence avec le résultat que les pêcheurs ont pu vendre leur produits plus rapidement et à de meilleurs prix. Le prix du flétan à bord au cours du mois de mars dernier était de 9½ cents par livre. Ces prix ont encouragé les pêcheurs à se livrer à cette industrie, et le mouvement ainsi imprimé aura des résultats considérables et avantageux et bénéficiera surtout aux plus petits bateaux qui ne portent qu'un ou trois doris. Il y eut un fléchissement considérable dans les quantités de flétan débarquées par les Américains au cours des mois de février et mars, à cause de la grève survenue parmi les pêcheurs de flétan américains. Comme la demande du flétan s'est accrue, les pêcheurs exercent maintenant leur industrie sur des bancs beaucoup plus éloignés de la côte, mais pour cette sorte de pêche il faudrait des bateaux de plus grandes dimensions. Un autre changement qu'il faudrait apporter serait de retrancher la pêche à l'aide d'une longue ligne attachée au vapeur lui-même et qui remplace les doris. Il n'y a pas de doute que c'est la ville de Prince-Rupert qui a le plus bénéficié des concessions accordées aux Américains, à cause de sa position géographique, de ses facilités de transport et de son voisinage des grands bancs de flétan de l'océan Pacifique nord.

## HARENG.

On a observé un fléchissement dans les quantités de hareng débarquées au cours de l'année sous-revue par comparaison à l'année précédente. Ce fléchissement se chiffre par 95,954 quintaux. En 1914-1915 on avait capturé 563,406 quintaux de hareng tandis qu'on en a pris 467,452 quintaux au cours de l'année sous-revue. Bien que ce fléchissement soit général pour tous les districts, il s'est surtout fait sentir dans le district n° 2 où la pêche totale du hareng a rendu 43 pour 100 de moins que celle de l'année dernière. Presque tout le hareng capturé dans ce district est employé comme boîte et on y fait peu de pêche au filet à mailler. Il n'y a pas de doute que le hareng pullule dans les profondeurs mais il ne se rend plus sur la côte par bancs comme par le passé, et malheureusement toute la pêche à la seine se pratique en eau peu profonde.

Au cours de la saison dernière l'approvisionnement de hareng pour boîte obtenu des compagnies d'entrepôts frigorifiques a été peu considérable, et comme la pêche du flétan dépend entièrement de l'abondance de boîte, il fut jugé nécessaire de permettre la pêche du hareng dans les frayères situées au voisinage du port Simpson. Ces frayères furent donc ouvertes pour la pêche en mars, mais même là on n'a pas pu se procurer toute la quantité de boîte nécessaire et on sera loin de pouvoir satisfaire aux besoins des pêcheurs. Assurément la pêche au hareng employé comme boîte constitue une industrie rémunérative, mais on pourrait se demander quel effet à l'usage de la seine dans cette pêche, et si le pays retire autant de ce poisson qu'on pourrait s'y attendre des immenses quantités de hareng qui chaque année sont prises dans nos eaux pour être employées comme boîte. Ne serait-il pas temps d'introduire dans le nord la méthode de préparation écossaise et de reprendre l'usage des filets à mailler à l'aide desquels on pourra capturer les poissons de plus grande taille, en laissant les plus petits se développer.

La décision qu'a prise la *Wallace Fisheries* de s'occuper désormais de la mise en conserves du hareng doit nous réjouir parce que la compagnie a imprimé par le fait même une nouvelle impulsion à l'industrie du hareng. Elle a fabriqué cette année 11,468 caisses d'une valeur totale de \$68,808 et elle s'est trouvée par le fait même à ouvrir un débouché permanent pour cette qualité de produits manufacturés.

La méthode de préparation écossaise se développe aussi car on en a préparé cette année 5,253 barils d'une valeur de \$105,060. C'est grâce à ce nouveau procédé que le pays voit augmenter ses revenus et il faut espérer qu'à l'avenir d'autres sauront s'intéresser à fonder des industries semblables.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Je me permettrai de vous parler de nouveau de la méthode employée par les Indiens pour la récolte de grandes quantités d'œufs de hareng dans les frayères mêmes. Ces procédés consistent à attacher de grosses pierres à des branches touffues d'arbre qui s'enfoncent dans l'eau sous ce poids et auxquelles viennent adhérer les œufs de hareng. Quand ces branches d'arbre en sont couvertes on les retire de l'eau et on fait sécher ces œufs au soleil. Les Indiens sur la côte emploient bien peu de ces œufs comme nourriture; je doute même qu'ils s'en servent du tout pour leurs besoins domestiques. Ils les vendent soit par l'intermédiaire d'un négociant, soit directement, aux tribus indiennes de l'intérieur des terres. Cette méthode peut bien n'avoir pas suscité de plaintes quand l'industrie du hareng était encore à son début, mais maintenant qu'elle se développe de plus en plus, il faudrait s'opposer et mettre fin à ces abus. Il est bien difficile de faire comprendre aux pêcheurs qu'ils ne peuvent pas pêcher dans les frayères quand ils voient les Indiens se livrer à la récolte des œufs.

## OBSTRUCTIONS.

Je donne ci-après un rapport détaillé de l'ingénieur J. McHugh chargé du service concernant les obstructions dans les cours d'eau de la province. Le département a accompli dans cette direction des travaux d'une grande utilité et bien que le progrès puisse en être lent à cause des endroits isolés où il faut se rendre pour travailler et où la main-d'œuvre et les matériaux sont difficiles à transporter, il n'en est pas moins vrai qu'on a accomplis des progrès considérables et que l'enlèvement de l'obstruction désastreuse survenue dans la rivière Fraser est maintenant complètement achevée. On s'attend que l'année prochaine d'autres cours d'eau aujourd'hui en mauvaise condition seront à leur tour débarrassés des obstacles qui s'opposent à la montée du poisson. Il faut se souvenir cependant qu'en ce temps de guerre où il est nécessaire de pratiquer la plus stricte économie, il n'est guère possible de s'occuper que des endroits les plus importants. Au cours de l'année dernière, on a effectué l'enlèvement partiel des obstructions dans la rivière Lardo et on a accordé des contrats pour l'enlèvement des obstructions dans la rivière Hocstall, dans le lac Tom-Brown et dans la rivière Blackwater; ces travaux ne sont pas encore achevés. Dans les rivières Somass et Nanaïma, dans le chenal Ellerslie on a obtenu des résultats très satisfaisants dans les travaux exécutés.

## LIONS MARINS ET PHOQUES COMMUNS.

Les pêcheurs se plaignent amèrement des dégâts causés au saumon par ces deux espèces de mammifères. Bien qu'au cours de la saison 1915 on ait tué 749 phoques communs et 2,875 lions marins, il n'en est pour ainsi dire rien paru, surtout dans le fleuve Fraser où les dépradations commises par les phoques semblent s'accroître. On n'a réussi à en détruire que 48 et les pêcheurs prédisent qu'à moins d'en tuer un très grand nombre, les pêcheries du saumon du printemps sont condamnées à disparaître. La prime d'une piastre par phoque ne constitue pas une somme suffisante pour induire les pêcheurs à chasser ces animaux dans le fleuve Fraser parce qu'on estime qu'il n'y a qu'un sur cinq coups de fusil qui portent, de sorte que les produits réalisés ne sont pas suffisamment encourageants. D'un autre côté, ce sont les pêcheurs qui finalement subissent le plus de pertes de la part des phoques et on pourrait les croire capables d'un plus grand zèle pour la protection de leur propre pêcheries, même si la récompense n'est que suffisante pour leur permettre de s'approvisionner de cartouches. Le service des pêcheries ne saurait être tenu responsable de l'apparition des phoques dans la rivière Fraser, et il n'est que raisonnable que les pêcheurs prêtent leur concours au département pour lui aider à se débarrasser de ces animaux nuisibles. Ce n'est pas le massacre de quelques bêtes le printemps qui peut améliorer la situation, et il va falloir prendre d'autres moyens. Le Bureau Biologique des Pêcheries pourrait peut-être suggérer quelques procédés pour la destructions de ces animaux. La somme totale dépensée en 1915 en primes sur les phoques et les lions marins s'est élevée à \$6,490.

## PISCICULTURE.

J'ai le plaisir de vous faire connaître qu'on a observé une grande augmentation dans la distribution des alevins de toutes espèces en 1915-16 par comparaison à 1914-15.

Cette année on a déposé dans les eaux 110,275,657 alevins tandis que l'année dernière on n'avait réussi à atteindre que le chiffre de 72,810,000. On les a reparti comme suit:

Bassin du fleuve Fraser . . . . .	71,544,800
Bassin de la rivière Skeena . . . . .	16,284,257
Rivers-Inlet . . . . .	11,993,200
Ile Vancouver . . . . .	10,453,400

Les piscifactoreries sont bien administrées et accomplissent des travaux efficaces; on est d'opinion que la montée du saumon augmente sans cesse dans Rivers Inlet. En fait la montée du saumon dans les eaux du nord de la Combie-Anglaise prise en général s'accroît d'année en année, chose très agréable à constater vu le nombre des filets en usage et l'augmentation des prix pour toutes les espèces de saumon en conserves.

L'enlèvement des obstructions s'opposant à l'ascension des poissons, une surveillance intelligente des frayères et l'observance parfaite des règlements devraient être suffisants pour maintenir dans l'avenir l'approvisionnement normal. En ce qui concerne les frayères, je crois qu'il est de mon devoir d'attirer votre attention sur les privilèges dont jouissent actuellement les Indiens en ce qui concerne la capture du poisson en n'importe quel temps et à n'importe quel endroit pour la consommation domestique.

Pour ce qui est des pêcheries du fleuve Fraser, on peut dire que toutes les espèces de saumons qui remontent le fleuve sont traquées à partir du moment où ils font leur apparition dans l'embouchure du fleuve jusqu'à leur arrivée aux frayères: de l'embouchure de la rivière au pont Mission par les pêcheurs de licences commerciales et du pont Mission à la rivière Bridge par les Indiens. L'année dernière, presque tous les sockeye qui avaient réussi à s'échapper des filets et à franchir les chutes à Hell's Gate furent capturés par les Indiens à la rivière Bridge où on peut dire qu'ils ont atteint leurs frayères. Cet état de choses existe aussi, bien que sur une moins grande étendue peut-être, dans plusieurs autres cours d'eau du nord et on peut ajouter que le nombre de poissons ainsi détruits égale celui de la pêche commerciale et cela sans donner de résultats. Bien que les Indiens jouissent de temps immémorial de certains privilèges de pêche, il est bon de se rappeler que ces concessions leur furent accordées dans des circonstances bien différentes de celles actuellement existantes, et maintenant que l'industrie de la pêche acquiert de plus en plus d'importance dans notre province, il appartient au gouvernement de faire d'autres arrangements et de protéger les saumons quand ils ont pratiquement atteint l'époque de se reproduire et qu'ils ont atteint leurs frayères.

#### EXPLORATION DES LACS ET RIVIÈRES.

C'est au capitaine J. F. Crichton, du vapeur *Merysea*, qu'est évaluée la tâche d'explorer les lacs et rivières. On a mis le *Merysea* à sa disposition parce que ce navire est mieux adapté à ce genre de travaux que la chaloupe *Fispa*. Au cours de l'hiver 1915-16, il a inspecté les frayères du district central, et il nous a fait un rapport à ce sujet. Son rapport très instructif est annexé ici avec les photographies prises dans les différentes régions qu'il a parcourues. Ses travaux ont malheureusement été entravés par le mauvais temps.

#### INSPECTION DES FABRIQUES.

On est encore à étudier les règlements concernant l'inspection des conserves alimentaires. Bien qu'il existe déjà un service organisé et en fonctionnement, et que l'on se soit efforcé d'obtenir tous les renseignements voulus pour l'établissement d'une réglementation appropriée, il n'en reste pas moins à compléter les règlements établis; et à cette fin, on a inauguré au cours de la saison dernière, un service d'information en vue d'obtenir toutes les connaissances possibles en la matière avant l'adoption finale des règlements.

Nous avons à notre service trois inspecteurs au cours de la saison 1915, un sur la rivière Fraser, un sur l'île de Vancouver et un troisième sur les rivières Skeena et Nass et dans l'archipel de la Reine Charlotte. Ces inspecteurs ont rendu des services inappréciables pour l'inspection des fabriques tout le temps qu'ont duré les travaux de

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

mise en conserves. On a installé de nouvelles machines dans un grand nombre de fabriques. Comme il est pratiquement impossible d'avoir une série de règlements s'adaptant bien aux anciens et aux nouveaux modes de mise en conserves, il va falloir de nouveau reculer l'adaptation de règlements définitifs. Chaque propriétaire de fabrique aussi bien que les courtiers et les négociants intéressés dans l'industrie des conserves ont été priés d'exprimer leurs vues sur la question et l'on espère, à l'aide de toutes les idées et les suggestions ainsi formulées, pouvoir édicter des règlements répondant parfaitement aux besoins des fabriques.

BALEINES.

On n'a capturé que 229 baleines par comparaison à 573 l'année précédente d'une valeur de \$148,283, par comparaison à \$303,631 pour 1914-15. La compagnie qui se livre à cette industrie a été réorganisée et à l'avenir elle exploitera l'industrie de la baleine sur une plus grande échelle.

BUREAU-CHEF.

Vu le développement des pêcheries de la province, les travaux à effectuer au bureau-chef augmentent en proportion. Au cours de l'année on a reçu 4,885 lettres et 5,919 dépêches; on a délivré 5,597 licences non compris tous les travaux se rapportant à l'achat des fournitures, et les comptes-rendus très variées qu'il faut préparer. Le personnel du bureau, les inspecteurs des pêcheries et tous les autres officiers de pêche ont rempli leurs devoirs d'une manière satisfaisante. Je désire tout particulièrement attirer votre attention sur la façon désintéressée avec laquelle ils accomplissent leurs fonctions dans leur district respectif. Le service des pêcheries de cette province a perdu par l'enrôlement non moins de 16 hommes et les souscriptions versées au Fonds Patriotique par les officiers en général sont nombreuses et parlent hautement en faveur de la loyauté de nos fonctionnaires.

Le tableau ci-après donne par district le nombre des différentes catégories de licences délivrées au cours de l'année dernière:—

Licences.	Districts.			
	No 1.	No 2.	No 3.	Totaux.
Permis spécial de pêche à la ligne .....	1			1
Licences de bonite.....		1		1
"  macres.....	3	2		5
"  crabes.....	25	1	3	29
"  filets à maille pour hareng .....	28	19	76	123
"  dragues pour hareng .....	4	4	3	11
"  d'ablerets pour hareng .....		10	13	23
"  dragues pour saumon .....		74	35	109
"  d'ablerets pour saumon .....		17	44	61
"  filets à piège pour saumon .....		2	10	12
"  filets à maille pour saumon.....	2,616	2,181	153	4,950
"  d'éperlan ou de sardines.....	22			22
"  d'esturgeon .....	7			7
"  morue .....	2		44	46
"  diverses .....	73		52	125
"  fabriques de saumon.....	21	36	12	69
"  postes de baleiniers.....		1	1	2
Usines d'engrais des lions marins et des phoq. comm.		1		1
	2,802	2,349	446	5,597

BUREAU CONSULTATIF.

Je désire de nouveau remercier le bureau consultatif pour le concours qu'il nous apporte dans l'étude des questions qui intéressent l'industrie de la pêche de cette province. Aux assemblées qu'il tient nous obtenons les vues et les opinions des savants et des experts qui composent le bureau quand il s'agit d'en arriver à une décision quelconque pour la préparation des divers règlements concernant l'industrie de la pêche.

M. D. N. McIntyre, sous-commissaire des pêcheries de cette province, et le soussigné, témoignent des avantages résultant du concours des fonctionnaires du département qui sont membres du bureau et qui n'ont jamais perdu une occasion de fournir une opinion franche et désintéressée chaque fois qu'il a surgi de nouvelles questions. Non seulement le bureau manifeste son utilité de cette manière, mais il a l'avantage de retenir ensemble les fonctionnaires du service intérieur et extérieur dont les suggestions et les vues individuelles aident grandement à jeter de la lumière sur certains points obscurs. L'industrie de la pêche de la Colombie Anglaise bénéficierait grandement d'une réunion du bureau dans la province même, en donnant à ceux qui sont intéressés dans le commerce du poisson une occasion de rencontrer les membres du bureau et de discuter des sujets concernant le commerce et le département.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Au cours de l'été 1915, M. W. A. Found, directeur des pêcheries du Canada, a visité la côte. Les officiers de pêche et les représentants des diverses branches de l'industrie ont grandement apprécié les entrevues qu'ils ont eu l'occasion d'avoir avec lui. Ces visites bénéficient à tout le monde et il serait de bonne coutume pour le département d'envoyer d'autres chefs de service et d'obtenir par eux des renseignements directs sur les conditions existantes dans nos localités.

En toutes circonstances où il m'a été nécessaire de discuter certaines questions avec le ministère provincial des pêcheries, j'y ai toujours été accueilli avec courtoisie et chacun de nos entretiens a produit, j'en suis sûr, de bons résultats pour l'industrie. Les pêcheries ont fait l'objet de l'attention et du ministère à Ottawa et du bureau de biologie et bien qu'on n'ait pu satisfaire aux besoins et aux vues de tous, je crois pouvoir affirmer que les décisions auxquelles on en est venu, ont toujours été rendues dans l'intérêt de la protection et du développement des pêcheries de cette province.

Votre obéissant serviteur,

F. H. CUNNINGHAM,

*Inspecteur en chef des pêcheries.*

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT N° 1.

A l'inspecteur en chef des Pêcheries,  
New-Westminster, C.-A.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, mon rapport annuel sur les pêcheries du district n° 1 de la Colombie-Anglaise pour l'exercice financier 1915-16.

Je suis heureux d'avoir à vous faire part d'une augmentation considérable dans la valeur totale des produits de pêche et par rapport à l'année correspondante du cycle de quatre ans et par rapport à l'année dernière.

1912-13.....	\$6,263,320
1914-15.....	3,984,091
1915-16.....	8,092,127

La hausse des prix pour le saumon-chien rend compte pour la plus grande partie de cette augmentation. Au cours des années précédentes, le saumon-chien était entièrement expédié en Orient à l'état salé, mais cette année on l'a vendu frais et exporté aux Etats-Unis. Une autre raison de l'augmentation s'explique par le fait qu'au cours des années précédentes, on tenait très peu compte des énormes quantités de poisson consommé par les Indiens, les Blancs et les Orientaux dans les limites de nos frontières et dont il n'était pas possible d'obtenir des chiffres exacts. On a établi cette année une valeur approximative de cette consommation qui figure au bas de la formule 5, avec les quantités de fétan débarqué dans les eaux américaines.

## SAUMON.

En ce qui concerne le rendement du saumon, la pêche soutient avec avantage la comparaison avec il y a quatre ans; même il y a une augmentation de valeur de \$111,-

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

380, y compris les produits du saumon-chien mis en boîtes, exportés à l'état frais et salés. Ce chiffre aurait été dépassé si la montée du saumon de printemps avait atteint la moyenne, mais pour une cause quelconque, cette variété de poisson s'est montrés rare au cours de l'année.

Le coho a été d'une taille plus petite qu'à l'ordinaire et par conséquent on n'a pu en capturer que bien peu dans les filets à mailles de sept pouces, qui est la dimension minimum permise après le 30 septembre. Un fait à remarquer c'est que plusieurs de ces cohos, quoique impropres à la reproduction d'après l'apparence de leur taille, remontèrent les différents cours d'eau et frayèrent, avant de retourner aux eaux salées; d'autres, mais pas en si grand nombre peut être, suivirent les poissons œuvés jusqu'aux frayères mais ne donnèrent pas d'œufs. Ceux-là aussi restèrent aux sources des rivières pendant trois ou quatre semaines, avant de regagner la mer.

Les pêcheurs s'inquiétèrent beaucoup pendant un certain temps de ne pouvoir pas capturer de saumon coho dans les filets de mailles de sept pouces; et quelques-uns se montrèrent enclins à faire usage de filets de mailles de cinq pouces et trois-quarts. Vous vous souvenez que l'on a déjà prié le département de prolonger la saison de pêche du sockeye, au moyen de filets, mais qu'il n'a pas jugé opportun de se rendre à la requête des pêcheurs. A mon avis, le département a bien fait de ne pas satisfaire à leurs demandes, parce que si on avait autorisé l'usage de filets de cinq pouces et trois-quarts durant toute la saison sans accroître le temps prohibé hebdomadaire, en vue de permettre un nombre suffisant de reproducteurs d'atteindre leurs frayères, nos pêcheurs n'auraient pas manqué de ressentir les effets d'une telle mesure dans les années qui vont suivre.

#### FLÉTAN.

Comme vous le savez, le flétan est presque tout pris dans le district n° 2 et dans les eaux neutres. Depuis les dernières années, la quantité du flétan capturé dans ce district a été sans cesse diminuant et cela est dû en partie au fait que ce produit est maintenant débarqué à Prince Rupert au lieu de l'être à Vancouver comme auparavant. La valeur totale de la pêche du flétan pour ce district s'élève à \$753,130.

#### HARENG.

On a observé un léger fléchissement dans cette pêche par comparaison à l'année dernière. Ce poisson s'est montré d'une rareté qu'on ne peut expliquer. Cependant, grâce à ses bonnes qualités alimentaires, son coût s'est maintenu dans la moyenne, et il s'est acquis la réputation d'être le plus gros et le meilleur hareng de la côte. Le hareng pris dans ce district a été en grande partie employé à l'état frais ou fumé, et à cause de son goût exquis et de sa belle taille, il s'est assuré des prix de vente très élevés.

#### SAUMON-CHIEN.

Jusqu'à cette année, ce produit avait été en grande partie expédié d'Orient à l'état salé, mais cette année, il nous est arrivé une forte demande des Etats-Unis et presque tout le saumon-chien fut acheté par des négociants américains à des prix plus élevés que d'habitude.

La valeur de ce saumon s'accroît rapidement et devient de jour en jour plus estimé pour la consommation. Dans mon opinion il est malheureux qu'on l'ait affublé d'un tel nom, car cela a certainement retardé à le populariser comme produit alimentaire.

#### MORUE.

Ce produit acquiert de jour en jour plus d'importance dans ce district. Quoique les chiffres indiquent une légère diminution par comparaison à l'année dernière, je crois pouvoir affirmer que les statistiques mensuelles ne donnent pas une idée juste des quantités prises et vendues. La plus grande partie de ce poisson est capturé par les Japonais au moyen de lignes pourvues d'hameçons et comme il n'y a pas à défrayer le coût d'une licence pour se livrer à cette sorte de pêche, il est très difficile pour le garde-pêche de s'assurer du nombre de personnes qui s'y emploient. Une grande partie de la morue est vendue à bord aux colporteurs et comme il n'existe pas de règlements forçant les pêcheurs à fournir un rapport au garde-pêche, il est impossible de se faire une idée juste des quantités de morue capturée. Vu ses bonnes qualités alimentaires,



7 GEORGE V, A. 1917

la demande pour la morue s'accroît sans cesse et cette industrie, si l'on s'en tient aux faits actuels, est appelée à un avenir brillant.

#### AUTRES VARIÉTÉS.

Il me fait plaisir d'avoir à vous faire connaître qu'il s'est manifesté une légère augmentation dans le rendement total des autres poissons. La valeur globale de ces espèces de poissons comestibles augmente d'année en année et je crois qu'il serait sage d'encourager d'une certaine façon ceux qui se livrent à cette sorte de pêche. Non seulement une telle coutume tendrait à entretenir un approvisionnement suffisant de poissons pour la demande du marché, mais aussi à détourner l'attention de la pêche du saumon dont les pêcheries sont menacées de devenir dépeuplées.

#### SOUS-PRODUITS.

Cette partie de l'Industrie de la pêche s'accroît sans cesse d'année en année. Le rendement des usines d'engrais et d'huile que possède et qu'exploite la compagnie *Canada Fish Products, Limited* s'est montré cette saison-ci, légèrement inférieur à celui de 1914-1915, mais les produits, l'engrais et l'huile, ont commandé des prix plus élevés sur le marché. Il y a, à n'en pas douter, une demande croissante pour les sous-produits du poisson et l'encouragement qu'accorde le département à cette industrie est amplement justifié par les bons résultats obtenus. Bien que les conditions de travail soient souvent pénibles, la compagnie fabrique cependant d'excellents produits.

#### PHOQUES COMMUNS.

Au sujet des phoques communs, permettez-moi de vous reporter aux observations que j'ai déjà présentées au département de temps à autre en ce qui concerne les dégâts effroyables commise par les phoques communs sur le poisson de printemps. S'il est vrai qu'un certain nombre ont été tués depuis l'adoption de la prime, il n'en reste pas moins certain que les efforts déployés par ceux qui se livrent à la chasse de ces animaux n'ont pas réussi à en entraver la reproduction. Ils sont apparus cette année en aussi grand nombre que jamais et à moins qu'on n'invente des moyens plus efficaces pour leur destruction, je crains beaucoup de voir diminuer graduellement la valeur des pêcheries de printemps dans le Fraser.

Comme moyen de destruction je suggérerais l'usage d'explosifs à Sand Heads, à l'embouchure du fleuve Fraser et dans d'autres endroits où ils s'assemblent pour la reproduction.

#### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Dans l'ensemble, les résultats de la pêche sont encourageants pour l'avenir. Si l'on persiste à faire observer rigoureusement les règlements concernant la protection du poisson dans les frayères, et si l'on continue à se livrer aussi activement à l'élevage artificiel du poisson, il n'y a pas de doute qu'on obtiendra plus tard des résultats merveilleux.

Ce district comprend la partie la plus au sud et la plus à l'est de la terre ferme de la province, y compris le passage Howe et ses affluents, la rivière Squamish et ses tributaires, les baies English, Burrard, y compris la Rivière-aux-Indiens et ses tributaires, les rivières Serpentine et Nicomekl et le fleuve Fraser avec les tributaires qui traversent son bassin aussi bien que les lacs sans nombre qui se trouvent à l'intérieur de cette région. Presque tous ces cours d'eau et ces lacs d'eau douce forment des frayères naturelles d'une grande valeur pour le repeuplement des différentes espèces de saumon, tout aussi bien que pour les nombreuses variétés de poisson de luxe.

Le district est subdivisé en plusieurs divisions surveillées par des gardes-pêche et des gardiens.

*Quesnel.*—Ce territoire embrasse le district Lillooet au nord de Clinton et une partie de Caribou, y compris tous les lacs et cours d'eau à l'ouest de la rivière Thompson nord jusqu'au 125ième méridien et au nord jusqu'à et y compris Blackwater.

*Fort George Sud.*—Cette division comprend le territoire situé au nord de la rivière Blackwater contenu dans le district Caribou, y compris les rivières Nechako-supérieure et inférieure et tous les cours d'eau s'étendant vers le nord jusqu'à et y compris les lacs Frank et Stuart.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

*Vernon.*—Cette division comprend cette partie de la division de Yale s'étendant au sud et à l'est du confluent des rivières Nicola et Thompson, y compris les lacs Okanagan et tous les cours d'eau qui s'y déversent, les rivières Osoyoos et Kettle, la rivière Similkameen et les rivières Nicola supérieure et inférieure.

*Nelson.*—Cette division embrasse Kootenay et le territoire longeant la frontière, y compris le lac Kootenay, le lac Slocan, les lacs Arrow supérieur et inférieur et tous les cours d'eau qui s'y déversent ainsi que le fleuve Colombie.

*Kamloops.*—Cette division embrasse cette partie de la division de Yale s'étendant au sud et à l'est de Ashcroft, y compris les lacs Kamloops, Salmon arm, Shuswap, Seymour et Adams, la rivière Adams, les rivières Thompson nord et sud et leurs affluents.

*Fraser inférieur et côte.*—Cette division comprend toute cette partie du fleuve Fraser et de ses affluents à partir de Lytton jusqu'à la côte, y compris le régime de la rivière Harrison et du lac Lillooet, le passage Howe et la rivière Squamish, la baie et le détroit de Burrard jusqu'à la ligne du district No. 3.

Les premiers cinq districts mentionnés sont surveillés par des gardes-pêche dont les devoirs consistent à parcourir les divers cours d'eau et lacs de leurs divisions respectives pour y faire observer les règlements contre la pêche aux filets et autres procédés illicites de pêche; ils ont aussi pour mission de faire observer les articles de la Loi en ce qui concerne l'obstruction et la pollution des cours d'eau et au sujet des grilles placées dans les tranchées d'irrigation. Au cours de l'année, j'ai visité tous les gardes-pêche à l'exception de deux plus éloignés à Quesnel et Fort George Sud. J'ai partout constaté qu'ils accomplissaient leurs services l'une façon tout à fait satisfaisante.

La partie inférieure du district est, comme vous le savez, placée sous ma surveillance directe. Elle a été parcourue sous ma direction par des gardiens spéciaux. Nous avons à notre disposition quatre chaloupes mues à propulsion pour la mise en vigueur des règlements, et je puis vous affirmer qu'ils sont partout bien observés.

Il y a eu 2,781 licences commerciales de délivrées dans le district au cours de l'année.

En terminant, je vous recommanderai fortement, en vue de la protection des frayères, de non seulement mettre en vigueur les règlements de la pêche actuels, mais aussi de mettre fin à la capture du saumon par les Indiens en amont des eaux de marée, spécialement en amont de Hell's Gate. Il semble en effet qu'on ne devrait pas capturer les saumons après qu'ils ont échappé aux filets et autres engins tendus en aval de ces chutes et réussi à franchir les difficiles passages du fleuve Fraser pour se rendre à leurs frayères. Il peut devenir nécessaire pour le gouvernement d'adopter un nouveau régime en vue de subvenir aux besoins de ces Indiens en leur donnant quelque chose en compensation de leurs privilèges de pêche dans les eaux que je viens de mentionner, car il convient absolument de permettre à un aussi grand nombre de saumons que possible de monter vers les frayères.

Votre obéissant serviteur,

A. P. HALLADAY,

*Inspecteur-adjoint des pêcheries.*

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT N° 2.

F. H. CUNNINGHAM.

Inspecteur en chef des pêcheries,

New-Westminster, B.-C.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport-statistique annuel sur les pêcheries de la côte nord de la Colombie-Anglaise, (district n° 2) pour l'exercice financier clos le 31 mars 1916. J'y joins aussi la statistique concernant la mise en conserves du saumon pour les différentes divisions. Les chiffres indiquent une augmentation dans l'ensemble; en 1915-1916 la valeur totale du poisson et de ses produits s'est élevée à \$6,390,372 par comparaison à \$4,279,551 en 1914-1915. L'augmentation

7 GEORGE V, A. 1917

considérable observée dans la mise en conserves du saumon de toutes les espèces et surtout des variétés inférieures, en même temps que la hausse des prix obtenus pour ces produits, rendent compte de cet accroissement. Le saumon sockey s'est montré abondant dans tout le district à l'exception de Kimsquit, au fond du chenal Dean où la montée a été peu considérable. Les conditions climatiques se sont montrées des plus satisfaisantes. De toutes les années que j'ai passées dans le service, je n'ai jamais été témoin d'un été plus beau ni plus chaud. De tous les vents c'est celui de l'ouest qui a prédominé et la mer s'est toujours montrée suffisamment calme pour permettre une pêche facile et fructueuse. La montée du hareng dans la partie nord du district dans le voisinage de Prince-Rupert a été plus tardive que d'habitude, et on en a pris de plus petites quantités qu'au cours des années précédentes. Le hareng capturé a été exclusivement employé pour la boîte, à l'exception d'une légère quantité qui a été exportée dans des boîtes de 200 livres et d'une autre faible partie qui a été consommée sur place à Prince-Rupert. On a comparativement peu donné d'attention aux différentes industries du poisson et il est possible que dans un avenir prochain on trouvera de nouveaux débouchés pour ses produits mais jusque-là je ne vois pas de développement possible dans cette sorte de pêche. Le flétan a commandé des prix élevés et on en a expédié en entrepôt de grandes quantités de Prince-Rupert par la voie du Grand-Tronc-Pacifique. D'autres envois furent aussi effectués aux ports canadiens. Il est intéressant de faire observer à ce sujet qu'on retire des profits considérables à Prince-Rupert du fait que les navires américains y font escale pour y vendre leur pêche. Plusieurs centaines de wagons de flétan américains (450 approximativement) furent expédiés par la voie du Grand-Tronc au cours de l'année 1915. On a aussi expédié à peu près la même quantité de flétan canadien. Tout ce poisson a été capturé par environ 48 navires américains et 58 navires canadiens de diverses dimensions, et débarqué à Prince-Rupert. Je considère ce rendement comme très encourageant. La mise en conserves totale du saumon pour l'année 1915-1916 a rendu comme suit:—

	Caissees.	Valeur.
1915-16 .....	677,150	\$4,740,050
1914-15 .....	593,648	2,998,240
Augmentation.....	77,502	1,741,810

Il n'y a pas eu de nouvelles fabriques ni de nouvelles sauneries d'érigées dans le district au cours de l'année 1915-1916. Les deux fabriques de l'archipel de la Reine-Charlotte n'ont pas ouvert leurs portes; à cette exception près, toutes les autres ont été en pleine exploitation.

#### RIVIÈRE SKEENA.

Je suis heureux d'être en mesure de vous faire rapport que la mise en conserves du saumon sur la rivière Skeena a rendu plus que jamais auparavant. Au cours du mois de juin, avant le 20 de ce mois, à l'ouverture de la pêche locale, de grandes quantités de poisson remontèrent la rivière pour se rendre à leurs frayères et on en a capturé un plus grand nombre dans les filets pour saumon de printemps. Cela prouve jusqu'à quel point la montée de ce poisson a été abondante. La mise en conserves aurait sans doute été plus considérable encore si les règlements avaient permis l'ouverture de la pêche avant le 20 juin. Vu les conditions climatiques la pêche s'est pratiquée principalement au large de l'embouchure de la rivière Skeena, dans le passage de Chatham.

Les pêcheries de saumon du printemps accusent un fléchissement sur la Skeena parce que les pêcheurs accordent plus d'attention à la pêche du sockeye vu l'infériorité des prix payés pour le saumon de printemps. Les produits de cette variété sont en

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

général vendus peu salés mais à cause de l'éloignement des débouchés pour ces produits, les fabricants ont éprouvé des difficultés à opérer leurs ventes. La montée du saumon à bosse a été pour ainsi dire phénoménale. Ces poissons étaient de grande taille et de belle couleur. A mon avis ça été la meilleure montée du saumon à bosse que nous ayons eue depuis de nombreuses années.

Le saumon-chien et le steelhead furent comme d'habitude abondants. Le département vient d'accorder un contrat pour l'enlèvement d'un entassement de bûches dans la rivière Oxtahl ce qui facilitera grandement l'ascension des saumons vers leurs frayères.

Je joins à mon rapport celui du garde-pêche Norrie dans lequel il traite des frayères de la Skeena supérieure et où il fait allusion aux pêcheries de flétan et de hareng situées dans les environs de Prince-Rupert.

## RIVERS-INLET.

La montée du sockeye s'est montrée de nouveau excellente cette année. On en a mis en conserves au delà de 31 caisses de plus que l'année dernière. Presque tout ce saumon mis en conserves était de l'espèce sockeye. Les conditions climatiques furent tout ce qu'on pouvait espérer de mieux: vent d'ouest, soleil et temps chaud le plus souvent. On a vu de grandes quantités de saumon remonter la rivière Wannock pour se rendre dans les frayères qui comme d'habitude se trouvèrent très abondamment peuplées de ces poissons.

A cause de la prime offerte par le département pour la destruction des phoques communs et des lions marins on a tué un grand nombre de ces animaux au large de Rivers-Inlet autour des rochers Virgin, et il est étonnant de voir combien peu de ces mammifères nuisibles firent leur apparition dans les lieux de pêche. Les pêcheurs se sont trouvés en mesure d'exploiter des pêcheries au large de l'embouchure de la baie à un endroit où auparavant les lions marins suivaient leurs filets dans la baie jusqu'à la fabrique Wadhams. J'espère que le département maintiendra cette prime afin qu'au cours de la prochaine saison de pisciculture, on fasse de nouveau un grand massacre de ces mammifères dangereux. Le garde-pêche Saugstag rapporte plusieurs cas de pêche illicite. En plusieurs circonstances il a intenté des poursuites et a réussi à faire condamner les délinquants à l'amende. Il est à espérer que cette mesure servira de leçon à ceux qui sont toujours tentés de violer les règlements de pêche.

## RIVIÈRE NASS.

La mise en conserves du saumon sockeye a été phénoménale et la plus considérable dont fassent mention les annales de la pêche dans cette division: elle a produit 10,000 caisses de plus que l'année dernière. Ce résultat est surtout attribué aux conditions climatiques favorables et aussi aux avantages et aux facilités de se reproduire que le gouvernement procure aux saumons, en leur permettant d'atteindre les frayères situées à la tête du lac Méziaden. La montée du saumon de printemps s'est aussi montrée abondante. Quant à celle du saumon à bosse et du saumon-chien elles se sont maintenues dans la moyenne.

Le garde-pêche Adamson rapporte que les Indiens ont commis comparativement peu d'infractions sur la Nass supérieure à cause de la présence des gardiens de pêche qui parcourent ces eaux. Sur la Nass inférieure on a bien observé les règlements et on n'a pas eu à tenter un grand nombre de poursuites pour la pêche illégale.

En ce qui concerne les frayères du lac Méziaden je constate que vu la sécheresse et le manque de neige, le saumon a éprouvé de grandes difficultés à atteindre le lac spécialement aux chutes inférieures. Mais quand ils eurent réussi à surmonter ces difficultés ils n'éprouvèrent guère de peine à faire l'ascension des échelles à poisson construites par le département aux chutes supérieures ou Big falls.

Le "Gannet" a avec le "Linnet" accompli des travaux efficaces dans la surveillance de la Nass inférieure et de la baie Portland aussi bien que sur les lieux de pêche à la seine. Ces navires parcourent ces eaux pendant trois mois, savoir, juin juillet et août. Dans les années précédentes le garde-pêche Adamson éprouvait des difficultés

7 GEORGE V, A. 1917

à parcourir la partie inférieure de la baie Portland parce que le "Linnet" était de trop petite dimension pour affronter les dangers qu'on court dans ces parages.

CÔTE NORD ET ARCHIPEL DE LA REINE CHARLOTTE.

On a observé un fléchissement notable dans la mise en conserves du saumon pour cette division dû à ce que les fabriques de l'Archipel de la Reine-Charlotte n'ont pas été exploitées, et aussi à ce que j'ai ajouté le rendement de la fabrique de l'île Wales (M. DesBrisay et Cie) à celui de la rivière Nass; j'en ai agi ainsi parce que la plus grande quantité des saumons de l'île Wales est prise sur la Nass et dans la baie Portland: en fait tout le sockeye mis en conserves dans l'île Wales provient de la rivière Nass.

Je regrette d'avoir à vous faire connaître que les pêcheries du sockeye de Kimsquit n'ont de nouveau rien rendu; dans mon opinion on fait trop de pêche dans ces eaux et il faudrait prendre des dispositions pour assurer une protection plus efficace au saumon, soit en prolongeant la saison prohibée, soit en réduisant le nombre de barques se livrant à la pêche.

La division centrale qui est placée sous la juridiction du capitaine James Boyd comprend une très grande étendue d'eau. Il y a quatre fabriques de construites à différents endroits de cette division, mais la fabrique de Lowe inlet est la seule où l'on produise une grande quantité de sockeye en conserves de la variété d'automne. On ne peut guère considérer cette division comme favorable à la pêche d'automne.

Le garde-pêche Boyd n'a eu à se plaindre que d'un très petit nombre d'infractions à la Loi des Pêcheries. Vous trouverez plus loin son rapport sur l'inspection des frayères.

On n'a exploité dans mon district qu'un seul poste de baleiniers, celui du port Naden, et le nombre de baleines qu'on a y capturées s'est élevé à quatre-vingt-douze. On a massacré un grand nombre de phoques communes et de lions marins dans le district, vu les primes accordées par le gouvernement pour la destruction de ces mammifères. A Rivers inlet, comme je vous l'ai dit précédemment dans une autre partie de ce rapport, la destruction d'un grand nombre de ces animaux nuisibles a rendu de grands services aux pêcheries du saumon.

Environ deux cents Blancs, plus environ cinquante ou soixante Indiens se sont livrés à la pêche du saumon de printemps à la ligne traînante aux environs de Masset et de l'île Langara. Les Blancs se servaient de bateaux mus au moyen de moteurs à essence, tandis que les Indiens n'ont guère fait usage que de barques et de canots. La pêche s'est montrée abondante, mais les prix se sont maintenus bas et on a éprouvé de la difficulté à trouver des débouchés, ce qui fait que les pêcheurs n'ont guère retiré de bénéfices. Je vous renvoie à mon rapport en date du 28 août 1915 si vous désirez obtenir des détails plus précis de l'assemblée que j'ai tenue avec ces pêcheurs à Prince Rupert et des conclusions auxquelles nous en sommes venus.

Le département a opéré l'enlèvement des entassements de bûches existants dans les rivières Bella Coola et Kimsquit, ce qui a grandement facilité l'ascension du saumon dans les frayères.

Le 5 de juillet, M. Found, directeur des pêcheries, M. Cunningham, inspecteur en chef des pêcheries, M. D. N. McIntyre, sous-commissaire des pêcheries, m'ont rencontré à Smiths inlet; ils sont tous montés à bord du *Thomas Crosby* et nous avons visité et inspecté toutes les étendues de pêche et les fabriques situées sur notre route vers le nord jusqu'à la frontière de l'Alaska.

On a tenu à Prince-Rupert des assemblées avec les pêcheurs et autres en ce qui concerne les pêcheries de saumon, de flétan et de hareng et on a réussi à faire droit à un grand nombre de plaintes. On s'est aussi réuni à Rivers inlet au sujet des pêcheries de saumon pour régler la question de la délivrance de licences indépendantes de filets à mailler pour saumon.

Après avoir passé deux semaines dans le district, ces fonctionnaires retournèrent à New-Westminster, sur le *Fispa* qui est le navire au service de l'inspecteur en chef.

Au cours de la saison, le département a payé des primes pour la destruction de

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

2,680 lions-marins et de 578 phoques communs dans le district No. 2. Je puis affirmer que les pêcheurs et les fabricants et d'une façon générale l'industrie tout entière ont grandement bénéficié de la mesure adoptée par le département en cette matière.

Votre obéissant serviteur,

JOHN T. C. WILLIAMS,

*Inspecteur des pêcheries.*

Nombre des diverses licences délivrées dans le district N<sup>o</sup>. 2 au cours de la saison 1915-16:

	Total.
Licences de filets à mailler pour saumon.....	2,136
„ de seines pour saumon.....	9
„ de filets à piège pour saumon.....	2
„ de fabriques de saumon.....	35
„ de saumeries.....	1
„ de filets à mailler pour hareng.....	14
„ de seines pour hareng.....	14
„ de crabes.....	2
„ d'oreilles de mer.....	1
„ de maîtres.....	1

M. J. T. C. WILLIAMS,  
Inspecteur des pêcheries,  
Vancouver, C.-B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de la division de Prince-Rupert comprise dans le district n<sup>o</sup> 2.

Les frayères de la rivière Skeena ont généralement été bien ensemencées d'œufs cette saison et les Indiens qui habitent à la source de cette rivière possèdent tout l'approvisionnement de saumon qui leur est nécessaire pour leurs besoins alimentaires. M. W. J. Goodwin qui a succédé à M. Harry Frank comme garde-pêche à bord du bateau n<sup>o</sup> 1 me fait rapport que les saumons se sont montrés aussi nombreux que d'habitude dans les criques et dans les environs du lac Kitsumkalum. Comme vous le savez le braconnage s'est pratiqué sur une haute échelle en amont de la frayère par les Indiens qui y possèdent des fumoirs et des poissonneries à la plupart des remous les plus poissonneux de la rivière. Il est très difficile d'empêcher ce genre de pêche illicite et on ferait bien d'amender les règlements de façon à accorder aux gardes-pêche plus d'autorité sur les Indiens. La préparation du saumon pour des fins alimentaires ne devrait se pratiquer que dans leur étendue de pêche et dans leur fumoirs, et tout Indien pris à franchir les limites de pêche avec du poisson frais dans son bateau devrait être susceptible de saisie et de pénalité. Quand ils ont atteint les fabriques et les campements, ils peuvent facilement disposer de leur poisson, mais j'ai confiance qu'on a déjà pris des dispositions pour mettre fin à cet état de chose.

M. Goodwin depuis son entrée en fonctions s'est enrôlé dans le 102<sup>ième</sup> bataillon pour le service d'outre-mer.

Les Indiens sur la réserve n<sup>o</sup> 1 ont tout le poisson nécessaire à leur alimentation et les frayères qui sont assez peu étendues sur cette réserve ont été fréquentées par un aussi grand nombre de poissons que d'habitude. On n'a pas observé d'infraction aux règlements des pêcheries.

Le garde-pêche W. J. Mackendrik rapporte les faits suivants en ce qui concerne les frayères de la division N<sup>o</sup> 3 du lac Babine.

Le saumon a atteint Babine vers le 8 juillet et quelques jours plus tard on a capturé à Portage des poissons de belle taille et en parfait état. Vu les fortes pluies survenues au cours de juillet, le niveau des criques s'est maintenu très haut et le poisson est demeuré dans les lacs plus tard que d'habitude avant de remonter les criques.

Aux criques Beaver et Grizzly situées à l'extrême fond du lac, deux criques qui l'année dernière avaient été peu fréquentées par les saumons, on en a vu cette année un grand nombre arrivés de bonne heure et qui ont frayé aussitôt. On n'a pas fait comme d'habitude la récolte des œufs pour la pisciculture et je considère que les conditions observées dans ces criques sont bien au-dessus de la moyenne.

Dans les criques Lakit et Saugum la montée a été passable. On a récolté un certain nombre d'œufs à la pisciculture située à la crique Anderson.

Dans la crique Bradshaw ou Anderson la montée du poisson a été bonne. On pouvait voir de grandes quantités de saumon sur un demi-mille de longueur sur l'un et l'autre côté de l'embouchure et dans les eaux peu profondes du lac. Un grand nombre de ces poissons ont, je crois, frayé dans le lac même et le même état de chose a été observé à l'embouchure de toutes les criques. C'est dans cette dernière crique que nous avons récolté presque tous les œufs dont on a besoin à la pisciculture du lac Stewart. À l'extrémité supérieure de ce cours d'eau il y a une pisciculture en plein air où l'on reçoit les œufs provenant de Lakit, Saugum et Pierre. Dans la crique Pierre la montée a été abondante et hâtive et bien au-dessus de la moyenne. Le saumon fréquente toutes les frayères de cette crique. On a remarqué dans cette crique une rareté de poisson mâle.

Dans la crique de la baie Wright nous avons observé avant l'étiage une légère montée de poisson mais comme cette crique s'est asséchée de bonne heure j'ai des doutes qu'il y ait beaucoup d'œufs qui parviennent à y éclore. Dans la crique Tatché la montée s'est montrée au-dessus de la moyenne et toutes les frayères jusqu'aux chutes inférieures ont été bienensemencées d'œufs. À la crique de la pisciculture, la montée fut considérable, même plus abondante que l'année dernière. Les poissons étaient de forte taille et vigoureux et on a remarqué parmi eux un grand nombre de cohos. Dans les rivières inférieures et dans les lacs inférieurs les Indiens n'ont pas éprouvé de difficulté à capturer tout le poisson dont ils ont besoin pour leur alimentation. Comme la plupart d'entre eux ont déjà une certaine quantité de poisson de l'année dernière il n'y a pas de danger qu'ils viennent à manquer d'approvisionnements cette saison. On a observé une montée considérable de saumon à bosse à la source de la rivière Babine et aussi une montée passable de saumon de printemps.

Vu la rareté du poisson dans les eaux du lac Stewart nous avons vu dans nos localités plusieurs Indiens arrivant de Trembleur et des villages situés à l'extrémité supérieure pour y faire la pêche. Ils se sont principalement bornés à pêcher à l'embouchure des criques Bradshaw et Beaver. Deux fillets ont été en exploitation à l'embouchure de la crique Pierre pendant un certain temps.

En ce qui concerne le développement des pêcheries maritimes dans cette division, j'ai le regret d'avoir à vous faire rapport qu'on y remarque bien peu d'amélioration par rapport à l'année précédente. Cette industrie manque d'hommes d'initiative pour la faire avancer mais on peut, je crois, attribuer cela à la guerre.

Les pêcheurs américains cependant, toujours prompts à profiter des avantages qui leur sont offerts, disposent de leur poisson aux représentants des grands négociants de Seattle. De cette façon ils s'épargnent un long voyage vers le sud et reçoivent d'aussi bons prix pour leur poisson que ceux qu'on leur offrirait à leurs propres ports. On a souvent vu des trains spéciaux de poisson cette saison. Il y a toujours 4 ou 5 wagons, grande vitesse, attachés aux trains de passagers réguliers.

Prince-Rupert retire des bénéfices considérables de l'initiative et de la prévoyance du département en rendant possible aux pêcheurs américains d'y disposer de leur capture. La compagnie "Canadian Fish and Cold Storage" a préparé assez de boîtes pour subvenir aux besoins de ses propres navires la saison dernière et même elle a pu en vendre à des navires venus du dehors, mais une grande quantité de cette boîte était

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

de mauvaise qualité et les pêcheurs se sont plaints qu'elle était à moitié décomposée quand on l'a congelée parce qu'au moment du dégel elle tombait des hameçons. La boîte est un problème vital pour les pêcheurs américains sur cette côte et d'après les apparences on va en manquer la saison prochaine. L'approvisionnement et le ravitaillement des navires constituent une source importante de revenus pour les maisons d'affaires de Prince-Rupert et comme les pêcheurs de même que le mineur dépensent largement, Prince-Rupert se trouve à bénéficier des fortes sommes d'argent qu'ils y laissent.

La pêche du hareng jusqu'à présent n'a absolument rien rendu non seulement dans cette division-ci mais aussi dans les eaux du nord et de l'Alaska. Une quantité considérable de harengs firent leur apparition il y a quelque temps aux environs de Port-Simpson mais ils ont vite gagné la haute mer. On en a pêché et congelé jusqu'ici moins de 500 tonnes. Dans l'ensemble la saison a été une des plus fructueuses dont fassent mention nos archives de pêche.

Votre obéissant serviteur,

STEWART NORRIE,

*Garde-pêche.*

M. J. T. C. WILLIAMS,  
Inspecteur des pêcheries,  
Prince-Rupert, C.-A.

MONSIEUR,—Le bateau garde-pêche *Bonita* fut mis en armement le premier mars 1915. On a consacré le mois de mars à le préparer et à le peindre pour qu'il soit en état d'entrer en service à l'ouverture de la saison de pêche.

Au cours des mois d'avril et de mai, j'ai parcouru les eaux au large de la côte fréquentées par les phoques à fourrures qui, à cette époque, s'en vont vers leur habitat de reproduction.

Comme les prix offerts pour les peaux de phoques se sont maintenus très bas, les Indiens ne se sont pas rendus, et je n'ai pas vu de bateau se livrant à la chasse des phoques au cours de ces deux mois.

Les phoques à fourrures augmentent vite en nombre et j'en ai vu des groupes nombreux dans les mois d'avril et mai.

Les Indiens et les Blancs nous ont apporté un grand nombre de museaux de phoques communs et de lions-marins pour recevoir la prime offerte par le département. Ce district a toujours été infesté par les lions-marins, et il n'y a pas de doute qu'ils causent des dommages considérables aux saumons quand ces derniers remontent vers les frayères. Il y en a encore des milliers dans notre localité, et pour maintenir les pêcheries dans la normale il va falloir les exterminer entièrement.

Les fabriques ont obtenu un assez bon rendement dans la mise en conserve, même celle du sockeye a été plus considérable que d'habitude. Ceci n'est pas dû à une plus grande montée du poisson, mais au fait que les cours d'eau conduisant aux frayères se sont trouvés asséchés, ce qui a permis aux pêcheurs de prendre pratiquement tous les poissons qui se sont présentés. Le saumon à bosse a partagé le même sort, et la plupart des poissons manqués par les pêcheurs sont allés mourir à l'embouchure des cours d'eau avant la venue des pluies qui devaient leur permettre d'atteindre les frayères. La montée du saumon à bosse a été peu considérable quand on la compare à celle des années précédentes.

On a vu de grandes quantités de saumons chiens dans les cours d'eau, mais on a mis peu de ces poissons en conserves. On en a pris de grandes quantités dans les seines pendant qu'on se livrait à la pêche du saumon, mais quelques-uns des fabricants les ont laissés pourrir sur le rivage. Si on en juge par l'état de choses existant cette saison, la montée de toutes les espèces de saumon sera très faible dans quatre ans d'ici.



7 GEORGE V, A. 1917

Le garde-pêche *Bonila* a parcouru environ 10,000 milles nautiques au cours de la saison 1915. Je n'ai pas eu connaissance de pêche illicite au cours de la saison; d'ailleurs le poisson n'a pas pu faire l'ascension des cours d'eau, de sorte qu'aucun n'a réussi à s'échapper.

J'ai aussi visité les différents cours d'eau du district en vue d'y découvrir des barrages, mais je n'en ai trouvé aucun.

Les Indiens ont perdu l'habitude de construire des barrages permanents, et tout ce que j'ai observé ce sont les ruines des anciennes constructions. Si cependant on ne les surveille pas attentivement, il leur arrive de tendre un filet en travers de la rivière, mais les gérants de fabriques ont coopéré avec moi pour empêcher ce genre de pêche et leur ont enlevé tous les petits morceaux de filets trouvés en leur possession.

Quelques-uns des fabricants ont permis aux Indiens de se servir d'une seine pendant quelques jours en vue de leur permettre d'obtenir leur approvisionnement d'hiver; ils ont pris le poisson nécessaire en eau salée, ce qui a mis fin à la pêche dans les cours d'eau et à la construction de barrages pour obtenir leur provision d'hiver.

Votre obéissant serviteur,

JAMES BOYD,  
*Inspecteur des pêcheries.*

### RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DU DISTRICT N° 3.

A monsieur le directeur en chef des Pêcheries,  
New-Westminster, C.-A.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'île de Vancouver et de la terre ferme y contiguë, district n° 3, de la province de la Colombie-Anglaise, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1916. J'y joins aussi la statistique des phoques à fourrures pris dans cette partie de la province.

En étudiant les résultats de la pêche effectuée l'année dernière, je constate que dans l'ensemble ils ont été très satisfaisants en dépit des conditions climatiques très désavantageuses qui se sont fait sentir au cours de la dernière partie de l'année.

*Saumon.*—Les statistiques indiquent un fléchissement dans la pêche du saumon: 325,108 quintaux pour cette année par comparaison à 365,528 en 1914-15. Mais bien que la pêche ait été un peu moindre, la valeur commerciale s'est maintenue à peu près au même niveau que celle de l'année précédente.

La diminution s'est fait observer dans la quantité de saumon mis en boîtes, ce qu'on attribue spécialement à la réduction dans le nombre de caisses préparées dans les districts du passage Barclay et de la baie Alert. Dans ces deux districts, on avait en 1914 mis en boîtes de grandes quantités de saumon à bosse, mais la saison qui vient de se terminer a été une année de petite montée pour ce saumon.

Dans la partie sud du district à cause des prix élevés offerts pour le saumon d'automne, la plus grande partie de la pêche a été exportée aux Etats-Unis à l'état frais. Il fait plaisir d'apprendre cependant qu'à l'avenir on prendra les dispositions voulues pour préparer le saumon sur les lieux, attendu qu'on est à ériger de nouvelles fabriques à divers endroits. Elles seront construites dans des localités si rapprochées des pêcheries qu'on n'aura que très peu de transport à faire subir au poisson pour l'envoyer aux fabriques.—L'une de ces fabriques sera située à Sidney, près de l'extrémité sud de l'île de Vancouver sur la côte est, une autre à l'extrémité nord de l'île Lasqueti et une autre au port Pender, sur la côte de la terre ferme.

On est à agrandir la fabrique de Nanaïmo et à l'aménager d'une façon toute moderne. La compagnie *Quathiaski Canning* est aussi à construire une nouvelle fabrique au chenal Blind parce qu'elle a constaté que celle qu'elle possède au havre Quathiaski ne répond plus à l'importance des travaux de mise en conserves qu'elle ac-

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

complit dans ce district, parce que la distance à parcourir pour effectuer le transport du poisson de quelques-unes des pêcheries est réellement trop considérable. On se propose aussi de faire les nouvelles améliorations à Nootka et à Nitinat-Arm, côte ouest de l'île de Vancouver. On va construire à ce endroit aussi des fabriques de conserves.

Au cours de la saison dernière, on n'a expédié en Orient que de très petites quantités de saumon salé au sel sec, et ceci est dû comme je l'ai fait remarquer plus haut à la demande considérable qui s'est fait sentir pour la saumon d'automne et aux prix élevés payés par les négociants de l'Etat de Washington. Et à ce sujet, il est intéressant de faire observer d'après le témoignage d'un exportateur important de saumon salé, qu'aujourd'hui on peut emballer cinquante-cinq saumons-chiens dans la même boîte quand il y a quinze ans, il n'en aurait fallu que quarante pour la remplir.

*Morue.*—Les pêcheries de morue manifestent une augmentation; la saison dernière on a dépassé tous les résultats précédents, car la pêche a donné 355 quintaux de plus qu'en 1914-1915 et ce résultat est considéré comme exceptionnellement bon. Les prix se sont aussi montrés plus élevés que l'année précédente. La demande pour la morue va sans cesse s'accroissant, surtout en ce qui concerne le filet de morue. Je regrette qu'on n'ait jamais pris des dispositions pour la conservation des pêcheries de morue, et je demande de nouveau avec instance qu'on établisse une saison prohibée en vigueur à partir du milieu de janvier jusqu'à la fin de février, époque où ce poisson commence à frayer. On apporte plus d'intérêt à la préparation de la morue comme produit de commerce, et tout nous donne à espérer que cette branche de nos pêcheries va prendre dans l'avenir des développements rapides et considérables.

*Hareng.*—La pêche du hareng n'a pas atteint le rendement de l'année dernière, mais la demande a été bonne et les prix plus élevés que la saison précédente. Les centres de l'industrie du hareng sont: Nanaïmo, le havre Pender, et le havre Uchucklesit, sur la côte ouest de l'île Vancouver.

Nanaïmo continue à tenir le premier rang dans les pêcheries du hareng du district n° 3, et bien qu'on ait exploité dans le voisinage de cette ville moins de seines qu'avant la pêche n'en soutient pas moins la comparaison avec l'année précédente, alors qu'on faisait usage d'un bien plus grand nombre de ces engins. La capture moyenne de chaque seine a dépassé tous les résultats précédents. Le hareng vers la fin de la saison est apparu dans la baie Departure en plus grand nombre qu'on n'en avait observé depuis nombre d'années.

Au havre Pender, les pêcheries de hareng ont acquis un grand développement au cours de l'année dernière. Il y avait trois compagnies qui se livraient à la mise en conserves du hareng. Une de ces compagnies a employé un certain nombre de jeunes Écossaises sous la direction d'un expert écossais en préparation du poisson et on y a préparé le hareng d'après la méthode écossaise. L'insuccès de la pêche du hareng à la pointe Grey a conduit un grand nombre de pêcheurs de filets à mailler à venir faire la pêche dans le havre Pender, attendu que la pêche aux filets à mailler y est aussi pratiquée d'une façon très favorable, qu'il y existe de grandes facilités de transport et que les pêcheurs de cet endroit sont en mesure d'expédier leurs produits au marché sans aucun délai. Malheureusement, comme les pêcheries de ce havre sont peu étendues et qu'elles consistent pratiquement en chenaux étroits, la localité se trouva encombrée et les pêcheurs se sont beaucoup disputés entre eux. Il sera nécessaire de prévenir un tel état de choses à l'avenir, car il y a danger que ces pêcheries ne deviennent dépeuplées ou qu'on en chasse le hareng. Il faudrait adopter des dispositions spéciales pour cette localité.

Un des principaux signes du développement des pêcheries réside dans l'attention qu'on porte maintenant à l'exploitation de nouvelles pêcheries en même temps qu'on se livre à la pêche du saumon. C'est tout particulièrement le cas pour la compagnie "Wallace Fisheries, Limited", à leur nouvelle usine près d'Alberni. Au cours de la dernière saison, cette compagnie a apporté un soin particulier à la mise en conserves du hareng; elle a préparé de ce poisson dans la sauce aux tomates, elle en a expédié à l'état frais et en a fumé. C'est la première fois qu'elle entreprend cette industrie

et nous allons en attendre les résultats avec beaucoup d'intérêt. Une nouvelle entreprise comme celle-ci se heurte à beaucoup de difficultés, surtout pendant une période de guerre comme celle que nous traversons, où les marchés mondiaux sont plus ou moins désorganisés. Il faut créer des débouchés et courir de grands risques; de plus au début, les prix du marché seront très probablement peu élevés et irréguliers, mais pour les grands avantages qu'en retirerait la province, il faudrait encourager constamment des entreprises de ce genre. Une foise que les marchés se seront stabilisés, le succès d'un pareil commerce sera assuré.

*Flétan.*—Les pêcheries du flétan ont produit de très beaux résultats quand on les compare à ceux de la saison précédente. Ils auraient encore mieux rendu n'eût été les tempêtes qui se sont fait sentir au cours des derniers mois de l'année. La plus grande quantité de flétan capturée fut débarquée à Victoria au cours du printemps et de l'été.

*Oulachon.*—L'oulachon est apparu en fort grand nombre dans la partie nord du district cette année, spécialement sur la côte de la terre ferme où la pêche a été plus abondante que celle des années précédentes.

*Baleines.*—On n'a exploité cette année dans le district qu'un seul poste de baleiniers c'est celui situé à Kyuquot sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Le nombre des baleines capturées s'est élevé à 137 comprenant 55 jubartes, 68 baléinoptères, 12 rorquals communs, 1 dauphin, et 1 cachalot. Au cours des années précédentes, on avait exploité deux stations sur la côte ouest de l'île de Vancouver car une autre était située à Séchart, passage Barclay. La compagnie qui possède ces postes fait des préparatifs plus considérables pour la prochaine saison et il n'y a pas de doute que cette industrie va prendre un nouvel essor et produire plus que cette année.

*Phoques à fourrures.*—La chasse du phoque à fourrure accomplie par les Indiens le long de la côte ouest de l'île de Vancouver a donné de bons revenus attendu que le nombre de mammifères capturés a presque doublé par rapport à l'année précédente. Il appert que les phoques fréquentent les eaux contiguës à la côte ouest en plus grand nombre que d'habitude et bien que les Indiens se trouvent entravés dans l'exploitation de cette industrie par suite de l'obligation à laquelle ils sont assujettis d'employer des méthodes primitives pour la capture du phoque, cette industrie ne leur offre pas moins un grand attrait à cause des prix élevés payés pour les fourrures. Il faut se réjouir de voir les Indiens respecter si fidèlement les règlements qui concernent la capture du phoque car ils doivent être très souvent fortement tentés de faire usage d'armes à feu comme c'était leur habitude avant la mise en vigueur des nouveaux règlements pour la chasse du phoque. M. John Grice le garde-pêche dans la division de qui la plupart des phoques sont capturés, rapporte que les Indiens se conduisent d'une façon exemplaire dans leurs expéditions pour la chasse du phoque. A ce sujet je dois vous faire observer que ce sont les Indiens qui ont reçu une grande partie de la prime payée l'année dernière pour la destruction des phoques communs et des lions marins. La coutume adoptée par le département d'encourager la destruction de ces mammifères reçoit l'approbation de tous ceux qui ont des intérêts dans la conservation des pêcheries de cette province car ces animaux sont des plus voraces. Le chien de mer est un autre animal nuisible et selon plusieurs personnes, il cause même de plus sérieux dégâts aux pêcheries que le phoque commun et le lion marin car il ne borne pas ses dépradations à la destruction des poissons alimentaires mais commet aussi des dégâts aux filets. Il est évident que ces poissons se sont multipliés au cours des trois ou quatre dernières années et cela est dû au fait qu'on n'en capture plus comme par le passé pour la fabrication de l'huile. On a trouvé d'autres huiles et on se sert de plus en plus du carbure de calcium pour s'éclairer. Ces innovations ont supplanté l'usage de l'huile de chien de mer dans les industries locales. La capture du chien de mer en très grand nombre quand il servait à la fabrication de l'huile l'empêchait de se multiplier. Si on pouvait découvrir une méthode pour donner à ces poissons une valeur commerciale, on réussirait non seulement à créer une nouvelle industrie prospère mais en même temps à débarrasser les pêcheurs d'un sérieux inconvénient.

*Obstructions.*—Au cours de la dernière saison on a accompli des travaux très efficaces en ce qui concerne l'enlèvement de grandes masses de roc dans la rivière Nainimo, ce qui a permis au saumon de se rendre jusqu'aux frayères supérieures de la rivière. L'enlèvement d'une grande partie de la vieille digue de la pulperie située sur la rivière Somass près d'Albérni a donné aussi des résultats avantageux. Le saumon se trouve maintenant dans la possibilité de remonter la rivière avec très peu de difficulté et atteindre les frayères du lac Sproat. A ce sujet le garde-pêche J. B. Wood, rapporte que ces frayères ont été bien ensemencées d'œufs et qu'il y a eu une montée considérable de saumon dans le lac. On a aussi fait des travaux efficaces aux chutes de la rivière Stamp en vue d'en faciliter l'ascension au saumon jusqu'à sa source et jusqu'au lac Great-Central. Cependant on a constaté la saison dernière que pour en rendre le passage plus facile au saumon il serait nécessaire d'enlever encore plus de roc dans la partie inférieure de l'échelle à poisson. Cette question devrait faire l'objet de l'attention du département. On a aussi construit une échelle à poissons dans la digue de la crique Kis-suck-sus. Ce cours d'eau pénètre dans la rivière Somass près d'Albérni.

Les chutes du cours d'eau qui prend sa source dans le lac Tom-Brown, district King-Inlet, se sont aussi améliorées au cours de la saison dernière. Le saumon sock-eye se rend à ce lac et l'étendue des frayères est considérable à cet endroit. L'enlèvement des obstructions dans les cours d'eau fréquentés par le sockeye est très important et je ne doute pas que les résultats obtenus justifieront amplement les dépenses faites dans cette direction.

En terminant il nous fait plaisir de féliciter les gardes-pêche pour le zèle avec lequel ils ont accompli leurs devoirs. Ils ont intenté plus de poursuites que l'année dernière pour infractions aux règlements de pêche et on comprend combien les gardes-pêche ont dû déployer de vigilance et d'activité pour faire respecter la loi quand on considère l'étendue des pêcheries qu'ils ont à parcourir et aussi l'augmentation du nombre de personnes de toutes nationalités qui se livrent à la pêche.

Votre obéissant serviteur,

EDWARD G. TAYLOR,

*Inspecteur des pêcheries.*

## RAPPORT DE L'INGÉNIEUR LOCAL DU DÉPARTEMENT.

M. F. H. CUNNINGHAM,

Inspecteur en chef des pêcheries,

New-Westminster, C.-A.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les travaux effectués par le département sous ma direction durant l'année financière 1915-16. Mon rapport de l'année dernière s'était pratiquement borné au travail accompli dans le fleuve Fraser, à Hell's-Gate, auquel j'ai consacré alors tout mon temps. Mais pendant que l'enlèvement des obstructions à Hell's-Gate avançait, d'autres obstacles se formaient dans divers cours d'eau de la province, et au commencement de l'année financière sous-revue, il devint nécessaire de faire un choix des endroits les plus affectés et de procéder à leur amélioration par ordre d'importance et de nécessité. On peut répartir ces travaux en cinq catégories:—

(1) L'inspection et l'étude des cours d'eau autrefois fréquentés facilement par le saumon et qui, soit à cause d'éboulis naturels, soit à cause des travaux accomplis pour la construction des chemins de fer ou encore du flottage des bûches, sont devenus plus difficiles pour l'ascension des saumons et même, dans quelques cas, absolument infranchissables.

(2) L'inspection et l'étude des cours d'eau que n'ont jamais fréquentés les saumons, mais qui prennent leur source dans des endroits qu'on devrait, si possible, leur rendre accessibles, parce qu'ils formeraient des frayères absolument appropriées à leur

reproduction. Ces cours d'eau sont en général obstrués près de leur embouchure par des chutes naturelles de hauteurs variables et qui jusqu'ici ont fait obstacle au passage du saumon.

(3) L'inspection et l'étude des cours d'eau qui prennent leur source dans des étendues renfermant de vastes forêts représentant un capital important pour leur propriétaires. En vue de faire fructifier ces ressources naturelles, il est nécessaire parfois de construire des digues dans les cours d'eau qui les traversent pour obtenir soit l'énergie électrique nécessaire pour l'exploitation des moulins, ou soit pour faciliter le transport du bois. Dans cette catégorie on peut aussi faire entrer les cours d'eau sur lesquels on a déjà construit des digues pourvues d'échelles à poissons, mais qui, par négligence ou par construction défectueuse ne rendent pas les services qu'on est en droit d'attendre d'eux. On a fait l'examen de ces cours d'eau en vue de connaître: (a) si les échelles à poissons sont nécessaires (c'est-à-dire si elles sont, ne sont pas, ou peuvent être fréquentées par le saumon ou les autres poissons); (b) la nature, la dimension, l'emplacement et le mode de construction des échelles à poissons qui sont nécessaires dans tel cours d'eau pour parer à son dépeuplement.

(4) Les travaux généraux concernant les diverses piscifactures exploitées par ce département dans la province, y compris les bâtiments, les digues, les systèmes d'aqueduc, les viviers, et dans le cas où le pays environnant s'ouvre à la civilisation, la construction des chemins de fer.

(5) Dans cette catégorie, on peut faire entrer les items qui ne tombent pas directement dans la nomenclature des travaux précédents, tels que par exemple les recherches faites en vue de conserver l'approvisionnement d'achigan dans le lac Christina et tous autres renseignements en ce qui concerne la montée du saumon ou autres poissons dans les cours d'eau de la province.

En vertu de la première catégorie de travaux, nous avons fait l'inspection au cours de l'année des différents endroits et cours d'eau de la province: la rivière Lardo, la rivière Hocstall, la baie Mink-Trap, la rivière Somass, la rivière Nanaïmo, la crique Fountain, le lac Tom Brown, les chutes de la rivière Stamp, le fleuve Fraser à Hell's Gate et la rivière Bridge.

(a) La rivière Lardo qui prend sa source dans le lac Lardo à l'extrémité inférieure duquel est située la piscifactory de Gerrard est très obstruée tout le long de son lit par des entassements de bûches de dimensions variables: même un de ces entassements s'étend sur une superficie de deux acres et demi. Cette rivière se fait surtout remarquer par ses crues abondantes; et son lit et celui du lac s'élève parfois de dix pieds au-dessus du niveau moyen. Pendant plusieurs années, on a fait la coupe du bois dans cette région, et une des rives de la rivière qui est la formation rocheuse est parcourue par un embranchement du chemin de fer Pacifique-Canadien. Au cours de la construction du chemin de fer, il y a environ quinze ans, on a laissé tomber sans doute beaucoup de masses de roc dans la rivière. Ces roches en émergeant au-dessus de la surface de leau à plusieurs endroits ont eu pour effet d'arrêter et de retenir les bûches descendant la rivière après la coupe du bois accomplie sur les bords du lac. C'est sans doute là la cause des entassements qui existent aujourd'hui; d'énormes quantités de bûches ont dû descendre la rivière au cours de la crue des eaux et s'entasser aux endroits mentionnés. A plusieurs points, le lit naturel de la crique est obstrué de roc et de bûches et les parties basses de la rive opposée complètement nivelées par l'érosion ont formé un nouveau lit au milieu duquel s'élèvent encore des arbres gigantesques. Le bois qui forme ces entassements est surtout composé de grands cèdres de bonne qualité qui pourraient, bien travaillés, devenir d'une valeur marchande considérable. Si on pouvait induire des personnes à fonder un moulin temporaire dans la région pour l'exploitation de ce bois fondrier, ce serait là le moyen le plus pratique du curer le fond de la rivière. La truite Kamloops qui est une espèce indigène dans ce cours d'eau se trouve sérieusement entravée dans son ascension vers le lac Lardo à cause de la présence de ces bûches, et le gérant de la piscifactory de Gerrard a reçu

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

instructions de nettoyer les endroits les moins accessibles en vue de créer pour ces poissons un passage au moins temporaire.

(b) Quand j'ai visité la rivière Hocstall au cours de l'automne 1915 je l'ai trouvée obstruée mais non pas d'une façon sérieuse et après avoir envoyé des rapports et des photographies au département à Ottawa, on a accordé à un prix raisonnable un contrat pour l'enlèvement de ces obstructions. Cet endroit est absolument inaccessible excepté dans la période des grandes crues qui surviennent à diverses époques de l'année. Au moment où j'écris je n'ai pas encore reçu de renseignements sur l'avancement des travaux.

(c) J'ai aussi visité au cours de l'automne 1915 la baie Mink Trap. L'obstruction à cet endroit consiste d'un entassement de bûches qui se sont sans doute accumulées là depuis de nombreuses années et qui bloquent complètement ce cours d'eau qui prend sa source dans le lac Mink Trap Bay. Cet état de chose rend très difficile au saumon l'ascension de la rivière. Avant de procéder à l'enlèvement de cette obstruction, on a jugé nécessaire de faire des recherches en ce qui concerne la pêche du saumon dans ce district au cours des années dernières. L'examen des frayères de cette crique a montré qu'elles étaient d'une superficie très limitée de sorte qu'on n'a pas jugé à propos de conseiller au département de procéder au curage de la rivière. A propos de l'obstruction à la baie Mink Trap on a fait l'observation d'un fait qui à l'avenir peut avoir une portée considérable sur les décisions du département en semblable matière. Un cours d'eau comme celui-ci qui semble avoir été fermé à l'ascension du poisson depuis plusieurs années devrait être naturellement dépeuplé de saumon. Les saumons qu'on trouve en aval de l'obstruction où cette crique pénètre dans l'eau salée ne peuvent être que des poissons égarés à la recherche d'un autre cours d'eau. Si l'on vient à prouver que cette hypothèse est exacte il y aura deux moyens de remédier à l'état de chose actuel, (a) par l'enlèvement de l'obstruction, (b) par le repoissonnement des frayères. Pour faire la preuve de la théorie avancée, on pourrait, il me semble, obtenir des renseignements des gardes-pêche en les chargeant de faire les observations nécessaires lors de leurs voyages d'inspection pendant la saison du frai. En vue d'opérer intelligemment l'enlèvement des obstructions qui s'opposent à la montée du poisson dans les cours d'eau de la province, il est nécessaire de faire un examen soigné des frayères au cours de la saison du frai. Toutes les observations recueillies seront d'un très grand secours au département pour décider si les dépenses à encourir pour le curage des rivières seront compensées par les revenus qu'on pourra espérer en retirer dans l'avenir. Le département doit donc pour assurer le succès de telles entreprises avoir en sa possession des renseignements complets et exacts sur chacun des cours d'eau qu'il s'agit d'améliorer s'il veut en chaque circonstance accomplir des travaux qui puissent bénéficier à l'industrie de la pêche du saumon.

(d) Rivière Soxmass: Pendant vingt ans cette rivière a été traversée de bord en bord d'une digue construite dans la baie afin de fournir la force motrice à une pulperie érigée sur le rivage. Au cours des dernières années cette usine a cessé de fonctionner et la partie de la digue avoisinant le marais s'est soit écroulée ou a été démolie. L'ouverture ainsi créée est si peu étendue qu'il se forme à cet endroit un courant d'eau que le poisson est incapable de surmonter. Après inspection des lieux on décida d'enlever une largeur de digue d'environ 75 ou 80 pieds. On a accordé à cet effet un contrat et les travaux se sont achevés d'une façon satisfaisante car le garde-pêche de la division rapporte que les saumons sont maintenant capables de remonter la rivière avec très peu de difficulté pour se rendre aux frayères du lac Sproat.

(e) Rivière Nanaïmo. On a fait l'inspection de la rivière Nanaïmo et constaté qu'une obstruction de roches était cause de ce que les fosses d'aval étaient abondamment empoissonnées de saumon et de truite qui y déposent leurs œufs par suite de leur impossibilité d'atteindre les frayères. Cette rivière est de formation géologique toute particulière dans cette partie de son cours. Il traverse une vallée dont les couches inférieures sont formées d'argile schisteuse tendre que l'érosion a désagrégée

avec les années au point d'entraîner l'effondrement sous forme de gros galets des strates supérieures de formation dure un de ces galets qui mesurait environ 100 verges cubes a été la cause de tous les désagréments qu'on a éprouvés à cet endroit, et on est d'avis que son enlèvement rendra le passage libre au saumon et à la truite. On a à cet effet donné un contrat et les travaux ont été exécutés d'une façon satisfaisante. Dans son rapport le garde-pêche pour le district dit: "que le travail accompli a permis au saumon de remonter aux frayères supérieures de la rivière."

(f) Crique Fountain: le gardien Webster a rapporté que cette crique était devenue bloquée par la faute des entrepreneurs travaillant à la construction du chemin de fer Pacific Great Eastern qui l'ont rendue infranchissable à la truite. Après examen des lieux on a en effet constaté que c'étaient les entrepreneurs qui avaient obstrué cette crique par la construction d'une digue la traversant de bord en bord en vue de fournir la force motrice à une scierie destinée à préparer le bois de construction nécessaire pour la voie ferrée. On a aussi constaté que l'abattage et l'élagage des arbres négligemment faits avaient permis aux troncs et aux faites d'arbres de tomber dans la crique où ils reposent maintenant sur son lit. De nouvelles accumulations de ces débris causeront plus tard, en outre de l'obstruction, un déplacement du chenal et l'inondation des terres riveraines cultivées. On s'est conformé à la requête du département et on a enlevé la digue, puis les autorités ont été saisies du danger qu'il y avait d'un déplacement du chenal et de l'inondation qui pouvait s'en suivre.

(g) Le lac Tom Brown se jette dans la baie Knight par la crique Tom Brown à l'anse Glendale. Le capitaine Crichton a fait mention de la crique et du lac dans un rapport précédent dans le quel il dit que bien que la crique ne soit obstruée ni par des entassements de bûches ni par des déblais de chemins de fer, elle n'en paraît pas moins actuellement difficile à franchir à un certain endroit pour les poissons qui la remontent à l'étiage. On a proposé de remédier à cet état de choses par la construction d'une digue qui aurait pour effet d'emmagasiner l'eau à cet endroit. On a autorisé MM. Bell-Irving et Compagnie à procéder à la construction de cette digue à un prix fixé d'avance. Quand j'ai fait l'inspection des travaux en novembre 1915, j'ai constaté qu'elle n'était pas encore terminée; elle le sera en toute probabilité en temps pour la montée du saumon au cours de la présente année.

(h) Chute de la rivière Stamp: Les améliorations apportées il y a déjà plusieurs années au chenal des chutes de la rivière Stamp, semblent avoir produit des résultats satisfaisants. Toutefois, dans la plupart des cas où de semblables travaux ont été accomplis dans le passé, on a constaté par après qu'il était nécessaire d'exécuter un certain montant de travail pour atteindre exactement le but qu'on s'était proposé. Aux chutes de la rivière Stamp, l'échelle à poissons telle que construite semble être efficace. Immédiatement en aval, il existe une chute rapide dans la rivière qui à certaines époques devient infranchissable et qu'on ne saurait rendre accessible dans ces occasions que par l'excavation d'une échelle en aval de cet endroit. Je m'attends, cependant qu'au cours de l'année prochaine à l'époque où le saumon se rencontre en si grande abondance dans la rivière, d'être en mesure de faire une inspection et un examen plus soignés de cette obstruction et de pouvoir fixer un prix approximatif pour son enlèvement.

(i) Fleuve Fraser à Hell's Gate: Au cours de l'année on a accompli plusieurs inspections et préparé plusieurs rapports au sujet des conditions existantes dans le fleuve Fraser à Hell's Gate depuis l'accomplissement des travaux d'il y a un an. Les observations faites par le gardien spécial à cet endroit au cours de la montée de 1915 démontrent que le travail a été effectué d'une façon efficace. Personnellement cependant, je ne saurais affirmer que le saumon puisse franchir cet endroit de la rivière avec autant de facilité qu'il le faisait avant la construction du chemin de fer du Nord Canadien. Jusqu'à cette époque, on n'avait pas éprouvé de difficulté sur le fleuve Fraser, et conséquemment on n'avait jamais jugé à propos de surveiller attentivement la montée du saumon dans la rivière. En vue cependant des désagréments survenus, il est regrettable à mon avis qu'on n'ait jamais fait d'observations sur les conditions de la rivière à Hell's Gate ni sur la montée du poisson à cet endroit. Si l'on possédait au-

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

jour d'hui de tels renseignements, on pourrait établir une comparaison entre l'état de choses existant aujourd'hui et celui des années écoulées, et l'on pourrait déterminer jusqu'à quel point la montée se trouve affectée par l'éboullis survenu à Hell's Gate. A certains niveaux de l'eau, les saumons sont, en n'en pas douter, retardés dans leur montée, mais il est certain qu'ils parviennent à la fin à surmonter l'obstacle. L'avenir seul nous dira si ce délai et le grand déploiement de force physique nécessaire pour franchir ce passage difficile nuisent ou non aux saumons reproducteurs. Dans ces circonstances seule une attention constante et des observations soignées sur la montée du saumon à cet endroit et sur les résultats obtenus dans les frayères d'amont pourront nous zexer sur l'efficacité de ces travaux. Toutefois il ne faut pas se cacher les difficultés d'une telle étude et le temps requis pour préparer un rapport complet des nouvelles conditions nous empêchera de nous livrer à d'autres observations. Le seul moyen d'en arriver à des conclusions exactes consiste dans l'emploi d'un gardien intelligent qui travaillera avec l'idée arrêtée de fournir le plus de renseignements exacts que possible en ce qui concerne la montée du saumon aux différents niveaux d'eau de la rivière. Dans un rapport récent j'ai fait allusion aux travaux qu'il serait peut être bon d'exécuter encore ici; mais ces travaux ne devront pas être accomplis avant d'avoir été mis en possession d'un ensemble de renseignements suffisamment complets pour nous permettre d'élaborer un nouveau projet d'amélioration. On devra alors consulter un bureau d'ingénieurs en vue de faire étudier, approuver ou modifier le projet pour le faire exécuter de la façon la plus rapide possible. Je crois pouvoir être en mesure de m'occuper personnellement de cette question au cours de la prochaine montée du saumon et j'espère pouvoir vous faire part plus tard d'un projet pour l'amélioration des chutes à Hell's Gate.

2. Les cours d'eau suivants de la deuxième catégorie ont été inspectés au cours de l'année dernière: la crique Tatché et le chenal Ellerslie.

(a) La crique Tatché se jette dans le lac Babine en venant du nord et d'après les rapports du gardien du district elle parcourt une grande étendue qu'on pourrait rendre accessible à la montée du saumon et qui serait de nature à aider grandement à sa reproduction. L'obstruction à cet endroit consiste d'une chute double d'une hauteur approximative de soixante et douze pieds. Ces chutes sont situées dans la rivière à environ 3½ milles en amont de son entrée dans le lac Babine. Tout le lit de cette crique qui a une largeur moyenne de cinquante à soixante et quinze pieds constitue des frayères idéales. On n'a pas inspecté les eaux supérieures au cours de cette visite, à l'exception du lac situé immédiatement en amont des chutes et qui nous est apparu comme un lac marécageux et non de la catégorie de ceux que le saumon fréquente naturellement. J'ai appris cependant que les frayères auxquelles ont fait allusion sont situées dans les parties supérieures de la rivière et dans une contrée d'accès très difficile. On a fait l'examen des chutes pour s'assurer de la hauteur, de la largeur et de la longueur qu'une échelle à poisson devrait mesurer pour y être efficace. Après examen de la chose le département est d'avis qu'on ne devrait pas entreprendre de travaux de cette nature avant d'avoir obtenu de plus amples renseignements, en ce qui concerne l'étendue des frayères qu'on se propose d'ouvrir au saumon. Ceci se rapporte aussi aux frayères du lit de la crique qui sont de 3½ milles d'étendue et qui embrassent une superficie d'environ vingt acres au moins. Il serait dispendieux et inutile de faire des efforts pour le développement des frayères situées dans les eaux supérieures avant la preuve évidente que les eaux d'aval sont devenues surpeuplées. D'autres rapports en relation avec ces travaux ont démontré que parfois les saumons s'assemblent en grand nombre au pied de ces chutes et s'efforcent vainement de les remonter. De nouvelles observations nous ont aussi fait connaître que plus tard, probablement après s'être rendu compte que les chutes sont infranchissables, le saumon redescend, et dépose son frai dans les frayères naturelles d'aval. Parce que dans certaines conditions les saumons s'efforcent quelquefois de franchir des endroits inaccessibles il n'en faut pas couclure qu'avec l'enlèvement de tel obstacle et la construction d'un chenal libre et facile. Ces poissons remonteront naturellement le cours d'eau affecté. Si un fait semblable devait



se produire, il faudrait déclarer fausse l'hypothèse qui veut que les saumons reviennent déposer leurs œufs dans les frayères où ils sont nés. Mais je suis assuré qu'au cas de l'enlèvement d'un obstacle infranchissable on serait obligé d'ensemencer artificiellement toutes les frayères nouvellement créées pour en obtenir un rendement suffisant pour couvrir les dépenses encourues. Au sujet des criques qui sont à présent absolument fermées à la montée du saumon et qui autrefois se trouvaient abondamment empoissonnées, mon rapport dit: "Je suis d'avis que les dépenses encourues pour améliorer les frayères naturelles sont bien plus économiques et logiques que celles faites pour la création de nouvelles étendues même si le montant dépensé semble de prime abord plus considérable. Plus j'étudie les conditions générales et plus ne me rends compte que les projets de développement des travaux en ce moment à l'étude ne devraient être adoptés que si l'on est certain que les dépenses encourues rapporteront un maximum de bénéfices. A la suite du rapport que j'ai fait sur cette crique le département a décidé, vu les dépenses considérables qu'il faudrait encourir et les succès douteux pouvant résulter de la formation d'un tel passage à poisson, de ne pas entreprendre de travaux pour le moment du moins, mais d'enjoindre au gardien du district de suivre attentivement les diverses phases de la montée du saumon dans la crique Tatche au temps de la saison du frai, afin de s'assurer si réellement la perte des œufs excède la moyenne ordinaire, à cause du surpeuplement de la crique, et si dans l'intérêt des pêcheries en général il ne serait pas à propos d'accomplir les améliorations en question.

(b) Chenal Ellerslie: On n'a pas encore complété le contrat accordé il y a quelque temps pour la construction de deux échelles à poisson à la tête du chenal Ellerslie. J'ai fait une inspection de cet endroit à l'automne 1915 et il m'a fait plaisir de constater que les améliorations apportées à la Kiltick semblaient donner de bons résultats. J'ai moi-même observé que la rivière en amont des échelles à poisson était très abondamment ensemencée de frai à saumon. En un mot je suis tout à fait satisfait des travaux accomplis à cet endroit. En ce qui concerne cependant la plus grande des échelles à poisson, les entrepreneurs ont éprouvé des difficultés considérables pour leur construction. Comme je l'ai déjà fait observer dans mes rapports précédents, cet endroit est tout à fait inaccessible et le contrat concernant ces travaux n'a été accordé qu'à des personnes que je savais vivre dans ce district et qui pouvaient prendre sur elles la responsabilité d'accomplir ces travaux. Les frères Storm à qui on a donné l'entreprise en question habitant dans le voisinage de Est-Bella-Bella, à environ 30 milles au moins de la tête du chenal Ellerslie. Ce sont les colons en train de déboiser qui sont le plus désireux d'entreprendre ces travaux parce que cela leur fournit un moyen d'existence pendant la durée de la colonisation. Mais il est possible que le manque de fonds des frères Storm ait causé le délai qui s'est fait sentir dans l'achèvement de l'entreprise. On leur a accordé un prolongement de temps jusqu'en juin 1916 et si le travail n'est pas terminé à cette date je crains que le département ne doive lui-même s'en mêler. Il est difficile de décrire dans un rapport les inconvénients qu'ont à supporter ceux qui accomplissent des travaux de cette nature sur la côte ouest et à l'avenir on tiendra compte de ces difficultés quand il deviendra nécessaire d'exécuter de nouveaux travaux. Le coût du transport est considérable et le montant de temps perdu dans le transport des matériaux constitue aussi un facteur important particulièrement car de tels endroits sont généralement situés à une certaine distance des routes maritimes régulières. Tous les matériaux employés dans les travaux du chenal Ellerslie furent transportés de Bella-Bella-Est sur une distance de 30 milles par bateau à gazoline ouvert. Parfois la température s'est montrée très défavorable et au cours des périodes de crue des eaux, il est arrivé qu'on n'a pas pu travailler des semaines entières. J'ai cependant blâmé les entrepreneurs pour avoir négligé l'occasion unique qui s'est présentée l'année dernière à l'époque de l'étiage où l'eau n'a jamais tant baissé. Il peut être nécessaire à l'avenir quand on donnera un contrat de ce genre de tenir compte de l'état financier de ceux qui soumissionneront pour ces entreprises.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

B. Les cours d'eau de la troisième catégorie qu'on a inspectés et sur lesquels on a fait rapport au cours de l'année sont les Rivière-des-Indiens, Village-Bay et Nimpkish.

(a) A la Rivière-des-Indiens on a formé une compagnie dans le but de fournir la force motrice à certaines industries situées sur le côté nord de la baie Burrard, et après avoir conclu avec le gouvernement provincial les arrangements nécessaires au sujet du pouvoir d'eau la question en a été référée à votre département en vue d'obtenir l'opinion de vos fonctionnaires sur les effets que pourrait avoir sur le poisson la construction d'une digue dans cette rivière. On a fait la visite de l'emplacement et après observation on a découvert que la rivière à l'endroit proposé pour la construction de la digue était très rapide et obstruée par des cascades naturelles. En dépit d'observations minutieuses rien n'a pu nous donner le droit de penser que cette rivière eût jamais été fréquentée par le poisson. On a préparé et envoyé à cet effet un rapport au Directeur des droits riverains, par l'intermédiaire du bureau provincial des pêcheries et dans lequel on faisait mention des faits suivants.

(b) Village-Bay: A Village-Bay, sur l'île Valdes, on rapporte qu'une vieille digue sans usage au moment de l'inspection était située dans la crique qui se déverse dans cette baie et qu'elle y nuisait au passage du poisson. Outre la digue on y a découvert un entassement de bûches considérable qui faisait aussi obstacle à la montée du saumon. Après une inspection minutieuse de ce cours d'eau, on a conclu un arrangement avec les habitants de ce district en vue de faire enlever ces obstructions. Ce travail n'a cependant jamais été accompli. Il existe à la source de ce cours d'eau une vaste étendue de forêt non exploitée et vers l'époque où on s'attendait d'opérer l'enlèvement de ces obstructions, les propriétaires de ces forêts présentèrent une demande au gouvernement provincial en vue d'être autorisés à construire une digue de trente pieds de hauteur en aval des obstructions dont on se plaignait. Après avoir assuré le département qu'ils entretiendraient une échelle à poisson efficace dans la digue proposée, ces industriels obtinrent le privilège qu'ils demandaient; on espérait qu'après l'achèvement de la digue, grâce à l'emmagasinage de l'eau qui s'en suivrait, les obstructions en question en viendraient soit à flotter à la surface de l'eau ou à être submergées. Le contrat qu'on avait déjà conclu fut par le fait même annulé. J'ai inspecté cette crique au cours de la montée du saumon de l'année 1915 et j'ai trouvé un grand nombre de saumons-chiens à son embouchure. La digue à cette époque était pratiquement achevée quoiqu'on n'eût pas encore commencé la construction du plan incliné et de l'échelle à poisson. C'est en vue de désigner l'endroit et de préparer les plans de l'échelle à poisson qu'on se propose d'installer que j'avais reçu instructions de visiter les lieux. On s'est mis à étudier la chose, et l'ingénieur de la compagnie reçut instructions de préparer des plans convenables qu'on devait soumettre au département avant la construction. On s'attend à ce que l'échelle à poisson en question sera achevée pour la montée de l'année 1916. Il résulte des rapports que nous ont envoyés les gardes-pêche de la côte pour l'année 1915-1916 que le niveau des criques a été très bas au cours de l'année 1915-1916. Le garde-pêche Boyd dit que les pêcheurs de son district ont pris pratiquement tout le poisson qui s'est présenté et que ceux qui ont échappé, sont morts à l'embouchure des cours d'eau avant que ceux-ci aient monté suffisamment pour permettre au poisson de se rendre aux frayères. Je suis en mesure de confirmer cet avancé du garde-pêche Boyd par mes propres observations à la crique Village-Bay où j'ai pu me rendre compte jusqu'à quel point la rivière est devenue impassable au poisson à cause du bas niveau de l'eau à cette époque.

(c) Rivière Nimpkish: La rivière Nimpkish située à l'extrémité nord de l'île Vancouver, et sur laquelle on se propose de construire une digue de 80 pieds de haut dans le but d'aider au développement de l'industrie forestière dans cette vallée, a aussi fait l'objet d'un rapport antécédent. Dans ce cas-ci l'industrie de la pêche et l'industrie forestière se trouvent en conflit. En effet, la rivière Nimpkish est probablement un des petits cours d'eau les plus avantageux pour le saumon de la Colombie-Anglaise.

Il n'y a pas de doute aussi que l'industrie forestière commande des intérêts puissants et on craint beaucoup que le développement de ces deux industries ne puissent pas marcher de pair. On a fait une demande, si je comprends bien, au gouvernement provincial pour obtenir l'autorisation de construire une digue de 80 pieds de haut dans la rivière Nimpkish. La compagnie forestière s'est adjoint des ingénieurs américains jouissant de la réputation d'experts en matière d'échelles à poissons et qui se sont engagés à garantir la construction d'une échelle à poissons dans cette digue que le saumon aurait toutes les facilités à franchir. Si ce barrage venait jamais à se faire, le département devrait se tenir au courant de sa construction, de son entretien et des résultats qu'il produirait. Si le saumon parvint à franchir une telle hauteur, il y aura grandement à espérer pour le futur développement des pêcheries dans bien d'autres cours d'eau.

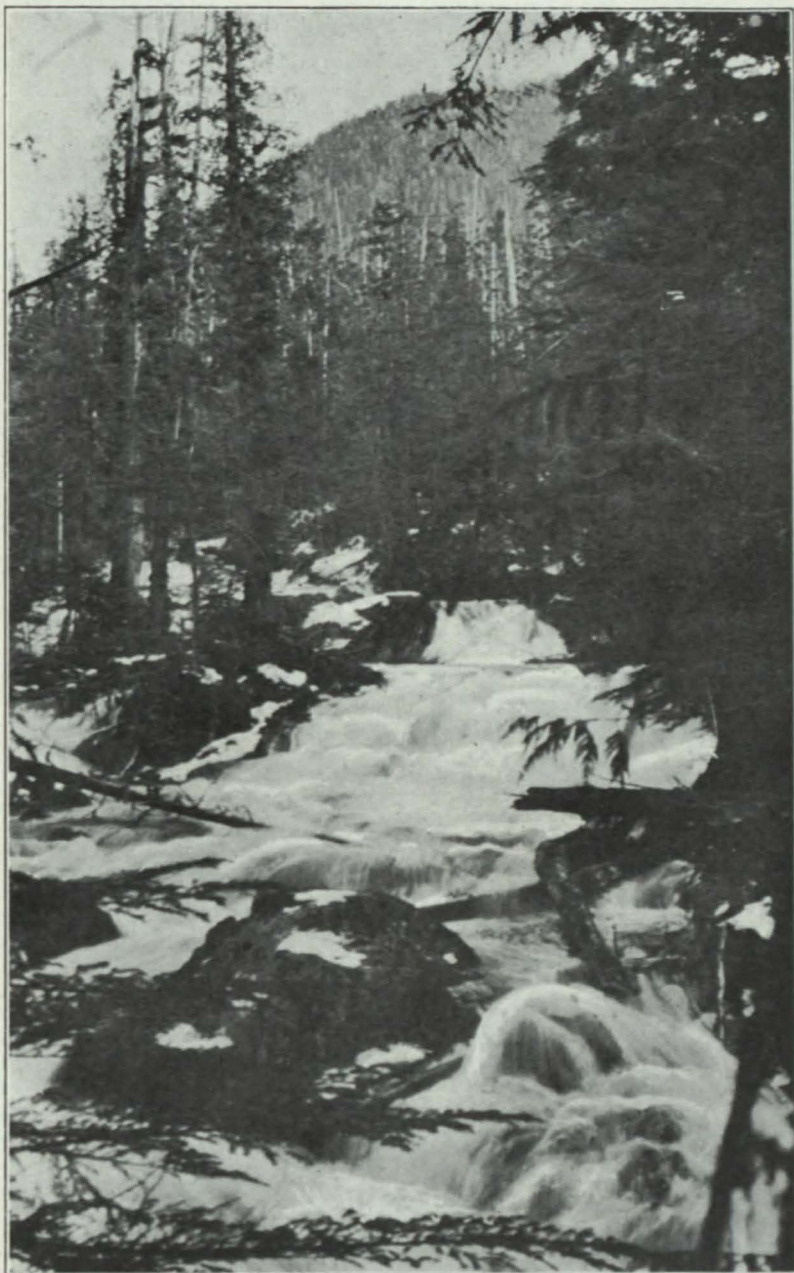
On a visité à différentes époques de l'année les piscifactures suivantes : la pisciculture de Queen's-Park (transférée de la pisciculture de Bon Accord), celles des lacs Cowichan, Gerrard, Stuart, Babine et enfin la pisciculture exploitée par le gouvernement provincial à la crique Cayuse.

(a) Le transfert de la pisciculture de Bon Accord du port Mann au parc Queen's a nécessité des travaux d'agrandissement au système d'aqueduc en usage à la pisciculture du parc Queens, qui en vertu du nouvel arrangement devait devenir la plus importante de la province. On a posé de nouveaux tuyaux d'alimentation et une conduite spéciale pour chacun des bassins d'incubation. Comme l'eau est fournie par l'aqueduc de la ville, on a jugé de meilleure pratique de livrer l'eau aux bassins d'incubation de la pisciculture au moyen de conduites, au lieu de se servir du réservoir principal qui, gaspille beaucoup de l'eau fournie par la ville. On a creusé en terre des viviers et cela a nécessité la construction d'un tuyau collecteur de déversement pour le réservoir et la pose de tuyaux d'alimentation pour les viviers. On a terminé ces travaux vers la fin de l'année et ils se sont montrés très efficaces. Le public s'est grandement intéressé à toutes ces constructions.

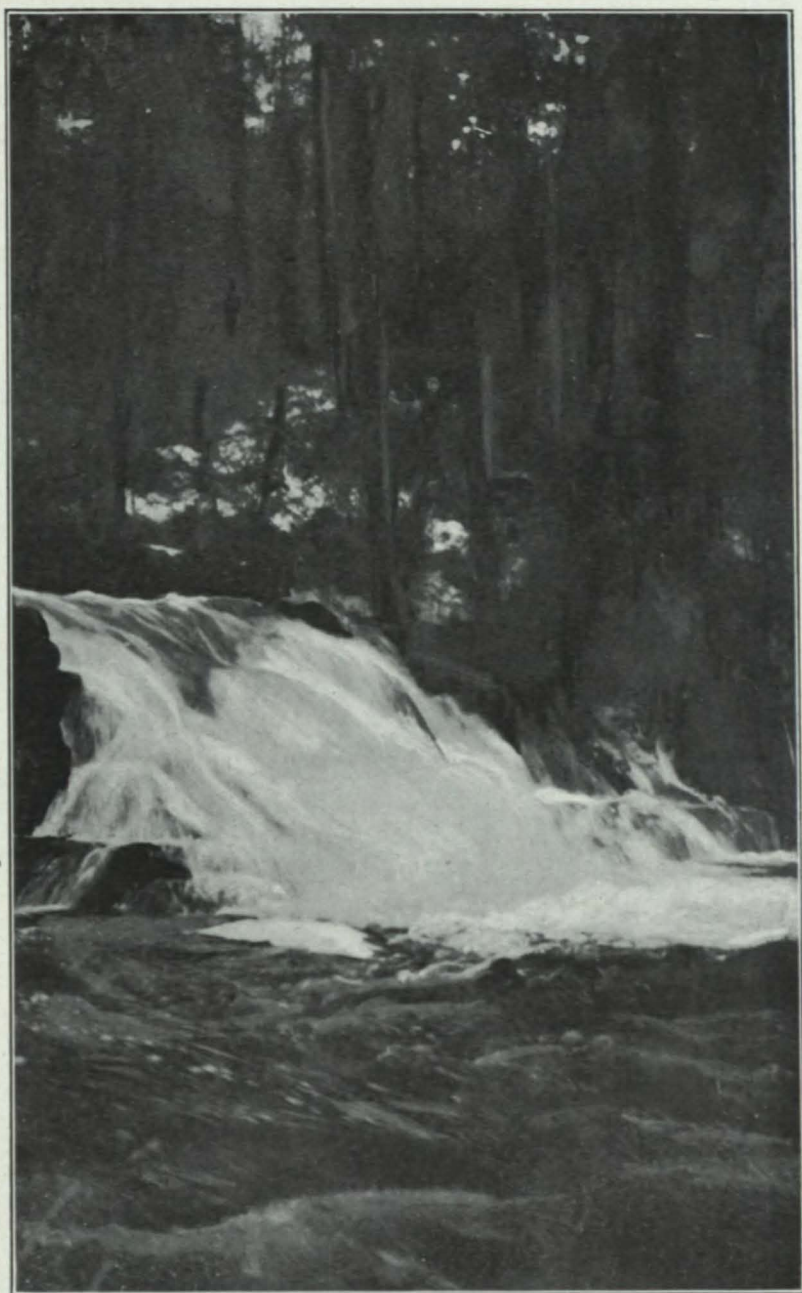
(b) *Lac Cowichan.*—On a fait plusieurs inspections au lac Cowichan au cours de l'année en ce qui concerne la construction de viviers pour cet établissement. Vu la formation géologique du terrain au lac Cowichan, les viviers qu'on avait creusés en terre comme sujets d'expérience n'ont pas donné de bons résultats et il a fallu en établir de nouveau pourvus d'un fond en bois; ceux-ci donneront probablement satisfaction et sont d'un grand intérêt pour le public. On pourrait ajouter ici que la digue de la prise d'eau de la pisciculture du lac Cowichan a grandement besoin de réparations et quand on l'examinera à l'époque de l'étiage cette année il pourrait bien se faire qu'on trouve nécessaire de la rebâtir. Le tuyau principal de six pouces qui fournit l'eau semble avoir besoin d'être réparé; on perd beaucoup de pression à cause des fissures nombreuses dont on constate la présence par l'humidité du terrain environnant. En attendant pour éviter des dépenses trop considérables, on peut faire des réparations temporaires, mais il sera nécessaire avant longtemps d'en opérer la reconstruction.

(c) *Pisciculture Gerrard.*—La pisciculture de truite de Gerrard a été inspectée au cours de la première partie de l'année dans le but d'étudier les obstructions de la rivière Lardo, et d'en conserver l'eau dans l'état de pureté nécessaire pour des fins de pisciculture, en déterminant les meilleures méthodes à adopter pour que les travaux miniers effectués à la source de la crique ne viennent pas la corrompre. On a résolu cette question d'une façon satisfaisante et on a préparé un plan des conduites d'eau reliant la crique à la pisciculture. Ce plan a été envoyé au Directeur des Droits riverains à Victoria pour qu'il le place sur ses dossiers conformément à la loi.

(d) *Lac Stuart.*—Au cours de l'été, on a inspecté les piscifactures du lac Stuart et du lac Babine. Comme on avait décidé d'abandonner la pisciculture actuelle du lac Stuart, j'ai reçu instruction de me rendre à la crique Bradshaw, un cours d'eau qui se déverse dans le lac Babine à quinze milles de son extrémité sud, et cela en vue d'examiner l'emplacement choisi pour la nouvelle pisciculture qu'on se propose de cons-



Types de cascades se précipitant dans la mer. Elles ont pour origine des eaux demeurées jusqu'ici improductives de poisson.



Obstacle susceptible d'être rendu franchissable aux poissons.



Cascades situées en deça d'un mille de l'embouchure de certaines rivières, et susceptibles d'être rendues franchissables aux saumons. Anse Fisherman, bras de mer Ursula.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

truire à cet endroit et qu'on disait être très bien situé. Après m'être rendu sur les lieux et fait l'arpentage nécessaire en vue d'obtenir une idée approximative du coût de la construction, j'ai découvert qu'on ne pourrait qu'à grands frais approvisionner d'eau à cette piscifacure quoique la localité soit idéale en tous points. En ce moment, le département est à étudier la question de doubler la capacité de la piscifacure du lac Babine. Je suis sûr qu'une telle transformation donnerait les meilleurs résultats.

En ce qui concerne la piscifacure du lac Kennedy, on a autorisé la construction d'une maison d'habitation pour l'usage du gérant. On a à cet effet préparé et approuvé les plans et le coût approximatif de l'entreprise; depuis ce temps-là les travaux ont été terminés. La construction s'est effectuée sous la direction immédiate du gérant et à cause du coût approximatif élevé des matériaux, les dépenses encourues peuvent être considérées comme raisonnables.

(f) On s'est rendu à la piscifacure provinciale de la crique Cayuse pour l'inspection du fleuve Fraser, de Hell's-Gate à la rivière Bridge. Il me fait plaisir de constater qu'à toutes les piscifacures visitées, les gérants manifestent le plus grand intérêt dans leurs travaux; l'état des constructions et des terrains prouvent du reste qu'ils accomplissent leurs devoirs avec ponctualité et intelligence.

5. Des lacs et rivières compris au No. 5, un seul mérite d'attirer notre attention et c'est le lac Christina et la crique du même nom dans lesquels l'achigan déposé par le département il y a treize ou quatorze ans s'est reproduit à un tel point que cet endroit est devenu le paradis des pêcheurs à l'achigan noir. Comme les membres du club "Fish and Game" dont les bureaux-chefs sont à Grand-Forks nous avait fait des représentations, on a jugé nécessaire d'inspecter cet endroit en vue d'empêcher l'achigan de quitter le lac Christina par la crique Christina et de passer ainsi à la rivière Kettle et de là aux Etats-Unis. On a préparé et soumis des plans au département à Ottawa pour la construction d'une grille qui n'a cependant pas encore été posée. Je suis certain, cependant que si on opère une telle amélioration, on réussira à conserver l'achigan dans le lac Christina.

En terminant, je désire remercier les membres du service extérieur de cette province pour le dévouement qu'ils m'ont montré quand j'ai eu l'occasion de passer parmi eux. Les inspecteurs des pêcheries, les capitaines des bateaux garde-pêche, les gérants des piscifacures et les gardes-pêche ont tous fait des efforts en vue de me permettre d'accomplir mon travail d'inspection avec efficacité. Au cours de l'année, j'ai parcouru une étendue très considérable, et bien que les travaux accomplis par contrat puissent sembler encore de peu d'importance, l'expérience que j'ai acquise servira, je l'espère, au département dans les années à venir pour le développement et la conservation des pêcheries.

Votre obéissant serviteur,

J. McHUGH,

*Ingénieur local.*

## RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES TRAVAUX D'EXPLORATION.

M. F. H. CUNNINGHAM,

Inspecteur en chef des Pêcheries.

MONSIEUR,—Il y a trois ans, au cours de l'automne 1913 j'ai eu l'honneur de me voir confier la direction d'une entreprise alors à son début et qu'on n'avait jamais encore tentée si je suis bien informé. Il s'agissait en l'espèce de se rendre à la découverte des nombreuses rivières et lacs échelonnés le long de la côte de la Colombie-Anglaise, de préparer un rapport sur les conditions générales existantes en ces lieux inhabités, et de faire des observations sur les frayères, la montée du poisson dans les cours d'eau, la formation du lit des rivières, l'existence des chutes, les obstructions naturelles et artificielles et les espèces de saumon fréquentant chacune des rivières et lacs. On me demandait aussi de donner mon opinion en ce qui concerne les meilleures méthodes scientifiques et pratiques à adopter pour conserver intactes et développer les frayères naturelles et étendues situées aux sources de nos grands cours d'eau; telles que le Fraser, la Skeena et la Nass, puis de me rendre aux sources des rivières secondaires, d'explorer tous les lacs inconnus et de faire un rapport sur leurs avantages pour la propagation du poisson ainsi que sur toute la contrée circonvoisine.

Vous m'avez aussi prié d'accorder une attention toute spéciale aux poissons de mer qui apparaissent sur la partie de la côte où je devais voyager. Vous me demandiez de mentionner toutes les espèces de poissons de mer fréquentant ces eaux à part du flétan, et de donner leurs quantités approximatives en m'avertissant d'avoir à me souvenir que les résultats obtenus par mes explorations serviraient à la direction des pêcheries pour la guider dans l'avenir à établir une réglementation appropriée aux pêcheries et à aider ceux qui possèdent des intérêts commerciaux dans la pêche. Il n'est pas nécessaire pour moi dans cet ouvrage d'entrer dans de nouveaux détails sur les travaux que j'ai accomplis durant les der nières années, attendu que de temps en temps je vous ai envoyé un rapport détaillé sur chaque rivière et lac que j'ai visités et explorés; de la même façon j'ai présenté mes observations sur les poissons de mer et leurs habitats. Mon objet en écrivant ce rapport particulier est de présenter un résumé de mon travail de ces trois années, pour l'instruction de la direction des pêcheries aussi bien que dans l'intérêt de ceux qui s'adonnent à l'industrie de la pêche. Il est très difficile pour moi d'écrire un rapport de ce genre qui soit de nature à intéresser les personnes de profession si diverses qui s'occupent de la pêche: pêcheurs, commerçants, fonctionnaires, hommes de science. C'est pour moi une tâche d'autant plus ardue que je ne jouis pas d'un talent littéraire naturel. Je me souviens toutefois combien sont souvent inutiles les rapports écrits au point de vue purement technique et dont personne ne prend connaissance parce que la lecture en est trop difficile et fatigante. Un tel ouvrage est nécessairement destiné à être jeté au panier. Vu les privations et les fatigues que j'ai dû endurer très souvent pour acquérir les renseignements que j'ai obtenus, je serais peiné d'apprendre que mon rapport eut subi un tel sort. Pour ceux qui ne possèdent qu'une connaissance superficielle de la géographie de la côte de la Colombie-Anglaise j'ai pensé pouvoir leur en fournir une idée assez exacte en en donnant une certaine description et en produisant les photographies que j'ai prises de cette côte magnifique au cours de mes explorations. Je n'ai pas besoin de dire que pour procéder à l'exploration minutieuse d'une ligne côtière renfermant tant de baies, d'anses d'embouchures et d'enfoncements et aussi étendue et irrégulière que la nôtre, et pour en donner un rapport détaillé, il sera nécessaire auparavant de faire preuve de beaucoup d'énergie et d'endurance.



## ROC. PARLEMENTAIRE No 39

Ces nouvelles observations ajoutées aux précédentes serviront à guider la direction des pêcheries dans l'amélioration des conditions actuellement existantes.

L'observateur qui remonte la côte à partir de Vancouver dans la direction des rivières Skeena et Nass aperçoit devant lui une chaîne de montagnes étendue et variée qui longe la côte sur toute son étendue, et dont les pics aux neiges éternelles et les autres élévations de moindre importance descendent jusque dans la mer; quelques-uns d'entre eux s'en approchent en ondulations gracieuses pendant que d'autres se redressent si abruptement qu'on dirait vraiment qu'elles surgissent des profondeurs de l'océan. Avec leurs falaises dénudées et ravagées par la glace, elles atteignent souvent une altitude de 3,000 pieds.

Cette chaîne de montagnes forme le grande barrière naturelle qui ferme notre grand continent s'étendant vers l'est.

C'est en se rapprochant de cette chaîne de montagnes qu'on peut observer ici et là, à des intervalles de 30 milles ou à peu près, de larges découpures ou enfoncements qui conduisent dans des anses ou des chenaux vastes et spacieux; c'est là le résultat de quelque grand mouvement terrestre préhistorique, mouvement qui a naturellement créé ces longs, obscurs, profonds et sinueux chenaux où la mer s'est précipitée et a formé de grandes étendues d'eau intérieures navigables sur une ligne côtière de plusieurs mille milles.

Dans ces baies étendues se jettent des centaines de rivières et de criques dont certaines prennent leur source dans des lacs cachés au fond de quelque vallée éloignée pendant que d'autres ont pour origine les grands glaciers qui recouvrent des plateaux d'une grande altitude; d'autres de ces cours d'eau ne sont guère que de véritables torrents de montagnes qui s'assèchent et se changent en crevasse pendant les mois d'été.

C'est dans ces lieux et sur ces rivières et lacs et même plus loin encore dans des criques cachées et de petits lacs de peu d'étendue que les saumons se rendent déposer leurs œufs et c'est grâce à ces frayères naturelles que l'approvisionnement de ce poisson marchand important se renouvelle sans cesse. Ces endroits sont en dehors de tout contact avec la civilisation.

J'ai passé dans ces localités les mois d'hiver de 1913, 1914 et 1915, et j'y ai recueilli les matériaux qui forment les différents rapports que je vous ai envoyés de temps à autres. Tout importants que soient les travaux auxquels j'ai déjà fait allusion dans mes rapports précédents sur les rivières obstruées naturellement ou artificiellement et sur les lacs fermés aussi par des obstructions naturelles ou autres causes, ils n'en tombent pas moins au second plan quand on en vient à étudier les cascades et les chutes qui se sont présentées à mon observation au cours de cette année et dont j'ai parlé dans des rapports détaillés.

J'ai ici surtout en vue cette partie de la côte s'étendant au nord du passage de la Reine Charlotte qui renferme tant d'îles et où environ 100 rivières et criques importantes se déversent directement dans la mer.

Ces criques possèdent des caractères conformes à la région montagneuse qui les entoure. 60 pour 100 d'entre elles renferment des chutes infranchissables situées à une distance approximative d'un mille de la mer, et qui constituent les limites des frayères dans cette partie du pays.

En explorant les eaux situées en amont des chutes, j'ai constaté que ces rivières s'étendaient sur des centaines de milles en arrière et qu'elles possédaient tous les avantages naturels capables d'en faire des frayères idéales pour le saumon. Les conditions du lit des rivières, la vitesse du courant, le volume et la nature de l'eau et les abris sûrs qu'y trouveraient les alevins, en feraient des lieux entièrement appro-

priés pour la reproduction du saumon. Plusieurs de ces cours d'eau prennent leur source dans des lacs cachés au loin dans des vallées solitaires. Ces lacs aussi seraient absolument convenables pour la propagation de notre sockeye tant recherché.

Quand on jette les yeux sur ces centaines d'acres et de milles de lits de rivières et de lacs actuellement fermés au poisson, et quand on compare au point de vue commercial leur rendement possible avec celui que donnent actuellement ces frayères d'environ un mille d'étendue dont j'ai parlé plus haut, on ne tarde pas à se rendre compte des énormes avantages qui résulteraient de l'enlèvement des obstructions qui ferment l'entrée de ces eaux.

J'ai pris tout le soin possible pour ne pas exagérer ou surévaluer l'étendue de ces eaux, même je m'inquiète un peu d'avoir à faire rapport sur un sujet qui, en autant que je sache, n'a pas encore été traité. Mais je n'hésite pas à affirmer que, dans les années à venir, quand j'aurai probablement cessé d'être utile à la chose publique, et quand ces cours d'eau et chutes auront été minutieusement explorés et rendus accessibles au poisson, je n'hésite pas, dis-je, à affirmer que notre commerce prendra un essor et une importance que je n'ose encore prédire.

Fréquemment on m'a demandé de fournir une explication plausible sur le fléchissement observé dans les pêcheries de cette région, particulièrement dans les petites criques et rivières.

Il m'est difficile d'en donner la vraie cause, parce que je n'ai pas pu observer ces eaux à l'époque voulue, c'est-à-dire à la fin de l'été et à l'automne, les deux seules périodes où il est possible d'obtenir une idée juste des conditions existantes. Néanmoins, je suis porté à croire qu'une des causes de ce déclin réside dans le fait que les frayères ne sont pas assez étendues. Vu leur espace limité et la capture toujours croissante des poissons œuvés, on ne peut guère s'attendre à d'autres résultats, surtout qu'une fois que l'approvisionnement commence à manquer ou à diminuer, on remarque tout de suite une tendance chez les pêcheurs à se rapprocher du rivage pour pratiquer la pêche commerciale. J'ai déjà fait allusion à cette pratique dans le rapport que je vous ai déjà soumis, mais ces détails ne peuvent intéresser que ceux qui sont chargés de la protection des pêcheries.

Toutefois comme il s'agit en l'espèce de créer des étendues d'eau susceptibles de nous fournir un approvisionnement suffisant pour faire face à la demande toujours croissante pour le poisson, il va falloir empêcher les futurs habitants qui viendront se fixer dans le voisinage de ces nouvelles eaux, de contracter l'habitude de pêcher trop près du rivage. Il y a un autre sujet auquel j'ai accordé une attention toute particulière: c'est en ce qui concerne le préjugé généralement répandu parmi la population touchant les dégâts commis par la truite contre les œufs et les alevins de saumon.

Je ne puis pas passer sous silence un point aussi important, attendu qu'on a déjà projeté d'exterminer la truite pour cette raison particulière. Personnellement je n'ai jamais pu me convaincre d'une pareille nécessité même si elle était réalisable. Il n'y a pas de doute que la truite est plus ou moins un des ennemis naturels du saumon et qu'elle ne fait en somme qu'accomplir sur une grande étendue le phénomène connu sous le nom de sélection naturelle des espèces, phénomène commun aux poissons, aux mammifères et aux oiseaux. La truite joue donc de ce fait le rôle qu'accomplissent les espèces entre elles de s'entredévorer pour prévenir le surpeuplement de l'une au détriment des autres.

Chaque espèce de poissons, de mammifères et d'oiseaux a son ennemi naturel qui la traque et la poursuit sans cesse. Il ne faut donc pas s'alarmer de la présence d'un ennemi naturel au saumon, mais bien accepter ce fait comme normal.

Si on observe une diminution extraordinaire chez une espèce, il en faut chercher la cause ailleurs, et j'ose dire que 90 pour 100 de la diminution remarquée chez les mammifères, les oiseaux et les poissons, a son origine dans les dégradations commises

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

par l'homme lui-même qui, poussé par son désir toujours inassouvi de capturer soit du gibier, soit du poisson, massacre et détruit presque tout ce qu'il peut atteindre, sans tenir compte de ses besoins futurs. Je regrette d'être forcé de conclure que le fléchissement observé pour le saumon est dû, dans bien des cas, au manque de prévoyance des pêcheurs. Gardons-nous donc de molester la truite avant que les pêcheurs aient cessé de poursuivre le saumon jusqu'à l'embouchure des cours d'eau.

Je connais en particulier une rivière de l'île de Vancouver qui produit chaque année de plus en plus de sockeye. Les propriétaires de ces pêcheries ont appris par expérience qu'il vaut mieux laisser entrer dans ce cours d'eau des quantités abondantes de poisson. Et cependant cette rivière pullule de truites qui poursuivent les saumons. Je ne doute pas qu'elles en détruisent un grand nombre, mais il semble bien n'y exister là qu'un phénomène naturel et inoffensif, puisque la reproduction du sockeye n'en a été nullement entravée. Cet exemple particulier devrait suffire à nous convaincre.

A mon rapport j'ai annexé plusieurs photographies ayant directement trait à la propagation du poisson. J'en ai aussi joint d'autres destinées à fournir une idée de l'aspect général de nos rivières et lacs. Bien qu'elles n'aient pas de relation directe avec la propagation du poisson, elles n'en aideront pas moins ceux qui n'ont jamais vu cette magnifique contrée sauvage à s'en former une certaine conception.

Il est impossible de donner par photographie une idée réelle d'un pays aussi étendu. Ce n'est qu'après être monté à une altitude de deux ou trois mille pieds, et avoir embrassé d'un coup d'œil le panorama magnifique que nous offrent ces chaînes de montagnes, ces pics et les crêtes couvertes de neige, ces vallées sauvages, ces lacs et ces rivières solitaires, que l'on commence à se rendre compte du spectacle grandiose de ce pays qui n'attend pour prospérer que l'arrivée des hommes.

Il est très difficile d'écrire sur un pareil sujet sans laisser échapper son admiration, et quand il m'arrivait de jeter un regard sur cette scène magnifique, je ne pouvais m'empêcher de songer aux avantages extraordinaires que devait offrir une pareille région pour la protection et l'élevage naturelle du poisson.

Toutes les vallées et les montagnes renferment des cerfs et des ours en abondance, et presque toutes les espèces d'animaux indigènes au pays que prisent tant les chasseurs de gros gibier. Toutes les rivières et les lacs contiennent en grande quantité de truite que les pêcheurs à la ligne savent apprécier à l'occasion, pendant que les marais et les bas-fonds nourrissent par milliers les grosses oies sauvages canadiennes et autres oiseaux aquatiques.

Je traite de ce sujet parce que je sais qu'un jour viendra où les capitalistes, les amateurs et les naturalistes trouveront ici le paradis rêvé, et qu'ils se constitueront de leur pleine initiative les protecteurs de notre gibier et de notre poisson comme ils l'ont fait dans toutes les autres parties du monde, qui autrefois se trouvaient comme ici en pleine sauvagerie.

Ils remonteront le cours de nos rivières et présenteront des travaux sur les nombreuses et séculaires obstructions formées par l'accumulation de débris de toute espèce. C'est avec cet objet en vue que j'ai souligné certains faits n'ayant qu'une relation indirecte avec les pêcheries, car je sais d'après ma propre expérience combien elles ont déjà bénéficié de l'arrivée de cette catégorie de personnes.

Au cours des trois derniers hivers, j'ai exploré les eaux qui s'avancent dans les terres à partir de la latitude du passage Seymour et vers le nord jusqu'au passage Wrights et au canal Gardner, et j'ai visité pratiquement toutes les rivières et criques situées dans les limites de cette vaste étendue. J'ai exploré minutieusement quelques-unes des plus importantes rivières, cependant que j'en ai parcouru d'autres un peu superficiellement, attendu qu'il était impossible de pénétrer plus avant vers le nord à cause de la glace qui les recouvre l'hiver. Néanmoins j'ai été en mesure, même en l'absence d'exploration minutieuse, de vous envoyer des renseignements qui ont déjà eu pour effet de faire ouvrir de nouveaux cours d'eau au poisson.

J'en viens maintenant à la pêche pélagique et de l'avenir réservé à l'industrie des espèces de poisson autres que le flétan, le saumon et le hareng qui, en ce moment, monopolisent seuls toute l'activité des industriels et des négociants. Mes observations se sont bornées généralement aux eaux côtières, c'est-à-dire à celles situées en-deçà de la zone de trois milles.

En commençant je tiens à vous dire que je ne suis pas en état de donner dès maintenant des renseignements détaillés à ce sujet. Il faudrait pour cela consulter les pêcheurs eux-mêmes d'après les faits et observations recueillis par eux au cours de leurs années d'expérience en mer, car ils sont toujours des guides très sûrs en une telle occurrence. J'insiste fortement là-dessus parce que je sais par expérience combien il est difficile de conduire à bien des travaux de ce genre si on n'adopte pas une méthode uniforme de recherches et si on ne concentre pas toute son activité sur un point seulement. Néanmoins je me suis efforcé de faire une étude de toutes ces eaux, et à cette fin j'ai les ai visitées de temps en temps pendant l'année.

Je n'ai pas tardé à me rendre compte, au cours de mes observations, que le temps approche rapidement où les pêcheurs de flétan devront nécessairement diriger leur exploitation vers d'autres variétés de poisson d'une valeur alimentaire également recommandable, mais qui sont demeurées inconnues jusqu'ici à cause de la demande toujours croissante du flétan. Je ne suis pas en état de prévoir combien de temps dureront encore les pêcheries de flétan si la pêche continue de se faire sur une aussi grande échelle, et si la demande actuelle se maintient. Mais, en ma qualité de simple observateur, j'en suis venu à la conclusion que si nous voulons conserver un approvisionnement suffisant de poisson comestible pour satisfaire à la consommation toujours croissante, il faut de toute nécessité porter notre attention vers d'autres variétés que le flétan, le saumon et le hareng, et je pense bien que c'est l'objet vous aviez en vue quand vous m'avez demandé de faire un rapport général en cette matière. Je parlerai d'abord de l'espèce carrelet puisqu'elle est très intimement liée à la famille du flétan. Mais avant d'aller plus loin, je désire attirer particulièrement l'attention de ceux qui se proposent de s'engager dans la pêche commerciale de ces poissons, sur la nécessité qu'il y a de faire en sorte que leurs produits se vendent sur le marché sous un aspect attrayant, et dans des conditions de vente appropriées. Ils éviteront de ce fait les pertes qui surviennent infailliblement à la suite d'une expérience malheureuse.

Il y a plusieurs années on pêchait dans l'Atlantique de grandes quantités de cette espèce qu'on débarquait à l'état brut sur les marchés de Billingsgate à Londres, et sur ceux de Manchester et de Liverpool. On manutentionnait avait si malproprement ces produits, qu'on n'en pouvait obtenir qu'un prix correspondant aux poissons marchands de troisième qualité, de sorte que les pêcheurs et les négociants n'en tiraient aucun bénéfice. Cet inconvénient disparut bientôt cependant à la suite de l'adoption de règlements plus rigides concernant l'inspection des produits du poisson, règlements qui ont eu pour effet de forcer ceux qui se livraient au commerce du carrelet de l'abandonner tout à fait, ou de la mettre en vente sous une forme plus attrayante et plus propre.

On admet généralement que la pêche de la sole n'atteint pas un cinquième de la demande, et cependant si nous entrons dans un restaurant ou un hôtel, et que nous commandions de la sole, on ne manque jamais de nous en servir, c'est-à-dire un succédané de la sole, qui est du carrelet ou de la plie. Il y a de bons et de mauvais succédanés pour presque tous les produits, et le carrelet, apprêté d'après les procédés modernes, constitue non seulement un parfait substitut, mais je défie même n'importe qui, excepté un connaisseur, de trouver une différence entre la sole et le bon carrelet.

Le long de la côte de l'Atlantique, de la Grande-Bretagne, de l'Islande et du golfe de Gascogne et sur les côtes de la Sibérie, on a adopté des procédés spéciaux d'emballage de ce poisson; immédiatement après sa capture, en vue de le vendre au détail sur le marché. Chaque barque porte à bord des enfants et des hommes dont le travail con-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

siste à tailler dans le poisson, immédiatement après sa capture, des filets d'environ une livre et de les paquer dans des boîtes plates contenant 20 à 30 livres de poisson et qu'on place ensuite dans des glacières.

On a constaté que non seulement cet appétissant produit trouve un débouché avantageux, mais qu'il commande les mêmes prix que pour la sole noire qui atteint souvent 22 cents la livre sur les marchés de l'Est. Comme ces poissons sont emballés dans des boîtes de 20 livres, les petits négociants trouvent là une occasion de les vendre facilement à leurs clients. Ce nouveau produit a comblé une lacune qui s'était fait sentir depuis de nombreuses années, car on ne pouvait guère auparavant se procurer de ce poisson qu'à l'état de chair rompue et ramollie, et en un mot sous une forme très peu attrayante.

J'affirme que l'industrie du carrelet est appelée à devenir prospère sur la côte du Pacifique, parce que nous avons dans chaque baie et anse tout le long de la côte, jusqu'au nord du détroit de Seymour, des quantités énormes et inépuisables de ce poisson de très bonne qualité alimentaire, d'espèce variée et de belle taille. La côte me semble, même après une observation superficielle, pulluler de ces variétés de poisson comestible. En autant que je sache, personne ne semble se livrer à cette pêche, si ce n'est quelques légères embarcations qui capturent du carrelet (mud flounders) de la qualité la plus inférieure dans les environs du fleuve Fraser et du port de Vancouver, et qui le vendent sous un aspect presque répugnant. Pour ce qui est de la sardine et du hareng-sardine, j'ai rencontré, au cours de mes voyages le long de la côte nord, en deçà des passages de la Reine Charlotte et Millbank, un petit nombre de pêcheurs qui, de temps à autre, se livrent à cette pêche et pratiquent la mise en conserves de ce poisson dans les eaux norvégiennes. Il est certain maintenant que la Norvège est devenue dans ces derniers temps le plus grand centre d production du monde pour la sardine et le hareng et pour les poissons de cette variété mis en conserves dans de l'huile. Cette industrie se pratique sur une si grande échelle, que c'est avec beaucoup de difficultés qu'on peut subvenir à la demande de ce pays pour cet article de son industrie. C'est ce qui explique qu'on voit maintenant un certain nombre de personnes de cette partie de la côte qui pêchent la sardine et les autres poissons de cette variété dans le but de le vendre en Norvège. J'ai vu personnellement des anses pulluler de ces poissons, et j'apprends que ceux qui s'adonnent à cette sorte de pêche voient là une source considérable de revenus pour l'avenir.

Il y a tant de poissons comestibles exotiques ou indigènes qui fréquentent nos eaux qu'il est difficile de les énumérer ou de les classer tous ici. Cependant d'une façon générale, nous pouvons citer plusieurs variétés d'achigan, de sébaste, de "cultus cod," de morue noire, de morue grise, de merluche, de merlan jaune, et la dernière, mais à mon avis la plus prolifique et la plus importante, la morue rouge tant méprisée. Tous ces poissons se montrent très abondants et d'après ce que j'ai appris et vu, personne ne s'adonne à la pêche commerciale de ces espèces, si ce n'est de celle qui apparaît dans le golfe de la Georgie et qu'on désigne sous le nom de morue "cultus."

Il est universellement admis par ceux qui n'ont mangé de la morue rouge, soit par nécessité ou soit par goût, que ces poissons se rangent parmi les meilleurs produits alimentaires qui vivent dans nos eaux, et cependant il ne s'en vend presque pas sur le marché.

On se demande souvent pourquoi on se borne sur les marchés du Pacifique à ne vendre que le flétan. La majorité des gens qui ne sont pas au courant de l'industrie de la pêche doivent, sans doute être sous l'impression qu'il n'existe pas d'autres poissons sur la côte du Pacifique que le flétan et le saumon. C'est d'ailleurs la conclusion logique qui leur est imposée dans les circonstances. On dirait que les grands négociants en poisson s'efforcent d'entraver la pêche et la vente des autres variétés de poissons comestibles qui pullulent sur nos côtes.

Je voyageais un jour de septembre le long de la côte ouest de l'île de Vancouver à 6 ou 7 milles au large, et j'ai eu à cette occasion l'honneur de recevoir à bord un certain nombre de fonctionnaires du ministère des pêcheries. Pendant 9 milles nous avons navigué à travers un champ de morues rouges mortes et flottant à la surface de l'eau. Ces poissons avaient été pris à l'hameçon sur les lignes à flétan. On les en avait arrachées et rejetées à la mer. Cette année-là la misère régnait à Vancouver dans certaines classes de la société, et on dut nourrir les pauvres par souscription publique. Comment expliquer que dans ces circonstances on puisse se livrer à un tel gaspillage de poissons alimentaires.

Je crains qu'une pareille conduite n'ait pour effet de dépeupler, un jour ou l'autre, nos eaux des poissons comestibles qu'elles renferment.

Quand on demande aux pêcheurs pourquoi ils se livrent à ce gaspillage, ils nous répondent toujours que c'est à cause du manque de débouché. La vérité est qu'on n'a jamais cherché à en créer un pour ces espèces de poisson.

En 1915 dans les eaux des Etats-Unis il y avait un poisson pareillement méprisé qui s'appelait le "tillfish". Les eaux en pullulaient et cependant personne n'en pouvait obtenir. Le gouvernement américain résolut enfin d'équiper une barque pour faire la pêche de ce poisson et de le distribuer gratis au public. Il en est résulté une demande si considérable pour ce produit jusque là si méprisé, qu'il existe maintenant une flotte de barques régulière engagé à en faire la pêche commerciale. à'espère bientôt voir le jour où ces poissons jusqu'ici sans débouché sur nos marchés, deviendront pour le public une source d'alimentation à des prix raisonnables.

En ce qui concerne le hareng, le meilleur que j'ai encore vu est celui qui apparaît sur nos côtes au nord du passage Millbank et au sud de l'île Pitt. Ces poissons arrivent du Pacifique de bonne heure en mars et font leur apparition sur la côte de l'île Princess Royal où ils se divisent en groupes et prennent différentes directions. Quelques-uns remontent le chenal Whale, d'autres se dirigent vers la nord en contournant le passage Klemty, pénètrent finalement dans le bras de mer de Graham et atteignent même les bras de mer Boxer et Ursula vers Kitimat.

C'est regrettable qu'on ne puisse pas les pêcher, car dans la période qui précède le frai, ils sont dans un bel état; mais les méthodes employées pour leur capture sont absolument inefficaces et démodées. S'ils étaient capturés à cette saison de l'année et manutentionnés d'une façon convenable, ils formeraient un produit de première qualité pour le marché et qui se répandrait rapidement. Avec la mise en vigueur de la nouvelle loi d'inspection, l'avenir de cette grande industrie repose dans les mains des industriels et des négociants agissant de concert avec les inspecteurs qui eux connaissant en détail les méthodes modernes de préparation et d'emballage du poisson, et qui grâce à leur expérience et leur connaissance du marché moderne peuvent être d'un grand secours à ceux qui s'adonnent à l'industrie de la pêche.

En terminant mon rapport sur les travaux d'exploration, j'ai des remarques générales à faire au sujet de l'importance qu'il y a de continuer ce service.

En 1915-16, par l'intermédiaire du directeur général des pêcheries, et grâce à votre initiative, on a acheté et équipé le "Merry Sea" en vue de me permettre d'atteindre des eaux demeurées jusqu'ici inexplorables à bord d'un navire de la classe du Fispa. Ces eaux, quoique fort reculées et dangereuses, n'en étaient pas moins très importantes à vster. Et c'est pourquoi je prends la liberté de vous demander de réserver encore le "Merry Sea" pour des explorations de ce genre, car jè le trouve entièrement approprié à ces fins.

Permettez-moi aussi de vous rappeler la nécessité qu'il y a de m'autoriser à explorer les rivières et les lacs au cours des mois d'août et de septembre, parce que c'est à cette époque seulement que je pourrais obtenir des renseignements détaillés concernant

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

leur niveau. Je pourrais de cette façon pénétrer à l'intérieur de ces importants cours d'eau qu'il est impossible de parcourir en automne tard ou en hiver, à cause de la glace et de la neige, et dont il est si difficile alors de faire l'observation exacte à cause des grands risques, des souffrances et des privations sans fin qu'on a à endurer. A moins d'en venir à cette mesure, on ne pourra jamais recueillir des notions justes sur ces très importantes rivières, surtout en ce qui concerne les différentes variétés de saumon qui les fréquentent.

Comme le ministère des Pêcheries se propose sérieusement de faire des dépenses en vue de rendre productives les eaux qui aujourd'hui ne renferment pas de poisson, il devient absolument essentiel d'aller y faire des recherches scientifiques sur le niveau de l'eau aux différentes époques, en vue d'éviter des frais considérables pour des lieux qu'il ne sera jamais possible de rendre productifs à cause du bas niveau de l'eau.

Je ne puis terminer mon rapport sans remercier M. Huson, mon ingénieur, qui en tout temps m'a été d'un grand secours, et qui n'a jamais refusé de me fournir sur les rivières et les forêts tous les renseignements qu'il a acquis au cours des nombreuses années qu'il a consacrées à leur exploration.

Votre obéissant serviteur,

J. F. CRICHTON.

## RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District n° 1, province de la Colombie Anglaise,, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Total du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
Saumon..... qtx.	423,384	\$ 2,721,654			
" frais..... "			169,075	\$ 1,281,363	
" en boîtes..... caisses			289,199	2,024,393	
" mariné..... qtx.			1,070	13,375	
" peu salé..... "			3	45	
" fumé..... "			61	915	
" salé (exporté en Orient)..... "			11,735	11,735	
					3,331,826
Morue..... qtx.	10,702	49,089			
" fraîche..... "			9,817	98,170	
" fumée..... "			30	375	
" séchée..... "			275	3,437	
					101,982
Hareng..... qtx.	29,126	78,783			
" frais..... "			12,964	64,820	
" fumé..... "			2,622	20,976	
" mariné..... brla.			3,637	58,192	
" salé..... qtx.			4	32	
					144,020
Merlan jaune..... "	143	407			
" frais..... "			143		
					1,144
Alose..... qtx.	43	382			
" fraîche..... "			43		
					645
Pieuvres..... "	111	730			
" fraîches..... "			111		
					1,665
Flétan frais..... "	75,313	393,327	75,313		753,130
Carrelet..... "	282	564	282		1,410
Eperlan..... "	2,303	8,895	2,303		18,424
Truite..... "	4	20	4		100
Oulachon..... "	272	816	272		2,176
Sole..... "	2,544	11,490	2,544		20,352
Esturgeon..... "	811	7,613	811		16,220
Perche..... "	487	2,306	487		3,896
Raie..... qtx.	529	1,113	529		4,232
Crevettes et palémons..... "	320	3,088	320		6,400
Huitres..... brla.	1,090	14,337	1,090		20,165
Mactres..... "	4,360	17,327			
" fraîches..... "			4,360		43,600
					9,379
Crabes..... qtx.	1,443	6,286	1,443		
(Eufs de saumon (exportés aux Etats-Unis)..... "			623		6,230
Huile de poisson..... galls.			26,565		9,563
Engrais..... tonn.			379		13,083
Totaux.....		3,318,167			4,509,642

LES CHIFFRES CI-APRÈS DOIVENT ÊTRE AJOUTÉS AU TABLEAU PRÉCÉDENT.

*Pris sur les fonds américains.*

Flétan (frais)..... qtx.	36,700	183,500	36,700	183,500
<i>Consommation domestique.</i>				
Toutes espèces (frais) (Indiens).... qtx.	755,330	1,510,660	755,330	1,510,660
" (Blancs)..... "	377,665	1,888,325	377,665	1,888,325
				\$3,582,485



RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour le District n° 1, province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 816).....	6	177,000
Voiliers et navires à gazoline.....	23	94,750
Barques à voiles.....	1,179	80,545
" à gazoline.....	1,437	589,170
Doris pour fletan.....	42	4,200
Filets à mailles, seines, filets à pièges et à éperlan, etc.....	3,078	236,394
Engins de pêche du fletan (pièces de corde).....	450	4,500
Lignes trainantes.....	35	1,750
Lignes à main.....	450	1,125
Pièges à crabes.....	75	750
Fabrique d'huile.....	1	40,000
Fabriques de saumon.....	32	887,873
Fabriques de moules.....		
Entrepôts frigorifiques et glaciers.....	6	572,500
Fumoirs et poissonneries.....	7	59,250
Jetées et quais.....	14	33,847
<b>Total.....</b>		<b>2,783,654</b>

Nombre de personnes employées sur les navires.....	218
" " " barques.....	5,232
" " " semailles.....	
" dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques, les fabriq. etc..	2,209
<b>Totals.....</b>	<b>7,659</b>

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur de tous les en usage dans l'industrie de la pêche pour le District n° 2,

Numéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques et semailles.															
		Navires à vapeur.				Voiliers et navires à gazoline.				Barques, etc.				Filets à mailles.			
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	40 ton. et plus, nombre.	20 à 40 tonnes, nombre.	10 à 20 tonnes, nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voiles.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
			\$				\$				\$	\$				\$	
1	Riv. Skeena, y compris Prince-Rupert	6	490	233093	106	4	9	43	255406	275	920	92000	27	17000	1896	1220	213500
2	Rivers-Inlet .....	3	114	16000	15	.....	.....	14	42000	28	700	28000	.....	.....	750	750	131250
3	Rivière Naas .....	1	25	7000	4	.....	.....	12	31000	24	275	27500	.....	.....	550	500	87500
4	Côte Nord .....	4	136	38000	21	.....	.....	19	43000	38	341	9640	.....	.....	451	346	60550
5	Archipel de la Reine Charlotte.	3	111	60000	33	.....	.....	1	1500	3	.....	.....	20	6000	40	.....	.....
	Totaux .....	17	877	354093	179	4	9	89	372906	368	2236	157140	47	23000	3687	2816	492800

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

navires, barques, filets, etc., et la quantité et la valeur de tout le matériel province de la Colombie-Britannique, au cours de l'année 1915-16.

Matériel de pêche.								Fabriques.		Autres accessoires.						Personnes employées dans les fabriques, les entrepôts frigorifiques et les poissonneries.	Nombres.
Seines.		Pièces de cordes—pièce = 400 br.		Lignes à main.		Pièges à saumon.		Saumon.		Entrep. frigorifiques et glaciers.		Postes de baleiniers.		Jetées et quais.			
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
2	10300	1500	21000	800	800	.....	.....	13	735000	5	583000	.....	.....	14	155000	1120	1
2	700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	400000	.....	.....	.....	.....	8	68000	650	2
15	12400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	255000	.....	.....	.....	.....	7	45000	400	3
45	21800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	340000	.....	.....	.....	.....	10	68000	700	4
.....	.....	.....	.....	60	60	.....	.....	2	80000	2	120000	2	75855	6	36900	82	5
82	45200	1500	24000	860	860	2	6000	35	1810000	7	703000	2	75855	45	372000	2952	

7 GEORGE V, A. 1917

## PÊCHE.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à  
au cours de

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, qtx.*	Saumon, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Sole, qtx.	Sole, valeur.
			\$		\$		\$		\$
1	Rivière Skeena et Prince-Rupert...	267196	801588	2328	11640	18750	18750	75	375
2	Rivières Inlet.....	123343	370029						
3	Rivière Naas.....	90701	272103						
4	Côte Nord.....	123764	371292			10440	10440		
5	Archipel de la Reine-Charlotte....	7969	7969						
	Totaux .....	612973	1822581	2328	11640	29190	29190	75	375

\*Quintal=100 livres.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

l'état frais, dans le District N° 2, province de la Colombie-Anglaise,  
l'année 1915-16.

Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Oulachou, qtx.	Oulachou, valeur	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Phoques, nomb.	Phoques, valeur.	Crabes, qtx.	Crabes, valeur.	Baleines, nombre	Baleines, valeur.	Numéros.
92750	463750	106	530	1000	5000	.....	.....	39	1170	235	1390	.....	.....	1
2714	13570	.....	.....	2500	12500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
789	3945	.....	.....	7000	35000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	.....	450	2250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1000	2000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
96253	481265	106	530	10950	54750	1000	2000	39	1170	235	1390	92	45632	



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

VENDU.

vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District N° 2, province au cours de l'année 1915-16.

Sole fraîche, qtx.	Filetan frais, qtx.	Carrelet frais, qtx.	Oulachon frais, qtx.	Mactres fraîches, brls.	Crabes frais, qtx.	Peaux de phoques, nombre.	Engrais d'os de baleine, tonnes.	Engrais, tonnes.	Huile de poisson, gals.	Huile de baleine, gals.	Numero.
75	92750	106	1000	.....	235	39	.....	.....	.....	.....	1
.....	2714	.....	2500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
.....	789	.....	7000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
.....	.....	.....	450	1000	.....	.....	82	217	7000	119338	4
75	96253	106	10950	1000	235	39	82	217	7000	119338	5
8	10	10	5	2	6 50	30	23.17	42	40c	29c.	
600	962530	1060	54750	2.00	1528	1170	1910	9114	2800	34608	

..... \$6,390,372

\* Qtx. = 100 liv.

## RECAPITULATION

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District N° 2, province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Total du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Saumon.....	qtx.	615,902	1,823,229		
" frais.....	"			22,196	277,450
" en boîtes.....	caisses.			677,150	4,740,050
" salé au sel sec.....	qtx.			6,504	97,560
" peu salé.....	"			9,229	138,435
					5,253,495
Morue.....	"	2,328	11,640		
" fraîche.....	"			2,122	21,220
" verte-salée.....	"			103	1,287
					22,507
Hareng.....	"	29,190	29,190		
" frais.....	"			1,550	7750
" pour boîte.....	brls.			13,820	34,550
					42,300
Sole.....	qtx.	75	375		
" fraîche.....	"			75	606
Flétan frais.....	"	96,253	481,265	96,253	962,530
Carrelet.....	"	106	530	106	1,060
Oulachon.....	"	10,950	54,750	10,950	54,750
Mactres fraîches.....	brls.	1,000	2,000	1,000	2,000
Crabes.....	qtx.	235	1,590	235	1,528
Phoques.....	nombre.	39	1,170		
Peaux de phoques.....	"			39	1,170
Baleines.....	"	92	45,632		
Huile de poisson.....	gall.			7,000	2,800
Huile de baleine.....	"			119,338	34,608
Engrais.....	ton.			217	9,114
Engrais d'os de baleine.....	"			82	1,910
Totaux.....			2,457,171		6,390,372
Les chiffres suivants doivent être ajoutés au grand tableau. Ils représentent la valeur du poisson capturés sur les bancs américain—					
Flétan (frais).....	qtx.	98,942	494,710	98,942	494,710



RÉCAPITULATION

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre de la valeur des navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche, pour le District n° 2, province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires de pêche à vapeur (877 tonneaux).....	17	354,093
Voiliers et bateaux à gazoline.....	102	372,906
Barques (à voile).....	2,236	157,140
" (à gazoline).....	47	23,000
Filets à mailler.....	2,816	492,800
Seines.....	82	45,200
Pièces de cordes (400 brasses = 1 pièce).....	1,500	24,000
Lignes à main.....	860	860
Pièges à saumon.....	2	6,000
Fabriques de saumon.....	35	1,810,000
Entrepôts frigorifiques et glaciers.....	7	703,000
Jetées et quais.....	45	372,000
Postes de baleiniers.....	2	75,855
D'une valeur totale de.....		4,436,854
Nombre de personnes employées sur les navires.....	547	
"    "    barques.....	3,687	
"    "    semaques.....	2,952	
Nombre de personnes employées dans les poissonneries, les entr. frig., fabriques.....	2,952	
		7,186

TABLEAU donnant le nombre des pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et des barques et la quantité et la valeur de tout le matériel, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour le District n° 3, province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16.

Nunéros.	Divisions de pêche.	Navires, barques, et semaques.															
		Navires à vapeur.			Voiliers et bateaux à gazoline.					Barques.					Semaques.		
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Pêcheurs.	(40 tonnes et plus) Nombre.	(20 à 40 tonnes) Nombre.	(10 à 20 tonnes) Nombre.	Valeur.	Pêcheurs.	A voile.	Valeur.	Gazoline.	Valeur.	Pêcheurs.	Nombre.	Valeur.
1	Nanaimo.....	1	40	7,500	7	1	12	33,600	24			169	126,750	358	75	18,750	1
2	Victoria Cowichan.....	2	114	25,000	14	2		33,000	17			66	61,000	131	20	8,000	2
3	Alberni.....	1	76	32,450	11		8	24,000	16	25	2,500	103	51,700	128	6	450	3
4	Clayoquot.....					1		18,000	10			33	16,650	33	12	8,400	4
5	Quatsino.....	3	111	75,000	33					2	80						5
6	Baie-Alert.....						7	37,500	24	12	4,212	4	5,800	16	31	1,416	20
7	Quathiaski.....					3	10	49,500	39	52	2,080	40	12,000	92			6
8	Comox.....						4	15,000	25			2	650	2	1	60	7
9	Pender, havre.....					1	3	5,300	31	30	1,933	242	107,890	456	31	63,150	138
	Totaux.....	7	311	139,950	65	1	7	215,900	187	121	10,811	659	332,440	1,216	176	100,226	158

MINISTÈRE DU SERVICE NAVAL

TABLEAU donnant le nombre de pêcheurs, etc., le nombre et la valeur des navires et des barques, et la quantité et la valeur de tout le matériel en usage dans l'industrie de la pêche pour le District n° 3, province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16—Fin.

Divisions de pêche.	Engins de pêche.						Fabriques.				Autres accessoires.						Personnes employées dans les fabriques, entrep. frig. et poissonneries.	Numeros.	
	Filets à mailles seines et filets à pièg. et à éper.		Lignes à main.		Postes de baleiniers.		Saumon.		Mactres.		Entrep. frig. et glacières.		Fumoirs et poissonneries.		Jetées et quais.				
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			
1 Nanaimo .....	157	34,710	125	250			1	9,500					18	59,400			269	1	
2 Cowichan Victoria .....	72	97,150	600	900			3	88,200	1	3,000	3	123,500	2	550	13	38,000	269	2	
3 Alberni .....	42	9,200	200	200	1	35,000	1	27,000			2	102,500	7	23,000	6	10,500	250	3	
4 Clayquot .....	4	6,000	30	1,100			1	50,000							2	3,000	80	4	
5 Quatsino .....			25	50	1	70,000	1	22,500							2	6,000	85	5	
6 Baie Alert .....	44	13,050	150	150			4	95,000			1	8,140			3	9,050	249	6	
7 Quathiaski .....	81	14,580	460	920			2	80,000			1	1,000			2	1,800	124	7	
8 Comox .....	2	1,500																	8
9 Pender, havre .....	215	21,500	180	180			1	1,000					2	1,000				21	9
<b>Totaux .....</b>	<b>617</b>	<b>197,690</b>	<b>1,770</b>	<b>3,750</b>	<b>2</b>	<b>105,000</b>	<b>14</b>	<b>373,200</b>	<b>1</b>	<b>3,000</b>	<b>7</b>	<b>237,140</b>	<b>29</b>	<b>83,950</b>	<b>28</b>	<b>68,350</b>		<b>1,349</b>	

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le District n° 3, province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon, *qtx.	Saumon, valeur.	Morue, qtx.	Morue, valeur.	Hareng, qtx.	Hareng, valeur.	Flétan, qtx.	Flétan, valeur.	Carrelet, qtx.	Carrelet, valeur.	Eperlan, qtx.	Eperlan, valeur.	Truite, qtx.	Truite, valeur.	Numéros.
		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*		
1	Nanaimo.....	60,704	124,408	8,202	32,608	304,281	304,281			236	472	18	126	65	650	1
2	Cowichan Victoria.....	42,611	170,444	511	2,044	728	728	19,160	95,800	134	268	106	742	437	4,370	2
3	Alberni.....	34,878	147,512	81	324	52,725	52,725	1,055	5,275	23	46	10	70	85	850	3
4	Clayoquot.....	10,745	42,980	65	260	253	253	147	735	18	36	8	56	18	190	4
5	Quatsino.....	2,000	16,720	52	208	375	375	122	610	25	50	11	77	32	320	5
6	Alert baie.....	54,124	216,496	25	100			2,725	13,625	41	82	15	105	25	250	6
7	Quathiaski.....	56,655	226,620	9,790	39,160	207	207	121	605	58	116	21	147	55	550	7
8	Comox.....	2,147	17,176	91	364					233	466	34	238	83	830	8
9	Pender, havre.....	51,750	207,000	4,023	16,092	50,567	50,567			241	482	7	49	35	350	9
	Exporté aux Etats-Unis.....	7,404	26,654													
	Totaux.....	325,108	1,193,010	22,840	91,360	409,136	409,136	23,330	116,650	1,009	2,018	230	1,610	835	8,350	

\* Qtx. = 100 livres.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais, dans le District No. 3, province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16.—Fin.

Numéros.	Divisions de pêche.	Oulachon, qtx.	Oulachon, valeur.	Sole, qtx.	Sole, valeur.	Poissons divers, qtx.	Poissons divers, valeur.	Mactres, brls.	Mactres, valeur.	Phoques, nombre.	Phoques, valeur.	Algues, crabes, bucardes et autres mollusques		Baleines, nombre.	Baleines, valeur.	Numéros.
			•		•		•		•		•	Qtx.	Valeur.		•	
1	Nanaimo.....			146	534	1,316	3,948	2,764	5,528			178	534			1
2	Cowichan, Victoria.....			121	484	1,624	4,572	634	1,263							2
3	Alberni.....			17	56	403	1,209	251	502							3
4	Clayoquot.....			11	44	510	1,530	206	412	400	12,000					4
5	Quatsino.....			12	48	356	1,068	215	430					137	42,100	5
6	Alert, baie.....	1,560	7,860	41	164	301	903	226	452							6
7	Quathiaski.....	947	4,735	52	208	802	2,406	450	900							7
8	Comox.....			115	460	314	942	231	462							8
9	Pender, havre.....			47	188	1,407	4,221	311	622							9
	Totaux.....	2,507	12,535	559	2,233	6,933	20,799	5,283	10,576	400	12,000	178	534	137	42,100	

## POISSON VENDU.

TABLEAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District No. 3, province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Saumon frais et gelé, *qtz.	Saumon en boîtes, caisses.	Saumon salé, qtz.	Saumon peu salé, qtz.	Saumon fumé, qtz.	Morue fraîche, qtz.	Hareng frais, qtz.	Hareng fumé, qtz.	Hareng salé au sel sec, qtz.	Hareng pour boîte, brls.	Hareng en boîtes, caisses.	Hareng prép. à l'é- coossaise.	Flétan frais, qtz.	Numéros.
1	Nanaimo.....	59360	1600				8202	1761		174000	3360				1
2	Cowichan, Victoria.....	7771	32510		250	4210	511	728						19160	2
3	Alberni.....	12116	28933		306		81	32734		6700		11468		1055	3
4	Clayoquot.....	1865	10200		208		65	253						147	4
5	Quatsino.....	2090					52	375						122	5
6	Alert, baie.....	22922	36232	116	313	90	25							2725	6
7	Quathiasiki.....	8271	57557			21	9790	207						121	7
8	Comox.....	2147					91								8
9	Pender, havre.....	35482		13014			4023	23370	3169	3000			5253		9
	Exportés aux Etats-Unis.....	7404													
	Totaux.....	159428	167032	13130	1077	4321	22840	59428	3169	183700	3360	11468	5253	23330	
	Prix.....	5.41	7.	2.50	11.	15.	9.	5.	10.	1.70	2.50	6.	20.	11.	
	D'une valeur de.....	862786	1169224	32825	11847	64815	205560	297140	31690	312290	8400	68808	105060	256630	

\*Qtz. = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

POISSON VENDU.

TABLTAU donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District n° 3, province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16.

Numéros.	Divisions de pêche.	Carrelet frais, qtx.	Eperlan frais, qtx.	Truite fraîche, qtx.	Oulachon frais, qtx.	Sole fraîche, qtx.	Poissons divers frais, qtx.	Mactres fraîches, qtx.	Mactres en boîtes, caisses.	Algues, crabes, bucardes et aut. mollusques frais, qtx.	Peaux de phoques, nombre.	Engrais d'os de baleine, tonnes.	Engrais, tonnes.	Huile de baleine, gallons.	Numéros.
1	Nanaimo .....	236	18	65		146	1316	328	2430	178					1
2	Victoria Cowichan.....	134	106	437		121	1524	634							2
3	Alberni.....	23	10	85		14	403	251							3
4	Clayoquot.....	18	8	18		11	510	206			400				4
5	Quatsino.....	25	11	32		12	356	215				137	357	419850	5
6	Baie Alert.....	41	15	25	1560	41	301	226							6
7	Quathiaski.....	58	21	56	947	52	802	450							7
8	Comox.....	233	34	83		115	814	231							8
9	Pender Harbour.....	241	7	36		47	1407	311							9
	Totaux.....	1009	230	835	2507	559	6933	2852	2436	178	400	137	357	419850	
	Prix.....	5.00	10.00	25.00	8.00	9.00	5.00	5.00	7.50	8.00	30.00	22.00	40.00	.....	
	D'une valeur de.....	5045	2300	20875	20056	5031	34665	14260	18270	1424	12000	3014	14280	60011	

D'une valeur totale de..... \$ 3,638,306

\*Qtx = 100 livres. † Quintal = 112 livres.

## RÉCAPITULATION.

DONNANT les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits, vendus: frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour le District n° 3, province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.	
	Quantités.	Valeur. \$	Quantités.	Valeur. \$		
Saumon.....	qtx.	325,108	1,193,010	159,428	862,786	2,141,497
" frais.....	caisses.			167,032	1,169,224	
" en boîtes.....	qtx.			13,130	32,825	
" salé (au sel sec).....	"			1,077	11,847	
" peu salé.....	"			4,321	64,815	
" fumé.....	"					
Morue.....	"	22,840	91,360	22,840		205,560
" fraîche.....	"					
Hareng.....	"	409,136	409,136	59,428	297,140	823,388
" frais.....	caisses.			11,468	68,808	
" en boîtes.....	qtx.			3,169	31,690	
" fumé.....	"			183,700	312,200	
" salé au sel sec.....	brl.			3,360	8,400	
" pour britte.....	"			5,253	105,060	
" prp. à l'écoisaise.....	"					
Flétan frais.....	qtx.	23,330	116,650	23,330		256,630
Carrelet.....	"	1,009	2,018	1,009		5,045
Eperlan.....	"	230	1,610	230		2,300
Truite.....	"	835	8,350	835		20,875
Oulachon.....	"	2,507	12,535	2,507		20,056
Sole.....	"	559	2,236	559		5,031
Poissons divers.....	"	6,933	20,799	6,933		34,665
Mactres.....	qtx.	5,288	10,576			
" fraîches.....	brls.			2,852	14,260	
" en boîtes.....	caisses.			2,436	18,270	
Crabes.....	qtx.	178	534	178		32,530
Phoques.....	nomb.	400	12,000			1,424
Peaux de phoques.....	"			400		12,000
Baleines.....	"	137	42,100			
Huile de baleine.....	galls.			419,850		60,011
Engrais.....	tonnes.			357		14,200
Engrais d'os de baleine.....	"			137		3,014
Totaux.....			1,922,914			3,638,306



RÉCAPITULATION.

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur de tous les navires, barques, filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour le District N° 3, province de la Colombie-Britannique, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre.	Valeur.
		\$
Navires de pêche à vapeur (tonnage 341) .....	7	139,950
Voiliers et bateaux à gazoline.....	52	215,900
Barques à voile.....	121	10,811
" gazoline.....	659	382,440
Semaques.....	176	100,226
Filets à maille, seines, filets à piège et à éperlan, etc.....	617	197,690
Lignes à main.....	1,776	3,750
Postes de baleiniers.....	2	105,000
fabriques de saumon.....	14	373,200
entrepôts frigorifiques et glacières.....	7	237,140
cannages et poissonneries.....	29	83,950
vais et jetées.....	28	68,350
fabriques de maîtres.....	1	3,000
<b>Totaux.....</b>		<b>1,921,407</b>

Nombre d'hommes employés sur les navires.....	252
" " sur les barques.....	1,216
" " sur les semaqués.....	158
" personnes employées dans les poissonneries, les entrepôts frigorifiques, les fabriques, etc.....	1,349
<b>Totaux.....</b>	<b>2,975</b>

## RÉCAPITULATION.

Donnant les quantités et la valeur de tout le poisson pris et débarqué à l'état frais ; et les quantités et la valeur de tout le poisson et de ses produits vendus : frais, séchés, marinés, en boîtes, etc., pour toute la province de la Colombie-Britannique, au cours de l'année 1915-16.

Poissons.	Poisson pris et débarqué à l'état frais.		Poisson vendu.		Valeur totale du poisson vendu.
	Quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.	
		\$		\$	\$
Saumon .....	qtx.	1,369,394	5,743,893		
" frais .....	"			350,699	2,421,599
" en boîtes .....	caisses.			1,133,381	7,933,667
" salé (au sel sec) .....	qtx.			31,369	142,120
" peu salé .....	"			10,309	150,327
" fumé .....	"			4,382	65,730
" mariné .....	"			1,070	13,375
					10,726,818
Morue .....	"	35,870	152,089		
" fraîche .....	"			34,779	324,950
" verte-salée .....	"			103	1,287
" séchée .....	"			275	3,437
" fumée .....	"			30	375
					300,049
Hareng .....	"	467,452	517,109		
" frais .....	"			73,942	369,710
" en boîtes .....	caisses.			11,468	68,808
" fumé .....	qtx.			5,791	52,666
" mariné .....	brls.			8,890	163,252
" pour boîte .....	"			17,180	42,954
" salé (au sel sec) .....	"			183,704	312,322
					1,009,708
Aloue .....	qtx.	43	332		
" fraîche .....	"			43	645
Flétan frais .....	"	194,896	991,242	194,896	1,972,290
Carrelet .....	"	1,397	8,112	1,397	7,515
Eperlan .....	"	2,533	10,505	2,533	20,724
Truite .....	"	839	8,370	839	20,975
Oulachon .....	"	13,729	68,101	13,729	76,982
Merlan jaune .....	"	143	407	143	1,144
Esturgeon .....	"	811	7,613	811	16,220
Perche .....	"	487	2,306	487	3,896
Pieuvea .....	"	111	730	111	1,665
Sole .....	"	3,178	14,091	3,178	25,983
Raie .....	"	529	1,113	529	4,232
Poissons divers .....	"	6,933	20,799	6,933	34,665
Crevettes et palémons .....	"	320	3,068	320	6,400
Huîtres .....	brls.	1,090	14,337	1,090	20,165
Mactres .....	"	10,648	29,903		
" fraîches .....	"			8,212	59,860
" en boîtes .....	caisses.			2,436	18,270
					78,130
Crabes et autres mollusques .....	qtx.	1,856	8,210	1,856	12,331
Oufs de saumon .....	"			623	6,230
Phoques .....	N°	439	13,170		
Peaux de phoques .....	"			439	13,170
Baleines .....	"	229	87,732		
Huile de poisson .....	galls.			33,565	12,363
Huile de baleine .....	"			539,188	94,619
Engrais de poisson .....	tonn.			953	36,477
Engrais d'os de baleine .....	"			219	4,924
<b>Totaux .....</b>			<b>7,698,252</b>		<b>14,588,320</b>

Les chiffres donnés ci-après doivent être ajoutés au grand tableau :

<i>Capturé sur les bancs américains.</i>				
Flétan (frais) .....	qtx.	135,642	678,210	135,642
<i>Consommation domestique.</i>				
Poisson frais (Indiens) .....	qtx.	755,330	1,510,660	755,330
" (Blancs) .....	"	377,665	1,888,325	377,665
				4,077,195

RÉCAPITULATION

DONNANT le nombre des pêcheurs, etc., et le nombre et la valeur de tous les navires, barques et filets, etc., en usage dans l'industrie de la pêche pour toute la province de la Colombie-Anglaise, au cours de l'année 1915-16.

	Nombre	Valeur.
Navires de pêche à vapeur (2034 tonneaux).....	30	671,043
Voiliers et bateaux à gazoline.....	177	683,556
Barques à voile, s.....	3,436	248,496
" à gazoline.....	2,143	994,610
Semaques.....	176	100,226
Filets à mailler, seines, pièges et filets à éperlan, etc.....	6,593	972,084
Pièges à saumon.....	2	6,000
Lignes trainantes.....	35	1,750
Lignes à main.....	3,080	5,735
Pièges à crabes.....	75	750
Fabrique d'huile.....	1	40,000
Fabriques de saumon.....	81	3,071,073
Entrepôts frigorifiques et glaciers.....	20	1,512,640
Fumoirs et poissonneries.....	36	143,200
Jetées et quais.....	87	474,197
Engins pour fletan (pièces de cordes).....	1,950	28,500
Doris pour fletan.....	42	4,200
Postes de baleiniers.....	4	180,855
Fabriques de mactres.....	1	3,000
<b>Totaux.....</b>		<b>9,141,915</b>
Nombre de personnes employées sur les navires.....		1,017
"          "          "          barques.....		10,135
"          "          "          semaques.....		158
"          "          "          dans les poissonneries, entrepôts frigorifiques, les fabriques, etc.....		6,510
<b>Total.....</b>		<b>17,820</b>

## APPENDICE N° 10.

## RAPPORT SUR L'OSTREICULTURE PAR L'INSPECTEUR DU MINISTÈRE POUR LA SAISON DE 1915.

A Monsieur le Directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les travaux effectués au cours de la saison dernière en ce qui concerne l'élevage des huîtres dans les Provinces maritimes.

## COCAGNE, N.-B.

Dès l'ouverture de la navigation, le vapeur *Ostrea* sortit de cale-sèche et se prépara à prendre la mer. Une fois ses réparations terminées, je reçus instruction de votre ministère de me rendre à Cocagne, comté de Kent, N.-B. Je quittai donc Charlottetown le 21 mai, car la saison a été très retardée par le froid et les vents qui se sont fait sentir.

A mon arrivée à Cocagne j'ai examiné la baie et j'ai constaté que l'habitat des huîtres consistaient en plusieurs bancs séparés mais situés à proximité les uns des autres. Nous entreprîmes aussitôt de les localiser en vue d'enlever toutes les herbes et les sédiments dont ils étaient recouverts. Ces bancs sont situés sur le côté nord de la baie mais nous en avons trouvé d'autres à l'embouchure de la rivière Cocagne que nous avons aussi nettoyés de toutes les mauvaises herbes qui croissaient, jusqu'à ce que je les ai jugées assez propres pour recevoir le naissain. Le 28 juin j'avais terminé ce travail. Il y a plusieurs bancs d'huîtres plus en amont de la rivière, mais il me fut impossible de leur accorder la moindre attention, parce que le pont ne tournant pas je n'ai pas pu faire passer le vapeur en dessous.

Les huîtres m'ont semblé abondantes et d'écaille propre et ferme à l'embouchure de la rivière où les bancs sont de formation dure. Il en est tout autrement pour ceux situés au large de l'embouchure et qui sont dispersés un peu partout au nord de la baie; là les huîtres sont malpropres et couvertes de limon. Le fond de cette baie est composée de vase et la croissance des herbes marines s'y montre très active; sur toute cette étendue l'eau varie en profondeur de 7 à 8 pieds à marée basse. Le fond de la baie s'élève graduellement à cause des sédiments qui y sont charriés, ce qui fait que les bancs d'huîtres sont en train de s'enliser dans la vase.

Il y a quelques années on a effectué l'enlèvement de ce limon à cet endroit et on y voit même encore plusieurs anciens bancs. Ces bancs dépeuplés d'huîtres ont par contre produit de grandes quantités de mactres et sont devenus de ce fait une grande source de revenus pour les pêcheurs de la localité. En effet la pêche des mactres a excédé celle des huîtres dans les dernières années. Cette saison cependant, la demande pour les mactres ne s'est fait que très légèrement sentir et on a aussi observé que les mactres sont moins abondantes qu'auparavant. Il est arrivé parfois que les pêcheurs et les négociants en mactres ont conservé le printemps leur approvisionnement dans des caisses à clairevoie ou dans des pontons flottants en attendant la hausse des prix. Ces caisses ou pontons se trouvaient amarrés près du pont; quand le temps chaud arrivait, ces mactres commençaient à frayer et leur frai emporté par la marée montante allait se déposer en amont de la rivière et c'est ce qui explique qu'au cours des dernières années on a pu prendre des mactres à cet endroit. Avant cette époque jamais on n'avait pêché de mactres dans la rivière en amont du pont.

Après avoir complété mes travaux à cet endroit, je me suis rendu à Richibouctou.

## RICHIBOUCTOU, N.-B.

Comme j'avais reçu instruction de votre département d'avoir à faire l'inspection de cette partie de la rivière Richibouctou, s'étendant en amont de la pointe Chapel en vue de déterminer les conditions de la rivière et les quantités d'huîtres qu'on y pêche

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

d'année en année, et aussi en vue d'indiquer les endroits et les lieux susceptibles d'être dragués avec avantage. J'ai étudié la rivière Richibouctou à partir du pont du chantier Brown en remontant jusqu'à la pointe Chapel, soit sur une distance d'environ 13 milles nautiques.

J'ai découvert de petits bancs d'huîtres dispersés un peu partout le long des deux côtés du chenal au chantier Brown. Cet endroit est juste en aval des fourches de la rivière et l'eau y est douce. Les écailles d'huîtres qu'on a prises dans la partie d'amont de la rivière sont extrêmement minces et cassantes; et ces huîtres n'ont aucune valeur parce qu'elles sont sans saveur et que les écailles sont trop tendres pour être transportées. Le même état de chose existe jusqu'à la rivière Molus sur une distance d'environ 7½ milles à partir du pont du chantier Brown.

À l'embouchure de la Rivière-aux-Achigans qui s'étend sur le côté nord de la rivière Main, 3½ milles en aval du pont du chantier Brown, nous avons opéré l'enlèvement du limon et trouvé des huîtres partout où elles pouvaient se fixer à une substance dure. Le lit de la rivière est composé de limon mais les côtés du chenal sont de formation plus ferme et assez raides de pente. La formation à cet endroit est de pierre, de gravier, de sable et de limon.

L'eau est douce; les lectures du salinomètre ont donné au pont du chantier Brown, zéro, à la Rivière-aux-Achigans, zéro; au quai Farrow, île du Milieu, 1 degré; à l'embouchure de la rivière Molus, 3 degrés. On a fait ces lectures à la surface de l'eau le même jour, et je n'ai pas de doute que la salinité de l'eau atteindrait au fond un degré de plus. À plusieurs endroits on a trouvé des bancs de moules pendant qu'on procédait à l'examen du fond.

À partir du chantier Brown jusqu'à la rivière Molus; soit une distance de 6½ milles nautiques, les huîtres n'ont aucune valeur si ce n'est pour les fermiers, et j'ai tiré une ligne rouge en travers de la carte à cet endroit.

À partir de la rivière Molus à la pointe Dutchman, environ ¼ de mille en amont du pont de la rivière Main, il y a un anse considérable où on a opéré le curage du fond et où on a trouvé des huîtres en quantités un peu plus abondantes et d'écaille plus ferme.

Du pont de la rivière Main jusqu'à l'anse Big, on a trouvé des huîtres de toutes les dimensions le long des deux côtés du chenal, et dans l'anse lui-même où l'eau n'est pas si profonde que dans la rivière, on a constaté de nombreux bancs d'huîtres sur presque toute l'étendue du fond; on a exécuté à cet endroit, dans le passé et en ces derniers temps, l'enlèvement de grandes quantités de limon.

À partir de la rivière Molus jusqu'à l'embouchure de la rivière Saint-Nicolas, soit une distance de 7½ milles, on peut dire que chaque côté du chenal forme un banc d'huîtres ininterrompu. Les rives de la rivière sur lesquelles les huîtres se propagent sont généralement abruptes et varient en largeur de 30 à 80 pieds. On a trouvé plus d'huîtres dans les eaux profondes que sur les bords de la rivière. À quelques endroits les huîtres se sont montrées plus d'abondantes qu'à d'autres et les pêcheurs prennent souvent un quart de boisseau d'huîtres dans un seul coup de râteau. Elles se propagent par groupes et chaque groupe varie en nombre de 20 à 65 de toutes dimensions. Les quantités d'huîtres qu'on trouve dans la rivière Richibouctou excèdent toutes celles qu'on voit sur les bancs naturels des Provinces maritimes. Elles étaient abondantes dans l'anse Harnett, sur le rivage Glencross jusqu'à la pointe Mundles, sur les deux rives de la rivière et à l'embouchure de la rivière Saint-Nicolas.

Dans la rivière Saint-Nicolas on a trouvé des huîtres à environ 3 milles de l'embouchure sur les deux côtés du chenal mais le fond y est plus mou et en amont du pont les huîtres sont de forme allongé avec écaille mince et cassante. À partir du pont jusqu'à la rivière Saint-Nicolas soit sur une distance de 4½ milles légaux, elles augmentent de taille et sont d'écaille plus solide. La plupart se reproduisent par groupes.

On a observé une grande différence dans les échantillons d'huîtres capturées à partir de l'anse Big jusqu'à la rivière Saint-Nicolas, soit sur une distance de 4½ milles légaux. À mesure qu'on descendait la rivière, la qualité, la forme et l'apparence

des huîtres s'amélioraient. Plusieurs écailles furent retirées du fond couvertes du naissain de l'année dernière. J'en ai examiné quelques-unes sur lesquelles j'ai trouvé respectivement 68, 57, 47 et 42 petites huîtres. Les autres en portaient dans la même proportion. On a aussi trouvé du naissain adhérent à des troncs d'arbres immergés, à des morceaux d'écorce, des bûches, des souches, des branches et des pierres. Enfin on en voit sur toute surface dure qui se trouve dans la rivière.

Les bancs ne semblent pas vivre à une profondeur très considérable mais variant de 3 à 10 pieds. On a découvert des huîtres sur le côté sud du chenal à l'anse Big où l'eau est peu profonde et où le fond est comparativement mou. A cet endroit on trouve des huîtres à une profondeur de 4 à 10 pieds. De temps en temps les fermiers qui vivent le long du rivage draguent à cet endroit en vue d'obtenir du limon et de la vase pour fertiliser leurs terres. Parfois ils remontent des huîtres parmi le limon et la vase mais ils ne les ont jamais considérées d'une valeur commerciale. Les fermiers jugent qu'il est beaucoup mieux de les utiliser comme engrais que de les laisser périr dans la vase comme cela arrive infailliblement quand on ne les transpose pas ailleurs.

Les fermiers ont trouvé des bancs d'écaille d'huîtres à des profondeurs variables dans la rivière et aussi, mais en petit nombre ce qu'on appelle des hauts-fonds de milieu. Ces hauts-fonds sont d'anciens bancs d'huîtres aujourd'hui improductifs et contenant encore quelques huîtres vivantes à leur surface, car la pêche des huîtres se fait principalement sur les bords du chenal. Elles croissent parmi les herbes marines et ne font pas l'objet d'une industrie considérable. Les fermiers ne veulent pas draguer sur les bancs où la pêche est bonne mais il est presque impossible de draguer de la vase dans cette rivière sans prendre quelques huîtres vivantes.

Vu son étendue et la nature de ses rives tortueuses et boisées, cette rivière possède tous les avantages voulus pour la propagation des huîtres, et si son lit était propre et de formation ferme, on y obtiendrait de beaucoup meilleurs résultats. Dans mon opinion c'est une rivière qui ne se dépeuplera jamais. Evidemment les huîtres quelle contient sont de qualité inférieure, mais on peut les utiliser pour la transplantation.

Il y a quelques années, le capitaine Fraser de la goélette *Maple Leaf* se procura environ 400 barils d'huîtres toutes prises à l'anse Harnett. Ces huîtres furent transplantées sur les bancs privés de la baie Bouctouche. Un officier de la Compagnie "Shemogue Oyster" m'a affirmé, au cours d'une conversation, qu'en 1913 la compagnie a pêché 1,800 barils d'huîtres dans la rivière Richibouctou et 2,200 barils en 1914. La pêche moyenne quotidienne s'y élèverait à 100 barils accomplie par environ 20 hommes. Mais je puis vous assurer que cette pêche considérable n'affectera en rien le rendement futur de la rivière. En 1915, on n'a pas enlevé d'huîtres dans cette rivière pour les planter ailleurs.

La rivière embrasse une étendue de 7½ milles à partir de la pointe Chapel jusqu'à la rivière Molus et elle est d'une largeur moyenne de 50 pieds tout le long de son parcours, ce qui lui donne une superficie de 3,952,000 pieds carrés. Un râteau peut draguer sur une superficie d'environ 9 pieds carrés et retire à peu près 50 huîtres chaque fois. En accordant 800 huîtres par baril, le nombre de barils s'élèverait à 27,000 ce qui reste au-dessous de la vérité. Il y a très probablement plus de 50,000 barils d'huîtres dans la rivière Richibouctou et je ne pense pas qu'en enlevant par année 3,000 à 4,000 barils d'huîtres de cette étendue, ces pêcheries en soient du tout affectées, même je suis d'opinion que la qualité s'en trouvera améliorée.

Lorsque j'eus fini mes travaux dans la rivière Richibouctou, je me suis rendu à Kouchibouguac où je suis arrivé le 30 juillet.

#### RIVIÈRE ET BAIE KOUCHIBOUGUAC.

J'ai remonté la rivière Kouchibouguac sur toute son étendue navigable. Il y a 9 ou 10 ans la digue qui était située en amont du pont du village Kouchibouguac se rompit, entraînant 10,000 tonnes de sable qui se déposèrent dans la rivière et qui obstruèrent le chenal à plusieurs endroits. Au cours des années dernières on a déversé

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

beaucoup de sciure de bois dans la rivière, et cette sciure s'étant éparpillée sur tout son lit a sans doute fait périr toutes les huîtres qui s'y trouvaient.

J'ai examiné tout le parcours de la rivière et j'ai trouvé plusieurs bancs d'huîtres incultes dragués par les fermiers pour en obtenir de la vase coquillère; quelques-uns d'entre eux m'ont affirmé, qu'ils pouvaient généralement creuser jusqu'à une profondeur de 16 à 18 pieds à travers les écailles avant d'arriver au fond plat et rocheux du lit de la rivière. Les fosses ainsi pratiqués sont maintenant remplies de sciure de bois en décomposition et de limon dont le mélange produit une odeur des plus désagréables. Sur le lit de la rivière repose une couche de limon et de sciure de bois d'une profondeur de 2 ou 3 pieds; les rives sont sablonneuses mais sous la couche de surface on rencontre une vase noire.

A environ  $\frac{1}{2}$  de mille du rivage il existe un ancien banc d'huîtres qui obstrue le chenal sur toute sa largeur, et qui est recouvert de moins de 4 pieds d'eau. Ce fond contient un banc de moules à l'exclusion de tout autre animal vivant. Sous la surface la vase était très noire et molle et l'odeur qui s'en dégagait des plus nauséabondes.

Le chenal de la rivière est étroit, tortueux et d'une profondeur variant de 10 à 20 pieds; sur les deux rives il y a des bancs de vase qui recouvrent une grande superficie du lit de la rivière à peu de profondeur de la surface. Quelques-uns la traversent même d'une rive à l'autre et tous sont abondamment recouverts de plantes aquatiques.

J'ai aussi visité la rivière Black dont le chenal est étroit et tortueux et là aussi le fond est composé de limon. Le rivage renferme une crique assez étendue formée principalement de barres de sable recouvertes de plantes aquatiques et dont la plupart sont à sec à marée basse. Il y a aussi 2 ou 3 chenaux étroits où l'eau est profonde et où l'on trouve un lit mou et sablonneux qui varie sans cesse en profondeur. A marée haute on aperçoit une magnifique étendue d'eau tandis qu'à marée basse tout est absolument à sec.

Dans les conditions présentes je ne vois aucun avantage de transplanter dans ces eaux des mactres ou des huîtres.

Après avoir complété mes observations je me suis rendu à Saint-Louis.

## BAIE ET RIVIÈRE SAINT-LOUIS.

La baie Saint-Louis forme une grande étendue d'eau sur le côté est de laquelle apparait le rivage. A marée haute on constate la présence d'une étendue d'eau d'environ 5 ou 6 milles de long et de  $\frac{1}{2}$  mille de large, mais à marée basse on ne voit que des barres de sable et de vase recouvertes de plantes aquatiques. Les moules vivent ici en grandes quantités aussi bien que les astéries. La glace prend sur tous ces hauts-fonds au cours de l'hiver.

Le chenal qui conduit à la rivière est étroit et tortueux et le fond est composé de sable fin mouvant et de limon. C'est donc un endroit tout à fait inapproprié à la culture des huîtres et des mactres. Je me suis rendu vers le nord jusqu'à la baie Kou-chibougau et vers le sud jusqu'au goulet Blacklands, mais j'ai éprouvé des difficultés à parcourir ces lieux dans mon bateau à rames. L'eau est peu profonde à l'entrée de ces anses et elles peuvent devenir à sec quand le vent se fait sentir. Il y a un étroit chenal parallèle à la grève mais il est fermé à chacune de ces extrémités par des accumulations de sable. La rivière à partir du pont Saint-Louis en descendant vers l'embouchure embrasse une distance d'environ 5 milles et son lit est formé de limon et de sciure de bois. On a trouvé dispersés ici et là des bancs d'huîtres le long des bords du chenal mais la plupart des bancs ont été dragués par ceux qui ont besoin de vase coquillère. On a trouvé à cet endroit des huîtres de dimensions passables mais dont les écailles étaient cassantes et molles. Comme l'eau est trop douce ces petits bancs d'huîtres ne s'étendent guère sur des étendues de plus de 4 ou 5 pieds carrés et encore les huîtres y vivent-elles en petits groupements. Il n'y a pas à espérer pouvoir entreprendre avec succès la culture des huîtres ou des mactres dans ces eaux.

*Surveillance des pêcheries de homard.*

Après avoir fini les travaux ci-haut désignés, je reçus instructions d'aider l'inspecteur Matheson dans la protection du homard. J'ai conséquemment consacré mon temps à surveiller le détroit de Northumberland sur les côtes de l'Île et du Nouveau-Brunswick.

Je suis parti de Charlottetown le 1er septembre et j'ai saisi 17 casiers au large de l'anse Canoe, Ile-du-Prince-Edouard.

Le 3 septembre j'ai saisi 3 lignes et 15 casiers entre le cap Egmont et la Pointe de l'Ouest.

Le 7 septembre j'ai découvert 4 lignes et 96 casiers entre le cap Caisie et le cap Bald, N.-B., puis j'ai saisi une ligne et 118 casiers au large de Shemogue ainsi qu'une autre ligne et 57 casiers dans la même localité.

Le 9 septembre j'ai découvert 1 ligne et 37 casiers à Cocagne, N.-B.

Le 18 septembre, un casier au large de Shédiac.

Le 20 septembre j'ai saisi 1 ligne et 11 casiers mouillés sur le rivage au large du cap Bald.

Le 21 septembre j'ai retiré de l'eau 1 casier au large du cap Caisie.

Le 5 octobre j'ai découvert 5 autres casiers au lac Shemogue.

Enfin le 7 octobre j'ai découvert 65 casiers au large du cap Traverse. Je me suis rendu à Charlottetown où j'ai remis à l'inspecteur Matheson les casiers et les lignes saisis pour qu'il en dispose à son gré.

## SHÉDIAC, N.-B.

A la suite de vos instructions je suis allé étudier les bancs d'huîtres de Shédiac en vue de les rendre accessibles au public. A cet endroit la grande majorité des huîtres était de bonne dimension et j'en ai retiré de tous les âges. Les plantes aquatiques croissent en grande abondance sur ces bancs dont le fond m'a paru très sale parce qu'on n'y avait pas dragué depuis longtemps. D'un coup de drague j'ai capturé 97 huîtres.

Il serait bon d'exploiter ces bancs parce que cela aurait pour effet de le nettoyer des écailles et des petites huîtres qui s'y trouvent; car maintenant que les huîtres ont acquis leur taille normale il est absolument inutile de les laisser là plus longtemps. J'ai par conséquent recommandé qu'on permette aux personnes licenciées, du 15 au 30 octobre, de faire la pêche aux huîtres, et le département a approuvé ma proposition. Chaque jour de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi on a pêché sur les bancs et on m'a fait part des résultats de la pêche à bord l'*Ostrea* qui resta stationné là tout le temps.

Je donne ci-après les résultats obtenus:

15 octobre—154 pêcheurs ont capturé 437 barils.	21 octobre—63 pêcheurs ont capturé 47 barils.
16 " 159 " " 309 "	22 " 13 " " 7 "
18 " 169 " " 297 "	23 " Bourrasques, pas de pêche.
19 " 164 " " 193 "	25 " 11 pêcheurs ont capturé 8 "
20 " 105 " " 101 "	26 " 9 " " 7½ "

A cause des vents frais et surtout parce que les huîtres devenaient rares, les pêcheurs cessèrent la pêche après le 26.

La majorité du produit de cette pêche qui s'est élevée à 1,496 barils est provenue du banc Wilber. Les autres bancs semblent être dépeuplés. Je vous ferais observer que cette baie tend à se combler chaque année et j'ai observé une différence marquée dans la profondeur de l'eau depuis la première fois que j'ai travaillé à cet endroit en 1892.

Après avoir quitté Shédiac, je me suis rendu à Charlottetown avec l'intention d'examiner les bancs de Caribou, N.-E., mais à cause du mauvais temps j'ai décidé de désarmer l'*Ostrea* et de le placer dans ses quartiers d'hiver.

Votre obéissant serviteur,

ERNEST KEMP.

*Expert en ostréiculture.*



APPENDICE N<sup>o</sup> 11.

## PRIMES DE PÊCHE.

Les déboursés faits pour ce service sont autorisés par les Statuts révisés de 1906, chapitre 46, intitulé: "Loi à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche", et qui pourvoit à la distribution d'une somme annuelle de \$160,000, suivant des règlements à être faits de temps en temps par le Gouverneur général en conseil.

## RÈGLEMENTS.

Les règlements suivants, établis en vertu de décrets du conseil des ministres, donnés ci-après, régissent le paiement des primes de pêche:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT À OTTAWA,

Jeudi, le 30 septembre, 1915.

PRÉSENT :

SON ALTESSE ROYALE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Son Altesse Royale le Gouverneur en Conseil de l'avis du Conseil Privé du Roi pour le Canada, en vertu des dispositions de l'article 7, du chapitre 46 des Statuts Révisés du Canada, "Loi à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche" juge à propos d'ordonner que les règlements concernant le paiement des primes de pêche tels qu'amendés par l'arrêté ministériel du 22 février 1911, soient par les présentes annulés et qu'on y substitue les règlements suivants:

1. Les pêcheurs canadiens résidant en Canada qui ont été employés à faire la grande pêche pour d'autres poissons que les crustacés, le saumon, et l'alose, ou le poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières, pendant au moins trois mois, et qui n'ont pas pris moins de 2,500 livres de poisson de mer, auront droit à une prime. Cependant nulle prime ne sera payée aux pêcheurs montant des bateaux de moins de 13 pieds de quille; et le nombre des réclamants par bateau est limité à trois hommes, y compris le propriétaire, pour les bateaux au-dessous de 20 pieds.

2. Il ne sera payé aucune prime sur le poisson pris avec des rets à piège, rets à enclos et nasses, ni sur le poisson pris avec des rets à mailles employés par des personnes qui suivent d'autres occupations que celle de la pêche, et qui ne consacrent qu'une heure ou deux par jour à pêcher, avec ces rets et ne sont pas des pêcheurs constamment engagés à pêcher.

3. Aucun pêcheur ne pourra réclamer, par saison, plus d'une prime de pêche, soit qu'il ait pêché: sur deux navires, sur un navire et une barque, ou sur deux barques.

4. Les propriétaires de bateaux de pas moins de 13 pieds de quille, mus à la rame, à la voile ou autrement, qui ont été employés pendant au moins trois mois à la grande pêche pour capturer d'autres poissons que les crustacés, le saumon ou l'alose, ou le poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières, auront droit à une prime pour chacun des dits bateaux.

7 GEORGE V, A. 1917

5. Les navires canadiens de dix tonneaux et plus (jusqu'à 80 tonneaux) enregistrés, possédés et armés au Canada et actionnés en propre par des rames, des voiles ou tout autre mode de propulsion, employés exclusivement au moins trois mois à la grande pêche pour d'autres poissons que les crustacés, le saumon ou l'alose, ou le poisson qui se prend dans ou à l'embouchure des rivières, auront chacun droit à une prime qui devra être calculée sur le tonnage officiel, et qui sera payable au propriétaire ou aux propriétaires; toutefois les chalutiers à vapeur pourvus de chaluts à vergue, de chaluts à bouts dehors et autres de ce genre n'auront pas droit à la prime.

6. Les propriétaires ou capitaines de bateaux qui ont l'intention de faire la pêche et de réclamer la prime devront, avant de partir pour un voyage de pêche, se procurer une licence du percepteur des douanes ou du garde-pêche le plus voisin, la dite licence devant être attachée à la réclamation lorsque cette dernière sera envoyée pour être payée.

7. Un navire sera censé avoir commencé la pêche le jour où il quitte le port après s'être muni d'une licence, et la période de pêche sera censée finir le jour où le navire rentrera de son dernier voyage, avant le premier décembre. Les trois mois de pêche nécessaires pour gagner la prime ne comprendront pas le temps que ce navire passera dans le port; on ne lui accordera que trois jours pour la vente, le transbordement ou le déchargement de sa cargaison de poisson et pour son ravitaillement.

8. Les dates et les endroits de pêche devront être précisés dans la réclamation, ainsi que la quantité et les espèces de poissons de mer que l'on aura pêchés.

9. On devra donner l'âge de chaque pêcheur. Les garçons au-dessous de 14 ans ne seront pas comptés comme réclamants.

10. Les réclamations devront être assermentées comme étant vraies et exactes en tous points.

11. Les réclamations devront être produites le ou avant le 30 novembre de chaque année.

12. Les officiers autorisés à recevoir les réclamations devront fournir les formules nécessaires, gratis, et après les avoir certifiées devront les transmettre au ministère du Service naval.

13. Nulle réclamation dans laquelle le réclamant ou les réclamants auront fait une erreur ne pourra être modifiée après avoir été signée et assermentée comme étant correcte.

14. Quiconque sera reconnu avoir fait des rapports totalement ou partiellement faux sera exclus de la participation dans la prime, et poursuivi avec toute la sévérité de la loi.

15. Le montant de la prime à être payée aux pêcheurs et aux propriétaires de bateaux (barques) et navires sera fixé de temps à autre par le Gouverneur en conseil.

RODOLPHE BOUDREAU,

*Greffier du Conseil privé.*

La prime pour l'année 1915 a été distribuée sur la base autorisée par le décret suivant du conseil, approuvé par le Gouverneur général le 19 janvier 1916.

Son Excellence le Gouverneur général en conseil juge à propos d'ordonner et par les présentes ordonne que la somme de cent soixante mille dollars, payable en vertu des dispositions du chapitre 46 des Statuts révisés de 1906, intitulé: "Loi pour encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche", sera pour l'année 1915-1916 distribuée comme suit:—

Navires: Les propriétaires de navires ayant droit à la prime recevront un dollar (\$1) par tonneau enregistré, pourvu, toutefois, que le paiement fait au propriétaire d'un navire quelconque ne dépasse pas la somme de quatre-vingts (\$80) dollars, et tous les pêcheurs embarqués sur des navires ayant droit à la prime recevront la somme six dollars quatre-vingt-dix (\$6.90) chacun.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Barques: Les pêcheurs occupés à la pêche en barque, qui se seront aussi conformés aux règlements leur conférant le droit de toucher la prime, recevront la somme de trois dollars et quarante-cinq (\$3.45) chacun et les propriétaires des dites barques recevront un dollar (\$1) par bateau.

RODOLPHE BOUDREAU,

*Greffier du Conseil privé.*

Au cours de l'année 1915 le département a reçu 14,877 réclamations de primes de pêche, soit une augmentation de 589 par rapport à 1914, cependant que le nombre des primes payées s'est élevé à 14,857, soit une augmentation de 641 sur l'année précédente.

Le montant des primes versées aux navires et à leurs équipages s'est élevé à \$59,676.70 et aux barques et aux pêcheurs en barques à \$98,064.35. On a payé des primes à 941 navires d'un tonnage global de 23,633 hommes, ce qui exprime une diminution de 14 navires et de 173 tonneaux par rapport à 1914. Le nombre des pêcheurs en navires auxquels on a accordé des primes s'est élevé à 6,107 soit une diminution de 15. Ont aussi bénéficié de primes 13,926 barques et 24,670 pêcheurs, soit une augmentation de 665 barques et 1,842 hommes par rapport à l'année précédente.

7 GEORGE V, A. 1917

ETAT détaillé des réclamations pour primes de pêche reçues et payées au cours de l'année 1915.

Provinces.	Comtés.	Nombre de réclamations.			
		Reçues.	Rejetées.	Pen- dantes.	Payées.
Nouvelle-Ecosse.....	Annapolis.....	198			198
	Antigonish.....	182	1		181
	Cap-Breton.....	530	2		527
	Cumberland.....	8			8
	Digby.....	463	2		461
	Guvaborough.....	936	3		933
	Halifax.....	1445			1445
	Inverness.....	491			491
	Kings.....	64			64
	Lunenburg.....	921			921
	Pictou.....	100			100
	Queens.....	206			206
	Richmond.....	578			578
	Shelburne.....	761			761
	Victoria.....	363			363
Yarmouth.....	192			192	
	Totaux.....	7,439	8		7,429
Nouveau-Brunswick.....	Charlotte.....	462			462
	Gloucester.....	543	5		538
	Kent.....	43			43
	Northumberland.....	6			6
	Restigouche.....	2			2
	St-Jean.....	59			59
	Westmorland.....	1			1
	Totaux.....	1,116	5		1,111
Ile du-Prince-Edouard.....	Kings.....	525			525
	Prince.....	507	1		506
	Queens.....	114			114
	Totaux.....	1,142	1		1,145
Québec.....	Bonaventure.....	1,108	3		1,106
	Gaspé.....	3,211	2		3,209
	Rimouski.....	112			112
	Saguenay.....	744	1		743
		Totaux.....	5,175	6	
	Total général.....	14,870	20		14,857

ETAT détaillé des primes de pêche payées aux navires et barques au cours de l'année 1915.

Provinces.	Comtés.	Nombre de navires.	Tonnage.	Tonnage moyen.	Nombre de pêcheurs.	Montants payés.		Nombre de barques.	Nombre de pêcheurs.	Montants payés.		Montants payés aux navires et barques. 1915.	
						\$	c.			\$	c.	\$	c.
Nouvelle-Ecosse.....	Annapolis.....	5	168	33 70	42	415	80	193	309	1,259	05	1,674	85
	Antigonish.....	2	27	13 50	5	56	50	179	254	1,055	30	1,111	80
	Cape Breton.....	20	293	14 65	83	783	20	508	893	3,590	05	4,373	25
	Cumberland.....							8	14	56	30	56	30
	Digby.....	19	828	43 57	159	2,002	10	452	801	3,215	65	5,217	75
	Guyaboro.....	56	862	15 39	241	2,283	90	877	1,441	5,848	45	8,132	35
	Halifax.....	88	1,707	19 31	459	4,415	10	1,357	1,845	7,722	45	12,137	55
	Inverness.....	41	549	13 36	185	1,640	50	450	876	3,472	20	5,112	70
	Kings.....	1	12	12 00	4	35	60	63	94	387	30	422	90
	Lunenburg.....	201	10,367	51 07	2,499	25,111	10	720	911	3,862	95	28,974	05
	Pictou.....							100	127	538	15	538	15
	Queens.....	15	187	12 46	45	452	50	191	311	1,233	95	1,716	45
	Richmond.....	37	877	24 24	205	2,086	50	541	914	3,694	30	5,780	80
	Shelburne.....	59	1,261	20 38	325	3,118	50	703	1,250	5,036	20	8,154	70
	Victoria.....	13	184	14 15	60	538	00	350	541	2,216	45	2,754	45
	Yarmouth.....	35	1,323	37 80	339	3,323	10	157	282	1,129	90	4,453	00
		Totaux.....	592	18,585	31 56	4,691	40,262	40	6,847	10,865	44,348	85	90,595
Nouveau-Brunswick.....	Charlotte.....	21	344	16 38	80	818	00	441	685	2,804	25	3,622	25
	Gloucester.....	273	3,790	13 51	1,119	10,397	00	265	636	2,459	60	12,856	60
	Kent.....	12	129	10 75	27	288	30	31	56	224	20	512	50
	Northumberland.....	3	36	12 00	10	95	00	3	6	23	70	118	70
	Restigouche.....							2	2	8	90	8	90
	St-Jean.....	5	98	19 60	14	180	60	54	68	288	60	469	20
	Westmorland.....	1	10	10 00	2	21	80					21	80
	Totaux.....	315	4,407	13 99	1,252	11,800	70	796	1,453	5,809	25	17,609	95
Île-du-Prince-Edouard.....	Kings.....	11	259	23 54	45	521	50	514	768	3,164	60	3,689	10
	Prince.....	5	73	14 60	20	191	00	501	1,154	4,487	70	4,678	70
	Queens.....	4	47	11 75	15	135	50	110	261	1,010	65	1,146	15
		Totaux.....	20	379	18 95	80	851	00	1,125	2,183	8,662	00	9,513

ETAT détaillé des primes de pêche payées aux navires et barques au cours de l'année 1915.—*Suite.*

Provinces.	Comtés	Nombre de navires.	Tonnage.	Tonnage moyen.	Nombre de pêcheurs.	Montants payés.	Nombre de barques.	Nombre de pêcheurs.	Montants payés.	Montants payés aux navires et barques, 1915.
						\$ c.			\$ c.	\$ c.
Québec.....	Bonaventure.....	1	15	15 00	3	32 70	1,105	2,013	8,050 25	8,082 95
	Gaspé.....	11	217	19 72	71	635 90	3,198	6,537	25,767 70	26,403 60
	Rimouski.....						112	159	661 35	661 35
	Saguenay.....	2	35	17 50	10	94 00	741	1,456	5,764 20	5,858 20
	Totaux.....	14	267	19 07	84	762 60	5,156	10,165	40,243 50	41,006 10
Total général.....		941	23,638	25 12	6,107	59,676 70	13,926	24,670	99,064 35	158,741 05

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

La prime aux pêcheurs a été payée pour la première fois en 1882.

Le paiement de cette prime a été fait chaque année d'après la base suivante:—

1882.—Navires, \$2 par tonneau, moitié à l'armateur et moitié à l'équipage. Barques, \$5 par homme, un cinquième à l'armateur et quatre cinquièmes à l'équipage.

1883.—Navires, \$2 par tonneau; barques \$2.50 par pêcheur, partagés ainsi qu'en 1882.

1884.—Navires, \$2 par tonneau, comme en 1882 et 1883.

Barques de 14 à 18 pieds de quille. . . . .	\$1 00
“ 18 à 25 pieds de quille. . . . .	1 50
“ 25 pieds de quille et plus. . . . .	2 00
Pêcheurs en barques. . . . .	3 00

1885, 1886 et 1887.—Navires, \$2 par tonneau, comme les années précédentes. Barques, même chose qu'en 1884, avec admission des bateaux mesurant 13 pieds de quille; pêcheurs en barque, \$3.

1888.—Navires, \$1.50 par tonneau. Barques, même chose qu'en 1885, 1886 et 1887.

1889, 1890 et 1891.—Navires, \$1.50 par tonneau, comme en 1888. Barques, \$1 chacun; pêcheurs en barque, \$3.

1892.—Navires, \$3 par tonneau, comme auparavant. Barques, \$1 chacun. Pêcheurs en barque, \$3.

1893.—Navires, \$2.90 par tonneau; même partage qu'auparavant. Barques, \$1 chacun. Pêcheurs en barque, \$3.

1894. Navires, \$2.70 par tonneau, même distribution que les années précédentes. Barque, \$1 chacun. Pêcheurs en barque, \$3.

1895.—Navires, \$2.60 par tonneau, même distribution que les années précédentes. Barque, \$1 chacun. Pêcheurs en barque, \$3.

1896.—Navires, \$1 par tonneau payé à l'armateur, et aux pêcheurs sur navires, \$5 chacun, l'article 5 des règlements ayant été modifié en conséquence. Barques, \$1 chacun, et pêcheurs en barque, \$3.50 par pêcheur.

	Navires.	Pêcheurs.	Barques.	Pêcheurs.
1897 . . . . .	\$1 00 par tonneau.	\$6 00 chacun.	\$1 00 chacune.	\$3 50 chacun.
1898 . . . . .	1 00 “	6 50 “	1 00 “	3 50 “
1899 . . . . .	1 00 “	7 00 “	1 00 “	3 50 “
1900 . . . . .	1 00 “	6 50 “	1 00 “	3 50 “
1901 . . . . .	1 00 “	7 00 “	1 00 “	3 50 “
1902 . . . . .	1 00 “	7 25 “	1 00 “	3 80 “
1903 . . . . .	1 00 “	7 30 “	1 00 “	3 90 “
1904 . . . . .	1 00 “	7 15 “	1 00 “	3 75 “
1905 . . . . .	1 00 “	7 10 “	1 00 “	3 65 “
1906 . . . . .	1 00 “	7 10 “	1 00 “	3 75 “
1907 . . . . .	1 00 “	7 40 “	1 00 “	4 00 “
1908 . . . . .	1 00 “	7 25 “	1 00 “	3 90 “
1909 . . . . .	1 00 “	7 50 “	1 00 “	4 25 “
1910 . . . . .	1 00 “	7 60 “	1 00 “	4 30 “
1911 . . . . .	1 00 “	7 15 “	1 00 “	4 10 “
1912 . . . . .	1 09 “	6 90 “	1 00 “	3 95 “
1913 . . . . .	1 00 “	6 70 “	1 00 “	3 95 “
1914 . . . . .	1 00 “	6 40 “	1 00 “	3 65 “
1915 . . . . .	1 00 “	5 20 “	1 00 “	3 45 “

Le nombre de navires qui ont reçu des primes depuis 1882 est de 28,948 représentant 914,554 tonneaux. Le nombre total des pêcheurs sur navires qui ont touché des primes s'élève à 207,553, soit une moyenne d'environ 7.1698 par navire.

Le nombre total des barques qui ont reçu des primes depuis 1882 s'élève à 449,288 et le nombre des pêcheurs, à 804,183, soit une moyenne approximative de 1.7899 par barque.

La plus forte prime payée par tête à des pêcheurs montant des navires a été de \$21.75 en 1893, et la plus faible de 83 cents: La plus forte prime payée à des pêcheurs montant des barques de pêche a été de \$4.30 et la plus faible de \$2.

7 GEORGE V, A. 1917

TABLEAU comparatif donnant pour chaque année (1) le nombre total des réclamations pour primes de pêche reçues et payées depuis 1882 jusqu'à 1915 inclusivement.

Années	Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile du Prince-Edouard.		Québec.		Totaux.	
	Reçues	Payées.	Reçues.	Payées.	Reçues.	Payées	Reçues.	Payées	Reçues.	Payées.
1882...	6,730	6,613	1,257	1,142	1,169	1,100	3,162	3,117	12,318	11,972
1883...	7,171	7,076	1,693	1,579	1,138	1,106	3,602	3,325	13,694	13,086
1884...	7,007	6,930	1,252	1,224	923	885	3,470	3,429	12,652	12,469
1885...	7,646	7,599	1,609	1,588	1,117	1,025	3,943	3,912	14,315	14,124
1886...	7,639	*7,702	1,767	1,763	1,131	1,080	4,275	*4,355	14,812	14,900
1887...	8,262	8,227	1,975	1,958	1,201	1,126	4,138	4,105	15,576	15,416
1888...	8,481	8,429	2,065	2,026	1,153	834	4,328	4,310	16,027	15,599
1889...	8,816	8,523	2,428	2,392	1,211	*1,511	4,664	4,652	17,119	17,078
1890...	9,337	*9,429	2,522	2,469	1,352	1,257	4,860	4,804	18,071	17,959
1891...	10,242	10,063	2,831	2,084	1,482	1,446	5,108	4,913	19,663	18,506
1892...	8,272	8,186	1,067	1,001	1,065	1,051	4,425	4,204	14,829	14,442
1893...	7,926	7,844	967	881	1,027	1,012	4,059	3,898	13,979	13,635
1894...	8,640	8,600	925	911	983	963	3,948	3,876	14,496	14,350
1895...	8,835	8,825	979	975	1,009	*1,025	3,904	*3,955	14,727	14,780
1896...	8,597	8,562	1,137	1,064	1,111	*1,120	4,366	4,229	15,211	14,975
1897...	8,450	8,418	1,042	991	1,175	1,171	4,180	4,149	14,847	14,729
1898...	8,446	8,347	934	917	1,143	*1,145	4,156	4,092	14,679	14,501
1899...	7,894	7,754	849	825	1,016	947	4,134	4,102	13,893	13,628
1900...	7,434	7,452	904	904	1,119	*1,169	4,264	4,251	13,771	13,776
1901...	7,346	7,344	829	826	941	937	4,277	4,267	13,393	13,374
1902...	6,710	6,671	802	794	913	912	4,371	4,346	12,796	12,723
1903...	6,297	6,284	832	830	979	974	4,110	4,090	12,217	12,178
1904...	6,750	6,732	879	866	1,027	994	4,095	4,079	12,751	12,671
1905...	7,034	7,018	881	873	921	921	4,350	4,329	13,186	13,141
1906...	7,434	7,415	930	923	918	916	4,251	4,219	13,533	13,503
1907...	7,124	7,087	904	895	1,000	984	4,239	4,227	13,267	13,193
1908...	7,690	7,648	1,002	988	1,030	993	4,250	4,212	13,972	13,841
1909...	7,276	7,250	834	830	877	872	4,024	4,004	13,011	12,956
1910...	6,670	6,659	915	903	900	898	4,159	4,150	12,644	12,610
1911...	6,735	6,722	923	905	1,001	877	4,220	4,141	12,879	12,645
1912...	6,717	6,709	904	830	1,052	*1,112	4,299	4,223	12,972	12,964
1913...	6,962	6,942	960	957	1,169	*1,195	4,321	*4,439	13,412	13,533
1914...	7,360	7,349	1,083	1,081	1,225	1,216	4,613	4,570	14,281	14,216
1915...	7,439	7,431	1,116	1,111	1,146	1,145	5,176	5,170	14,877	14,857
Totaux	261,419	259,840	41,997	40,366	36,623	37,949	143,741	142,174	483,780	478,329

\* Y compris un certain nombre de réclamations de l'année précédente.



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

(2) LE NOMBRE des navires et leur tonnage et le nombre des pêcheurs qui ont reçu des primes de pêche.

Années.	Nouvelle-Ecosse.			Nouveau-Brunswick.			Ile du Prince Edouard.			Québec.			Totaux.		
	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre de pêcheurs.
1882....	588	22,841	5,343	120	2,171	531	15	389	74	63	2,210	538	786	27,611	6,486
1883....	700	29,788	6,238	126	2,102	496	16	450	66	62	2,236	443	904	34,576	7,243
1884....	700	29,828	6,327	139	2,289	560	16	582	92	56	1,965	382	911	34,664	7,361
1885....	629	27,709	5,897	128	2,120	496	19	597	113	55	1,791	317	831	32,217	6,823
1886....	562	25,375	5,022	145	2,628	520	32	1,071	215	52	1,730	320	791	30,804	6,077
1887....	566	24,520	4,900	154	2,889	563	38	1,677	338	54	1,883	334	812	30,969	6,135
1888....	589	26,008	5,450	150	2,545	544	37	1,245	249	51	1,842	388	827	31,640	6,631
1889....	597	27,123	5,684	153	2,590	565	35	1,274	239	48	1,729	330	833	32,716	6,818
1890....	540	23,955	4,935	133	2,129	447	32	1,002	203	34	1,182	220	739	28,268	5,805
1891....	527	22,780	4,618	124	2,051	411	27	778	155	27	924	168	705	26,533	5,352
1892....	507	22,279	4,611	108	1,683	347	30	983	139	23	803	159	668	25,748	5,252
1893....	536	23,195	4,780	210	2,922	634	27	910	151	32	952	179	805	27,979	5,744
1894....	602	24,735	5,077	238	3,189	721	21	594	114	38	1,066	178	899	29,584	6,090
1895....	603	25,018	5,184	238	3,107	764	27	769	129	39	1,262	173	907	30,156	6,250
1896....	553	23,415	4,607	250	3,337	809	23	656	114	36	1,143	144	862	28,551	5,665
1897....	507	21,323	4,829	239	3,079	816	20	490	109	24	833	116	790	25,725	5,870
1898....	505	20,868	4,840	239	3,155	859	24	561	125	16	524	77	784	25,108	5,901
1899....	519	22,538	5,323	238	3,131	885	15	373	76	17	497	78	789	26,539	6,362
1900....	525	22,474	5,352	231	2,969	890	29	737	153	14	459	76	802	26,639	6,471
1901....	508	21,469	5,158	242	3,229	872	23	541	115	13	366	69	786	25,605	6,214
1902..	505	21,248	5,126	249	3,293	972	28	630	135	13	350	51	795	25,521	6,284
1903....	546	21,992	5,173	259	3,454	971	36	765	169	10	290	48	851	26,501	6,361
1904....	552	21,285	5,040	257	3,429	981	30	594	126	15	382	73	854	25,690	6,220
1905....	620	21,240	5,238	264	3,600	1,035	28	587	125	10	259	56	922	25,686	6,454
1906....	644	20,008	4,891	273	3,753	1,066	32	732	147	8	139	33	957	24,632	6,137
1907...	612	17,041	4,178	265	3,729	1,010	41	916	178	9	154	34	927	21,831	5,400
1908....	616	17,804	4,364	269	3,672	1,034	34	643	140	6	87	25	925	22,206	5,563
1909...	591	16,180	3,919	247	3,344	935	30	572	113	6	99	26	874	20,195	4,993
1910..	588	17,567	4,294	249	3,321	976	31	612	117	8	178	37	876	21,678	5,424
1911....	664	19,555	4,931	266	3,528	1,025	27	540	115	8	177	41	965	23,800	6,107
1912....	668	20,649	4,983	255	3,336	987	33	648	131	9	267	46	965	24,900	6,112
1913....	594	18,288	4,484	285	3,970	1,074	25	466	91	6	109	30	919	22,833	6,147
1914....	614	19,008	4,789	309	4,241	1,198	20	319	78	12	213	57	955	23,811	5,679
1915....	592	18,585	4,691	315	4,407	1,252	20	379	80	14	267	84	941	23,638	6,107
<b>Totaux.</b>	<b>19,769</b>	<b>757,681</b>	<b>170,276</b>	<b>7,370</b>	<b>104,883</b>	<b>37,233</b>	<b>921</b>	<b>24,112</b>	<b>4,714</b>	<b>888</b>	<b>28,368</b>	<b>5,330</b>	<b>29,948</b>	<b>914,554</b>	<b>107,563</b>

## (3) LE NOMBRE des barques et des pêcheurs en barques.

Années.	Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile du Prince-Edouard.		Québec.		Totaux.	
	Nombre de barques.	Nombre de pêcheurs	Nombre de barques.	Nombre de pêcheurs	Nombre de barques.	Nombre de pêcheurs	Nombre de barques.	Nombre de pêcheurs	Nombre de barques.	Nombre de pêcheurs
1882 .....	6,043	12,130	1,024	2,530	1,087	3,070	3,071	5,716	11,225	23,446
1883 .....	6,458	13,553	1,453	3,309	1,098	3,106	3,266	6,188	12,275	26,156
1884 .....	6,257	12,669	1,086	2,505	869	2,346	3,344	6,416	11,556	23,936
1885 .....	6,970	13,396	1,460	3,254	1,006	2,606	3,857	7,485	13,293	26,741
1886 .....	7,140	13,351	1,618	3,567	1,048	2,547	4,303	7,981	14,109	27,446
1887 .....	7,662	13,997	1,804	3,994	1,088	2,711	4,051	7,550	14,605	28,252
1888 .....	7,840	14,115	1,876	4,148	797	2,141	4,259	7,852	14,772	28,256
1889 .....	7,926	14,118	2,237	5,032	1,475	3,568	4,602	8,807	16,240	31,525
1890 .....	8,886	15,738	2,324	5,242	1,192	3,024	4,766	9,241	17,168	33,245
1891 .....	9,525	16,552	1,928	4,126	1,383	3,427	4,865	9,402	17,701	33,507
1892 .....	7,679	12,307	893	1,765	1,021	2,047	4,181	7,693	13,774	23,812
1893 .....	7,308	11,748	671	1,314	985	1,962	3,866	7,245	12,830	22,269
1894 .....	7,956	12,899	661	1,281	913	1,813	3,821	7,139	13,351	23,132
1895 .....	8,222	13,106	737	1,434	998	2,141	3,916	7,877	13,873	24,558
1896 .....	8,008	12,454	814	1,553	1,095	2,126	4,189	7,688	14,106	23,821
1897 .....	7,911	12,542	752	1,351	1,151	2,147	4,125	7,572	13,939	23,612
1898 .....	7,872	12,438	678	1,237	1,121	2,199	4,076	7,627	13,747	23,501
1899 .....	7,235	11,305	587	1,027	932	1,710	4,085	7,696	12,839	21,738
1900 .....	6,927	10,645	670	1,184	1,140	2,198	4,237	8,004	12,974	22,031
1901 .....	6,836	10,464	584	1,001	914	1,735	4,254	8,017	12,588	21,217
1902 .....	6,166	9,442	545	966	884	1,638	4,333	8,180	11,928	20,226
1903 .....	5,738	8,775	571	964	938	1,722	4,080	7,688	11,327	19,149
1904 .....	6,180	9,556	609	1,082	964	1,792	4,064	7,648	11,817	20,078
1905 .....	6,398	9,822	609	1,047	893	1,630	4,319	8,002	12,219	20,501
1906 .....	6,771	10,138	650	1,139	884	1,648	4,241	7,946	12,546	20,871
1907 .....	6,475	9,739	630	1,158	943	1,750	4,218	7,873	12,266	20,520
1908 .....	7,032	10,685	719	1,365	959	1,810	4,206	7,809	12,916	21,669
1909 .....	6,659	10,163	583	1,069	842	1,583	3,998	7,314	12,082	20,129
1910 .....	6,071	9,353	654	1,195	867	1,672	4,142	7,451	11,734	19,671
1911 .....	6,058	9,403	639	1,048	850	1,574	4,133	7,682	11,680	19,707
1912 .....	6,040	9,324	635	1,096	1,109	2,131	4,214	7,860	11,998	20,411
1913 .....	6,348	9,816	672	1,151	1,170	2,237	4,433	8,353	12,623	21,557
1914 .....	6,735	10,575	772	1,330	1,196	2,271	4,558	8,642	13,261	22,828
1915 .....	6,847	10,869	796	1,453	1,125	2,183	5,156	10,165	13,926	24,654
Totaux....	240,181	397,187	32,941	68,917	34,937	74,255	141,229	265,819	449,297	904,188

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

## (4) LE nombre total des personnes qui ont reçu des primes de pêche.

Années.	Nouvelle-Écosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Québec.	Totaux.
	Nombre de pêcheurs.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de pêcheurs.	Nombre de pêcheurs.	
1882 .....	17,473	3,061	3,144	6,254	29,932
1883 .....	19,791	3,805	3,172	6,631	33,399
1884 .....	18,906	3,065	2,438	6,798	31,297
1885 .....	19,293	3,750	2,719	7,802	33,564
1886 .....	18,373	4,087	2,762	8,301	33,523
1887 .....	18,897	4,557	3,049	7,884	34,387
1888 .....	19,565	4,692	2,390	5,240	34,887
1889 .....	19,802	5,597	3,807	9,137	38,343
1890 .....	20,673	5,689	3,227	9,461	39,050
1891 .....	21,170	4,537	3,582	9,570	38,859
1892 .....	16,918	2,108	2,186	7,852	29,064
1893 .....	16,523	1,948	2,113	7,424	28,013
1894 .....	17,976	2,002	1,927	7,317	29,222
1895 .....	18,290	2,198	2,270	8,050	30,808
1896 .....	17,061	2,353	2,240	7,832	29,486
1897 .....	17,371	2,167	2,256	7,688	29,482
1898 .....	17,278	2,096	2,324	7,704	29,402
1899 .....	16,628	1,912	1,786	7,774	28,100
1900 .....	15,997	2,074	2,351	8,080	28,502
1901 .....	15,622	1,873	1,850	8,086	27,431
1902 .....	14,568	1,938	1,773	8,231	26,510
1903 .....	13,948	1,935	1,891	7,736	25,510
1904 .....	14,596	2,063	1,918	7,721	26,298
1905 .....	15,060	2,082	1,755	8,058	26,955
1906 .....	15,029	2,205	1,795	7,979	27,008
1907 .....	13,917	2,168	1,928	7,907	25,920
1908 .....	15,049	2,399	1,950	7,834	27,232
1909 .....	14,082	2,004	1,696	7,340	25,122
1910 .....	13,547	2,171	1,789	7,488	24,995
1911 .....	14,334	2,073	1,689	7,723	25,819
1912 .....	14,307	2,083	2,262	7,906	26,558
1913 .....	14,800	2,225	2,328	8,383	27,233
1914 .....	15,364	2,528	2,349	8,709	28,950
1915 .....	15,560	2,765	2,263	10,249	30,777
Total.....	567,363	94,150	78,979	271,149	1011,641

## (5) Les sommes totales payées annuellement en primes de pêche.

Années.	Nouvelle-Écosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Édouard.	Québec.	Totaux.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1882.....	106,098 72	16,907 00	16,137 00	33,052 75	172,285 47
1883.....	89,432 50	12,395 20	8,577 14	19,940 01	130,344 85
1884.....	104,934 09	13,576 00	9,203 96	28,004 93	155,718 98
1885.....	103,999 73	15,908 25	10,166 65	31,464 76	161,539 39
1886.....	98,789 54	17,894 57	10,935 87	33,283 61	160,903 59
1887.....	99,622 03	19,699 65	12,528 51	31,907 73	163,757 92
1888.....	89,778 90	18,454 92	9,092 96	32,858 75	150,185 53
1889.....	90,142 51	21,026 79	13,994 53	33,362 71	158,526 54
1890.....	91,235 64	21,108 33	11,686 32	34,210 72	158,241 01
1891.....	92,377 42	17,235 96	12,771 30	34,507 17	156,891 85
1892.....	103,410 39	10,864 61	9,782 79	29,694 35	159,752 14
1893.....	108,060 67	12,524 09	9,328 62	28,320 72	158,234 10
1894.....	111,460 03	12,690 80	7,875 79	28,040 18	160,066 80
1895.....	110,765 27	12,919 32	9,285 13	30,598 27	163,567 99
1896.....	98,048 95	13,602 88	9,745 50	32,992 44	154,389 77
1897.....	102,083 50	13,454 50	9,809 00	32,157 00	157,504 00
1898.....	103,730 00	13,746 00	10,188 00	31,795 00	159,459 00
1899.....	106,598 50	13,514 50	7,822 00	32,065 00	160,000 00
1900.....	101,448 00	13,562 50	10,589 00	33,203 00	158,802 50
1901.....	101,024 50	13,420 50	8,335 50	33,161 50	155,942 00
1902.....	100,455 70	14,555 80	8,716 55	36,125 45	159,853 50
1903.....	99,714 15	14,872 75	9,652 50	34,704 30	158,943 70
1904.....	99,286 41	15,110 80	9,179 35	33,651 65	157,228 24
1905.....	100,664 35	14,379 50	8,317 20	34,185 60	158,546 65
1906.....	99,518 80	16,247 55	8,839 40	34,410 00	159,015 75
1907.....	93,331 70	16,454 50	10,175 95	36,101 35	156,113 50
1908.....	98,156 20	17,203 75	9,708 90	34,931 05	159,999 90
1909.....	95,413 60	15,480 15	8,973 85	35,354 25	155,221 85
1910.....	96,468 20	16,531 05	9,557 80	36,609 70	159,166 75
1911.....	99,424 90	15,795 00	8,669 85	36,109 95	159,999 70
1912.....	97,904 25	15,109 75	11,119 00	35,863 40	159,996 40
1913.....	93,456 00	16,385 05	11,081 85	37,738 35	158,661 25
1914.....	94,990 54	17,536 50	10,339 65	36,717 45	159,584 14
1915.....	90,611 05	17,609 95	9,513 95	41,006 10	158,741 05
Totaux.....	3,378,486 70	528,868 47	341,701 37	1,128,129 20	5,377,185 81

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche au cours de l'année 1915-16.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.  
COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Numéros officiels	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Montants payés.	
						Nombre d'hommes payés.	\$ cts.
107475	Ethel May .....	Digby .....	16	Frank Clayton.....	Parker, anse.....	4	39 60
80803	Exenia.....	Windsor.....	18	Bernard Longmire...	Hillsburn.....	6	53 40
133967	Grace Darling.....	Digby.....	45	Ansel Casey.....	Port Wade.....	17	145 30
126873	Myrtle L.....	".....	47	Bernard Longmire...	Hillsburn.....	14	129 60
94852	Venus.....	Weymouth.....	42	J. W. Snow.....	Port Wade.....	1	47 90

COMTÉ D'ANTIGONISH.

130787	Cora Wells.....	Pt. Hawkesbury	13	John Monroe.....	Aulds, anse.....	2	21 80
111794	Volunteer.....	".....	14	Henry Brow.....	Havre-aux-Bouches	3	31 70

COMTÉ DU CAP-BRETON.

112376	Agnes.....	Arichat.....	15	William Martel.....	Main-à-Dieu.....	4	38 60
137877	Augustine B.....	Lunenburg.....	14	J. A. Borden.....	Port-Morien.....	3	31 70
126561	Caberfeidh.....	Sydney.....	12	Joseph Degaus.....	Alder, Pointe.....	4	35 60
122188	Charles A. H.....	Arichat.....	10	Louis Longue.....	Sydney-nord.....	3	27 70
116343	Eva May.....	".....	11	M. J. McPherson.....	".....	3	28 70
116348	Florence M.....	".....	17	Wm. Gunderson.....	".....	3	34 70
116883	Grayling.....	".....	25	Elisha R. Lowe.....	".....	5	54 50
130361	Gordon Martin.....	Sydney.....	16	John Kavanagh.....	New Waterford.....	3	33 70
121934	Jeannie & Annie.....	Louisbourg.....	16	J. A. Gaudet.....	Louisbourg.....	4	39 60
126569	Madona May.....	Sydney.....	16	J. N. Bonnar.....	Glaco Bay.....	4	39 60
116350	Maggie T.....	Arichat.....	15	William Hayes.....	".....	5	44 50
121803	Mary J.....	Yarmouth.....	10	William Hawley.....	Port-Morien.....	4	33 60
107999	Maud S.....	Canso.....	12	James Wheeler.....	Sydney-nord.....	4	35 60
107375	Minnie B.....	Sydney.....	10	Malcolm Prince.....	Glaco Bay.....	4	33 60
126568	M. E. Wherry.....	".....	14	John Arsenaull.....	Alder, Pointe.....	5	43 50
115392	Nyanza.....	".....	15	George Herridge.....	Sydney-nord.....	5	44 50
111799	Rosie G.....	Port Hawkesbury	16	John Gallant.....	Petite Loraine.....	5	45 50
107318	St. Stephen.....	Halifax.....	19	E. M. Peters.....	Port Morien-sud.....	5	48 50
112346	Shamrock.....	Sydney.....	11	Andrew Cann.....	Sydney-nord.....	3	18 70
122184	Two Brothers.....	Arichat.....	19	Thomas Campbell.....	Main-à-Dieu.....	6	54 40

COMTÉ DE DIGBY.

126873	Albert J. Lutz.....	Digby.....	80	H. Anderson.....	Digby.....	20	192 10
111528	Alert.....	".....	11	Mande Trahan.....	Mavillette.....	2	22 80
107807	America.....	St. John.....	13	C. R. Comeau.....	Meteghan, Riv.....	2	16 00
112102	Ariadne.....	".....	48	D. C. Outhouse.....	Tiverton.....	12	118 80
122109	Bella.....	Yarmouth.....	18	F. B. Comeau.....	Meteghan, Riv.....	2	29 80
116236	Cora May.....	Digby.....	64	C. E. Finigan.....	Freeport.....	16	158 40
126879	Dorothy G. Snow.....	".....	80	J. E. Snow.....	Digby.....	28	245 20
126874	Dorothy M. Smart.....	".....	80	H. Anderson.....	".....	19	186 20
107604	Ema D.....	Weymouth.....	20	F. S. Doucette.....	Cap Ste-Marie.....	6	55 40
116446	Emerson Faye.....	Digby.....	47	Edward Hains.....	Freeport.....	12	117 80
121883	Fanny Rose.....	Yarmouth.....	15	F. J. Doucette.....	Cap Ste-Marie.....	4	38 60
126880	Gyno.....	Digby.....	10	Edwards Thomas.....	Westport.....	3	27 70
111838	Lavinia D.....	".....	21	James Doucette.....	Cap Ste-Marie.....	6	56 40
133963	Lila Boutillier.....	".....	80	A. Boutillier.....	Centreville.....	27	233 40
121116	Loren B. Snow.....	".....	80	J. E. Snow.....	Digby.....	8	80 00
116650	Nora.....	Yarmouth.....	11	Phil. Doucette.....	Mavillette.....	4	34 60
111471	Quickstep.....	Digby.....	80	David Sproul.....	Digby.....	19	192 10
111835	Roxana.....	".....	11	Jerry Mallet.....	Mavillette.....	2	22 80
100609	Swan.....	".....	56	Edward Hains.....	Freeport.....	13	132 70

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche, 1915-16—  
Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

## COMTÉ DE GUYSBORO.

Numéros officiels	Noms des navires	Ports d'enregistrement	Tonnage	Noms des armateurs	Lieux d'habitation	Montants payés.	
						Nombre d'hommes payés.	\$ c.
121700	Agnes E.	Yarmouth	10	S. W. Horne	Dover	3	27 70
116344	Aunie B. M.	Arichat	18	Tho. Fanning	Canso	2	29 80
112016	Blauche	Canso	13	Mark Richard	Charlos, anse	3	30 70
126106	Bonnie B.	Lunenburg	19	Frank Hawes	Canso	5	48 50
112375	C. G. Munroe	Arichat	14	Vincent Richard	Charlos, anse	4	37 60
117069	Dorothy Aleta	Canso	11	Daniel Pitts	"	5	40 50
126112	Dorothy G.	Lunenburg	17	John Rhynold	Canso	4	40 60
126911	Edna H.	Halifax	17	R. L. Mosher	"	4	40 60
117054	Emma Jane	Canso	16	John George	White Head	6	51 40
137874	Etta L.	Lunenburg	23	Harry Laing	Liscomb-oust	7	64 30
116520	Evelyn	"	17	Almon Hawes	Canso	3	34 70
117093	Florence D.	Arichat	11	Robert Creamer	Phillips Harbour	4	34 60
107993	Florence May	Canso	10	Wm. Sullivan	Canso	3	27 70
112373	Flying Cloud	Arichat	13	Simon Mannett	Larry, Riv.	3	30 70
107996	Green Linnet	Canso	12	Tho. Boudroit	Dover	6	47 40
126297	H. C. R.	"	18	Harry Kavanagh	Canso	4	41 60
122430	Hattie Maud	Halifax	16	J. J. Berrigan	"	5	45 50
126294	Horman Lee	Canso	17	Edwd. Kavanagh	"	5	46 50
126292	Irbessa	"	17	Thomas Hearn	"	5	46 50
112374	J. B. Saint	Arichat	18	Samuel Snow	Cole Harbour	3	35 70
116747	Jessie W.	Halifax	12	Jacob Manuel	Canso	5	41 50
111910	Lizzie J. Greenleaf	Arichat	11	J. H. Richard	Charlos, anse	5	40 50
117097	Lizzie May	"	12	W. C. Richard	"	7	53 30
117100	Louisa Ellen	"	11	Angus Feltmate	White Head	3	28 70
117094	Maggie Alice	"	11	John Gyhe	Port-Felix	4	34 60
126291	Margaret Kathleen	Canso	16	John Boudroit	Dover	5	45 50
111907	Margaret May	Arichat	12	S. C. Richard	Charlos, anse	5	41 50
126300	Mary Edna	Canso	15	Dennis Richard	"	6	50 40
111475	Mary Matilda	Arichat	15	W. J. Murphy	Larry, Riv.	5	44 50
112479	Mary S.	"	18	A. D. Feltmate	Canso	4	41 60
126295	Mary W. Catherine	Canso	13	William Pelrine	Port-Felix	5	42 50
107757	Mayflower	Charlottown	18	J. R. Lumsden	Canso	2	29 80
100450	Minto	Canso	18	H. A. Richard	Charlos, anse	4	41 60
126296	Murray R. Munroe	"	21	Thurlo Munroe	Cole Harbour	5	50 50
126299	Nina Clare	"	16	Charles O'Hara	Drum Head	3	33 70
131168	N. A. F.	Lunenburg	24	John Kennedy, sr.	Canso	5	53 60
126298	Petawawa	Canso	33	Frank Lohner	"	6	68 40
122233	R. H. Milford	Barrington	13	Harold Burke	Drum Head	3	30 70
112024	Rita S.	Canso	13	Wm. Shrader	Canso	4	36 60
126472	Shiloh	Halifax	22	C. A. Mosher	"	7	63 30
111413	Sigdrifa	Lunenburg	13	Alden Munroe	White Head	3	30 70
112023	Silver Bell	Canso	14	S. J. Pelrine	Larry, Riv.	4	37 60
116484	Silver Swan	Arichat	20	C. H. Richard	Charlos, anse	6	55 40
112025	Squanto	Halifax	13	Freeman Casey	White Head	2	24 80
122317	Stanley Hubley	Lunenburg	17	J. J. Lukeman	Canso	2	28 80
117055	Thelma	Canso	15	Geo. Ryan, sr.	"	5	44 50
134501	Thos. J. Conway	"	17	J. M. Conway	White Head	6	52 40
116885	T. Lilly	Arichat	10	Levi Ehler	Queensport	3	27 70
116532	Togo	Lunenburg	14	Wm Peitzsch	Cole Harbour	3	31 70
130353	True Darling	Arichat	18	John Belfountain	Port-Felix	4	41 60
107994	True Love	Canso	10	David Walsh	Canso	3	27 70
130357	Vennie May	Arichat	17	T. L. Richard	Charlos, anse	2	28 80
116887	Wenona	"	10	Wesley Munroe	Cole Harbour	3	27 70
126293	Winnie May	Canso	10	G. C. Jamieson	"	3	27 70
130721	Winnifred Marr	Lunenburg	17	Martin Meagher	Canso	3	34 70
122000	Zoraya	"	16	Louden Munroe	Cole Harbour	5	45 50

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16.)—  
Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ D'HALIFAX.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.	
							\$	c.
94632	A. C. Greenwood.	Shelburne	15	John Beaver	Spry, baie	3	32	70
135096	A. Hubley	Halifax	69	Ainsley Hubley	Hacketts, anse	14	151	69
130592	Adamantine	"	10	Tho. Conwey	Indian Harbour	2	21	80
126812	Adana C.	"	17	Wm. Hubley	Spry, baie	5	34	70
133802	Adonia S.	Lunenburg	18	J. C. Martin	Ketch Harbour	7	59	30
116526	Adelaide	"	13	Francis Gray	Pennant	4	36	60
134419	Adamantine	"	13	Arthur Fralick	Hacketts, anse	2	24	80
122302	Albata.	"	20	Jas. Westhaver	Sober, ile	4	43	60
130591	Aileen Gladys	Halifax	16	Wm. Steman, et al.	West Ship Harbour	3	33	70
130578	Alice M. C.	Lunenburg	12	Creighton Covey	Indian Harbour	2	23	80
122422	Annie G. W.	Halifax	17	Edward Markie	Sober, ile	3	34	70
126380	Annie Hilton	"	10	John May, jr.	Owls Head	5	39	50
133665	Arena	"	12	E. S. Marryatt	Pennant	3	29	70
116824	Avis Pauline	Barrington	12	P. M. Nickerson	Spry, baie	3	29	70
130571	Brenda C.	Halifax	10	Arthur Zinck	Halifax	4	33	60
130574	C. L. Miller	Lunenburg	10	A. Zinck	Dover-ouest	3	27	70
130554	Comet G.	"	11	Herbert Little	Terence, baie	4	34	60
126033	D. C. Mullhall	Halifax	42	Geo. Pelham	Herring, anse	14	124	60
111428	Duchess	"	12	Richard Zinck	Dover-ouest	4	35	60
130555	Edith Adele	"	33	Frank Martin	Ketch Harbour	9	86	10
122424	Ella May	"	57	Leander Hubley	Indian Harbour	12	127	80
130568	Ella M. Young	Lunenburg	12	Maynard Young	Dover-ouest	3	29	70
40626	Ellen Maud.	Halifax	16	Richard Drew	Terence, baie	7	57	30
117141	Etha May	"	11	Geo. Johnson	Dover-ouest	3	28	70
130565	Ethel M. G.	Lunenburg	11	Arthur Johnson	Indian Harbour	2	22	80
134060	Eunice F.	"	15	R. W. Fleming	Ketch Harbour	8	62	29
130687	Eva E. L.	"	11	Harvey Zinck	Dover-ouest	3	28	70
133680	Eva G.	Halifax	11	Caleb Gray	Sambro	3	28	70
133668	F. C. Twohig	"	10	Andrew Twohig	Pennant	3	27	70
100247	Fairy Queen	"	11	G. H. Nickerson	"	3	28	70
116290	Flora M. J.	"	78	James Julien, et al.	Grand Desert	17	178	30
136738	Francis Lenore	Lunenburg	12	Frank King	Boutilier, anse	3	29	70
122282	G. M. Stephens	Shelburne	12	Lindsay Zwicker	Indian Harbour	2	23	80
107330	Gertie M. Star	Halifax	16	Arthur Day	Jeddore-ouest	4	39	60
116731	Grand Desert	"	65	Martin Julien, et al.	Grand Desert	17	165	30
116738	Gretta	"	14	Edwd. Drake	Clam Harbour	3	31	70
130584	Gladys E. B.	"	24	Walter Brown	Herring, anse	5	53	50
111432	Gladys Elena	"	16	Chas. Twohig	Pennant	5	45	50
126817	Gladys G. Hart	"	27	J. L. Hart	Sambro	6	62	40
116287	Handy Andy	"	15	J. P. Westhaver	Sheet Hbr. Passage	3	38	60
112129	Hattie	Lunenburg	12	R. Beck	Dover-est.	4	35	60
130472	Hattie M. J.	"	12	Richard Coolen	"	3	29	70
126374	Hazel Levy	Halifax	14	Cyrus Levy	Owls Head	3	31	70
100544	Helen Maud	"	26	Howard Jennox	Jeddore-est.	9	79	10
134400	Helen M. Coolen	Lunenburg	80	Lindsay Coolen	Hubbard, anse	19	192	10
133678	Helen Viola	Halifax	13	Howard Gray	Sambro	4	36	60
12373	Ideal	"	16	Chas. Schnare	Pennant	4	39	60
130577	Irene L.	Lunenburg	11	W. C. Slaunwhite	Terence, baie	4	34	60
130594	I Wonder Y.	Halifax	16	W. S. Henneberry	Sambro	7	57	30
126825	Joseph Earle	Lunenburg	29	R. A. Slaunwhite	Terence, baie	10	88	00
126136	Kathleen W.	Halifax	22	R. L. Slaunwhite	"	11	86	90
133675	Leone Y.	"	11	J. J. Smith	Sambro	6	46	40
126915	Lola B.	"	10	C. W. Boutilier	Spry, baie	3	27	70
131078	Lola R.	Lunenburg	13	J. V. Reyno	Herring, anse	3	30	70
126132	Lottie V. M.	Halifax	10	Isaac Morash	Dover-ouest	4	33	60
130590	Margaret M. Gray	"	23	Angus Gray	Pennant	4	46	60
126916	Marion R.	"	22	W. C. Power	Jeddore-est.	2	33	80
133667	Marjory N.	"	11	H. W. Nickerson	Pennant	3	28	70
130595	Marona	"	25	Parker Bros.	Owls Head	4	48	60

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16.)—  
Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COTMÉ D'HALIFAX—Fin.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.	
							\$	c.
133669	Mary K .....	Halifax .....	12	W. H. Henneberry..	Devils Island.....	2	23	80
131071	Mary Maude .....	Lunenburg .....	10	Elias Johnson.....	Dover-ouest .....	2	21	80
131064	Mattapex .....	" .....	12	Chas. Scott.....	Indian Harbour... 3	3	29	70
130821	Mianus .....	" .....	15	M. Duggan.....	Dover-est. .... 3	3	32	70
103539	Neva .....	Halifax .....	11	Hiram Marryatt..	Pennant. .... 3	3	28	70
131167	Ovila .....	Lunenburg .....	23	Gus. Henneberry	Sambro .....	6	54	40
130727	Peal Beatrice H. ....	" .....	32	Wm. Hubley.....	Indian Harbour.. 7	7	73	30
116745	Perseverance .....	Halifax .....	12	F. A. Boutilier..	" .....	4	35	60
116749	Reliance .....	" .....	14	Jas. Howard.....	Terrence, baie .. 6	6	49	40
96806	Rising Sun .....	" .....	23	Richard Christian	Upper Prospect .. 6	6	63	40
126823	Rosie L. ....	Lunenburg .....	20	Geo. Little.....	Terence, baie... 10	10	79	00
122307	Sadie H. ....	" .....	17	Horton Beaver....	Harrigan, anse... 4	4	40	60
137875	Sunny Day .....	" .....	11	Chas. Myra.....	Dover-ouest. .... 3	3	28	70
130722	Tacoma .....	Halifax .....	11	A. J. Wambolt ..	Indian Harbour.. 2	2	22	80
130949	Fitus McLeod .....	Lunenburg .....	11	Jas. Berringer..	Dover-ouest. .... 3	3	28	70
133661	Una E. Hart .....	Halifax .....	21	Jas. L. Hart.....	Sambro .....	7	62	30
122429	Uncas .....	" .....	11	Alex. Cook.....	" .....	5	40	50
131171	Valerie S. ....	Lunenburg .....	15	J. P. Slaunwhite..	Terence, baie... 8	8	62	20
117142	Valkyria .....	Halifax .....	13	David Levy.....	Sober Island. .... 4	4	36	60
130579	Victor S. ....	Lunenburg .....	11	Elias Wambolt ..	Indian Harbour.. 4	4	34	60
133666	Village Leaf .....	Halifax .....	78	John Wolfe, et al.	Grand Désert..... 17	17	178	30
126912	Viola G. Hartlin. ....	" .....	25	Peter Hartlin, sr.	Jeddore-est..... 8	8	72	20
126917	Violet C. ....	" .....	14	J. H. Smith.....	Sambro .....	4	37	60
130566	Violet F. ....	Lunenburg .....	12	Irvin Richardson.	Indian Harbour.. 2	2	23	80
133673	Violet M. Hutt .....	Halifax .....	23	Richard Hutt, et al.	Owls Head. .... 5	5	52	50
134392	Vivian C. ....	Lunenburg .....	10	Abraham Cleveland.	Dover-ouest .....	3	27	70
116283	Vixen .....	Halifax .....	15	Henry MacKenzie.	Gerrards Island.. 3	3	32	70
126478	Willeta .....	" .....	15	Joseph Gray.....	Sambro .....	6	50	40
130600	Willie Roy .....	" .....	13	Nathan Duggan....	Upper Prospect .. 3	3	30	70

## COMTÉ D'INVERNESS.

96778	Campania .....	Pt. Hawkesbury	11	Robin, Jones & Whitman	Eastern Harbour.. 4	4	34	60
126575	Cheticamp .....	" .....	10	Leon L. Chiasson	" .....	4	33	60
103325	Elizabeth Ann .....	" .....	11	David Bourgeois	" .....	4	34	60
130781	Flora Mathewa .....	" .....	16	Mathews & Scott	" .....	5	45	50
122086	Florence .....	Charlot tetown..	14	C. & D. Aucoin ..	" .....	5	43	50
103317	Flying Star. ....	Pt. Hawkesbury	11	S. Bellefontaine..	" .....	4	34	60
13 945	Gladys Irena.....	Lunenburg .....	16	D. A. Cornier.....	Grand-Etang..... 6	6	51	40
126573	Great Dipper.....	Pt. Hawkesbury	10	J. R. Doucett.....	" .....	3	27	70
126577	Gros Ours.....	" .....	14	Emilien LeBlanc..	" .....	5	43	50
126579	Hattie L. B. ....	" .....	12	Mathews & Scott	Eastern Harbour.. 5	5	41	50
130785	J. S. M. ....	" .....	16	J. S. Muise.....	Cap-Rouge. .... 4	4	39	60
130782	Karina H. ....	" .....	21	Mathews & Scott	Eastern Harbour.. 6	6	56	40
126101	Lantana .....	Lunenburg.....	17	Robin, Jones & Whitman	" .....	4	40	60
103316	Laura .....	Pt. Hawkesbury	10	" .....	" .....	4	33	60
126574	Laurent Aucoin... ..	" .....	10	Laurent Aucoin ..	Pointe Cross..... 4	4	33	69
103315	Lilie .....	" .....	12	Mathews & Scott	Eastern Harbour.. 5	5	41	50
96795	Louise .....	" .....	11	S. Bellefontaine	" .....	4	34	60
193330	Lucy .....	" .....	11	Robin, Jones & Whitman	" .....	4	34	60
126576	M. C. G. Boudreau ..	" .....	22	S. Bellefontaine	" .....	5	51	50
130789	M. P. Delaney.....	" .....	12	M. P. Delaney.....	Grand-Etang..... 6	6	47	40
126104	M. Unity.....	Lunenburg.....	26	Robin, Jones & Whitman	Eastern Harbour.. 5	5	55	50



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16).—  
Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ D'INVERNESS—Fin.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.	
							\$	c.
138041	Mabel W.....	Pt. Hawkesbury	11	Matthews & Scott....	Eastern Harbour..	3	28	70
117056	Margaret.....	Canso.....	16	"	"	6	51	40
36777	Marie.....	Pt. Hawkesbury	10	Robin, Jones & Whitman.....	"	4	33	60
130784	Marie H. Le Blanc	"	25	Gabriel Le Blanc.....	Belle-Côte.....	4	48	60
96777	Marie Joseph.....	"	11	Robin, Jones & Whitman.....	Eastern Harbour..	4	34	60
103314	Mary.....	"	10	W. R. Doucett.....	Grand-Etang.....	6	45	40
111797	Mermaid.....	"	13	Thos. Harris.....	Plateau.....	4	36	60
103326	Mizpah.....	"	10	Thos. Le Brun.....	Grand-Etang.....	5	39	50
121893	Orinoco.....	Liverpool.....	13	Jos. McKinnon.....	Belle Cote.....	4	36	60
126580	Paul V.....	Pt. Hawkesbury	14	Robin, Jones & Whitman.....	Eastern Harbour..	5	43	50
130790	Perouche.....	"	12	S. P. Cormier.....	Grand-Etang.....	6	47	40
130786	St. Clements.....	"	12	Robin, Jones & Whitman.....	Eastern Harbour..	4	35	60
111792	Saint Aubin.....	"	15	"	"	4	38	60
103329	Saint Helier ..	"	12	"	"	4	35	60
111800	Tallahassee.....	"	12	S. Bellefontaine.....	"	4	35	60
122238	Violet and Annie.	Halifax.....	12	Robin, Jones & Whitman.....	"	5	41	50
95773	Virgin.....	Pt. Hawkesbury	10	"	"	4	33	60
111793	Walla Walla.....	"	11	S. Bellefontaine.....	"	5	40	50
126571	Warbler.....	"	10	Robin, Jones & Whitman.....	"	4	33	60
130783	Zambuck.....	"	17	"	"	4	40	60

COMTÉ DE KINGS.

88276	Falcon.....	St. André.....	12	John Roscoe.....	Halls Harbour....	4	35	60
-------	-------------	----------------	----	------------------	-------------------	---	----	----

COMTÉ DE LUNENBURG.

130466	A. H. Risor.....	Lunenburg.....	80	J. Ernst & Son.....	Mahone, baie.....	19	192	10
130675	A. L. Conrad.....	"	11	Albert Conrad.....	Rose, baie.....	3	28	70
130947	Abacena.....	"	80	Jos. Conrad.....	Dayspring.....	18	186	20
131174	Accrescent.....	"	11	Ewen Smeltzer.....	Lunenburg.....	3	28	70
130739	Ada M. Westhaver	"	80	E. F. Zwicker.....	"	19	192	10
130456	Alfarata.....	"	80	J. Ernst & Son.....	Mahone, baie.....	19	192	10
131046	Allison H. Maxner	"	80	E. F. Zwicker.....	Lunenburg.....	19	192	10
130475	Alma M.....	"	15	Henry Miller.....	Eastern Points... 3	32	70	
130942	Amy B. Silver....	"	80	Kenneth Silver....	Dayspring.....	24	221	60
116522	Anita.....	"	16	Wm. Cleversey....	La Have-onest... 3	33	70	
133816	Anita P.....	"	12	Clarence Publicover	Blandford.....	3	29	70
134891	Annie Lunn.....	"	10	Foster Young.....	Lunenburg.....	2	21	80
126585	Annie L. Spindler.	"	80	E. F. Zwicker.....	"	20	198	00
131165	Araminta.....	"	80	"	"	20	198	00
134047	Aranoka.....	"	80	Robt. Hiltz, sr....	Indian Point.....	17	180	30
130818	Araucania.....	"	80	Mahlom Rhodenizer.	Lunenburg.....	19	192	10
131176	Arcola.....	"	80	H. W. Adams.....	"	21	203	90
134058	Ard.....	"	11	Francis Mason.....	Eastern Points... 3	28	70	
130465	Artisan.....	"	80	Wm. Arenburg.....	Lunenburg.....	20	198	00

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16.)—  
Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE LUNENBURG—Suite.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'heures payés.	Montants payés.
							\$ c
130737	Asaph F.	Lunenburg.	15	Clarence Cleveland.	Blandford	2	26 80
131163	Associate	"	80	J. E. Backman.	Riverport	19	192 10
126587	Assurance	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg	19	192 10
121685	Augusta	Yarmouth	11	Jas. Wynot.	Black Rocks	3	28 70
137814	Austin B.	Lunenburg.	10	Albert Bush.	West Dublin	3	27 70
134041	Azanetta	"	35	Benj. Cleveland.	Baywater	3	52 70
126830	Benevolence	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg	20	198 00
131061	Bernice	"	10	Jas. Langille.	Tancook	2	21 80
130679	Bessie A. P.	"	11	Man. Publicover.	Blandford	3	28 70
137878	Betty B.	"	10	Harris Publicover.	"	3	27 70
130726	Beulah W.	"	11	Herbert Young.	Tancook	2	22 80
131070	Blanche L. G.	"	11	Henry Gates.	Blandford	4	34 60
131080	Blanche S.	"	10	Noah Baker.	East River, Pointe	2	21 80
130953	Cantow	"	13	Elias Publicover.	Blandford	3	30 70
134054	Carl S.	"	80	A. V. Conrad.	Parks Creek	20	198 00
134052	Carranza	"	80	Harris Conrad.	Vogler, anse.	25	215 70
126119	Carrie L. Hirtle.	"	86	Wm. C. Smith.	Lunenburg.	20	198 00
121999	Cavalier	"	13	Kenneth Cleveland.	Blandford	4	36 60
126586	Cecil L. Beck.	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg.	19	192 10
130957	Cecil P. L.	"	11	Vernon Langille.	Tancook	3	28 70
130944	Cento	"	80	J. D. Fralick.	Pleasantville.	19	192 10
134405	Clark L. Corkum	"	80	J. N. Rafuse.	Conquerall	19	192 10
122315	Clintonia	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg.	20	198 00
130731	Daisy Z.	"	11	Solomon Zinck.	Blandford	4	34 60
126824	Dan Patch.	"	12	Robert Levy.	Lunenburg.	3	29 70
131177	Delawana	"	80	Wm. C. Smith.	"	19	192 10
130948	Delia H.	"	11	Jos. Hirtle.	Tancook.	3	28 70
137069	De Witt	"	11	Garnett Rhuland.	Lunenburg.	3	28 70
137879	Dirigible	"	12	Arthur Young.	G. River.	3	29 70
134403	Donald A. Creaser.	"	80	J. E. Backman.	Riverport.	19	192 10
130562	Donald L. Silver.	"	80	Wm. Arenburg.	Lunenburg.	19	192 10
130729	Dora P.	"	12	Hugh Cleveland.	Blandford	3	29 70
130463	Doris V. Myra	"	80	Clarence Myra.	Riverport.	20	198 00
134406	Dorothy Adams.	"	80	H. W. Adams.	Lunenburg.	20	1 8 00
137872	Dorothy P. Sarty.	"	77	J. W. Sarty.	Pleasantville.	24	218 60
116540	Douglas Adams.	"	80	H. W. Adams.	Lunenburg.	18	186 20
134408	Douglas B. Conrad	"	76	Jos. Conrad.	Dayspring.	19	188 10
133305	E. B. Walters	"	80	E. F. Zwicker.	Lunenburg.	22	209 80
122009	Earl Grey	"	80	"	"	18	186 20
126391	Edith Marguerite.	"	80	Horatio Ritcey.	Riverport.	18	186 20
83308	Ella	"	10	J. C. Hanson.	Mahone, baie.	1	15 90
121994	Ella Mason	"	74	J. W. Publicover	La Have	17	174 30
134395	Elsie Birdett.	"	80	J. Ernst & Son	Mahone, baie	20	198 00
130690	Elsie C.	"	10	Wm. Cross	Tancook.	4	33 60
130827	Elsie L. Corkum.	"	80	Amiel Corkum	La Have	19	192 10
134404	Elsie M. Hart	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg.	20	198 00
130819	Elsie Porter	"	80	W. N. Reinhardt.	La Have	20	198 00
131079	Elsie S.	"	10	Robt. Schnare.	Blandford	3	27 70
133815	Elma M.	"	10	S. McDonald.	Stoneburat.	3	27 70
134059	Elva M. Y.	"	11	Manson Young.	Tancook	3	28 70
137873	Emily E. Selig.	"	80	Adam Selig.	Vogler, anse	19	192 10
131073	Estey	"	10	Nathan Silver.	Lunenburg.	3	27 70
130572	Etokia.	"	80	J. Ernst & Son	Mahone, baie.	17	180 30
116518	Eva June.	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg.	17	180 30
126811	Evelyn V. Miller.	"	80	H. W. Adams.	"	20	198 00
130728	F. M. Toro.	"	80	E. F. Zwicker.	"	20	198 00
122304	Falcon	"	80	Edmen Walters	Parks Creek.	19	192 10
130734	Falka	"	80	E. F. Zwicker.	Lunenburg.	19	192 10
130576	Filmore H.	"	11	Albert Hubley.	Pleasantville.	3	28 70
122004	Florence B.	"	46	Christian Iversen.	Lunenburg.	9	99 10

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16.)—  
Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ DE LUNENBURG—Suite.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.	
							\$	c.
130575	Forman F.	Lunenburg	14	Obediah Eleet.	Blandford	3	31	70
107350	Forrester.	"	21	Alton Westhaver.	Martins Brook.	5	50	50
134399	Frances W. Smith	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg.	19	192	10
126581	Frank H. Adams.	"	80	Freeman Anderson.	"	20	198	00
130825	Frank J. Brinton.	"	80	Wm. Gilfoy.	"	17	180	30
134397	Frank L. C.	"	11	Stephen Cleversey.	Pleasantville.	2	22	80
130464	Gigantic.	"	80	A. V. Conrad.	Parks Creek.	16	174	40
121851	Gladys B. Smith.	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg.	20	198	00
134049	Golden West.	"	80	W. N. Reinhardt.	La Have	19	192	10
122103	Grace Darling.	"	64	A. A. Lantz.	Mahone, baie.	14	146	60
133810	Granite.	"	80	Wm. Richard.	La Have	23	215	70
116527	Guide.	"	73	W. N. Reinhardt.	"	17	173	30
133807	H. H. MacIntosh.	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg.	18	186	20
131068	H. Mason.	"	10	Casper Mason.	Eastern Points.	3	27	70
130678	Harper.	"	10	Gordon Manuel.	Gold River.	3	27	70
130461	Harry W. Adams.	"	80	H. W. Adams.	Lunenburg.	19	192	10
126392	Hawance.	"	80	Wm. C. Smith.	"	20	198	00
126102	Hazel L. Ritcey.	"	80	Reuben Ritcey.	Riverport.	18	186	20
122005	Henry L. Montague	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg.	18	186	20
130684	Hollo.	"	11	Ozem Hubley.	Bayswater.	4	34	60
131077	Hosie.	"	10	Steadman Wilnoff.	Tancook.	4	33	60
133813	Howard Stanley.	"	20	Stanley Langille.	"	4	43	60
130673	Hughie V. L.	"	10	Rodgers Levy.	"	2	21	80
130650	Hurrah.	"	13	Otis Stevens.	"	4	36	60
126813	Itaska.	"	80	Reuben Ritcey.	Riverport.	20	198	00
126584	J. B. Young.	"	80	J. B. Young.	Lunenburg.	15	168	50
130943	J. D. Hazen.	"	80	Wm. C. Smith.	"	20	198	00
134053	J. W. Margeeson.	"	79	Jos. Conrad.	Dayspring.	19	191	10
133819	James Burton Cook.	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg.	21	203	90
134407	James Douglas.	"	80	"	"	20	198	00
126822	James E. Ritcey.	"	80	"	"	21	203	90
130467	Jennie E. Duff.	"	80	William Duff.	"	20	198	00
130735	Jennie P. S.	"	34	Henry Publicover.	Blandford.	5	63	50
133804	John Parker.	"	80	W. N. Reinhardt.	La Have	19	192	10
126819	Laura M. Levy.	"	11	Maynard Levy.	Lunenburg.	3	28	70
134043	Lauretta Francis.	"	80	E. F. Zwicker.	"	20	198	00
130473	Lavina B.	"	11	Maynard Boutillier.	Mill Cove.	3	28	70
131170	Leone G.	"	11	Alex. Greek.	Blue Rocks.	2	22	80
130959	Leta J. Schwartz.	"	80	J. H. Schwartz.	Lunenburg.	17	180	30
130462	Lewis H. Smith.	"	80	Wm. C. Smith.	"	19	192	10
130815	Lillian B. Corkum.	"	80	Wm. Corkum.	"	19	192	10
133817	Lillian G.	"	11	David Graves.	Chester.	2	22	80
126821	Lloyd George.	"	80	E. F. Zwicker.	Lunenburg.	21	203	90
133820	Lobelia L.	"	25	Charles Levy.	Tancook.	4	48	60
131065	Lois M. C.	"	12	Alvin Cross.	"	3	29	70
130820	Lottie A. Silver.	"	80	Russell Silver.	Lunenburg.	21	203	90
130688	Lottie M. Blanche.	"	12	David Moland.	East Chester.	2	23	80
130730	Lowell F. Parks.	"	80	R. D. Parks.	Parks Creek.	18	186	20
134055	Loyola.	"	80	Dawson Fralick.	Pleasantville.	19	192	10
130814	Lucille B. Creaser	"	80	Arthur Craser.	Riverport.	19	192	10
131074	Lunenburg.	"	10	George Baker.	Cross Island.	2	21	80
130732	M. M. Gardner.	"	80	Wm. C. Smith.	Lunenburg.	20	198	00
130477	Madge A. P.	"	10	Chauncey Publicover.	Blandford.	2	21	80
131180	Malala.	"	21	Harris Fleet.	"	4	44	60
116523	Mankato.	"	76	Edmen Walters.	Parks Creek.	17	176	30
121862	Marina.	"	78	W. N. Reinhardt.	La Have.	18	184	20
130816	Marion Adams.	"	80	H. W. Adams.	Lunenburg.	21	203	90
130820	Marion A. Silver.	"	80	Christian Iversen.	"	20	198	00

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16).—  
Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

COMTÉ DE LUNENBURG—*Suite*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.	
							\$	c
134407	Marion Helena...	Lunenburg	80	J. Ernst & Son	Mahone, baie.	19	192	10
126820	Marion Mosher...	"	80	Mahlon Rhodenizer	Lunenburg	20	198	00
134396	Marjorie E. Backman	"	80	J. E. Backman	Riverport	23	215	70
134402	Marjorie McGlashan	"	80	William Duff	Lunenburg	21	203	90
126829	Mark Twain	"	11	William Wight	Eastern Points	3	28	70
130941	Mary & Mildred	"	80	Christian Iversen	Lunenburg	20	198	00
133803	Mary F. Fleming	"	80	"	"	18	186	20
130822	Matanzas	"	80	Wm. C. Smith	"	19	192	10
130736	Matapedia	"	80	J. E. Backman	Riverport	18	186	20
130676	Matilda H	"	11	Collins Heisler	Tancook	2	22	80
121874	Mattawa	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	19	192	10
133818	Mildred Baker	"	10	Howard Baker	"	4	33	60
126107	Minnie M. Mosher	"	73	J. E. Backman	Riverport	19	185	10
134051	Monsrchy	"	80	Josiah Lohnes	La Have	19	192	10
126113	Muriel B. Walters	"	80	Wm. Arenburg	Lunenburg	19	192	10
130743	Muriel E. Winters	"	80	Freeman Anderson	"	19	192	10
130573	Muriel L.	"	15	Peter Lowe	Mahone, baie.	3	32	70
126663	Nellie J. Banks	Shelburne	35	Phineas Richard	Pentz	8	82	20
94833	News Boy	Port M-dway	16	James Bell	Dublin Shore	3	33	70
126827	Nobility	Lunenburg	80	J. E. Backman	Riverport	16	174	40
134044	Norma P. Coolen	"	80	W. D. McLean	Mahone, baie.	19	192	10
130955	No Tow	"	15	Harry Publicover	Blandford	3	32	70
137876	Olive E.	"	11	Alvin Naugler	Dayspring	2	22	80
130826	Original	"	80	Wm. C. Smith	Lunenburg	18	186	20
131067	P. C. Mason	"	10	Phineas Mason	Eastern Points	2	21	80
133801	Pasadena	"	80	J. Ernst & Son	Mahone, baie.	18	186	20
130563	Phoebe M.	"	11	David Morash	West Dover	3	28	70
130828	Phyllis L. Westhaver	"	80	Mahlon Rhodenizer	Lunenburg	20	198	00
130817	R. L. Borden	"	80	G. A. Himmelman	"	21	203	90
130951	Rakwana	"	11	Albert Meisner	"	3	28	70
130569	Rebecca M. L.	"	11	Nathaniel Levy	Tancook	3	28	70
130674	Reggie P. P.	"	11	Ephraim Rafuse	Martin, Pointe	4	34	60
126114	Revenue	"	80	Wm. C. Smith	Lunenburg	19	192	10
130478	Review	"	74	J. E. Backman	Riverport	19	186	10
130916	Ronald C.	"	14	Clarence Tanner	Stonehurst	5	43	50
130689	Rosanna T.	"	10	Israel Tanner	Eastern Points	3	27	70
126034	Russel H. Pentz	"	80	A. V. Conrad	Parks Creek	18	186	20
130685	S. F. Levy	"	11	Clifford Levy	Tancook	3	28	70
130680	Sadie Evelyn	"	11	Marcus Publicover	Blandford	2	22	80
130724	Sealer	"	11	Amos Levy	Cross, Ile.	3	28	70
133808	Selma M.	"	11	Albert Mason	Tancook	2	22	80
126582	Sesame	"	15	Joshua Ernst	Pleasantville	2	26	80
130474	Shant Alee	"	11	Robert Wight	Eastern Points	2	22	80
130471	Skip	"	11	Arthur Mason	"	4	34	60
13400	Tancook	"	37	Ernest Covey	Tancook	7	78	30
131161	Thelma C.	"	13	Irvin Boutilier	N.W. Cove	3	30	70
131062	Three Cousins	"	13	Wesley Greek	Lunenburg	3	30	70
134409	Pipperary	"	80	W. N. Reinhardt	La Have	18	186	20
126590	Uda A. Saunders	"	80	E. F. Zwicker	Lunenburg	19	192	10
122306	Undaunted	"	13	Clifford Whynot	Vogler, anse	3	30	70
131179	Vera E. Himmelman	"	80	Wm. Duff	Lunenburg	20	198	00
130681	Verna L.	"	12	Emanuel Corkum	Middle La Have	3	29	70
131063	Vernie S.	"	10	Abraham Knickle	Blue Rocks	3	27	70
134042	Viola May	"	80	J. Ernst & Son	Mahone, baie.	20	198	00
137880	Violet B. Wynacht	"	10	Nathaniel Weinacht	Stonehurst	3	27	70
131174	W. C. McKay	"	80	Daniel Lohnes	Riverport	19	192	10
131172	W. G. Robertson	"	80	J. W. Publicover	La Have	20	198	00

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16)--  
Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE LUNENBURG—Fin.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.	
							\$	c.
130824	W. H. Smith. . . . .	Lunenburg . . . . .	80	Wm. C. Smith. . . . .	Lunenburg . . . . .	17	180	30
131175	W. T. White. . . . .	" . . . . .	80	" . . . . .	" . . . . .	20	198	00
130682	Warren G. C. . . . .	" . . . . .	10	Jos. Levy. . . . .	Feltzen, sud. . . . .	2	21	80
126120	Warren G. Win- ters . . . . .	" . . . . .	80	Freeman Anderson. . . . .	Lunenburg . . . . .	20	198	00
133809	Warren M. Colp . . . . .	" . . . . .	80	Wm. Duff . . . . .	" . . . . .	22	209	80
126115	Watauga . . . . .	" . . . . .	80	H. W. Adams . . . . .	" . . . . .	18	186	20
126818	William C. Smith. . . . .	" . . . . .	80	Wm. C. Smith. . . . .	" . . . . .	20	198	00

## COMTÉ DE QUEEN.

122579	Amerite. . . . .	Yarmouth . . . . .	12	Ralph Leslie. . . . .	Eagle-Head. . . . .	3	29	70
130677	Cunner. . . . .	Lunenburg . . . . .	10	Thomas Smith. . . . .	Port-Mouton S. O. . . . .	3	27	70
122235	Ena A. . . . .	Barrington . . . . .	12	W. S. Leaman. . . . .	Port-Medway . . . . .	2	23	80
107054	Favorite. . . . .	Liverpool. . . . .	28	J. E. Corkum. . . . .	Beach-Meadows. . . . .	5	57	50
121877	Florence C. . . . .	" . . . . .	15	Wm. Croft . . . . .	Western-Head. . . . .	2	26	80
110352	G. B. Zwicker . . . . .	Port Medway. . . . .	12	Roy Hiltz . . . . .	Port-Medway. . . . .	3	29	70
120247	Gaetta. . . . .	" . . . . .	15	S. E. Parke. . . . .	" . . . . .	3	32	70
122239	Hilda Brannen. . . . .	Liverpool. . . . .	10	Merrill Pentz. . . . .	Beach-Meadows. . . . .	2	21	80
121887	Lena. . . . .	Yarmouth. . . . .	11	Walter Frazer . . . . .	Port-Mouton. . . . .	4	34	60
122105	Lottie G. . . . .	" . . . . .	10	Max Clattenburg . . . . .	Port-Medway. . . . .	4	33	60
131205	Oliver Twist . . . . .	Liverpool. . . . .	10	Alex. Huskins . . . . .	Port-Mouton. . . . .	3	27	70
121682	Quickstep . . . . .	Yarmouth. . . . .	10	W. A. Doggett . . . . .	White-Point . . . . .	1	15	90
131207	Rhoda C. . . . .	Liverpool. . . . .	10	Wm. J. Wagner . . . . .	Summerville . . . . .	4	33	60
122236	Thelma B. . . . .	Barrington . . . . .	12	Swim Bros. . . . .	Lockeport . . . . .	2	23	80
130725	W. Baker. . . . .	Lunenburg . . . . .	10	Wm. Baker. . . . .	Liverpool . . . . .	3	27	70

## COMTÉ DE RICHMOND.

130740	Albert A. Young. . . . .	Lunenburg . . . . .	80	L. N. Poirier . . . . .	Descousse . . . . .	22	209	80
116657	Alice M. . . . .	Yarmouth. . . . .	26	T. R. Boudrot . . . . .	Petit-De-Grat. . . . .	5	55	50
111472	Annie May. . . . .	Arichat . . . . .	17	Peter Landry. . . . .	" . . . . .	4	40	60
74100	Candid. . . . .	" . . . . .	23	J. H. Poirier . . . . .	Descousse . . . . .	4	46	60
130355	E. L. Comeau. . . . .	" . . . . .	19	A. A. Boudrot . . . . .	Petit-De-Grat. . . . .	5	48	50
121866	Eldora. . . . .	Lunenburg. . . . .	79	F. J. Poirier . . . . .	Descousse. . . . .	17	179	30
80829	Florence B. . . . .	Arichat. . . . .	32	Chas. Boudreau. . . . .	Rivière Bourgeois. . . . .	10	91	00
117049	H. C. Phillips . . . . .	Barrington. . . . .	11	Alfred LeBlanc. . . . .	Martinique. . . . .	3	28	70
117091	Hazel Maud . . . . .	Arichat . . . . .	10	Alcide Goyetche. . . . .	Cap Auguste. . . . .	4	33	60
126346	Hobo. . . . .	Barrington. . . . .	12	Jas. Marchand. . . . .	Petit-de-Grat. . . . .	3	29	70
100538	J. E. Collins. . . . .	Halifax . . . . .	36	S. F. Burke. . . . .	Rivière Bourgeois . . . . .	11	100	90
111795	Katie J. . . . .	Pt. Hawkesbury . . . . .	11	Ronald McDonald. . . . .	Janvrin, Ile. . . . .	3	28	70
111480	Lady Laurier. . . . .	Arichat . . . . .	12	Paul LeBlanc. . . . .	Poulamon . . . . .	2	23	80
117092	Lass of Gowrie. . . . .	" . . . . .	16	Jos. Petitpas . . . . .	Arichat . . . . .	3	33	70
130360	Lawrence B. . . . .	" . . . . .	10	L. B. Sampson . . . . .	Louisdale . . . . .	4	33	60
107374	Leah Hardy . . . . .	Sydney. . . . .	20	John Burke. . . . .	Rivière Bourgeois. . . . .	5	49	50
137991	Lena S. . . . .	Arichat. . . . .	11	Alaire Sampson . . . . .	Petit-de-Grat. . . . .	3	28	70
137992	Luca. . . . .	" . . . . .	10	Benj. Marchand, jr. . . . .	Louisdale . . . . .	4	33	60
107995	Maggie M. F. . . . .	Canso . . . . .	15	Isaie Boudreau . . . . .	Rivière Bourgeois . . . . .	2	26	80
111798	Marie C. . . . .	Pt. Hawkesbury . . . . .	18	A. F. Boudreau. . . . .	Petit-de-Grat. . . . .	6	53	40
116345	Mary Alice. . . . .	Arichat . . . . .	10	P. F. Sampson . . . . .	L'Ardoise inf. . . . .	3	27	70
111479	Mary Atalanta. . . . .	" . . . . .	15	Isaiah Burke. . . . .	Rivière Bourgeois. . . . .	3	32	70
122182	Mary Elizabeth. . . . .	" . . . . .	11	Flacide Burke. . . . .	" . . . . .	2	22	80
117049	Mary J. . . . .	" . . . . .	32	Simon Goyetche. . . . .	" . . . . .	2	43	80
103462	Maud . . . . .	" . . . . .	20	Henty Duon. . . . .	Arichat. . . . .	2	51	80
72067	Minnie. . . . .	Pt. Hawkesbury . . . . .	26	John Pelham. . . . .	Janvrin, Ile. . . . .	3	43	70
121809	Petite. . . . .	Lunenburg. . . . .	61	A. P. Poirier . . . . .	Poivierville. . . . .	17	161	30

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16.)—  
 « Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE RICHMOND—Fin.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'honnimes payés.	Montants payés. \$ c.
117095	Rodrid Grace.....	Arichat.....	17	Hubert Birette.....	L'Ardoise infér....	3	34 70
116272	Rosie M. B.....	Halifax.....	75	Anselme Sampson....	Rivière Bourgeois.	15	163 50
130561	Right Away.....	Lunenburg.....	19	Wm. Martell.....	Petit de-Grat.....	6	54 40
130357	S. D. Boudrot.....	Arichat.....	11	Simon Fougère.....	Poulamon.....	3	28 70
107318	St Stephen.....	Halifax.....	19	I. F. Burke.....	Rivière Bourgeois.	3	36 70
116889	Saint Dominique..	Arichat.....	21	Henry Fougère.....	Poulamon.....	6	56 40
96962	Sunrise.....	Yarmouth.....	18	Chas. Fougère.....	Rivière Bourgeois.	5	47 50
122190	Virginie S.....	Arichat.....	16	E. V. Landry.....	Petit-de-Grat.....	7	57 80
116292	Wilena Fraser.....	Charlottetown..	13	Isaac Dugas.....	Arichat-ouest.....	3	30 70
100812	Wyvern.....	Barrington.....	25	J. D. Walker.....	Walkerville.....	2	36 80

## COMTÉ DE SHELBURNE.

121802	Abbie May.....	Barrington.....	10	Jas. Rollison.....	Birchtown.....	2	21 80
116235	Alcyone.....	Digby.....	52	The Lockport Cold Storage Co., Ltd..	Lockeport.....	9	105 10
122093	Anita.....	Yarmouth.....	11	Willard Matthews....	East-Ragged, fle..	3	28 70
100612	Ardella.....	Shelburne.....	10	Eleazar Crowe.....	Sandy, pointe.....	5	39 50
122453	Bertha A.....	Yarmouth.....	12	David Fleming.....	Cap Negro.....	3	29 70
130508	Blanchard C.....	Shelburne.....	11	Austin Swansburg....	Little-Harbour....	3	28 70
103186	Brittania.....	".....	11	Ross Enslow.....	West-Green H'br..	4	34 60
121683	D. E. Nickerson..	Yarmouth.....	10	J. W. Hemeon.....	Sandy, pointe.....	4	33 60
121822	Dorothy.....	".....	10	Howard Holmes.....	".....	3	27 70
121791	Eddie C.....	".....	10	J. R. Homer.....	Barrington.....	4	33 60
130504	Ella M. Rudolph..	Shelburne.....	54	Wm. McMillan.....	Lockeport.....	12	124 80
116353	Elnora T. Bonney.	Port-Medway....	19	".....	".....	6	54 40
122470	Elva Belle.....	Yarmouth.....	11	Burns McKenzie.....	".....	3	28 70
122467	Enterprise.....	".....	10	Oscar Gardner.....	Port La-Tour.....	3	27 70
121901	Eva M.....	Barrington.....	11	Edwd. Goodick.....	Sandy, pointe.....	3	28 70
117048	Evangeline.....	" Passage.....	11	Foster Crowell.....	Clarks-Harbour..	2	22 80
122146	Flirt.....	Yarmouth.....	16	E. V. Smith.....	Port La-Tour.....	4	39 60
122142	Gertrude.....	".....	10	Mitchell Smith.....	Doctor's-Cove....	3	27 70
112138	Gladiator.....	Shelburne.....	11	Hugh McAlpine.....	Lockeport.....	3	28 70
122463	Gladys M.....	Yarmouth.....	10	Samuel Swaine.....	Port-Saxon.....	3	27 70
130507	Gladys Thorburn..	Shelburne.....	39	J. H. Thorburn.....	Sandy, pointe.....	12	109 80
121797	Hattie & Ina.....	".....	10	Arnold Doane.....	Red-Head.....	3	27 70
131094	Helen G. McLean..	".....	33	F. C. McLean.....	Port Saxon.....	7	74 80
122141	Hillside.....	Yarmouth.....	10	Harry McIntosh.....	West-Green H'br..	3	27 70
126347	Ida M. Cunning- ham.....	Barrington.....	16	W. L. Hemeon.....	East-Ragged, fles.	4	39 60
117131	Ilna & Ida.....	Yarmouth.....	13	H. H. Brannen.....	Stony, fle.....	5	42 50
134174	Jellicoe.....	Shelburne.....	22	Wm. McMillan.....	Lockeport.....	10	81 00
116822	Jennet.....	Barrington.....	11	Kenny & Gardiner....	McNutt, fle.....	3	28 70
122138	Jennie L.....	Yarmouth.....	10	Ross Enslow.....	West-Green H'br..	2	21 80
121795	John L.....	".....	11	Bert Hipeon.....	Sandy, pointe.....	2	22 80
121692	Josephine.....	".....	10	Hervey Snow.....	Villagedale.....	4	33 60
126670	Julie Opp.....	Shelburne.....	38	Herbert R. Swim....	Lockeport.....	12	104 80
122131	Katie M.....	Yarmouth.....	10	Geo. Acker.....	Birchtown.....	1	15 90
122290	Kernwood.....	".....	80	The Lockport Cold Storage Co., Ltd..	Lockeport.....	18	186 20
122458	Lila A.....	Barrington Pas'e	10	H. H. Atkinson.....	Stony, fle.....	5	39 50
130627	Lily M. Hodge.....	Yarmouth.....	31	The Lockport Cold Storage Co., Ltd..	Lockeport.....	2	42 80
121693	Little Charley...	".....	10	Howard Newell.....	West-Head.....	3	27 70
131201	Lydia May.....	Liverpool.....	39	W. A. Inness.....	Lockeport.....	5	68 50
116854	Marianna.....	Shelburne.....	33	F. W. Sutherland....	".....	7	74 30
126350	Monarch I.....	Barrington Pas'e	17	Churchill Penney....	Clark's-Harbour..	7	53 30
121905	Mira L. Smith.....	".....	14	E. P. Crowell.....	Port La-Tour.....	4	37 60
121687	Monitor.....	Yarmouth.....	10	Ernest Holmes.....	Sandy, pointe.....	2	21 80

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche, (1915-16.)—  
Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ DE SHELBURNE—Fin.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement.	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.
							\$ cts.
131091	Nellie Viola.....	Shelburne.....	40	J. T. McKenzie.....	Lockeport.....	14	122 60
117132	Nema D.....	Yarmouth.....	10	G. S. Firth.....	Shelburne.....	3	27 70
131096	Ohio.....	Shelburne.....	42	Roseway Fish Co., Ltd.....	".....	14	124 60
117050	Olive R.....	Barrington.....	14	H. R. Swim.....	Lockeport.....	3	31 70
131099	Opitza.....	Shelburne.....	41	".....	".....	15	129 50
130506	R. L. McKenzie.....	".....	33	R. L. McKenzie.....	".....	10	92 00
122466	Rilla May.....	Yarmouth.....	12	Levi Nickerson.....	West-Head.....	4	35 60
131095	Ronald B.....	Shelburne.....	40	Charles Wyman.....	Shelburne.....	14	122 60
126350	Monarch I.....	Barrington Pas'e	17	Churchill Penney.....	Clark's Harbour..	7	58 30
103783	Springwood.....	Shelburne.....	80	Wm. McMillan.....	Lockeport.....	20	198 00
117046	Three Brothers.....	Barrington.....	13	Percy Nickerson.....	Port Saxon.....	5	42 50
116448	Togo.....	Shelburne.....	18	E. C. Locke.....	Lockeport.....	5	47 50
121792	Twin Sisters.....	Yarmouth.....	10	Wm. Connell.....	Clark's Harbour..	3	27 70
117143	Valmore.....	Halifax.....	11	Clayton Collupy.....	Lockeport.....	2	22 80
121873	Viola S.....	Yarmouth.....	16	C. E. Van Amburg..	".....	2	27 80
122464	Willie M.....	".....	14	Walter Watts.....	Sandy-Point.....	3	31 70
121656	Zilpha.....	".....	10	R. R. Lloyd.....	Sable, riv.....	3	27 70

COMTÉ DE VICTORIA.

107028	Anna F.....	Sydney.....	14	James Brewer.....	Ingonish-S.....	5	43 50
126028	Beatrice Donovan..	".....	18	Robin, Jones & Whit- man.....	Halifax.....	5	47 50
130369	Edna R. Hines.....	".....	18	Angus J. Hines.....	Ingonish Ferry... 5	47 50	
131213	Elizabeth Donovan	".....	11	Thomas W. Donovan.	South Ingonish... 5	40 50	
126562	Hawley Brothers..	".....	11	James Hawley.....	Ingonish Ferry... 5	40 50	
122120	Julia F. C.....	".....	12	Thomas A. Young...	South Ingonish... 5	41 50	
130362	M. A. McDonald..	".....	17	Angus McDonald....	".....	5	46 50
107355	Mary E.....	".....	10	Allen McIntyre.....	Ingonish Ferry... 5	39 50	
131214	Phrebe Jordon....	".....	15	Charles Williams....	Ingonish-S.....	3	32 70
122128	Reliance.....	Halifax.....	18	Robin, Jones & Whit- man.....	".....	6	53 40
100444	Stella May.....	Canso.....	12	Simon P. Hawley....	Ingonish Ferry... 4	35 60	
126567	T. W. J. Whittier	Sydney.....	15	Charles Manger.....	Ingonish-S.....	5	44 50
130363	V. F. Williams....	".....	13	Vincent Williams....	".....	2	24 80

COMTÉ DE YARMOUTH.

111879	Annie B.....	Yarmouth.....	20	Théodore D'Entre- mont.....	Pubnico-O.....	6	55 40
116898	Agnes M.....	".....	11	George Doucette....	Tuskett.....	2	22 80
126808	Agnes Pauline....	".....	71	Raymond N. D'Entre- mont.....	Pubnico-O.....	17	171 30
121695	Aroma S.....	".....	10	L. A. D'Entre-mont..	".....	2	21 80
116828	Beatrice.....	Barrington.....	12	Winfield Goodwin...	Argyle Sound.....	5	41 50
122258	Buema.....	Shelburne.....	36	Daniel Ryder.....	Lower Argyle.....	6	71 40
121694	Columbia.....	Yarmouth.....	10	Fred H. Murphy.....	Pubnico Head.....	4	33 60
137871	Cupola.....	Lunenburg.....	73	Adolphus D'Entre- mont.....	Pubnico-O. inf....	15	161 50
100605	Dawn.....	Yarmouth.....	51	Henry A. Amiro.....	Yarmouth.....	10	110 00
126807	Elizabeth D.....	".....	79	Sylvain D. D'Entre- mont.....	Pubnico.O. inf....	21	132 90

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16)—  
Nouvelle-Ecosse—Fin.

COMTÉ DE YARMOUTH—Fin.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement.	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.	
							§	c.
103066	Eddie J. ....	Yarmouth .....	23	Henry A. Amiro .....	Yarmouth .....	10	82	60
116205	Eddie James. ....	" .....	79	Henry A. Amiro .....	" .....	18	185	20
121872	Francis A. ....	" .....	80	Henry A. Amiro .....	" .....	10	139	00
121907	Freda N. Nickerson .....	Barrington .....	12	Henry Nickerson .....	Argyle Sound .....	1	17	90
122099	Hilda .....	Yarmouth .....	17	James A. Boudreau .....	Wedgeport .....	4	40	60
130626	Joseph Lester .....	" .....	15	J. R. Amiro .....	Pubnico-O. ....	4	38	60
134161	James R. Clark .....	" .....	47	Hilaire P. LeBlanc .....	Wedgeport .....	17	147	30
116204	Laurie J. ....	" .....	65	Julien D'Entremont .....	Pubnico-O .....	19	177	10
116899	Lydia L. ....	" .....	14	Adolfe LeBlanc .....	Wedgeport .....	2	25	80
130625	Louis P. ....	" .....	60	Louis P. D'Entremont .....	Pubnico-O .....	15	148	50
116658	Mable A. ....	" .....	15	Arthur Cosman .....	Yarmouth .....	3	32	70
112112	Maimie Dell. ....	Lunenburg .....	80	Yarmouth Trading Co. ....	" .....	18	186	20
111875	Nelson A. ....	Yarmouth .....	72	Henry A. Amiro .....	" .....	18	178	20
126187	Nathalie. ....	" .....	28	Yarmouth Trading Co. ....	" .....	10	87	00
103800	Nellie I. King .....	Shelburne .....	80	George H. King .....	Shelburne .....	12	150	80
103706	Regine .....	Yarmouth .....	10	T. A. D'Entremont .....	Pubnico-O .....	6	45	40
130509	Roseway .....	Shelburne .....	37	James Bowers .....	Shelburne .....	16	131	40
117138	Two Brothers .....	Yarmouth .....	11	Lorey Ross .....	Yarmouth Bar .....	4	34	60
134163	Viola A. ....	" .....	20	John A. Pothier .....	Eel Brook .....	5	49	50
103711	Venite .....	" .....	24	James E. Crosby .....	Yarmouth .....	4	47	60
122452	Virginia .....	Barrington .....	17	William A. Surette .....	" .....	4	40	60
121994	Vice Reine .....	Shelburne .....	12	Hugh McManus .....	" .....	5	41	50
121812	Wilfred L. Snow .....	Digby .....	51	Andrew A. D'Eon .....	Pubnico-O .....	13	127	70
120343	Wm. N. Ryder .....	Barrington .....	70	Don C. Smith .....	Woods Harbour .....	18	176	20
122465	White Wing .....	Yarmouth .....	11	Joseph Harris .....	Yarmouth .....	...	16	90

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

92517	Ada .....	St-André .....	10	William Matthews .....	L'Etete .....	3	27	70
107903	Ava M. ....	" .....	17	George A. Johnson .....	Woodwards, anse .....	7	53	30
122573	Bohemia .....	" .....	10	T. M. Dakin .....	North Head .....	7	51	30
122550	Bonita .....	" .....	15	Isaiah Carter .....	Seeleys, anse .....	3	32	70
111898	Catherine .....	Weymouth .....	11	Robert A. Main .....	Woodwards, anse .....	4	10	60
103144	Edward Morse .....	St-André .....	32	Alexander Calder .....	Campo Bello .....	3	49	70
111522	Elizabeth .....	Digby .....	21	Fred W. Avery .....	" .....	2	32	80
111527	Etta H. ....	" .....	10	George Justason .....	Blacks Harbour .....	3	27	70
107906	Flora .....	St-André .....	14	Gratis Cook .....	Back, baie .....	2	25	80
130428	Fannie May .....	" .....	25	William McLellan .....	Campo Bello .....	3	49	70
122248	Hattee B. ....	" .....	10	Wilmot Benson .....	Seal, anse .....	3	27	70
111839	Harry C. ....	Digby .....	16	John Matthews .....	L'Etete .....	4	39	60
103121	Island Girl .....	St-André .....	17	Birdell Lambert .....	Woodwards, anse .....	4	40	60
103997	Jessie James .....	" .....	11	Josephine Frankland .....	White Head .....	2	22	80
122591	Jennie T. ....	" .....	31	James Nesbitt .....	North Head .....	5	60	50
83464	Little Annie .....	Digby .....	18	Frederick B. Richardson .....	Richardson .....	4	43	60
122571	Lita C. ....	Yarmouth .....	13	Cecil B. Cross .....	Beaver Harbour .....	1	18	90
112311	Oronhyatekha .....	St-André .....	21	James McLeese .....	Back, baie .....	1	26	90
59387	Telephone .....	" .....	19	Alfred Stanley .....	North Head .....	8	66	20
100548	Violetta .....	Digby .....	11	William M. Tucker .....	L'Etete .....	4	34	60
97149	Winnie .....	St-André .....	12	Herbert Holland .....	Seeleys, anse .....	3	21	70



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16).—  
Nouveau-Brunswick—Suite.

COMTÉ DE GLOUCESTER.

Numéro officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation	Nombre d'hom- mes.	Montants payés.
							\$ c.
130658	Abufileon.....	Chatham.....	19	Joseph Lacroix.....	Caraquet.....	4	42 60
72099	Adelina.....	".....	12	Philias Gionet.....	".....	4	35 60
103081	Albatross.....	".....	13	Wm. Fruing & Co.....	".....	3	30 70
130985	Alexiana.....	".....	17	Romain A. Noel.....	Petite Lamèque... ..	4	52 40
122957	Alice.....	".....	15	Severe Duguay.....	".....	5	44 50
130332	Alika P.....	".....	15	Pierre G. Hébert.....	".....	3	32 70
112162	Alma.....	".....	12	Agapit Duguay.....	Lanèque.....	4	35 60
92419	Anna.....	".....	12	Jeremie S. Aché.....	".....	4	35 60
100960	Annie M.....	".....	11	W. S. Loggie, Co., Ltd.....	Caraquet.....	4	35 60
137912	Anonciade.....	".....	20	Théotime Gallien.....	".....	4	43 60
96739	Argeline.....	".....	14	Jean Bte. Chiasson.....	".....	5	43 50
134332	Arseneau Brothers	".....	10	Joseph Arseneau.....	Inkerman.....	3	27 70
130988	Aviator.....	".....	17	Pierre S. Lanteigne.....	Caraquet.....	4	40 60
100975	Big Bear.....	".....	10	Louis Chiasson.....	".....	4	33 60
103072	Ben Hur.....	".....	11	Adolphe LeClere.....	".....	5	40 50
100299	Blanchard.....	".....	12	Robin, Jones & Whit- man.....	".....	4	36 60
103589	Blenheim.....	".....	13	Robin, Jones & Whit- man.....	".....	4	36 60
130657	Boliha.....	".....	20	Robiu, Jones & Whit- man.....	".....	4	43 60
137919	Bouvet.....	".....	10	Romain M. Godin.....	Mizonette.....	3	27 70
103780	Britannia.....	".....	13	Wm. Fruing & Co.....	Caraquet.....	4	36 60
100780	Britannic.....	".....	12	W. S. Loggie Co., Ltd.....	Lower Caraquet... ..	5	41 50
100988	Caesar.....	".....	10	Gustave P. Chiasson.....	Caraquet.....	5	39 50
100774	Calliope.....	".....	12	Raphael Hébert.....	".....	4	35 60
134324	Canna.....	".....	14	Robin, Jones & Whit- man.....	".....	4	37 60
134005	Catch Me.....	".....	17	P. E. LeBouthillier.....	".....	4	40 60
130330	Caraquet.....	".....	19	Philias Doiron.....	".....	5	48 50
130996	Catalenno.....	".....	28	Robin, Jones & Whit- man.....	".....	4	51 60
103585	Cedric.....	".....	14	Henri X. Chenard.....	".....	4	37 60
103271	Celia.....	".....	11	Adelard Haché.....	Miscou Centre.....	3	28 70
100784	Charlotte.....	".....	13	F. T. B. Young.....	Caraquet.....	4	36 60
133911	Contribution.....	".....	11	Guillaume Chenard.....	".....	3	28 70
103083	Corsair.....	".....	10	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	Lamèque.....	5	39 50
111465	C. R. C.....	".....	13	Robin, Jones & Whit- man.....	Caraquet.....	4	36 60
133920	Cute.....	".....	12	Noé Chiasson.....	Miscou Centre.....	3	29 70
100913	Daffodil.....	".....	10	Jean G. Robichaud.....	Shippigan.....	4	33 60
130998	De Grace.....	".....	10	James De Grace.....	".....	4	33 60
103076	Dipper.....	".....	12	W. S. Loggie Co., Ltd.....	".....	4	85 60
130982	Dit on.....	".....	12	Henri Legere.....	Caraquet.....	4	35 60
103948	Dora.....	".....	12	Robin, Jones & Whit- man.....	".....	3	29 70
112155	Dora.....	".....	10	Seraphin Doiron.....	Miscou, havre.....	4	33 60
122953	Dore.....	".....	10	Peter P. Chiasson.....	Island River.....	4	33 60
100999	Dove.....	".....	11	C. L. Robichaud.....	Caraquet.....	4	34 60
137917	Duc de la Marine	".....	22	Onesime Paulin.....	".....	5	51 50
100998	Eagle.....	".....	10	Alfred Gauvin.....	".....	1	33 60
110979	Elie Anne.....	".....	17	Joseph J. Doiron.....	".....	4	40 60
103590	Eliza.....	".....	13	Robin, Jones & Whit- man.....	".....	4	36 60
100293	Eliza.....	".....	15	F. T. B. Young.....	".....	5	44 50
133925	En Avant.....	".....	11	André Aché.....	Lamèque.....	3	28 70
130986	Emerencienne.....	".....	17	Théophile Noel.....	".....	4	40 60
137913	Emilie Blanchard..	".....	22	Patrick Blanchard.....	Caraquet.....	5	51 50
134009	Emily J.....	".....	18	John Luce.....	Petit Shippigan... ..	4	41 60
92585	Emma.....	".....	19	William O'Keefe.....	Caraquet.....	5	48 50
100911	Emperor.....	".....	10	Wm. Fruing & Co.....	".....	4	33 60

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16.)—  
Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE GLOUCESTER—*Suite.*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes.	Montants payés.	
							\$	c.
100786	Empress.....	Chatham.....	12	F. T. B. Young.....	Caraquet.....	4	35	60
100772	Estelle.....	".....	13	Victor Lanteigne.....	".....	4	36	60
100787	Ethel.....	".....	11	F. T. B. Young.....	".....	5	39	50
133916	Etoile d'un Marin.....	".....	20	Octave Noel.....	Lamèque.....	5	49	50
122058	Evangeline.....	".....	10	Vilas Frigault.....	Mizonette.....	4	33	60
103901	Falcon.....	".....	10	Abbe Lantiegne.....	Caraquet.....	4	33	60
103977	Fame.....	".....	10	George D. Mallet.....	Shippigan.....	4	33	60
133926	Fidelis.....	".....	11	Amedée L. Duguay.....	Petite Lamèque.....	4	34	60
122621	Fillars.....	".....	18	Prudent G. Albert.....	Caraquet.....	4	41	60
130654	Fish Seeker.....	".....	20	Gustave J. Gallien.....	".....	4	43	60
100298	Fisher.....	".....	12	Louis Guignard.....	Lamèque.....	3	29	70
111468	Fleetwing.....	".....	14	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	Caraquet.....	5	43	50
112165	Flying Cloud.....	".....	13	Wilfrid Robichaud.....	Shippigan.....	4	36	60
112151	Flying Foam.....	".....	18	Robin, Jones & Whitman.....	Caraquet.....	4	41	60
116479	Fortuna.....	".....	10	Xavier Poirier.....	Mizonette.....	3	27	70
111467	Four Brothers.....	".....	13	Henri Albert.....	Caraquet.....	4	36	60
134007	Fred L.....	".....	18	Fred Lanteigne.....	Petite Shippigan.....	5	47	50
100778	Gambetta.....	".....	13	W. S. Loggie Co., Ltd.....	Chatham.....	4	34	60
100954	Gazella.....	".....	10	".....	".....	4	33	60
111464	Gazelle.....	".....	13	Robin, Jones & Whitman.....	Caraquet.....	4	36	60
103766	Genesta.....	".....	12	Joseph G. Chiasson.....	Island River.....	4	35	60
116980	Georgina.....	".....	15	W. S. Loggie Co., Ltd.....	Chatham.....	4	38	60
100968	Gem.....	".....	11	Antoine N. Godin.....	Mizonette.....	4	34	60
96733	Gem.....	".....	12	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	Caraquet.....	4	35	60
130356	Gilbert B.....	Arichat.....	13	Frank Resle, Sr.....	Miscou, havre.....	5	42	50
103282	Gilknockie.....	Chatham.....	11	John N. LeBouthillier.....	".....	4	34	60
130336	Ginger.....	".....	19	Luc L. Friolet.....	Caraquet.....	4	42	60
111848	Gipsy.....	".....	15	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	Caraquet.....	4	38	60
103086	Gipsy.....	".....	20	W. S. Loggie Co., Ltd.....	Chatham.....	4	43	60
107775	Gold Seeker.....	".....	13	Robin, Jones & Whitman.....	Caraquet.....	4	36	60
112157	Grasshopper.....	".....	16	Pierre A. Poulin.....	".....	4	39	60
92418	Grip.....	".....	12	Gustave Chenard.....	".....	5	41	50
111819	Happy Home.....	".....	16	Majorique Chenard.....	".....	4	39	60
100956	Harold N.....	".....	12	Philias Mallet.....	Shippigan.....	5	41	50
122289	Helen and Hilda.....	".....	12	George Matthews.....	".....	3	29	70
107771	Heron.....	".....	13	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	Caraquet.....	4	36	60
103765	Hirondelle.....	".....	11	Agapit LeClerc.....	".....	4	34	60
137928	H. L. Friolet.....	".....	11	Henry L. Friolet.....	".....	3	27	70
103939	Hope.....	".....	11	John Michon.....	".....	5	40	50
92409	Hope.....	".....	18	David Godin.....	Mizonette.....	5	47	50
100906	Hotsapur.....	".....	19	Frank Wilson.....	Wilson Pointe.....	4	33	60
130992	Hoy.....	".....	11	Majorique Noel.....	Lamèque.....	2	22	80
134336	Hughanna.....	".....	11	J. H. B. Sewell.....	Caraquet.....	3	28	70
117181	Ida.....	".....	16	Joseph J. Savoy.....	Lamèque.....	4	39	60
103931	Irene.....	".....	12	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	Caraquet.....	4	35	60
96724	Isabel.....	".....	11	Jean Bta. Hébert.....	".....	4	34	60
103289	Jersey Lily.....	".....	12	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	".....	5	41	50
131000	J. L. B.....	".....	13	Frank Baudin.....	Miscou, havre.....	4	36	60
100958	John B.....	".....	11	W. S. Loggie Co., Ltd.....	Chatham.....	4	34	60
130991	Joseph Marie G.....	".....	22	Charles Cauvin.....	Petite Lamèque.....	5	51	50
100965	Josephine.....	".....	11	Joseph X. Chenard.....	Caraquet.....	3	28	70

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16).—  
Nouveau-Brunswick—Suite.  
COMTÉ DE GLOUCESTER—Suite.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.	
							\$	c.
112169	Kathleen.....	Chatham.....	15	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	Caraquet.....	5	44	50
111466	King Edward.....	".....	14	Robin, Jones & Whitman.....	".....	4	37	60
103949	King Fisher.....	".....	13	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	".....	4	36	60
103288	Kite.....	".....	10	Gervais Plourde.....	".....	4	33	60
107774	Klondyke.....	".....	14	Robin, Jones & Whitman.....	".....	4	37	60
103283	Koh-i-noor.....	".....	13	Joseph Aimé Doiron.....	".....	4	36	60
130987	L'Assomption.....	".....	18	Jacob J. Z. Chiasson.....	".....	5	47	50
130337	L'Acadienne.....	".....	18	John S. Noël.....	Lamèque.....	4	41	60
130984	L'Acadie.....	".....	17	Lange Aché.....	".....	4	40	60
111461	Ladysmith.....	".....	17	Hypolite Chiasson.....	Petite Lamèque.....	5	46	50
130983	Lamecca.....	".....	19	Camille Aché.....	Lamèque.....	5	48	50
103003	Lark.....	".....	10	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	Caraquet.....	4	33	60
137918	Lea Legere.....	".....	19	Nazaire Legere.....	".....	5	48	50
133927	Lefebvre.....	".....	11	Sébastien Savoie.....	Lamèque.....	3	28	70
137924	Léontine.....	".....	21	A. D. Chiasson.....	".....	6	56	40
107773	L'Étoile.....	".....	15	Prudent Gallien.....	Caraquet.....	5	44	50
122959	Letty Jane.....	".....	15	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	".....	4	38	60
112152	Lillian.....	".....	15	Robin, Jones & Whitman.....	".....	5	44	50
134001	Lily Florence.....	".....	20	".....	".....	4	36	60
130981	Lobelia.....	".....	21	".....	".....	4	44	60
12 601	Loze.....	".....	13	Gustave Jean.....	Caraquet.....	5	42	50
112154	Mac.....	".....	11	Leo Ward.....	Miscou Centre.....	3	28	70
116977	Mabel.....	".....	16	W. S. Loggie Co., Ltd.....	Chatham.....	4	39	60
116480	Maggie.....	".....	10	Isaïe Lanteigne.....	Caraquet.....	4	33	60
134326	Magloire.....	".....	10	Jean Léger.....	Mizonette.....	3	27	70
100955	Majestic.....	".....	10	W. S. Loggie Co., Ltd.....	Chatham.....	6	45	40
131333	Malbaie.....	".....	11	Pierre D. Lanteigne.....	Miscou Centre.....	5	40	50
134325	Mallet.....	".....	10	Joseph Mallet.....	Shippegan.....	3	27	70
72100	Marie.....	".....	11	Eustache Chiasson.....	Caraquet.....	4	34	60
111847	Mary.....	".....	14	David Albert.....	".....	4	37	60
116978	Margaret.....	".....	16	W. S. Loggie Co., Ltd.....	".....	4	39	60
107779	Marie.....	".....	15	Gaspard Savoie.....	Robichaud Landing.....	4	38	60
103768	Mayflower.....	".....	18	Robin, Jones & Whitman.....	Caraquet.....	4	36	60
112163	Margaret Ann.....	".....	13	John Jones.....	Petite Lamèque.....	4	36	60
103278	Marie Celia.....	".....	13	J. N. LeBouthillier.....	Caraquet.....	4	36	60
133919	Marie Delphine.....	".....	16	Joseph H. Savoie.....	Lamèque.....	5	45	50
103984	Mary Emma.....	".....	11	Wm. Fruing & Co.....	Caraquet.....	3	28	70
117182	Marie Étoile.....	".....	20	J. O. LeBouthillier.....	".....	4	43	60
130655	Marie E. Rive.....	".....	21	Théodore Lanteigne.....	".....	4	44	66
107776	Mayflower.....	".....	11	A. D. Chiasson.....	".....	5	40	50
37915	M. J. Albert.....	".....	20	John S. Albert.....	".....	4	43	60
92413	Mary Jane.....	".....	14	John P. Doiron.....	".....	4	37	60
130995	Mary J. Margaret.....	".....	25	Robin, Jones & Whitman.....	".....	4	48	60
100292	Marie Joseph.....	".....	12	Pierre Noël.....	Petite Lamèque.....	5	41	50
133994	Marie Justine.....	".....	24	Joseph Adé. Doiron.....	Caraquet.....	5	53	50
134000	Marie Le Bouthillier.....	".....	19	E. O. LeBouthillier.....	".....	4	42	60
112158	Maple Leaf.....	".....	13	Wm. Fruing & Co., Ltd.....	".....	4	38	60
134002	Mona Lisa.....	".....	17	M. LeBouthillier.....	".....	5	46	50
100295	Marie Louisa.....	".....	18	Joseph A. Paulin.....	".....	4	41	60
116471	Marie Louise.....	".....	10	Gustave Chiasson.....	".....	5	39	50
130999	Mabel Luce.....	".....	11	Philip Luce.....	Petite Shippegan.....	2	22	80

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16).—  
Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE GLOUCESTER—*Suite.*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Port d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.	
							§	c.
130994	Mary M. Florence	Chatham	32	Henry J. Chiasson	Caraget	4	55	60
134003	Marie Noela	"	11	Charles Cormier	"	2	28	70
116478	Marie O.	"	11	Fred. D. Robichaud	Shippigan	3	28	70
100457	Mary R.	"	12	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham	4	43	60
116475	Mary Rose	"	17	Robin, Jones & Whitman	Caraget	4	47	60
137921	Marie Raquette	"	12	Joseph O. Cormier	Mizonette	4	35	60
112150	Mary Star of the Sea	"	15	Luc Friolet	Caraget	5	44	50
112161	Mary Star	"	15	H. LeBouthillier	"	5	44	50
111844	Mary Star of the Sea	"	14	Robin, Jones & Whitman	"	4	37	60
116477	Mary Star of the Sea	"	20	Ferdinand Savoie	Robichaud L'nding	4	43	60
130996	Médaille d'or	"	24	Edmond Lanteigne	Caraget	5	53	50
100779	Mermaid	"	11	W. S. Loggie Co., Ltd	"	4	34	60
112164	Merry Christmas	"	13	Célestin Jean	Petite Lamèque	4	36	60
133924	Merveil	"	12	Arthur Aché	Lamèque	2	23	80
100300	Mikado	"	13	Robin, Jones & Whitman	Caraget	4	36	60
130659	Mildred Elaine	"	20	Wm. Fruing & Co., Ltd	"	5	49	50
134006	Miscou	"	10	Joseph N. LeBouthillier	"	2	21	80
134340	Miscou Belle	"	21	Wm. J. Ward	Miscou, havre	5	50	50
134094	Mizonnette	"	13	Prosper Boudreau	Caraget	4	36	60
133922	Morning Dew	"	10	Edmond Robichaud	Shippigan, Ile	3	27	70
88669	Morning Star	"	12	Gustave Gionet	Inkerman	1	17	90
117188	Morning Star	"	14	Alexis Noel	Lamèque	5	43	50
131321	Noella	"	18	Dazé Noel	"	3	35	70
122055	Olive	"	14	Thomas A. Lanteigne	Caraget	4	37	60
103004	Oriole	"	11	Wm. Fruing & Co.	"	4	34	60
103005	Osprey	"	10	Thomas Mallet	Shippigan	4	33	60
133917	Overseer	"	20	Fabien F. Chiasson	Island-River	4	43	60
100776	Patrick	"	11	W. S. Loggie & Co., Ltd	Chatham	4	34	60
100297	Palma	"	14	Amédée Aché	Lamèque	4	37	60
130656	P. A. L.	"	17	Xavier A. Lanteigne	Caraget	4	40	60
112125	Pearl	"	14	Pierre A. Doiron	"	4	37	60
103776	Pelican	"	13	Wm. Fruing & Co., Ltd	"	4	36	60
133923	Pembina	"	17	Wm. Fruing & Co.	"	3	34	70
103764	Petrel	"	12	Philorome Rose	"	4	35	60
122623	Pride of the Fleets	"	24	Robin, Jones & Whitman	"	4	47	60
96740	Providence	"	13	J. L. O. LeBouthillier	"	4	36	60
116974	Providence	"	18	M. L. Lanteigne	"	4	41	60
100604	P. T. S.	"	11	Romain Lanteigne	"	4	34	60
100775	Red Gauntlet	"	11	T. H. LeBouthillier	"	4	34	60
137914	Reine Marie	"	20	Patrick E. Lanteigne	"	5	49	50
134322	Remon	"	12	Julien T. Mallet	Shippigan	4	35	60
103586	Remus	"	17	W. S. Loggie Co., Ltd	Chatham	4	40	60
103078	Reward	"	13	Lange Albert	Caraget	4	36	60
130661	Richibucto Pearl	"	10	Alexander Mallet	Shippigan	3	27	70
97191	Rita	"	12	Robin, Jones & Whitman	Caraget	4	35	60
111470	River Branch	"	11	Wm. Fruing & Co., Ltd.	"	5	40	50
103946	Robin	"	12	Robin, Jones & Whitman	"	4	35	60
133992	Robichaud	"	10	Fidèle Bigeau	Inkerman	3	27	70
103587	Romulus	"	19	W. S. Loggie Co., Ltd	Chatham	4	42	60
92404	Rosa	"	17	Frederic Lanteigne	Caraget	4	40	60

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-16).—  
Nouveau-Brunswick—*Suite.*

COMTÉ DE GLOUCESTER—*suite.*

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'heures payées.	Montants payés.
							\$ c.
100968	Rosalie.....	Chatham.....	10	Pierre G. Lanteigné.	Caraget.....	5	39 50
100773	Rupert.....	".....	12	E. L. Albert.....	".....	4	35 60
133915	Samuel Le Grand.	".....	14	Alex. Robichaud.....	Shippigan.....	3	30 70
74191	Sara.....	".....	11	Francis S. Doiron.....	Caraget.....	5	40 50
100907	Sarah.....	".....	10	F. T. B. Young.....	".....	5	39 50
117190	Saturn.....	".....	10	Dominique Blanchard	Mizonette.....	4	33 60
134335	Sauvegarde.....	".....	11	Joseph Aché.....	Lamèque sup.....	4	34 60
103584	Saxon.....	".....	13	Joseph Baudin.....	Caraget.....	4	36 60
133913	Scelonia.....	".....	11	Anthyme Chiasson.....	Chiasson.....	3	28 70
100959	Sea Bird.....	".....	10	W. S. Loggie Co., Ltd	Chatham.....	4	33 60
126254	Sea Duck.....	".....	16	Lazare Lanteigne.....	Caraget.....	4	39 60
100901	Sea Flower.....	".....	12	John P. Lanteigne.....	".....	4	35 60
100914	Sea Flower.....	".....	11	John Chiasson.....	Miscou-Centre.....	5	40 50
96926	Sea Foam.....	".....	15	John M. Ward.....	".....	5	44 50
96731	Sea Star.....	".....	13	Patrick Albert.....	Caraget.....	4	36 60
130993	Shippigan's Best.	".....	10	W. S. Loggie & Co.....	Shippigan.....	4	33 60
133914	Shippigan Pearl..	".....	10	Joseph Brideau.....	".....	3	27 70
133918	Sillery.....	".....	12	Joseph F. Aché.....	Lamèque.....	3	29 70
100961	Silver Moon.....	".....	14	W. S. Loggie & Co.....	Chatham.....	4	37 60
100788	Sir Charles.....	".....	11	Napoléon E. Gionet	Caraget.....	4	34 60
122060	Spark.....	".....	10	Wm. Fruing & Co.....	".....		15 90
100963	Stanley.....	".....	10	André D. Gionet.....	".....	4	33 60
103087	Stanley.....	".....	10	Daniel D. Chiasson	Island, rivière.....	4	33 60
133913	Star of Shippigan.	".....	11	Mathias Chiasson.....	Shippigan.....	3	28 70
103767	Stella Maria.....	".....	19	Robin, Jones & Whit-			
				man.....	Caraget.....	4	42 60
116972	St-André.....	".....	15	Auguste Noël.....	Lamèque.....	5	44 50
117187	St-Anne.....	".....	13	Luc Noël.....	".....	4	36 60
116473	St-Anne.....	".....	14	Onésime Chiasson, sr.	".....	5	43 50
117189	St-Cecelia.....	".....	13	Stanislas Paulin.....	".....	5	42 50
111469	St. John.....	".....	13	Jean Aché.....	".....	4	36 60
103008	St-Joseph.....	".....	12	Eugène Gauvin.....	".....	4	35 60
112167	St-Joseph.....	".....	10	Raphaël Gionet.....	Caraget.....	5	39 50
122051	Ste. Julie.....	".....	12	Marcelin Noël.....	Lamèque.....	4	35 60
107776	St. Peter.....	".....	12	John G. Chiasson.....	Caraget.....	4	35 60
134338	St-Simon.....	".....	16	Philorome Chiasson.....	".....	5	45 50
130660	St-Sauveur.....	".....	18	Isaie Chiasson.....	Lamèque.....	5	47 50
134010	St-Urbain.....	".....	21	Patrice Chiasson.....	".....	4	44 60
137916	Summer Home.....	".....	18	Clement Lanteigne.....	".....	5	47 50
122056	Sunbeam.....	".....	14	Wm. Fruing & Co.,			
				Ltd.....	".....	5	43 50
111845	Superior.....	".....	14	Robin, Jones & Whit-			
				man.....	".....	5	43 50
133995	Supple Jack.....	".....	11	Thaddy C. Roussel.....	Shippigan.....	4	34 60
103947	Swallow.....	".....	13	Marcin Doiron.....	Caraget.....	5	42 50
103006	Swallow.....	".....	11	J. J. Robichaud.....	Shippigan.....	4	34 60
103762	Swan.....	".....	14	Wm. Fruing & Co.....	Caraget.....	4	37 60
100777	Tentonic.....	".....	11	W. S. Loggie & Co.,			
				Ltd.....	Chatham.....	4	34 60
134008	T. H. B.....	".....	18	T. H. LeBouthillier.....	Caraget.....	4	41 60
137920	Theophile.....	".....	10	Wm. M. Boudreau.....	Mizonette.....	4	33 60
96738	Three Brothers.....	".....	12	J. N. E. Lanteigne.....	Caraget.....	4	35 60
117184	Three Brothers.....	".....	16	W. S. Loggie Co., Ltd.	Shippigan.....	4	39 60
100918	Tickler.....	".....	12	Robin, Jones & Whit-			
				man.....	Caraget.....	5	41 50
134331	Tracadie's Pride..	".....	11	John A. Bahin.....	Shippigan.....	3	28 70
134323	Tuxedo.....	".....	12	Hector De Grace.....	Shippigan.....	2	23 80
112159	United Empire.....	".....	17	T. O. LeBouthillier.....	Caraget.....	5	46 50
137911	Valerina.....	".....	18	Alexandre Frigault.....	".....	4	41 60
103285	Valkyrie.....	".....	12	Hubert Chiasson.....	".....	4	35 60
103775	Victoria.....	".....	16	W. S. Loggie Co., Ltd.	Shippigan.....	5	45 50

7 GEORGE V. A. 1917

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche (1915-19).—  
Nouveau-Brunswick—Fin.  
COMTÉ DE GLOUCESTER—Fin.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Nombre d'hommes payés.	Montants payés.	
							\$	c.
133921	Vika.....	Chatham.....	29	Maxime Poulin.....	Petite Lamèque...	4	52	60
117183	Vina.....	".....	14	Amédée Noël.....	Lamèque.....	4	37	60
134328	Vitaline.....	".....	11	Philippe Gagnon.....	Inkerman.....	2	22	50
100995	Voltaire.....	".....	10	Luc Mailloux.....	Caraget.....	4	33	60
100966	Von Moltke.....	".....	11	Pierre J. Frigault.....	".....	3	28	70
103588	Vulture.....	".....	13	W. S. Loggie Co., Ltd.	Chatham.....	4	36	60
122054	White Fish.....	".....	13	Eutrope Chiasson.....	Lamèque.....	5	42	50
100953	White Wings.....	".....	10	F. T. B. Young.....	Caraget.....	4	33	60
137922	Wing.....	".....	10	John Bézeau.....	Miscou, havre.....	3	27	70
100973	World's Fair.....	".....	11	Désiré Doiron.....	Caraget.....	5	40	50
103079	Wren.....	".....	11	Joseph B. Paulin.....	".....	4	34	60
100920	Zephyr.....	".....	12	George Gionet.....	".....	5	41	50

## COMTÉ DE KENT.

130665	Fulta.....	Richibouctou.....	14	George H. Long.....	Richibouctou.....	2	25	80
130663	Herb Curwin.....	".....	10	John Curwin.....	".....	3	27	70
130662	Jardineville.....	".....	10	Albert Arseneau.....	Jardineville.....	2	21	80
116689	Joseph Doucette.....	".....	10	Albert Daigle.....	Petit Nord-Ouest.....	2	21	80
130664	Lapewalem.....	".....	10	Mde Joseph Doucette.....	Rexton.....	1	15	90
116 384	Ocelot.....	".....	11	W. E. Forbes.....	Richibouctou.....	3	24	70
126777	Samuel G.....	".....	10	Andrew Loggie.....	".....	2	21	80
126773	S. and G.....	".....	10	Sylvestre Gray.....	St-Charles.....	2	21	80
166685	Sea Adder.....	".....	10	W. E. Forbes.....	Richibouctou.....	3	27	70
130667	Silver Fox.....	".....	13	John Villa Caisey.....	Boucouché.....	2	24	80
126722	Sylvalée.....	".....	10	James Legoo.....	Richibouctou.....	3	27	70
126774	Wawota.....	".....	11	William Long.....	".....	2	22	80

## COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

103511	Maple Leaf.....	Chatham.....	13	Donald Loggie.....	Burnt-Church.....	4	36	60
92420	Mary Louise.....	".....	13	Donald Loggie.....	Lesier-Settlement.....	3	30	70
137923	Mary Swan.....	".....	10	Dan McIntyre.....	Eel-River.....	3	27	70

## COMTÉ DE ST-JEAN.

126802	Dandy K.....	St. John.....	12	Walter D. Wilson.....	Lorneville.....	1	17	90
88273	Lillian E.....	St. Andrews.....	13	David McAdam.....	St-Jean-ouest.....	4	36	60
134181	Olive Murray.....	St. John.....	22	Patrick Murray.....	Dipper-Harbour.....	4	45	60
116964	Tethys.....	St. Andrews.....	20	A. G. Thompson.....	".....	2	31	80
103704	Whisper.....	Yarmouth.....	31	Charles Harkins.....	".....	3	48	70

## COMTE DE WESTMORLAND.

122621	Rustic.....	Chatham.....	10	Joseph Hebert.....	Shediac.....	2	21	80
--------	-------------	--------------	----	--------------------	--------------	---	----	----

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires qui ont reçu des primes de pêche, (1915-16)—Fin.

## PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

## COMTÉ DE KING.

Numéros officiels.	Noms des navires.	Ports d'enregistrement.	Tonnage.	Noms des armateurs.	Lieux d'habitation.	Montant payés.	
						Nombre d'hommes payés.	\$ c.
117006	Alaska .....	Charlottetown ..	10	J. A. Harding .....	Souris .....	3	27 70
112021	Amie M. ....	Canso .....	29	Tho. Poole .....	" .....	4	52 60
94643	Carrie M. C. ....	Lunenburg .....	39	Allan McLeod .....	Beach, pointe .....	7	80 30
103328	Ella May .....	Port Hawkesby ..	34	John Hemphill .....	Georgetown .....	4	57 60
122081	Frank .....	Charlottetown ..	10	J. M. Cheverie .....	Souris .....	5	39 50
116740	Hilda M. Horton ..	Halifax .....	29	Watson O'Hara .....	Souris-O. ....	5	58 50
121904	Iona and Maggie ..	Barrington .....	11	Mathew Munroe .....	Souris .....	2	22 80
107751	Minnie Laura .....	Charlottetown ..	31	Reuben Penny .....	Murray, port. ....	6	66 40
107985	Muriel .....	Shelburne .....	25	Milton Sencabaugh ..	" " .....	6	60 40
112378	Olive S. ....	Charlottetown ..	26	A. W. Gosbee .....	" riv. ....	1	31 90
107770	Success .....	" .....	15	J. W. Jenkins .....	" " .....	2	26 80

## COMTÉ DE PRINCE.

107766	Annie M. ....	Charlottetown ..	20	P. J. Perry .....	Palmer Road North	5	49 50
134331	Cleaver .....	Chatham .....	12	Anthony Perry .....	Peterville .....	4	35 60
130823	Dagon .....	Lunenburg .....	12	Josius Hutt .....	Alberton .....	3	29 70
122010	Eva T. ....	" .....	16	Geo. McBeth .....	" .....	5	45 50
134204	William P. ....	Charlottetown ..	13	Henry Perry .....	Palmer Road .....	3	30 70

## COMTÉ DE QUEENS.

100145	Carrie O. ....	Canso .....	12	Thos. Hiscott, Sr ...	Stanley Bridge....	5	41 50
107559	Fortuna .....	" .....	14	Jonathan Delaney ..	French River .....	3	31 70
107763	Guinea .....	Charlottetown ..	10	Boyce Harding .....	" .....	4	33 60
130343	Libby P. ....	" .....	11	J. N. Pineau .....	Rustico-N .....	3	28 70

## PROVINCE DE QUÉBEC.

## COMTÉ DE BONAVENTURE.

103830	Annie Bennett....	Paspébiac .....	15	Michel Bennett. ....	Baie des Chaleurs.	3	32 70
--------	-------------------	-----------------	----	----------------------	--------------------	---	-------

## COMTÉ DE GASPÉ.

85409	A. C. Newhall .....	Ile-de-la-Madel. ..	32	Luc Boudreau .....	Grindstone .....	11	96 90
126807	Delima .....	Halifax .....	17	R. J. Leslie & Co ..	Amherst, port .....	4	40 60
111440	M. A. Josey .....	" .....	17	" .....	" .....	5	46 50
100696	Marion Emerson ..	Pictou .....	30	Vital Boudreau .....	Grindstone .....	8	77 20
85400	Minnie M. ....	Ile-de-la-Madel. ..	13	Honoré Cormier .....	Amherst .....	6	48 40
85399	Minnie May .....	" .....	10	William Boudreau ..	Amherst, port .....	5	39 50
85408	Onato .....	" .....	35	Nelson Richard .....	Hav. aux-Maisons.	11	99 90
92571	Primrose .....	Halifax .....	14	Fortune Cormier .....	Amherst .....	4	37 60
96727	Ryse .....	Chatham .....	11	Nelson Deraspe .....	Capes .....	6	46 40
111430	Shamrock .....	Halifax .....	23	A. V. Vigneau .....	Amherst .....	6	58 40
107188	Stella .....	Charlottetown ..	15	Phidime Depres .....	La Verniere .....	5	44 50

## COMTÉ DE SAGUENAY.

103660	Edith M. ....	Québec .....	20	M. H. Foley .....	Pte-aux-Esquimaux	4	53 60
116525	Gatherer .....	Lunenburg .....	15	John Stubbert .....	Bluff, port .....	6	50 40

## APPENDICE N° 12.

## RAPPORT SUR L'HISTOIRE NATURELLE

A monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'histoire naturelle pour l'exercice financier de 1915-1916.

Les deux choses les plus importantes de mon service se rapportent au Musée canadien des pêcheries et aux observations effectuées au vivier à homard de Long Beach.

Au cours de l'année, l'apparence générale du musée a été considérablement modifiée à cause du remaniement opéré dans la disposition des spécimens, en vue de donner de l'espace aux nouvelles acquisitions faites. Il y a maintenant deux salles spacieuses ouvertes au public au lieu d'une seule comme par le passé. La collection des poissons à laquelle nous avons ajouté un bon nombre de nouveaux spécimens se trouve encore placée dans la salle du rez-de-chaussée, mais certaines vitrines et certains objets ont été portés à l'étage supérieur pour faire place aux objets qu'on avait dû mettre en entrepôt en attendant l'espace voulu pour les offrir en spectacle au public. En général ces objets sont placés dans des vitrines et comprennent des collections d'œufs, d'oiseaux, d'écaillés et de coquilles de crustacés, d'astéries, et d'oursins, etc.

La collection contenue dans la salle supérieure renferme les spécimens les plus importants du musée. Il y a là un squelette de baléinoptère de 51½ pieds de long et dont j'ai fait mention dans mon rapport de l'année dernière et qu'on peut maintenant voir au musée. Sur le parquet de la salle repose toute une série de grandes vitrines renfermant un lion marin, un morse adulte et un jeune morse ainsi qu'un phoque à fourrure, deux phoques communs et un modèle d'épaulard monté en papier mâché et en plus deux pieuvres. On y voit en outre de nombreux autres spécimens d'histoire naturelle d'un caractère général. Tout autour de la muraille on aperçoit des oiseaux aquatiques dont quelques-uns d'entre eux sont le résultat d'échange fait avec le musée Victoria. Je citerai particulièrement notre collection de canards qui comprend des spécimens de la grande majorité des espèces de canards de rivières ou canards de mer indigènes à nos eaux.

Au cours de l'année 45,110 personnes ont visité le musée.

En ce qui concerne les observations effectuées au vivier à homard de Long Beach il y a certains faits qui méritent ici d'être cités. Le Dr Knight de l'Université de Queen qui a porté une attention toute particulière sur les homards nouvellement éclos et moi-même avons réussi à observer des cas de ponte annuelle parmi les homards. On a aussi vu des homards qui réussissaient à muer ou qui dans certains cas s'efforçaient de muer mais qui mouraient de faiblesse et d'épuisement par suite des efforts qu'ils avaient dû déployer. Cela démontre que l'époque de la mue est une période critique pour les homards. J'ai aussi observé qu'au lieu de se cacher pendant la mue comme on le prétendait généralement, les homards accomplissent ouvertement ce travail; mais l'aspect d'un homard est si repoussant dans sa tendre, nouvelle et voyante livrée que les autres homards qui s'aventurent de l'approcher ne manquent pas de se retirer rapidement dès que ce dernier lève ses pinces menaçantes; et cependant il leur serait facile de le déchirer en morceaux quand il se trouve dans un pareil état physique. Nous avons observé ces faits en maintes circonstances.

Au vivier on a obtenu un succès complet en remplaçant dans les eaux où on les avait capturées des homards femelles dont les œufs allaient se détacher dans vingt-quatre heures des appendices sous-abdominaux auxquels ils adhèrent avant le fonte.

ANDREW HALKETT,  
*Naturaliste du ministère des Pêcheries.*



APPENDICE N° 13.

La nomenclature suivante donne les noms des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens des côtes de l'Atlantique et du Pacifique au cours de l'exercice clos le 31 mars 1916, et aussi les noms des navires de pêche américains en possession de permis de *modus vivendi* durant le même exercice.

PORTS DE L'ATLANTIQUE.

Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.	Iles de la Madeleine.	Charlottetown et ports secondaires.	Sydney-nord et ports secondaires.	Sydney et ports secondaires.	Arichat et ports secondaires.	Port-Hawkesbury et ports secondaires.	Canso et ports secondaires.	Halifax et ports secondaires.	Lunenburg et ports secondaires.	Liverpool et ports secondaires.	Lockeport et ports secondaires.	Shelburne et ports secondaires.	Barrington et ports secondaires.	Yarmouth et ports secondaires.	Totaux.
1	Adeline	58	17										1					1
2	Admiral	5	5															1
3	Agnes	75	18	1		1		1		2	1			1	4		2	12
4	Albert Brown	15	5				3	1		2								6
5	Albert D. Willard	23	9							1	1						1	3
6	Albert W. Black	51	9							4	1							9
7	Aloha	100	18	1						1								2
8	Alice	62	20													1	4	5
9	America	19	5														1	1
10	Angeline C. Nunan	54	17										4	1				5
11	Angie B. Watson	36	11			1	11							1				13
12	Anna	8	6				7			2				1	1			11
13	Annie M. Parker	100	21				1			2							2	5
14	A. Pratt Andrew	92	24	1					1	3					3	1		9
15	Arabia	86	18		1	2				1	1							5
16	Arethusa	107	25	1			3		1		1		1	1	6	1	2	17
17	Aspinet	83	18							6					4	1	2	13
18	Atalanta	74	18					1		1					1			3
19	Arthur James	95	19		1	2				3		1			1			8
20	Athlete	96	22			1		1	1	5				1	3			12
21	Avalon	85	20			1		1	1	3				3	2	1		12
22	Bertha A.	10	4													1		1
23	Benjamin A. Smith	91	25				4			1		2	1		2			10
24	Bernice and Bessie	27	8								1							2
25	Blanche	78	16			1	1			1					1			4
26	Bohemia	86	18			1	1		1	2							3	8

PORTS DE L'ATLANTIQUE—Suite.

Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.	Iles de la Madeleine.	Charlottetown et ports secondaires.	Sydney nord et ports secondaires.	Sydney et ports secondaires.	Arichat et ports secondaires.	Port-Hawkesbury et ports secondaires.	Canso et ports secondaires.	Halifax et ports secondaires.	Lunenburg et ports secondaires.	Liverpool et ports secondaires.	Lockeport et ports secondaires.	Shelburne et ports secondaires.	Barrington et ports secondaires.	Yarmouth et ports secondaires.	Totaux.
27	Blanche F. Irving.....	14	8				3			2								5
28	Bay State.....	109	26	1		2				2					7	3		16
29	Claudia.....	79	18				1											1
30	Catherine Burke.....	92	22	1			2							1		2		7
31	Cavalier.....	96	22							2				1		1		5
32	Catherine.....	103	27			2												7
33	Clintonia.....	105	22			2							4				1	9
34	Cloude.....	79	17							1								1
35	Commonwealth.....	93	23						1	1			5		1			8
36	Conquero.....	95	23	1					1	1			1	1	7	1		13
37	Constellation.....	89	19									1						1
38	Corona.....	78	21								1		1		4			6
39	Corsair.....	10	7								1							1
40	Corsica.....	71	18									1						1
41	Cruiser.....	10	7			1	2			4	1		1	2				11
42	Dorcas.....	14	9				10			1		1	5	3	1			21
43	Elizabeth N.....	102	21												2			2
44	Edward F. Black.....	35	11				8			1	1				1			11
45	Eleanor.....	36	11				9			7	1		1		1			19
46	Eliza A. Benner.....	14	6				1			1				1				3
47	Elk.....	83	22	1						5	1			1	3			11
48	Ella M. Doughty.....	51	6			1												1
49	Ellen and Mary.....	97	18												4			4
50	Elmer E. Gray.....	84	21						1					1				2
51	Elsie.....	98	23	1			2			4			3		4		1	15
52	Elva L. Sparling.....	49	15				2			6					2			12
53	Emily Sears.....	22	10				5			1	1		2					9
54	Esperanto.....	91	23					1		3			2	2		1		11
55	Essex.....	84	8			1							2					1
56	Ether Gray.....	17	8				11			1	1		2					17
57	Ethel B. Penny.....	56	17												1			2

61	Ethel Marion.....	10	7			1	3	1		2	1	2	5	1			1	17
62	Etta Mildred.....	45	18												1		2	3
	Eva and Mildred...	43	9			1	5											6
	Evelyn M. Thompson.....	57	17									1	4		1			6
	Eather May.....	17	6				1											1
63	Fannie J. O'Hara.....	87	22												1			1
64	Fannie A. Smith.....	87	20		1				1				1					4
65	Fannie Belle Atwood.....	82	23										2		4			6
66	Fannie E. Prescott.....	87	20		1									1	8	1		11
67	Fanny Reed.....	20	7						2									2
68	Flavilla.....	36	9			1	7			2			3				1	14
69	Flora L. Oliver.....	71	18						2				10					12
70	Florida.....	19	8				8		3	1			3					15
71	Frances J. O'Hara.....	83	21						2				2					4
72	Frances P. Mesquita.....	71	22		1	1			8	1			4		3			21
73	Frances S. Grueby.....	94	19						1									1
74	Gracie Smith.....	17	6				1			1								2
75	Gardner Heath.....	13	5				1			5								6
76	Geo. B. Cluett.....	155	8			1												1
77	George E. Klinck.....	97	22							1								1
78	Georgiana.....	87	20						3	1			1	2	7			14
79	Georgina.....	62	18						1				1		2			4
80	Gertrude de Costa.....	61	17									3						3
81	Gladys and Nellie.....	52	19						7				1					8
82	Gladys B. Simmons.....	9	5										3			1		4
83	Good Luck.....	66	20													3		6
84	Gordon Heath.....	13	5				3			1								5
85	Governor Foss.....	88	22		1									2	6	1		10
86	Gracie Smith II.....	17	6			1	5											6
87	Harry and Thelma.....	10	5				4											4
88	Hiram Lowell.....	95	21				1								1			2
89	Harmony.....	41	18					1		1			1	2	4	2	1	12
90	Harvard.....	72	18										1					1
91	Hattie A. Hickman.....	72	20														1	1
92	Hazel R. Hines.....	79	21			3			6					1	1		3	14
93	Helen B. Thomas.....	45	17													1		1
94	Helen E. Murley.....	5	5					1		1	1	1						4
95	Helen G. Wells.....	67	20										1			1		2
96	Henrietta.....	62	16														3	3
97	Hester.....	12	6						3	1						1		5
98	Hockomock.....	22	9			1	12			1					1			15
99	Hortense.....	52	18												3	1	1	5
100	Howard.....	72	18								1							1
101	Independence.....	109	10												1			1
102	Ingomar.....	103	22			1	1	1		2			2		5			12
103	Imperator.....	99	23		1		3			6	1	1	2	5	1			20

PORTS DE L'ATLANTIQUE—Suite.

Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.	Îles de la Madeleine.	Charlottetown et ports secondaires.	Sydney nord et ports secondaires.	Sydney et ports secondaires.	Arichat et ports secondaires.	Port-Hawkesbury et ports secondaires.	Canso et ports secondaires.	Halifax et ports secondaires.	Lunenburg et ports secondaires.	Liverpool et ports secondaires.	Lockport et ports secondaires.	Shelburne et ports secondaires.	Barrington Passage et ports secondaires.	Yarmouth et ports secondaires.	Totaux.
104	Jessie and Phœbe	88	18												1			1
105	James and Esther	47	12			1	3			4			3		1			11
106	James W. Parker	96	23	1						5	1			2	10		2	24
107	Jeanette	66	20							4		2	1					8
108	Jessie de Costa	89	23									1	3		2			6
109	J. J. Flaherty	124	23			3	1			2					1		3	10
110	John Hays Hammond	92	22	1		1									5	2	1	10
111	John J. Fallon	77	23										2		2	2		7
112	J. R. Atwood	41	11										2		3	2		8
113	Josephine de Costa	84	21									1	6		1			8
114	Jubilee	61	20														4	4
115	Juno	85	23	1					1	2			2	5	7		4	18
116	Katie L. Palmer	30	9				5			7			1		1			14
117	Kimeo	83	18				1	1		1	1				2			6
118	Lizzie Griffin	71	17				1											1
119	Lackawanna	34	11								1							1
120	Lafayette	12	8				10			8	1		3		2			23
121	Laverna	95	24	1			1			3					3	1		9
122	Lenora Silveira	63	18										2		1			3
123	Lillian	95	18			2			1				5					8
124	Lochinvar	34	18				4			2		2						6
125	Lottie G. Merchant	76	19															2
126	Little Ruth	12	11															1
127	Little Elsie	11	11													1		1
128	Louisa R. Sylvia	92	23												3	12		12
129	Lucinda I. Lowell	77	23													2		3
130	Mabelle E. Leavitt	12	6				6	1		2			2		1			12
131	Manomet	46	11				2			1	1		1					5
132	Margaret	79	18	1					1	1			2	1	4			10
133	Marsala	54	15		2				1	2	1	1			1			8
134	Mary	97	23							2	1	1			2			6

7 GEORGE V, A. 1917

135	Margaret Haskins.....	70	18							3											3
136	Mary de Costa.....	67	16										1								2
137	Mary E. Hardy.....	77	19		1					1			1								2
138	Mary E. Sennett.....	11	8		1	3				7											15
139	Mary E. Smith.....	11	8			1							1								2
140	Mary F. Curtis.....	81	18		1					2			1								14
141	Mary F. Sears.....	69	17										5								2
142	Mary J. Beale.....	20	9							1			2								19
143	Mary T. Fallon.....	48	10			3				2											5
144	Matthew S. Greer.....	66	21										6								10
145	Maxine Elliott.....	75	18		1					2											5
146	Maxwell.....	12	5							2			2								4
147	Myrtle H. Perry.....	36	8			4				1											5
148	Mettacomet.....	22	8			4				2											8
149	Mildred J.....	5	5		1	3		1					3								8
150	Mildred Robinson.....	86	20							1		2									5
151	Monarch.....	83	20							1		1									2
152	Monitor.....	100	18							1		2		1							6
153	Moanam.....	72	20		1	1	1			2			1								11
154	Morning Star.....	91	22			1				1				1							20
155	Motor.....	17	9				6														10
156	Muriel.....	83	19		1					2											10
157	Margaret Dillon.....	48	18																		14
158	Margie Turner.....	40	14			9															2
159	Mary A. Gleason.....	32	6																		9
160	Mystery.....	78	22																		1
161	Natalie Hammond.....	67	20							1											6
162	Nickerson.....	13	5										1		1						3
163	Norma.....	65	18										1		1						2
164	Nau Lee.....	18	9			2															2
165	Oriole.....	104	22		1					1		4			1		1				13
166	Onato.....	105	23		1							4				1		1			18
167	Paragon.....	85	18							3		1		1							9
168	Patriot.....	78	18									1		1							5
169	Pauline.....	75	13																		1
170	Pontiac.....	75	20																		4
171	Preceptor.....	89	18		1					1		5		1							14
172	Premier.....	97	23							1		1									0
173	Priscilla.....	27	8			1	9	1				1									13
174	Priscilla II.....	7	6									4									7
175	Progress.....	13	6			4						2		1							10
176	Ralph Hall.....	85	19									1		2							4
177	Ralph Russell.....	48	15																		2
178	Ramona.....	58	6			2															2
179	Rebecca.....	49	18																		2
180	Regina.....	111	23			1		1													

PORTS DE L'ATLANTIQUE—Suite.

Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.	Iles de la Madeleine.	Charlottetown et ports secondaires.	Sydney-nord et ports secondaires.	Sydney et ports secondaires.	Arichat et ports secondaires.	Port-Hawkesbury et ports secondaires.	Canso et ports secondaires.	Halifax et ports secondaires.	Lunenburg et ports secondaires.	Liverpool et ports secondaires.	Lockeport et ports secondaires.	Shelburne et ports secondaires.	Barrington et ports secondaires.	Yarmouth et ports secondaires.	Totaux.
181	Reliance.....	10	11			1	3			1		1						13
182	Rhodora.....	81	18	1									1			12		13
183	Richard.....	90	23			1				2	1							3
184	Richard J. Nunan.....	55	11			1				2			2			2		3
185	Rita A. Veaton.....	48	10			1												3
186	Rita A. Viator.....	22	10			1	2			2								3
187	Robert and Richard.....	89	22			1							1		1			3
188	Rob Roy.....	77	19			1				1	1	1					1	5
189	Romance.....	96	18		2										1			6
190	Rose Standish.....	25	9				5			1								6
191	Ruth.....	66	16							3								6
192	Ruth and Margaret.....	77	22	1					1	1			1	1			2	15
193	Reading.....	92	25							1			4	1				14
194	Robert and Arthur.....	75	21												3			3
195	Sadie M. Nunan.....	36	9				4			1								5
196	Saladin.....	89	19		1	2				2								5
197	Senator.....	74	18				1	1			1	1						3
198	Senator Gardner.....	94	21			1	1			1								3
199	Smuggler.....	91	23			1	1						1	4	7			5
200	Smuggler.....	56	14											1				14
201	Somerville.....	82	23							1				1				1
202	Stiletto.....	99	23			1	8		1	6					7	1		9
203	Stranger.....	52	9			2	2								3	2		25
204	Sturgeon.....	52	9								1							4
205	Sylvania.....	99	23			1		1	1	3					4			10
206	Tempest.....	24	3															2
207	Tacoma.....	71	20													2		4
208	Tattler.....	135	26							2					4			4
209	Tecumseh.....	18	9				10			3		1			2			4
210	Teddy Roosevelt.....	6	4								1							14
211	Thomas S. Gorton.....	92	23		1	1		1		4					6			14
212	T. M. Nicholson.....	90	22				2	1			1				2			5

213	Topsail Girl.....	53	11			9			6	1							16	
214	Two Brothers.....	6	5						6	1							13	
215	Thos. Brundage.....	69	20								8	3				1	1	
216	Thomas J. O'Hara.....	53	18										1				1	
217	Vanessa.....	84	23			1			2	1		2				2	8	
218	Victor.....	75	18			1						2					3	
219	Victor and Ethan.....	53	18								10		2		1		13	
220	Vida M. McKeown.....	83	19								1						1	
221	Viking.....	40	17								1						1	
222	Viking.....	19	6			8			2		1	1					12	
223	Virginia.....	73	21										2			1	3	
224	Virginia.....	8	6			1	5		3			1					10	
225	Volant.....	97	16						1								1	
226	Waldo L. Stream.....	81	18	1		1			1	1			3				7	
227	Waskaki.....	47	12								1						3	
228	W. H. Reid.....	9	6						2			1					3	
229	W. M. Goodspeed.....	54	17													1	1	
230	Yankee.....	18	9			1			3				1				5	
	Totaux.....	14,153	3,608	27	9	64	315	18	22	304	57	32	210	69	316	102	88	1,633

## PORTS DU PACIFIQUE.

Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.	Nansaino.	Prince-Rupert et ports secondaires.	Vancouver et ports secondaires.	Totaux.
1	Alameda.....	3	4		6		6
2	Alaska.....	44	15		7		7
3	Albatross.....	40	13		9		9
4	Alten.....	43	15		7		9
5	Alvilda.....	26	8		4		4
6	Agnes B.....	8	3		15		15
7	Annie.....	11	6		3		3
8	Annie J. Larsen.....	25	11		2		2
9	Arrah Wanna.....	7	3		1		1
10	Athena.....	56	17		9		9
11	Atlantic.....	25	11		5		5
12	Atlin.....	43	15		1		1
13	Aurora.....	7	3		12		12
14	Carona.....	19	11		9		9
15	Constance.....	53	15		8		8
16	Constitution.....	39	13		6		6
17	Cora.....	4	3		9		9
18	Corliss.....	13	5		4		4
19	Daisy.....	18	8		1		1
20	Dip.....	5	2		2		2
21	Director.....	12	4		4		4
22	Dolphin.....	7	3		4		4
23	Eagle.....	19	8		4		4
24	Elsie.....	14	5		1		1
25	Eunice.....	25	6		2		2
26	Eureka.....	2	2		4		4
27	Evolution.....	17	5		1		1
28	Forward.....	6	3		1		1
29	Fosna.....	5	3		1		1
30	Fram.....	4	3		7		7
31	G. Teckla.....	15	5		2		2
32	Get the Hook.....	10	4		1		1
33	Gjoa.....	3	3		6		6
34	Hazel.....	7	3		1		1
35	Helgeland.....	56	15		5		5
36	Hida.....	6	3		1		1
37	Hodal.....	4	2		4		4
38	Idaho.....	52	17		4		4
39	Independent.....	151	38		3		3
40	Jennie F. Decker.....	16	8		6		6
41	J. P. Todd II.....	12	5		1		1
42	Jupiter.....	10	4		2		2
43	Katie.....	12	2		3		3
44	King and Wing.....	97	19		2		2
45	Knickerbocker.....	101	25		2	5	7
46	Kodiak.....	38	13		4		4
47	Kong Sverre.....	15	8		2		2
48	La Paloma.....	14	11		9		9
49	Liberty.....	44	15		9		9
50	Lief.....	5	2		4		4
51	Lief E.....	18	8		4		4
52	Lillian S.....	7	3		8		8
53	Lincoln.....	5	3		11		11
54	Lister.....	14	6		5		5
55	Lunon.....	5	5		1		1
56	Mabel B.....	5	3		1		1
57	Madeline J.....	21	8		4		4
58	Magnolia.....	25	8		5		5
59	Malolo.....	29	11		13	1	14
60	Man' attan.....	134	36		4	13	17
61	Mars.....	9	4		3		3
62	Mira.....	3	3		5		5
63	Morengen.....	17	7		5		5
64	Myrtle Enderson.....	45	15		5		5



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

## PORTS DU PACIFIQUE—Fin.

Numéros.	Noms des navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes.	Nanaino.	Prince-Rupert et ports secondaires.	Var-couver et ports secondaires.	Totaux.
65	Narrona.....	7	3		3		3
66	Nellie.....	4	3		7		7
67	New England.....	70	36	12	1	15	28
68	Nomad.....	5	4		1		1
69	North Cape.....	5	3		7		7
70	North Pole.....	4	2		2		2
71	Olga.....	5	3		5		5
72	Olympio.....	30	12		5		5
73	Ouaney.....	34	13		5	1	6
74	Orient.....	48	13		7		7
75	Pacific.....	26	11		2		2
76	Panama.....	34	13		2		2
77	Petrel.....	5	3		5		5
78	Pioneer.....	48	13		1		1
79	Polaris.....	45	15		9		9
80	Presho.....	14	6		4		4
81	Progress.....	115	18		6		6
82	Puritan.....	53	15		2		2
83	Rainier.....	5	3		7		7
84	Ravn.....	6	3		3		3
85	Republic.....	51	15		9	4	13
86	Road.....	12	3		3		3
87	Road Amundsen.....	16	5		7		7
88	Rolfe.....	10	4		2		2
89	Rolfh.....	6	3		5		5
90	Samson.....	7	3		2		2
91	San Jose.....	14	13		9		9
92	San Juan.....	128	37		3		3
93	Scandia.....	79	20		4		4
94	Sea Gull.....	13	6		3		3
95	Searchlight.....	7	1		1		1
96	Seattle.....	55	15		6		6
97	Selma.....	5	2		3		3
98	Senator.....	11	11		2		2
99	Seymour.....	44	13		10		10
100	Shamrock.....	21	11		9		9
101	Sitka.....	50	14		11		11
102	Starr.....	187	35		2		2
103	Stranger.....	6	3		7		7
104	Success.....	5	3		2		2
105	Sumner.....	34	15		5		5
106	Teckla.....	15	5		2		2
107	Teddy J.....	13	4		2		2
108	Thelma.....	23	8		7		7
109	Three Brothers.....	5	3		1		1
110	Tipperary.....	3	1		1		1
111	Tom and Al.....	57	15		9	1	10
112	Tordenskjold.....	39	13		8		8
113	Tyoe.....	89	19		6		6
114	Valhalla.....	5	3		2		2
115	Vansøe.....	43	15		8		8
116	Venus.....	25	8		7		7
117	Vesta.....	13	5		6		6
118	Viking.....	3	3		1		1
119	Volunteer.....	8	5		1		1
120	Washington.....	24	11		3		3
121	Wireless.....	17	7		3		3
122	Yakutat.....	41	13		4		4
123	Yukon.....	5	2		1		1
124	Zilla May.....	56	13		2		2
	<b>Totaux.....</b>	<b>3,413</b>	<b>1,121</b>	<b>12</b>	<b>557</b>	<b>42</b>	<b>611</b>

7 GEORGE V, A. 1917

Nomenclature des navires de pêche auxquels on a délivré, durant l'exercice clos le 31 mars 1916, des licences de *Modus Vivendi*.

Noms des navires.	Ports d'enregistrement.	Tonnage.	Ports de délivrance de la licence.	Montants.	
				\$	c.
Kineo	Gloucester	83	Halifax	124	50
Robert & Richard	"	89	Canso	133	50
Stiletto	"	100	"	150	00
Laverna	"	95	"	142	50
Muriel	Boston	83	Shelburne	124	50
Smuggler	Gloucester	91	Liverpool	136	50
Tattler	"	135	Shelburne	202	50
A. Pratt Andrew	"	92	Canso	138	00
Governor Foss	"	88	Sandy, pointe	132	00
Sylvania	"	99	Canso	148	50
Cavalier	"	96	"	144	00
Aloha	"	100	"	150	00
Imperator	"	99	"	148	50
Senator	"	74	Arichat	111	00
Juno	"	85	Sandy, pointe	127	50
Thomas S. Gorton	"	92	Shelburne	138	00
Harmony	"	81	Port-Mulgrave	121	50
Margaret	"	79	Liverpool	118	50
Clintonia	"	105	Pubnico	157	50
Arethusa	"	107	"	160	50
Monitor	"	100	Canso	150	00
Elsie	Boston	98	"	147	00
Agnes	Gloucester	75	Shelburne	112	50
Ingomar	"	103	"	154	50
Georgina	Boston	87	Lockeport	130	50
Ruth & Margaret	Gloucester	77	Port Hawkesbury	115	50
Atalanta	"	74	Arichat	111	00
Premier	"	97	Canso	145	50
Rhodora	"	81	Liverpool	121	50
Waldo L. Stream	"	81	Shelburne	121	50
Onato	Boston	105	Sandy, pointe	157	50
Mooaniam	Gloucester	72	"	108	00
Mary F. Curtis	"	83	Liverpool	127	50
T. M. Nicholson	Bucksport	90	Shelburne	135	00
Avalon	Gloucester	85	Canso	127	50
Preceptor	"	89	"	133	50
Flora L. Oliver	"	71	"	106	50
Bay State	"	110	Sydney-nord	165	00
Oriole	"	104	Havre-aux-Maisons	156	00
Fannie E. Prescott	Boston	87	"	130	50
John Hays Hammond	Gloucester	92	Canso	138	00
Catherine Burke	"	92	Havre-aux-Maisons	138	00
Regina	Bucksport	111	Shelburne	166	50
Blanche	Gloucester	78	Louisburg	117	00
Elizabeth N.	Bucksport	102	Shelburne	153	00
Esperanto	Gloucester	91	Canso	136	50
Elk	Boston	83	Fox Bay	124	50
Vanessa	"	84	Clark's Harbour	126	00
Arabia	Gloucester	86	Souris	129	00
Inno	"	85	Shelburne	127	50
Georgiana	Boston	87	Halifax	130	50
Morning Star	Gloucester	85	Yarmouth	127	50
Ingomar	"	103	Sandy, pointe	154	50
Preceptor	"	89	Halifax	133	50
Monitor	"	100	"	150	00
Viking	Boston	40	Liverpool	60	00
Laverna	Gloucester	95	Shelburne	142	50
Robert & Richard	"	89	Liverpool	133	50
John Hays Hammond	"	92	Shelburne	138	00
Waldo L. Stream	"	81	Halifax	121	50
Margaret	"	79	Canso	118	50
Somerville	Boston	82	Sandy, pointe	123	00
Stiletto	Gloucester	99	"	148	50
Arethusa	"	107	"	160	50
Athlete	"	96	"	144	00

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des navires de pêche auxquels on a délivré, durant l'exercice clos le 31 mars 1916, des licences de *Modus Vivendi*—*Suite*.

Noms des navires.	Ports d'enregistrement.	Tonnage.	Ports de délivrance de la licence.	Montants.	
				\$	c.
Avalon .....	Gloucester .....	85	Canso .....	127	50
Annie M. Parker .....	" .....	100	Yarmouth .....	150	00
Hazel R. Hines .....	" .....	79	Pubnico .....	118	50
Francis P. Mesquita .....	" .....	71	Halifax .....	106	50
Romance .....	" .....	96	Wedgeport .....	144	00
J. J. Flaherty .....	" .....	124	" .....	185	00
Squanto .....	" .....	95	" .....	142	50
Arabia .....	" .....	86	Tusket .....	129	00
				9,912 00	

APPENDICE N<sup>o</sup> 14.

## SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES

Ci-après nous donnons les différents rapports, fournis par les inspecteurs sur le travail de surveillance accompli en 1915-16 dans leur district respectif par la flotte des bateaux garde-pêche.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LES GARDE-PECHE  
"C" ET "E".DISTRICT N<sup>o</sup> 2, N.-E.

A Monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

"C".

MONSIEUR,—Le garde-pêche "C", capitaine Ed. De Young, a été employé du 4 juin au 1er juillet à surveiller cette partie de la côte d'Halifax s'étendant de l'île Georges, port d'Halifax, jusqu'à la frontière du comté de Lunenburg où la saison prohibée du homard était alors en vigueur. Après le 20 juin il surveilla les eaux comprises entre la frontière du comté de Lunenburg et la baie Chédabouctou, comté de Guysboro. Pendant la plus grande partie de la saison le temps s'est montré brumeux et tempétueux. Le garde-pêche Rowlings se rendit à bord le 22 juillet et visita son district qui s'étend de la ville d'Halifax à Ship-Harbour. Quant au garde-pêche John A. Dillon, il monta à bord le 28 août et parcourut son district qui commence à Isaac's-Harbour et qui s'étend jusqu'à et y compris la baie Chédabouctou. Le 8 octobre le garde-pêche Rowlings remonta à bord pour inspecter son district. Comme il était rumeur de pêche illicite à Marie-Joseph, le garde-pêche Cooper monta à bord le 18 octobre pour visiter la côte, à cet endroit. Le 3 décembre le garde-pêche Dillon embarqua à son tour et se rendit à Dover pour tenir enquête au sujet de plaintes portées contre certaines personnes soupçonnées d'avoir fait la pêche illicite.

"E".

Ce bateau garde-pêche commandé par le capitaine Manson B. Fanning fut employé au cours de la première partie de la saison au service de la homarderie d'Arichat. Le 26 juin il commença à surveiller les eaux côtières à partir du détroit de Canso jusqu'au Nouveau-Brunswick. Au cours de juillet ce bateau se rendit à Charlottetown pour le posage d'un système d'éclairage électrique. Du 31 juin au 5 novembre il fut employé à surveiller la côte et à mettre en vigueur les règlements de pêche. Chaque fois qu'on découvrit des casiers à homard, on n'a jamais manqué de les démolir après en avoir enlevé le matériel de pêche pour le mettre en entrepôt jusqu'à sa vente aux enchères. Le produit des ventes a été déposé au crédit du receveur général.

R. HOCKIN,

*Inspecteur des pêcheries.*RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LES GARDE-PECHE  
"A", "B", "F", ET "SEARCH".

Le capitaine Hadley Blackford fut engagé à la surveillance du district de Shelburne au cours de la saison prohibée du homard à partir du 1er juin jusqu'au 15 décembre. Le garde-pêche "B", capitaine John Bateman, fut employé dans le comté

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

de Yarmouth au cours de la même période, tandis que le garde-pêche "F", capitaine Charles Blades se trouvait engagé à la protection du homard dans la baie Barrington et le district de l'île Peel. La chaloupe à gazoline *Search*, capitaine Ben. Wright a surveillé les eaux du comté de Lunenburg au cours de la période auquel je viens de faire allusion, et celles de Digby et d'Annapolis à partir du 15 juin jusqu'au 15 janvier.

Votre obéissant serviteur,

WARD FISHER,  
*Inspecteur des pêcheries.*

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LES GARDE-PÊCHE  
"PHALAROPE", "G", ET "SEA GULL".

DISTRICK N° 1, N.-B.

A Monsieur le Directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

"PHALAROPE".

MONSIEUR,—Ce bateau est placé sous le commandement du capitaine Arthur Mitchell et il a servi au cours de l'année entière. D'une façon générale ce navire parcourt tout le district excepté Grand Manan. Au cours de l'hiver on l'emploie à empêcher la pêche des homards de taille au-dessous de la moyenne dans le comté de Charlotte, tandis qu'en été ses services consistent à faire obstacle à la destruction du merlan par les explosifs, à détruire les casiers à homard mouillés pendant la saison prohibée et à prévenir la violation des règlements concernant la pêche de la sardine. Dans tous les cas ce navire a rendu des services efficaces.

"G".

Le garde-pêche "G" sortit du chantier de construction de Port Hawkesbury au cours de la dernière partie de juin et entra immédiatement sous le commandement du capitaine Coleman Green. Ce navire travaille pendant une partie de la saison de concert avec le garde spécial Cossaboom, de White Head en vue de surveiller les lieux de pêche dénommés "Ripplings" où il faut empêcher l'usage des explosifs parmi les bancs de merlan. Au cours de l'automne il surveille les homarderies naturelles et y empêche l'usage illicite des casiers avant l'ouverture de la saison. Pendant l'hiver il fait la surveillance autour de Grand Manan en vue d'empêcher les pêcheurs de conserver des homards au-dessous de la taille minimum. J'ai pu constater que le service de surveillance du homard s'est grandement amélioré, mais comme les pêcheurs possèdent aujourd'hui de grands et rapides bateaux à gazoline, et que la distance à parcourir pour se rendre à Eastport, Maine, est peu considérable, je ne doute pas qu'ils doivent conserver de grandes quantités de petit homard pour le vendre à cet endroit.

"SEA GULL".

Ce bateau était commandé par le garde-pêche Worrell, et fut en service à partir du 1er août au 1er décembre. Ses principaux devoirs ont consisté à mettre en vigueur les règlements concernant la pêche de la sardine. On a obtenu de bons résultats mais le moteur de ce bateau est trop petit et presque entièrement usé. J'espère pouvoir en installer un nouveau et de plus grand modèle avant la prochaine saison.

Votre obéissant serviteur,

J. F. CALDER,  
*Inspecteur des pêcheries.*

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LES GARDE-PECHE  
 "HUDSON", "SELLERY" ET "GLADYS F".

A Monsieur le Directeur des Pêcheries,  
 Ottawa.

"HUDSON".

MONSIEUR,—Le capitaine Goodwin du bateau garde-pêche "Hudson" fut employé entre le 19 et le 30 mai à parcourir la côte entre le cap Tourmentin et Chockfish, en vue d'empêcher le mouillage des casiers de homard avant l'ouverture de la saison. Le 24 mai on a saisi au large de la baie Cocagne un certain nombre de casiers et de lignes à homard. Après le mois de mai, ce navire fut transféré à la baie Miramichi pour surveiller l'industrie du saumon et il a réussi à empêcher les pêcheurs de se servir de filets dérivants en deçà de la zone de 3 milles.

Ce navire continua son service dans ce district jusqu'au 8 septembre, date à laquelle il fut transféré de nouveau au district compris entre le cap Tourmentin et Chockfish. Le 10 septembre il détruisit des casiers à homard au large du cap Spear, et le 15 il saisit deux lignes et des casiers à homard au large de Shemogue.

A cause des difficultés survenues avec la machine, on a perdu un temps précieux sur la Miramichi, mais plus encore au cours de la période où il était employé entre le cap Tourmentin et Chockfish. A part cet inconvénient ce bateau a accompli un service efficace.

"SELLERY".

Le garde-pêche *Sellery*, dont le commandant est M. Edmond Arseneau, est entré en service le 20 août. Il fut engagé à surveiller Shippigan et les îles Miscou, la Petite-Rivière, Saint-Simon et Petite-Pokemouche. Les pêcheries qu'a surveillées ce bateau sont celles où il se pratique le plus de pêche illicite de toute ma division. On y a aussi pratiqué la mise en conserves illicite du homard au cours des années dernières, attendu que la grande étendue côtière autour de Shippigan et des îles Miscou procure toutes les facilités voulues pour la capture du saumon en temps prohibé surtout à la pointe Wilson, à la côte Pigeon et au cap Bateau. Presque tous les jours ce navire découvrait et détruisait des casiers à homard mouillés en petit nombre et sans aucune marque pour indiquer l'endroit de leur mouillage. On jugea nécessaire de draguer la côte au moyen de gaffes pour les découvrir. Ces casiers étaient en général mouillés au moyen de vieilles lignes usées et de peu de valeur. Le *Sellery* entra en cale-sèche le 23 septembre. Il avait été employé à la surveillance des côtes pendant 30 jours à \$8 par jour. Le garde-pêche Arseneau reçut \$1.50 par jour pour ces travaux, ce qui fait un total de \$285 pour les frais de surveillance accomplis par ce bateau. C'est une très légère dépense en comparaison des travaux efficaces accomplis.

GLADYS F".

Le *Gladys F*, recommandé par Fred. L. Hannah de Richibouctou, comté de Kent, fut engagé à surveiller les eaux comprises entre la pointe Sapin et la baie Chockfish. Le 7 septembre il découvrit deux hommes qui pêchaient du homard mais il ne put obtenir de preuves suffisantes sur leur identité. Le 8 septembre il détruisit des casiers à homard aussi bien que le 4 et le 5, le 14 et le 22 octobre. Le département payait \$75 par mois pour les services rendus par ce bateau. Les frais encourus, tout compris, se sont élevés à \$74.66. Le *Gladys F* a réussi à mettre fin à la pêche illicite du homard qui se produit sur une si grande échelle sur cette partie de la côte, et ceci à peu de frais.

Votre obéissant serviteur,

D. MORRISON,  
 Inspecteur des pêcheries.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LES GARDE-PÊCHE  
"D" ET "RICHMOND".A monsieur le Directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

GARDE-PÊCHE "D", CAPITAINE J. B. MCCARTHY.

MONSIEUR,—Le 11 mai le "D" quitta Tignish pour se rendre à Georgetown où il fut employé à la récolte des œufs de homard pour l'établissement de Georgetown jusqu'à la fin de juin, date à laquelle il retourna à Tignish pour s'employer à des travaux de surveillance entre Alberton, cap Nord, Miminegash et cap Wolfe pour le reste de la saison. Il fut aussi employé à la délivrance des licences de filets à mailles à l'ouverture de la saison de l'éperlan. Le 12 octobre, il remorqua au port d'Alberton la goélette "F. A. Higgins" qui faisait beaucoup d'eau et dont la voile principale était déchirée. A cause des tempêtes, il fut impossible d'exercer la surveillance au cours de novembre, et de bonne heure en décembre, ce bateau fut mis en cale sèche à Tignish pour y passer l'hiver et l'équipage fut congédié. Au cours de la saison, il a parcouru environ 2,100 milles, a détruit à peu près 1,450 casiers, a saisi 27 ancres et 4,100 livres de cordage.

GARDE-PÊCHE "RICHMOND", CAPITAINE P. J. CAMERON.

Ce bateau prit la mer de bonne heure en avril parce que la glace quitte la rivière Richmond vers le 15 et il se rendit dans la baie au temps voulu pour la pêche du homard. On éprouva beaucoup de difficultés en ce qui concerne cette sorte de pêche; en fait, on n'a observé qu'environ deux cas où les lignes avaient été tendues illégalement mais les délinquants s'empressèrent de les lever. Le bateau est resté dans cette partie de la baie jusqu'après l'expiration de la pêche. Au cours des premiers jours de mai, de vastes champs de glace firent leur apparition dans la baie, et presque toutes les lignes se trouvèrent emportées, même un certain nombre de casiers furent détruits. A partir de cette époque jusqu'à la fin de la saison du homard, le navire consacra une bonne partie de son temps à visiter les fabriques, en vue de s'assurer qu'elles ne contenaient pas de homard œuvé. Bien que les homards œuvés semblaient être abondants, les pêcheurs se sont montrés soucieux de les protéger et de les conserver.

Comme la saison des mactres s'ouvre en même temps que celle du homard, on a jugé nécessaire de consacrer aussi quelque temps à la surveillance de ces mollusques. Mais les prix payés pour les mactres furent peu élevés et on n'a vu qu'un très petit nombre de pêcheurs se livrant à cette industrie au cours du mois de mai. A cette époque, les transplantateurs d'huîtres se livraient à leur industrie sur les bancs et le "Richmond" les surveilla attentivement afin qu'aucune huître ne fut enlevée des bancs publics pour leur être vendue, mais il n'éprouva aucune difficulté à protéger les bancs d'huîtres publics. La saison du homard se termina le 25 juin, et bien qu'elle fût de courte durée, les pêcheurs capturèrent de grandes quantités d'huîtres dans la baie Richmond et le long du côté nord. A partir de cette date jusqu'à l'ouverture de la saison des huîtres, ce bateau s'employa à la protection de l'industrie du homard et détruisit une certaine quantité du matériel à la Rivière-aux-Indiens et au cap Malpêque.

La pêche des huîtres s'ouvrit sur les bancs publics le 1er octobre et se continua jusqu'en décembre. Bien que la saison fût orageuse, les pêcheurs opérèrent de belles captures et retirèrent de bons prix pour leurs produits. La pêche à Grande-Rivière a été moins abondante que la saison dernière, de même que dans la baie de Richmond, où très peu de pêcheurs se livrèrent à leur industrie. Il semble que la Grande-Rivière soit dépeuplée; il n'y aurait rien d'étonnant à cela parce qu'on a vu au cours des trois dernières saisons deux cents pêcheurs se livrant à l'industrie des huîtres dans cette rivière; du reste à cause de la malpropreté du fond de la rivière, on a pris très peu de naissain pendant la saison. Les astéries sont nombreuses dans la baie Richmond et

7 GEORGE V, A. 1917

elles s'avancent maintenant dans la Grande-Rivière où elles pullulent sur les bancs profonds. Bien que la saison de l'éperlan se soit ouverte le 15 octobre, personne n'a pratiqué cette pêche avant novembre, et les résultats en ont été minimes. On n'a pas fait usage de filets à poche dans la Grande-Rivière, toute la pêche s'est pratiquée au moyen de filets à mailler. De bonne heure en janvier, la glace devint très épaisse, de sorte qu'on dut suspendre la pêche, ce qui a mis fin à la saison.

Votre obéissant serviteur,

J. A. MATHESON,

*Inspecteur des pêcheries.*

## RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LE "WALDREN W".

A Monsieur le directeur des pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire parvenir mon rapport sur les mouvements du garde-pêche "Waldren W" et sur les travaux accomplis au cours de la saison de 1915.

Le 12 mai 1915, feu le commandant W. Wakeman, inspecteur des pêcheries, prit les dispositions nécessaires pour louer de M. C. W. Tidmarsh le "Waldren W", bateau à gazoline qu'il possède et qui est bien le seul navire convenable pour l'accomplissement du service de surveillance; j'en pris conséquemment le commandement et suis entré en service le 21 mai. Nous fûmes d'abord employés à faire la surveillance entre les différentes stations de pêche situées sur les Iles-de-la-Madeleine où on pratique l'industrie de la boîte et cela en vue de prévenir les infractions à la loi commises par les navires de pêche étrangers qui viennent se procurer de la boîte à ces endroits. Puis nous travaillâmes de concert avec le croiseur "Sable I" dont la présence, surtout au commencement de la saison, est d'un précieux concours pour la mise en vigueur des règlements de pêche. Je suis convaincu que le service de surveillance tel qu'exercé au cours de la saison dernière suffit à empêcher les infractions que pourraient être tentées de commettre les navires de pêche américains qui viennent aux Iles-de-la-Madeleine pour se procurer de la boîte, pourvu toutefois que les bateaux garde-pêche soient sur les lieux à l'arrivée de la flotte de pêche américaine, le 20 avril.

La pêche du hareng, la saison dernière, a complètement manqué à cause de la glace qui est demeurée plus tard que d'habitude sur le côté sud des Iles-de-la-Madeleine, ce qui a nui à la montée du hareng dans la baie Plaisance, où ils ont toujours coutume de se rendre à leur arrivée sur nos côtes. Presque tous les filets à pièges et les seines employés à la pêche du hareng sont tendus sur le côté sud des îles. D'un autre côté, la pêche du maquereau a été une des plus productives que nous ayons eu depuis des années; il en a été de même pour la pêche du homard qui a excédé celle de l'année dernière; la morue aussi s'est montrée abondante. A l'exception du 22 juin, où nous avons eu une terrible bourrasque du sud-est qui endommagea et détruisit une quantité considérable du matériel de pêche, le temps s'est montré beau et favorable pendant toute la saison; la pêche du maquereau d'automne a donné de bons résultats.

En ce qui concerne le poisson mariné, je tiens à faire observer ici que les efforts du gouvernement en vue d'améliorer la qualité du poisson préparé par les pêcheurs ont déjà produits de merveilleux résultats. Les conférences données l'année dernière à ce sujet par M. Cowie aux Iles-de-la-Madeleine, aussi bien que les inspections faites par M. Doyle, cette année, qui démontra d'une façon pratique aux pêcheurs comment préparer et assaisonner leur poisson ont contribué largement à améliorer la qualité de notre poisson mariné et les pêcheurs ont faits des progrès remarquables dans cette di-



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

rection. La statistique du maquereau expédié cette année est des plus encourageante et les négociants ont grandement apprécié la belle apparence et la qualité du maquereau capturé aux Iles-de-la-Madeleine.

Une fois la saison de la boîte terminée, le "Waldren W" se rendit surveiller les différentes lagunes des Iles-de-la-Madeleine à Grande Entrée, au Havre-aux-Maisons, et au Havre-aux-Basques où la pêche est défendue pendant toute l'année. Pendant ce temps, nous découvrîmes et détruisîmes 141 casiers et saisîmes environ 485 brasses de cordage; tout ce matériel a été envoyé au département.

On a pratiqué peu de pêche illicite cette année parce que les anciens délinquants ont trouvé plus avantageux de pêcher le maquereau et la morue que de risquer leurs casiers dans les lagunes où ils pouvaient être découverts et détruits par le "Waldren W" qui a, grâce à son faible tirant d'eau peut pénétrer partout où l'on tend de ces engins. Je suis absolument satisfait de ce bateau qui tient bien la mer et qui est absolument approprié au service de surveillance.

Comme j'avais reçu instructions de me défaire du *Waldren W* après le 31 octobre, je l'ai remis à cette date-là à son propriétaire et j'en ai congédié l'équipage, ce qui a mis fin à une saison très fructueuse.

Votre obéissant serviteur,

Capitaine WM. S. ARSENAULT,

### RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE SURVEILLANCE ACCOMPLIS PAR LES GARDE-PÊCHE "LADY OF THE LAKE" ET "BRADBURY".

A Monsieur le directeur des Pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Le garde-pêche "Lady of the Lake" fut armé en avril et mis en service à l'ouverture de la saison de navigation. On l'employa à la récolte du frai de doré sur le lac Winnipeg, à l'île Big, sur la rivière Rouge et aussi pour transporter du frai à la piscifacure du havre Goéland et des alevins à Winnipeg. Après quoi il a servi au mouillage des bouées dans la rivière Noire et au débarcadère Warren. A partir de cette époque jusqu'en août il surveilla le lac Winnipeg.

Le vapeur de l'état *Bradbury* remplaça le *Lady of the Lake* le 20 août. Le vapeur *Bradbury* a été construit en 1915. C'est un vapeur d'acier doublé en orme au-dessus de la ligne de flottaison. Il a 160 pieds de longueur, 27 pieds 6 pouces de largeur et 13 pieds de creux. Sa machine est à double section, à connexion directe, à cylindres renversés, à triple détente et à condenseur par mélange; chaque section contient 3 cylindres de 11 pouces par 18 pouces, d'une course de piston de 30 pouces. Elle est susceptible de fournir une puissance de 900 chevaux-vapeur, et fait mouvoir le bateau à 12 milles par heure. Les deux chaudières sont du type cylindrique, et sont disposées pour fonctionner d'après le système de tirage forcé de Howden. Ce bateau peut être employé comme brise-glace et il peut à l'occasion avancer à travers 1 pied de glace. Le *Bradbury* était placé sous mon commandement avec M. Humphrey Bryan comme capitaine. Nous avons employé ce garde-pêche à récolter le frai de poisson blanc jusqu'à la fin de novembre. Ce navire fut désarmé le 20 novembre après avoir brisé la glace pour favoriser le passage de plusieurs navires.

Votre obéissant serviteur,

J. A. HOWELL,

*Inspecteur des pêcheries.*

## RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE SURVEILLANCE ACCOMPLIS PAR LES GARDE-PÊCHE DU DISTRICT N° 1, COLOMBIE-ANGLAISE.

A Monsieur l'inspecteur en chef des Pêcheries,  
New-Westminster, C.-A.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les travaux accomplis par les gardes-pêche du district n° 1, pour l'exercice financier de 1915-16.

### CHALOUPE "SWAN".

Cette chaloupe, sous le commandement du capitaine T. Hembrough, a été employée durant la plus grande partie de la saison à la protection générale des pêcheries, et à la surveillance du détroit de Georgie et de la baie Boundary ainsi que du fleuve Fraser et ses tributaires, y compris les rivières Coquitlam, Pitt, Lillooet, Sumas et les lacs Pitt et Sumas. A partir de juillet jusqu'à la dernière partie de novembre, le commandant et l'équipage de la chaloupe se livrèrent à la récolte du frai dans la rivière Pitt supérieure et à son transport aux piscifactories des lacs Harrison et Park Queen. Au cours de la saison le *Swan* a parcouru environ 5,786 milles.

### CHALOUPE "FOAM".

Cette chaloupe, sous le commandement du capitaine S. Waddell, a été employée pendant toute l'année à la surveillance générale des pêcheries du district compris entre le pont Mission et le détroit de Georgie, y compris le détroit du même nom. Elle a fait un grand nombre de voyages aux passages Howe et Burrard ainsi qu'à la baie Cowichan, et elle a distribué les alevins de la piscifactory de Park Queen. Elle a parcouru en tout environ 5,838 milles nautiques, et elle a découvert au cours de la saison 131 cas de violations aux règlements.

### CHALOUPE "ELK".

La chaloupe *Elk*, commandée par le capitaine W. Dauphinée, a parcouru les eaux des affluents nord et sud du bras nord du fleuve Fraser et aussi les eaux appelées "Sand Heads". Elle a été employée dans ces différentes localités à mettre en vigueur les règlements de pêche. Le commandant et le mécanicien ont aussi aidé l'équipage du *Swan* à recueillir du frai dans la rivière Pitt supérieure aussi bien qu'à le distribuer. La chaloupe parcourut au cours de la saison environ 4,500 milles, et elle a constaté 62 cas de violations aux règlements.

Les machines de cette chaloupe sont en très bon état, mais on ne peut plus compter sur la coque, et on peut même dire qu'elle est complètement hors d'usage. Il faudrait donc construire une nouvelle coque au cours de l'hiver prochain pour remplacer la vieille, et y faire installer les machines et le grément. Comme vous le savez cette coque a été achetée par le département en 1905 et elle a constamment servi depuis lors.

### CHALOUPE "SEMIAIMO".

Comme vous vous en souvenez sans doute, cette chaloupe est devenue hors d'usage dans le passage Howe et dans la baie Burrard où elle fut condamnée par l'inspecteur, puis démolie.

Le 6 août dernier, le département acheta la chaloupe *Merrysea* pour l'employer à la surveillance de cette partie du district et la plaça sous le commandement du capitaine Matheson. Ce navire servit à la surveillance du district jusqu'à la fin d'octobre alors qu'elle fut affectée à des travaux d'exploration dans la partie nord de la province. Elle est entièrement appropriée pour le service de surveillance et pendant tout le temps où elle fut en usage dans le district, elle a accompli des travaux très efficaces. Elle a parcouru environ 2,005 milles.

Le 10 novembre le *Black Raven* qui avait été employé au service de surveillance dans la baie Alert, district n° 3, fut transféré à ce district-ci pour remplacer le *Merrysea*

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

et fut placé sous le commandement du capitaine A. O. Copp qui était auparavant commandant du vapeur *Thomas Crosby*. Depuis la date ci-haut désignée cette chaloupe a parcouru environ 1,000 milles et a accompli des travaux très satisfaisants.

En ce qui concerne la protection des pêcheries de ce district, il est absolument important d'accorder une attention constante à la surveillance de celles situées à la source du fleuve Fraser en amont du pont Mission. En vue d'obtenir de meilleurs résultats, vous vous rappelez que d'après votre recommandation on a construit une nouvelle coque pour recevoir les machines enlevées du *Semiahmo*. Cette chaloupe a été baptisée *Semiahmo N° 2* et a été armée spécialement pour le service de surveillance au cours de la saison prochaine. Elle sera d'un grand secours pour la flotte des garde-pêche de ce district en ce qui concerne les travaux à accomplir aux sources des rivières.

Au cours de ces dernières années, on a placé deux gardiens spéciaux dans le voisinage de Hell's-Gate et à la rivière Bridge dans le but de surveiller la pêche du poisson que prennent les Indiens pour leur nourriture. Cette innovation a non seulement eu pour effet d'empêcher le gaspillage qui s'y commettait autrefois, mais aussi a servi aux gardes-pêche à se procurer des chiffres exacts sur les quantités de poisson capturées par les Indiens et le nombre des différentes espèces qui remontent dans ces cours d'eau. Dans mon opinion il faudra continuer ce service.

Votre obéissant serviteur,

A. P. HALLADAY.

*Inspecteur-adjoint des pêcheries.*

## CHALOUPE GARDE-PECHE "FISPA".

M. F. H. CUNNINGHAM,  
Inspecteur en chef des Pêcheries,  
New-Westminster, C.-A.

MONSIEUR,—En vous remttant mon rapport sur les mouvements et les travaux accomplis par la chaloupe *Fispa* pendant les 7 mois au cours desquels elle a été employée, j'y ai joint un supplément sur les travaux accomplis par le *Merrysea* qui passa sous mon commandement le 1er novembre 1915. Lorsqu'on mit le *Fispa* en cale-sèche, de bonne heure en avril 1915, on découvrit que le métal des arbres de couche entre les arbres d'acier et le lambrissage du centre s'était profondément oxydés. Je vous ai fait dans le temps rapport de la chose et je reçus plus tard instructions de revenir à New-Westminster pour y effectuer les réparations nécessaires.

Quand ces réparations eurent été terminées, je suis revenu vers le nord et j'ai établi mes quartiers généraux à la baie Alert en vue d'explorer de nouveau les rivières et les lacs situés dans ces parages, et en même temps d'étudier la pêche pélagique qui s'y pratique et qui devait constituer plus tard la matière d'un rapport séparé que j'ai réuni avec d'autres observations dans mon rapport général sur mes travaux d'exploration. Vous pourrez constater, en en référant à cette partie qui a trait à la pêche pélagique que nous avons en réserve des ressources inépuisables et encore inexploitées dans les eaux qui s'étendent du passage Seymour jusqu'au passage Wright. Le 18 juin j'ai reçu instructions de revenir vers le sud et de prendre les dispositions nécessaires pour faire inspecter et de préparer le *Fispa* en vue de le mettre en état de recevoir à bord le directeur général des Pêcheries, l'inspecteur en chef et le commissaire provincial qui venaient inspecter les différents centres de pêche situés vers le nord jusqu'à la rivière Naas. Ayant terminé les travaux nécessaires, vous m'avez de nouveau donné instructions de me rendre à Nanaïmo et de me tenir prêt à quitter cet endroit pour le nord le 2 juillet 1915. A cette date j'ai eu l'honneur de recevoir à bord le directeur général des Pêcheries, l'inspecteur en chef et le commissaire provincial, et le jour suivant, le 3 juillet, nous partîmes pour le nord en vue d'inspecter les fabriques établies dans ces

localités et y visiter les diverses pêcheries. Nous nous sommes arrêtés à chaque endroit pour permettre à ces fonctionnaires de compléter leurs observations. J'ai profité de l'occasion pour indiquer, d'après vos conseils, au directeur général des Pêcheries les parties de la côte contiguës aux eaux intérieures dont j'ai fait allusion dans mon dernier rapport.

Nous arrivâmes à Smith's-Inlet, passage de la Reine-Charlotte, le 3 juillet 1915. A cet endroit les visiteurs montèrent à bord du garde-pêche Crosby, en me laissant instructions de me diriger vers le canal Gardner et d'y accomplir une inspection superficielle des rivières qui s'y déversent. Ce voyage devait servir de base pour mes rapports d'exploration à venir. Je quittai Smith's-Inlet le 4 juillet et remontai le canal Gardner en traversant le bras de mer Kitimat et en contournant les îles Hawkesbury et Gribble; puis je descendis le chenal Whale et je longeai le côté sud de l'île Princess-Royal. J'ai marqué chaque rivière et crique ainsi que chaque lieu de mouillage un peu sûr pour être en mesure d'exploiter aussi rapidement que possible en automne et en hiver ces eaux encore peu fréquentées.

Le 2 juillet je me rendis à Prince-Rupert où j'arrivais le jour suivant, et le parti d'explorateurs monta de nouveau à bord du *Fispa*.

Le 14 juillet nous descendîmes vers le sud à Vancouver, après avoir fait escale à la baie Alert pour nous procurer du combustible et des approvisionnements et nous arrivâmes à Vancouver dans l'après-midi du 17 juillet. Au cours de ce trajet nous avons joui d'une assez belle température, ce qui a non seulement contribué au charme du voyage mais nous a encore permis de mieux observer l'embouchure des rivières, d'étudier de plus près les conditions générales existantes aux différents centres de pêche et d'obtenir une idée plus exacte sur la montée du saumon du Pacifique vers leurs frayères; cette inspection a donc été tout exceptionnellement fructueuse et nous avons longé la côte sur une longueur de 1,120 milles.

Après avoir, d'après vos instructions, effectué quelques légères réparations au *Fispa*, je me suis rendu surveiller le golfe de Georgie jusqu'à la frontière et je suis descendu même plus bas jusqu'au passage Puget. Ce travail a fait l'objet d'un rapport spécial que je vous ai déjà soumis et auquel j'ai fait allusion dans l'ouvrage illustré que je vous ai envoyé.

Le 24 août, à la suite de nouvelles instructions de votre part, j'ai cessé la surveillance des pêcheries et j'ai conduit le *Fispa* à la côte ouest de l'île de Vancouver. Vous m'avez confié, au cours de cette saison d'exploration, des travaux d'une très grande importance.

J'ai visité le passage Barclay, Clayoquot, Ucluelet, Nootka, Esperanza, Kyuquot, Quatsino et pratiquement toutes les baies et la côte ouest; de plus j'ai pénétré dans presque tous les chenaux et goulets s'avancant à l'intérieur des terres et contigus à la baie principale. Dans chaque cas j'ai accordé une attention spéciale à la situation géographique de toutes les rivières et criques non explorés ou qui ne figurent pas sur les cartes, ayant en vue de nouveaux travaux de recherches et d'exploration pour l'avenir. Au sujet de cette ligne cotière je vous conseillerais de n'employer le *Fispa* qu'au cours des mois de l'année où un bateau de ses dimensions et de sa puissance peut naviguer avec relativement de sécurité dans des eaux aussi dangereuses, et jamais plus tard que le 1er septembre. Après avoir terminé mes travaux autour de la côte ouest de l'île de Vancouver je suis revenu par le cap Scott; je suis descendu vers le sud en longeant la côte est de l'île, et suis arrivé à Westminster le 7 septembre. Après vous avoir présenté personnellement mon rapport, je repris mes travaux de surveillance sur le golfe de Georgie au cours desquels j'ai visité la rivière Comox en compagnie d'un des employés de la pisciculture que j'ai aidé à récolter environ 500,000 œufs de saumon à bosse. J'ai transporté ces œufs en très bon état à New-Westminster et je les ai déposés dans la pisciculture de cette localité.

De bonne heure en octobre, toujours conformément à vos instructions, j'ai traversé à Victoria où j'ai rencontré M. E. G. Taylor, inspecteur des pêcheries pour le district n° 3. Nous descendîmes vers le détroit de Juan de Fuca où nous visitâmes les rivières

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Jordan et San Juan. M. E. G. Taylor se rendait-là en vue de prendre les dispositions nécessaires pour mettre en vigueur les règlements de pêche appliqués à ces cours d'eau.

Je suis revenu à New-Westminster vers la fin d'octobre, date à laquelle vous m'avez enjoint de désarmer le *Fispa* et de le placer le 31 octobre 1915 dans la cale flottante du gouvernement située sur le fleuve Fraser. Vous me demandiez en même temps de prendre les dispositions nécessaires pour réarmer le *Merry Sea*, l'équiper et l'approvisionner de façon à me rendre sans délai vers le nord pour y effectuer des travaux d'exploration le long des côtes s'étendant au nord du passage de la Reine-Charlotte.

Après avoir satisfait à toutes vos instructions, j'ai placé le *Fispa* au soin de son mécanicien avec recommandation écrite d'avoir à tenir les machines en bon état de fonctionnement et à conserver la coque et l'intérieur du bâtiment dans un état absolument sec au cours de tout l'hiver. Le 1er novembre 1915 je suis passé au *Merrysea* et vous trouverez ci-après un rapport séparé embrassant toute la période de mon service jusqu'au 31 mars 1916. La distance totale parcourue par le *Fispa*, du 1er avril 1915 au 31 octobre 1915, s'élève à 7,023 nœuds.

Votre obéissant serviteur,

J. F. CRICHTON,  
Capitaine.

## RAPPORT SUR LE "MERRY SEA".

(DU 1ER NOVEMBRE 1915 AU 31 MARS 1916.)

M. F. H. CUNNINGHAM,  
New-Westminster, C.-A.

MONSIEUR,—En juillet dernier, à la suite de votre recommandation, le directeur général des pêcheries acheta le *Merry Sea* au nom de la direction des pêcheries. Au moment de l'acheter le directeur général et vous, m'avez demandé si, dans mon opinion, je croyais ce navire approprié aux travaux d'exploration pour lesquels on voulait le destiner; j'ai répondu qu'en dépit de la connaissance superficielle que j'en avais, je croyais ce navire entièrement convenable pour les fins auxquelles on avait l'intention de l'affecter.

Les cinq mois d'essai accomplis par ce navire dans les eaux du nord m'ont depuis confirmé dans cette opinion. Je suis monté à bord le 1er novembre 1915 et après quelques légères réparations, j'ai quitté New-Westminster le 3 de ce mois et me suis dirigé dans la direction nord vers l'île Princesse Royale, district n° 2.

Conformément à vos instructions, je devais explorer et étudier les diverses rivières et lacs situés dans les environs de l'île Princesse Royale, du canal Gardners, du bras de mer Kitimat, du chenal Douglas ainsi que les bras de mer Boxer, Ursula, Graham et Fraser, et le chenal Whale. J'ai conséquemment établi mes quartiers d'hiver à Bute-dale, île Princesse Royale et j'ai choisi ce dernier poste parce qu'il était à proximité des pêcheries que j'avais à parcourir.

J'ai remonté en décembre les rivières qui se déversent dans le canal Gardners en commençant par la rivière Kitlap à la tête du canal, et plus tard j'ai parcouru les rivières Kermand, Kérisas, Ochive, Bruin et la baie Crab.

Ayant terminé mes travaux à cet endroit, je me suis dirigé vers l'extrémité supérieure du bras de mer Kitimat dans la direction nord, et j'ai étudié les deux côtés du bras, l'un après l'autre. A cette époque, la température s'est montrée absolument détestable à cause du froid intense et de la neige. Après avoir superficiellement parcouru ces eaux, j'en suis sorti et je suis descendu vers le sud à Kit-Kia-Ta, chenal Douglas, puis j'ai remonté les rivières situées à ce dernier endroit. J'ai aussi visité le lac et les chutes Jessie ainsi que les rivières de l'île Hawkesbury et celles qui se jettent dans le chenal Douglas à partir de la terre ferme. Quand j'eus terminé ces travaux on était déjà arrivé à la fin de janvier.

7 GEORGE V, A. 1917

J'ai consacré le reste de mon temps à explorer les rivières et les lacs situés dans le voisinage de l'île de la Princesse-Royale et des bras de mer Boxer, Ursula, Fraser et Graham.

Il n'est pas nécessaire, dans ce rapport ici, de parler en détail de cette exploration parce que j'en ai donné un rapport complet précédemment.

Pendant pratiquement tout l'hiver, nous avons eu à subir des froids rigoureux accompagnés de neige, ce qui a eu pour effet de m'empêcher d'observer les localités dans le temps que j'aurais voulu. Néanmoins, je suis parvenu à atteindre plusieurs endroits qui auraient été inaccessibles à bord d'un bateau de plus grandes dimensions que le *Merry Sea* portant un nombreux équipage et dont il aurait fallu renouveler souvent l'approvisionnement.

Vers la fin de mars, j'ai quitté le district n° 2 et suis descendu graduellement vers le sud jusqu'à la baie Alert. Au cours du trajet j'ai fait quelques observations dans le chenal Ellerslie et le passage Deer qui sont situés dans le district de Bella-Bella; à la fin je suis parvenu à la baie Alert où j'ai établi mes quartiers en attendant mon retour vers le sud. J'ai pu, de cette façon, accomplir de nouveaux et importants travaux dans cette localité au cours de cette étape qui fut ma dernière dans le nord.

La distance totale parcourue du 3 novembre 1915 au 31 mars 1916 s'est élevée à 2,460 milles.

Il n'y a pas de modifications ni d'améliorations à apporter au *Merry Sea*, si ce n'est quelques légères réparations en ce qui concerne les machines. Le mécanicien, M. Huson, a si habilement disposé et réglé les machines qu'il a considérablement réduit la consommation du combustible en augmentant en même temps la vitesse du navire et en diminuant la tension des machines.

M. Huson suggère qu'on installe une nouvelle commande pour le magnéto et aussi qu'on ajoute un deuxième magnéto ou une nouvelle série de piles parce qu'il y a toujours danger qu'une des séries devienne épuisée par l'éclairage et qu'elle ne puisse plus fournir le courant nécessaire pour la mise en action de la machine principale.

En terminant mon rapport, je profite de la circonstance pour exprimer toute mon appréciation sur la façon dont l'équipage m'a toujours prêté son concours en toutes circonstances, souvent même au prix de grandes privations et des ennuis de l'isolement.

Votre tout dévoué,

J. F. CRICHTON,  
Capitaine.

## RAPPORT SUR LE SERVICE DE SURVEILLANCE ACCOMPLI PAR LES BATEAUX GARDE-PÊCHE DU DISTRICT N° 2, COLOMBIE-ANGLAISE.

A Monsieur l'inspecteur en chef des pêcheries,  
New-Westminster, C.-A.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les services accomplis par les bateaux garde-pêche placés sous ma juridiction au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 1916.

VAPEUR "THOMAS CROSBY", CAPITAINE A. O. COPP.

Comme le département avait condamné et vendu le "Falcon", la direction des pêcheries arma le vapeur "Thomas Crosby" pour le remplacer dans le district No. 2. C'est un bon navire de la dimension du *Falcon* et absolument approprié aux travaux de surveillance. - Ce navire fut en service du 27 mai au 8 octobre 1915. Au cours de cette période il a parcouru environ 4,300 milles légaux et a fait à peu près 160 es-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

cales. Pendant la saison on l'a placé à la disposition des fonctionnaires de la direction des Pêcheries, et en juin il s'est porté à la rencontre du directeur des pêcheries d'Ottawa, de l'inspecteur des pêcheries et du sous-inspecteur des pêcheries de Victoria. Ces messieurs sont montés à son bord à Smith's Inlet et ils ont fait une inspection générale de tout le district jusqu'à Prince Rupert où ils ont été recueillis par le "Fispa".

On a effectué plusieurs saisies au cours de la saison et poursuivi et fait condamner plusieurs personnes.

## CHALOUPE "GANNET", CAPITAINE J. HAAN.

À partir du commencement de l'année financière jusqu'au 21 avril, le "Gannet" fut employé dans le voisinage de Prince-Rupert à surveiller les pêcheries de hareng et à transporter les gardes-pêche aux endroits où ils étaient appelés à remplir leurs devoirs.

À partir du 21 avril jusqu'au 11 juin, le "Gannet" servit aux environs de l'archipel de la Reine Charlotte; mais du 11 juin au 1er octobre, il fut principalement employé dans le district de Naas à surveiller les pêcheries du saumon. Au cours de cette période il n'a effectué qu'un ou deux courts voyages à l'archipel de la Reine Charlotte parce qu'on avait entendu dire qu'il se pratiquait de la pêche illicite dans les environs de l'île Langara.

Ce navire fut aussi envoyé au secours de Japonais naufragés sur l'extrémité nord est de l'île Graham.

Du 1er octobre au 15 janvier le *Gannet* resta désarmé à la baie Aliford en attendant d'être de nouveau mis en service. Il se rendit à Prince-Rupert pour surveiller et protéger les pêcheries du hareng. Le *Gannet* a parcouru environ dix mille milles au cours de sa surveillance et je puis vous dire avec plaisir qu'il s'est produit peu de pêche illégale dans les eaux qu'il a parcouru.

## CHALOUPE "BONILA", CAPITAINE JAMES BOYD.

La chaloupe *Bonila* est entrée en service le 1er mars 1915. Au cours de ce mois on l'a inspectée et peinte avant de l'envoyer en service.

Au cours des mois d'avril et mai, elle a parcourue les eaux s'étendant au large de la côte et fréquentées par les phoques à fourrure qui, à cette époque, se dirigeaient vers leur habitat de reproduction, mais on n'a constaté la présence d'aucun bateaux chassant les phoques au cours de ces deux mois.

De juin à octobre, cette chaloupe servit à surveiller les eaux s'étendant entre l'île Addenbrooke, dans le passage Fitz Hugh et l'île Banks dans le détroit Hécate et tous les chenaux et baies renfermés dans cette étendue d'eau à l'exception des chenaux Burke et Dean.

Au cours de la saison, le "Bonila" a parcouru environ 10,000 milles et n'a observé aucune violation aux règlements de pêche.

Ce navire donne satisfaction complète. Ses machines fonctionnent bien, de sorte qu'il peut sans effort surveiller l'étendue d'eau considérable qui forme la division centrale du district n° 2.

## CHALOUPE "KAYEX", GARDE-PÊCHE T. S. HANSEN.

Ce navire a rendu des services efficaces au cours de la saison. Il a été employé sans interruption du commencement de mai jusqu'à la fin d'octobre, c'est-à-dire pendant six mois.

Au cours de cette période, il a parcouru environ 6,035 milles et a consommé 2,350 gallons d'essence.

Le moteur a parfaitement fonctionné et on en a pris un grand soin.

Cette chaloupe a pris ses quartiers d'hiver à l'entrepôt de la marine à Prince-Rupert.

7 GEORGE V, A. 1917.

## CHALOUPE "HAWK", GARDE-PÊCHE T. DAWE.

Cette chaloupe est demeurée en service pendant sept mois et a accompli de nouveau cette année des travaux excellents sur la rivière Skeena.

Sa machine a parfaitement fonctionné et elle a été l'objet de grands soins.

Cette chaloupe a parcouru environ 5,088 milles depuis le commencement de ses travaux de surveillance.

## CHALOUPE "MERLIN", GARDE-PÊCHE G. SAUGSTAD.

Le *Merlin* prit la mer le 15 avril et au cours de ce mois-là il a parcouru environ 125 milles.

Pendant le mois de mai, le *Merlin* a fait un certain nombre d'escales aux fabriques échelonnées le long de Rivers-Inlet et a voyagé à peu près sur un parcours de soixante milles.

Au cours du mois de juin, le *Merlin* n'a parcouru que 112 milles parce que son moteur cessa de fonctionner le 25 de ce mois-là et qu'on n'a pas pu le réparer avant le 10 juillet. Cette chaloupe fut surtout employée à faire escale aux différentes fabriques.

Le reste de juillet, elle a parcouru 781 milles et a été employée à faire le service de surveillance et à faire escale aux fabriques. Au cours de ce mois elle a saisi 55 caisses de saumon capturé illicitement au cours de la saison prohibée hebdomadaire.

Au mois d'août, mois pendant lequel elle fut occupée au service de surveillance et à d'autres travaux se rapportant aux pêcheries, elle a parcouru environ 599 milles, y compris un voyage au port Takush.

Au cours du mois de septembre, la distance parcourue par cette chaloupe a été d'environ 820 milles, y compris un voyage à Smith-Inlet, un autre à Namu et un troisième à Bella-Coola, ce qui laisse 540 milles pour la distance parcourue dans Rivers-Inlet.

Au cours de la saison de 1915, le *Merlin* a parcouru 2,497 milles.

## CHALOUPE "LINNET", GARDE-PÊCHE W. T. ADAMSON.

Cette chaloupe est chargée de la surveillance des eaux de la Naas inférieure et de la baie Portland. Elle a été en service du 1er avril au 30 septembre, et pendant cette époque, elle a parcourue environ 3,700 milles.

En août, la machine commença à mal fonctionner et après des efforts répétés pour la réparer on constata qu'elle ne pouvait plus être d'usage; c'est pourquoi on se servit de la chaloupe *Evelyn B* pendant un mois. Cette dernière a fait environ 350 milles.

Le *Linnet* est en service depuis huit ans et sa machine est devenue pratiquement hors d'usage. Le département va en installer une nouvelle pour la remplacer avant la saison prochaine.

Les règlements de pêche ont été bien observés. Il n'y a eu que cinq ou six cas de pêche illicite au cours de la saison.

## CHALOUPE "KINGFISHER", GARDE-PÊCHE JOHN WIDSTEN

Au cours de la saison 1915, la chaloupe *Kingfisher* fut employée à surveiller les chenaux Burke et Dean, la baie Cascade et le bras de mer Bentic-Sud qui comprend les pêcheries de Bella-Coola et de Kimsquit.

Cette chaloupe a fait environ 2,025 milles au cours de la saison. Elle a servi pendant cinq mois et a effectué des travaux très efficaces.

On a bien observé la saison prohibée.

Votre obéissant serviteur,

JOHN T. C. WILLIAMS,

Inspecteur des pêcheries.



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

RAPPORT SUR LE SERVICE DE SURVEILLANCE ACCOMPLI PAR LE  
BATEAU GARDE-PÊCHE DANS LE DISTRICT N° 3, COLOMBIE-  
ANGLAISE.

A Monsieur l'inspecteur en chef des pêcheries,  
New-Westminster, C.-A.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les services accomplis par les différents bateaux garde-pêche de mon district au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 1916.

## CHALOUPE "HERON".

Les eaux surveillées par la chaloupe *Heron* comprennent les passages Clayoquot et Nootka et la baie Esperanza sur la côte ouest de l'île Vancouver. De bonne heure en juin, cette chaloupe fut complètement inspectée, et sa coque peinte et nettoyée de même que sa cabine, ses ponts et autres parties. Elle a été employée au service de surveillance jusqu'au 1er octobre et pendant ce temps a parcouru environ 1,900 milles.

M. Grice, son commandant rapporte que les règlements de pêche ont été bien observés. Dans certains cas, il serait nécessaire d'avertir les Indiens de n'avoir plus à obstruer les cours d'eau, car le principal devoir d'un garde-pêche consiste à veiller à ce que les saumons aient libre accès aux frayères.

Le "Héron" est aussi chargé de la surveillance des règlements concernant la chasse des phoques à fourrure effectuée par les Indiens.

## CHALOUPE "EGRET".

Après son inspection annuelle, le "Egret" est entré en service le 15 mai et y est demeuré jusqu'au 1er octobre. Au cours de ce laps de temps, cette chaloupe a parcouru 2,000 milles et a surveillé les eaux entre le port San Juan et la baie Wreck, y compris le canal Alberni et le passage Barclay, sur la côte ouest de l'île Vancouver.

## CHALOUPE "GULL".

Les eaux surveillées par cette chaloupe s'étendent de Big Qualicum à la baie Maple sur la côte est de l'île Vancouver. Cette chaloupe a été en service pendant neuf mois et a fait environ 8,000 milles. M. Harry McIndoo, commandant du Gull, rapporte que les règlements de pêche ont été bien observés et qu'il n'y a eu que trois poursuites pour infractions à la loi.

## CHALOUPE "COHOE".

M. A. Newland, le garde-pêche placé en tête du "Cohoe" rapporte que cette chaloupe a parcouru plus de 8,000 milles au cours de la saison dernière et a visité toutes les pêcheries de son district. L'étendue surveillée commence à la baie Bute et s'étend jusqu'à Séchelt sur la côte de la terre ferme. On a observé plus d'infractions aux règlements de pêche qu'au cours des années précédentes mais cela est dû au fait que le nombre des pêcheurs a augmenté surtout pour les Japonais. On a énergiquement et promptement reprimé toutes infractions aux règlements.

## CHALOUPE "RAVEN".

Cette chaloupe dont les quartiers généraux sont à la baie Alert a surveillé la côte de la terre ferme à partir du cap Caution jusqu'à la tête de la baie Knight et aussi la côte est de l'île Vancouver à partir du cap Scott à la rivière Adams. Ce bateau a fait du service pendant cinq mois au cours de la dernière saison et a parcouru environ 3,000 milles. M. Lucas, commandant du "Raven" a transporté M. Broder, inspecteur des fabriques, à différentes fabriques de son district.

## VAPEUR DE L'ÉTAT "ALCEDO".

Au cours de la saison dernière l'"Alcedo" a accompli son service ordinaire de surveillance et a fait environ 8,000 milles. Le capitaine de l'*Alcedo* rapporte qu'il y a eu six cas de violations à la loi au cours de cette période. Les pêcheries surveillées par ce vapeur s'étendent d'Esquimalt au passage de la Reine-Charlotte, c'est-à-dire les eaux situées principalement entre l'île Vancouver et la terre ferme. "L'Alcedo" m'est très utile pour mes inspections dans un district aussi étendu que le mien. Conformément aux instructions reçues du département, j'ai mis "l'Alcedo" au service du ministère des postes et M. Haynes, inspecteur-adjoint des bureaux de poste, a visité les divers bureaux situés dans mon district. Il a fait vingt-sept escales et a parcouru environ cinq cents milles au cours de sa tournée d'inspection.

Votre obéissant serviteur,

EDWARD G. TAYLOR,

*Inspecteur des pêcheries.*

## APPENDICE N° 15.

## DÉPENSES ET RECETTES.

Le montant total des dépenses encourues pour l'administration de tous les services des pêcheries, à l'exception du Gouvernement Civil, s'est élevé à \$956,562.24 pour l'exercice clos le 31 mars 1916.

Le montant total net des revenus des pêcheries provenant des baux, des amendes, des ventes et des droits de licences (y compris celles du *modus vivendi* délivrées aux navires américains) se chiffre pour la même période à la somme de \$106,288.26.

Ci-après figure le tableau des crédits votés et des sommes dépensées pour l'administration de ces différents services pendant l'année 1915-1916.

## DÉPENSES, 1915-16.

Services.	Crédita.	Dépenses.
	\$	\$ c.
Appointements et déboursés des fonctionnaires des pêcheries.....	365,000 00	247,539 56
Construction d'échelles à poisson et curage des cours d'eau.....	30,000 00	5,205 55
Frais judiciaires et dépenses occasionnelles.....	4,000 00	1,138 98
Musée canadien des pêcheries.....	8,000 00	6,646 80
Ostréiculture.....	6,000 00	4,470 95
Entreposage frigorifique et transport du poisson.....	150,000 00	89,459 10
Usines d'engrais et d'huiles de chien de mer.....	60,000 00	32,137 86
Services des receveurs de douanes en rapport avec la délivrance des licences <i>Modus Vivendi</i> .....	900 00	439 65
Bureau de renseignements des pêcheries.....	5,000 00	4,518 64
Service de surveillance des pêcheries.....	190,000 00	153,933 97
Exhibition du poisson frais et mariné (Exposition de Toronto).....	15,000 00	10,928 97
Établissements de pisciculture.....	400,000 00	275,079 38
Inspection du poisson en boîtes et mariné.....	25,000 00	12,327 75
Construction d'un bateau garde-pêche.....	32,000 00	21,423 10
Vapeur garde-pêche pour le lac Winnipeg.....	100,000 00	49,212 81
Enlèvement des obstructions dans le fleuve Fraser.....	30,000 00	7,017 83
Recherches scientifiques sur les pêcheries de la baie d'Hudson.....	10,000 00	442 17
Gratification accordée au capitaine Peter Carlson.....	4,500 00	4,500 00
Stations de biologie marine et recherches scientifiques.....	26,000 00	26,000 00
Dépenses encourues pour enquêtes faites au sujet des réclamations pour dédommagement en vertu du traité concernant la chasse pélagique du phoque.....	4,100 00	4,049 15
<b>Totaux.....</b>	<b>1,405,500 00</b>	<b>956,562 24</b>
Primes de pêche.....	160,000 00	158,678 85

Le tableau suivant donne les appointements, salaires, gages et déboursés des fonctionnaires et officiers des pêcheries des diverses provinces; les dépenses concernant l'entretien des établissements de pisciculture du Canada, ainsi que celles encourues pour le service de surveillance des pêcheries.

On trouvera sous leur propre rubrique, dans le rapport du Vérificateur Général l'état détaillé de toutes ces dépenses.

APPOINTEMENTS, salaires, gages et déboursés des fonctionnaires et officiers des pêcheries 1915-16.

Provinces.	FONCTIONNAIRES.		Gardes-pêche.		Divers.	Total.
	Appointements.	Déboursés.	Gages.	Dépenses.		
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Nouvelle-Ecosse.....	19,118 52	16,550 08	22,935 17	196 67	78 93	58,579 37
Ile du Prince-Edouard....	3,069 13	2,312 72	3,002 13	41 56	388 73	8,804 27
Nouveau-Brunswick .....	10,817 50	9,529 63	28,641 33	5,784 48	218 47	54,995 41
Québec .....	3,276 80	3,353 04	6 25		20 03	6,656 12
Ontario .....	1,100 00	9 00				1,109 00
Manitoba .....	6,442 40	997 03	3,762 69	1,814 95	59 65	13,076 72
Saskatchewan.....	7,361 55	3,334 41	2,969 50	2,552 23	484 02	16,701 71
Alberta.....	3,999 92	1,044 89	6,554 50	2,702 92	265 50	14,567 73
Colombie Anglaise.....	38,825 55	7,064 32	6,781 29	734 48	2,764 47	56,160 11
Territoire du Yukon .....	1,425 00	269 75	100 00			1,794 75
Compte général.....	845 00	546 05			13,403 34	14,794 59
<b>Total...</b>	<b>96,271 37</b>	<b>45,010 92</b>	<b>74,752 86</b>	<b>13,831 29</b>	<b>17,673 14</b>	<b>247,539 58</b>

PISCICULTURE—1915-16.

Piscifactoras.	Salaires.		Coût d'entre-tien.		Dépenses totales.		Dépenses totales par province.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Compte général.....	2,648	97	3,825	28			6,374	25
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>								
Antigonish.....	997	35	960	75	1,958	10		
Arichat.....	1,236	17	1,004	24	2,240	41		
Bay View.....	1,348	92	1,358	95	2,702	87		
Bedford.....	2,256	09	736	61	2,991	61		
Canso.....	1,546	39	1,688	25	3,274	64		
Inverness.....	1,326	09	2,333	10	3,659	19		
Isaac's Harbour.....	1,318	76	1,431	73	2,750	49		
Lindlof.....	50	00	319	25	369	25		
Petit Bras d'Or.....	1,240	00	1,435	90	2,675	90		
Long Beach, Etang.....	282	50	1,146	76	1,429	26		
Margaree.....	2,097	25	1,039	20	3,136	45		
Margaree, Etang.....	490	49	1,185	64	1,676	13		
Middleton.....	2,013	00	1,805	88	3,818	88		
Windsor.....	1,628	98	701	85	2,230	83		
							34,914	01
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>								
Charlottetown.....	956	00	2,037	87	2,993	87		
Kelly, Etang.....	1,758	50	2,852	23	4,610	73		
Georgetown.....	1,204	63	829	38	2,034	01		
							9,638	61
<i>Nouveau-Brunswick.</i>								
Bouctouche.....	1,217	00	1,459	71	2,676	71		
Grandes Chutes.....	1,447	99	942	13	2,390	12		
Miramichi.....	2,373	42	5,649	04	8,022	46		
New Mills, Etang.....	1,016	75	2,922	82	3,939	57		
Nipisiguit.....	282	17	77	68	359	85		
Ristigouche.....	2,288	87	1,916	44	4,126	31		
St-Jean.....	2,349	50	3,857	73	6,207	23		
St-Jean, Etang.....	1,171	47	2,390	91	3,562	38		
Shad.....	83	00	687	39	770	39		
Shemogue.....	1,134	87	1,767	90	2,902	77		
Shippigan.....	1,441	17	1,361	90	2,803	07		
Sparkle.....	258	62	295	30	553	92		
Tobique.....	73	64	227	00	300	64		
Etang de truite de St-Jean.....			2,261	00	2,261	00		
							40,876	
<i>Québec.</i>								
Dartmouth River.....			359	54	359	54		
Gaspé.....	1,012	23	2,155	83	3,768	06		
Havre-aux-Maisons.....	1,365	75	1,260	96	2,627	71		
Lac Lester.....	604	10	681	67	1,285	77		
Lac Tremblant.....	250	00	162	87	412	87		
Magog.....	555	15	169	57	754	72		
Port-Daniel.....	960	27	1,272	79	2,233	06		
St-Alexis.....	262	75	362	28	625	03		
Tadoussac.....	3,035	84	2,221	02	5,226	86		
							17,323	62
<i>Ontario.</i>								
Collingwood.....	3,126	99	5,742	05	8,869	04		
Kenora.....	3,768	01	3,821	85	7,589	86		
Port-Arthur.....	1,308	61	6,761	51	8,070	12		
Sandwich.....	3,875	61	7,143	23	11,018	84		
Sarnia.....	3,552	17	2,686	19	6,238	36		
Southampton.....	2,718	10	1,312	89	4,030	99		
Thurlow.....	3,802	41	8,638	09	12,440	50		
Warton.....	2,555	84	2,899	18	5,455	02		
							63,712	73

## PISCICULTURE—1915-16—Fin.

Piscifactures.	Salaires.		Coût d'entre- tion.		Dépenses totales.		Dépenses totales par province.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
<i>Manitoba.</i>								
Dauphin, rivière.....	3,121	99	2,234	35	5,356	34		
" Spawn Camp.....	967	50	1,102	32	2,069	82		
Hävre-aux-Goélands.....	3,050	30	2,578	04	5,628	34		
Selkirk.....	3,153	36	2,929	89	6,083	25		
Winnipegosis.....	3,656	84	3,859	77	7,516	61		
<i>Saskatchewan.</i>								
Qu'Appelle.....	2,581	52	2,133	20	4,714	72		26,654 36
<i>Alberta.</i>								
Banff.....	2,683	40	1,837	48	4,520	88		
Permiz, crique.....			277	81	277	81		4,798 69
<i>Colombie-Britannique.</i>								
Anderson Lake.....	2,942	75	1,713	57	4,661	32		
Babine.....	3,510	59	2,931	34	6,431	93		
Cowichan.....	3,599	20	1,457	44	5,056	64		
Fraser, fleuve.....	180	00	152	75	332	75		
Gerrard.....	2,880	27	1,432	08	4,312	35		
Granite, crique.....	1,300	96	237	02	1,537	98		
Harrison Lake.....	6,221	91	3,777	03	9,998	94		
Kennedy.....	3,533	61	3,270	98	6,804	59		
New-Westminster.....	1,036	67	1,095	03	2,131	70		
Pemberton.....	4,333	76	2,455	33	6,789	09		
Rivers-Inlet.....	4,074	84	2,551	36	6,626	20		
Skeena, rivière.....	3,848	56	2,525	21	6,373	77		
Stuart, lac.....	3,098	66	1,916	05	5,014	71		
								66,071 97
Dépense général.....								275,079 38

## RECETTES provenant des pêcheries pour l'exercice financier clos le 31 mars 1916.

Provinces.	Montants perçus.		Remises.		Différence.				
	\$	c.	\$	c.	\$	c.			
Ontario.....	2,600	65			2,600	65			
Québec.....	7,006	89			7,006	89			
Nouveau-Brunswick.....	15,098	80	1 00		15,097	80			
Nouvelle-Ecosse.....	7,109	18	140 00		6,969	18			
Ile du Prince-Edouard.....	3,165	35			3,165	35			
Manitoba.....	5,926	00			5,926	00			
Saskatchewan.....	3,215	00	20 00		3,195	00			
Alberta.....	5,237	85			5,237	85			
Colombie-Britannique.....	46,872	54	10 00		46,862	54			
Yukon.....	315	00			315	00			
Totaux.....							96,547 26	171 00	96,376 26
Licences du modus vivendi.....							9,912 50	50	9,912 00
Total général.....									106,288 26

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES.  
Dépenses pour l'exercice financier 1915-16.

Noms des navires.	Totaux.		Feuilles d'emargement.		Pension ou approvisionnement.		Combustible.		Réparations.		Fournitures.		Habillments.		Divers.					
									Coques.	Machines.	Machines.	Pont.								
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.				
Compte général.....	5,379	17	1,660	49			1,224	35	5	89	43	62	175	96	4	51	2,198	86		
Alcedo.....	10,490	05	5,091	95	2,045	60	883	81	1,455	75	355	92	143	15	148	48		51	00	
Bonila.....	1,747	13	1,085	00			462	27	13	50	20	10		25	56			140	70	
Beadbury.....	7,182	85	4,003	97	790	51	959	48	481	61	15	70	531	36	225	72		174	50	
Cohoe.....	1,803	41	1,020	00			372	94	24	30	90	36	59	61	204	00		31	60	
Egret.....	787	65	420	00			171	39			4	95	63	39	113	60		14	32	
Elk.....	2,137	09	2,040	00					29	50	28	85	8	85	17	54		12	35	
Falcon.....	33	00			32	00												1	00	
Fispa.....	10,228	46	5,064	02	1,176	80	1,920	31	532	50	357	93	118	87	494	59	224	13	339	31
Foam.....	3,612	84	3,375	17					88	40	102	04	4	73	39	15			3	35
Gannet.....	2,131	09	1,543	53			281	52			39	73	52	64	55	34			158	33
Gull.....	2,097	05	1,440	00			544	85			39	15	28	83	38	22			6	00
Hawk.....	1,627	89	1,452	00			100	00			2	60	12	90	2	25			58	05
Heron.....	809	78	465	00			199	80	33	00	11	70	28	50	71	78				
Hudson.....	4,007	09	2,469	89			746	43	273	52	165	25	147	90	80	60			123	40
Kayex.....	1,755	17	1,120	00			410	51					49	03	22	45			154	18
Kingfisher.....	400	32	400	32																
Lady of the Lake.....	5,590	69	2,567	11	810	55	1,738	24	40	12	8	70	73	81	54	07			298	09
Linnet.....	715	12	510	00			173	70			17	00			4	37			10	05
Merry-Sea.....	4,204	00	2,288	00	760	00	508	81			22	53	87	51	371	57	47	20	120	38
Merlin.....	621	64	564	84			56	80												
Nelson.....	4,973	85	2,491	60			347	08	139	90	1,449	99	11	87	307	86	147	06	78	49
Bateau garde-pêche A.....	3,560	40	2,082	43	80	63	419	76	40	75	304	70	214	55	250	25	108	38	28	95
" B.....	3,064	81	2,090	86	97	27	364	40	40	12	33	23	195	95	119	73	105	37	17	88
" C.....	3,711	58	2,120	96	3	37	319	26	116	25	598	03	58	18	436	64	84	84	4	05
" D.....	3,342	64	2,289	72			345	04	98	66	193	15	144	19	121	92			107	69
" E.....	3,721	27	2,151	00			547	40	109	66	182	83	139	86	104	03			413	46
" F.....	3,273	87	1,765	23	27	57	209	68	167	10	159	45	34	15	419	83	218	77	272	09
" G.....	3,394	57	2,030	56	46	36	562	68	70	41	25	61	51	33	287	76	99	91	219	95
Phalarope.....	5,354	59	3,000	00			1,382	90	25	59	77	69	259	60	478	40	102	31	28	01
Princess.....	28,901	85	11,459	78	3,528	00	5,408	85	1,583	88	2,544	58	844	95	1,454	71	1,043	39	1,042	71
Raven.....	2,462	75	1,579	77			370	48	48	00	74	60	140	54	159	26			90	10
Richmond.....	1,336	57	875	00			239	92					85	03	107	12			29	50
Seagull.....	1,292	88	1,097	00			77	01	16	73	7	25	31	18	28	67			22	00

Dépenses pour l'exercice financier 1915-16—Fin.

Noms des navires.	Totaux.	Feuilles d'émarge- ment.	Pension ou appro- visionne- ments.	Combus- tible.	Réparations.		Fournitures.		Habile- ments.	Divers.
					Coques.	Machines.	Machines.	Pont.		
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Search .....	1,414 89	778 06		289 50			20 10		12 04	327 23
Semiahmo.....	1,757 58	932 50		45 06	508 95		22 22	5 35		243 50
Swan.....	3,508 52	3,180 00			41 35	122 95	9 90	71 92		82 40
St. Mary's.....	2,039 66	429 68		277 90			20 91	2 07		1,309 10
Tanner.....	143 70	133 50								10 26
Thomas Crosby.....	6,395 75	2,056 04	850 65	679 73	60 00		45 68	61 97	207 64	2,434 04
Waldren W.....	2,847 75	1,146 20			33 55					1,668 00
<b>Totaux.....</b>	<b>153,933 97</b>	<b>82,262 16</b>	<b>10,249 31</b>	<b>22,639 95</b>	<b>6,078 99</b>	<b>7,100 07</b>	<b>3,836 07</b>	<b>6,729 25</b>	<b>2,713 33</b>	<b>12,324 82</b>



ETAT COMPARATIF des recettes et des dépenses de la

Numéros.	1895-96.		1896-97.		1897-98.		
	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
1	Compte général des pêcheries		2,198 47		2,389 66		
2	23,049 41	6,180 93	23,682 33	5,239 55	21,683 91	5,317 08	
3	20,526 66	10,696 88	21,671 92	10,110 77	17,063 58	11,511 85	
4	3,555 87	2,161 85	3,744 36	2,032 26	6,775 78	2,707 57	
5	11,870 43	8,180 98	12,910 80	7,876 12	11,140 16	7,571 15	
6	24,917 48	35,681 68	21,592 40	32,814 66	19,239 34	30,574 57	
7	3,852 18	1,670 19	1,908 14	1,710 00	1,206 26	1,515 00	
8	2,963 02	586 50	3,181 58	344 13	2,324 66	393 87	
9	6,226 77	26,410 75	8,841 64	39,888 82	8,508 79	47,664 75	
10	Yukon		27,330 73		28,002 32		
11	38,050 41						
12	102,021 72		99,357 41		97,170 05		
13	20,103 25	7,351 50	62,777 30	7,585 15	59,626 90	6,923 91	
	Total		289,197 08		275,131 41		
	257,137 10						
	Primes de pêche		154,359 77		157,504 00		
	163,567 99						
	Total général		443,586 85		432,635 41		
	420,705 09	198,901 26		2107,610 45		2114,379 75	
		1902-03.		1903-04.		1904-05.	
14	Compte général des pêcheries		1,362 11		1,314 75		
15	39,118 79	3,962 45	30,003 01	3,688 75	32,619 85	6,448 88	
16	27,132 84	11,188 02	27,664 34	10,593 20	25,253 16	11,887 19	
17	7,081 60	2,007 35	7,320 96	1,983 42	6,879 05	2,046 50	
18	6,785 86	4,379 15	7,619 67	4,670 64	6,769 16	4,648 86	
19	4,660 53	1,818 83	4,500 43	2,578 48	4,294 60	1,471 51	
20	3,129 70	1,784 00	2,789 74	4,002 70	2,800 64	4,875 70	
21	7,076 26	1,350 50	7,317 49	922 50	7,003 55	1,151 50	
22	Saskatchewan						
23	Alberta						
24	17,808 45	43,015 62	15,133 65	56,904 34	16,631 37	47,436 00	
25	1,522 00	320 00	1,400 00	240 00	1,400 00	340 00	
26	Baie-d'Hudson		10 00		10 00		
27	77,330 66		109,286 07		149,419 24		
28	145,137 99		204,654 66		462,082 12		
29	30,903 27	8,925 40	56,828 18	10,165 50	105,892 97	10,672 00	
	Total		475,880 31		822,360 46		
	368,091 12						
	Primes de pêche		158,943 70		157,228 24		
	159,853 50						
	Total général		634,824 01		979,588 70		
	627,944 62	(*) 78,751 32		95,756 53		90,988 14	
		1909-10.		1910-11.		1911-12.	
30	Compte général des pêcheries		4,540 84		9,392 19		
31	46,590 66	3,821 81	45,890 42	7,749 60	49,540 37	5,912 65	
32	41,188 19	13,044 88	41,593 46	12,996 84	42,706 01	13,902 15	
33	9,396 08	2,359 93	9,415 09	2,499 63	9,116 56	2,477 50	
34	7,886 85	4,947 46	7,695 49	5,336 61	10,558 70	6,044 75	
35	4,836 86	1,520 75	7,125 37	280 25	20,255 96	658 45	
36	5,223 82	3,962 88	7,163 36	8,137 75	7,152 24	6,334 00	
37	6,474 57	1,299 44	7,597 87	1,246 00	8,587 31	1,304 75	
38	7,938 22	703 00	7,867 27	698 50	8,537 07	709 00	
39	37,509 61	41,864 60	40,314 16	45,846 70	37,028 05	44,898 51	
40	2,316 63	457 00	1,964 95	907 50	2,094 75	203 25	
41	Baie-d'Hudson		301 83		100 00		
42	180,345 65		220,727 66		235,699 52		
43	295,443 47				92,666 65		
44	345,294 58	10,876 78	199,762 00	15,076 50	150,519 90	13,785 00	
	Total		601,567 94		683,857 28		
	994,355 22						
	Primes de pêche		159,166 75		159,999 70		
	155,221 85						
	Total général		760,734 69		843,856 98		
	1,149,577 07	85,070 56		100,875 88		96,230 01	

1 Y compris remise de \$2,727.10. 2 Y compris remise de \$1,140.90. 3 Y compris remise de \$1 276.25. 4 Y compris remise de \$59.10. \* Le Service de protection des pêcheries est maintenant du ressort du ministre du Service Naval et ces dépenses à partir de l'année 1911-12 sont attribuables au service de protection des pêcheries.

de la direction des pêcheries du 1er juillet 1895 au 31 mars 1916.

1898-99.		1899-1900.		1900-01.		1901-02.		Nombres.
Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
2,632 12		652 41		1,117 49		765 78		1
25,348 11	4,668 22	27,461 91	5,494 49	35,730 69	6,595 94	32,618 00	6,084 65	2
22,922 50	10,430 08	21,459 94	12,015 27	28,452 51	10,150 40	23,813 62	11,658 34	3
6,832 85	2,242 24	7,364 20	2,207 12	7,934 03	1,525 30	7,814 02	1,843 45	4
11,350 27	6,287 71	5,549 04	2,543 04	6,652 96	4,738 92	6,242 58	2,498 85	5
11,784 22	5,530 85	3,604 94	794 12	3,819 57	717 35	4,445 93	373 42	6
1,853 37	1,537 85	1,723 59	2,028 00	2,669 74	1,103 00	2,624 87	2,279 00	7
4,065 68	150 50	3,763 23	1,522 50	6,351 39	816 55	5,928 22	950 07	8
8,459 47	45,801 75	13,662 17	53,195 35	17,866 36	52,960 35	18,560 73	41,178 65	9
				1,159 81	406 00	2,066 66	1,130 00	10
34,522 57		38,070 12		68,961 40		79,891 85		11
105,133 27		97,370 11		124,211 21		152,825 07		12
23,207 73	9,062 75	31,125 67	8,617 60	27,633 79	9,178 50	56,131 26	11,223 65	13
258,142 16		251,807 33		332,760 95		393,728 59		
159,459 00		160,000 00		158,802 50		155,942 00		
417,601 16	48,011 95	411,807 33	48,417 49	401,563 45	48,192 31	549,670 59	779,220 08	
1905-06.		1906-07.		1907-08.		1908-09.		
2,261 66		1,437 28		3,135 91		4,751 36		
49,351 10	4,934 43	24,989 09	3,118 73	45,241 50	4,470 45	44,601 04	5,369 70	15
35,856 38	11,395 84	24,987 70	9,153 08	36,445 88	11,541 20	38,904 12	12,385 14	16
9,351 81	2,206 25	5,792 32	1,300 94	9,455 80	3,013 85	8,410 25	2,393 66	17
8,123 04	7,564 39	5,590 94	8,145 97	8,200 02	6,185 63	7,885 53	6,797 91	18
4,949 67	499 15	3,188 34	349 10	4,857 23	458 00	4,784 23	770 78	19
3,687 07	4,148 00	2,173 33	2,285 98	4,638 51	3,527 05	3,945 73	3,704 22	20
11,124 22	868 97		458 00		598 15			21
		3,681 45	509 00	7,277 49	948 60	6,591 20	1,085 50	22
		2,677 77	2 50	5,440 66	2 50	5,713 80	915 00	23
30,141 33	51,532 50	20,341 97	29,908 95	31,954 83	48,737 55	35,139 58	39,251 65	24
1,083 31	282 00	1,030 35	173 00	1,226 30	274 00	1,019 50	228 00	25
	10 00		10 00		360 00		20 00	26
209,279 78		118,681 62		235,660 26		190,563 19		27
249,876 37		204,837 83		225,279 96		242,601 14		28
194,993 61	14,568 16	115,219 92	4,134 00	181,267 38	10,569 50	196,808 02	9,794 00	29
810,079 35		534,669 90		800,081 75		791,728 69		
158,546 65		159,015 75		156,114 50		159,999 90		
968,626 00	98,009 69	693,685 65	59,544 25	956,196 25	90,686 48	951,728 59	82,715 66	
1912-13.		1913-14.		1914-15.		1915-16.		
11,563 48		11,549 63		18,883 18		14,794 39		30
45,828 11	6,790 00	54,919 95	7,682 50	61,796 86	7,415 80	58,879 37	6,969 18	31
45,136 31	15,192 52	50,210 63	17,083 40	59,759 66	14,263 99	54,995 41	15,087 80	32
8,890 15	2,927 96	8,830 24	2,245 60	9,808 31	2,046 50	8,904 27	3,185 35	33
9,784 38	8,095 79	10,086 98	5,286 89	11,006 02	7,639 75	6,656 12	7,006 89	34
4,332 25	548 74	3,932 55	806 69	4,447 40	918 80	1,109 00	2,690 65	35
6,862 15	6,039 00	11,075 76	4,846 50	14,612 07	8,312 08	13,076 72	5,926 00	36
17,413 00	4,268 50	24,931 14	8,253 05	24,100 25	10,432 15	16,701 71	3,195 00	37
						14,567 73	5,237 85	38
45,826 40	48,824 50	52,390 23	52,835 50	59,778 16	41,423 95	56,160 11	46,862 54	39
1,909 88	342 00	1,520 00	226 00	2,158 80	304 00	1,794 75	315 00	40
								41
283,793 43		354,675 13		370,093 17		275,079 38		42
86,843 18		135,330 87		162,949 86		153,933 97		43
193,774 07	13,500 00	351,404 78	11,728 50	496,782 77	8,878 75	280,009 33	9,912 00	44
761,956 74		1,070,857 94		1,305,776 51		956,562 24		
159,996 40		158,661 25		159,584 14		158,678 85		
921,953 14	106,469 01	1,229,519 19	110,994 63	1,465,360 65	101,635 77	1,115,241 09	106,288 26	

\* Y compris remise de \$10.90. \* Y compris remise de \$47.20. † Y compris remise de \$50.50. \* Y compris remise de \$115.50. † De 1911-12 à 1914-15 l'Alberta figure avec la Saskatchewan.

## APPENDICE No 16.

## PISCICULTURE.

A monsieur le sous-ministre du Service Naval,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les travaux de pisciculture effectués par le département jusqu'au 25 juillet du présent exercice. Comme on procède encore en ce moment à la distribution des alevins à certains de nos établissements et qu'on est à faire l'élevage d'un nombre considérable de saumon et de truite en vue de les expédier comme digitales, les tableaux concernant la distribution annexés à ce rapport sont nécessairement demeurés incomplets. Tout indique cependant que la distribution de cette saison sera, une fois terminée, aussi considérable que celle de 1915, bien que le nombre des piscifactories ait diminué de quatre, c'est-à-dire de celles qu'on a transférées au gouvernement provincial de Québec en août dernier.

Bien que les quantités de saumon atlantique, d'alose et peut-être aussi de homard soient moins considérables qu'en 1915, cette diminution est cependant plus que compensée par l'augmentation observée pour le saumon, la truite, le poisson blanc, le doré et le saumon sockeye, de sorte qu'à tout prendre, les résultats de cette année sont aussi favorables que ceux de l'année précédente. La distribution comme par le passé porte surtout sur les espèces marchandes, tels que le homard et le saumon dans les provinces maritimes; le saumon, la truite, le poisson blanc et le doré dans les Grands Lacs; le poisson blanc dans les provinces des Prairies; et le saumon sockeye dans la Colombie-Anglaise. Ces espèces de poissons marchands qui sont transportés par lots de plusieurs millions sont déposés dans les cours d'eau à l'état d'alevins, mais nous élevons, jusqu'à ce qu'ils aient atteint la taille de fretin, un nombre limité de truite et de saumon quand l'aménagement des piscifactories le permet. D'après les chiffres obtenus jusqu'ici, la distribution du fretin et des digitales dépassera celle de l'année dernière.

## PROPAGATION DES ESPÈCES.

## SAUMON ATLANTIQUE.

La distribution du saumon atlantique sera moindre, cette saison, qu'au cours de 1915. Les reproducteurs sont, soit achetés des pêcheurs eux-mêmes ou capturés dans les filets du département; puis on les dépose dans les viviers de Tadoussac, dans le vivier de Québec, dans ceux de New-Mills, Saint-Jean, Miramichi, N.-B.; et enfin dans ceux de Margaree, N.-E.

Les poissons de la première montée sont pris au cours de la saison ouverte pour les viviers de Tadoussac, New-Mills et Saint-Jean, pendant qu'à Margaree on remplit les viviers dans la dernière semaine d'août et à Miramichi de bonne heure en septembre. On a capturé, dans les filets du département à Tadoussac, le nombre ordinaire de reproducteurs, et bien qu'on en ait acheté autant que possible des pêcheurs de Saint-Jean, l'approvisionnement a été cependant bien plus faible que l'année dernière. La même chose s'est fait remarquer à New-Mills. A Margaree, les filets furent tendus au temps ordinaire, c'est-à-dire le 24 août, mais la montée du saumon après cette date a

été beaucoup moins abondante qu'au cours des années précédentes. En général, à Margaree, le niveau de la rivière est comparativement bas vers la fin de juin jusqu'à la venue des pluies, et à l'étiage, le poisson ne remonte pas le cours d'eau pour frayer. L'année dernière, cependant, le niveau s'est montré plus élevé que d'habitude et le saumon a remonté la rivière par petites bandes au cours de toute la saison, de sorte que quand les filets furent tendus la plus grande partie de la montée était déjà effectuée. On n'a jamais eu de difficulté à obtenir tout le poisson dont on a besoin pour des fins de pisciculture dans la rivière Miramichi et on a l'habitude de venir pêcher dans ce cours d'eau pour compléter notre approvisionnement quand on est à court d'œufs dans les autres viviers. On a aussi perdu plus d'œufs de saumon que d'habitude dans la rivière Miramichi, ce qui est dû, sans doute, au mauvais état de santé des reproducteurs. La cause et la nature de la maladie a fait l'objet de recherches de la part du bureau de biologie et on en traitera dans un rapport séparé.

Ci-après nous donnons le nombre d'œufs obtenus dans chaque vivier et la manière dont on les a distribués aux différentes piscifactories:—

Vivier de Tadoussac. . . . . 3,429,200

Les reproducteurs furent tous capturés dans des filets tendus par le gérant à la Pointe-Rouge et à l'Anse-aux-Ecorses. Le premier saumon a été capturé le 31 mai et le dernier le 23 juillet. Le gérant a réussi à mettre en vivier 563 poissons, dont cinq moururent au cours de l'été. Les autres étaient composés de 364 femelles et de 194 mâles et les femelles produisirent 3,429,200 œufs entre le 29 octobre et le 13 novembre. Ils ont subi le premier stage de leur incubation à la piscifactory de Tadoussac, puis on en a transporté 600,000 à l'établissement auxiliaire de Sainte-Marguerite et 1,000,000 à l'établissement auxiliaire de Bergeronnes.

Vivier de New-Mills. . . . . 3,429,200 œufs.

La perte des saumons dans cet étang qui avait été considérable en 1914 a été réduite la saison dernière à la moyenne des années précédentes. On a inspecté les reproducteurs et on n'a déposé en viver que ceux dont les conditions sanitaires semblaient parfaites. On y a fait la récolte des œufs sur une étendue moins considérable que l'année précédente et les reproducteurs dont 128 femelles et 86 mâles qui se trouvaient dans le vivier à l'époque du coulage, du 2 au 11 novembre inclusivement, étaient en parfait état; les femelles produisirent 1,121,500 œufs. Ceux-ci furent déposés dans la piscifactory de Gaspé où ils ont éclos avec un très petit pourcentage de perte.

Vivier de Miramichi. . . . . 13,593,000

Comme je l'ai dit plus haut, un grand nombre des saumons de la dernière montée dans la rivière Miramichi étaient atteints de maladie la saison dernière et à cause des nombreux spécimens qu'on a dû rejeter, le département n'a pas réussi à se procurer le nombre d'œufs dont il avait besoin. On avait déposé dans les viviers un total de 3,513 poissons et 351 moururent avant la saison du frai, ce qui n'en laissa plus que 3,167 à la période du coulage. On a commencé cette opération le 26 octobre et entre cette date et le 22 novembre on obtint 13,593,000 œufs de 2,137 femelles vivant avec 1,030 mâles. Ces œufs ont été distribués comme suit:—

Etang.Kelly. . . . .	1,206,000
" Bedford. . . . .	1,000,000
" Windsor. . . . .	2,000,000
" Middleton. . . . .	1,500,000
" Gaspé. . . . .	1,887,000
" Ristigouche. . . . .	2,000,000
" Miramichi. . . . .	4,000,000

Total. . . . . 13,593,000

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Après que les œufs eurent atteint la première période d'incubation, on en expédia 800,000 de la pisciculture de Miramichi à la pisciculture Sparkle et 750,000 de la pisciculture de Gaspé à la pisciculture de Dartmouth.

Vivier Saint-Jean. . . . . 5,110,000 œufs.

Bien qu'on ait acheté tout le saumon possible des pêcheurs du port de Saint-Jean, on n'a pu se procurer que 867 reproducteurs par comparaison à 1,300 en 1914. Ces saumons furent mis en vivier entre le 1er juin et le 15 août et on en fit le coulage entre le 28 octobre et le 8 novembre inclusivement. On a obtenu cinq millions cent dix mille œufs des 558 femelles manutentionnées. On était aussi en possession de 309 mâles. La distribution fut faite comme suit:—

Pisciculture Grand-Falls. . . . .	3,510,000
Pisciculture Saint-Jean. . . . .	1,600,000

Après leur avoir fait subir le premier stage de l'incubation, on a expédié 200,000 œufs de Grand-Falls aux piscicultures de New-Westminster et Cowichan, C.-A., et 100,000 œufs à la pisciculture provinciale située à Magog, P.Q.

Vivier de Margaree. . . . . 3,040,000

A cause du niveau élevé de l'eau dans la rivière Margaree au cours des mois d'été, le saumon remonta la rivière pendant toute la saison par petites bandes de sorte qu'on n'a pas vu la montée abondante ordinaire au cours de laquelle la pisciculture s'approvisionne de reproducteurs en automne. Le filet fut tendu au temps voulu, mais on n'a réussi à prendre que 457 saumons par comparaison à 900 en 1914. Au temps du coulage on a manutentionné 310 femelles et 108 mâles entre le 12 novembre et le 26. Ces poissons ont donné 3,040,000 œufs qui furent tous déposés dans la pisciculture de Margaree. Après le premier stage de l'incubation, on en a expédié 700,000 à la pisciculture auxiliaire de Lindloff, près de Saint-Pierre.

## OUANANICHE.

En vue de s'assurer des quantités d'œufs d'ouananiche qu'on pouvait se procurer dans la rivière Métabetchouan, P.Q., le gérant de la pisciculture de Tadoussac en a inspecté les frayères au cours de la saison dernière. Bien que ce fût la première fois qu'on se livrait à ce genre de pêche et qu'on ne possédât que juste le matériel suffisant pour l'inspection de la rivière, on n'en a pas moins obtenu 30,000 œufs. C'est la première fois qu'on récolte des œufs d'ouananiche dans le district, et on a pris les dispositions nécessaires pour continuer ce travail cette saison-ci; même on a résolu d'établir un campement permanent pour la récolte des œufs d'ouananiche si les résultats persistent à se montrer satisfaisants.

## SAUMON DU PACIFIQUE.

La récolte totale des œufs de saumon sockeye a dépassé de quarante millions celle de l'année précédente. Le sockeye s'est montré plus abondant que jamais par le passé dans les districts du lac Harrison et de Pemberton; en conséquence, la récolte des œufs sur cette étendue a dépassé de quarante-cinq millions celle de 1914. La récolte des œufs effectuée dans le bassin de la rivière Skeena a peu varié par rapport à celle de l'année dernière, et comme il a existé une rareté prononcée de poissons reproducteurs dans les rivières de l'île Vancouver, il s'en est nécessairement suivi un fléchissement assez considérable dans la récolte totale des œufs pour les piscicultures des lacs Anderson, Cowichan, et Kennedy.

## TRUITE MOUCHETÉE.

Bien que l'établissement de Saint-Alexis-des-Monts, autrefois exploité par ce département pour l'élevage de la truite mouchetée, ait été transféré l'année dernière au

gouvernement provincial de Québec, la distribution de cette espèce de poisson en sera peu affectée. La récolte des œufs de truite à l'état sauvage effectuée par les gérants des piscifabriques de Québec et des provinces maritimes a donné d'assez bons résultats, bien qu'on n'ait observé aucune augmentation dans les divisions.

La récolte effectuée par le personnel de l'établissement de la piscifabrique de Tadoussac s'est montrée légèrement au-dessous de celle de l'année dernière, cependant qu'à la piscifabrique de Ristigouche on a récolté des œufs de bien meilleure qualité dans les lacs Causcaspal.

C'est à la piscifabrique de l'étang Kelly qu'on a observé les résultats les plus satisfaisants; là la récolte a augmenté de près de 460,000 œufs. Comme c'était le cas au cours des saisons précédentes, plus de 60 pour 100 des truites femelles placées dans les viviers à la piscifabrique de Margaree n'ont pas donné d'œufs. Ces truites venaient directement de la mer et celles qui n'ont pas fourni d'œufs ont été marquées et retenues dans les viviers au cours de l'hiver en vue de s'assurer si elles ne seraient pas des reproducteurs bi-annuels. On a obtenu deux cent treize mille œufs dont 120,000 ont été expédiés à la piscifabrique de Middleton.

Les résultats obtenus dans la rivière Bartibog, qui se trouve placée sous la juridiction de la piscifabrique de Miramichi, n'ont pas été aussi satisfaisants que l'année dernière en ce qui concerne les quantités, mais par contre on y a obtenu une meilleure qualité d'œufs. En 1914, les poissons reproducteurs étaient capturés dans les eaux de la crique Green et la rivière Bartibog, tandis qu'en 1915, on les a pris entre le 19 juin et le 7 juillet dans un filet à piège tendu près de l'embouchure de la Bartibog comme ils remontaient la rivière. Ces travaux ont été difficiles à cause des nombreuses crues qui se sont produites et qui emportèrent les filets en deux occasions au cours de la période ci-haut désignée. Avant que les filets pussent être tendus, le plus grand nombre des truites de la première montée étaient déjà passées et en plus de cet inconvénient, plusieurs de celles déjà capturées s'échappèrent.

Le gérant de la piscifabrique de Gaspé a réussi à récolter 130,000 œufs dans les eaux supérieures de la rivière Saint-Jean, P.Q., et grâce à l'expérience qu'il a acquise au sujet de la période du frai et de la situation des fosses, on s'attend à ce que la récolte des œufs soit beaucoup plus considérable cette année.

Le personnel des établissements de Grand-Falls, Middleton et Bedford se sont aussi efforcés de s'approvisionner d'œufs de truite dans les eaux les mieux empoisonnées de leur district mais ils n'ont pas eu de succès.

#### TRUITE SAUMONÉE.

L'apparition de la saison prohibée dans les Grands Lacs a aidé beaucoup à se procurer l'approvisionnement nécessaire d'œufs de truite saumonée pour remplir les bassins d'incubation des piscifabriques du département. On obtint la grande masse de ces œufs en les achetant des pêcheurs qui font la pêche commerciale. En 1914, il n'y eut comparativement qu'un petit nombre des truites saumonées prises avant le commencement de la saison prohibée, qui se trouvèrent en état de frayer et bien que le département ait fait tous les efforts possibles pour obtenir l'approvisionnement nécessaire en achetant des œufs des remorqueurs de pêche, il n'a cependant pas réussi à remplir les bassins d'incubation de ses piscifabriques. La saison dernière, cependant, la pêche fut faite pendant la saison du frai et le département s'est approvisionné de tous les œufs dont il avait besoin. Il y a quatre piscifabriques, savoir: Thurlow, Southampton, Warton et Port-Arthur qui s'occupent de l'élevage de la truite saumonée; ces piscifabriques se sont procurés leurs œufs aux endroits suivants:—

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

## Piscifactory de Thurlow—

Meldrum, baie. . . . .	2,000,000
Kagawong. . . . .	500,000
Île-aux-Canards. . . . .	3,000,000
Cockburn, île. . . . .	2,500,000
Wiarton. . . . .	2,000,000

Total. . . . . 10,000,000

## Piscifactory de Southampton—

Southampton. . . . .	4,271,000
Kincardine. . . . .	280,000
Goderich. . . . .	455,000
Wiarton. . . . .	5,000,000

Total. . . . . 10,006,000

## Piscifactory de Wiarton—

Meaford. . . . .	7,262,000
Filet à enclos, baie Colpoy. . . . .	4,506,500
Providence, baie. . . . .	1,603,000
South, baie. . . . .	1,404,000
Rattlesnake. . . . .	1,180,000
Tobermory. . . . .	1,743,000
Squaw, île. . . . .	1,890,000
Minks, île et Collingwood. . . . .	2,205,000

Total. . . . . 21,793,500

Comme la récolte s'est montrée trop abondante pour le nombre d'œufs que peut contenir la piscifactory de Wiarton, on a opéré les transferts suivants:—

Province de Québec. . . . .	2,462,000
Southampton. . . . .	5,000,000
Belleville. . . . .	2,000,000

Total. . . . . 9,462,000

On a conservé à Wiarton la différence de 12,331,500.

## Port-Arthur—

Lac Nepigon. . . . .	1,600,000
Arrow, lac. . . . .	600,000
Port-Coldwell. . . . .	550,000
Jackfish. . . . .	900,000
Rosspport. . . . .	3,300,000
Port-Arthur. . . . .	3,440,000
Fort-William. . . . .	1,750,000

Total. . . . . 12,140,000

On a expédié les envois suivants de la piscifactory de Port-Arthur, après que les œufs eurent atteint le premier stage d'incubation:—

Banff, piscifactory. . . . .	537,600
New-Westminster. . . . .	18,000

dans le passé par des récolteurs de frai employés par le département, qui eux l'achetaient à bord des remorqueurs de pêche licenciés. La saison dernière, cependant, le département se procura la majeure partie des œufs nécessaires pour la piscifactory de Port-Arthur d'un certain nombre de pêcheurs qui ramassèrent eux-mêmes ces œufs et

veillèrent eux-mêmes à leur fécondation. Ces œufs furent achetés à la pinte. On a aussi adopté cette méthode quoique sur une plus petite échelle avec les propriétaires de petits bateaux de pêche sur le lac Huron et la baie Georgienne. Les œufs obtenus de cette façon soutiennent avec avantage la comparaison avec ceux qu'on se procurait par l'intermédiaire des récolteurs de frai.

Comme on pratique la pêche commerciale de la truite saumonée à l'aide de filets à mailler, il est souvent presque impossible au cours des temps orageux et froids de prévenir une perte considérable des œufs provenant des pêcheurs. Ceci n'a cependant pas été le cas pour les œufs obtenus dans le filet à enclos de l'établissement de Warton. Ce filet à enclos fut tendu et exploité pour des fins de pisciculture dans la baie Colpoy. Les pêcheurs qui le tendirent et l'exploitèrent eurent le droit de conserver les saumons reproducteurs ayant subi l'opération du coulage en qualité de rémunération pour leurs pertes et leurs frais. Les œufs ainsi obtenus étaient de superbe qualité et les dépenses encourues par le département ont été peu élevées. Il ne leur a fallu que peu de soin pendant la période d'incubation et plus de 95 pour 100 d'entre eux ont éclos.

En vue des résultats satisfaisants obtenus, on a l'intention d'augmenter cette saison-ci le nombre des enclos pour la pisciculture de la baie Colpoy.

#### TRUITE COUPE-GORGE.

On n'a pas encore pu obtenir de chiffres complets en ce qui concerne la récolte des œufs de truite coupe-gorge pour cette saison, mais, comme d'habitude, on a éprouvé de grandes difficultés pour en faire la cueillette au pied des Montagnes-Rocheuses et dans la Colombie-Anglaise. Dans la première partie de la saison, tout nous donnait à espérer des succès satisfaisants, malheureusement il se produisit par la suite toute une série de crues abondantes qui ont emporté les filets. Avant que le niveau des eaux eût assez baissé pour permettre de réétendre les filets, la montée de la truite s'était produite et ces poissons étaient déjà disséminés un peu partout dans les eaux supérieures et presque inaccessibles des rivières, d'où on aurait pas pu faire venir les œufs, même si on avait pu localiser les poissons reproducteurs. Les mêmes conditions se sont produites dans la Colombie-Anglaise, de sorte que jusqu'à présent, la cueillette de ces œufs est inférieure à celle de l'année dernière.

#### TRUITE KAMLOOPS.

La truite Kamloops ne s'élève que dans la pisciculture de Gerrard. On n'a pas encore pu se procurer les derniers résultats, mais tout indique que la cueillette sera au moins aussi considérable que celle de l'année dernière.

#### POISSON BLANC.

La récolte des œufs du poisson blanc dans les eaux de l'Ontario et du Manitoba a été plus abondante qu'au cours des années précédentes et a dépassé de 70,000,000 celle de 1914. L'augmentation s'est fait sentir dans la baie de Quinté, le lac Ontario, à Boic Blanc, dans la rivière Détroit, dans la Rivière-des-Français, dans la baie Georgienne, dans les Lacs-des-Bois et Ontario et dans les rivières Dauphin et Waterhen, Manitoba, tandis qu'on a observé un fléchissement dans les eaux de l'extrémité est du lac Erié à Kingsville et dans le lac Supérieur. Les deux filets à enclos tendus pour la capture des reproducteurs dans la baie de Quinté ont donné la saison dernière des résultats très encourageants et on a fait des arrangements cette année en vue de porter leur nombre à cinq cette année-ci. On ne croit pas qu'il soit nécessaire d'employer des hommes pour pêcher à la seine comme les années précédentes. La cueillette des œufs dans la baie de Quinté a passé de 50,000,000 l'année dernière à plus de 90,000,000 cette année, et après avoir rempli les bassins d'incubation de la pisciculture de Thurlow, on en a expédié 9,000,000 à la pisciculture de Sarnia.

On n'a pas obtenu autant de succès que l'année dernière dans la récolte des œufs effectuée à l'extrémité est du lac Erié et qui s'exécute sous les ordres du gérant de la pisciculture de Sarnia, parce qu'à l'époque du frai, la pêche commerciale qui nous fournit les œufs nécessaires a peu produit cette année. Dans le district de Kingsville,



## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

la récolte des œufs a diminué de la moitié par rapport à 1914, tandis que celle accomplie à Bois Blanc a doublé par comparaison à l'année dernière et a amplement compensé les pertes subies à Kingsville.

On a exécuté des améliorations dans le district de la Rivière-aux-Français, ce qui a eu pour résultat d'augmenter le nombre des œufs recueillis de 48,000,000 en 1914 à plus de 61,000,000 en 1915; d'un autre côté, la récolte des œufs effectuée dans le lac Nipigon et dans le district de Port-Arthur a presque complètement manqué car on n'a pu s'en procurer que 3,000,000.

Quant à la cueillette des œufs accomplie dans le Lac-des-Bois, bien qu'elle ait doublé par rapport à 1914, elle n'en a pas moins été décourageante, car on n'a réussi à obtenir qu'un peu plus de 20,000,000 d'œufs. Comme il existe une saison prohibée pendant la période du frai, on en est venu à une entente avec une firme de pêche locale en vue d'exploiter six filets à enclos près de l'Île-aux-Chênes. Ces poissons furent immédiatement transportés dans un vivier situé à l'intérieur des terres parce que l'an dernier la glace avait prise avant qu'on put procéder à l'opération du coulage. Le poisson blanc s'est montré très rare cependant et on n'en prit qu'un peu plus de 2,000 avant la formation de la glace sur le lac, alors qu'il devint nécessaire d'enlever les filets.

La récolte faite dans les lacs Winnipeg et Winnipégosis a été très encourageante et celle de la rivière Dauphin est passé de 227,000,000 en 1914 à 273,000,000 l'automne dernier. On remarque aussi une augmentation dans la rivière Waterhen et dans le voisinage du lac Winnipégosis. Les reproducteurs à ces deux endroits furent capturés dans des filets tendus par les employés de la pisciculture. Les trois piscicultures de Selkirk, du havre Gull et de la rivière Dauphin s'approvisionnèrent à même la rivière Dauphin, et en plus on a fait des envois d'œufs cueillis dans le même lac aux piscicultures de Kenora et de Fort-Qu'Appelle. Quatre filets à enclos en outre d'un bon nombre de filets à mailles furent tendus dans le lac Winnipégosis et après avoir rempli les bassins d'incubation de cette pisciculture, on envoya 7,400,000 œufs à l'établissement de Fort-Qu'Appelle.

On a aussi effectué la cueillette des œufs dans le lac Long en vue d'approvisionner la pisciculture de Fort-Qu'Appelle, mais les résultats n'ont pas été meilleurs qu'en 1914. On captura le premier poisson le 18 octobre et chaque jour on en prit une petite quantité jusqu'au nombre de 1,000, qui furent tous placés en vivier le 9 novembre, date à laquelle il devint nécessaire d'enlever les filets à cause de la glace. Le coulage des œufs commença le 11 décembre et entre cette date et le 18 du même mois, on se procura 3,300,000 œufs. A cause des échecs éprouvés au cours des deux dernières années dans le lac Long, on a décidé de discontinuer d'y faire la cueillette des œufs et de s'efforcer d'approvisionner la pisciculture de Fort-Qu'Appelle à même le lac Winnipeg.

Le tableau suivant indique le nombre d'œufs de poisson blanc obtenu aux différents campements établis pour la cueillette des œufs en même temps qu'il en indique la destination:—

Campements.	Nombre d'œufs.	Piscicultures.
Baie de Quinté.....	82,000,000	Thurlow.
Port-Dover.....	9,000,000	Sarnia.
Dunnville.....	21,000,000	Sarnia.
Marshville.....	4,000,000	Sarnia.
Lowbank.....	8,600,000	Collingwood.
Horseshoe, port.....	16,400,000	Collingwood.
Evan, pointe.....	3,000,000	Collingwood.
".....	5,560,000	Sarnia.
Kingsville.....	53,520,000	Sandwich.
Bois-Blanc.....	77,800,000	Sandwich.
Rivière-aux-Français.....	61,625,000	Collingwood.
Lac Nipigon.....	2,000,000	Port-Arthur.
Lac Supérieur (Baie Noir).....	800,000	Port-Arthur.
Lac des Bois.....	20,600,000	Kenora.

On a effectué de la pisciculture de Sandwich les envois suivants:—

Port-Arthur.....	20,000,000
Kenora.....	30,600,000

Lac Winnipeg—

Dauphin, rivière, pisciculture.....	93,000,000
Gull-Harbour, pisciculture.....	93,000,000
Selkirk, pisciculture.....	55,500,000
Fort-Qu'Appelle, pisciculture.....	15,750,000
Kenora, pisciculture.....	15,750,000

Lac Winnipegosis—

Winnipegosis, pisciculture.....	97,000,000
Fort-Qu'Appelle, pisciculture.....	7,400,000

#### HARENG DES LACS.

C'est la première saison que le département entreprend de faire l'élevage du hareng des lacs sur une échelle assez considérable. Encore s'est-on borné à faire la cueillette des œufs du hareng des lacs à deux endroits seulement, à port Stanley, sur le lac Erié et à Port-Arthur, sur le lac Supérieur. De cette façon, cependant, on est parvenu à se procurer 115,000,000, à port Stanley, dont 90,000,000 furent expédiés de la pisciculture de Sarnia et 25,000,000 à celle de Collingwood. On s'est procuré plus de 32,000,000 d'œufs dans la baie au Tonnerre, lac Supérieur, et à l'exception du petit envoi fait à la pisciculture de Banff, le reste des alevins fut distribué de la pisciculture de Port-Arthur. Ces œufs furent ramassés par les pêcheurs qui veillèrent eux-mêmes à en assurer la fécondation. Mais il ressort des renseignements obtenus qu'avec plus d'expérience, la récolte des œufs effectuée la dernière saison aurait pu être plus considérable.

#### DORÉ.

On a observé une augmentation dans la distribution du doré à Collingwood et à Kenora, cependant qu'il s'est manifesté un fléchissement à Sarnia et au havre Gull.

Une embête qui s'est produite sur les lieux de pêche a empêché les pêcheurs de tendre leurs filets dans le district de la pointe Edward et de Sarnia, ce qui leur a fait manqué complètement la première montée du poisson et comme la saison était fort avancée quand la glace quitta le rivage, il n'a été tendu qu'un petit nombre de filets. La récolte des œufs s'est nécessairement ressenti de cet état de choses et a produit moins que l'année dernière. La distribution effectuée dans ce district ne s'est élevée après tous ces contretemps qu'à 32,000,000.

Tous les œufs à Sarnia sont achetés de pêcheurs qui pratiquent la pêche commerciale, cependant que dans la baie Georgienne on emploie des pêcheurs avec leur matériel pour capturer des reproducteurs à Shawanaga en vue d'approvisionner d'œufs la pisciculture de Collingwood. Dans ce district la cueillette a triplé par rapport à l'année dernière et s'est élevée à plus de 31,000,000.

Les travaux accomplis dans le Lac-des-Bois ont aussi été très encourageants et ont produit près de 75,000,000 d'œufs par comparaison à 22,000,000 l'année dernière.

Par contre la récolte obtenue dans le lac Winnipeg n'a pas été aussi abondante que par le passé, et dans le lac Winnipegosis elle a presque complètement manqué. Bien qu'on ait obtenu un grand nombre d'œufs dans le lac Winnipeg, on a souffert d'une rareté de poissons mâles et la perte des œufs a été considérable à cause de la fécondation imparfaite qui en est résulté. Par exemple, le 12 mai on captura 2,500 poissons dont quarante seulement étaient des mâles. Dans le lac Winnipegosis, on captura des

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

reproducteurs à la pointe Salt par le travers du lac; mais à cause de la glace, on fut incapable de les transporter à la piscifactory, et on dut les conserver au campement pendant près de trois semaines. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater que peu d'entre eux aient éclos.

## ALOSE.

La piscifactory flottante d'alose sur la rivière Saint-Jean a de nouveau cette année été exploitée à l'extrémité de l'île Darling sur la rivière Kennébécasis. Les résultats ont cependant été décourageants parce que la pêche a presque complètement manqué dans le voisinage de la piscifactory et qu'on n'a pu se procurer qu'une très petite quantité d'œufs. On a expédié de cette piscifactory 261,000 alevins.

On a fait aussi l'élevage de l'alose sur la rivière Nictaux, N.-E., parce qu'on autorise la pêche dans les rivières Annapolis et Nictaux le lundi et le mardi au cours de la saison qui précède le 1er juin. On a manutentionné plus de 500,000 œufs à la piscifactory de Middleton et comme résultat on a déposé 300,000 alevins dans la rivière Nictaux.

## BARBUE.

On n'a pas obtenu de succès dans la rivière Rouge pour la pêche à la seine de la jeune barbue qu'on destinait aux petits lacs du sud du Manitoba. A l'époque où on aurait pu les pêcher, la rivière déborda en inondant toutes les terres basses avoisinantes.

Les jeunes poissons se sont par conséquent trouvés déplacés et on n'a pas pu les localiser à cause de la saleté de l'eau.

## HOMARD.

On n'a pas pu se procurer les dernières statistiques concernant les 14 homarderies exploitées par le département, mais tout indique que la distribution y sera un peu plus considérable que celle de 1915. On a pris les mesures nécessaires pour le transport de plusieurs millions d'alevins de homard de la homarderie de Canso au bassin Bedford, conformément à la recommandation de la Commission des Mollusques.

On a exploité de nouveau le vivier à homard de Long Beach, et la pêche des homards œuvés est passée de 219 en 1915 à 745. Cette augmentation est due au changement apporté dans les procédés de pêche. Avant cette saison les employés du département payaient aux pêcheurs 25 cents pièce pour les homards qu'ils leur achetaient. Cette année on a payé \$1 à chacun des pêcheurs pour tous les homards œuvés délivrés au vivier en bon état et portant le nombre normal d'œufs. On a perdu 10 homards au vivier au cours de la saison et, à l'exception de 18 dont on ne peut rendre compte, et qui sont probablement restés dans le vivier, les autres furent replacés à la fin de la saison dans les eaux d'où on les avait retirés.

## RÉSULTATS.

La pêche du poisson blanc effectuée dans les pêcheries canadiennes de l'extrémité inférieure du lac Huron a été l'année dernière la plus considérable qu'on ait observée depuis 20 ans et le nombre des petits poissons blancs augmente chaque année dans ce district à cause sans doute de la distribution des alevins provenant de la piscifactory de Sarnia.

On rapporte aussi que le saumon commence à fréquenter de nouveau les rivières des comtés de Hants et Kings, N.-E., à cause des travaux de la piscifactory de Windsor.

Les résultats les plus probants obtenus par l'élevage artificiel et la protection efficace du poisson se font sentir à la piscifactory de Ristigouche, comme le rapporte le gérant de cet établissement:

“Le rendement de la pêche commerciale du saumon dans la baie a excédé cette saison tous ceux des années passées. Les poissons pour quelque cause inconnue ont semblé s'attarder dans la baie plus longtemps qu'à l'habitude, et la majorité des postes de pêche ont fait des captures hors de l'usuel.

“Certains pêcheurs ont accompli des pêches réellement surprenantes et j'entends dire que les pêcheurs à la ligne sont très satisfaits des résultats et que les rivières sont maintenant abondamment empoissonnées. Tout d'abord les conditions pour la pêche à la ligne ne se sont pas montrées aussi favorables qu'à l'habitude. Les premiers poissons entrèrent dans les rivières de bonne heure en mai en se dirigeant directement aux sources et aux fosses d'amont. Entre temps, comme je l'ai déjà dit, les plus grands bancs de poissons s'attardèrent considérablement dans la baie de sorte que quand se produisit leur ascension, le niveau des rivières avait déjà tant baissé qu'on dut se borner à faire la pêche à la ligne dans les plus grandes fosses. Les poissons furent de plus belle taille que d'habitude et deux personnes possédant des droits riverains sur la Métapédia inférieure en ont pris en 10 jours jusqu'à 30 d'une moyenne de 27 livres. Ceci constitue le plus beau résultat jamais obtenu sur la Ristigouche et ses tributaires. J'ai entendu un négociant dire que dans les 12,000 premières livres de poisson qu'il a acheté, la moyenne était 25 livres par pièce, ce qui est réellement extraordinaire.

“On m'a parlé d'un grand nombre de poissons adultes qui ont pénétré dans les ruisseaux pour frayer, chose inconnue il y a quelques années; mais à mesure que les principaux cours d'eau deviendront plus peuplés on verra un plus grand nombre de ces poissons remonter ces ruisseaux.

“Depuis 10 ou 12 ans la pêche a toujours été abondante sur la Ristigouche et je suis presque certain que grâce à la protection accordée aux pêcheries, et aux travaux de pisciculture effectués on ne verra plus de mauvaises années.”

#### INSPECTIONS DES RIVIÈRES.

L'inspection des rivières à saumon des provinces maritimes qu'on a entrepris il y a deux ans s'est poursuivie cette année et s'est étendue aux cours d'eau suivants:—

Musquash, cours d'eau, comté de St-Jean.	Pocologan, cours d'eau, comté de Charlotte.
Tynemouth, crique, comté de St-Jean.	Rivière Pollet, comtés de Westmoreland et Albert.
Rivière-au-Saumon, “	Rivière-au-Saumon, comtés de Westmoreland et Albert.
Rivière Kennébécasis, “	Rivière Petitcodiac, comté de Westmoreland.
Rivière Belleisle, “	Rivière Nigado, comté de Gloucester.
Rivière Naswaak, “	Rivière Millstream, “
Grand lac Jemseg, “	Rivière Tétagouche, “
Rivière Washademoak, “	Rivière Middle, “
Rivière Nerepis, “	Rivière Little, “
Rivière Keswick, “	Rivière Caraquet, “
Rivière Oromocto, “	Rivière Pokemouche, “
Becaguimac, cours d'eau, comté de Carleton.	Rivière Tracadie, “
Meduxnekeag, cours d'eau, comté de Carleton.	Petite rivière Tracadie, “
Rivière-à-l'Anguille, comté de Carleton.	

#### ÉTIQUETAGE DU SAUMON.

On a poursuivi cette année l'étiquetage du saumon à chacun de nos viviers à saumon. Le tableau suivant indique la pesanteur, la longueur, les conditions, le sexe, la date, l'endroit de libération et de capture des poissons portant les étiquettes qui ont été retournées au département.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

*Vivier de Tadoussac.*

Nombre.	Poids.	Longueur.	Condition.	Sexe.	Dates.	1. Libérés à 2. Capturés à
	livres.	pouces.				
525.....	15	35	Non œuvée.	F.	4 nov. 1914.....	Tadoussac. Ste-Catherine, à l'embouchure de la rivière Saguenay.
	13	35	" ..	"	12 juin 1915.....	

*Vivier New-Mills.*

680.....	15	38	Non œuvée.	F.	6 nov. 1914.....	New Mills.
	14½	38	" ..	"	3 juin 1915.....	Matapédia.
1586.....	14½	36	" ..	"	30 oct. 1913.....	Marée haute, riv. Ristigouche.
			" ..	"	13 juin 1914.....	Baie-des-Chaleurs.

*Vivier de Miramichi.*

296.....	13	36	Non œuvée.	F.	27 oct. 1913.....	Esk, sud.
			" ..	"	Juin ... 1914.....	Miramichi, rivière, près New-castle.
299.....	6	28	Non œuvée.	"	27 oct. 1913.....	Esk, sud.
	16	36	(Euvée.....	"	.....	(a)
388.....	5½	27	Coulé.....	M.	31 oct. 1913.....	Esk, sud.
	5	28	" ..	"	Juin ... 1914.....	Miramichi, rivière, près Loggieville.
435.....	8	31	Non œuvée.	F.	6 nov. 1915.....	Esk, sud.
	21½	37	(Euvée.....	"	5 juil. 1915.....	Miramichi, affluent N.-O.
461.....	10	33	Non œuvée.	"	13 nov. 1913.....	Esk, sud.
	10		" ..	"	Juin ... 1914.....	Miramichi, rivière, près New-castle.
492.....	13	35	Coulé.....	M.	13 nov. 1913.....	Esk, sud.
	17	35	Non coulé.	"	31 août 1915.....	Bryenton, Miramichi, S.-O.
736.....	6½	27	Non œuvée.	F.	30 oct. 1914.....	Esk, sud.
	10	28	" ..	"	4 juin 1915.....	Millerton, Miramichi, S.-O.
749.....	10	31	" ..	"	30 oct. 1914.....	Esk, sud.
	14	32	" ..	"	20 juin 1915.....	Strathadain, Miramichi, N.-O.
760.....	12½	34	Coulé.....	M.	3 nov. 1914.....	Esk, sud.
	16	35	Non coulé.	"	10 août 1915.....	Indiantown, Miramichi, S.-O.
786.....	11	32	Non œuvée.	F.	3 nov. 1914.....	Esk, sud.
	14	32	" ..	"	15 juin 1915.....	Red-Bank, Miramichi, N.-O.
1329.....	11	33	" ..	"	17 nov. 1915.....	Esk, sud.
	11½	33	" ..	"	7 déc. 1915.....	Près de Chatham, N.-B.

*Vivier de St-Jean.*

107.....	7	30	Non œuvée.	F.	6 nov. 1913.....	Port de St-Jean.
	14½	34½	(Euvée...)	"	8 juil. 1915.....	Branch Pool, Fourches de la Tobique.

## Vivier de St-Jean—Suite.

Numéros.	Poids.	Longueur.	Condition	Sexe.	Dates.	1. Libérés à 2. Capturés à
	Liv.	pcs.				
1405.....	6 20	31 38	Non œuvée. Œuvée.....	F. "	12 nov. 1914 . . . 21 juin 1916.....	Port de St-Jean. Stickney, Carleton, comté.
1432.....	6	31	Non œuvée. Œuvée.....	" "	12 nov. 1914..... 9 juin 1916.....	Port de Saint-Jean. Près des chutes à St-Jean.
1175.....	6 7	31	Non œuvée. "	" "	5 nov. 1915..... 26 avril 1916.....	Port de St-Jean. Crique Gorham, riv. St-Jean.
1178.....	9 7½	31 31	" "	" "	5 nov. 1915..... 28 avril 1916.....	Port de St-Jean. Crique Gorham, riv. St-Jean.

## Vivier de Margaree.

152.....	16 18	36 36	Coulé..... Non coulé..	M. "	13 nov. 1913..... 3 juin 1914.....	Margaree, riv., eaux de marées. En aval de Margaree Forks.
161.....	10 24½	24 39	Coulé..... Non coulé..	" "	13 nov. 1913..... 12 juillet 1915.....	Margaree, riv., eaux de marées. Un-demi-mille de l'entrée du port.
164.....	12 21½	24 37	Coulé..... Non coulé..	" "	13 nov. 1913..... 5 juillet 1915.....	Margaree, riv., eaux de marées. Trois milles à l'ouest de l'entrée du port de Margaree.
187.....	10 26	24	Non œuvée. Œuvée.....	F. "	13 nov. 1913..... 15 août 1914.....	Margaree, riv., eaux de marées. Margaree Forks.
183.....	18 17	36 36	Non œuvée. Œuvée.....	" "	13 nov. 1913..... 10 juin 1914.....	Margaree, riv., eaux des marées. En aval de Margaree Forks.
196.....	12 18½	24 38½	Non œuvée. Œuvée.....	" "	13 nov. 1913..... 15 juillet 1915.....	Margaree, riv., eaux de marées. Port-Hood.
204.....	14 16	36	Non œuvée. Œuvée.....	" "	15 nov. 1913..... 2 juin 1915.....	Margaree, riv., eaux de marées. Margaree, riv., Barrick, étang.
210.....	14 23	24 38	Non œuvée. Œuvée.....	" "	15 nov. 1913..... 3 août 1915.....	Margaree, riv., eaux de marées. Grand-Etang.
217.....	13 18	36	Non œuvée. Œuvée.....	" "	15 nov. 1913..... 27 août 1914.....	Margaree, riv., eaux de marées. Margaree Forks.
230.....	10 20	24 36	Non œuvée. Œuvée.....	" "	15 nov. 1913..... 13 nov. 1915.....	Margaree, riv., eaux de marées. E. Margaree, (filets du départ.)
243.....	12 21½	24	Non œuvée. Œuvée.....	" "	17 nov. 1913..... 25 juin 1915.....	Margaree, riv., eaux des marées. Un mille à l'est du port de Margaree.
246.....	16	36	Non œuvée. Œuvée.....	" "	17 nov. 1913..... 2 juin 1914.....	Margaree, riv., eaux de marées. N.E. Margaree.
250.....	12 25	24	Non œuvée. Œuvée.....	" "	17 nov. 1913..... 14 août 1915.....	Margaree, riv., eaux de marées. Un-demi-mille de Pond River et 35 milles de la riv. Margaree.
819.....	9 20	28	Non œuvée. Œuvée.....	" "	14 nov. 1914..... 10 juin 1915.....	Margaree, riv., eaux de marées. Margaree, riv., Barrick, étang.

## Vivier de Margaree—Fin.

Numéros.	Poids.		Longueur.	Condition.	Sexe.	Date.	1 Libérés à 2 Capturés à
	Liv.	Pcs.					
834.....	18	34	34	Non œuvée..	F.	14 nov. 1914.....	Margaree, riv., eaux de marées. Margaree, riv., (filets du dept.)
	116	38		" .....	"	"	
844.....	18	39	39	" .....	"	14 nov. 1914.....	Margaree, riv., eaux de marées. Margaree, riv., Fosse Barrick..
	18	.....		" .....	"	"	
929.....	16	35	35	" .....	"	17 nov. 1914.....	Margaree, riv., eaux de marées. Crique, Margaree-est.
	19	38		" .....	"	"	
934.....	6	28	28	" .....	"	17 nov. 1914.....	Margaree, riv., eaux de marées. Crique, Margaree-est.
	6	28		" .....	"	"	
1101.....	7	28	28	" .....	"	14 sept. 1915.....	Margaree, riv., eaux de marées. Margaree, riv., (filets du dept.)
	7	29		(Œuvée.....)	"	"	
895.....	9	30	30	Non œuvée..	"	14 nov. 1914.....	Port de Margaree. Baie Plaisance.
	24	30		(Œuvée.....)	"	"	

a. Le saumon portant l'étiquette 299 fut expédié par N. S. Loggie, de Chatham, N.-B., à MM. Baxter et Fils, de Billingsgate, Londres, Ang. En décembre l'étiquette fut envoyée au ministère par le président du Bureau Anglais d'Agriculture et des Pêcheries, par le canal du Secrétaire d'Etat pour les colonies.

## b. Pesés après coulage.

L'expression non-œuvé ou coulé s'applique dans le tableau précédent aux saumons, à l'époque où on les a étiquetés parce qu'ils étaient tous restés dans leur vivier respectif pendant des périodes variables au cours de l'été précédent et qu'ils avaient tous subi l'opération du coulage avant d'être étiquetés et libérés. On les avait pris à l'état de poissons œuvés dans des filets tendus dans le voisinage respectif et on les a relâchés au même endroit. Au vivier de New-Mills à Tadoussac on les a capturés et mis en vivier avant le 15 août et aux viviers de Margaree et Miramichi au cours des mois de septembre, octobre et novembre.

## NOUVELLES PISCIFACTURES.

On n'a pas construit de nouvelles piscifactures au cours de l'année dernière mais on a créé un établissement auxiliaire sur le lac Cultus, en vue de faire l'incubation du surplus des œufs de sockeye cueillis dans le district et qu'on ne pourrait conserver dans les piscifactures de Harrison et Pemberton. On a accru la capacité de ces établissements auxiliaires en y ajoutant 18 bassins d'incubation de 16 pieds de longueur et on y a transporté une partie des œufs juste avant leur éclosion. On a aussi achevé la maison d'habitation du gérant de la piscifacure du lac Kennedy qui était en construction lors de mon dernier rapport, et on a établi 20 viviers à alevins de 20 pieds par 4 pieds à la piscifacure du lac Harrison.

On a accordé un contrat pour la construction d'une grande piscifacure de poisson blanc et de hareng à Kingsville, Lac Erié, qu'on s'attend de mettre en exploitation au cours de l'automne prochain. On a aussi pris des mesures pour la construction d'une piscifacure auxiliaire sur le lac Pitt supérieur. Cette piscifacure fonctionnera de concert avec celle du lac Harrison. La bâtisse sera de 55 pieds par 16 pieds et contiendra 18 bassins d'incubation de 16 pieds de long par 16 pouces de large chacun.

## RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS.

On a amélioré le terrain qui entoure la piscifacure de Middleton et la maison d'habitation avoisinante en y plantant un certain nombre d'arbres, ce qui a considérablement ajouté à la belle apparence de l'endroit. On a inspecté et réparé la digue de la piscifacure de Darmouth en y ajoutant une nouvelle aile. On y a construit une étable et on a nettoyé, nivelé et ensemencé le terrain qui entoure les dépendances.

Parmi les améliorations les plus importantes effectuées au cours de la saison dernière, figure un système d'aqueduc pour la piscifacure de Thurlow, et un ouvrage de protection à pierres perdues pour les enclos renfermant les reproducteurs, et qu'on a construit en face de cet établissement. On a étendu plus avant dans la baie sur une distance de 200 pieds, la conduite d'eau principale qui pénètre maintenant dans un massif à pierres perdues creux à l'intérieur. Cet ouvrage est fait de pierres et de roches concassées et il constitue un filtre efficace; il assure un approvisionnement d'eau saine et pure, peu importe les conditions de l'eau dans la baie. Cet ouvrage a eu pour effet de parer aux difficultés qu'on a éprouvées l'année dernière au sujet de l'approvisionnement d'eau. L'ouvrage de protection construit pour les reproducteurs confine au massif et se trouve relié à la prise d'eau. Précédemment les reproducteurs étaient enfermés dans des cages à clairevoie près de l'endroit où ils avaient été capturés, mais maintenant le plus grand nombre d'entre eux sont transportés aux parcs de l'établissement où ils sont retenus au moyen de filets à enclos.

On a construit une jetée pour protéger contre les empiètements de la mer, la piscifacure de Port-Arthur qui se trouve située sur une île. On a nivelé le terrain et tracé des allées en gravier, planté des arbustes et des arbres, et fait un jardin de fleurs.

On a établi un nouveau campement pour la récolte du frai à l'embouchure de la rivière Waterhen pour la piscifacure de Winnipegosis. On avait effectué auparavant quelques travaux de dragage dans le havre et le chenal conduisant à cet établissement. On a érigé une nouvelle digue à la piscifacure du lac Anderson.

A part cela on a inspecté le matériel de la piscifacure et on y a fait les réparations nécessaires.

On a aussi effectué au cours de l'année, le transfert des 4 piscifacures situées dans la partie intérieure de Québec au gouvernement de la dite province et comme on n'en a pas construit de nouvelles pour les remplacer, le département possède en ce moment, sans compter les campements de frai et les stations, 52 piscifacures, 9 piscifacures sans compter les campements de frai et les stations, 57 piscifacures, 9 piscifacures auxiliaires, 5 viviers à saumon et un vivier à homard; tous en pleine exploitation.

Comme je l'ai dit plus haut la distribution pour l'année 1916 est encore incomplète. Le tableau suivant donne le nombre de piscifacures en exploitation, leur emplacement, la date de leur fondation et les expéditions qu'on a effectuées à chacune d'elles jusqu'à ce jour. Ci-après le lecteur trouvera aussi des tableaux indiquant la distribution des alevins effectuée jusqu'à ce jour à nos différentes piscifacures.

Votre obéissant serviteur,

J. A. RODD,  
*Directeur de la Pisciculture.*



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Les tableaux suivants donnent le nombre de piscifactories actuellement en exploitation, leur emplacement, la date de leur fondation, et les espèces et le nombre des alevins qu'on a expédiés de chacune d'elles au cours de la saison de 1916.

Distribution des alevins, 1916.

Fondées en	Piscifactories.	Emplacements.	Espèces.	Quantités.		Distribution totale.
				Alevins.	Fretin.	
1875	Bedford	Halifax, comté de, N.-E.	Saumon atlantique	565,000		
	"	"	Truite mouchetée..	100,000		665,000
1902	Margaree	Inverness	Saumon atlantique	1,960,000	e 128,575	
	"	"	Truite mouchetée..	85,000		2,173,575
1906	Windsor	Hants	Saumon atlantique	1,303,000	f 7,175	1,310,175
1912	Middleton	Annapolis	"	540,000		
	"	"	Truite mouchetée..	94,000	e 14,000	
	"	"	Alose	300,000		948,000
1912	a Lindloff	Richmond	Saumon atlantique	680,000		680,000
1891	Bay-View	Pictou	Homard	61,500,000		61,500,000
1905	Canso	Guysboro'	"	85,000,000		85,000,000
1911	Isaac's Harbour	"	"	28,860,000		28,860,000
1911	Inverness	Inverness	"	58,000,000		58,000,000
1911	Arichat	Richmond	"	52,946,800		52,946,800
1911	Antigonish	Antigonish	"	71,000,000		71,000,000
1912	Petit Bras-d'Or	Cap-Breton	"	51,700,000		51,700,000
1913	b Long-Beach-Pound	Digby	"	709		709
1874	Ristigouche	Ristigouche	N.-B. Saumon atlantique	1,512,000		
	"	"	Truite mouchetée..	98,600		1,610,600
1874	Miranichi	Northumb.	Saumon atlantique	2,380,000		
	"	"	Truite mouchetée..	55,000		2,435,000
1880	Grand-Falls	Victoria	Saumon atlantique	1,322,000	g 30,000	1,352,000
1914	St-Jean	St-Jean	"	1,065,000		1,065,000
1914	a Nepisiguit	Gloucester	"	390,000		390,000
1915	a Tobique	Victoria	"	701,500		701,500
1915	a Sparkle	Carleton	"	515,000		515,000
1912	b Alose, riv. St-Jean	King	Alose	261,000		261,000
1903	Shemogue	Westmorl'd	Homard	107,000,000		107,000,000
1904	Shippegan	Gloucester	"	39,000,000		39,000,000
1912	Boucoucha	Kent	"	43,700,000		43,700,000
1906	Kelly, étang	Queen	I.P.-E. Saumon atlantique	565,500		
	"	"	Truite mouchetée..	398,550		964,050
1904	Charlottetown	"	Homard	68,000,000		68,000,000
1909	Georgetown	King	"	43,000,000		43,000,000
1875	Tadousac	Saguenay	Qué. Saumon atlantique	1,666,873		
	"	"	Truite mouchetée..	77,000		
	"	"	Ouananiche	22,000		1,765,873
1875	Gaspé	Gaspé	Saumon atlantique	1,622,000		
	"	"	Truite mouchetée..	117,000		1,739,000
1906	a Ste Marguerite	Saguenay	Saumon atlantique	600,000		600,000
1909	a Bergeronnes	"	"	1,000,000		1,000,000
1915	a Dartmouth	Gaspé	"	720,000		720,000
1910	Port-Daniel	Bonaventure	Homard	18,660,000		18,660,000
1910	Havre-aux-Maisons	Iles de-la-Madeleine, Q.	"	58,000,000		58,000,000
1876	Sandwich	Essex, comté d', Ont.	Poisson blanc	63,000,000		63,000,000
1908	Sarnia	Lambton de "	"	16,500,000		
	"	"	Doré	32,000,000		
	"	"	Hareng	23,500,000		72,000,000
1912	Collingwood	Simcoe	Poisson blanc	19,500,000		
	"	"	Doré	28,000,000		
	"	"	Hareng	3,000,000		50,500,000
1908	Warton	Bruce	Truite saumonée	8,820,200	h 40,000 j 88,156	8,948,356
1912	Port-Arthur	B.-du-Tonnerre, dist.. O	"	8,551,000	800,000	
	"	"	Poisson blanc	19,790,000		
	"	"	Hareng	13,085,000		42,226,000
1912	Southampton	Bruce, comté de,	Truite saumonée	6,434,750		6,434,750
1915	Thurlow	Hastings	"	6,687,000		
	"	"	Poisson blanc	59,000,000		65,687,000
1915	Kenora	Dist. de la Riv.-la-Pluie	"	60,498,000		
	"	"	Doré	68,833,200		129,331,200

## Distribution des alevins, 1916—Fin.

Fondées en	Piscifactories.	Emplacements.	Espèces.	Quantités.		Distribution totale.
				Alevins.	Fretin.	
1894	Selkirk.....	Selkirk, Man.....	Poisson blanc.....	35,000,000		35,000,000
1912	Gull-Harbour.....	Big-Island, lac Winni- peg, Man.....	{ "..... Doré.....	50,000,000 16,000,000		66,000,000
1914	Dauphin, rivière.....	Dauphin, rivière, lac Winnipeg, Man.....	Poisson blanc.....	80,000,000		80,000,000
1909	Winnipegosis.....	Snake-Island, lac Win- nipegosis, Man.....	".....	85,000,000		85,000,000
1915	Fort-Qu'Appelle.....	Fort-Qu'Appelle, Sask.	".....	15,920,000		15,920,000
1914	Banff.....	Banff, Alberta.....	Traite saumonée Hareng.....	446,000 4,170,500	g 100,000	4,716,500
1914	a Pirmez, crique.....	Pirmez, crique, Alberta	Pas de récolté.....			
1905	Harrison, lac.....	Harrison, lac, C.-A.....	Saumon coho.....	1,164,000		
"	".....	".....	" sockeye.....	38,040,000		
"	".....	".....	" du print.....	c 2,540,000		
"	".....	".....	" à bosse.....	e 3,549,000		45,293,000
1906	Pemberton.....	Birkenhead, riv., C.-A.	{ " sockeye..... "..... ".....	22,892,000 d 1,000,000		23,892,000
1908	Stuart, lac.....	Stuart, lac, C.-A.....	".....	2,840,000		
1915	Queen's Park.....	New-Westminster, C.-A.	" coho.....	d 2,242,000		5,082,000
"	".....	".....	" sockeye.....	488,000		
"	".....	".....	" sockeye.....	187,800		
"	".....	".....	Traite mouchetée.....	75,000		
"	".....	".....	Saumon à bosse.....	285,000		
"	".....	".....	Poisson blanc.....	25,000		1,060,800
1903	Skeena, rivière.....	Lakelse, lac, C.-A.....	Saumon sockeye.....	4,113,317		4,113,317
1908	Babine, lac.....	Babine, lac.....	".....	7,088,940		7,088,940
1906	Hivers-Inlet.....	Owekano, lac.....	".....	11,994,100		
1910	Anderson, lac.....	Anderson, lac, Ile Van couver, C.-A.....	".....	d 600,000		12,594,100
"	".....	".....	" coho.....	4,078,000		
1910	Cowichan, lac.....	Cowichan, lac, Ile Van- couver, C.-A.....	".....	197,726		4,275,726
"	".....	".....	" du print.....	576,400		
"	".....	".....	" coho.....	1,492,100		
"	".....	".....	" atlantique.....	183,300		
"	".....	".....	" steelhead.....	38,600		
"	".....	".....	Traite des lacs.....	4,872		
"	".....	".....	" mouchetée.....	14,000		
"	".....	".....	" coupe-gorge.....	53,600		2,362,872
1910	Kennedy, lac.....	Kennedy, lac, Ile Van- couver, C.-A.....	Saumon sockeye.....	3,888,000		3,888,000
1914	Gerrard.....	Trout-Lake, district de Kootenay, C.-A.....	Traite Kamloops.....	50,000	f 2,278	
"	".....	".....	" Kokanee.....	179,975		
"	".....	".....	" mouchetée.....	325,050		557,303
....	Nimpkish.....	Alert, baie, C.-A.....	Saumon sockeye.....	4,980,000		4,980,000
Total général..				1,646,004,253	1,210,184	1,647,214,437

a Piscifactories auxiliaires.

b Les homards ne sont pas compris dans la distribution totale.

c Œufs. Ceux-ci durent être libérés pour faire place à de nouveaux œufs de sockeye.

d Œufs fécondés.

e Fretin.

f Digitales.

g Distribuées en 1915.

h Piscifactory flottante.

## NOUVELLE-ECOSSE.

## PISCIFACTURE DE BEDFORD.

Lacs ou rivières.	Comtés.	Saumon atlantique.	Truite mouchetée.
Rivière-aux-Indiens.....	Halifax.....	50,000	
Rivière Neuf-Milles.....	".....	50,000	
Petite Rivière-aux-Saumons.....	".....	50,000	
Pennant, riv.....	".....	50,000	
Sackville ".....	".....	50,000	
Shubenacadie, riv.....	".....	50,000	
Musquodoboit ".....	Colchester.....	50,000	
Ste-Marie ".....	Guysborough.....	45,000	
Gold ".....	Lunenburg.....	30,000	
Mushanush ".....	Lunenburg.....	30,000	
Middle ".....	".....	30,000	
Martins ".....	".....	30,000	
Petite rivière.....	".....	20,000	
Roseway, riv.....	Shelburne.....	30,000	20,000
Secret, lac.....	Halifax.....		10,000
Half-Moon, lac.....	".....		10,000
Five, fle.....	".....		10,000
Wentzels, fle.....	Lunenburg.....		15,000
Cleveland, fle.....	Cumberland.....		10,000
McCormicks, fle.....	".....		10,000
Five-Mile, fle.....	Hants.....		15,000
		665,000	100,000
Distribution totale.....			665,000

## PISCIFACTURE DE MARGAREE.

	Truite.	Saumon.	Saumon.
	Alevins.	Alevins.	Fretin.
Forest Glen.....	15,000		
Stuart, ruisseau.....	15,000		
Marsh, ruisseau.....	15,000		
Ruisseau de la pisciculture.....	40,000		3,575
Baddeck, riv.....		120,000	
Petite Rivière Chéticamp.....		100,000	
Ruisseau-des-Indiens.....		100,000	
Middle, riv.....		100,000	
Iron-Bridge.....		140,000	
Cameron, ruisseau.....		40,000	
Etheridge, traverse à niveau.....		200,000	
Croudis, pont.....		160,000	
Cranton, pont.....		160,000	
Harta, fosse.....		120,000	
Joseph Ross, ruisseau.....		140,000	
McDermid, passage à niveau.....		140,000	
James Ross, pont.....		80,000	
George Coady, passage à niveau.....		80,000	
Ingrahams, ruisseau.....		100,000	
Murphy, pont.....		60,000	
Greigg, passage à niveau.....		120,000	
Ingraham et Lovia, ruisseau.....			125,000
	85,000	1,960,000	128,575

Distribution totale..... 2,173,575

## PISCIFACTURE DE WINDSOR.

	Saumon, alevins.	Saumon Digitales.
Avon, riv., comté de Hants.....	313,000	7,175
Meander, riv., comté de Hants.....	100,000	
Kennetcook, riv., comté de Hants.....	100,000	
Cornwallis, riv., comté de Kings.....	100,000	
Gaspereaux, riv., comté de Kings.....	240,000	
Great-Village, riv., comté de Colchester.....	150,000	
Rivière du Milieu, comté de Pictou.....	200,000	
Rivière de l'Ouest, comté de Pictou.....	100,000	
	<hr/>	
	1,303,000	- 7,175
Distribution totale.....		1,310,175

## PISCIFACTURE DE LINDLOFF.

	<i>Auxiliaire de Margaree.</i>	Saumon atlantique, Alevins.
Maddans, riv.....		30,000
Lillard, riv., affluent de l'est.....		30,000
Lillard, riv., affluent de l'ouest.....		90,000
Rivière Noire.....		40,000
Scott, riv.....		40,000
Rivière-des-Habitants.....		75,000
Framboise, riv.....		40,000
Grande Rivière.....		75,000
Rivière-aux-Saumons.....		75,000
Denny, riv.....		75,000
Washabuck.....		50,000
McRae, lac.....		20,000
Lac et ruisseau de la piscifactory.....		40,000
		<hr/>
Distribution totale.....		680,000

## VIVIER À HOMARD DE LONG-BEACH.

	Homards cuvés.
Westport, port et Pond-Cove.....	228
Flower-Cove, près Westport.....	22
Baie-de-Fundy, en amont de Tiverton et d'East-Ferry.....	27
Baie-de-Fundy, près Digby.....	30
Mink-Cove dans la baie Ste-Marie.....	20
Sandy-Cove, dans la baie Ste-Marie.....	130
French-Shore dans la baie Ste-Marie.....	11
Entre Petit-Passage et Long-Beach, baie Ste-Marie.....	96
Près de Long-Island.....	10
Petite Rivière.....	5
Entre Long-Beach et Petite Rivière.....	27
Long-Beach.....	77
Baie Ste-Marie.....	25
	<hr/>
Distribution totale.....	709

Non compris dans les tableaux sur la distribution).

## PISCIFACTURE D'ANTIGONISH.

	Homards.
Pomquet, île.....	8,000,000
Mayett, grève.....	7,000,000
Monk-Head.....	8,000,000
Bayfield.....	4,000,000
Breen, grève.....	4,000,000
Little-Tracadie-Head.....	4,000,000
Tracadie-Head.....	12,000,000
Roman-Head.....	8,000,000
Havre-aux-Bouches.....	8,000,000
Cap-Jack.....	8,000,000
	<hr/>
Distribution totale.....	71,000,000

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

## PISCIFACTURE D'ARICHAT.

	Homards.
Jersey, île.....	1,150,000
Arichat-ouest.....	8,500,000
Île Verte.....	1,750,000
Cap La Ronde.....	6,896,800
Madame, île.....	1,500,000
Petit-de-Gras.....	4,200,000
Grosnez.....	1,000,000
Cap Auguet.....	4,000,000
Petite Anse.....	4,000,000
Lennox, Passage.....	4,750,000
Rockdale.....	8,200,000
Bourgeois, rivière.....	7,000,000
Distribution totale.....	52,946,800

## PISCIFACTURE DE BAY VIEW.

	Homards.
Pictou, île.....	19,000,000
Bayview.....	9,500,000
Gull Rock.....	11,000,000
Pictou, havre.....	7,000,000
Caribou, île.....	8,000,000
Petite île Caribou.....	7,000,000
Distribution totale.....	61,500,000

## PISCIFACTURE DE CANSO.

	Homards.
Île-aux-Renards.....	9,625,000
Au nord de Canso.....	7,700,000
Bedford.....	8,000,000
Canso.....	18,480,000
Dover, baie.....	5,775,000
White Head.....	6,930,000
Queensport.....	8,470,000
Cranberry, feu.....	8,470,000
Chenal St-André et Dover.....	11,550,000
Distribution totale.....	85,000,000

## PISCIFACTURE D'INVERNESS.

	Homards.
Grand-Etang.....	7,000,000
Chimney-Corner.....	5,000,000
Inverness.....	5,000,000
Cap-Rouge.....	8,000,000
Belle-Côte.....	2,000,000
Margaree, port.....	5,000,000
Plaisance, baie.....	4,000,000
Cheticamp.....	5,000,000
Petite Rivière.....	3,000,000
Broad Cove marsh.....	5,000,000
Friar's Head.....	2,000,000
Port de l'Est.....	7,000,000
Distribution totale.....	58,000,000

## PISCIFACTURE D'ISAAC'S HARBOUR.

	Homards.
Tor-bay, pointe.....	2,120,000
Beckerton.....	1,000,000
Bear Trap Head.....	1,000,000
Shoal, pointe.....	2,000,000
Charles, anse.....	2,000,000
Big, île.....	500,000
Goose, île.....	2,500,000
Betty, anse.....	1,500,000
Drum-Head, île.....	500,000
Country, port.....	2,000,000
Coddles, port.....	2,000,000
New-harbour.....	5,000,000
Black-Ledge.....	2,000,000
Scraggly-Ledge.....	3,000,000
Graham, écuell.....	500,000
Island, port.....	1,000,000
Fesunman, port.....	240,000
Distribution totale.....	28,860,000

## PISCIFACTURE DU PETIT BRAS D'OR.

	Homards.
Ile-aux-Oiseaux.....	7,500,000
Petit Bras D'Or.....	15,200,000
Grand Bras D'Or.....	5,500,000
Low, pointe.....	9,000,000
Big, étang.....	4,000,000
South Bar.....	3,000,000
Mill, étang.....	4,500,000
Sydney, baie.....	3,000,000
Distribution totale.....	51,700,000

## PISCIFACTURE DE MIDDLETON.

	Comtés.	Truite sachetée, alevins.	Truite, alevins.	Saumon atlantique, alevins.	Alose, alevins.
Skinner, lac.....	Yarmouth	14,000			
Annis, lac.....	"	13,000			
Pearl, lac.....	"			50,000	
Hooper, lac.....	"			40,000	
Sissibo, rivière.....	Digby	22,000			
Silver, rivière.....	"	20,000			
Spectacle, lac.....	"			25,000	
Mersey, rivière.....	Annapolis	25,000			
Annapolis, rivière—					
Nictaux, ruisseau.....	Annapolis			25,000	
Morton, ruisseau.....	"			25,000	
McGill, lac.....	"			100,000	
Lequille, rivière.....	"			70,000	
Round-Hill, rivière.....	"			40,000	
Nictaux, rivière.....	"			15,000	300,000
Critchell, ruisseau.....	"		5,000		
Park, ruisseau.....	"		3,000		
Kelley, lac.....	"		6,000		
Fales, rivière.....	Kings			60,000	
Aylesford, ruisseau.....	"			40,000	
Mersey, rivière.....	Queens			50,000	
		94,000	14,000	540,000	300,000
Distribution totale.....					948,000

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

NOUVEAU-BRUNSWICK.

PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE .

	Saumon, alevins.	Truite mouchetée, alevins.
Rivière Ristigouche—		
Slide à 38 milles de la piscifactory . . . . .	320,000	
Deux ruisseaux . . . . .	320,000	
Cross-Point, Ile . . . . .	320,000	
Rivière Matapédia—		
Près du Lac-aux-Saumons . . . . .	40,000	
Causapscal . . . . .	35,000	
Ste-Florence . . . . .	35,000	
Appell . . . . .	22,000	
Upsalquitch . . . . .	300,000	
Causapscal, rivière . . . . .	35,000	
Jacquet, rivière . . . . .	25,000	
Charlo, rivière . . . . .	25,000	
Benjamin, rivière . . . . .	25,000	
Bouly, lac . . . . .	10,000	
Howard, lac . . . . .		5,000
Causapscal lacs . . . . .		50,000
Maguire, lac . . . . .		10,600
Lily, lac . . . . .		8,000
Lac Douze-Milles . . . . .		15,000
Lac Quatorze-Milles . . . . .		10,000
	<hr/>	<hr/>
	1,512,000	93,600
Distribution totale . . . . .		1,610,600

PISCIFACTURE DE MIRAMICHI

	Saumon atlantique, alevins.	Truite mouchetée, alevins.
Principal affluent nord-ouest Miramichi et ses embranch.	800,000	
Petite Miramichi sud-ouest et ses affluents . . . . .	700,000	
Sevogle . . . . .	150,000	
Millstream . . . . .	150,000	5,000
Rivière Noire . . . . .	100,000	
Bouctouche, rivière . . . . .	75,000	
Petitcodiac, rivière . . . . .	75,000	
Richibouctou, rivière . . . . .	100,000	
Nashwaak, rivière . . . . .	75,000	
Canaan, rivière . . . . .	80,000	
Kouchibouguac, rivière . . . . .	75,000	
Bartibog, rivière et affluents . . . . .		50,000
	<hr/>	<hr/>
	2,380,000	55,000
Distribution totale . . . . .		2,435,000

PISCIFACTURE DE SPARKLE.

(Auxiliaire de la piscifactory de Miramichi.)

	Saumon atlantique.
Rivière Miramichi sud-ouest—	
Rivière principale —	
Ruisseau Cinq-Milles . . . . .	50,000
Gold, ruisseau . . . . .	40,000
Bigger, ruisseau . . . . .	50,000
Affluent sud—	
Clearwater, ruisseau . . . . .	40,000
Hogan, ruisseau . . . . .	30,000
Falls, ruisseau . . . . .	20,000
Elliott, ruisseau . . . . .	40,000
Affluent principal . . . . .	45,000
Affluent nord—	
McKenzie, ruisseau . . . . .	40,000
Beedall, ruisseau . . . . .	50,000
Juniper, ruisseau . . . . .	30,000
Simpson, ruisseau . . . . .	30,000
Affluent principal . . . . .	50,000
	<hr/>
Distribution totale . . . . .	515,000

## PISCIFACTURE DE GRAND-FALLS.

	Saumon, alevins.	Saumon, digitales.
Rivière St-Jean.....	857,000	30,000
Rivière-aux-Saumons.....	465,000	
	<hr/>	<hr/>
	1,322,000	30,000
Distribution totale.....		1,352,000

En plus des alevins ci-haut désignés, on a expédié le nombre suivant d'alevins parvenus au premier stage d'incubation—

New-Westminster, C.-A.....	200,000
Magog, P.Q.....	100,000
	<hr/>
	300,000

## PISCIFACTURE DE TOBIQUE.

(Auxiliaire de la pisciculture de Grand-Falls).

	Saumon, alevins.
Rivière Tobique—	
Tobique, fourches.....	115,000
Rocky, ruisseau.....	40,000
Blue-Mountain, ruisseau.....	70,000
Riley, ruisseau.....	120,000
Deux ruisseaux.....	75,000
Haley, ruisseau.....	150,000
Près de la pisciculture.....	131,500
	<hr/>
Distribution totale.....	701,500

## PISCIFACTURE DE ST-JEAN.

Saumon atlantique,  
alevins.

Rivière St-Jean—	
Jemseg, rivière.....	80,000
Rivière-aux-Saumons, comté de Queen.....	50,000
Washademoak, lac.....	80,000
Belle Isle, rivière.....	80,000
Grande Rivière-aux-Saumons.....	40,000
Petite Rivière-aux-Saumons.....	40,000
Tynemouth, crique.....	25,000
Shogomoc, rivière.....	40,000
Ste-Croix, rivière.....	50,000
Skiff, lac.....	40,000
Palfrey, lac, comté de York.....	50,000
Loch-Lomond.....	40,000
Rivière Noire.....	50,000
Pocologan, rivière.....	30,000
Rivière Kennebecasis—	
Affluent sud.....	80,000
Millstream, comté de King.....	80,000
Smith, crique.....	80,000
Ruisseau-aux-Truites.....	80,000
Rivière Musquash—	
Affluent nord-ouest.....	50,000
	<hr/>
Distribution totale.....	1,065,000



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

## PISCIFACTURE DE NIPISIGUIT.

*(Auxiliaire de la pisciculture de Restigouche).*

	Saumon Atlantique, alevins.
Middle, rivière.....	25,000
Restigouche, rivière.....	25,000
Nipisiguit, rivière—	
Falls, fosse.....	30,000
Camp, fosse.....	40,000
Embouchure du bassin.....	30,000
Grise, fosse.....	48,000
Pointe de l'église.....	25,000
Chain, fosse.....	20,000
Bear Island, fosse.....	10,000
Club House.....	25,000
Long, fosse.....	5,000
Papineau, rivière.....	20,000
Knight, ruisseau.....	39,000
Marshall, grève.....	20,000
Gilmore, ruisseau.....	10,000
Middle Island, fosse.....	18,000
Distribution totale.....	390,000

## PISCIFACTURE POUR ALOSE.

	Alose.
Kennebecasis, rivière—	
Darling, lac, frayères.....	261,000

## PISCIFACTURE DE SHIPPIGAN.

	Homards.
Caribou, crique.....	10,000,000
Pointe à Peinture.....	6,000,000
Pointe Brulé.....	11,000,000
Shippigan, port.....	8,000,000
Alexander, pointe.....	4,000,000
Distribution totale.....	39,000,000

## PISCIFACTURE DE BOUCTOUCHE.

	Homards.
Bouctouche, grève.....	7,200,000
St-Edouard.....	6,000,000
Ste-Anne.....	2,400,000
Bouctouche, port.....	10,100,000
Cormierville.....	4,800,000
Cocagne, barre.....	2,400,000
Richibouctou, cap.....	3,600,000
Cocagne, cap.....	3,600,000
Entre Ste-Anne et St-Edouard.....	3,600,000
Distribution totale.....	43,700,000

## PISCIFACTURE SHEMOGUE.

	Homards.
Murray corner.....	11,000,000
Près de la pisciculture.....	12,000,000
Petit cap.....	12,000,000
Bald, cap.....	12,000,000
Grant's corner.....	9,000,000
Tormentine, cap.....	17,000,000
Leger, ruisseau.....	12,000,000
Bayfield.....	7,000,000
Dupuis corner.....	5,000,000
Cap Bald et Dupuis corner.....	10,000,000
Distribution totale.....	107,000,000

## ILE DU PRINCE-EDOUARD.

## ETANG KELLY, PISCIFACTURE.

	Truite mouchetée.	Saumon Atlantique.
<i>Rivière Principale—</i>		
Winter, rivière .....		67,500
Cox, ruisseau.....	20,000	
West, rivière.....	20,000	
Hardy, cours d'eau.....	82,250	
Brackley Point road.....	14,225	
Midgell, rivière.....		67,500
<i>Rivière de l'Est—</i>		
Sherry, rivière.....	40,000	67,500
McGuirk, rivière.....	16,750	
<i>Rivière de l'Ouest—</i>		
Hyde, ruisseau.....	40,800	67,500
<i>Rivière Morrel—</i>		
Fisher, ruisseau.....	50,000	60,000
McCullough, ruisseau.....		60,000
<i>Rivière Nord—</i>		
McNeil, rivière .....	25,000	30,000
Crabbe, ruisseau .....		35,500
Curtis, ruisseau .....	20,000	30,000
<i>Rivière McKenna—</i>		
Redmond, ruisseau.....	34,100	
<i>Rivière Belle—</i>		
Hancock, rivière.....	12,000	40,000
<i>Rivière Hunter—</i>		
Hazelgrove, ruisseau .....	10,000	40,000
<i>Rivière Noire—</i>		
Taylor, ruisseau.....	14,225	
	<hr/>	<hr/>
	398,550	565,500
Distribution totale .....	964,050	

## PISCIFACTURE DE CHARLOTTETOWN.

	Homards.
Ile St Pierre, barre de l'ouest.....	10,000,000
Ile St-Pierre, barre de l'est.....	7,000,000
Canoe, anse .....	2,000,000
Governor, Ile.....	10,000,000
Pointe Prim, récif.....	8,000,000
Pointe Prim, barre de l'est.....	2,000,000
Keppock, récif.....	8,000,000
Pinette .....	6,000,000
Pointe Prim.....	2,000,000
Seal Rock .....	11,000,000
Crown, Pointe.....	2,000,000
Distribution totale.....	<hr/> 68,000,000

## PISCIFACTURE DE GEORGETOWN.

	Homards.
Murray, port.....	6,000,000
Annandale, Baie .....	6,000,000
Launching, Baie.....	5,000,000
Entre l'île Panmure et le port Murray .....	5,000,000
Montague, Rivière .....	5,000,000
En dehors de l'île Boughton.....	5,000,000
Cardigan, Baie.....	6,000,000
Baie Ste-Marie.....	5,000,000
Distribution totale.....	<hr/> 43,000,000

## QUÉBEC.

## PISCIFACTURE DE TADOUSSAC.

	Saumon atlantique, alevins.	Truite mouchetée, alevins.	Ouananiche, alevins.
Anse de la rivière St-Jean .....	300,000	.....	.....
Mars, riv .....	300,000	.....	.....
Malbaie, riv .....	300,000	.....	.....
Lac-du-Juge .....	125,000	.....	.....
Baude, riv .....	200,000	.....	.....
Petit Sagouanay, riv .....	211,000	.....	.....
Rond, lac .....	80,873	.....	.....
Tadoussac, lac .....	150,000	20,000	.....
Bergeronnes, riv .....	.....	8,000	.....
Bou langer, lac .....	.....	4,000	.....
Sapin, lac .....	.....	4,000	.....
Chisholm, lac .....	.....	2,000	.....
Brisson, lac .....	.....	2,000	.....
Philiat, lac .....	.....	2,000	.....
Dufour, lac .....	.....	2,000	2,000
Gravel, Chicoutimi, lac .....	.....	2,000	.....
Léon-St-Alexandre, lac .....	.....	1,000	.....
Lac de la pisciculture .....	.....	20,000	.....
Ruisseau de l'écluse .....	.....	10,000	.....
Metabetchouan, riv .....	.....	.....	20,000
	1,666,873	77,000	22,000
Distribution totale .....	1,765,873		

## PISCIFACTURE DE BERGERONNES.

*(Auxiliaire de la pisciculture de Tadoussac).*

	Saumon atlantique, alevins.
Long, lac .....	300,000
Gobeil, lac .....	300,000
Bou langer, lac .....	100,000
Lac-à-la-Truite .....	100,000
Caribou, lac .....	100,000
Guillaume, lac .....	50,000
Crèche, lac .....	50,000
	1,000,000
Distribution totale .....	1,000,000

## PISCIFACTURE DE STE-MARGUERITE.

*(Auxiliaire de la pisciculture de Tadoussac).*

	Saumon atlantique, alevins.
Portage, riv .....	600,000

## PISCIFACTURE DE GASPÉ.

	Truite mouchetée, alevins.	Saumon atlantique, alevins.
St-Jean, riv .....	30,000	650,000
York, riv .....	30,000	667,000
Dartmouth, riv .....	15,000	.....
Premier lac .....	15,000	.....
Troisième lac .....	12,000	.....
Quatrième lac .....	13,000	.....
Malbaie, riv .....	.....	25,000
Grande Rivière .....	.....	80,000
Grand Pabos, riv .....	.....	83,000
Port-Daniel, riv .....	.....	40,000
Petite Cascaédia, riv .....	.....	80,000
	117,000	1,622,000
Distribution totale .....		1,739,000

7 GEORGE V, A. 1917

## PISCIFACTURE DE DARTMOUTH.

(Auxiliaire de la pisciculture de Gaspé.)

	Saumon atlantique, alevins.
Dartmouth, riv.....	720,000

## PISCIFACTURE DE PORT-DANIEL.

	Homards.
St-Godfroi à Shigawake.....	5,000,000
Port-Daniel, ouest à l'est.....	3,000,000
Newport à Pointe Macron.....	6,000,000
St-Godfroi.....	2,500,000
Près de la pisciculture.....	2,160,000
Distribution totale.....	18,660,000

## PISCIFACTURE DU HAVRE-AUX-MAISONS.

	Homards.
Sandy, grève.....	2,000,000
Cranberry, sup.....	4,000,000
Ile-aux-Loups.....	8,000,000
Pointe Rouge.....	9,000,000
Narrows.....	12,000,000
Fletcher, anse.....	5,000,000
Cap-Vere.....	7,000,000
Cap-Rouge.....	6,000,000
Petit port.....	5,000,000
Distribution totale.....	58,000,000

## ONTARIO.

## PISCIFACTURE DE SANDWICH.

	Poisson blanc.
<i>Lac Erié</i> —	
Barr. pointe.....	15,000,000
Pigeon, baie.....	20,000,000
<i>Lac Ste-Claire</i> —	
Mitchell, baie.....	3,000,000
<i>Détroit, Riv.</i> —	
Bois-Blanc, île.....	21,000,000
A la pisciculture.....	4,000,000
Distribution totale.....	63,000,000

## PISCIFACTURE DE SARNIA.

	Hareng.	Poisson blanc.	Doré.
<i>Lac Erié</i> —			
Bois-Blanc, île.....	11,500,000	3,500,000	
<i>Lac Huron</i> —			
Le long du rivage du lac, à 12 ou 30 milles de la pisciculture.....	12,000,000	13,000,000	
Frayères situées à 8 ou 20 milles de la pisciculture.....			27,000,000
Port-Frank, Rivière-aux-Sables.....			5,000,000
Distribution totale.....	23,500,000	16,500,000	32,000,000
			72,000 00

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

## PISCIFACTURE DE COLLINGWOOD.

	Poisson blanc.	Doré.	'Hareng.
<i>Baie Georgienne—</i>			
Dows, baie .....	3,812,340	10,000,000	
Pointe Trois-milles.....	3,812,340		
Pointe Six-milles.....	7,712,320		
Finy, Ile.....	4,163,000		
Nottawasaga, rivière.....		5,000,000	
Severn, rivière.....		10,000,000	
Nottawasaga, baie.....		3,000,000	3,000,000
	19,500,000	28,000,000	3,000,000
Distribution totale.....		50,500,000	

## PISCIFACTURE DE THURLOW.

	Poisson blanc.	Truite saumonée.
<i>Lac Ontario—</i>		
Baie de Quinté.....	59,000,000	
Nicholson, Ile.....		1,700,000
Cap de l'est.....		3,147,000
Brighton.....		1,840,000
	59,000,000	6,687,000
Distribution totale.....		65,687,000

## PISCIFACTURE DE WIARTON

	Truite saumonée, alevins.	Truite saumonée, digitales.
<i>Lac Huron—</i>		
Providence, baie.....	500,000	
Baie sud.....	500,000	
Rattlesnake, port.....	450,000	
Tobermory.....	400,000	
<i>Baie Georgienne—</i>		
Jackson, haut-fonds.....	500,000	
Presqu'île.....	500,000	
Meaford.....	500,000	
Vails, pointe.....	400,000	
Gouvernement de l'Ontario.....	500,000	
Cameron, pointe.....	400,000	
White-Cloud, Ile.....	400,000	
Hay, Ile.....	400,000	
Pointe Quatre-milles.....	400,000	
Griffith, Ile.....	400,000	
Gravelly, pointe.....	400,000	
Cap Croker.....	400,000	
Pruder, débarcadère.....	400,000	
Lieux de pêche à l'enclos.....	700,000	
Wiarion, baie.....	670,200	
Colpoy, baie.....		128,156
	8,820,200	128,156
Distribution totale.....		8,948,356

7 GEORGE V, A. 1917

## PISCIFACTURE DE PORT-ARTHUR.

	Poisson blanc.	Hareng.	Truite saumonée. alevins.	Truite saumonée. digitales.
Black, baie .....	2,000,000			
Blend, rivières .....	4,000,000			
Caribou, île .....	2,000,000			
Amethyst, port .....	2,000,000			
McKenzie, rivière .....	2,000,000			
Mary, île .....	2,000,000		400,000	
Papouze, île .....	2,000,000			
Wild-Goose, pointe .....	2,000,000			
Près de la piscifacure	1,790,000	13,085,000	551,000	800,000
Rosport et Jackfish .....			400,000	
Pointe Magnet .....			400,000	
Pie, île .....			1,200,000	
Cap-au-Tonnerre .....			800,000	
Silver, île .....			400,000	
Carp, rivière .....			400,000	
Mink, île .....			400,000	
Welcome, île .....			400,000	
Welcome, île, haut-fond .....			800,000	
Île-au-Lièvres .....			400,000	
Tee, port .....			400,000	
Edwards, île .....			400,000	
Walkers chenal .....			400,000	
Barepoint .....			800,000	
	<u>19,790,000</u>	<u>13,085,000</u>	<u>8,551,000</u>	<u>800,000</u>

Distribution totale..... 42,226,000

## PISCIFACTURE DE SOUTHAMPTON.

	Truite saumonée.
<i>Lac Huron</i> -	
Chief, pointe .....	2,828,250
Poste principal .....	1,150,000
Black, pointe .....	600,000
Pointe Neuf-milles .....	900,000
Kincairdine .....	478,250
Stokes, baie .....	478,250
	<u>6,434,750</u>

Distribution totale..... 6,434,750

## PISCIFACTURE DE KENORA.

	Poisson blanc.	Doré
Henies, pointe .....	15,000,000	
Whitefish, baie .....	15,000,000	23,000,000
Bishops, baie .....	15,000,000	
Shoal, lac .....	15,000,000	10,000,000
Baie de la piscifacure .....	498,000	833,200
Baie des Peupliers .....		10,000,000
Île du chenal .....		10,000,000
Fraser, île .....		15,000,000
	<u>60,498,000</u>	<u>68,833,200</u>

Distribution totale..... 129,331,200

## MANITOBA.

## PISCIFACTURE DE SELKIRK.

	Poisson blanc.
Rivière Rouge à Selkirk.....	35,000,000

## PISCIFACTURE DU HAVRE-AUX-GOÉLANDS.

	Poisson blanc.	Doré.
Lac Winnipeg à la pisciculture .....	50,000,000	14,992,000
Pelican, lac.....		224,000
Killarney, lac.....		200,000
Max, lac.....		80,000
Louise, lac.....		4,000
Lac Winnipeg, embouchure de la rivière Rouge.....		500,000
	<u>50,000,000</u>	<u>16,000,000</u>
Distribution totale .....		66,000,000

## PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE DAUPHIN.

	Poisson blanc.
Dauphin, rivière.....	80,000,000

## PISCIFACTURE DE WINNIPÉGOSSIS.

	Poisson blanc.
Lac Winnipegosis, près de l'Île-aux-Serpents .....	85,000,000

## SASKATCHEWAN.

## PISCIFACTURE DE FORT-QU'APPELLE.

	Poisson blanc.
Lebret, lac.....	3,000,000
Long, lac.....	5,000,000
Ketepwa, lac.....	3,000,000
Sioux, lac.....	2,000,000
Upper-Fishing, lac.....	2,920,000
Distribution totale.....	<u>15,920,000</u>

## ALBERTA.

## PISCIFACTURE DE BANFF.

	Hareng, alevins.	Truite saumonée, alevins.	Truite saumonée digitales.
Johnstone, lac .....	600,000		
Minnewanka, lac.....	3,570,500	446,000	100,000
	<u>4,170,500</u>	<u>446,000</u>	<u>100,000</u>
Distribution totale.....			4,716,500

## COLOMBIE-ANGLAISE.

*Bassin du fleuve Fraser.*

## PISCIFACTURE DU LAC HARRISON.

Saumon Sockeye, alevins.	Saumon Coho, alevins.	Saumon de printemps, œufs.	Œufs de saumon à bosse.
33,040,000	1,164,000	2,540,000	3,549,000
Distribution totale.....			45,293,000

Tous les alevins ont été libérés dans les criques situées le long des rives des lacs Harrison et Cultus.

## PISCIFACTURE DE PEMBERTON.

	Sockeye.
Birkenhead, riv.....	22,892,000
Distribution totale,.....	22,892,000

En plus des envois ci-haut désignés, 1,000,000 d'œufs au premier stage d'incubation furent expédiés à la piscifactory provinciale du lac Seaton, C.-A.

## PISCIFACTURE DU LAC STUART.

	Sockeye, alevins.	Sockeye, œufs.
Stuart, lac, Cunningham, crique.....	2,840,000	
* Babine, lac, crique de 15 Milles.....		2,242,000
Distribution totale.....		5,082,000

\* Œufs au premier stage d'incubation.

## BASSIN DE LA RIVIÈRE SKEENA.

## PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE SKEENA.

	Sockeye.
Lakelse, lac.....	3,413,317
Schallabuchan, crique.....	700,000
Distribution totale.....	4,113,317



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

## PISCIFACTURE DU LAC BABINE.

	Sockeye.
Babine, lac, Rivière-au-Saumon.....	7,088,940

## PISCIFACTURE DE RIVERS INLET.

	Sockeye Alevins.	Sockeye Œufs avancés.
Owekano lac, viviers de la pisciculture.....	8,191,300	
Quarp, crique.....	2,500,000	
Genesai crique.....	1,302,800	
Namu, pisciculture.....		500,000
Bella Bella, est.....		100,000
	<u>11,994,100</u>	<u>600,000</u>

Distribution totale..... 12,594,100

## PISCIFACTURE DU PARC QUEENS.

	Coho.	Sockeye.	Poisson blanc.	Saumon à bosse.	Truite tachetée.
Rivière-au-Saumon ..	270,000	72,000			
Pitt, lac.....	50,000	50,000			
Pitt, rivière.....	70,000				
Dawson, crique.....	20,000		10,000		
Allan, crique.....	25,000				
Kenacka, crique.....	28,000				
McKay, crique.....	15,000				
Silver, crique.....	10,000	20,600		145,000	
Kawkowa, crique.....		25,000			
Ruby, crique.....		20,000			
Hastings, parc.....		200			200
Gilley, crique.....				140,000	
Stave, lac.....					5,000
Cowichan, lac de la piscifac- ture.....					14,000
Todds Inlet.....					6,000
Shawnigan, lac.....					4,000
Lac Coma.....					26,000
Paul, lac.....					5,000
Reices, crique.....					14,800
Errock, lac.....			15,000		
	<u>488,000</u>	<u>187,800</u>	<u>25,000</u>	<u>285,000</u>	<u>75,000</u>

Distribution totale..... 1,060,800

En plus des envois ci-haut désignés, on a expédié les quantités d'œufs suivants parvenus au premier stage d'incubation:

	Coho.	Poisson blanc.	Truite saumonée.
Vancouver.....	40,000		
Hastings, parc.....		50,000	15,000

## ILE VANCOUVER.

## PISCIFACTURE DU LAC ANDERSON.

<i>Anderson, lac—</i>	Sockeye.	Coho.
Clemens, crique.....	3,920,000	
Ternan, crique.....	158,000	197,726
	<hr/>	<hr/>
	4,078,000	197,726
Distribution totale.....	4,275,726	

## PISCIFACTURE DU LAC KENNEDY.

<i>Kennedy, lac—</i>	Sockeye.
Irving, crique.....	555,415
Shelter, baie.....	1,031,485
Grève de la tête du lac.....	796,340
Grève en face de la piscifacure.....	634,760
Vivier de la piscifacure.....	870,000
Distribution totale.....	3,888,000

## PISCIFACTURE GERRARD.

	Truite mouchetée, alevins.	Truite Kokanee, alevins.	Truite Kamloops digitales.	Truite Kamloops, alevins.
Big Sheep, crique.....	142,000	129,975		
Meadow, crique.....	40,000			
Lac pr. del. baie Crawford	10,000			
Blueberry, crique.....	20,000			
Lardo rivière.....	3,050	50,000	2,278	50,000
Pass, crique.....	20,000			
Beaver, crique.....	30,000			
Inonoklin, rivière.....	30,000			
Goat, rivière.....	30,000			
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	325,050	179,975	2,278	50,000

Distribution totale..... 557,303

## PISCIFACTURE DU LAC COWICHAN.

	Saumon du pr. n. temps.	Truite des lacs.	Saumon Coho	Truite de ruisseau.	Saumon atlantique.	Steelhead.	Truite coupe-gorge.
Sutton, crique....	83,000				56,000		12,000
Olivera, crique....	9,000	2,872		11,000	19,300	10,000	8,600
Robinson, rivière.	236,500				22,000		
Bear, lac, crique..	26,000						
Beaver, crique....	178,400				26,000	16,000	
Vivier de la piscif.	15,500			3,000	5,000	5,000	5,000
Green, crique....	25,000				7,000		
Bonsall, crique....			246,000				
Chemainus, rivière.			128,000				
Tyee, crique....			345,000				
Senora, crique....			120,000				
Kelvin, crique....			140,000				
Shawnigan, lac....			120,000				
Powell, crique....			233,100				
Farlon, crique....			120,000				
Beadnell, crique..					8,000	7,600	
Nixon, crique....					18,000		18,000
Shaw, crique....					22,000		10,000
Cowichan, rivière.		2,000					
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	576,400	4,872	1,492,100	14,000	183,300	38,600	53,600
Distribution totale.....	2,362,872						

## PISCIFACTURE DE NIMPKISH.

*(Exploitée par l'association des fabricants de la Colombie-Anglaise.)*

<i>Nimkish, lac</i>	Sockeye.
<i>Nimkish, lac</i> .....	4,980,000

APPENDICE No 17.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU POISSON

IMPORTATIONS.

TABLEAU donnant pour l'exercice 1915-16 les quantités des principaux poissons marchands et de leurs produits importés au Canada pour y être consommés.

(Extrait du rapport du ministère des Douanes.)

		Soumis aux droits.	Expédié de Terreneuve ex- empts de droits.
Morue, aiglefin, merluche et merlan (frais).....	Livs.	29,393	Liv. 140,255
" " (séchés).....	"	124,550	Qtz { 265,523
" " (fumés).....	"	177	
" " (verts-salés).....	"	200	
" " (marinés).....	"	500	
Flétan (frais).....	"	772,069	Liv. 132,030
Hareng ".....	"	11,727	" 90,472
" (mariné).....	"	1,228,482	" 14,109,354
" (fumé).....	"	921	" 83,005
Maquereau (frais).....	"	2,444	
" (mariné).....	"	2,603	" 3,200
Saumon (frais).....	"	44,870	" 224,299
" (fumé).....	"	11,615	" 320
" (en boîtes).....	"	.....	" 3,458
" (mariné).....	"	9,393	" 657,820
Poisson pour boîte.....	"	.....	Erls. 80
Homard (en boîtes).....	"	496	Liv. 135,782
Huitres (fraîches, dans l'écaille).....	Erls.	3,025	
" (écaillées).....	Galls	207,310	
" (en boîtes d'une chopine et moins).....	Boîtes	222,722	
" " d'une pinte et moins).....	"	4,701	
" " de plus d'une pinte).....	Pts.	2,065	
" (en conserves).....	Livs.	17,285	
Huile de poisson (morue).....	Galls.	2,419	Gals. 99,421
" " (foie de morue).....	"	11,969	
Huile de phoque.....	"	.....	" 43,326
Huile de baleine et blanc de baleine.....	"	52,374	
Huiles diverses.....	"	61,222	

La valeur du poisson et des produits du poisson importés et soumis aux droits s'est élevée à ..... \$895,371  
 " " " exempts de droits s'est élevée à ..... 695,702

\$1,591,073

EXPORTATIONS.

TABLEAU donnant les quantités des principaux poissons marchands et de leurs produits (de production canadienne) exportés du Canada au cours de l'année 1915-16.

—Extraits des statistiques du ministère des Douanes.

Destinations.	Morue, y compris l'aigle-fin, la merluche et le merlan.				Hareng.				Maquereau.		Homard.	
	Frais.	Séchés.	Vert-salés	Mariné.	Frais.	Mariné.	Fumé.	En boîtes.	Frais.	Mariné.	Frais.	En boîtes.
	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	qtx.	brls.	qtx.	qtx.	qtx.	brls.	qtx.	livres.
Royaume-Uni.....	33,716	7,028					647	465		7		3,662,148
Etats-Unis.....	25,749	263,472	85,935	32,381	312,293	74,403	23,394	730	45,836	25,612	62,783	1,920,601
Indes occidentales anglaises.....		114,776				27,357	3,347	738		5,765		1,224
Bermudes.....		4,073				67	302	187		97		1,760
Guyane anglaise.....		31,970				2,253	140			896		1,272
Honduras anglais.....												
Malte.....												
Terre-Neuve.....		9,476	1,648			57	144					600
Açores.....		100										
Bresil.....		126,394										
Costa-Rica.....		1,541				19	1			115		
Cuba.....		96,385		1			335			11		
Indes danoises occidentales.....		377				183	62			11		
Guyane hollandaise.....		7,210					98			7		1,040
Siam.....												
Indes occidentales françaises.....		7,601					70					
Guatemala.....												
Hawai.....		448				100						
Haiti.....												
Italie.....		58,056										
Miquelon et St-Pierre.....						6	46					
Nicaragua.....		9				164						
Panama.....		14,189					206			597		
Porto-Rico.....		90,856				4,847	841			92		3,920
Portugal.....		6,568										
St-Domingue.....		351										
Espagne.....		736	12									
Etats-Unis de la Colombie.....		1,225								89		
Venezuela.....		260										
Australie.....		6			7		10					8,338
Hong-Kong.....		92				22,863				5,938		
Chine.....						8,744						

Fiji.....								29					
Iles anglaises de la Sonde.....													18,258
Norvège.....					374								
Alaska.....	1		1										
Japon.....	1					59,859							
Suède.....													70,730
Chili.....													
France.....	629					100							2,471,600
Nouvelle-Zélande.....								2,174					1,872
Possessions anglaises de l'Océanie autres que les précédentes.....								96					
Belgique.....													
Danemark.....	1						2						159,640
Allemagne.....													
Hollande.....	16												
Mexique.....				9									
Russie d'Europe.....													
Afrique-Sud anglaise.....													
Inde anglaise.....													
Indes orientales hollandaises.....													
Equateur.....													
Océanie française.....													
Philippines.....													
Indes orientales hollandaises.....													
Uruguay.....		6											4,800
Corée.....													12,100
Argentine.....		5											
Guyane française.....		29						9					
Totaux.....	25,719	864,573	94,633	32,382	312,674	201,024	29,659	10,369	45,836	33,612	62,783		8,339,903

EXPORTATIONS—Fin.

TABLEAU donnant les quantités des principaux poissons marchands ou de leurs produits (de production canadienne) exportés du Canada au cours de l'année 1915-16.

—Extraits du rapport des Douanes.

Destinations.	Saumon.					Flétan.	Eperlan.	Huitres.	Poisson pour boîte et mactres.	Huile.		
	Frais.	En boîtes.	Fumé.	Mariné.	Saumon-chien.	Frais.	Frais.	Fraîches.	brls.	Morue.	Phoque.	Baleine.
	qtx.	qtx.	qtx.	brls.	qtx.	qtx.	qtx.	brls.	brls.	gals.	gals.	gals.
Royaume-Uni .....	14,960	352,251		793		16,277	20	13		4,880	3,570	
Etats-Unis .....	31,277	187	27	5,765	205,456	58,591	57,971	308	8,028	514,352	4,977	319,076
Indes occidentales anglaises..		286		578				1		1,121		
Bermudes .....		115		26				4				
Guyane anglaise .....				139						25		
Honduras anglais .....												
Malte .....												
Terre-Neuve .....				1		104		2	1,787	8,372		
Açores .....												
Brésil .....												
Costa-Rica .....				15								
Cube .....												
Indes danoises orientales .....				14								
Guyane hollandaise .....				292								
Siam .....		145										
Indes occidentales françaises..												
Guatemala .....												
Hawaï .....												
Haiti .....												
Italie .....												
Miquelon et St-Pierre .....		24					1	15	10			
Nicaragua .....												
Panama .....				240								
Porto-Rico .....												
Portugal .....												
St-Domingue .....												
Espagne .....												
Etats-Unis de la Colombie .....												
Venezuela .....												
Australie .....	63	47,891				6						
Hong-Kong .....	11	182	1	102			22					
Chine .....		120										

Fij		9,287										
Iles anglaises de la Sonde		20,647										
Norvège												
Alaska	2			7								
Japon				5,726								
Suède												
Chili												
France	101	39,055										
Nouvelle-Zélande	30	13,381				20						
Poss. angl. de l'Océanie austr. q. préc.		911										
Belgique												
Danemark										4,032		
Allemagne												
Hollande												
Mexique												
Russie d'Europe												
Afrique-Sud anglaise		528										
Inde anglaise		2,982										
Indes orientales hollandaises		3,436										
Equateur												
Océanie française												
Philippines												
Indes occidentales hollandaises												
Uruguay												
Corée												
Argentine												
Guyane française				8								
<b>Totaux</b>	<b>40,444</b>	<b>491,428</b>	<b>28</b>	<b>13,704</b>	<b>205,456</b>	<b>74,997</b>	<b>58,014</b>	<b>844</b>	<b>9,825</b>	<b>532,782</b>	<b>8,547</b>	<b>319,076</b>

La valeur du poisson et de ses produits (de production canadienne) exportés du Canada au cours de l'année 1915-16 s'est élevée à \$22,377,977.

APPENDICE N<sup>o</sup> 18.INSPECTION DU POISSON MARINÉ ET DES  
FABRIQUES DE POISSON.MISE EN EXÉCUTION DE LA LOI CONCERNANT L'INSPECTION DU  
POISSON AU COURS DE L'ANNÉE 1915.

A monsieur le sous-ministre du Service Naval.

MONSIEUR,—Comme on m'a chargé de mettre en exécution la loi concernant l'inspection du poisson, je viens vous soumettre mon rapport sur les mesures que j'ai prises à cette fin et sur les résultats qu'on en a obtenus au cours de la première saison.

Pendant l'automne 1914, on a distribué sur toutes les parties de la côte parmi les pêcheurs, les négociants et les tonneliers un certain nombre d'exemplaires de la loi et des règlements concernant l'inspection du poisson. Ces règlements renferment des instructions détaillées pour la gouverne des inspecteurs, des tonneliers et des emballeurs en ce qui concerne la fabrication, la capacité des barils, la qualité ou l'épaisseur des douves et du fond, sur la manière dont il faut assembler les barils et sur la qualité ou la préparation du poisson.

Du milieu d'octobre au milieu de décembre 1914, et du milieu de février au milieu d'avril 1915 et aussi au cours de décembre 1915, j'ai tenu, conformément à vos instructions, des assemblées publiques en vue d'expliquer la teneur de la loi aux populations des provinces maritimes.

En tout j'ai fait 100 assemblées régulières sans compter les nombreuses entrevues personnelles que j'ai eues sur la côte de l'Atlantique à partir de Gaspé, fleuve Saint-Laurent, jusqu'à Grand-Manan, dans la baie de Fundy.

L'assistance moyenne à ces assemblées était d'environ 50. A un endroit il y a eu jusqu'à 450 personnes. L'assistance variait en nombre selon l'état de la température et des routes.

A chaque assemblée, j'ai expliqué le fonctionnement de la loi d'une façon aussi claire que possible et j'ai répondu à maintes questions d'ordre technique après les conférences données. D'une façon générale je puis affirmer qu'on a dans chaque cas semblé apprécier les efforts faits par le département pour promouvoir le commerce du poisson mariné.

Comme la loi ne force personne à soumettre son poisson à l'inspection, je ne pouvais prévoir jusqu'à quel point on en ferait usage au cours de la première année malgré le bon accueil qu'en avaient fait les intéressés en général. Pour me garder contre l'inconvénient d'avoir trop d'employés au début pour le travail à faire, j'ai veillé à ce qu'on engage le moins d'inspecteurs possible.



## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

La côte de l'Atlantique fut donc divisée en districts à la tête desquels fut placé un inspecteur, à l'exception toutefois du dernier mentionné: (1) Ile du Cap-Breton; (2) Côte sud de la Nouvelle-Ecosse à partir d'Antigonish à Yarmouth; (3) comtés de Digby, Annapolis, et King, N.-E.; Westmoreland, Albert, St-Jean et Charlotte, N.-B.; (4) les îles de la Madeleine, l'Ile-du-Prince-Edouard, les comtés de Colchester, Pictou et Cumberland, dans la Nouvelle-Ecosse; (5) les comtés de Kent, Northumberland, Gloucester et Ristigouche, dans le Nouveau-Brunswick; (6) la péninsule de Gaspé et la côte nord du fleuve Saint-Laurent.

A cause des difficultés qu'on a éprouvées à trouver un homme compétent pour la mise en vigueur de la loi dans le district N° 6 et aussi parce que les pêcheurs consacrent presque tous leur temps à la pêche de la morue, on n'a pas encore nommé d'inspecteur à cet endroit. L'inspecteur du district n° 5, qui parle le français, fut chargé de veiller aux travaux d'inspection qu'on pourrait avoir à accomplir dans le district n° 6.

Quelques-uns des districts embrassent plusieurs comtés et forment en apparence une tâche trop lourde pour les inspecteurs, mais en réalité dans ces comtés le poisson qui tombe sous la loi d'inspection est pris en si petite quantité que le travail d'inspection est en somme léger et facile.

De bonne heure en mai 1915, j'ai assemblé les inspecteurs nouvellement nommés à Saint-Jean, N.-B., et je leur ai donné les instructions nécessaires en ce qui concerne leurs devoirs, leur rappelant qu'ils allaient accomplir vis-à-vis des pêcheurs au cours de la saison une véritable mission d'enseignement; j'ai aussi discuté avec eux et je leur ai expliqué la loi et les règlements article par article.

La loi entra en vigueur en mai 1915 et par l'intermédiaire du bulletin statistique mensuel numéros de mai et juin, bulletin qu'on distribue à profusion aux pêcheurs et aux fabricants, j'ai rappelé à ces derniers les mesures qu'ils devraient prendre au cas où ils se décideraient à faire inspecter leur poisson. Je leur faisais aussi connaître le nom et l'adresse de l'inspecteur de leur district à qui ils devaient écrire pour faire inspecter leur poisson et le faire marquer. En plus, les gardes-pêche du département reçurent instructions de répandre cette nouvelle dans chacune de leur division respective.

Au cours de l'été on a rappelé par lettre à chacun des inspecteurs qu'il y avait encore à accomplir beaucoup de travail pour l'instruction et la gouverne(des pêcheurs et des fabricants en vue de surmonter leur indifférence apparente des avantages pouvant résulter pour eux d'un usage plus répandu de la marque de l'Etat sur leurs produits. Je demandais aussi aux inspecteurs de se livrer de nouveau à une campagne d'enseignement et de s'efforcer d'induire les fabricants à soumettre au moins une partie de leur poisson à l'inspection, afin d'obtenir la marque du gouvernement.

Le nombre des barils présentés à l'inspection au cours de la première saison de pêche où la loi est entrée en vigueur s'est élevé à 1,328; de ce nombre on en a marqué 1,211 et on en a rejeté 117.

Ci-après nous donnons la nomenclature des districts où l'inspection a eu lieu et des espèces de poissons soumis à l'inspection.

District de Saint-Jean, N.-B. (N° 3); 899 barils de gaspateau, tous acceptés.

District de Caraquet, N.-B. (N° 5); 261 barils de gaspateau, 259 acceptés et 2 rejetés; 58 caques de hareng dont 43 acceptés et 15 rejetés parce que non emballés dans les barils exigés.

Dans le district de Caraquet, les pêcheurs avaient négligé de se procurer au préalable les barils exigés et ils ne purent pas s'en procurer quand la pêche commença, car autrement la plus grande partie de la pêche du hareng eût été encaquée pour l'inspection.

District de l'Ile-du-Prince-Edouard (N° 4); 100 barils présentés tous rejetés parce que le poisson n'était pas assez propre et de qualité inférieure.

Dans le district de Halifax, N.-E., (N° 2); dix barils de maquereau ont été présentés, tous acceptés.

Aux Îles-de-la-Madeleine, on a emballé plusieurs milliers de barils de maquereau pour les faire inspecter, mais vu la demande extraordinaire qui s'est fait sentir au cours de la dernière saison pour le maquereau salé à cause du fléchissement énorme produit dans les eaux norvégiennes, tout ce poisson fut vendu et expédié aux États-Unis avant que l'employé du gouvernement pût venir l'inspecter et le marquer.

Le nombre total de barils présentés à l'inspection peut bien ne pas sembler considérable au premier abord, mais il ne faut pas oublier que la loi est nouvelle, que l'emballage pour l'inspection est purement libre, que le nouveau baril de hareng exigé par la loi coûte près du double de l'ancien et que le fabricant n'a pas la certitude de recevoir plus pour son produit.

Jusqu'à ce que les négociants de poisson mariné aux États-Unis, aux Indes Occidentales et au Canada en viennent à reconnaître la marque du gouvernement comme garantie pour la qualité du poisson, il faut s'attendre à ce que les progrès soient lents. Comme le département se rend compte de cet état de choses, il a attiré l'attention des négociants de poisson mariné sur son projet d'inspection et sur le but de la loi établie. Il leur a demandé leur coopération pour le travail qu'il s'efforçait d'accomplir pour l'amélioration de la qualité des produits de poisson mariné, en accordant la préférence aux produits portant la marque de l'État.

Evidemment, il s'écoulera quelque temps encore avant qu'on puisse constater des résultats très marqués de la démarche indirecte du gouvernement, mais en vue de démontrer que les négociants prennent certainement intérêt aux efforts du département, je vais citer quelques extraits de lettres reçues d'eux:—

Un négociant en gros de Boston, Mass., dit:

“ Je viens vous assurer dès le début que tous les efforts entrepris pour l'amélioration de l'emballage et de la qualité du poisson mariné recevront de moi tout l'encouragement que je puis leur donner. La longue expérience que j'ai acquise dans le commerce du poisson canadien m'a fait comprendre la nécessité qu'il y a d'améliorer sa préparation, sa qualité et son emballage; c'est donc avec une vive satisfaction que j'ai appris que votre département avait pris des mesures pour faire inspecter et marquer le poisson canadien.

“ Je me ferai un plaisir de coopérer avec vous en annonçant à mes clients les changements qui viennent de se produire au Canada en ce qui concerne l'emballage du poisson. Mais permettez-moi de placer ici une remarque:

“ Ce n'est ni l'expéditeur, ni le négociant en gros, ni le client du négociant qui paieront plus cher pour le poisson inspecté, mais bien le consommateur et, ce dernier sera j'en suis sûr prêt à payer pour le produit inspecté à cause de l'amélioration de l'emballage.

“ Les bons effets d'une pareille innovation ne peuvent guère se faire sentir qu'avant une année ou deux d'ici. L'augmentation dans la demande et dans le prix n'aura pas lieu immédiatement ou en tous cas, pas d'une façon marquée; mais dans une année ou deux, les pêcheurs constateront que leur poisson aura pris place parmi les meilleurs produits à cause des efforts accomplis pour le mieux préparer, le mieux choisir et le mieux emballer.

“ J'espère sincèrement que l'expérience d'une ou de deux années paraîtra à votre gouvernement assez satisfaisante pour établir d'une façon définitive l'inspection obligatoire du poisson ”.

Un négociant en gros de New-York dit:—

“ Nous croyons que si tous les fabricants se conforment à la loi, préparent leur poisson avec soin, le font inspecter et emballer de la façon que vous nous proposez, le commerce de poisson canadien va entrer dans une nouvelle ère de prospérité.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 39

“ Nous vous assurons que nous ferons tout en notre pouvoir pour que nos expéditeurs les forcent de se conformer à la loi ”.

Un autre négociant en gros de New-York dit:—

“ Nous nous prévaudrons certainement des avantages de l'inspection du poisson, et nous croyons que cette innovation apportera de très bons résultats au commerce du poisson en général. Nous vous prêterons assurément tout notre concours possible pour la réussite d'une entreprise que nous croyons excellente ”.

Un négociant en gros des Barbades dit:—

“ Nous nous rendrons avec plaisir à votre demande, et nous avertirons nos expéditeurs de bien vouloir profiter des avantages qu'offre au commerce du poisson l'inspection du poisson mariné qu'a entrepris le Gouvernement Canadien ”.

Un marchand de Port d'Espagne, Trinidad, dit:—

“ Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur le fait qu'il nous est maintenant possible d'acheter du poisson mariné, inspecté et marqué par le département, et en toute occasion je m'efforcerai de me procurer de ce poisson. Les commerçants tarderont peut-être un peu à se rendre compte des avantages d'une telle innovation, mais une fois qu'ils se seront aperçus des avantages qui leur sont offerts de s'approvisionner d'une qualité uniforme de poisson bien emballé, je n'ai pas de doute que la demande pour le produit inspecté ira sans cesse s'accroissant.

“ Permettez-moi, au nom de ceux qui sont intéressés dans l'avancement du commerce canadien avec les Indes Occidentales, de féliciter le département sur la sage mesure qu'il vient d'adopter ”.

Un négociant en gros de Toronto nous écrit:—

“ Soyez assuré que nous saurons profiter des avantages de cette inspection, et que nous ferons en sorte que tout notre poisson ait été inspecté ”.

En face d'adhésions si nombreuses, on peut s'attendre à voir, au cours de la saison 1916, accroître le nombre de barils de poisson mariné offerts pour l'inspection et le marquage.

Avant l'ouverture des hostilités en Europe, la Grande-Bretagne exportait annuellement aux Etats-Unis environ 130,000 barils de hareng mariné, et la Norvège et la Hollande probablement plus. Le prix de ce produit se vendait toujours à des prix élevés.

Malgré la grande abondance de hareng contenue dans les eaux canadiennes, et le voisinage du marché américain, les expéditeurs canadiens, jusqu'à l'ouverture des hostilités, n'avaient pas réussi à faire concurrence aux négociants européens.

Leur mode de préparation et le type de barils en usage empêchaient le produit canadien de se vendre à des prix élevés, et enfin notre hareng était considéré comme un produit inférieur.

Le poisson était principalement expédié aux Indes Occidentales en tranches très salées pour l'empêcher de se corrompre dans ces climats chauds. Cette méthode de préparation était celle en usage pour le poisson vendu aux Etats-Unis et sur les marchés locaux, mais le public ne goûtait guère un pareil produit.

Si l'on veut prendre rang parmi les produits de première qualité qui se débitent sur le marché américain, il est absolument nécessaire que le poisson soit préparé et emballé selon les goûts du consommateur, c'est-à-dire d'après la méthode européenne connue communément sous le nom de méthode écossaise.

Il est très difficile de plaire aux consommateurs de poissons, et dans les années ordinaires les négociants américains de hareng canadien préparé à l'éco-ssaïse n'ont pas manifesté beaucoup d'enthousiasme à acheter notre produit, parce qu'ils se sont rendus compte que sa quantité et sa qualité étaient très incertaines, tandis qu'ils pouvaient se procurer le même produit en Grande-Bretagne et en Hollande presque sans retard et avec toutes les garanties possibles.

Quand il devint évident qu'à cause de la mobilisation des flottes dans la mer du Nord, le marché américain se verrait privé en 1915 de son approvisionnement ordinaire, les négociants lancèrent une brochure établissant nettement la situation du commerce et priant les manufacturiers canadiens de s'efforcer de combler le déficit en préparant leur hareng à l'éco-ssaïse. L'appendice qui suit les règlements sur l'inspection du poisson donne une idée complète de cette méthode de préparation, et nous en fournissons des exemplaires à tous ceux qui s'occupent de cette industrie.

On est parvenu à induire une demi-douzaine de négociants en poisson de la Nouvelle-Ecosse à se livrer à cette industrie au cours de la saison 1915.

De 5,000 à 6,000 barils furent préparés de cette façon, et la plupart se vendirent de 100 à 150 pour 100 de plus qu'avant par baril de hareng.

Une légère partie du produit n'était pas de la qualité voulue et n'était pas préparée conformément aux règlements et aux conseils donnés par le département, aussi a-t-on éprouvé des difficultés à en disposer.

Grâce à l'expérience de 1915, et grâce aussi à la similitude des conditions qui existeront cette année, les commerçants des provinces maritimes se préparent à exercer ce nouveau genre de commerce sur une grande échelle au cours de l'année 1916.

Tout va bien pour le présent, mais on nous a fait observer qu'après la paix en Europe notre commerce devra soutenir la concurrence avec la Grande-Bretagne et la Hollande, et qu'il faut à tout prix pour cela détruire les anciens préjugés existant contre le hareng canadien et les empêcher de revivre aux Etats-Unis. Pour cela il sera nécessaire de prendre un soin extrême pour s'assurer que le poisson est emballé dans des barils du type convenable et préparé exactement selon les méthodes exigées par le public.

Dans la Loi concernant l'Inspection du Poisson, nous avons un moyen excellent de sauvegarder les intérêts de ce commerce, et si les négociants sont assez sages pour profiter des avantages de la loi, nous serons en mesure de retenir une partie du commerce américain après la guerre.

On a pris des mesures pour guider et instruire les tonneliers et les fabricants sur les méthodes proposées par la loi. Le département a fourni des outils spéciaux à un tonnelier et préparateur expert qui visite les tonncleries des provinces maritimes spécialement ceux où l'on fabrique des barils du type éco-ssaïse. Il passe quelques jours dans chacun de ces établissements et confectonne des barils-échantillons en présence des tonneliers. Cette partie du commerce est aussi importante que la préparation du poisson elle-même.

Au cours de la saison de fabrication il agira comme instructeur et consacra tous ses efforts aux endroits où l'on prépare le poisson d'après la méthode éco-ssaïse; il s'occupera aussi d'inspecter et de marquer le poisson.

Je passerai moi-même une partie de l'été sur la côte et prendrai une part active au travail.

On n'a pas encore nommé l'inspecteur de poisson mariné pour la Colombie-Anglaise car les conditions y diffèrent trop de celles de la côte de l'Atlantique. On ne prend ni maquereau ni gaspereaue dans ces eaux. Et en autant que le hareng est concerné, il y a un bon nombre de tonneliers et de préparateurs d'expérience venus des vieux pays pour s'établir sur la côte du Pacifique; de sorte que les marchands de poisson désireux de se livrer à ce nouveau genre de commerce peuvent facilement se procurer les services d'experts dans leur propre province.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Le hareng préparé dans de telles conditions est généralement considéré comme n'ayant pas besoin d'inspection et de marquage et ne peut être soumis à l'inspection si ce n'est de par une loi obligatoire.

Près de 5,000 caques de hareng furent préparés d'après la méthode écossaise sur la côte du Pacifique. On a envoyé des brochures aux fabricants afin de les diriger et de les instruire sur cette méthode.

Le département observe attentivement la situation actuellement existante sur la côte du Pacifique, et s'il y a besoin d'inspection et de marquage au cours de la prochaine saison, on procédera dans cette province de la même façon qu'on l'a fait dans l'Est.

Votre obéissant serviteur,

J. J. COWIE,  
*Inspecteur en chef*

### INSPECTION DES FABRIQUES DE POISSON.

Au Sous-ministre,  
Ministère du Service Naval.

MONSIEUR,—Au cours de la saison 1915-16 comme au cours de l'année précédente, on a maintenu une inspection systématique de toutes les fabriques où l'on prépare du poisson et des mollusques en vertu de la loi sur les conserves alimentaires.

Les inspections furent exécutées par les gardes-pêche du département sur la côte de l'Atlantique, et par des inspecteurs spéciaux sur la côte du Pacifique.

Ci-après je cite les seuls articles de la Loi sur les conserves alimentaires qui se rapportent au poisson.

“ 12. Tout produit préparé pour l'alimentation dans un établissement de commerce et emballé dans des boîtes ou autre réceptacle de ce genre ou mis en baril, sera susceptible d'inspection pendant sa préparation et son emballage et sur le colis qui le contient devront figurer:—

(a) Le nom de baptême, le nom de famille et l'adresse du fabricant ou, dans le cas d'une compagnie ou société, le nom et l'adresse de la compagnie ou société, ou celle du fabricant ou du premier négociant qui achète directement ce produit du fabricant et qui vend ou offre en vente le dit produit; et le dit négociant devra, à la demande de l'inspecteur, nommé en vertu de cette loi, décliner le nom et les titres du fabricant de l'article en question.

(b) Une description exacte et complète des contenus du colis.

Toutefois cependant s'il est clairement démontré au Gouverneur en Conseil qu'un tel estampillage est susceptible d'empêcher la vente de ces produits sur les marchés étrangers ou sur les marchés des Etats-Unis, le dit Gouverneur en Conseil pourra faire exception en faveur des dits produits.

13. Tout poisson, fruit ou légume employé dans une fabrique où on les prépare pour l'exportation devront être sains et propres à l'alimentation, et tout produit gâté d'après les exigences prescrites par les règlements.”

14. On maintiendra une inspection et une surveillance active des conditions hygiéniques de toutes les fabriques. Ces fabriques devront être aménagées et conduites d'après les conditions exigées et prescrites par les règlements.

Il résulte des renseignements obtenus par le département que l'étiquetage des produits en boîtes du saumon, du homard et du poisson destiné à l'exportation nuirait considérablement à leur vente parce que les négociants en gros européens désirent que ces produits soient expédiés sans étiquette.

7 GEORGE V, A. 1917

On a obtenu par décret spécial du conseil l'autorisation en vertu de l'article 12 de la loi, d'exempter les fabricants de se conformer aux exigences de l'étiquetage.

Les inspecteurs se sont donc bornés à la surveillance des conditions hygiéniques de chaque fabrique et des ustensiles qu'elle contient, de la propreté des employés, de la manière dont le produit est manutentionné, et de la condition des poissons avant leur mise en conserves.

Au cours de la saison, il y avait sur les deux côtes 636 établissements où l'on fabriquait le homard, la sardine, le hareng, le maquereau et les mollusques.

On a reçu 1,193 rapports à la suite desquels on a enjoint à certains propriétaires d'avoir à modifier ou améliorer leur fabrique et leurs ustensiles.

D'une façon générale, la fabrication se fait d'une façon excellente dans toutes nos fabriques spécialement en ce qui concerne celle du saumon et du homard. Le rendement de cette année n'est en rien inférieur à celui des années dernières.

Votre obéissant serviteur,

J. J. COWIE,  
*Inspecteur général.*

APPENDICE N<sup>o</sup> 19.RAPPORT SUR LES STATIONS DE BIOLOGIE,  
SAISON 1915.

A monsieur le sous-ministre du Service Naval,  
Ottawa.

MONSIEUR,—Les recherches faites aux stations de biologie de St. André, N.-B., et de la baie Departure île Vancouver, Colombie-Anglaise, ont été d'importance exceptionnelle et exécutées par un certain nombre de spécialistes distingués des universités McGill, Toronto, Nouveau-Brunswick, Queens (Kingston) et Acadia (Nouvelle-Ecosse).

C'est le professeur A. B. Macallum, secrétaire trésorier du Bureau de Biologie, qui a dirigé les travaux au cours de la première partie de la saison, après quoi il fut remplacé par le professeur J. Playfair McMurrich.

On a étudié la bactériologie du poisson frais et préparé, en vue de déterminer les causes de la détérioration des produits du poisson en cours d'expédition: cette étude a formé une partie importante de notre travail en 1915. Mademoiselle Gair Patterson (maintenant Dr. Patterson), de l'université de Toronto, a pratiqué au cours de tout l'été une série d'expériences sur le poisson préparé en compagnie de M. Cross avec M. Arthur Calder comme assistant. Elle a préparé elle-même une certaine quantité de poisson, principalement de l'églefin fumé, en vue de déterminer les procédés les plus pratiques à suivre pour la fabrication et l'emballage du poisson aux fumeries et aux poissonneries. A cette fin, on a aménagé une fumerie spéciale près de la station et une autre sur l'île Navy, et on a soumis à l'examen de plusieurs personnes de nombreux échantillons de produits mis en boîtes. Puis on a eu soin d'enregistrer les opinions émises par ces personnes afin de les insérer dans un rapport final qui paraîtra sur les méthodes à prendre pour améliorer la fabrication des produits de poisson au Canada. Les études très techniques faites sur le phénomène de l'autolyse et de la putréfaction de l'églefin fumé, complétées par Mademoiselle Patterson, nous ont fourni une base pour l'invention d'une méthode, grâce à laquelle il nous sera facile de fabriquer les meilleures qualités possible de ce produit pour le marché.

Il s'agit maintenant de vulgariser ces méthodes afin de les répandre parmi les manufacturiers et les négociants en poisson. La plupart des échantillons d'églefin fumé expédiés de la station ont été déclarés de qualité exceptionnellement bonne par tous ceux qui en ont goûté. L'honorable ministre, le sous-ministre du Service Naval, et plusieurs autres personnes n'ont pas ménagé leurs compliments pour les produits qui leur ont été envoyés de la station biologique.

Le Dr. Clara C. Benson, de Toronto, se livrait à des études biochimiques ayant trait particulièrement aux extraits de poisson préparé et aux fluides organiques contenus dans le corps des différents poissons, y compris le sang et les tissus du homard et autres animaux marins comestibles; quand on aura obtenu les conclusions de ces études, on les divulguera sous forme de rapports.

Le professeur Cox, de Frédéricton, N.-B.; M. W. H. Chase, de Wolfville, N.-E.; M. E. Craigie, de Toronto; et autres ont complété des études biologiques, hydrographiques, chimiques et autres d'un grand intérêt. Le Dr. J. B. Collip de l'université d'Alberta (Edmonton) a fait une étude spéciale sur la composition des œufs de hareng

7 GEORGE V, A. 1917

Le commissaire des pêcheries du Canada (le professeur Prince) a passé quelque temps à la station et s'est livré à des recherches sur les nagoires simples des poissons ainsi que sur un certain nombre de vertébrés trouvés parmi de jeunes harengs capturés dans des nasses à sardines et cela en vue de localiser les bancs de hareng et de suivre la migration de ces poissons. Il a aussi poursuivi l'essai d'un nouveau modèle d'échelle à poissons érigée aux chutes Magaguadavic, St. George.

Le professeur A. P. Knight et le professeur W. T. MacOlement aidé d'un personnel peu nombreux n'ont fait qu'un bref séjour à la station, car ils ont consacré presque tout leur été à terminer leurs expériences sur l'élevage du homard à l'étang de Long Beach, N.-E. Ce travail s'est accompli plus facilement que la saison précédente et a fait de nouveau progrès.

Le professeur A. D. Robertson (de l'université Western) a consacré son temps à de nouvelles recherches sur les bancs d'huîtres de la baie Richmond et de l'île du Prince-Edouard; il a aussi accordé son attention à de nombreux et importants problèmes demeurés encore sans solution; il a en outre rendu des services importants au Dr. Julius Nelson l'expert d'huîtres bien connu de New Jersey.

Le Dr. Nelson a prêté avec générosité son concours pour des études sur la culture des huîtres au cours de l'été 1915 et a commencé de très importantes recherches sur les bancs d'huîtres de l'île du Prince-Edouard; il a aussi donné un certain nombre de conférences pratiques aux pêcheurs d'huîtres de ces localités.

Après avoir terminé ce programme de travaux et soumis un rapport détaillé au Bureau Biologique, on a appris avec douleur que la mort l'avait emporté; c'est une grande perte pour la science ichtyologique.

Conformément à un plan de recherches que le bureau s'était tracé depuis de nombreuses années, le Dr. Johan Hjort l'expert en hareng et directeur des pêcheries norvégiennes, s'est rendu au Canada et en 1914 a commencé une étude des pêcheries du hareng du golfe St. Laurent. Le ministère du service naval, avec l'approbation expressé de l'honorable ministre de ce département-là a pris les dispositions spéciales pour la continuation de ces recherches au cours de l'année 1915.

Le bureau de biologie s'est arrangé avec le professeur Willey, de Montréal, le Dr. A. G. Huntsman, de Toronto; et le Dr. James W. Mavor de Toronto et Madison, Wis., et en plus du Dr. Bjerkam, Bergen pour que ces messieurs prêtent leur concours au Dr. Hjort dans ces recherches scientifiques. Grâce à la courtoisie du ministère du Service Naval, les vapeurs "Princess" et "Acadia" et le chalutier à vapeur n° 33 furent mis en service pour cette expédition au cours de laquelle on a effectué toute une série d'observations importantes aux divers pêcheries. Ces pêcheries s'étendent par le travers du golfe Saint-Laurent et le long de la côte de l'Atlantique.

On a déjà presque terminé huit rapports séparés sur divers sujets; et d'autres encore sont parvenus à Ottawa. Les sujets traités sont la croissance et la migration du hareng, de la morue, de l'églefin, du maquereau et d'autres poissons canadiens; ces ouvrages sont déjà en voie de publication.

La série de mémoires illustrés, dont la préface contient un sommaire des travaux du Dr. Hjort et ses conclusions sur l'étude du hareng, formera le plus complet des ouvrages encore parus au Canada sur l'industrie du hareng, de la morue, et autres poissons; et même à certains points de vue ce sera la publication la plus complète sur les pêcheries publiée sur le continent jusqu'à ce jour. On y traite pour la première fois d'un certain nombre de questions d'importance vitale pour les pêcheries dont plusieurs restent encore sans solution et que le Dr. Hjort a transmis au Bureau Biologique pour qu'il en complète l'observation.

La station du Pacifique, située près de Nanaïmo, C.-A., n'a rien perdu de son ancienne activité bien que le personnel ait diminué à cause de la guerre et autres raisons. Le Dr. McLean s'est montré infatigable et a terminé des rapports volumineux sur les fravères du rock cod et autres espèces et aussi sur les hydroïdes de la Colombie-Anglaise et autres invertébrés qui sont d'importants facteurs pour l'alimentation des



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

poissons. On a aussi fait des recherches importantes sur le saumon (y compris le saumon de printemps, le quinnat, le coho, le sockeye, etc.) et on les a terminés jusqu'à un certain point; les rapports illustrés de ces études sont actuellement sous presse.

L'ouvrage du professeur Cameron sur les plantes marines susceptibles de servir à la fabrication de l'iode, de la potasse et autres produits chimiques a attiré l'attention publique.

Le bureau a choisi un comité spécial pour faire une enquête sur les dégâts commis par les lions marins parmi les bancs de saumon. Le Dr. McLean Fraser, Dr. F. C. Newcombe et M. Hamars Greenwood formaient ce comité et ont visité les pêcheries fréquentées par ces animaux en vue d'y faire des observations; ils ont préparé un rapport préliminaire qui a été soumis au département, mais il va falloir de nouveau poursuivre les recherches en 1916 pour en arriver à des conclusions certaines.

Plusieurs des travaux accomplis en 1915 ont été jugés d'une telle importance au point de vue public qu'il en a été fait mention à la Commission de Conservation, à la Société Américaine des pêcheries et à l'Institut Canadien.

Votre obéissant serviteur,

EDWARD E. PRINCE,

*Président du bureau de biologie.*

## APPENDICE N° 20.

## STATISTIQUE SPÉCIALE DE LA PÊCHE DU HOMARD.

TABLEAU donnant par district et comté les quantités de homard mis en boîtes, et expédié dans le test et aussi le nombre des fabriques et des pièges en usage dans cette industrie depuis l'année 1897.

## HOMARD MIS EN BOÎTES ET EXPÉDIÉ DANS LE TEST

## BAIE DE FUNDY.

Années.	St-Jean.		Annapolis.		Kings.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897.....		3,800		1,553		20		5,373
1898.....		6,390		1,535		187		8,112
1899.....		5,980		1,515				7,495
1900.....		6,080		1,838				7,918
1901.....		12,215		895		248		3,358
1902.....		2,114		1,545		500		4,159
1903.....		2,310		2,448		641		5,399
1904.....		1,848		362		810		3,020
1905.....		12,485		485		760		3,730
1906.....		11,884		1,560		854		4,298
1907.....		11,824		6,004		678		8,506
1908.....		12,068		5,533		679		8,280
1909-10.....		13,315		7,170		493		10,978
1910-11.....		11,430		12,985		244		14,659
1911-12.....		11,690		2,234		219		4,843
1912-13.....		12,237		1,146		128		3,511
1913-14.....		12,033		1,824		136		3,993
1914-15.....		11,703		1,767		196		3,666
1915-16.....		12,695	480	1,365		262	480	4,323
Totaux.....		54,101	480	54,465		7,055	480	115,621

<sup>1</sup>100 qtx du comté d'Albert. <sup>2</sup>200 qtx du comté d'Albert. <sup>3</sup>300 qtx du comté d'Albert. <sup>4</sup>400 qtx du comté d'Albert. <sup>5</sup>250 qtx du comté d'Albert. <sup>6</sup>300 qtx du comté d'Albert. <sup>7</sup>100 qtx du comté d'Albert. <sup>8</sup>120 qtx du comté d'Albert. <sup>9</sup>125 qtx du comté d'Albert. <sup>10</sup>90 qtx du comté d'Albert. <sup>11</sup>90 qtx du comté d'Albert. <sup>12</sup>54 qtx du comté d'Albert.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Homard mis en boîtes et expédié dans le test—*Suite.*

DIGBY ET CHARLOTTE.

Années.	Digby.		Charlotte.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897	27,072	113,521	101,904	15,470	128,976	128,991
1898	29,424	223,222	108,072	12,766	137,496	235,988
1899	27,408	20,794	105,696	11,125	133,104	31,919
1900	48,500	51,165	99,552	9,539	148,052	60,704
1901	129,735	67,091	109,440	8,732	239,175	75,823
1902	123,510	18,707	68,676	8,654	192,186	27,361
1903	131,226	19,681	99,800	7,180	231,026	26,861
1904	121,576	21,732	38,200	7,324	159,776	29,056
1905	186,614	19,100	90,240	9,775	276,854	28,875
1906	172,464	10,838	80,236	7,080	252,700	17,918
1907	153,298	7,845	54,412	7,077	207,710	14,922
1908	167,584	8,116	31,968	5,362	199,552	13,478
1909-10	113,780	8,810	32,640	7,132	146,420	15,942
1910-11	95,664	11,661	.....	6,456	95,664	18,117
1911-12	121,776	10,869	.....	6,969	121,776	17,833
1912-13	162,624	14,748	.....	10,298	162,624	25,046
1913-14	128,544	12,278	.....	9,808	128,544	22,086
1914-15	139,776	14,775	.....	7,724	139,776	22,499
1915-16	139,680	14,427	.....	6,591	139,680	21,018
<b>Totaux</b>	<b>2,220,256</b>	<b>669,375</b>	<b>1,020,836</b>	<b>165,062</b>	<b>3,241,091</b>	<b>834,437</b>

CÔTE SUD-OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Années.	Lunenburg.		Queen.		Shelburne.		Yarmouth.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897	136,784	11,475	139,968	4,018	320,730	60,040	529,036	25,422	1,126,518	160,955
1898	148,128	1,053	160,464	3,616	439,968	55,150	653,976	18,100	1,402,536	77,919
1899	129,448	704	146,880	3,257	294,860	48,879	676,000	16,690	1,247,188	69,530
1900	154,640	545	89,276	30,100	431,512	48,480	673,000	17,451	1,351,428	95,576
1901	118,086	531	137,472	30,750	625,794	9,850	617,800	17,650	1,499,152	58,781
1902	135,775	643	83,506	680	543,370	44,562	1,027,200	34,320	1,789,851	80,205
1903	122,032	1,122	193,968	1,310	547,344	12,970	986,736	30,000	1,850,080	45,402
1904	117,670	1,151	164,880	2,834	621,562	12,580	1,122,768	31,892	2,026,680	48,457
1905	103,280	1,493	153,280	2,700	618,662	31,565	907,968	20,000	1,783,190	55,761
1906	124,460	1,906	91,920	3,245	610,316	24,556	807,520	22,100	1,634,216	51,807
1907	140,608	2,160	116,160	4,685	645,458	11,047	689,660	31,200	1,591,886	49,092
1908	139,776	1,123	141,000	3,303	573,008	23,876	597,936	33,888	1,451,720	62,275
1909-10	115,000	878	149,648	3,795	536,352	25,222	658,656	21,134	1,459,656	51,029
1910-11	106,176	411	103,728	4,130	463,920	16,543	610,080	36,548	1,283,904	57,632
1911-12	164,352	496	103,440	4,374	488,400	23,912	940,800	40,407	1,696,992	69,189
1912-13	42,960	3,754	100,512	2,776	406,080	18,748	692,736	14,841	1,242,288	40,119
1913-14	116,976	8,913	133,008	2,873	473,664	22,889	837,120	20,684	1,560,768	55,359
1914-15	57,312	2,204	77,088	2,522	416,976	18,913	666,384	23,753	1,217,760	47,392
1915-16	53,568	8,882	93,840	8,436	431,424	21,345	736,320	27,596	1,315,152	66,259
<b>Totaux</b>	<b>2,227,031</b>	<b>49,447</b>	<b>2,380,038</b>	<b>119,494</b>	<b>9,492,400</b>	<b>531,127</b>	<b>14,431,696</b>	<b>483,671</b>	<b>28,531,165</b>	<b>1,183,739</b>

Homard mis en boîtes et expédié dans le test—*Suite.*

## CÔTE SUD-EST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET DU CAP-BRETON.

Années.	Halifax.		Guysboro.		Richmond.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv	dans le test. qtx.
1897.....	537,552	12,197	93,572	1,140	406,148	98	1,877,272	13,435
1898.....	590,352	18,063	915,956	811	363,530	552	1,874,838	19,428
1899.....	473,384	13,073	825,936	2,282	348,622	3,641	1,647,942	18,996
1900.....	480,520	9,222	901,028	3,930	406,152	3,308	1,787,700	16,460
1901.....	440,784	12,842	672,240	3,168	324,284	962	1,437,308	16,912
1902.....	416,854	12,365	588,496	2,392	189,970	2,883	1,195,320	17,580
1903.....	432,624	9,563	543,196	2,673	255,160	1,344	1,230,980	13,580
1904.....	453,624	13,810	533,852	2,009	270,152	1,283	1,257,628	17,102
1905.....	407,380	21,541	494,500	9,895	237,518	2,168	1,139,398	33,604
1906.....	379,632	7,141	487,220	2,551	151,656	2,176	1,018,508	11,868
1907.....	322,488	11,297	401,848	3,429	119,678	587	844,014	15,313
1908.....	363,360	3,709	402,116	3,600	164,880	496	930,356	7,805
1909-10.....	252,508	4,588	298,436	2,982	132,404	445	683,348	8,015
1910-11.....	295,248	4,832	343,824	3,691	173,520	586	812,592	9,109
1911-12.....	273,312	7,853	347,472	6,688	175,824	.....	796,608	11,541
1912-13.....	226,080	10,963	361,440	3,769	195,120	459	782,640	15,191
1913-14.....	331,776	11,949	317,952	4,031	165,552	323	815,280	16,300
1914-15.....	338,160	5,583	240,720	3,907	103,152	.....	682,032	9,490
1915-16.....	154,992	11,169	222,816	7,239	149,664	1,170	527,472	19,576
Totaux.....	7,170,630	201,720	9,832,620	70,207	4,337,986	22,381	21,341,236	294,308

## CÔTE EST DU CAP-BRETON.

Années.	Cap-Breton.		Victoria.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897.....	492,552	.....	176,664	.....	669,216	.....
1898.....	413,308	4,000	134,516	.....	547,824	4,000
1899.....	477,072	23,066	120,436	151	597,508	23,217
1900.....	586,512	2,157	144,216	90	730,728	2,247
1901.....	430,720	959	122,560	11	553,280	970
1902.....	188,980	1,376	90,364	.....	279,344	1,376
1903.....	325,256	5,945	177,014	81	502,270	6,026
1904.....	389,366	2,912	216,312	70	605,678	2,982
1905.....	224,740	15,035	163,140	4,061	387,880	19,096
1906.....	234,608	10,422	137,208	10	371,816	10,432
1907.....	212,656	2,631	106,644	27	319,300	2,658
1908.....	271,280	2,175	93,456	23	364,736	2,198
1909-10.....	132,176	5,152	104,264	159	236,440	5,311
1910-11.....	256,080	1,432	148,032	36	404,112	1,468
1911-12.....	539,168	408	133,536	4	472,704	412
1912-13.....	331,776	55	138,624	20	470,400	75
1913-14.....	318,000	2,591	144,720	61	462,720	2,652
1914-15.....	265,056	49	112,368	.....	377,424	49
1915-16.....	246,048	4,631	87,312	61	333,360	4,692
Totaux.....	6,135,354	84,996	2,551,386	4,865	8,686,740	89,861

Homard mis en boîtes et expédié dans le test—*Suite.*

CÔTE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Années.	Cumberland.		Colchester.		Pictou.		Antigonish.		Inverness.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897.....	490,952		20,688		495,816	165	207,860		298,872	33	1,514,188	198
1898.....	505,524	24	14,400		417,236		164,256		259,256		1,355,672	24
1899.....	489,168		20,208		419,376	410	130,348		257,756		1,317,356	410
1900.....	399,000	72	36,722		500,832	150	158,036		250,834	688	1,345,424	910
1901.....	488,352	40	39,120		479,080	110	136,128		240,864	1,441	1,383,548	1,591
1902.....	435,792	38	49,872		413,184	190	128,256		222,075	761	1,249,179	989
1903.....	447,648	315	33,552		462,432		166,032		329,492	493	1,439,156	808
1904.....	402,216	130	37,248		457,920		175,816		272,492	938	1,345,692	1,068
1905.....	375,936	405	36,480		512,740		182,384		312,526	5,660	1,420,066	6,065
1906.....	363,972	193	33,264		470,536	4	137,328		393,712	400	1,398,812	597
1907.....	463,296	1,154	38,976		432,912		171,888		254,756	1,535	1,361,828	2,689
1908.....	515,325	187	53,856		532,560		159,168		224,302	528	1,485,214	715
1909-10.....	511,152	230			472,320	20	156,810		160,916	882	1,301,198	1,132
1910-11.....	457,920	555	28,272		531,888		145,488		200,496	217	1,364,064	772
1911-12.....	506,832	475	23,424		548,640	25	184,128		280,800		1,543,824	500
1912-13.....	357,072	354	15,120		481,392	45	208,608		346,848		1,409,040	399
1913-14.....	392,016	627	19,776		347,504	29	215,616		302,064		1,276,976	547
1914-15.....	450,768	530	12,192		467,952	10	229,200		304,944	12	1,465,056	552
1915-16.....	474,240	503	8,304		426,720	51	219,504		329,424	228	1,468,192	782
Totaux.....	8,522,184	5,732	521,474		8,871,040	1,200	3,277,354		5,242,433	13,816	28,434,485	20,748

Homard mis en boîtes et expédié dans le test—*Suite.*

CÔTE EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Années.	Ristigouche.		Gloucester.		Northumberland.		Kent.		Westmorland.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897.....	37,400	360	1,351,400	570	108,600	130	414,100	305	400,000	1,420	2,811,500	2,785
1898.....	22,550	490	902,000	500	118,000	130	462,600	250	500,000	1,250	2,005,150	2,620
1899.....	26,000	220	686,700	650	107,200	200	443,110	500	808,400	1,290	2,071,410	2,860
1900.....	22,600	235	618,020	655	93,600	270	418,600	450	786,320	2,500	1,939,140	4,110
1901.....	20,400	1,130	568,200	640	75,500	280	325,000	358	743,800	4,250	1,732,900	6,658
1902.....	27,000	1,080	707,120	875	99,200	280	318,500	3,550	744,800	4,300	1,896,620	10,085
1903.....	37,072	1,475	792,040	1,150	123,500	400	363,260	730	721,000	4,300	2,036,872	8,055
1904.....	60,000	350	865,400	1,230	140,000	400	350,500	630	601,000	5,100	2,018,900	7,710
1905.....	28,000	260	877,000	1,150	187,600	400	437,600	2,750	629,000	1,700	2,159,200	6,260
1906.....	30,000	250	804,720	1,225	194,800	270	441,904	470	869,200	1,710	2,340,624	3,925
1907.....	38,800	310	948,800	1,050	200,000	250	488,500	440	1,000,500	1,450	2,676,600	3,500
1908.....	37,800	300	948,000	1,100	211,000	230	533,300	377	934,900	880	2,685,000	2,887
1909-10.....	28,280	1,265	718,840	1,130	220,100	285	374,300	2,712	705,500	3,250	2,047,020	8,642
1910-11.....	14,736	105	608,448	780	188,840	250	353,232	2,765	511,392	2,950	1,676,688	6,850
1911-12.....	16,800	46	670,944	500	218,016	250	387,744	230	514,368	1,496	1,807,872	2,512
1912-13.....	10,896	60	519,648	288	165,456	80	343,440	264	319,200	191	1,358,640	883
1913-14.....	11,904	60	340,128	444	154,800	60	296,256	205	377,040	4,106	1,180,128	4,875
1914-15.....	17,184	114	375,312	633	194,112	75	391,680	200	415,872	517	1,394,160	1,539
1915-16.....	18,768	94	463,248	836	243,504	50	419,624	798	301,848	628	1,449,992	2,406
Totantx.....	506,190	8,204	13,765,968	15,406	3,043,868	4,280	7,563,250	17,984	11,907,140	43,288	36,786,416	89,162

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Homard mis en boîtes et expédié dans le test—Fin.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Années.	Kings.		Queens.		Princes.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897.....	775,236		508,005		1,183,441		2,466,682	
1898.....	642,944		546,776	39	1,150,300	35	2,340,020	74
1899.....	778,260		545,948	12	1,096,936	34	2,421,144	46
1900.....	716,448		499,804	75	1,007,460	60	2,223,712	135
1901.....	751,692		520,992		1,113,386	32	2,386,070	32
1902.....	754,364		484,944	90	800,291	134	2,039,603	224
1903.....	903,024		557,952	285	874,424	115	2,335,400	400
1904.....	1,024,656		606,234	1,500	870,210	33	2,501,100	1,533
1905.....	931,248		742,624	50	508,752	300	2,182,624	350
1906.....	914,496		482,064	350	892,728	90	2,281,288	440
1907.....	1,027,008		674,544	300	1,137,937	420	2,839,489	720
1908.....	1,120,416		647,568	510	1,330,460	20	3,098,444	530
1909-10.....	904,752		448,848	300	902,298	1,550	2,255,898	1,850
1910-11.....	822,864		560,208	350	797,712		2,180,784	350
1911-12.....	847,776		610,464	621	1,023,024	12	2,481,264	633
1912-13.....	1,038,336		795,504		786,464		2,630,304	
1913-14.....	695,040		399,312		689,280		1,783,632	
1914-15.....	892,800		478,752	25	747,984		2,119,536	25
1915-16.....	811,920		458,592	20	762,432	167	2,032,944	187
Totaux.....	16,353,284		10,569,135	4,527	17,685,519	3,002	44,697,938	7,529

ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET QUÉBEC.

Années.	Îles-de-la-Madeleine.		Gaspé.		Bonaventure.		Côte nord.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897....	703,656		226,552		64,666	94	41,328		1,036,202	94
1898....	612,296		200,202	85	89,520	116	165,048		1,067,058	201
1899....	539,500		190,854		92,628	125	136,676		1,059,658	125
1900....	595,568		132,600		91,930	80	202,008		1,022,106	80
1901....	449,518		92,548		72,936	70	210,169		825,171	70
1902....	429,826		67,228		63,972	55	146,992		708,018	55
1903....	666,208		104,004	18	60,300	90	147,922		978,434	108
1904....	588,572		86,286		46,770	120	127,006		848,634	120
1905....	885,646		97,720		72,300	183	90,676		1,148,412	183
1906....	547,067		107,332		54,624	85	89,772		798,800	85
1907....	588,109		104,928		62,592	90	64,094		819,723	90
1908....	513,024		77,328		45,525	80	60,599	125	696,476	205
1909-10.....	686,186		109,968	75	59,528	373	85,938	600	941,620	1,048
1910-11.....			*799,584	735	81,408	250	89,664	70	970,656	1,055
1911-12.....	827,568	60	118,800	45	62,608	145	87,120	110	1,086,096	360
1912-13.....	694,080		133,536	55	43,480	72	90,576	18	966,672	145
1913-14.....	615,600		64,080	40	40,320	30	77,280	30	791,280	100
1914-15.....	442,464		34,592	50	26,256	50	36,528	50	543,840	150
1915-16.....	443,376		56,496	14	28,800	55	35,424	15	564,096	54
Totaux.....	10,928,258	60	2,804,638	1,117	1,155,233	2,163	1,984,823	1,018	16,872,952	4,358

\*Y compris la mise en conserves des Îles-de-la-Madeleine.

## Fabriques de homard et casiers à homard.

## BAIE DE FUNDY.

Années.	St-Jean.		Annapolis.		King.		Totaux.	
	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.
1897	.....	10,900	.....	7,925	.....	.....	.....	18,825
1898	.....	10,700	.....	6,500	.....	.....	.....	17,200
1899	.....	13,200	.....	3,550	.....	.....	.....	16,750
1900	.....	10,000	2	7,900	.....	.....	2	17,900
1901	.....	10,000	.....	4,525	.....	947	.....	15,472
1902	.....	5,250	.....	9,100	.....	991	.....	15,341
1903	.....	5,090	.....	7,800	.....	1,064	.....	13,954
1904	.....	5,050	.....	5,500	.....	1,192	.....	11,742
1905	.....	9,650	.....	.....	.....	1,252	.....	20,902
1906	.....	5,425	.....	9,400	.....	1,722	.....	16,547
1907	.....	4,905	.....	11,755	.....	1,875	.....	18,535
1908	.....	45,400	.....	12,950	.....	1,785	.....	20,135
1909-10	.....	4,435	.....	15,850	.....	1,725	.....	22,030
1910-11	.....	5,868	.....	17,900	.....	1,177	.....	24,645
1911-12	.....	75,345	.....	12,420	.....	1,177	.....	18,942
1912-13	.....	86,710	.....	8,915	.....	600	.....	16,225
1913-14	.....	86,727	.....	9,500	.....	630	.....	16,857
1914-15	.....	106,105	.....	8,500	.....	665	.....	15,270
1915-16	.....	117,095	.....	9,475	.....	955	.....	17,925

<sup>1</sup> 200 dans le comté d'Albert.    <sup>2</sup> 300 dans le comté d'Albert.    <sup>3</sup> 300 dans le comté d'Albert.    <sup>4</sup> 500 dans le comté d'Albert.  
<sup>5</sup> 500 dans le comté d'Albert.    <sup>6</sup> 600 dans le comté d'Albert.    <sup>7</sup> 800 dans le comté d'Albert.  
<sup>8</sup> 200 dans le comté d'Albert.    <sup>9</sup> 150 dans le comté d'Albert.    <sup>10</sup> 150 dans le comté d'Albert.  
<sup>11</sup> 200 dans le comté d'Albert.

## DIGBY ET CHARLOTTE.

Années.	Digby.		Charlotte.		Totaux.	
	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.
1897	4	24,700	7	24,192	11	48,892
1898	7	31,110	8	23,059	15	54,169
1899	11	28,885	7	17,702	18	46,587
1900	9	30,274	12	19,461	21	49,735
1901	8	35,111	7	20,620	15	55,731
1902	11	29,120	9	18,189	20	47,309
1903	10	34,376	5	17,179	15	51,555
1904	10	34,029	4	18,900	14	52,929
1905	11	35,470	4	6,476	15	41,946
1906	12	35,210	4	18,586	16	53,796
1907	15	34,105	4	19,746	19	53,851
1908	16	36,548	4	19,615	20	56,163
1909-10	14	33,820	4	21,144	18	54,964
1910-11	16	57,900	.....	20,672	16	78,572
1911-12	14	40,950	*4	20,975	18	61,925
1912-13	14	45,550	*4	20,100	18	65,650
1913-14	13	44,450	*4	22,944	17	67,394
1914-15	15	44,450	.....	25,458	15	69,908
1915-16	14	44,050	.....	27,688	14	71,738

\* Non exploité.



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Fabriques de homard et casiers à homard—*Suite.*

NOUVELLE-ECOSSE SUD-OUEST.

Années.	Lunenburg.		Queens.		Shelburne.		Yarmouth.		Total.	
	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.
1897...	7	14,230	8	12,478	9	82,085	9	30,250	33	139,043
1898...	7	14,850	10	12,767	11	101,620	9	30,250	37	159,487
1899...	6	12,000	13	12,700	12	101,320	11	23,150	42	149,170
1900...	7	13,200	11	11,080	24	108,210	17	32,500	59	164,990
1901...	6	15,220	7	15,231	25	109,200	22	37,200	60	176,851
1902...	6	15,295	9	17,085	23	112,600	20	38,035	58	182,915
1903...	6	16,910	9	19,345	21	109,400	19	40,810	55	186,465
1904...	6	20,220	9	18,900	21	113,450	14	40,848	50	193,418
1905...	5	20,870	9	19,000	21	42,700	15	40,855	50	123,425
1906...	6	15,030	9	15,800	19	52,600	12	44,930	46	128,360
1907...	7	19,000	8	17,800	16	74,500	14	45,180	45	156,480
1908...	7	18,650	6	22,600	15	93,000	14	47,000	42	181,250
1909-10...	6	25,100	6	23,200	17	100,000	15	47,000	44	195,300
1910-11...	8	34,700	7	21,200	18	105,600	11	49,500	44	211,900
1911-12...	7	33,300	6	27,100	19	113,800	16	68,955	48	243,155
1912-13...	6	28,810	6	40,500	19	105,055	20	80,350	51	254,715
1913-14...	7	31,635	8	42,200	19	111,512	21	88,545	55	273,892
1914-15...	6	51,250	8	42,200	19	111,115	19	88,682	52	293,247
1915-16...	6	63,800	8	43,300	18	118,390	19	91,800	51	317,290

CÔTE SUD-EST DE LA NOUVELLE-ECOSSE ET DU CAP-BRETON.

Années.	Halifax.		Guysboro.		Richmond.		Total.	
	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.
1897	24	64,675	30	85,800	15	68,544	69	219,019
1898	22	64,210	34	118,100	15	40,670	71	222,980
1899	20	62,680	34	111,850	15	79,050	69	253,580
1900	22	89,650	32	125,575	20	51,980	74	267,205
1901	21	80,630	28	117,600	12	72,895	61	271,125
1902	20	76,625	27	97,800	10	41,080	57	215,605
1903	20	70,786	28	88,900	11	34,450	59	198,136
1904	20	77,783	29	85,160	11	39,900	60	202,843
1905	21	79,000	29	88,100	11	36,250	61	203,350
1906	19	74,050	38	70,700	11	46,050	68	190,800
1907	20	85,620	25	88,600	9	32,100	54	206,320
1908	20	91,140	27	102,100	11	40,715	58	233,955
1909-10	20	92,785	27	93,150	9	32,425	56	218,360
1910-11	19	77,378	25	100,305	9	42,938	53	220,621
1911-12	19	71,325	26	100,535	11	46,485	56	218,345
1912-13	12	73,035	†17	104,900	10	54,500	39	232,465
1913-14	16	80,935	17	75,350	12	37,750	45	194,035
1914-15	17	62,685	15	79,500	9	27,400	41	169,585
1915-16	16	69,865	14	63,380	12	28,900	42	162,145

†5 Fabriques évaluées à \$4,000 demeurées inexploitées.

7 GEORGE V, A. 1917

Fabriques de homard et casiers à homard—*Suite.*

## CÔTE EST DU CAP-BRETON.

Années.	Cap-Breton.		Victoria.		Totaux.	
	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.
1897 .....	16	42,400	20	26,215	36	68,615
1898.....	14	43,700	18	18,175	32	61,875
1899.....	15	61,199	17	13,699	32	74,898
1900.....	13	46,351	20	13,217	33	59,568
1901.....	18	38,270	17	13,983	35	52,253
1902.....	12	39,050	12	15,550	24	54,600
1903.....	14	31,583	18	14,553	32	46,141
1904.....	12	29,890	17	14,256	29	44,146
1905.....	11	39,200	18	14,064	29	53,264
1906.....	15	33,360	14	16,553	29	49,913
1907.....	12	32,365	11	13,886	23	46,251
1908.....	12	31,686	10	14,224	22	45,910
1909-10.....	12	29,860	11	17,114	23	46,974
1910-11.....	15	24,092	17	14,350	32	38,442
1911-12.....	16	34,940	16	15,292	32	50,232
1912-13.....	14	35,890	17	16,695	31	51,585
1913-14.....	16	42,740	20	20,305	36	63,045
1914-15.....	14	40,080	20	19,900	34	59,980
1915-16.....	17	36,880	15	11,480	32	48,360

## EST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET DU CAP-BRETON.

Années.	Cumberland.		Colchester.		Pictou.		Antigonish.		Inverness.		Totaux.	
	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.
1897 ..	24	31,500	1	1,200	26	44,550	5	16,100	20	49,960	76	143,310
1898....	28	39,450	1	1,200	25	46,415	6	22,150	24	54,000	84	163,215
1899....	31	45,265	1	1,500	28	43,175	6	26,160	27	55,000	93	171,100
1900....	37	46,630	4	4,600	26	47,700	6	20,800	27	49,305	100	169,035
1901....	38	47,250	3	4,400	27	49,480	6	19,250	20	41,100	94	161,480
1902....	36	54,390	3	4,400	25	47,660	6	17,400	20	41,450	90	165,300
1903....	37	49,250	3	4,000	21	43,700	6	16,800	19	37,320	86	151,070
1904....	40	52,295	2	4,000	22	44,429	6	21,300	18	40,400	88	162,424
1905....	37	48,500	2	3,000	23	54,959	6	21,150	18	47,400	86	175,009
1906....	32	47,120	2	4,000	23	59,800	6	18,400	20	55,400	83	184,720
1907....	31	47,804	2	4,300	23	61,550	6	18,060	18	47,900	80	179,614
1908....	31	54,330	2	4,400	21	64,675	6	21,847	17	47,950	77	193,202
1909-10.....	35	60,835	1	.....	19	62,200	6	21,750	19	35,651	80	180,436
1910-11.....	28	47,943	1	2,000	18	66,535	5	20,052	17	46,075	69	182,627
1911-12.....	32	52,073	1	2,500	19	72,875	6	22,800	18	39,540	76	189,788
1912-13.....	*32	61,093	1	2,500	19	75,654	6	25,600	17	42,590	75	207,437
1913-14.....	32	59,093	2	4,625	19	80,975	7	27,000	22	30,142	82	201,835
1914-15.....	31	59,257	2	2,700	19	77,780	7	27,700	25	52,810	84	220,247
1915-16.....	34	56,423	2	2,000	19	55,706	7	35,300	26	46,415	88	195,844

\* Cinq fabriques évaluées à \$1,500 demeurées inexploitées.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Fabriques de homard et casiers à homard—*Suite.*

CÔTE EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Années.	Ristigouche.		Gloucester.		Northumberland.		Kent.		Westmorland.		Totaux.	
	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.
1897 ...	1	2,260	59	76,860	9	12,200	55	48,400	70	46,100	194	185,820
1898 ...	2	3,260	60	80,700	12	13,000	56	55,000	61	58,000	191	209,960
1899 ...	2	3,500	64	82,300	13	14,000	58	48,500	72	61,800	209	210,100
1900 ...	2	4,100	67	85,300	16	15,300	55	52,700	85	60,000	225	217,400
1901 ...	2	4,200	67	89,400	14	14,500	57	54,900	74	58,000	214	221,000
1902 ...	2	4,200	64	91,400	14	14,700	35	37,000	74	59,000	189	206,300
1903 ...	2	4,680	61	94,000	13	15,000	40	38,000	78	66,500	194	218,180
1904 ...	3	5,100	63	101,000	13	15,000	44	43,500	79	68,000	202	232,600
1905 ...	3	6,650	65	105,000	12	15,000	46	41,500	68	75,000	194	243,150
1906 ...	3	5,650	67	101,800	12	16,500	45	39,000	66	79,200	193	242,150
1907 ...	2	5,100	69	113,500	12	17,000	39	34,700	58	95,000	180	265,300
1908 ...	2	6,600	70	111,500	11	18,500	41	54,500	59	95,700	183	286,800
1909-10 ...	2	5,200	69	110,300	11	21,000	44	53,800	59	97,000	185	287,300
1910-11 ...	1	4,200	71	108,900	12	22,500	42	56,500	59	97,400	185	289,500
1911-12 ...	1	4,000	82	84,620	14	21,700	48	51,460	51	65,300	196	227,060
1912-13 ...	1	3,000	95	100,270	15	24,880	42	52,050	41	78,210	194	258,410
1913-14 ...	1	3,800	84	78,750	16	28,500	36	48,960	38	63,000	175	223,010
1914-15 ...	2	3,350	78	70,070	15	27,900	35	47,600	37	73,200	167	222,120
1915-16 ...	2	3,800	74	53,338	16	18,925	28	42,295	31	63,025	151	181,383

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD.

Années.	King.		Queen.		Prince.		Totaux.	
	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.	Fabriques	Casiers.
1897 ...	50	75,880	63	49,800	107	96,453	220	216,133
1898 ...	52	96,500	60	59,290	118	128,496	230	284,285
1899 ...	55	90,680	67	67,000	118	125,434	240	283,114
1900 ...	55	87,595	63	77,650	128	136,972	246	302,117
1901 ...	54	95,310	62	72,500	109	113,070	225	280,880
1902 ...	51	98,576	51	54,930	90	88,390	192	241,896
1903 ...	53	101,775	51	57,680	86	93,740	190	253,195
1904 ...	54	117,673	53	74,240	92	104,060	199	295,975
1905 ...	52	111,050	55	78,880	89	94,030	196	233,960
1906 ...	53	122,900	52	74,825	84	115,220	188	312,945
1907 ...	49	118,500	51	64,600	84	122,970	184	305,970
1908 ...	50	130,000	51	83,960	82	136,339	183	350,319
1909-10 ...	51	129,700	50	78,080	86	152,725	187	360,505
1910-11 ...	52	127,000	50	77,340	85	155,530	187	359,870
1911-12 ...	49	118,000	53	82,140	83	139,200	185	339,340
1912-13 ...	53	133,600	56	88,475	86	168,470	195	390,545
1913-14 ...	60	145,600	59	94,027	78	177,120	197	416,747
1914-15 ...	48	156,800	53	85,251	88	146,700	189	388,751
1915-16 ...	49	135,400	45	61,254	78	98,250	172	294,904

Fabrique de homard et casiers à homard—*Suite.*

## ILES-DE-LA-MADELEINE ET QUÉBEC.

Années.	Iles-de-la-Madeleine.		Gaspé.		Bonaventure.		Côte Nord.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897.....	63	76,370	22	29,655	9	9,895	5	775	99	116,695
1898.....	88	99,385	29	35,240	9	14,395	28	13,460	154	162,470
1899.....	87	90,135	27	41,450	11	15,750	30	12,010	155	159,345
1900.....	100	85,065	26	26,350	13	16,600	20	6,970	159	134,985
1901.....	83	78,520	22	19,500	12	13,600	34	17,100	151	128,720
1902.....	43	56,500	14	7,950	12	11,170	24	16,450	93	92,070
1903.....	34	51,110	16	15,350	11	10,600	22	9,250	83	86,310
1904.....	45	58,200	15	15,500	11	11,600	20	7,620	91	92,920
1905.....	50	50,645	11	24,200	12	11,000	19	8,800	92	94,615
1906.....	38	61,650	13	7,500	15	13,720	12	6,765	78	89,635
1907.....	57	82,712	14	8,064	10	9,150	15	8,464	96	108,390
1908.....	48	74,230	13	16,160	11	13,050	18	6,449	90	109,889
1909-10.....	43	71,250	11	12,560	11	11,830	19	7,080	84	102,720
1910-11.....	48	74,800	12	15,100	9	12,100	27	6,685	96	108,685
1911-12.....	42	86,550	15	18,200	10	8,595	29	7,040	96	120,385
1912-13.....	40	76,855	18	19,499	10	8,600	47	8,980	115	113,934
1913-14.....	40	120,250	20	21,110	10	9,000	45	10,020	115	140,380
1914-15.....	40	120,250	20	21,110	10	9,000	44	7,020	114	157,380
1915-16.....	38	62,725	9	9,965	7	3,600	19	5,895	73	82,185

## RÉCAPITULATION.

Homard en boîtes et expédié dans le test.

Années.	Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile-du-Prince-Edouard.		Québec.		Totaux.	
	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.	boîtes d'une liv.	dans le test. qtx.
1897.....	5,214,266	229,682	2,413,404	22,055	2,466,682	.....	1,036,202	94	11,130,554	251,831
1898.....	5,210,294	326,313	2,113,222	21,776	2,340,020	74	1,067,058	201	10,730,594	348,364
1899.....	4,837,402	134,462	2,177,106	19,965	2,421,144	46	1,059,658	125	10,495,310	154,598
1900.....	5,263,780	169,196	2,038,692	19,729	2,223,712	135	1,022,106	80	10,548,290	189,140
1901.....	5,003,023	146,488	1,842,340	17,605	2,386,070	32	825,171	70	10,056,604	164,195
1902.....	4,637,204	120,902	1,965,206	20,863	2,039,603	224	708,018	55	9,350,121	142,034
1903.....	5,153,712	88,586	2,136,672	17,545	2,335,400	400	978,434	108	10,604,218	106,639
1904.....	5,357,454	92,513	2,055,100	16,882	2,501,100	1,533	848,634	120	10,762,288	111,048
1905.....	4,917,148	134,871	2,249,440	18,529	2,182,621	350	1,118,412	183	10,497,624	153,924
1906.....	4,595,816	87,936	2,420,860	12,889	2,289,288	440	798,800	85	10,104,764	101,370
1907.....	4,270,323	84,279	2,731,012	12,401	2,839,489	720	819,723	90	10,660,560	97,490
1908.....	4,399,610	87,321	2,716,968	10,317	3,098,444	630	696,476	205	10,911,498	98,373
1909-1910.....	3,794,422	81,960	2,079,660	19,089	2,255,898	1,850	941,620	1,048	9,071,600	103,947
1910-1911.....	3,960,386	93,871	1,676,736	14,736	2,180,784	350	970,656	1,055	8,788,512	110,012
1911-1912.....	4,631,904	98,659	1,807,872	11,171	2,481,264	633	1,086,096	360	10,007,136	110,823
1912-1913.....	4,049,952	71,816	1,358,640	13,418	2,630,304	.....	966,672	145	9,005,568	85,379
1913-1914.....	4,197,552	84,063	1,220,128	16,716	1,783,632	.....	791,280	100	7,992,592	100,879
1914-1915.....	3,665,760	75,683	1,394,160	10,966	2,119,536	25	543,840	150	7,723,296	86,824
1915-1916.....	3 774,336	107,366	1,450,992	11,692	2,032,944	187	564,096	84	7,822,368	119,329
<b>Totaux.....</b>	<b>86,934,29.</b>	<b>2,315,987</b>	<b>37,848,300</b>	<b>308,325</b>	<b>44,657,93</b>	<b>7,529</b>	<b>16,872,952</b>	<b>4,358</b>	<b>186,263,487</b>	<b>2,636,199</b>

## RÉCAPITULATION.

Nombre de fabriques et de casiers.

Années.	Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Ile-du-Prince-Edouard.		Québec.		Totaux.	
	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.	Fabriques.	Casiers.
1897.....	218	602,612	201	220,912	220	216,133	99	116,695	738	1,156,352
1898.....	231	645,167	199	243,719	230	284,285	154	162,470	814	1,335,641
1899.....	247	681,183	216	241,002	240	283,114	155	159,345	858	1,364,644
1900.....	277	698,972	237	246,861	246	302,117	159	134,985	919	1,382,935
1901.....	258	702,292	221	251,620	225	280,880	151	128,720	855	1,363,512
1902.....	240	657,531	198	229,739	192	241,896	93	92,070	723	1,221,236
1903.....	242	625,052	199	240,449	190	253,195	83	86,310	714	1,205,006
1904.....	237	643,552	206	256,550	199	295,975	91	92,920	733	1,288,997
1905.....	237	591,770	198	269,276	196	283,960	92	94,645	723	1,239,651
1906.....	238	600,125	197	266,161	188	312,945	78	89,635	701	1,268,866
1907.....	217	636,400	184	289,951	184	305,970	96	108,390	681	1,340,711
1908.....	215	705,600	187	311,815	183	350,319	90	109,989	675	1,477,623
1909-10.....	217	692,465	189	312,895	187	350,505	84	102,720	677	1,458,585
1910-11.....	214	720,577	185	315,740	187	359,870	96	108,685	682	1,504,872
1911-12.....	226	756,067	200	253,400	185	339,340	96	120,385	707	1,469,192
1912-13.....	210	801,267	198	285,220	195	390,545	115	113,934	718	1,590,966
1913-14.....	231	787,387	179	252,681	197	416,717	115	160,380	722	1,617,195
1914-15.....	226	796,674	167	253,733	189	388,751	114	157,380	696	1,596,538
1915-16.....	227	778,519	151	216,166	172	294,904	73	82,185	623	1,371,774

APPENDICE N° 21.

SERVICE EXTÉRIEUR DE LA DIRECTION DES PÊCHERIES

NOMENCLATURE DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES POUR LES DIFFÉRENTES PROVINCES DU CANADA, 1915-16.\*

Noms.	Adresses postales.	Jurisdiction.
McLeod, A. G . . . . .	Jetée Whitney, Sydney, N.-E. . . . .	District n° 1.—Ile du Cap-Breton.
Hockin, Robt. . . . .	Pictou, N.-E. . . . .	District n° 2.—Comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysboro, Halifax et Hants.
Fisher, Ward . . . . .	Shelburne, N.-E. . . . .	District n° 3.—Comtés de Lunenburg, Queens, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et Kings.
Calder, John F. . . . .	Campobello, N.-B. . . . .	District n° 1—Les comtés de Charlotte et St-Jean.
Morrison, Donald . . . . .	Newcastle, N.-B. . . . .	District No. 2—Comtés de Restigouche, Gloucester, Northumberland, Kent, Westmorland et Albert.
Harrison, H. E. . . . .	Fredericton, N.-B. . . . .	District n° 3.—Comtés de Kings, Queens, Sunbury, York, Carleton, Madawaska et Victoria.
Matheson, J. A. . . . .	Charlottetown . . . . .	Ile-du-Prince-Edouard.
J. B. McDonald . . . . .	Charlottetown . . . . .	Ile-du-Prince-Edouard—Inspecteur adjoint.
Bernier, Dr J. E. . . . .	Bassin de Gaspe, Qué. . . . .	St-Laurent inférieur et golfe St-Laurent.
Howell, capt. J. A. . . . .	Selkirk, Man. . . . .	District n° 1.
Reid, D. F. . . . .	509 Boyd Bldg, Winnipeg, Man. . . . .	District n° 2.
Davidson, Geo. S. . . . .	Indian-Head, Sask. . . . .	{ Province de la Saskatchewan. } Inspecteur
McDonald, G. C. . . . .	Prince-Albert, Sask. . . . .	{ " d'Alberta et district de McKenzie. } en chef.
Willson, Justus . . . . .	Noyes-Crossing, Alta. . . . .	Province de la Saskatchewan.
Payson, C. C. . . . .	Dawson City . . . . .	Alberta-Nord.
Cunningham, F. H. . . . .	New-Westminster . . . . .	District du Yukon.
Halladay, A. P. . . . .	" . . . . .	Province de la Colombie-Britannique—Inspecteur en chef des pêcheries de la province.
Williams, J. T. . . . .	Port-Essington . . . . .	Province de la Colombie-Britannique—Sous-inspecteur, district n° 1, district sud.
Taylor, E. G. . . . .	Nanaimo . . . . .	Province de la Colombie-Britannique—District nord n° 2.
		" " n° 3. Ile de Vancouver.

\* Révisé au mois de juillet 1916.

## NOMENCLATURE DES GARDES-PECHE DU CANADA.

## NOUVELLE-ECOSSE.

DISTRICT N° 1—A. G. McLEOD, inspecteur.

*Comté de Richmond.*

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Jurisdiction.
P. J. Thibeau .....	Thibeauville.....	Cette partie de la côte à partir de la pte Tupper le long du chenal Lennox et la baie St-Pierre jusqu'à la frontière du comté d'Inverness à la Baie-de-l'Ouest.
S. Boudrot.....	Petit-de-Grat.....	Ile Madame.
A. Samson.....	L'Ardoise.....	Les eaux côtières à partir de Fourchu, le long de la baie St-Pierre jusqu'à l'anse Irish.

*Comté du Cap-Breton.*

Allan McDonald.....	Gabarus.....	Cette partie de la côte à partir de Fourchu jusqu'à pte Simon. De là à l'intérieur en ligne droite jusqu'au pont Marion, de là en suivant la rive sud du lac Mira et la rive n. du lac Géant jusq. la front. du comté de Richm.
Wm. Burke .....	Grand-Mira .....	A partir de la Pte Simon jusq. pont Marion; de là le long de la rivière Mira jusqu'à Mira-Gut; de là jusqu'à Landing Cove, y compris Louisbourg et le lac Catalone; de là le long de la rive jusqu'à la Pte Simon.
Edward Hall.....	Main-à-Dien.....	Cette partie de la côte à partir de Landing Cove j. Mira Gut.
Arkus McLean.....	Clark's-Road.....	Ile Soatarie.
Norman Ferguson.....	Port-Morien.....	Cette partie de la côte à partir de Mira Gut jusq. Sydney.
H. A. King.....	Petit-Bras-d'Or.....	Cette partie de la côte de la pte Aconi jusqu'à et y compris Sydney-nord; de là à et y compris la riv. Georges; de là le long de la côte jusq. la front. du comté de Victoria.
M. McLean .....	Jacksonville.....	Cette partie de la côte de Sydney à Sydney-nord; de là par le travers de l'embouc. de la riv. Georges; de là le long de la côte jusqu'au côté nord de l'anse Piper.
J. A. Gillis.....	Grand-Mira.....	Cette partie de la côte de l'anse Piper à l'anse Irish; de là le long de la frontière du comté jusqu'au lac Géant; de là le long de la rive nord des lacs Géant et Mira jusqu'au pont Marion; de là jusqu'à Sydney.

*Comté de Victoria.*

D. J. Grant.....	Boulevard Est.....	Cette partie de la côte de la pte Aconi au cap Kemp; de là jusqu'à Big Harbour; de là jusqu'au cap Dauphin.
Allan McAulay.....	Big Baddeck.....	Cette partie de la côte de Big Harbour jusqu'à Nyanza.
W. A. McDonald.....	Brook, riv. du Milieu	De Ferry Landing jusqu'au port McKinnon à Iona et la pte McKay, et de là à Ferry Landing; aussi à partir de la frontière du comté d'Inverness jusqu'à et y compris Nyanza, y compris la rivière du Milieu.
Angus McDonald.....	Plaster, côté nord...	Cette partie de la côte à partir de Skir Dhu jusqu'au cap Dauphin, y compris toutes rivières s'y déversant.
J. T. Donovan.....	Ingonish-Centre.....	Cette partie de la côte à partir de Skir Dhu jusqu'à l'anse Verte, y compris toutes rivières s'y déversant.
Wm. Hellen.....	Cap Nord.....	Cette partie de la côte à partir de l'anse Verte jusq. côté sud de Meat Cove, y compris toutes riv. s'y déversant.

*Comté d'Inverness.*

G. P. McIntosh.....	Baie Plaisance .....	Cette partie de la côte à partir de Meat Cove jusqu'à et y compris le cap Blanc.
Lazare LeBlanc.....	Port de l'Est.....	Cette partie de la côte à partir du cap Blanc jusqu'à et y compris Grand-Etang.
M. J. Coady .....	Margaree-S.-O.....	Cette partie de la côte du Grand-Etang jusqu'à et y compris Broad Cove Chapel; aussi la partie est de Lock Ban et le lac Ainslie et la rivière Margaree.



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des gardes-pêche—*Suite.*

DISTRICT N° 1—NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

*Comté d'Inverness—Suite.*

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Jurisdiction.
J. J. Ross.....	N. E. Margaree.....	Rivière Margaree à partir des fourches jusqu'à la source.
D. N. McLellan.....	Dunvegan.....	Cette partie de la côte à partir de Broad Cove Chapel jusqu'à côté nord de Petit Mabou, aussi les eaux de Wycocomagh Bay, à partir de la front. du comté de Victoria jusqu'à l'Île-aux-Ind. La part. o. du lac Ainslie et Loch Ban.
A. J. McDonald.....	Seaside, Port Hood.	Cette partie de la côte à partir du côté nord du Petit Mabou jusqu'à la pointe Tupper.
J. B. McLellan.....	Kingsville.....	Les eaux du lac Grand-Brae-d'Or à partir de la frontière du comté de Richmond jusqu'à l'Île-aux-Indiens.

DISTRICT N° 2.—R. HOCKIN, INSPECTOR.

*Comté de Cumberland.*

.....	.....	Les eaux côtières du bassin des Mines et de la baie de Fundy et toutes les rivières et leurs tributaires s'y déversant, excepté la rivière La Planche.
C. T. Hunter.....	Linden.....	Rivière La Planche et eaux côtières du comté à partir de la frontière du N.-Brunswick jusqu'au pont de Port-Philip.
Alex. D. Marshall.....	Port Howe.....	Rivière-Philip.
R. S. Smith.....	Pugwash.....	Eaux côtières du comté à partir du pont de Port-Philip vers l'est jusqu'en deça d'un mille du cap Cliff, et toutes les rivières et tributaires s'y déversant.
Frank Kirwan.....	Wallace.....	Eaux côtières du comté à partir de Polling section n° 7 vers l'est jusqu'à la frontière du comté de Colchester, et toutes rivières et tributaires s'y déversant, excepté la rivière Wallace.
Frank Angevin.....	Wallace Bridge Station, R. R. No. 1.	Rivière Wallace.

*Comté de Colchester.*

Benj. Langille.....	Tatamagouche.....	Eaux côtières du détroit de Northumberland, et toutes les rivières et leurs tributaires s'y déversant.
John McCleave.....	Stewiacke inf.....	Eaux côtières de la baie Cobequid à partir de et y compris la Rivière-aux-Saumons jusqu'à et y compris la rivière Shubenacadie, et toutes les rivières et tributaires s'y déversant.
S. F. Fletcher.....	Economy sup.....	Eaux côtières de la baie Cobequid à partir de la Rivière-aux-Saumons vers l'ouest jusqu'à la frontière du comté de Cumberland, et tous les cours d'eau et leurs tributaires s'y déversant.

*Comté de Pictou.*

R. Sutherland.....	River John.....	Eaux côtières du comté à partir de la frontière du comté de Colchester jusqu'au récif Cole, à l'embouchure du port de Pictou, et tous les cours d'eau et leurs tributaires s'y déversant.
A. O. Pritchard.....	New Glasgow.....	Port de Pictou, tous les cours d'eau, leurs tributaires, etc.. s'y déversant. Aussi l'Île de Pictou.
Wm. Germain.....	Reidway.....	Eaux côtières du comté à partir du phare de Pictou jusqu'au port de Merigonish, et cette partie du port de Merigonish à l'ouest d'une ligne imaginaire tirée à partir de la pointe de l'est de l'Île Beatty; de là à l'embouchure de ce port, et tous les cours d'eau et leurs tributaires s'y déversant. Aussi l'affluent est de la rivière Ste-Marie.

Nomenclature des gardes-pêche du Canada—*Suite.*DISTRICT N° 2—NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.**Comté de Pictou—Suite.*

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Juridiction.
D. L. McDonald.....	Bailey's-Brock ....	Port de Merigomish vers l'est jusqu'à une ligne imaginaire tirée de la rive est de la rivière des Français jusqu'à la pointe de l'est de l'île Beatty, de là à l'entrée de ce port. Aussi les eaux côtières du comté à partir du port de Merigomish jusqu'à la frontière du comté d'Antigonish et toutes les rivières et leurs affluents s'y déversant.

*Comté d'Antigonish*

Hugh McDougall.....	Cross Roads, Ohio..	Tout le comté d'Antigonish.
---------------------	---------------------	-----------------------------

*Comté de Guysboro.*

John A. Dillon.....	Guysboro... ..	Eaux côtières du comté à partir du comté d'Antigonish jusqu'à et y compris le port d'Isaac et toutes rivières et tributaires s'y déversant.
R. V. Cooper.....	Havre-au-Vin.....	Eaux côtières du comté à partir du port d'Isaac jusqu'à la frontière du comté d'Halifax et toutes rivières et tributaires s'y déversant.

*Comté d'Halifax*

R. Gaston .....	Tangier.....	Eaux côtières du comté de Guysboro à partir de la frontière du comté de Guysboro jusqu'à l'église à l'entrée de Ship Harbour et toutes rivières et tributaires s'y déversant.
George Rowlings.. ..	Port Musquodoboit..	Eaux côtières du comté à partir de l'église à l'entrée de Ship Harbour jusqu'à une ligne tirée dans la direction N. N. O. à partir de l'alignement des bouées à l'entrée du port d'Halifax jusqu'à l'île St-Georges, de là à mi-chemin entre les rivages est et ouest du port d'Halifax et du bassin Bedford placé au fond de ce port et toutes rivières et tributaires s'y déversant.
Thomas Kennedy .....	Pointe Noire.....	Port d'Halifax, à l'ouest d'une ligne tirée N. N.-O. à partir de l'alignement des bouées à l'entrée du port d'Halifax jusqu'à l'île St-Georges; de là à mi-chemin entre les rives est et ouest du port et du bassin Bedford jusqu'au fond du bassin, y compris Polling section 17, tel qu'indiqué sur la carte ecclésiastique du comté d'Halifax; aussi les eaux côtières du comté à partir du port d'Halifax vers l'ouest jusqu'au comté de Lunenburg, et toutes les rivières et leurs tributaires s'y rattachant.

*Comté de Hants.*

R. J. U. Salter .. ..	Newport.....	Eaux côtières du bassin des Mines à partir du comté de King vers l'est jusqu'à Tennycape et toutes rivières et tributaires s'y déversant.
Thomas Rose.....	Urbanian .....	Eaux côtières du comté à partir de Tennycape jusqu'à et y compris la rivière Shubénacadie et toutes rivières et leurs tributaires s'y déversant.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des gardes-pêche du Canada—*Suite.*NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

DISTRICT N° 3.—WARD FISHER, inspecteur.

*Comté de Lunenburg.*

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Jurisdiction.
A. J. Evans.....	Chester.....	De la frontière du comté d'Halifax à la baie Mahone, y compris la municipalité de Chester.
L. J. Hebb.....	Lunenburg.....	De la frontière du comté de Queen à la baie Mahone, y compris toutes les eaux intérieures, non compris le district surveillé par le garde-pêche Evans,

*Comté de Queen.*

C. A. Young.....	Mill Village.....	A partir de la frontière du comté de Lunenburg jusqu'à et y compris la rivière Medway et ses tributaires et le port de Port-Medway.
W. E. Fraser..	Liverpool.....	A partir de la frontière du comté de Shelburne jusqu'à mais non compris le port de Port-Medway; et les eaux intérieures, excepté la rivière Medway et ses affluents.

*Comté de Shelburne.*

George Walls.....	Allandale.....	A partir de la frontière du comté de Queen jusqu'au côté est de la rivière Clyde.
Henry Stoddart.....	Lower-Shag Harbour	De la frontière du comté de Yarmouth jusqu'à la rive ouest de la rivière Clyde.

*Comté de Yarmouth.*

J. G. D'Entremont . . .	Middle W. Pubnico.	Comté de Yarmouth.
-------------------------	--------------------	--------------------

*Comté de Digby.*

Wm Aymar.....	Meteghan.....	Municipalité de Claire.
G. E. Torrie.....	Digby.....	Le reste du comté, y compris Digby-Neck.

*Comté d'Annapolis.*

Walter Purdy... . . .	Deep-Brook.....	Comté d'Annapolis
-----------------------	-----------------	-------------------

*Comté de King.*

Capt. Edward Chute....	Canada-Creek.....	A partir de la frontière du comté d'Annapolis le long de la rive de la baie jusqu'à Cunard; y compris les eaux intérieures et contiguës.
C. F. A. Rathbone.....	Hortonville. . . . .	A partir de la frontière du comté de King jusqu'à Cunard, y compris les eaux intérieures des lacs Gaspareau et Aylesford.

Nomenclature des gardes-pêche du Canada—*Suite.*

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

DISTRICT N° 1.—J. F. CALDER, INSPECTEUR.

*Comté de Charlotte.*

Nom des gardes-pêche.	Adresses postales.	Jurisdiction.
W. A. Fraser.....	Anse Woodward, Grand-Manan.	Île de Grand Manan et îles y contiguës.
Burden Brown.....	Wilson's Beach.....	Campobello, île.
Chas. H. Lord.....	Lord's Cove, Deer Is- land.	Paroisse des Îles de l'ouest.
Robert Wornel.....	St-André.....	Cette partie de la côte à partir de St-Etienne jusqu'à Oven Head.
Elgin McNichol.....	La Tête.....	Cette partie de la côte à partir de Oven Head jusqu'à l'île Bliss y compris St-Georges.
E. C. Justasson.....	Pennfield.....	Cette partie de la côte à partir du côté est du port l'Étang jusqu'à l'embouchure de la rivière P. cologan.
Jos. Ellis.....	Lepreaux.....	Cette partie de la côte de l'embouchure de la rivière Pocologan jusqu'à la frontière du comté de St-Jean.

*Comté de St-Jean.*

B. B. Brittain.....	55 rue Middle, St- Jean-ouest.	Comté de St-Jean.
---------------------	-----------------------------------	-------------------

DISTRICT N° 2.—D. MORRISON, INSPECTEUR.

*Comté d'Albert.*

Wm. J. McLaughlin....	Riverside.....	Paroisses de Hopewell, Hillsboro' et Coverdale.
M. P. Akerley.....	Rivières de l'Ouest.....	Paroisses d'Alma, Harvey et Elgin.
Jas. A. Steeves.....	.....	Riv. Petitcodiac et affluents, comté d'Albert.

*Comté de Westmorland.*

.....	Baie Verte.....	Paroisses de Westmorland et Sackville.
Robert Prescott.....	Baie Verte.....	Cette partie de la côte à partir du Port Elgin jusqu'à et y compris le port de Grand Shemogue; aussi la rivière s'y déversant.
S. Vienneau.....	Dupuis Corner.....	Cette partie de la côte à partir de port de Grand Shemogue jusqu'à la frontière du comté de Kent y compris les cours d'eau s'y déversant.
P. T. Belliveau.....	Pré-d'en-haut.....	Paroisse de Dorchester, y compris la rivière Petitcodiac, comté de Westmorland.

*Comté de Kent.*

E. T. Després.....	Cocagne, pont.....	Paroisse de Dundas, y compris la riv. Cocagne.
P. A. Allain.....	Boucouche.....	Cette partie de la côte et des eaux intérieures des paroisses Wellington, Ste-Marie et St-Paul.
W. F. Hannah.....	Richibouctou.....	A partir de la riv. Chockfish à la riv. de l'Anguille sur la côte y compris les rivières Portage, Black, Kouchibou- guac, St-Louis et riv. Richibouctou et leurs affluents.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des gardes-pêche du Canada—*Suite.*DISTRICT N° 2—NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.**Comté de Northumberland.*

Nom des gardes-pêche.	Adresses postales.	Jurisdiction.
W. Williston.....	Baie-du-Vin.....	Cette partie de la côte à partir de la Baie-du-Vin à l'est jusqu'à la frontière y compris les îles de la Baie-du-Vin, Huckleberry et Fox.
Ronald McDonald.....	Bayside .....	Eaux de la Baie-du-Vin et riv. Noire y compris les eaux intérieures des paroisses Hardwick et Glenelg.
L. H. Abbott.....	Chatham.....	Cette partie de la côte à partir de la frontière du comté de Northumberland jusqu'à Newcastle sur la rive nord de la riv. Miramichi et de Nelson à Pointe-au-Car sur la rive sud de la rivière Miramichi.
Lester D. Parker.....	Derby.....	Sud-ouest de la riv. Miramichi et de ses tributaires jusqu'à la frontière.
M. Sutherland.....	Red Bank.....	Nord-ouest de la riv. Miramichi et ses tributaires jusqu'à la frontière.

*Comté de Gloucester*

E. Sewell.....	Pokemouche.....	Cette partie de la côte à partir du comté de Northumberland jusqu'au goulet Tracadie y compris tous cours d'eau s'y déversant, aussi Pokemouche supérieur.
Edmond Arseneau .....	Inkerman.....	Cette partie de la côte à partir du goulet Tracadie à Shippegan y compris la rive sud de la riv. St-Simon.
Adolphe Ache .....	Shippegan.....	Îles de Shippegan et Miscou.
John A. Mourant.....	Caraquet.....	Eaux côtières de Caraquet et St-Simon.
Thos. Cauty .....	Bathurst.....	Cette partie de la côte des paroisses de Bathurst et New Brandon; aussi tous cours d'eau s'y déversant.
Jas. P. Doucet.....	Petit Rocher.....	Cette partie de la côte à partir de la paroisse de Bathurst jusqu'à la frontière de Northumberland y compris tous cours d'eau s'y déversant.

*Comté de Restigouche.*

Wm. C. Hamilton .....	Terres Noires.....	Cette partie de la côte à partir du comté de Gloucester aux Rochers Bons Amis y comp. tous c. d'eau s'y déversant.
E. Ferguson.....	Pointe la Nive.....	Riv. Restigouche et tributaires à l'ouest de la pte Arseneau.

DISTRICT N° 3—H. E. HARRISON, inspecteur.

*Comté de Queens.*

J. B. Wiggins .....	Cody's.....	Riv. St-Jean à partir du comté de Kings à l'embouchure de la Washadamoak, les eaux Washadamoak et Canaan, les eaux de la Rivière-aux-Saumons et du Grand Lac jusqu'au sud de la Pointe Flowers Cove-Cox.
Wm. Holmes.....	Gagetown.....	Grand Lac, au sud de la Pointe Flowers Cove-Cox, le lac Maquapit, la crique Jemseg, riv. St-Jean à partir du comté de Sunbury jusqu'à la Washadamoak et tous les cours d'eau au sud-ouest de la riv. St-Jean.

*Comté de Sunbury.*

F. Rabbitt.....	Swan Creek.....	Tout le comté de Sunbury.
-----------------	-----------------	---------------------------

7 GEORGE V, A. 1917

Nomenclature des gardes-pêche du Canada—*Suite.*DISTRICT N° 3—NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.**Comté de York.*

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Jurisdiction.
A. C. McNally.....	Embouchure de la Keswick (R. R. 1).	Riv. St-Jean et tous affluents s'y déversant à l'exception de la riv. Nashwaak et ses affluents, comté de York.
T. A. Niles.....	Frédéricton.....	Eaux de la Miramichi sud-ouest, Nashwaak, Ste-Croix, Oronocto, Magaguadavic et lac et rivière à l'Anguille, comté de York.

*Comté de Victoria.*

C. Watson.....	Undine.....	Tout le comté de Victoria.
----------------	-------------	----------------------------

*Comté de Madawaska.*

I. A. Gagnon.....	Edmundston.. . .	Tout le comté de Madawaska.
-------------------	------------------	-----------------------------

## ILE DU PRINCE-EDOUARD—J. A. MATHESON, inspecteur.

*Comté de Kings.*

John Keays.....	Souris.....	Tout le comté de Kings.
-----------------	-------------	-------------------------

*Comté de Queens.*

A. C. McAulay.....	Tracadie Cross.....	Tout le comté de Queens.
--------------------	---------------------	--------------------------

*Comté de Prince.*

Geo. Quinn.....	Leoville.....	Cette partie du comté de Prince à l'ouest d'une ligne tirée de la baie Cascumpec à travers la rivière Foxley et traversant Portage sur la ligne de chemin de fer et à travers la riv. Percival jusqu'à la pointe Baptiste.
John McFarlane.....	Cap Traverse.....	Cette partie u comté de Prince à l'est d'une ligne tirée de la baie Cascumpec à travers la riv. Foxley et traversant Portage sur la ligne de chemin de fer et à travers de la riv. Percival jusqu'à la pointe Baptiste.

## PROVINCE DE QUÉBEC.—DR J. BERNIER, inspecteur.

*Comtés de Gaspé et Bonaventure.*

Kennedy, Frederick.....	Douglastown.....	Cette partie de la province au sud du St-Laurent jusqu'à et y compris le comté de Bellechasse, mais spécialement les comtés de Bonaventure et Gaspé.
-------------------------	------------------	--

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des gardes-pêche du Canada—Suite.

QUÉBEC—Fin.

Comté de Québec.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Jurisdiction.
Migneault, T. ....	140 rue St-François, Québec.	A partir de Québec jusqu'à la rivière Saguenay sur la rive nord et de Québec à Rimouski sur la rive sud.

Iles-de-la-Madeleine.

Chiasson, Cirice.....	Havre aux-Maisons..	Iles-de-la-Madeleine.
Chevrier, J. A.....	Havre Aubert .....	Cette partie des Iles-de-la-Madeleine comprenant les îles Entree, Amherst et Grindstone, aussi les lagunes du Havre-aux-Basques.

Comté de Saguenay.

Comeau, N. A.....	Québec .....	Comté de Saguenay.
Levesque, Elzéar..	Sept-Iles.....	"
Le Blanc, Wm .....	Pte-aux-Esquimaux.	"
Landry, Wilfrid .....	Natashquan .....	"
Cormier, A .....	Pte-aux-Esquimaux.	"
Evans, T. W .....	St-Augustin.....	"
Kennedy, Jas.....	Vx-Fort via Sydney.	"
Annett, Geo.....	Blanc Sablon.....	"

MANITOBA.

DISTRICT N° 1.—J. A. HOWELL, inspecteur.

D. S. Daly.....	Selkirk .....	Lac Winnipeg et Rivière Rouge.
-----------------	---------------	--------------------------------

DISTRICT N° 2 —D. F. REID, inspecteur.

C. L. White.....	Winnipegosis.....	Lacs Winnipegosis et Manitoba, et tributaires.
E. H. Stevenson.....	Le Pas .....	District de Le Pas.

SASKATCHEWAN.—G. C. McDONALD, inspecteur.

McNicol, Duncan.....	Wadena .....	District de Wadena.
Hunter, G. S.....	Regina Beach .....	District du lac Long, de la riv. Qu'Appelle, borné au sud par la ligne de base tp. n° 16, au nord par tp. n° 30, à l'est par le côté est de la ligne 19 et à l'ouest par le côté ouest de la ligne 27, toutes à l'ouest du 2ième méridien.
Fitzgerald, Ira.....	Meota .....	District du lac Bruchet.
Beatty, Edward.....	Green Lake, P.O.....	District de l'île-à-la-Crosse.

ALBERTA.—J. WILLSON, inspecteur, Alberta-nord.

Hoad, Nelson J.....	639 6ème Ave, ouest.	Alberta-sud.
Wood, Ingram.....	Calgary .....	Lac Pigeon, etc.
Travers, Oliver .....	Wetaskiwin.....	Le Petit-Lac-des-Esclaves et environs.
Whitley, Jno. M. ....	Grouard .....	Le Petit-Lac-des-Esclaves et environs.
	Ardmore .....	District du lac Froid.

Nomenclature des gardes-pêche du Canada—*Suite.*

## COLOMBIE-ANGLAISE.

## DISTRICT N° 1.—Inspecteur-en-chef F. H. CUNNINGHAM.

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Jurisdiction.
J. L. Hill .....	Quesnel .....	Cette étendue de territoire embrassant le district de Lilloet au nord de Clinton et une partie de Caribou y compris tous lacs et cours d'eaux à l'ouest de la riv. Thompson-nord jusqu'au 125 <sup>e</sup> méridien et au nord jusqu'à et y compris la riv. Blackwater.
D. F. M. Perkins .....	Fort-George .....	Cette étendue de territoire au nord de la riv. Blackwater renfermé dans le district de Caribou y compris les riv. Necacho supérieure et inférieure et tous cours d'eau intermédiaire s'étendant au nord jusqu'à et y compris les lacs Frank et Stuart.
Chas. Godwin.....	Vernon.....	Cette partie du district de Yale au sud et à l'est de la jonction des riv. Nicola et Thompson, y compris le lac Okanagan et tous cours d'eau s'y déversant, les riv. Ooyos, Kettle et Similkameen.
John McLeod.....	Nelson .....	Cette partie connue sous le nom de Kootenay et le pays de frontière, y compris le lac Kootenay, le lac Stocan, les lacs Arrow supérieur et inférieur et tous cours d'eau s'y déversant ainsi que la riv. Colombie.
H. Shotton.....	Kamloops .....	Cette partie de la division électorale au sud et à l'est d'Ashcroft, y compris les lacs Kamloops, Salmon-Arm, Shuswap, Seymour, Yale et Adams, la riv. Adams et la riv. Thompson nord et sud.

## DISTRICT N° 2.—INSPECTEUR J. T. WILLIAMS.

James Boyd.....	Vancouver.....	A partir de l'île Addenbrooke, dans le passage Fitz-Hugh en suivant la côte sud de l'île Hecate; de là vers le nord en suivant la côte jusqu'à Lowe-Inlet, chenal Granville; de là en suivant la côte est en revenant jusqu'à l'île Addenbrooke, y compris toutes anses, baies, chenaux et lacs renfermés dans cette étendue à l'exception des chenaux Dean et Burke.
Stewart Norrie.....	Prince Rupert.....	District de Prince-Rupert, y compris la Skeena inférieure.
W. T. Adamson .....	Naas .....	Port Naas.
G. Sangstad .....	Rivers Inlet .....	District de Rivers-Inlet.
Jno. Widsten.....	Bella Coola.....	District de Bella Coola et Kimsquit.
Chas. Harrison .....	Massett, Q.C.I.....	Archipel de la Reine Charlotte.
John Haan.....	.....	Rivière Naas.

## DISTRICT N° 3.—INSPECTEUR E. G. TAYLOR.

.....	.....	District de Quatsino comprenant cette partie de l'île Vancouver à partir du cap Scott, au nord le long de la côte ouest jusqu'à la Pte Tatchu à l'entrée de la baie Esperanta.
John Grice.....	Clayoquot.....	District du passage Clayoquot s'étendant de la Pte Tatchu le long de la côte jusqu'à l'extrémité sud de la baie Wreck; le district d'Alberni s'étendant de l'extrémité sud de la baie Wreck jusqu'au port San-Juan.



DOC. PARLEMENTAIRE No 39

Nomenclature des gardes-pêche du Canada—*Suite.*DISTRICT N° 3—COLOMBIE-ANGLAISE—*Fin.*

Noms des gardes-pêche.	Adresses postales.	Jurisdiction.
J. B. Wood.....	Alberni.....	Cette partie de la côte à partir du port San Juan jusqu'à Esquimalt.
R. M. Colvin.....	Cowichan, baie.....	District Cowichan à partir et y compris le havre Esquimalt autour de la côte jusqu'au côté nord de la baie Cowichan, y compris le bras de mer Saanich et les îles en face de Sidney.
Harry McIndoo.....	Nanaïmo.....	District de Nanaïmo s'étend, du côté nord de la baie Cowichan jusqu'à et y compris la riv. Big-Qualicum.
H. Beadvall.....	Courtney.....	District de Comox à partir de la riv. Big-Qualicum jusqu'à et y compris la Rivière-aux-Hultres et l'île Denman.
A. F. Lloyd.....	Quathiaske, anse.....	District de la riv. Campbell à partir de la Rivière-aux-Hultres jusqu'à et y compris la riv. Adams, l'île Cracroft, la baie Knight, le chenal Simberland, la baie Loberough, le bras de mer Phillips, le bras de mer Frederick, le chenal Cardero et Hole in the Wall.
F. S. Deal.....	Sechelt.....	District de la baie Alert à partir de la riv. Adams jusqu'au cap Scott, et sur le rivage opposé à partir de l'extrémité est de l'île Cracroft jusqu'au cap Caution, y compris les eaux intermédiaires.
Arthur Newlands.....	Welcome, passe, Pender, havre.	District du havre Pender, y compris la baie Buta, le chenal Calm, le chenal Lewis, le détroit Malaspina jusqu'à la Pte Gower à l'entrée du passage Howe. Aussi le bras de Ramsay, la baie Toba, chenal Homfray, le passage Désolation, la baie Malaspina, le lac Powell, la baie Jervis, la baie Sechelt et les eaux intermédiaires.
W. M. Galbraith.....	Duncan, station.....	Riv. Cowichan, à partir de sa source jusqu'au pont Clemlets sur l'affluent sud et jusqu'au pont à l'église de Pierre sur l'affluent nord; aussi la rivière Coksiloh et le lac Cowichan.

7 GEORGE V, A. 1917

**NOMENCLATURE DES GÉRANTS CHARGÉS DE L'ADMINISTRATION DES PISCIFACTURES DE L'ÉTAT, 1915-16.**

Noms.	Adresses postales.	Provinces.	Emplois
Ogden, Alfred.....	Bedford.....	Nouvelle-Ecosse	Gérant de la pisciculture de l'Etat.
McDiarmid, Donald.....	N. E. Margaree.....	"	"
Burgess, Frank.....	Windsor.....	"	"
Burton, L. J.....	Middleton.....	"	"
Mowat, Alex.....	Campbellton.....	N.-Brunswick	"
McCluskey, F. J.....	Grand Falls.....	"	"
Sheasgreen, Wm.....	South Esk.....	"	"
* Britain, B. B.....	St-Jean ouest.....	"	"
McAfee, Geo.....	R. F. D. No. 4, Lake-wood.....	"	"
Holroyd, A. W.....	Winslow Station.....	Ile du P.-E	"
Lindsay, R. C.....	Gaspé.....	Quebec	"
Meillon, Jos.....	Mont Tremblant.....	"	"
Audet, L. A.....	Magog.....	"	"
Elliot, Jos.....	St-Alexis-des-Monts.....	"	"
Catellier, J. N.....	Tadoussac.....	"	"
Belknap, W. G.....	Baldwin's Mills.....	"	"
McLeod, A. W.....	Belleville.....	Ontario	"
Parker, Wm.....	Sandwich.....	"	"
Parker, Ray.....	Kenora.....	"	"
McNab, A. J.....	Port Arthur.....	"	"
Eldridge, W. J.....	Warton.....	"	"
Laschinger, A. G.....	Sarnia.....	"	"
McDougall, A.....	Southampton.....	"	"
Clark, Matthew.....	Collingwood.....	"	"
Paulson, C. P.....	Selkirk.....	Manitoba	"
Grenon, Jos. O.....	Winnipegosis.....	"	"
Craig, Samuel.....	Fort Qu Appelle.....	Saskatchewan	"
Roid, R. T.....	Banff.....	Alberta	"
Robertson, Alex.....	Harrison Springs.....	Col.-Anglaise	"
Mitchell, D.S.....	Tappen.....	"	"
Graham, T. W.....	Lillooet.....	"	"
Gibbs, H. L.....	Hazelton.....	"	"
Martin, J. E.....	Tofine.....	"	"
Bothwell, David.....	Kildonan.....	"	"
Castlev, J. H.....	Duncan.....	"	"
Crawford, H. C.....	Fort St. James.....	"	"
Hamer, J. N.....	Rivers Inlet.....	"	"
Catt, James.....	Lakelse.....	"	"
Ogilvie, L.....	Gerrard.....	"	"

\* Vivier à saumon de St-Jean.

DOC. PARLEMENTAIRE No 39

**NOMENCLATURE DES OFFICIERS COMMANDANTS LES DIVERS  
BATEAUX GARDE-PÊCHE DE L'ÉTAT (SAISON 1916.)**

**NOUVELLE-ECOSSE.**

Commandants.	Bateaux garde-pêche.	Districts surveillés.
Young, E. D. ....	" C " .....	District n° 2.
Fanning, M. B. ....	" E " .....	"
Blackford, H. ....	" A " .....	District n° 3.
Bateman, John .....	" B " .....	"
Blades, Chas. ....	" F " .....	"
Smith, A. H. ....	* " Iroquois " .....	"

**NOUVEAU-BRUNSWICK.**

Green, Coleman .....	" G " .....	District n° 1.
Worrell, Robert .....	" Sea Gull " .....	"
Mitchell, A. E. ....	" Phalarope " .....	"
Goodwin, C. A. ....	" Hudson " .....	District n° 2.

**ILE DU PRINCE-EDOUARD.**

McCarthy, J. B. ....	" D " .....	
Wrayton, M. B. ....	" J. L. Nelson " .....	

**QUÉBEC.**

Arsenault, W. A. ....	" Waldron W " .....	Iles-de-la-Madeleine.
Bernier, Dr. J. E. ....	" Princess " .....	Golfe St-Laurent.

**MANITOBA.**

Bryan, H. ....	" G. H. Bradbury " .....	Lac Winnipeg.
----------------	--------------------------	---------------

**COLOMBIE-BRITANNIQUE.**

Crichton, J. E. ....	" Fispa " .....	District n° 1.
Copp, S. M. ....	" Merry Sea " .....	"
Hembrough, Thos. ....	" Swan " .....	"
Dauphinee, Wm. ....	" Elk " .....	"
Waddell, S. ....	" Foam " .....	"
Boyd, James. ....	" Bonils " .....	District n° 2.
Norrie, Stewart. ....	" Kayex " .....	"
Dawe, Thomas. ....	" Hawk " .....	"
Sangstad, G. ....	" Merlin " .....	"
Adamson, W. T. ....	" Linnett " .....	"
Widsten, John .....	" Kingfisher " .....	"
Haan, John. ....	" Gannett " .....	"
Lloyd, A. F. ....	" Heron " .....	District n° 3.
Wood, J. B. ....	" Egret " .....	"
McIndoo, C. E. ....	" Gull " .....	"
Newlands, A. ....	" Cohoe " .....	"
Laird, F. C. ....	" Alcedo " .....	"
Copp, A. O. ....	" Black Raven " .....	"
Caddell, A. ....	" Semiahmo " .....	"

\* Loué pour la saison.